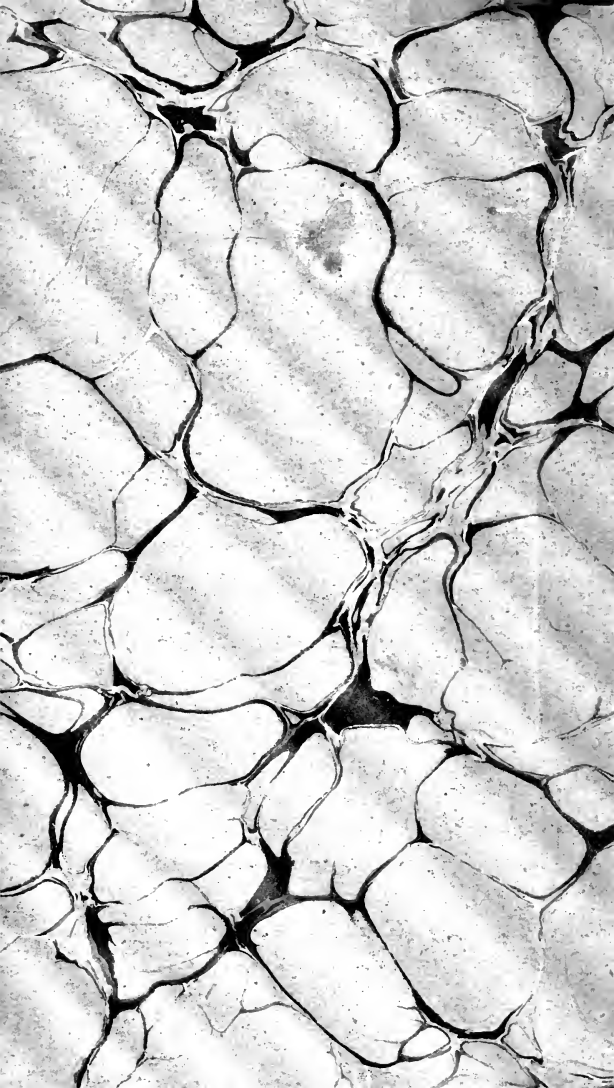
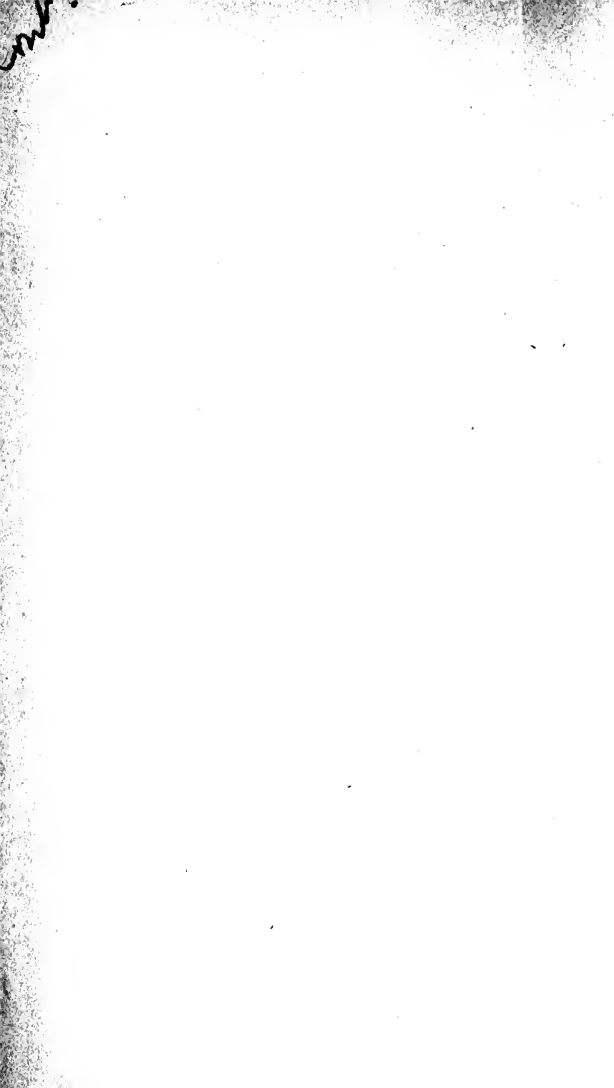
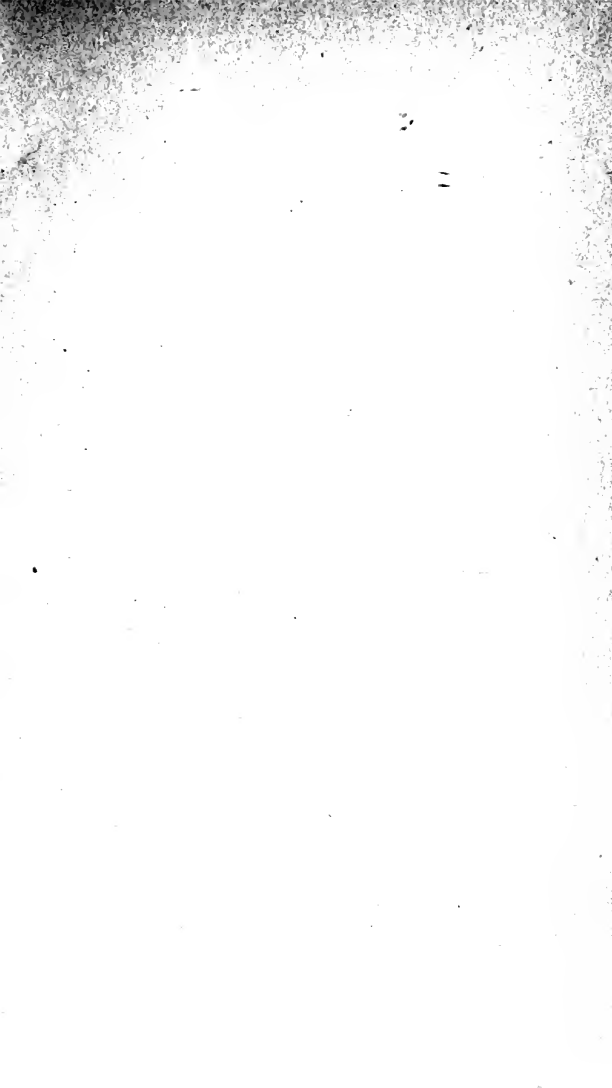


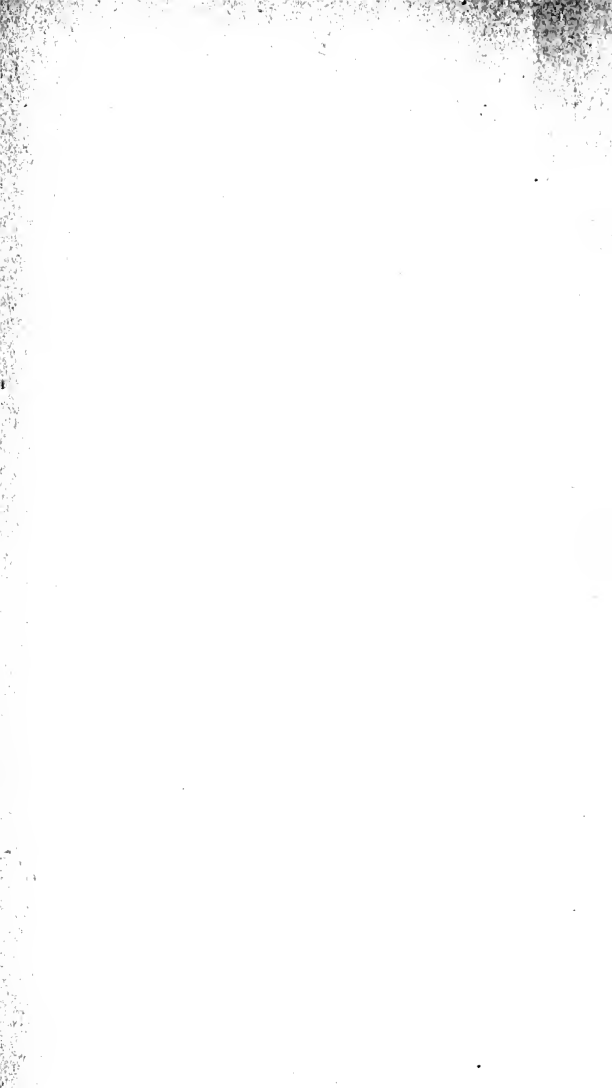
3 1761 04225 9945











29

LES
POÈTES DU TERROIR

DU MÊME AUTEUR

Les Poètes du terroir, du xve siècle au xxe siècle.
(Librairie Ch. Delagrave.)

TOME I. — Alsace, Anjou, Béarn, Berry, Bourbonnais, Bourgogne, Bretagne, Champagne . . . 1 vol.

TOME II. — Dauphiné, Flandre, Franche-Comté, Gascogne, Guyenne, Ile-de-France, Limousin 1 vol.

TOME III. — Languedoc et Comté de Foix, Lorraine, Lyonnais, Nivernais, Normandie . . . 1 vol.

TOME IV. — Maine, Orléanais, Touraine, Picardie et Artois, Poitou, Saintonge, Aunis et Angoumois, Provence, Roussillon, Savoie 1 vol.

Chaque volume in-16 broché 3 fr. 50.

Relié mouton souple 5 fr. »

La Normandie vue par les Écrivains et les Artistes 1 vol.

La Bourgogne vue par les Écrivains et les Artistes 1 vol.

La Touraine vue par les Écrivains et les Artistes 1 vol.

LES POÈTES DU TERROIR

du XV^e siècle au XX^e siècle

TEXTES CHOISIS

Accompagnés de Notices biographiques, d'une Bibliographie
et de cartes des anciens pays de France

PAR

Ad. van BEVER

TOME IV

*Maine — Orléanais — Touraine
Picardie et Artois*

*Poitou — Saintonge — Aunis et Angoumois
Provence — Roussillon — Savoie
Index général des noms cités*



PARIS

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

15, RUE SOUFFLOT, 15

135-269
24/11/14

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

PA

1165

B48

21

LES POÈTES DU TERROIR

MAINE, ORLÉANAIS, TOURAINE

PERCHE, SONNOIS, FERTOIS, BRULONNAIS,
CHARNIE, CHAMPAGNE, CORBONNOIS, BELLESMOIS,
THIMERAIS, BLÉSOIS, SOLOGNE, BEAUCE, PAYS CHARTRAIN,
DUNOIS, VENDOMOIS, HAUTE ET BASSE TOURAINE,
CHIXONNAIS, LOCHOIS, GATINE, VÉRON,
BRENNE, ETC.

Nous l'avons observé déjà, s'il nous fallait établir une carte de nos principaux terroirs littéraires, loin de correspondre à l'ancienne division généralement adoptée, cette dernière en différerait autant que la carte des eaux et des montagnes peut différer de celle des chemins de fer. Telle de nos provinces que l'histoire a nettement délimitée dans l'Atlas national, nous apparaîtrait alors sous un aspect nouveau, et nous n'aurions plus à déplorer de voir nos régions linguistiques morcelées en plusieurs divisions administratives. C'est ainsi qu'en opposition aux pays méridionaux, se grouperaient, dans cette géographie idéale, les centres de culture et d'expression purement françaises. On voit immédiatement les frontières qu'il conviendrait d'assigner à un tel domaine. En l'absence de toute autre limite naturelle, la ligne des fleuves et des rivières suffirait à maintenir les éléments traditionnels. On sait que les fleuves ont été sans cesse les grandes voies civilisatrices. C'est sur leurs bords privilégiés que se sont groupées les écoles. La Loire et ses affluents reflètent, avec quelques-uns de nos plus beaux sites, des monuments dont se parent notre orgueil et notre goût. C'est en vain qu'on tenterait de chercher ailleurs qu'en Touraine, en Orléanais et au pays du Maine, le berceau de la culture française. A toutes les époques, l'art y florit avec sécurité, et l'on peut dire que nul lieu ne connut un plus parfait équilibre de l'esprit humain et des vertus du sol.

Centre excentrique, selon l'expression de Michelet¹, qui dérive et s'appuie au nord, dans le voisinage approximatif de l'Angleterre, de la Flandre et de l'Allemagne. Principal théâtre de l'activité nationale, ajouterons-nous, qui connut à la fois des heures héroïques et des instants de paix favorables au mouvement des idées.

De ces trois provinces, deux, au moins, ont exercé une influence prépondérante sur nos destinées intellectuelles. Il suffit de jeter un prompt regard vers le passé et de parcourir ces campagnes d'un pittoresque contraint, mais d'un caractère séduisant, pour se convaincre que les rapports harmonieux entre le site et l'habitant ont fait plus, pour l'évolution littéraire d'un peuple, que le « haut savoir » et le respect d'une pensée gréco-latine. Aussi bien nul climat n'est peut-être plus propre à l'éclosion du sens poétique. Nous n'en voulons pour preuve que l'incomparable fécondité et la facilité heureuse du génie orléanais ou tourangeau. On a dit que la Normandie était la plus riche de toutes nos provinces littéraires. Qu'est-elle en proportion de ses aimables voisines? Les oppositions ethniques, géographiques, etc., sont moins sensibles là qu'ailleurs, et nous passons d'un terroir à un autre sans définir bien nettement la frontière qui les sépare. Un même esprit, un même épicurisme, une même frauchise, confondent ces populations, et ce n'est point trop dire que tels dous départis aux Tourangeaux appartiennent effectivement aux Orléanais et aux Manceaux. Vers les confins pourtant ces dous s'atténuent ou se modifient. Certes, nous n'affirmerons pas que les vertus observées chez le Beauceron ou le Solognot sont semblables à celles du Vendômois ou du Chinonais; cependant, sous la rudesse des premiers perce la malicieuse humeur des seconds. Il semble bien qu'en s'éloignant de l'Île-de-France par les rives de la Loire, une mollesse vous gagne. Nous constatons alors qu'il n'y a pas tant de différence qu'on serait porté à le croire entre l'esprit « guépin » de l'Orléanais et la douceur angevine². Une éloquence ingénieuse, de la grâce, de la gaieté, de la méthode, un vif amour du rythme, ont suffi de tout temps à l'entretien des Muses.

1. *Notre France*, p. 274.

2. On a maintes fois caractérisé les divers habitants des plaines de la Loire. « La raillerie orléanaise est amère et dure, » s'écrie Michelet. Les Orléanais ont reçu le sobriquet de *guépins*. Il leur est resté. On dit: « La glose d'Orléans est pire que le texte. » La Sologne a un esprit analogue: « Niais de Sologne qui ne se trompe qu'à son profit. » Ce n'est point encore ici la finesse tourangelles, mais nous en approchons singulièrement. Les moyens d'expression sont les mêmes, seul le tempérament diffère. On connaît le mot avec lequel Balzac a peint les gens de son pays: « Tourangeau, veux-tu de la soupe? — Oui. — Apporte ton écuelle. — Je n'ai plus fam. » La raillerie propre au terroir ne trompe jamais.

L'atmosphère tempérée, la gracieuse diversité du sol, les fastes d'une société polie, ont fait naître la cent poètes dont la littérature française tout entière s'honore.

Chaque région, chaque cité a produit ses grands hommes : Chartres a donné Philippe Desportes et Mathurin Régnier¹; Courville, le joyeux Panard; Orléans et la campagne orléanaise, Jean de Meung², Etienne Dolet³, François Berthrand⁴ et Jacques de Cailly⁵; Blois, le marquis de Pezay⁶; Vendôme, l'abbé

1. Né à Chartres, le 21 décembre 1573, mort à Rouen, le 22 octobre 1613. Il était le neveu de Desportes. On le considère, à juste titre, comme le plus véhément et le plus original de nos poètes satiriques. Ses œuvres ont été publiées un grand nombre de fois. La meilleure édition en a été donnée par M. Gustave Courbet, sous ce titre : *Œuvres complètes de Mathurin Régnier, acc. d'une Notice biogr. et bibliogr., de Variations, de Notes, d'un Glossaire et d'un Index*. Paris, A. Lemerre, 1875, in-8°. Voyez sur ce poète le beau livre de M. J. Vianey : *Mathurin Régnier*, Paris, Hachette, 1896, in-8°.

2. Jean de Meung, dit Clopinel, le continuateur du *Roman de la Rose*, de Guillaume de Lorris. Né dans la petite ville de Meung-sur-Loire, près d'Orléans, au milieu du xiii^e siècle, mort à Paris, vers 1320. Outre l'œuvre satirique à laquelle il donna son nom, on doit encore à Jean de Meung son *Trésor ou les Sept Articles de foi*, imprimés avec ses *Proverbes dorez* et ses *Remonstrances au Roy* (Paris, 1503, in-8°); *Les Loys des trespassez avecques le pelerinaiye de maistre Jehan de Meung* (ibid., 1481-1484, in-8°); *Le Miroir d'Alchymie* (ibid., 1612, in-8°); *La Vie et les Epistres de Pierre Abaylard et d'Héloïse, sa femme*, etc. Les meilleures éditions du *Roman de la Rose* ont été données à Paris, en 1864, et à Orléans, en 1878. Consultez l'ouvrage de E. Langlois : *Les Manuscrits du Roman de la Rose*, Lille, 1910, in-8°.

3. Né à Orléans, en 1509, mort étranglé, puis brûlé, comme athée, sur la place Maubert, à Paris, le 3 août 1546. Philologue, grammairien et savant imprimeur, il a laissé des ouvrages latins, des traductions, des lettres familières et quelques admirables vers dont un poème, à l'imitation de Marot. *Le Second Enfer* (1541, in-8°) et un *Cantique* composé dans sa prison, en l'an 1546.

4. On ignore tout de ce poète, sauf le lieu de son origine. Il vivait au xvi^e siècle. On a de lui un livre d'*Epylogues* et de *Mesluyes* (Orléans, F. Hotot, 1599, in-8°) et une tragédie, *Priam* (ibid., 1611, in-12).

5. Jacques de Cailly, plus connu sous le nom d'Acceilly, né à Orléans, en 1604, mort en 1673. Gentilhomme ordinaire du roi, il vécut sous le ministère de Colbert, avec la réputation que « l'heureuse fécondité de sa veine lui fit acquérir ». Sous le titre de *Diverses Poésies du Chevalier d'Acceilly*, il donna un recueil de petites pièces épigrammatiques qui, publié d'abord à Paris, chez André Cramoisy, en 1667, fut remis en circulation quatre ans après. Il existe dans les recueils du temps, et en particulier dans celui de Courart, quelques poèmes qui n'ont pas été recueillis de cet auteur.

6. Alexandre-Frédéric-Jacques Masson, plus tard marquis de Pezay, né à Versailles, en 1741, de parents blésois, mort sur sa terre de Pezay, près de Blois, en 1777. Il fut le plus médiocre des imitateurs de Dorat. On a recueilli ses poésies sous le titre d'*Œuvres ayreü-*

de Grécourt¹ et Robbé de Beauveset²; Bondaroy-en-Beauce, Jean et Jacques de la Taille³; Janville, le langoureux Colardeau⁴; Tours et la terre tourangelles, Guillaume Michel⁵, Victor Brodeau⁶, Catherine d'Amboise⁷, Guy de Tours, Michel

bles et morales ou Variétés littéraires, Liège, 1791, 2 vol. in-16. Rien ne peint mieux l'esprit d'intrigue et les talents de cet insipide rimailleur que ce quatrain de Rullières :

Ce jeune homme a beaucoup acquis, Car, en dépit de la nature,
Beaucoup acquis, je vous assure; Il s'est fait poète et marquis.

On consultera sur Pezay l'intéressante notice de M. F. Caussy, *Le Marquis de Pezay*, Revue Bleue, 14 sept. 1907.

1. Jean-Baptiste-Joseph Willart de Grécourt, ecclésiastique et poète galant, né à Tours, vers 1684. Pourvu d'un canonicat dans l'église de sa ville natale, il débuta par des sermons et finit par des contes badins. On a dit justement qu'ennuyé de l'éloquence de la chaire, il lui préféra la table et la fréquentation des sociétés légères. Il mourut le 2 avril 1743 et fut enterré au milieu de la nef, dans l'église de Saint-Martin. Ses œuvres, dont nous serions en peine de citer quelque fragment ici, et qui consistent en couplets ou en plaisantes historiettes librement rimées, ont été réunies peu après sa mort sous ce titre : *Œuvres diverses de M. de G.*, Amsterdam, P. Mortier, 1746, 4 vol. in-12. Elles ont fait l'objet de nombreuses réimpressions. L'abbé de Grécourt est le descendant le plus authentique de Rabelais et de Béroald de Verville. Comme ses illustres devanciers, il a l'esprit enclin à la malignité et la répartie fort vive. Sa franchise, qui est celle d'un épicurien, l'a fait prendre parfois pour un écrivain cynique.

2. Né à Vendôme (Loir-et-Cher), vers 1714, mort à Saint-Germain-en-Laye, en 1784. Il fut le plus audacieux des poètes érotiques du XVIII^e siècle. Ses œuvres, d'une liberté telle qu'on n'osa jamais les réimprimer que dans des recueils de pièces curieuses, ont paru sous ce titre : *Œuvres badines de Robbé de Beauveset* (à Londres, 1801, 2 vol. petit in-12, et Bruxelles, J. Gay, 1883, in-8^o).

3. Jacques de la Taille, frère du précédent, né à Bondaroy, en 1542, mort à Paris, en 1562. Il a laissé des tragédies.

4. Charles-Pierre Colardeau, né en 1732, mort le 7 avril 1776, l'année même de son élection à l'Académie française. Ses œuvres ont été publiées à Paris, en 1779, 2 vol. in-8^o.

5. Né à Tours. Il vécut dans la première partie du XVI^e siècle. Il a donné de nombreux ouvrages historiques et poétiques, parmi lesquels on cite *La Forest de Conscience*, contenant la *Chasse des Princes spirituels* (Paris, 1516 et 1520, in-4^o goth.), poème allégorique mêlé de prose; *Le Siècle doré, contenant le temps de paix, amour et concorde* (Paris, 1521, in-8^o), etc.

6. Né à Tours, comme le précédent, mort en 1540. Il fut secrétaire, puis valet de chambre de François I^{er} et de Marguerite de Navarre. Il composa un poème en vers de dix syllabes intitulé : *Louanges de Jésus-Christ* (Lyon, 1540, in-8^o), ainsi que quelques pièces d'un tour naïf.

7. Fille de Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, elle épousa successivement Christophe de Beaumont, Philibert de Beaujeu et Louis de Clèves et mourut en 1545. Nous ignorons la date de sa naissance. Ses poésies, d'une belle expression mystique, ont été

d'Amboise¹, Papillon de Lasphrise², l'abbé Michel de Marolles³, Racan, Alfred de Vigny; Châteauneuf-en-Thimerais, Jacques du Lorens⁴ et Adrien de Guesdou⁵; le Maine proprement dit, Remy Belleau, Pelletier du Mans, Jacques Tahureau. Nicolas Denisot⁶, Courtin de Cissé⁷, Robert Garnier⁸, Martin de Pin-

publiées par l'abbé J. Bourassé. Voyez les *Dévotés Epistres de Katherine d'Amboise*, etc. (Tours, Mame, 1861, in-8°).

1. Fils naturel du comte Chaumont d'Amboise, né à Naples, dans les premières années du xvi^e siècle. Il publia, sous le surnom d'*Esclave fortuné*, une série d'ouvrages dont l'esprit et parfois la forme sont inspirés des productions de Marot et de J. Bouchet. Nous citerons parmi ces dernières : *Les Epistres veneriennes* (Paris, 1534, in-8°); *Le Babilon...* (Lyon, 1535, in-8°); *Les Contrepistres d'Ovide* (Paris, 1546, in-16); *Le Ris de Démocrite et le Pleur de Héraclite* (Paris, 1547, in-8°). Mais tout cela nous éloigne bien de la poésie du terroir.

2. Marc de Papillon, seigneur de Lasphrise, né en 1555, dans la région d'Amboise, mort des suites de ses blessures, à la fin du xvi^e siècle. Comme Agrippa d'Aubigné, comme Claude de Trelion et tant d'autres voués à la carrière des armes, il cultiva les lettres pour charmer les loisirs que lui laissait la vie des camps. Ses œuvres poétiques, d'un accent véhément et d'une verve facile, ont été publiées en 1597 et en 1599. Sous ce titre : *Les Gaillardes Poésies du capitaine Lasphrise*, Prosper Blanchemain en a donné une réimpression partielle, en 1870, un volume in-12. Nous renvoyons le lecteur à l'étude que nous avons fait paraître, sur ce poète, dans l'*Ermitage* des 15 avril et 15 mai 1905. Papillon de Lasphrise a célébré dans une Ode sa petite patrie et, en particulier, la beauté de la ville d'Amboise.

3. Michel de Marolles, abbé de Villeloin, né en 1600, mort en 1862. Il fut le plus infatigable des écrivains de son temps. On lui doit de curieux *Mémoires* (1656) et quelques vers médiocres.

4. Né vers 1580, mort lieutenant général au bailliage de Châteauneuf-en-Thimerais, vers 1658. Il a laissé des poèmes caustiques. Voyez : *Les Satyres du sieur du Lorens* (Paris, J. Villery, 1624, et aussi 1625, in-8°, reimpr. par P. Blanchemain, en 1881); *Les Satyres du sieur du Lorens* (Paris, G. Alliot, 1633, in-8°, reimpr. par Blanchemain en 1868); *Les Satyres de M. du Lorens* (Paris, A. de Sommerville, 1646, in-8°, reimpr. par E. Villemin, en 1869).

5. Né à Châteauneuf-en-Thimerais, dans le Perche. Il donna ces recueils curieux : *La Marguerite, autrement la jeunesse du seign. du Saussay* (Paris, Mettayer et Challenge, 1573, in-8°); *Le Premier Livre des Paysages* (Paris, G. Buon, 1573, in-4°), qui lui assurent une place parmi les ancêtres de la poésie du terroir.

6. Peintre, graveur, poète et musicien, né au Mans, en 1515, mort à Paris, en 1554. Il est l'auteur de ce charmant livret : *Recueil des cantiques du premier advenement de Jésus-Christ* (Paris, 1553, in-8°). Voyez sur ce poète, qui fut l'ami de Ronsard, l'ouvrage de M. Clément Jugé : *Nicolas Denisot* (Paris, Lemerre, 1907, in-8°).

7. Jacques de Courtin de Cissé, compatriote de Remy Belleau, mort en 1584, à l'âge de vingt-quatre ans. Ses *Œuvres poétiques* ont paru à Paris, chez Gilles Beys, en 1581, in-18.

8. Né à la Ferté-Bernard, en 1534, mort au Mans, en 1590. Ses *Œu-*

chesne¹, le comte de Tressan², etc., etc. Ce sont les plus notoires, mais de combien d'autres se compose encore le Parnasse régional! Nous citerons : François Briand³, Jérôme d'Avost⁴, Florent Chrestien⁵, Claude Rabet⁶, Laurent Desmoulins⁷, Pierre de Courcelles⁸, Guillaume Le Doyen⁹, Nicolas de Montreux¹⁰,

vres tragiques, qui comprennent huit tragédies : *Porcie, Cornélie, Marc-Antoine, Hippolyte, la Troude, Antigone, les Juives et Bradamante*, ont été publiées en 1582 et en 1605. On consultera utilement sur ce poète l'ouvrage de H. Chardon : *Robert Garnier* (Paris, Champion, 1905, in-8°).

1. Étienne Martin de Pinchesne, neveu de Voiture, né au Mans, en 1616, mort en 1703. Il publia les œuvres de son oncle et donna un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels il convient de citer : des *Poesies historiques* (Paris, Cramoisy, 1670, in-4°); des *Poesies meslées* (ibid., 1672, in-4°) et ce curieux recueil : *La Chronique des Chauxins et des Gelinottes du Mans*, dont on doit la publication à M. Frédéric Lachèvre (Paris, Leclere, 1907, gr. in-8°).

2. Louis-Élisabeth de la Vergne, comte de Tressan, né au Mans, en 1705, mort en 1783. Ses *Œuvres choisies* ont été publiées en 1787-1791, 12 vol. in-8°, et en 1823, 10 vol. in-8°. C'est un poète des plus médiocres.

3. Il était du Maine. On lui doit quelques noëls publiés récemment. Voyez : *Noëls nouveaux de ce présent au mil cinq cens et douze*, etc. par *Maistre François Briand des escolles de Saint Benoist en la cité du Mans* (Paris, Champion, 1904, in-8°).

4. Né à Laval, dans la seconde moitié du xv^e siècle. On a de ce poète des *Poesies... en faveur de plusieurs illustres et nobles personnes* (s. l. et s. n., 1583, in-12) et une traduction des sonnets de Pétrarque.

5. Né à Orléans, en 1541, mort en 1596. Il fut un des auteurs de la *Satyre Ménippée*. On lui doit, en outre, des poèmes et des traductions du grec et du latin. (Voyez La Croix du Maine : *Biblioth. Poétique*.)

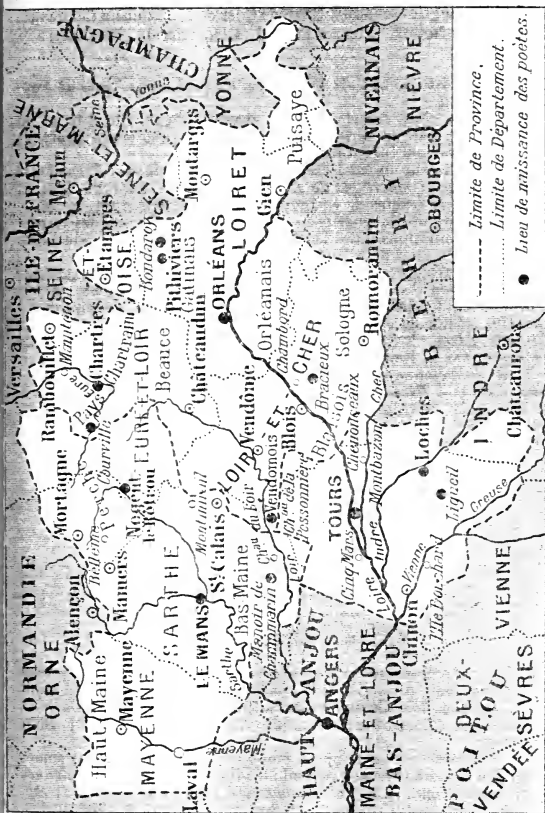
6. Poète chartrain du xv^e siècle.

7. Prêtre du diocèse de Chartres, au xv^e siècle, auteur d'un roman en rimes intitulé : *Catholicon des mil advizez, ou cymetière des malheureux* (Paris, 1553, in-8°).

8. Né à Candès, en Touraine, dans les dernières années du xv^e siècle; il vivait encore en 1561. Il a donné une traduction en vers du *Antique des cantiques* (Paris, Estienne, 1564, in-8°). Nous avons réimprimé en 1909 cette œuvre curieuse.

9. Né à Laval, vers 1537, son unique ouvrage, en vers, *Annales et Chroniques du pays de Laval et parties circonvoisines, depuis... 1480 jusq' à l'année 1587*, a été publié par L. de La Baulière, en 1859 (Laval, Godbert, in-8°).

10. Nicolas de Montreux ou, selon l'anagramme de son nom, Ollénix de Mont-Sacrè. Né dans le Maine, en 1561, mort en 1608. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en prose et en vers, parmi lesquels on cite : *Bergeries de Julliette* (Paris, 1585 et 1588, 2 vol. in-12); *Œuvres poétiques...* (Paris, 1587, in-12); *Les Regrets d'Ollénix du Mont-Sacrè* (ibid., in-12); *les Chastes et Delectables Jardins d'amour* (ibid., 1594-1599, in-12).



MAINE, ORLÉANAIS, TOURAINE

LES POÈTES DU TERROIR

Jacques de Billy¹, Clovis Hesteau sieur de Nuysement², Loys de Chabans³ sieur du Maine, Guillaume Belliard⁴, Simon Rouzeau⁵, Michel Bouteroue⁶, Charles Cosnard⁷, Etienne Carneau⁸, Jean de Bellone⁹, Pierre Forget sieur de la Picardière¹⁰,

1. Né à Guise, en 1535. Il fit paraître, en 1575, deux livres de *Sonnets spirituels*.

2. Natif de Blois, secrétaire de la chambre du roi Henri III et du duc d'Anjou; mort après l'an 1584. Clovis Hesteau a laissé quelques poésies légères qui furent imprimées en 1578.

3. Il est l'auteur de ce livre plus rare que curieux : *Recueil des vers lugubres et spirituels de Loys de Chabans, sieur du Maine, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy* (Paris, 1611, in-8°).

4. Secrétaire de Marguerite de Valois. Il a laissé quelques tragédies et des imitations d'Ovide, de l'Arioste, etc. On croit que Guillaume Belliard était né à Blois.

5. Voyez de ce poète : *La Doride, à Madame la maréchale La Chastre*, par Simon Rouzeau, d'Orléans (Orléans, S. Holot, 1598, in-8°).

6. Médecin à Chartres, au xvii^e siècle, auteur d'une description en vers des jardins de Marguerite de Valois, à Issy, intitulée : *Le Petit Olympe d'Issy*. Voyez sur ce poète : *Souvenirs d'Enfance et de jeunesse*, par E. Renan (Paris, Calmann-Lévy, in-18, p. 223 et ss.).

7. Né à Mayenne (xvi^e siècle), Charles Cosnard est cité par Hauréau dans son *Histoire littéraire du Maine*. On lui doit une ode à la louange de la ville de Laval adressée à Vincent Querneau et qu'on trouve parmi les pièces insérées après la dédicace du *Tableau historique* (Rennes, 1625, in-8°). Elle débute par ces vers :

J'aime Laval, non pour la gloire
De vanter la vieille mémoire
Du grand Valla, son fondateur,
Non pour la course de son fleuve
Qui lèche d'onde toujours neuve
Les murs dont je suis le chanteur;

J'aime Laval, non pour ses prées,
Qui sont en tout temps diaprées
D'un esmail de mille couleurs ;
Non pour le cristal des fontaines,
Qui va glissant aval ses plaines,
Bordé d'arbrisseaux et de fleurs...

8. Né à Chartres, en 1610, mort à Paris, le 17 sept. 1661. Membre de la Congrégation des Célestins, Carneau a composé un grand nombre d'ouvrages dont l'énumération suffit à remplir deux pages de la *Bibliothèque Chartraine* de Dom Liron. On lui doit quelques poèmes lyriques.

9. On ignore tout de ce poète, sinon qu'il était de Tours et comédien. Il a laissé ce curieux recueil : *Chansons folastres et prologues tant superflifiques que drolatiques des comédiens françois*, etc. (Rouen, Jean Petit, 1612, in-8°, réimpr. à Bruxelles, en 1864, in-12).

10. Natif de Tours, conseiller d'Etat, maître d'hôtel du roi et chargé d'affaires à Constantinople. Il mourut en 1638. On cite de sa manière éloquente *Les Sentimens universels*, quatrains philosophiques, politiques et moraux (Paris, 1630, in-fol.).

René Hémard¹, J. de P. de Fontenailles², Isaac Moiré, J. Moutonnet-Clairfons, J.-J. Nibelle³, etc., etc.

Quelques hautes figures mises à part, ne demandez pas à ces modestes chanteurs la grande originalité. Leur art est limpide, mais sans profondeur ni éclat, presque sans émotion. On constate qu'ils sont moins les représentants de la race que les fruits d'une culture intensive, favorisée par le milieu social. Ici l'événement a tout créé, hommes et choses. Le paysage ne vaut pas uniquement par sa beauté et sa richesse naturelles, mais bien plutôt parce qu'il nous aide à comprendre les conflits psychiques et à déchiffrer l'énigme du passé. Nul lieu n'est plus édifiant, plus évocateur pour quiconque étudie les convulsions de l'ancienne monarchie dans un cadre approprié. Ces vieux donjons accrochés au granit et dominant les vallées, ces gracieux châteaux que la Renaissance a placés, somnolents, au milieu des prairies; ces aspects de nature si impressionnants, ces aurores teintées de vermeil et ces brefs crépuscules gorgés de sang, ce sont autant de décors imposés à notre culte archaïque. Le poète d'autrefois intervient à peine dans cette vision des siècles, si ce n'est pour l'animer de la frêle cascade de ses rimes ou du mélancolique accord de ses chants. Une nuance d'âme particulière, un esprit enclin aux lumineuses déductions, le désignent néanmoins à notre méditation. On croit entendre alors, au fond de quelque ancien parc, la voix mystérieuse des faunes et des nymphes répéter les Eglogues de Ronsard ou les Bergeries de Remy Belleau. Poètes du terroir, ils le sont certes, et mieux que d'autres plus fortunés qu'eux, les descendants des maîtres de la Pléiade qu'une commune origine fixa sur cette terre; ils le sont d'une manière toute subjective et qui ne permet pas de les confondre avec tant de rimaillers voués aux éternels pastiches; car il ne suffit pas de peindre sous ses aspects extérieurs le pays natal pour appartenir, de près ou de loin, à cette lignée d'écrivains qui, de Rabelais à Balzac, contribuèrent à l'illustration de la province, en prêtant à la langue nationale une saveur particulière, un parfum quasi rustique, qu'elle n'eût pas, autrement, connu. En eux se perpé-

1. Né à Etampes, en 1622, mort le 25 janvier 1691. Il a donné *Les Restes de la guerre d'Etampes* (Paris, Chamhoudry, 1653, in-12). Cet ouvrage a été réédité, par les soins de M. Paul Pinson, en 1881, et précède d'une étude sur la vie de l'auteur.

2. Joseph-Pascal de Pierres de Fontenailles; chevalier de Saint-Louis et capitaine au régiment de Poitou, né au Castel d'Epigny, arrondissement de Loches, en 1717, mort en 1772; auteur de poésies (1751).

3. On trouvera quelques renseignements sommaires sur ces trois derniers poètes manceaux dans la *Bibliographie du Maine*, de N. Desportes, 1844, in-8°.

tuent et vibrent les accents d'un temps indéterminé. Ils nous offrent, en dépit de l'ignorance et de l'ingratitude des hommes, une saine leçon traditionnelle, à laquelle s'allie une reconfortante foi en l'avenir. En rendant au sol qui les vit naître, et les inspira, plus qu'il ne leur apporta, ils vérifient cet axiome qui dit qu'on ne saurait mieux servir sa petite patrie qu'en lui imposant ses propres idées.

Quel plus noble exemple à proposer que celui d'un pays où l'art, pour s'exprimer, ne se résigna jamais à descendre aux corruptions du patois¹.

BIBLIOGRAPHIE. — *Cantiques de Noël anciens les mieux faits les plus requis du commun peuple*. Au Mans, Gervais Olivier, s. d. (XVII^e s.). — *Noëls nouveaulz sur le chant de plusieurs belles chansons nouvelles de cette présente année mil cinq cent LIII*. Au Mans, Denys Gaignot, 1555, petit in-8°, et le Mans, Belin, 1832, in-8°. — Jean Sousuor, sieur de la Nichilière. *Dialogue de trois vigneron de du païs du Maine, sur les misères de ce temps*, sec. éd. Rouen. D. Ferrand, 1630, in-8°. — P. Martin Marteau, *Le Paradis délicieux de la Touraine*. etc. Paris, L. de la Fosse, 1661, in-4°. — J. Bernier, *Hist. de Blois, conten. les antiquitez et singularitez du comté de Blois... et les vies des hommes illustres*, etc., Paris, Muguet, 1682, in-4°. — *La Belle Bible des Cantiques*, Tours, 1690, in-8°. — *Almanach manceau pour l'année mil sept cent vingt-huit*, etc. (Voy. la 2^e partie conten. un Catal. des Auteurs du Maine). Au Mans, 1728, 2 part., in-12. — Bruzen de la Martinière, *Gr. Dictionn. Géogr.* Paris, 1741, IV, in-fol. — Expilly, *Dictionn. géogr., histor. et politique des Gaules et de la France*, t. V. Paris. Desaint, etc., 1768, in-fol. — Le Paige, *Dictionn. topogr., histor., généalog. et bibliogr. de la province du Maine*. Au Mans, Toutain, 1777, 2 vol. in-8°. — L.-J.-A. Ansart, *Biblioth. littér. du Maine ou traité hist. et crit. des auteurs de cette province*. Châlons-sur-Marne, 1784, t. 1^{er}, in-8°. — Doyen, *Hist. de la ville de Chartres, du pays Chartrain et de la Beauce*. Chartres. 1786, 2 vol. in-8°. — J.-L. Chalmel, *Tablettes chronologiques de l'his-*

1. Ceci ne saurait être mis en doute pour la Touraine et pour une grande partie des pays du Maine et de l'Orléanais. Néanmoins, on trouvera quelques vestiges des patois en Sologne et dans le Perche. Ce n'est point assez, dira-t-on, pour constituer une littérature. Pourtant, quelques collectionneurs s'enorgueillissent de posséder les *Œuvres poétiques en patois percheron de Pierre Genty*, maréchal ferrant (1770-1821) (Paris, Aubry, 1863, in-16), ainsi qu'un recueil de *Himes inédites*, en même langage, publié par Achille Genty (Paris, Poulet-Malassis et de Broise, 1861, in-18). Nous consentons volontiers à mentionner, à titre de pur renseignement bibliographique, ces livres dépourvus de tout esprit, de tout humour, mais nous nous garderons bien d'en recommander la lecture.

toire civile et ecclésiastique de Touraine, suivies de Mélanges hist. relatifs à la même province. Tours, 1818, in-12; Histoire de Touraine depuis la conquête des Gaules par les Romains, jus. qu'à l'année 1790, suivie du Dictionnaire biographique de cette province, Paris et Tours, 1828, 4 vol. in-8°. — J.-R. Pesche et N.-H.-F. Desportes, *Biographie et Bibliogr. du Maine et du dépd. de la Sarthe*, etc. Le Mans, Monnoyer, 1828, in-8°. — R.-C. de Croy, *Etudes statistiques, histor., etc. sur le dépd. d'Indre-et-Loire*. Tours, Moisy, 1838, in-12. — Schnakenburg, *Tableau synoptique et comparatif des idiomes populaires ou patois de la France*. Berlin, A. Foerster, 1840, in-8°. — N.-H.-F. Desportes, *Bibliographie du Maine, précédée de la descript. topogr. et hydrogr. du diocèse du Mans*, etc. Le Mans, Pesch. 1844, in-8°. — St. Bellanger, *La Touraine anc. et moderne*, etc. Paris, L. Mercier, 1845, in-8°. — A. Guilbert, *Hist. des villes de France*. Paris, Furne et C^{ie}, 1848, I, II et III, in-8°. — Comte Jaubert, *Glossaire du centre de la France*. Paris, Chaix et C^{ie}, 1855-1856, 2 vol. in-8°. — C.-R. de Montesson, *Vocabulaire de mots usités dans le Haut-Maine*, etc. Paris, J. Lasnier, 1857, in-12. et Paris, Em. Paul et Guillaumain, 1899, in-8°. — Guill. Le Doyen, *Annales et Chroniques du pays de Laval et parties circonvoisines depuis... 1480 jusqu'à l'année 1587*, av. des notes de L. La Beauillère. Laval, Godbert, 1859, in-8°. — Dreux du Radier, *Eloges hist. des hommes ill. du Thimerais*, réimprimés avec introd. et notes par Doublet de Boistifault. Chartres, lib. Noury-Coquard, 1839, in-12. — Alexis Monteil, *Promenades dans la Touraine*, etc. Tours, Mame, 1861, in-8°. — *La Grande Bible des Noël's, augm. des Noël's d'Orléans, Blois*, etc. Orléans, Herluison, 1866, in-12. — Prosper Vallerange, *Le Clergé, la Bourgeoisie, le Peuple, l'Ancien Régime et les Idées nouvelles* (Cf. *Curiosités percheronnes et beauceronnes*). Paris, Passard, 1861, in-8°. — Abbé C. Chevalier, *Promenades pittor. en Touraine*, etc. Tours, Mame, 1869, gr. in-8°. — B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*. Paris, Dumoulin, 1870-71, 10 vol. in-12; — *Bibliothèque patoise de M. Burgaud des Marets*. Catalogue de vente. Paris, Maisonneuve, 1873-1874, 2 vol. in-8°. — F. Talbert, *Le Dialecte blaisois et sa conformité avec l'anc. langue et l'anc. prononciation fr.* La Flèche, Coudret-Marçay, 1874, in-8°. — *Catalogue des Livres composant la Bibliothèque de feu M. Jules Taschereau*, etc. ouvr. concernant l'hist. de la Touraine, etc. Paris, se distribue à la librairie Ad. Labitte, 1875, in-8°. — Adrien Thibault, *Glossaire du Pays Blaisois*. Blois, s. d. (vers 1880), gr. in-8°. — L. Favre, *Les Patois de la France*, etc. Niort, L. Favre, 1882, in-8°. — E. Rolland, *Recueil de Chansons popul. de la France*. Paris, 1883-1890, 6 vol. in-8°. — Abbé Louis Bossebrœuf, *Les Rues de Tours*, 1888, in-12; *Amboise, le Château, la Ville et le Canton*, 1897, in-8°; *Loches, monuments et souve-*

nirs, 1891, in-8°; *Tours romanesque ou les Errata de Tours pittoresque*. Tours, 1899, in-12 (Voir P. Suzanne). — Paul Martellière, *Glossaire du Vendômois*. Orléans, Herluison, 1893, in-8°.

— L. Merlet, *Poètes beaucerons antérieurs au dix-neuvième s.*, Chartres, 1894, 2 vol. in-18. — A. Thibault, *Glossaire du pays blaisois*. Blois, 1894, gr. in-8°. — H. Taine, *Carnets de Voyage. Notes sur la Province, 1863-1865*. Paris, Hachette, 1897, in-18.

— G. Dottin, *Glossaire des Parlers ou Patois du Bas-Maine, suivi d'une Grammaire*. Paris, 1899, in-8°. — P. Suzanne, *Tours pittoresque*. Tours, Impr. Tourangelle, 1899, in-8°. — Abbé A. Augot, *Dictionn. histor., topogr. et biogr. de la Mayenne*. Laval, impr. A. Goupil, 1900-1903, 3 vol. et un suppl. in-8°. — Félix Chapiseau, *Le Folk-Lore de la Beauce et du Perche*. Paris, Maisonneuve, 1902, 2 vol. in-8°. — Abbé Godeau, *Noëls Percherons*. Bellême, G. Levoyer, 1902, in-8°.

— Jacques Rougé, *Le Plateau de Bossée (Indre-et-L.)*, *Hist., légendes et coutumes*, Loches, Impr. Nouvelle, 1902, in-18; *Traditions popul., Région de Loches (I.-et-L.)*. Paris, Le Chevalier, 1907, in-18; *Folklore de la Touraine*, etc., *ibid.*, 1909, in-18; *Poètes de Basse-Touraine (arr. de Loches)*. *Revue des Poètes*, 10 sept. 1906. — *Le Parler tourangeau. Région de Loches*, Paris, Le Chevalier, 1907, in-12.

— Alb. Grimaud, *La Race et le Terroir*. Cahors, Petite Biblioth. provinciale, 1903, in-8°. — H. Chardon, *Scarron inconnu et les types des personnages du Roman comique*. Paris, Champion, 1904, 2 vol. in-4°; *Robert Garnier*. Paris, Champion, 1905, in-8°.

— *La Grande Revue*, fascicule consacré à l'Orléanais, 16 avril 1906.

— J. Michelet, *Notre France*, 9° éd. Paris, Colin, 1907, in-18. — Paul Vitry, *Tours et les Châteaux de Touraine*. Paris, Laurens, 1907, gr. in-8°.

— P. Vidal de la Blache, *Tableau de la Géogr. de la France (Hist. de France de E. Lavisse, 3° éd., I)*, Paris, Hachette, 1908, in-4°. — Edmond Rocher, *La Vallée du Loir à travers le Vendômois*. Paris, imprim. de l'École municipale Estienne, 1908, in-4°. — J. Fèvre et H. Hauser, *Régions et Pays de France*. Paris, Alcan, 1909, in-8°. — H. Guerlin, *La Touraine, le Blésois, le Vendômois*. Paris, Laurens, 1911, in-8°.

— Louis Dumont, *La Touraine à travers les âges*. Tours, Impr. Tourangelle, s. d., in-12. — Ad. van Bever, *La Touraine, histoire, tableaux pittoresques, poésies, chansons popul.*, etc. Paris, édité par la Compagnie des Chemins de fer de Paris à Orléans, s. d. (1912), in-8°. — Pierre Dufay, *La Chanson populaire dans le Blésois, le Vendômois et la Sologne* (ms. communiqué par l'auteur).

Voir, en outre : Guillaume Colletet, *Vies des poètes tourangeaux*, extrait du ms. de G. Colletet (anc. Biblioth. du Louvre), Bibliothèque Nationale, ms.; *Mémoires de la Soc. Acad. de Maine-et-Loire*; *Annales Fléchoises*, *Bull. de la Commission hist. de la Mayenne*; *Bullet. de la Soc. d'Agric., Sc. et Arts de la Sarthe*; *La*

Province du Maine; Mém. de la Soc. Acad. de Maine-et-Loire; Mém. de la Soc. Acad. d'Eure-et-Loir; Procès-Verb. de la Soc. l'Arch. d'Eure-et-Loir; Revue hist. du Maine; Bullet. de la Soc. Arch. du Vendômois; Le Jardin de la France; Ann. de la Soc. d'agr., Sc., Arts et Belles-Lettres d'Indre-et-Loire; Mém. de la Soc. des Sc. du Loir-et-Cher; Mém. de la Soc. arch. de Touraine; Bulletin de la Soc. arch. de Touraine; Rev. des Etudes Rabelaisiennes; Rec. des séances publ. de la Soc. d'agr., sc., arts et belles-lettres du dép. d'Indre-et-Loire, 1806-1861; La Touraine, revue littér., 1841; Le Sylphe, etc., etc.

CHANSONS POPULAIRES

LA FILLE QUI FAIT TROIS JOURS LA MORTE POUR SON HONNEUR GARDER

Où sont les rosiers blancs } *bis.*
La belle s'y promène,
Blanche comme la neige,
Belle comme le jour,
A qui trois capitaines
Ont voulu fair' l'amour.

La plus jeune des trois } *bis.*
La prit par sa main blanche
— Soupez, soupez, la belle,
Ayez bon appétit :
Entre trois capitaines
Vous passerez la nuit.

Au milieu du souper } *bis.*
La belle tombe morte.
— Sonnez, sonnez, trompettes,
Violonnez doucement,
Car voilà ma mie morte,
J'en ai le cœur dolent.

— Où l'enterrerons-nous } *bis.*
Cette aimable princesse ?
Au logis de son père
Il y a trois fleurs de lis ;
Nous prierons Dieu pour elle
Qu'elle aille au paradis.

Au milieu du convoi } *bis.*
La belle se réveille,

Disant : « Courez, mon père,
Ah! courez me venger.
J'ai fait trois jours la morte,
Pour mon honneur garder¹. »

CHANSON VENDOMOISE¹

Orléans, Beaugency,
Notre-Dame-de-Cléry,
Vendôme, Vendôme.

Amis, chantons joyeusement
Les cloches de notre abbaye,
Et son antique sonnerie,
Qui semblait dire innocemment :
 Bon paisan, bon manant,
Arrivez tous promptement,
Apportez beaucoup d'argent
 Aux moines,
 Aux moines.

Orléans, etc.

Elle a dû jeter autrefois
Le diable à quatre, ce bon drille,
Lorsqu'il vint reprendre sa ville.
Elle encourageait nos bourgeois,
 Et sonnait son refrain
A son savant échevin
Qui du nez disait si bien :
 Navèrre,
 Navèrre.

Orléans, etc..

Chantons les cloches dont le son
Sortant de quatre campaniles,
Allait jadis dans les familles
Porter son joyeux carillon ;

1. Chanson des environs de Vendôme, recueillie par M. A. Gendron, en 1854 (*Poés. pop. de la Fr.*, Mss de la Bibl. Nation., t. IV, f. 487), et publiée par E. Rolland, dans son *Recueil de Chansons populaires*, etc.. Paris, 1887, t. III.

Les vieillards égayait,
 Nos grand'mères baptisait
 Et galamment mariait
 Leurs filles,
 Leurs filles.

Orléans, etc.

Ah! si, comme autrefois, on tinte l'angelus,
 On annonce l'office et toutes les prières,
 Le gai refrain des fêtes de nos pères,
 Le gai refrain... Nous ne l'entendons plus!
 Réveillons-le, chantons Vendôme!

Orléans, Beaugency,
 Notre-Dame-de-Cléry,
 Vendôme, Vendôme.

LA FILLE MARIÉE

J'ai rêvé l'autre nuit Que j'étais la mariée. Mon rêve n'est pas vrai, J'en suis la plus fâchée.	De la poche à charbon J'étais si bien coiffée! Le fils du roi passa Qui m'a tant regardée!
Sur le bord d'un étang, Vraiment, Cueillant de la giroflée.	Sur le bord d'un étang, Vraiment, Cueillant de la giroflée.
De la paillasse du lit J'tais si bien habillée! De la corde du puits J'tais si bien ceinturée!	Le fils du roi passa Qui m'a tant regardée! S'i n'y avait eu personne Il m'aurait embrassée.
Sur le bord d'un étang, Vraiment, Cueillant de la giroflée.	Sur le bord d'un étang, Vraiment, Cueillant de la giroflée.

(*Confins de la Touraine et du Poitou.*)

LE JOLI PETIT MARI¹

Mon cher époux me plaît fort,
 Il est sûr de ma tendresse.

1. Les chansons qui suivent, recueillies en Orléanais, ont été pour

Nous serons toujours d'accord
Si c'est moi qui suis la maitresse.

Ah! le joli petit mari
Que l'on me donne en mariage!
Il est sage, il est poli,
C'est un époux accompli.

Il dépose chaque soir
Sa jambe sur la toilette,
Ses cheveux dans un tiroir
Et ses dents sur une assiette.
Ah! le joli petit mari, etc.

Puis aussi pour voltiger
Voudrait-il quitter ses livres?
Mon mari n'est pas léger,
Car il pèse trois cents livres.
Ah! le joli petit mari, etc.

Je sais que les médisants
Ont parlé de sa vieillesse :
Mais ôtez-lui cinquante ans,
Il sera dans sa jeunesse.
Ah! le joli petit mari, etc.

Un époux aussi parfait
De là-haut a dû descendre;
Mais puisque le ciel l'a fait,
Puisse le ciel aussi le reprendre.

Ah! le joli petit mari
Que l'on me donne en mariage!
Il est sage, il est poli,
C'est un époux accompli¹

CHANSON BURLESQUE

Un jour, j'allions voir maitresse
Ma mère et moi. (*bis*)
Al me plantit derrière la porte
Droite comme un mai, sapergai. » (*bis*)

la plupart publiées dans la revue *Le Jardin de la France*, par M. Pierre Dufay, à qui nous en devons la communication.

1. Menars (Loir-et-Cher).

Ma mère me dit : « Bige ta maîtresse,

Mais ne la mords pas. (*bis*).

Pus je quériens farmer de la goule,

Et pus je l'ouvrais, sapergai. (*bis*)

J'avais une belle perruque

De poil de pourciau. (*bis*)

Je la peignais tous les dimanches

Avec un râteau, sapergai. (*bis*)

J'avais un bel habit

Coudu de fil blanc. (*bis*)

Je ressemblais en par derrière

A un président, sapergai. (*bis*)

J'avais une belle cravate

De fin canevas. (*bis*)

Je l'attachais sous ma goulette

Avec un cadenas, sapergai. (*bis*)

J'avais pour mes dimanches

Un biau coutiau. (*bis*)

Je l'attachais à ma braguette

Avec un cordiau, sapergai. (*bis*)

J'avais une belle paire de guêtres

A trois boutons. (*bis*)

Je l'enfonçais dans mes sabots

Avec un timon, sapergai. (*bis*)

J'avais porté dans ma pochette

Un bout de tourtiau. (*bis*)

Je l'en flanquai par la goulette

Un biau morciau, sapergai. (*bis*).

IL EST POURTANT TEMPS...

Il est pourtant temps, pourtant temps,

Ma mé,

Il est pourtant temps de me marier.

— Ma fille, nous n'avons point d'argent. (*bis*)

— Ma mé, nous avons du froment.

Que ne le vend-on et ne me marie-t-on ?

Il est pourtant temps, pourtant temps,

Ma mé,

Il est pourtant temps de me marier.

— Ma fille, nous n'avons point d'habit. (*bis*)

— Ma mé, nous avons des brebis,

Que ne les tond-on et ne me marie-t-on?

Il est pourtant temps, pourtant temps,

Ma mé,

Il est pourtant temps de me marier.

— Ma fille, nous n'avons point d'amant.

— Ma mé, nous avons le gros Jean.

Que ne le prend-on et ne me marie-t-on?

Il est pourtant temps, pourtant temps,

Ma mé,

Il est pourtant temps de me marier¹.

CHANSON DE MARIAGE

J'ai rêvé cette nuit

Que j'étais mariée.

Mon rêv' n'était pas faux,

J'n'en étais pas fâchée.

Aga! ah! la voilà la mariée!

Ah! la voilà!

J'avais une belle robe

De toile d'araignée;

De la corne d'un cerf

Je m'étais bien coiffée.

Aga! ah! la voilà la mariée!

Ah! la voilà!

De la cendre du feu

Je m'étais bien poudrée,

De la suie d'la cheminée

Je m'étais bien fardée.

Aga! ah! la voilà la mariée!

Ah! la voilà!

De la corde du puits

Je m'étais ceinturée,

De la chaîne du puits

Je m'étais fontangée.

Aga! ah! la voilà la mariée!

Ah! la voilà!

CHANSON DE LA MARIÉE

Madame, nous sommes venues

Tout exprès de not' village;

C'est pour y célébrer

1. Chanson recueillie à Menars.

Le jour de votre mariage,
 Pour y faire nos souhaits
 Et pour vous embrasser.

A-vous¹ bien entendu
 Ce que v'z'a dit le prêtre
 A dit la vérité
 En disant qu'il faut être
 Soumise à son époux
 Et l'aimer comme vous.

Madame, on dit partout :
 Vot' mari est bien sage,
 Et vous qu'entendez bien
 Le train-train du ménage,
 Oh! le joli talent!
 Oh! Grand Dieu, qu'il est grand!

Vous n'serez plus aujourd'hui
 C'que vous étiez la veille,
 Couchée dans votre lit,
 Comme une vierge belle ;
 Vous aurez votre époux
 Couché auprès de vous.

Recevez ce gâteau
 Que ma main vous présente ;
 Prenez-en un morceau :
 C'est pour vous faire comprendre
 Que pour du pain gagner
 Il faut bien travailler.

Recevez ce bouquet
 Que ma main vous présente ;
 Prenez-en une fleur :
 C'est pour vous faire comprendre
 Que vos belles couleurs
 Passeront comme ces fleurs.

1. Pour : avez-vous.

F. - SAMSON BEDOUIN

(?-1563[?])

Nous avons peu de renseignements sur ce personnage. On sait seulement que Samson Bedouin était de la province du Maine. Il fit profession à l'abbaye de la Couture, près le Mans, le 12 janvier 1526, et mourut dans les ordres, vers 1563. La Croix du Maine a laissé sur lui quelques notes bibliographiques, non dépourvues d'erreur : « Il a écrit, dit-il, un petit livre qu'il a intitulé les *Ordonnances et Statuts de M. de l'Asflac, et du Jeu de Trois*, imprimé au Mans, par Hierosme Olivier, l'an 1565. Il a composé plusieurs chansons, et entre autres la réplique sur les chansons des Nuciens, ou Nutois, qui autrement sont appelés ceux de Nuz, au bas pays du Maine, etc., imprimées, au Mans, par ledit Olivier. Il a écrit plusieurs tragédies, comédies et moralités, et quelques coqs-à-l'âne et autres semblables satyres, lesquelles il faisoit jouer par les lieux publics de la ville et faux-bourgs du Mans, par aucuns écoliers de ladite ville. Il a écrit plusieurs cantiques et Noël's, imprimés au Mans, par Macé Vaucelles et autres. Il a recueilli et compilé le catalogue des paroisses du Maine, imprimé au Mans. »

Nous ne relèverons pas les inexactitudes qui se sont glissées au cours de cette notice. Les Noël's de Samson Bedouin, au nombre de dix-huit, recueillis par frère Jehan de Villegontier, « prebstre, religieux profès de l'abbaye de la Couture, prieur de Saint-Sauveur, près Fresnay », et conservés dans un manuscrit contenant des pièces du même genre, à la Bibliothèque nationale (ms. français 14983), ont été publiés par Henri Chardon, en une mince plaquette, sous ce titre : *Les Noël's de Samson Bedouin, moine de l'abbaye de la Couture, du Mans, de 1526. Pré-cédés d'une étude sur les recueils manceaux du seizième siècle*, etc. Le Mans, imprim. Monnoyer, 1874, in-8°.

Quelques auteurs ont prétendu que ce religieux bien inspiré écrivit ses Noël's pour Josquin Després, l'organiste de Charles IX. Quoi qu'il en soit, Samson Bedouin doit être considéré à juste titre comme le créateur du Noël manceau.

BIBLIOGRAPHIE. — La Croix du Maine, *Bibliothèque française*, éd. Rigoley de Juvigny, II, p. 399. — Haureau, *Hist. litt. du Maine*, etc. — H. Chardon, *éd. citée*.

NOËL

Sur : *En neustre pays de Nuz*¹.

S'il eust pleu au bon Dieu
De prendre chair humaine
Au Mans, en quelque lieu,
Les pastoureaux du Maine
Fussent venuz de Maienne,
De Laval, de Sablé,
C'est chose bien certaine,
Du Loir et La Ferté.

Au son de sainte église
Nous, nous, nous irons
En suivant la guise,
Nau, nau chanterons.

De Lassay et Goron,
De Sillé et Charnie,
De tout le pays d'Esvron,
De Champaigne et Conlye,
N'eussent failly mye,
De Fresnay, de Sonnoys ;
Beaumont, je vous affie,
L'eust dict aux Ballonnoys.
Au son de sainte église, etc.

Les pastoureaux du Mans,
Par amour souveraine,
Sur tous leur Dieu aymans,
Luy eussent faict estraine
Plaisante et fort humaine ;

1. Cette contrée de Nuz à laquelle il est fait allusion ici n'était au xv^e siècle qu'une profonde et vaste forêt où s'étaient retirés saint Fraimbault et saint Constansien. Elle avait conservé au xi^e siècle son aspect sauvage.

Chacun de son présent
D'estraîne primeraine,
Comme eut esté décent, etc.

Les vaillans pastoureaux
De Maienne-la-Juhée
Fussent par grands troupeaux
Venuz veoir l'accouchée;
Ceux du mont de Vuresée,
Ayans tous des sabotz,
Eussent à l'arrivée
Presenté gallebotz, etc.

Pastoureaux de Laval
Fussent en peu d'espace
Venuz par mont et val
Veoir la mère de grâce
Et de son filz la face,
Portant linceuls de lin
Et belle trippe grasse
Pour menger en chemyn, etc.

Pastoureaux champaignoys
Par grand amour non vaine,
De feves et de poys
Eussent fait leur estraine,
Qui eussent à grand peine
Lors esté sans cossons;
Porté aussi la laine
De leurs plus gros moutons, etc.

Pastoureaux de Fresnay,
Sans qu'à leurs droicts deroge,
L'eussent tous estrené
De pain de seigle et d'orge;
Guynes de la Bazoge
Aussi à pleins paniers,
Et du fer de leur forge
Poillons, potz et landiers, etc.

De Mamers et Sonnoys,
Sans demeurer arriere,
Leurs armes et harnoys
Eussent prins sans priere,

Et la canne petiere
 Tabourin et bedon,
 Tant que de Garouffiere ¹
 On eust oüy le son, etc.

Pastoureaulx de Beaumont
 Fussent sans toufferie
 Venuz par val et mont,
 Et laissé plaidoierye,
 Aussi leur tricherie,
 Pour s'en venir au Mans
 Conseiller sans faillye,
 Pleitz et procès dymans, etc.

Les pasteurs Ballonnoys
 Passants les nuictz à boyre,
 Après ceulx de Sonnoys,
 Ainsi que debvons croyre,
 Luy eussent rendu gloire
 Et droict allé au Mans,
 Comme ils vont à la foire
 Sur leurs chevaux dormans, etc.

Pasteurs de Sainct-Kalez,
 En la foy catholique
 Estans tález qualez,
 Touttefois sans replicque
 Eussent laissé bouctique,
 Pour aller veoir l'enfant,
 Usant de leur praticque
 Tout en baillin baillant, etc.

De Sablé tous couvers
 Fussent venuz de caiche,
 D'aulnes et chesnes verds,
 Pour en florir la craiche.
 Chacun en sa bouvaiche
 Des petitz coustillers
 Eust eu une chevaiche,
 Prinse à Courtillers, etc.

1. On nommait ainsi le coteau situé à la porte du Mans et que l'on désigne aussi sous le nom de Gazouffière.

Ceux de Chastau du Loir,
 Pasteur et pastourelle,
 Le fussent fait valloir,
 Et porté, sans querelle,
 Vin plus doux que canelle
 Et raisins cuictz bien meurs,
 Aussi de la groiselle¹
 De l'enclos de leurs meurs², etc.

Pasteurs de la Ferté
 Eussent fait leur hommaige,
 De cueur bien affecté,
 De beurre et fourmaige³.
 Oyseaux de tout plumaige
 Pour vray eussent finez;
 Mays en peu de langaige.
 Se fussent mutinez, etc.

Pastoureaux de Lassay
 Et toutes adventures
 Eussent fait leur essay
 D'apporter des geniebvres,
 Pour faire couvertures,
 Roumarins et genetz
 Ou du lait de leurs chevres
 Caudelée et binetz, etc.

Les pasteurs de Goron
 Et de tout le bas Maine
 Eussent en leur giron
 Porté gaiche d'aveine
 Et donné pour estraine
 Galettes et tourteaux,
 D'affection humaine
 Poulaines et piaux, etc.

Pastoureaux de Sillé,
 Sans avoir fait grands mynes
 Ni s'estre conseillé,
 Eussent porté des sentines
 Des plus meures et fines,

1. Groseille. — 2. Murs. — 3. Fromages.

C'est un cas bien certain,
En disant ses matines
Avec ung desertain, etc.

Quant fu[r]ent tous au lieu
Venuz par voye et trace
Pour veoir le filz de Dieu
Et la mere de grâce,
Tous l'eussent en la place
Prié dévotement
De veoir sa claire face
Au jour du jugement, etc.

Au son de sainte église
Nous, nous, nous irons,
En suivant la guise
Nau, nau, chanterons.

AMEN.

(*Les Noël's de Samson Bedouin, 1874.*)

PIERRE DE RONSARD

(1524-1585)

Nous ne lui consacrerons ici que quelques lignes, essentielles, certains détails de sa vie, encore mal connue, prêtant à de stériles controverses¹.

Pierre de Ronsard naquit dans la nuit du samedi au dimanche, le 2 de septembre 1524, au château de la Possonnière, sur le territoire du village de Couture, à sept lieues de Vendôme, dans le bas pays vendômois.

Il descendait d'une antique maison de Roumanie, venue se fixer en France sous Philippe de Valois. Son père, Loys de Ronsard, était maître d'hôtel et chevalier de son ordre. Sa mère se nommait Jeanne de Chaudrier; elle appartenait à une famille qui tenait à celles du Bouchage, de la Trimouille et de Rouaux. Après un court séjour au collège de Navarre, Ronsard entra au service des princes, fit partie de la suite du dauphin François, puis, à la mort de ce dernier, de celle de Charles, duc d'Orléans. Il pérégrina deux années en Ecosse et faillit périr dans un naufrage. De retour en France, mis « hors de page » par son maître, il accompagna Lazare de Baïf à l'assemblée de Hagnenau, se lia, par la suite, avec quelques hommes de son âge et de son goût, prit les leçons de Dorat, au Collège Coqueret, et contribua à former l'illustre groupement de poètes connu depuis sous le nom de la Pléiade. On sait le reste. Atteint d'une surdité précoce, Ronsard abandonna la carrière diplomatique, à laquelle les siens l'avaient destiné, et se consacra tout entier aux Muses. Protégé des Valois, et en particulier de Charles IX, lequel l'avait pris en grande affection, il dut à la munificence

1. En effet, quoique nous rendions hommage au zèle éclairé de plusieurs érudits, il nous faut constater que la biographie du poète offre bon nombre de points obscurs et demeure inachevée. Nous ne saurions souscrire ici aux contradictions et aux opinions tendancieuses, pour dire le mot propre, qu'on trouve dans les compilations incorrectes qu'un sot et venimeux pédant, M. Paul Laumonier, a consacrées au maître de la Pléiade.

royale de fortes pensions et des bénéfices, tels ceux de l'abbaye de Bellozanne, de Beaulieu et de Croixval. Aucun poète, non seulement de son siècle, mais de tous les temps, ne fut plus admiré, plus loué que lui, ce qui n'empêcha pas son nom de subir ensuite une disgrâce deux fois séculaire. Il s'éteignit en son prieuré de Saint-Cosme, le 27 décembre 1585. Henri III honora sa mémoire, d'un service solennel, deux mois après sa mort, et le cardinal du Perron fit son panégyrique. On a tout dit de son amour du pays natal et de son génie des choses rustiques. Bien que l'on ait oublié les vers où il célébra les sites de sa province, son souvenir est resté populaire en Vendômois.

D'après le portrait que font de lui ses contemporains, Ronsard eut « la taille haute, le visage noble, le front large, les yeux vifs, le nez aquilin, la barbe et les cheveux châtain clair, frisés naturellement. La grâce de son extérieur faisait sentir une âme généreuse, un esprit ardent, éclairé d'une céleste lumière¹.

« Sa conversation, écrit Claude Binet (*Vie de P. de Ronsard*, 1597), estoit fort facile avec ceux qu'il aimoit, mais il aimoit surtout les hommes studieux, vertueux et de nette conscience, et qui estoient libres, ouverts et simples, sans fiction et affecterie courtesane, comme aussi luy-mesme avoit tousjours désiré d'estre tel, pouvant dire hardiment que ses mœurs, sa face et ses escrits portoient tousjours je ne seay quoy de noble au front, et en toutes ses actions on voyoit paroistre les effets d'un vray gentilhomme françois, au reste liberal et magnifique en la despense des biens qu'il avoit...

« Sa demeure ordinaire estoit ou à Saint-Cosme, lieu fort plaisant et comme l'œillet de la Touraine, jardin de France, ou à Bourgneil, à cause du deduit de la chasse auquel il s'exerçoit volontiers, et où pour cet exercice il faisoit nourrir des chiens que le feu roy Charles luy avoit donnez, ensemble un faulcon et un tiercelet d'atour; comme aussi à Croix-Val, recherchant ores la solitude de la forest de Gastine, ores les rives du Loir et la belle fontaine Bellerie ou celle d'Helene, où bien souvent seul, mais tousjours en la compagnie des Muses, il s'egaroit pour rassembler les belles inventions... »

Prosper Blanchemain a donné une bibliographie succincte de l'œuvre de Ronsard. Bien qu'elle soit incomplète, nous y renvoyons le lecteur, nous contentant d'indiquer les principales éditions collectives de cet auteur. On en compte une vingtaine. Elles offrent parfois entre elles de si grandes différences de texte, le poète remaniant et recomposant sans cesse ses vers, qu'il faut les connaître toutes pour bien apprécier l'immense

1. P. Blanchemain, *Etude sur la vie de P. de Ronsard*.

génie de Ronsard. La première, la plus agréable. à notre sens, car elle renferme bon nombre de témoignages de jeunesse de l'auteur qu'on ne retrouvera plus dans les recueils suivants, parut à Paris, chez Gabriel Buon, en 1560, 4 volumes in-12. D'autres virent le jour chez le même éditeur, en 1567, 6 vol. in-4°; en 1571, en 1572, en 1573, 6 parties in-16, et en 1578, 7 tomes in-16. Enfin en 1584, le même Gabriel Buon en donna une septième : *Les Œuvres... revues et corrigées et augmentées par l'auteur, etc.*, un superbe in-folio, orné de portraits gravés sur bois. Cette édition, la plus belle de toutes celles qui furent faites, est aussi l'une des plus précieuses, car elle est l'expression même de la dernière pensée de Ronsard, lequel, nous l'avons dit, mourut en 1585. Citons maintenant les éditions posthumes et les réimpressions réalisées jusqu'à ce jour : *Les Œuvres de P. de Ronsard, gentilhomme Vandosmois, prince des poètes françois*, revues et augm. Paris, G. Buon, 1587, 10 parties, in-12; *Les Œuvres, etc.* Lyon, Th. Soubron, 1592, 10 parties, in-12; *Les mêmes.* Paris, Vve Gabr. Buon, 1597; Paris, Nicolas Buon, 1604; Paris, Nicolas Buon ou Barthélemy Macé, 1609, in-fol.; *Les mêmes.* Paris, N. Buon, 1609, 10 parties, in-12; *Les mêmes.* Paris, N. Buon et Barthélemy Macé, 1617, 11 parties, in-12; *Les mêmes.* Paris, N. Buon, 1623, 2 vol. in-fol.; *Les mêmes.* Paris, Hesnault et Samuel Thiboust, 1629-1630, 10 tomes en 5 vol., in-12; *Œuvres complètes de P. de Ronsard*, nouv. éd. publiée sur les textes les plus anciens avec les var. et les notes de Prosper Blanchemain. Paris, Jannet, 1857-1867, 8 vol. in-12 (réimpr. en partie sur l'éd. de 1560); *Œuvres complètes, etc.*, éd. publiée par Ch. Marty-Laveaux (Collect. de la *Pléiade*). Paris, A. Lemerre, 1887-1893, 6 vol. in-8° (réimpr. de l'éd. de 1584).

Ajoutons, en outre, quelques réimpressions partielles : *Œuvres choisies de Ronsard*, avec notice par Sainte-Beuve. Paris, Sautetet, 1828, 2 vol. in-8°; *Œuvres choisies*, notice biogr. par L. Jacob. Paris, Delloye, 1841, in-12; *Poésies de Ronsard*, précédées de sa vie et accomp. de notes explicat. par Amb. Firmin-Didot et A. Noël. Paris, Didot, s. d., 2 vol. in-18; *Œuvres inédites de P. de Ronsard, etc.*, rec. et publiées par Prosper Blanchemain. Paris, Aubry, 1855, in-12; *Œuvres choisies... avec notice, notes et comment.* par C.-A. Sainte-Beuve, nouv. éd. revue et augm. par L. Molaud. Paris, Garnier fr., 1879, in-8°; *Poésies choisies, etc.*, publiées par L. Becq de Fouquières. Paris, Charpentier, 1885, in-18; *Lioret de Folastris*, publié sur l'éd. orig. de 1553 et augm. d'un choix de pièces d'expression satyrique et gauloise, tirées des éd. orig. avec une notice et des notes par Ad. van Bever (portr. de Ronsard d'après le tableau du Musée de Blois), Paris, Mercure de France, 1907, in-18.

BIBLIOGRAPHIE. — Claude Binet, *La Vie de P. de Ronsard*

éd. critique publiée par M^{lle} Hélène M. Evers, Bryn Mawr College Monographs. Philadelphie, John C. Winston Co., 1905, in-8°. — G. Colletet, *Vie de Ronsard*, publiée d'après le ms. de la Bibl. du Louvre, par Prosper Blanchemain, éd. des *Œuvres inédites de P. de R.* Paris, Aubry, 1855, in-12). — A. de Rochambeau, *La Famille de Ronsard*. Paris, Franck, 1868, in-8°. — Prosper Blanchemain, *Etude sur la Vie de P. Ronsard... suivie d'une Bibliographie*, éd. des *Œuvres complètes de P. de R.*, t. VIII, Paris, Franck, 1867, in-12. — A. Hallays, *En Flânant*. Paris, 1903, in-16 (Cf. *Au pays de R.*). — Abbé L. Froger, *Nouv. Recherches sur la famille de Ronsard*, *Revue hist. et arch. du Maine*, t. XV, 1884. — E. Nouel, *Dates de la naissance et de la mort de Ronsard*. *Bullet. de la Soc. Archéol. du Vendômois*, t. XXV, p. 58. — Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au seizième siècle*. Paris, 1828, in-8°. — L. Mellerio, *Lexique de Ronsard*. Paris, Plon, 1895, in-16. — Henri Longnon, *La Cassandre de P. de Ronsard*. Besançon, impr. Jacquin, 1902, in-8°; *P. de Ronsard, essai de biogr. ; les ancêtres, la jeunesse*. Paris, Champion, 1912, in-18. — R. Vincent, *Ronsard à Saint-Côme*. *Bullet. de la Soc. Arch. de Touraine*, 1899. — L. Chollet, *Le Prieuré de Saint-Côme*. *Le Mois littér.*, nov. 1902. — Pierre Dufay, *Ronsard et le Prieuré de Croix-Val*. *Le Jardin de la France (Blois)*, nov. 1908, Henri Longnon, etc., etc.

ÉLÉGIE CONTRE LES BUCHERONS DE LA FOREST DE GASTINE

Quiconque aura premier la main embesognée
A te couper, Forest, d'une dure congnee,
Qu'il puisse s'enferrer de son propre baston,
Et sente en l'estomac la faim d'Erisichton,
Qui coupa de Cerès le chesne venerable,
Et qui, gourmand de tout, de tout insatiable,
Les bœufs et les moutons de sa mère esgorgea,
Puis pressé de la faim soy mesme se mangea;
Ainsi puisse engloutir ses rentes et sa terre,
Et se devore apres par les dents de la guerre.

Qu'il puisse, pour venger le sang de nos forests
Tousjours nouveaux emprunts sur nouveaux interests
Devoir à l'usurier, et qu'enfin il consomme
Tout son bien à payer la principale somme.

Que tousjours sans repos ne face en son cerveau
 Que tramer pour-neant quelque dessein nouveau,
 Porté d'impatience et de fureur diverse,
 Et de mauvais conseil qui les hommes renverse.

Escoute, Bucheron, arreste un peu le bras ;
 Ce ne sont pas des bois que tu jettes à bas ;
 Ne vois-tu pas le sang lequel degoute à force
 Des Nymphes qui vivoient dessous la dure escorce ?
 Sacrilege meurdrier, si on pend un voleur
 Pour piller un butin de bien peu de valeur,
 Combien de feux, de fers, de morts et de detresses
 Merites-tu, meschant, pour tuer nos Deesses ?

Forest, haute maison des oiseaux bocagers !
 Plus le Cerf solitaire et les Chevreuls legers
 Ne paistront sous ton ombre, et ta verte criniere
 Plus du Soleil d'Esté ne rompra la lumiere.

Plus l'amoureux Pasteur sus un tronc adossé,
 Enfant son flageolet à quatre trous persé,
 Son mastin à ses pieds, à son flanc la houlette,
 Ne dira plus l'ardeur de sa belle Janette ;
 Tout deviendra muet, Echo sera sans vois ;
 Tu deviendras campagne, et, en lieu de tes bois,
 Dont l'ombrage incertain lentement se remue,
 Tu sentiras le soc, le coutre et la charrue ;
 Tu perdras le silence, et haletans d'effroy
 Ny Satyres ni Pans ne viendront plus chez toy.

Adieu, vieille Forest, le jouet de Zephyre,
 Où premier j'accorday les langues de ma Lyre,
 Où premier j'entendis les fleches resonner
 D'Apollon, qui me vint tout le cœur estonner ;
 Où premier, admirant la belle Calliope,
 Je devins amoureux de sa neuvaine trope,
 Quand sa main sur le front cent roses me jetta,
 Et de son propre laict Euterpe m'allaita.

Adieu, vieille Forest, adieu, testes sacrées,
 De tableaux et de fleurs autrefois honorées,
 Maintenant le desdain des passans alterez,
 Qui, bruslez en l'esté des rayons etherez,

Sans plus trouver le frais de tes douces verdure,
Accusent tes meurtriers et leur disent injures.

Adieu, chesnes, couronne aux vaillans citoyens,
Arbres de Jupiter, germes Dodonéens,
Qui premiers aux humains donnastes à repaistre;
Peuples vrayment ingrats, qui n'ont secu recognoistre
Les biens receus de vous, peuples vrayment grossiers,
De massacrer ainsi leurs peres nourriciers.

Que l'homme est malheureux qui au monde se fie!
O Dieux, que veritable est la Philosophie,
Qui dit que toute chose à la fin perira,
Et qu'en changeant de forme une autre vestira!

De Tempé la valée un jour sera montagne,
Et la cyme d'Athos une large campagne;
Neptune quelquefois de blé sera convert;
La matiere demeure et la forme se perd.

ODE AU FLEUVE DU LOIR

Loir, dont le cours heureux distille
Au sein d'un pays si fertile,
Fay bruire mon renom
D'un grand son en tes rives,
Qui se doivent voir vives
Par l'honneur de mon nom.
Ainsi Tethys te puisse aimer
Plus que nul qui entre en la mer.

Car, si la Muse m'est prospere,
Fameux comme Amphryse, j'espere
Te faire un jour nombrer
Aux rangs des eaux qu'on prise,
Et que la Grece apprise
A daigné celebrer,
Pour estre le fleuve eternel
Qui baignes mon nid paternel.

Là donc d'un autre bruit resonne
Le bruit que ma Muse te donne.
Tu voirras desormais

Par moy ton onde fiere
 S'enfler par ta riviere,
 Qui ne mourra jamais,
 Resonant avec un grand son
 L'honneur de moi, ton nourrisson.

Loir, de qui la bonté ne cede
 Au Nil qui l'Egypte possede,
 Pour le loyer d'avoir
 (Eternisant ta gloire
 De durable memoire)
 Fait si bien mon devoir,
 Quand j'auray mon âge accompli
 Enseveli d'un long oubli,

Si quelque pelerin arrive
 Auprès de ta parlante rive,
 Dis-luy à haute vois
 Que ma Muse premiere
 Apporta la lumiere
 De Grece en Vendomois;
 Dy-lui ma race et mes ayeux,
 Et le sçavoir que j'eus des cieux;

Dy-leur que moy, d'affaire vuide,
 Ayant tes filles pour ma guide,
 A tes bords j'encorday
 Sur la lyre ces odes
 Et aux françoises modes
 Premier les accorday;‡
 Dis-luy ma Cassandre, et ces vers
 Qu'à ton bord je chante à l'envers.

ODE

Si tost, ma doucette Ysabeau,
 Que l'aube, à tes yeux ressemblable,
 Aura chassé hors de l'estable
 Parmi les champs notre troupeau,
 Au marcher porter il me faut
 (Ma mere Jeanne m'y envoie)

Nostre grand cochon et nostre oye,
Qui le matin crioit si haut.

Tu veux que j'achette pour toy
Une ceinture verdelette
Et une bague joliette
Pour en orner ton petit doy.

Tu veux l'épinglier de velours
Et une bourse toute telle
Qu'à Toinon la sœur de Michelle,
Qui vient aux champs avecque nous.

Bien, à mon retour du marché
Tu les auras, pourveu, bergere,
Qu'au premier somme de ta mere,
Quand le mastin sera couché

Tu viennes querir tes presents
Dessous la coudre où je t'attends.
Tu sçais où elle est, mignonette,
Mais viens, mon cœur, toute seulette.

Œuvres complètes de P. de Ronsard,
éd. Blanchemain, t. II et IV.)

JACQUES TAHUREAU

(1527-1555)

Celui-ci était du Maine. Il se nommait Jacques Tahureau, sieur de la Chevalerie. Le Mans l'avait vu naître en 1527, issu d'un lieutenant général de la province et de Marie Tiercelin, son épouse. Par son aïeule maternelle, il descendait de la famille Du Guesclin. Sa destinée fut courte, mais bien remplie. Après avoir fait de solides études à l'Université d'Angers, il embrassa la carrière des armes, s'en fut guerroyer en Italie et ne revint en France que pour délaisser la cuirasse et l'épée. Aussi bien rapportait-il d'outre-mont, en dépit de toute foi guerrière, d'abondants souvenirs et ce culte des lettres qui fit sa gloire. A Rome, il avait connu Joachim du Bellay et Olivier de Magny. Dès son retour, il se lia avec Jodelle, la Péruse, Nicolas Denizot, Pierre Paschal et vingt autres nourrissons des Muses. Ronsard l'accueillit, tel un fils d'Apollon, et Antoine de Baïf sollicita son amitié. L'amour fournit un aliment à ses premières rimes. Il s'éprit d'une jeune Tourangelle qu'on croit avoir été la sœur de la *Francine* de Baïf et la célébra sous les traits de l'*Admirée*. Plus tard il se maria, et l'année même de son union, mourut, non point épuisé d'amour, mais prématurément emporté par une affection de poitrine. Il avait vingt-huit ans à peine. Ses poésies, publiées à Poitiers en 1554 et réimprimées à Paris en 1574¹, contiennent quelques pièces dignes de figurer dans une anthologie de poètes du terroir. Il a célébré les rives de la Sarthe, les bois, les monts et les prés de son « pays du Maine » avec une touchante émotion. Sa pensée est noble et élevée, son vers a de la grâce et cette facilité qui fait les véritables poètes. On lui doit, en outre, un recueil de dialogues plaisants et satiriques, maintes fois réédité.

1. *Les Premières Poésies de Jacques Tahureau dédiées à Monseigneur le Rever. Cardinal de Guyse. Sonnets, Odes et Mignardises amoureuses de l'Admirée.* A Poitiers, chez les de Marnefz et Bouchetz frères, 1554, 2 parties, in-8°. *Les Poésies de Jacques Tahureau mises toutes ensemble.* Paris, l'Angelier, 1574, in-8°.

En 1868, en 1869 et en 1870, Prosper Blanchemain a donné d'excellentes réimpressions de ses poésies. Il les a fait suivre d'une substantielle notice et de courtes notes bibliographiques auxquelles il faut avoir recours pour dresser la liste des productions de Jacques Tahureau. Voyez : *Sonnets, Odes et Mignardises amoureuses de l'Admirée*, etc. Genève, J. Gay, 1868, in-12 ; *Les Premières Poesies de Jaques (sic) Tahureau*, etc. Genève, J. Gay, 1869, in-12 ; *Poesies de Jacques Tahureau, publiées par Prosper Blanchemain*. Paris, libr. des Bibliophiles, 1870, 2 vol. in-12.

BIBLIOGRAPHIE. — Outre les notices et notes de Pr. Blanchemain, citées plus haut, on consultera utilement sur Tahureau : H. Chardon, *La Vie de J. Tahureau*. Rev. histor. et arch. du Maine, 1884.

SONNETS :

I

Vien t'en, Baïf, vien t'en avecques moy,
 Delaisse là ton rivage de Seine,
 Viens t'égayer près la Sarte du Meine
 Qui va bruyant lentement mon emoy.

Tu me verras soudain tapir tout coy
 Dedans un antre ou près d'une fontaine,
 Et puis, traçant une roche hautaine,
 Grimper amont de maint accrochant doy.

Tu me verras souvent la couleur pâle
 Tost se ternir, tost retourner égale
 A la clère aube empourprant son vermeil.

Tu me verras d'asseurée inconstance,
 En carolant¹ par l'amoureuse dance,
 Sonner des vers d'un haut air nompareil.

II

Ce n'est plus toy, ma Sarte, qui te plains
 Avecques moy, aux soupirs de ma peine,

1. Dansant.

Ne qui m'entends, pour ma fière inhumaine,
Jeter en vain sanglots et tristes plaincts;

J'ay delaissé les bois, les monts et plains;
Prez et rochers de ma terre du Meine,
Pour esmouvoir à pitié de la Seine
Les flots roulans, jà de mes larmes pleins.

Desjà, desjà les nimphes les plus belles
De ces lieux cy sentent les estincelles,
Qui par milliers bluettent soubs ma voix.

O ciel heureux! ô trop heureuse terre!
Si du lien qui esclave m'enserre
Me deslacer quelquefois tu pouvois!

(*Poésies de J. Tahureau*, publiées
par Prosper Blanchemain.)

REMY BELLEAU

(1528?-1577)

Celui que Ronsard surnomma le peintre de la nature, et qui le fut effectivement, non parce qu'il célébra les pierres précieuses, mais parce que son œuvre est riche d'images et de tableaux champêtres, Remy Belleau naquit à Nogent-le-Rotrou, dans le pays du Perche, vers l'année 1528. Très jeune, il fut attaché à René de Lorraine, marquis d'Elbeuf, général des galères, et fit avec lui l'expédition de Naples, en 1557. Par la suite, ce seigneur le chargea de l'éducation de son fils, Charles de Lorraine, qui devint duc d'Elbeuf et prit le titre de grand écuyer de France. Remy Belleau passa heureusement sa vie dans la maison de ses protecteurs et mourut à Paris en 1577. On raconte que ses amis portèrent son corps sur leurs épaules jusqu'à l'église des Grands-Augustins, où il fut inhumé le 6 mars de la même année.

On lisait, autrefois, dans le chœur de cette église, son épitaphe en latin, suivie de ces vers, composés par Ronsard :

Ne taillez, mains industrieuses,
Des pierres pour couvrir Belleau :
Lui-même a bâti son tombeau
Dedans ses pierres précieuses.

Aussi bien avait-il été non seulement le familier du maître de la Pléiade, mais l'un des plus purs ornements de son siècle.

Ses œuvres principales sont des *Bergeries*¹, des *Odes originales*, ou traduites du grec d'Anacréon, des pièces sur divers sujets sacrés et profanes, et une comédie intitulée *La Reconnue*. Elles furent réunies, après sa mort, et publiées à Paris, chez Mamert Patisson, en 1578, 2 vol. in-12. On les réimprima plusieurs fois. Voyez : *Les Œuvres poétiques, etc., revues et corrigées en cette dernière impression*, Paris, Mamert Patisson, 1585 ; Lyon,

1. Elles parurent tout d'abord sous ce titre : *La Bergerie de Remy Belleau* à Paris, pour Gilles Gilles, en 1563, petit in-8°, et en 1572, in-8°.

Th. Soubron, 1592, et Ronen, Claude Le Villain, 1604, 2 vol. in-12; *Œuvres complètes de Remy Belleau, nouv. éd. publiée d'après les textes primitifs. avec variantes et notes par A. Gouverneur.* Paris, Franck, 1867, 3 vol. in-12; *Œuvres poétiques de R. Belleau. avec une notice biogr. et des notes par Ch. Marty-Laveaux.* Paris, Lemerre, 1878, 2 vol. in-8°; *Les Amours et Nouveaux Eschanges des Pierres précieuses, suivis d'autres poésies du même auteur, publiés sur les éd. origin. et augm. de pièces rares ou inédites, avec une notice de l'abbé Goujet et des notes par Ad. van Bever.* Paris, Sansot, 1909, in-18.

C'était plus qu'il n'en fallait pour entretenir la mémoire de ce gentil rimeur.

Le style de Remy Belleau, avons-nous écrit déjà, est d'un charmant éclat et d'une grâce presque toujours égale. Ce poète ne connut ni la force, ni les violentes passions, mais il exprima, avec succès, les sentiments délicats, et mieux qu'aucun écrivain de son temps il sut peindre les paysages de sa province.

BIBLIOGRAPHIE. — Abbé Goujet, *Notice sur Remy Belleau*, extraite de la *Bibliothèque française* de cet auteur et réimpr. avec des notes et des additions, en tête de l'éd. des *Amours et Nouveaux Eschanges des Pierres précieuses* (1909). — Guillaume Colletet, *Vie de R. Belleau*, publiée au début du tome 1^{er} des *Œuvres complètes du poète*, éd. de 1867. — Ch. Marty-Laveaux, *Notice biographique* (éd. des *Œuvres poétiques de R. Belleau*, 1878, t. 1^{er}). — *Livre d'Or de R. Belleau*, Nogent-le-Rotrou, libr. Vve Gouhier-Delouche, 1901, in-8°.

AVRIL

Avril, l'honneur et des bois
 Et des mois :
 Avril, la douce esperance
 Des fruicts qui sous le coton
 Du bouton
 Nourrissent leur jeune enfance.
 Avril, l'honneur des prez verds,
 Jaunes, pers,
 Qui d'une humeur bigarrée
 Emaillant de mille fleurs
 De couleurs,
 Leur parure diaprée.

Avril, l'honneur des soupirs
 Des Zephyrs,
 Qui sous le vent de leur aelle
 Dressent encore es forests
 Des doux rets
 Pour ravir Flore la belle.
 Avril, c'est ta douce main,
 Qui du sein
 De la nature desserre
 Une moisson de senteurs
 Et de fleurs
 Embasant l'Air et la Terre.
 Avril, l'honneur verdissant,
 Florissant
 Sur les tresses blondelettes
 De ma Dame, et de son sein,
 Toujours plein
 De mille et mille fleurettes.
 Avril, la grace, et le ris
 De Cypris,
 Le flair et la douce haleine;
 Avril, le parfum des Dieux,
 Qui des Cieux
 Sentent l'odeur de la plaine.
 C'est toy courtois et gentil,
 Qui d'exil
 Retires ces passageres,
 Ces arrondelles qui vont
 Et qui sont
 Du printemps les messageres.
 L'aubespine et l'aiglantin,
 Et le thym,
 L'œillet, le lis et les roses
 En ceste belle saison,
 A foison,
 Monstrent leurs robes écloses.
 Le gentil rossignolet
 Doucelet,
 Decoupe dessous l'ombrage

Mille fredons babillars
Fretillars
Au doux chant de son ramage.
C'est à ton heureux retour
Que l'amour
Souffle à doucettes haleïnes,
Un feu croupi et couvert,
Que l'hyver
Receloit dedans nos veines.
Tu vois en ce temps nouveau
L'essaim beau
De ces pillardes avettes
Volleter de fleur en fleur,
Pour l'odeur
Qu'ils mussent en leurs cuissettes.
May vantera ses fraîcheurs.
Ses fruicts meurs,
En sa féconde rosée
La manne et le sucre doux,
Le miel roux,
Dont la grace est arrosée.
Mais moy je donne ma voix
A ce mois
Qui prends le surnom de celle
Qui de l'escumeuse mer
Veit germer
La naissance maternelle.

*La Bergerie (Œuvres poétiques
de Remy Belleau, 1909).*

JEAN DE LA TAILLE

(?-1611)

Jean de la Taille naquit au village de Bondaroy¹, près de Pithiviers, dans la première moitié du xvi^e siècle. Sa famille tenait en Beauce un rang honorable. Il vint à Paris, avec son frère Jacques, plus jeune que lui de deux années, fit de bonnes études et s'adonna aux belles-lettres. Après la mort de Jacques, enlevé en 1562, par la peste, il prit du service et combattit successivement à Dreux et à Arnay-le-Duc, sous le prince Henri de Navarre. On assure qu'il fut blessé à cette dernière affaire et que, par la suite, il se retira dans sa province. Il mourut fort âgé, en 1611, laissant plusieurs tragédies dont la plus connue est *Saül*, des comédies, *Les Corivaux*, *Le Négromant* (cette dernière traduite de l'Arioste), etc., un petit poème satirique, *Le Courtisan retiré*, une sorte de blason des pierres précieuses, enfin des poésies diverses, élégies, odelettes, stances et chansons, recueillis avec les ouvrages de son frère, et publiés en deux volumes, sous les titres suivants : *Saül le furieux*, etc., plus une Remontrance faicte pour le roy Charles IX... avec Hymnes, Cartels, Epitaphes, Anagrammatismes et autres œuvres, etc., Paris, F. Morel, 1572, in-8°; *La Famine, ou les Gabéonites, ensemble plusieurs autres œuvres poetiques*, etc., ibid., 1574, in-8°. Les *Œuvres de Jean de la Taille* ont été réimprimées, avec une préface et des notes, par René de Maulde. Paris, Willem, 1879-1882, 4 vol. in-12.

Jean de la Taille avait épousé Charlotte du Mollin, fille d'Antoine, chevalier, seigneur de Rouville, près Malesherbes. Il en eut plusieurs enfants.

BIBLIOGRAPHIE. — Merlet, *Notice sur les poètes beaucerons*. — René de Maulde, *Préface et Documents inédits*, éd. des *Œuvres de J. de la Taille*, t. 1^{er}. — Bagenault de Puchesse, *Jean et Jacques de la Taille*, Orléans, 1889.

1. « Bondaroy, le manoir paternel de Jean de la Taille, dont une partie subsiste encore, a écrit R. de Maulde, se trouve dans une sorte de vallée verdoyante où serpente un cours d'eau nommé l'Œuf, qui vient de la ville de Pithiviers. »

LE BLASON DE LA ROSE

A DAMOYSELLE ROSE, COUSINE DE L'AUTEUR

Aux uns plaist l'azur d'une fleur,
 Aux autres une autre couleur :
 L'un du lys, de la violette,
 L'autre blasonne de l'œillet
 Les beautez ou d'autre fleurette
 L'odeur ou le teint vermeillet :
 A moy sur toute fleur déclose
 Plaist l'odeur de la belle Rose.

J'ayme à chanter de ceste fleur
 Le teint vermeil et la valeur,
 Dont Venus se pare et l'Aurore,
 De ceste fleur qui a le nom
 D'une que j'ayme et que j'honore.
 Et dont l'honneur ne sent moins bon :
 J'ayme sur toute fleur déclose
 A chanter l'honneur de la Rose.

La Rose est des fleurs tout l'honneur,
 Qui en grace et divine odeur
 Toutes les belles fleurs surpasse,
 Et qui ne doit au soir flestrir
 Comme une autre fleur qui se passe,
 Mais en honneur tousjours fleurir :
 J'ayme sur toute fleur déclose
 A chanter l'honneur de la Rose.

Elle ne deffend à aucun
 Ny sa veue ny son parfum,
 Mais si de façon indiscrete
 On la vouloit prendre ou toucher,
 C'est lors que sa peinture aigrette
 Monstre qu'on n'en doit approcher :
 J'ayme sur toute fleur déclose
 A chanter l'honneur de la Rose.

(*Œuvres de Jean de la Taille,*
 éd. R. de Maulde, t. II.)

PHILIPPE DESPORTES

(1546-1606)

« Dans un temps où il n'y eut guère de place que pour une servile imitation de Ronsard, écrit H. La Maynardière, Philippe Desportes trouva le moyen d'être personnel. Sa poésie, qui a sur celle de la Pléiade l'avantage d'être naturelle, et partant dépourvue des néologismes qui compromirent la beauté de cette dernière, inaugure un genre nouveau. Tout italianisme mis à part, son art correct servit à Malherbe, et l'on a lieu de s'étonner que le bonhomme normand, convive de l'abbé de Tyron, préférât un jour son potage à ses psaumes. Sans Desportes, l'évolution de Malherbe eût peut-être été incomplète.

« A la fin du xvi^e siècle, il y a deux courants : l'un, gréco-latin, entraîne les derniers élèves de Ronsard ; l'autre, capricieusement attardé aux rives italiennes, séduit les esprits novateurs par le charme des paysages qu'il reflète et par le rythme de ses eaux. Desportes, pour ne point suivre le premier, conduisit le second. Avant que Malherbe vint, et fût sacré poète officiel, il avait épuisé sur le luth les chants tantôt sacrés, tantôt profanes, où s'étaient complu son imagination et sa mélancolie aristocratiques. »

Il était né en 1546, à Chartres. Son père Philippe Desportes et sa mère Marie Egdeline, unis légalement, appartenaient à la petite bourgeoisie¹. Les ressources des siens étaient médiocres, et rien, sinon sa vive intelligence et la souplesse de son caractère, ne le prédisposait à connaître l'éclat d'une grande destinée. Il débuta jeune, chez un procureur dont il séduisit la femme. Tallemant, qui rapporte tout au long son aventure, raconte qu'il fut congédié avec si peu de cérémonie qu'il ne se

1. D'après une tradition conservée dans une famille bretonne, son père était un « enfant de l'amour et du hasard ». Cela ne l'empêcha pas d'honorer son état, et, grâce à une modeste aisance, de faire donner une excellente éducation à ses deux fils, bien qu'il fût pourvu, en outre, de six filles. L'une d'elles, Simone Desportes, épousa un échevin de Chartres et fut la mère de Mathurin Régnier.

flatta pas de faire connaître à sa famille les suites de sa bonne fortune.

Il erra pendant quelque temps à travers la France, et l'espoir qu'il eut de glaner un emploi à la Cour lui fit trouver sa voie. Il devint secrétaire de l'évêque du Puy, et ce fut là l'origine de son crédit. Il voyagea et acquit de multiples connaissances. Son goût des belles-lettres se forma en même temps qu'il prit les airs de la haute société. D'humeur égale, complaisant pour les grands, affable pour les humbles, il trouva des appuis où d'autres n'auraient rencontré que des compétiteurs. Personne ne se plaignit jamais de sa réussite, et quand il eut gagné successivement les bonnes grâces de Charles IX et de Henri III, il fut sans doute le seul à s'étonner de sa soudaine omnipotence.

Quoiqu'il n'ait pas pris les ordres, il obtint les abbayes de Tiron, des Vaux-de-Cernay, de Josaphat et enfin de Bonport en Normandie, la plus riche de toutes. Aussi fut-il l'abbé le mieux pourvu de France, et l'on comprend qu'après la mort de Henri III, ce protégé des Valois ne se soit pas rallié tout de suite au panache blanc du prince de Navarre.

Obligé de fuir Bonport à l'approche du Béarnais, il quitta la crose et aida Villars à défendre Rouen. La ville résista désespérément à tous les assauts et ne céda que librement, lorsque Henri vit toute la France reconnaître son pouvoir et se fut engagé à rendre à M. de Tiron ses bénéfices. Desportes ne survécut d'ailleurs pas longtemps à cette victoire sur son nouveau maître. Il s'éteignit le 5 octobre 1606, dans son abbaye de Bonport, laissant une grande réputation de droiture et de bonté que n'avaient obscurcie ni son indulgence excessive pour les excès des Valois, ni la frivolité de son génie.

Ses œuvres, publiées pour la première fois en 1573¹ et maintes fois réimprimées, à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle, ont fait l'objet d'une édition assez récente, précédée d'une introduction et accompagnée de notes par Alfred Michiels (*Œuvres de Philippe Desportes*, Paris, A. Delahays, 1858, in-12).

On a dit avant nous, son goût pour la nature qui l'élève au-dessus de la plupart de ses contemporains. A célébrer les bois et les champs, à dire le charme de la vie rustique, il a trouvé des accents nouveaux, une simplicité de langage à laquelle ne nous avaient pas accoutumés les poètes de son temps, surtout ceux de la Pléiade. On trouve dans ses œuvres des images

1. *Les Premières Œuvres de Philippe Desportes*. Paris, Robert Estienne, 1573, in-4^o. Voyez de plus : *Les Premières Œuvres*, etc. Paris, Mamert Patisson, 1577, in-12; Paris, F. Le Mangnier, 1585, in-12; Paris, Mamert Patisson, 1600, in-12; Rouen, R. du Petit-Val, 1607; *Les Œuvres*, etc., *ibid.*, 1611, in-12.

empruntées au cours des saisons, aux différents travaux de la terre; des tableaux ou même des esquisses sur lesquels flotte comme une lumière d'or, selon l'expression d'un critique; enfin le charme éternel de la vérité. On connaît les admirables strophes qui débutent par ce vers :

Si je ne loge en ces maisons dorées...

Dans une autre pièce intitulée *Discours*, et qu'on peut lire parmi ses *Bergeries*, Desportes s'est fait plus éloquent, plus persuasif encore, en nous révélant l'intimité de ses goûts, sa nostalgie du terroir, son ardent désir de fuir les grands et de revenir à une vie conforme à celle de ses ancêtres.

L'homme de cour, l'abbé renté et titré, le poète de tant de mignardises et de gentillesses à l'italienne, où l'élégance de la forme le dispute à la recherche du sentiment, se plaisait à re-devenir, pour de trop courts instants, hélas! le fils instinctif du pays beauceron. Nous ne devions pas l'oublier.

BIBLIOGRAPHIE. — Abbé Goujet, *Biblioth. franç.*, t. XIV. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*, éd. in-8°, t. 1^{er} et IV. — Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie franç.* — G. Lanson, *Desportes et Bertaut*, *Revue d'Hist. littér. de la Fr.*, 1897, p. 61. — H. Vaganay et J. Vianey, *Un Modèle de Desportes non signalé encore, Pamphilo Sasso*, *Revue d'Hist. littér. de la Fr.*, 1903, p. 277. — Flamini, *Studi d'istoria litteraria*, Livourne, 1895, in-8°. — F. Lachèvre, *Bibliogr. des rec. collectifs*, etc., I et II. — H. La Maynardière, *Poètes chrétiens du XVI^e s.* Paris, 1908, in-18, etc.

CHANSON

O bien heureux qui peut passer sa vie
 Entre les siens, franc de haine et d'envie,
 Parmi les champs, les forests et les bois,
 Loin du tumulte et du bruit populaire;
 Et qui ne vend sa liberté, pour plaire
 Aux passions des princes et des rois!

Il n'a soucy d'une chose incertaine,
 Il ne se paist d'une espérance vaine,
 Nulle faveur ne le va decevant,
 De cent fureurs il n'a l'ame embrasée,
 Et ne maudit sa jeunesse abusée,
 Quand il ne trouve à la fin que du vant.

Il ne fremist quand la mer courroucée
 Enfle ses flots contrairement poussée
 Des vens esmeus soufflans horriblement ;
 Et quand la nuict à son aise il sommeille,
 Une trompette en sursaut ne l'esveille,
 Pour l'envoyer du lict au monument.

L'ambition son courage n'attise,
 D'un fard trompeur son ame il ne deguise.
 Il ne se plaist à violer sa foy,
 Des grands seigneurs l'oreille il n'importune ;
 Mais, en vivant contant de sa fortune,
 Il est sa cour, sa faveur, et son roi.

Je vous rens grace, ô Deïtez sacrées
 Des monts, des eaux, des forests et des préés,
 Qui me privez des pensers soucieux,
 Et qui rendez ma volonté contente,
 Chassant bien loin ma misérable attente
 Et les desirs des cœurs ambitieux !

Dedans mes champs ma pensée est enclose.
 Si mon corps dort, mon esprit se repose ;
 Un soin cruel ne le va devorant.
 Au plus matin la fraischeur me soulage :
 S'il fait trop chaud, je me mets à l'ombrage ;
 Et s'il fait froid, je m'échauffe en courant.

Si je ne loge en ces maisons dorées,
 Au front superbe, aux voûtes peinturées,
 D'azur, d'esmail, et de mille couleurs,
 Mon œil se paist des tresors de la plaine
 Riche d'œillets, de lis, de marjolaine,
 Et du beau teint des printanieres fleurs.

Dans les palais enflez de vaine pompe,
 L'ambition, la faveur qui nous trompe,
 Et les soucis logent communément :
 Dedans nos champs se retirent les Fées,
 Roynes des bois, à tresses decoiffées,
 Les Jeux, l'Amour, et le Contentement.

Ainsi vivant, rien n'est qui ne m'agrée.
 Joy des oiseaux la musique sacrée,
 Quand au matin ils benissent les Cieux ;

Et le doux son des bruyantes fontaines,
 Qui vont coulans de ces roches hautaines
 Pour arrouser nos prez delicieux.

Que de plaisir de voir deux colombelles,
 Bec contre bec, en tremoussant des ailes,
 Mille baisers se donner tour à tour :
 Puis, tout ravi de leur grace naïve,
 Dormir aux frais d'une source d'eau vive,
 Dont le doux bruit semble parler d'Amour!

Que de plaisir de voir sous la nuit brune,
 Quand le Soleil a fait place à la Lune,
 Au fond des bois les Nymphes s'assembler,
 Montrer au vent leur gorge decouverte,
 Danser, sauter, se donner cotte-verte,
 Et sous leur pas tout l'herbage trembler!

Le bal fini, je dresse en haut la veue,
 Pour voir le teint de la Lune cornuë,
 Claire, argentée, et me mets à penser
 Au sort heureux du pasteur de Latmie :
 Lors je souhaite une aussi belle amie:
 Mais je voudrois en veillant l'embrasser.

Ainsi la nuit je contente mon ame.
 Puis quand Phebus de ses rais nous enflame,
 J'essaye encor mille autres jeux nouveaux.
 Diversement mes plaisirs j'entrelasse,
 Ores je pesehe, or' je vais à la chasse,
 Et or' je dresse embuscade aux oyseaux.

Je fay l'amour; mais c'est de telle sorte,
 Que seulement du plaisir j'en rapporte,
 N'engageant point ma chere liberté :
 Et quelques laqs que ce Dieu puisse faire
 Pour m'attraper, quand je m'en veux distraire
 J'ay le pouvoir comme la volonté.

Douces brebis, mes fidelles compagnes,
 Hayes, buissons, forests, prez et montagnes,
 Soyez tesmoins de mon contentement.
 Et vous (ô Dieux!), faites, je vous supplie,
 Que cependant que durera ma vie,
 Je ne connoisse un autre changement!

GUY DE TOURS

(1562 ?-?)

En réalité, il s'appelait Guy, le surnom de Tours qu'il prit en publiant ses vers, et qui lui resta, étant emprunté au lieu où il vit le jour vers 1562. Il était fils de Michel Guy, procureur au siège présidial, qui mourut le 10 février 1592, à l'âge de soixante ans.

Guy de Tours fut estimé comme avocat et recherché comme poète. Sa muse ne s'est guère exercée que sur l'amour; mais comme il a dédié l'un de ses plus longs poèmes aux nymphes tourangelles, il mérite de ne pas être oublié dans notre galerie de gloires provinciales. Ces nymphes, on l'entend fort bien ainsi, ne furent autres que les beautés de son temps et de sa ville. Le poète célébra leurs louanges dans une pièce intitulée *Le Paradis d'amour*, et il n'eut garde d'oublier parmi elles ses maîtresses, son Ente, Anne, Claude et plusieurs autres, auxquelles il consacra de plus une foule de sonnets, de chansons et de petits vers non dépourvus d'imagination, de grâce et de courtoisie.

Ses diverses productions, publiées en 1593, sous ce titre : *Premières Œuvres poétiques et Souspirs amoureux*, etc. (Paris, Nicolas de Louvain, in-12), ont été réimprimées, avec une préface et des notes, par Prosper Blanchemain (Voyez *Premières œuvres et Souspirs amoureux*, etc. Paris, L. Willem, 1879, 2 vol. in-12).

BIBLIOGRAPHIE. — Abbé Gonjet, *Biblioth. française*, t. XIII. — Prosper Blanchemain, Préface à l'édit. des *Premières Œuvres*, etc., 1879, t. I^{er}. (On trouvera, dans cette préface, un long fragment d'une notice consacrée à Guy de Tours, par Guillaume et François Colletet.) — L. Langlois, *Une des amoureuses poétiques de G. de T. : Anne Iléon*. Bulletin de la Soc. archéologique de Tours, 1903.

A SON BOCAGE

O joli Bosquet,
Où toujours babille
D'un mignard caquet
La troupe gentille
Des oiseaux gaillards
Qui d'une aile peinte,
Vollettent sans crainte
Parmi tes feuillards.

N'est-ce un grand déduit
Aux saisons qu'Hercule
Plus âprement luit
En la canicule.
D'avoir sur son œil
Un épais feuillage,
Qui notre visage
Garde du Soleil?

Que jamais des Foudres
Les feux inhumains
N'offensent tes coudres
Plantés de mes mains!
Ni chaleur, ni pluie,
Ni grêle, ni vent,
Fièrement soufflant,
Jamais ne t'ennuie!...

Mais bien sous ton ombre,
Les rossignolets,
Avec un bon nombre
D'autres oiselets,
Volettent sans cesse,
Chantant les beautés
Et les cruautés
D'Anne, ma Déesse!

(*Premières Œuvres... éd. de 1878, I.*)

JACQUES PELETIER

(1547-1582)

Jacques Peletier — dit Peletier du Mans — naquit le 25 juillet 1517 dans cette ville, où son père, successivement syndic, puis bailli de Touvoie, occupait dans la société bourgeoise une situation aisée. Il s'appliqua d'abord à l'étude de la jurisprudence, puis devint, grâce à l'appui du cardinal Jean du Bellay, principal au collège de Bayeux. Par la suite, il exerça la médecine à Bordeaux, à Poitiers, à Lyon, visita l'Italie en 1557, séjourna à Paris, puis voyagea en Suisse et en Savoie, fut nommé principal du collège du Mans à Paris, où il mourut en l'an 1582. Très lié avec la plupart des poètes de son temps. Peletier du Mans qui ne fut pas seulement un grammairien et un poète, mais encore un savant et un mathématicien, a laissé un grand nombre d'ouvrages parmi lesquels nous nous bornerons à citer : *L'Art poétique d'Horace*, trad. en vers français (Paris, 1545, in-8°); *Œuvres poétiques* (ibid., 1547, in-8°); *Dialogues de l'ortographe et prononciation française* (Poitiers, 1550, in-8°); *Art poétique français* (Lyon, 1555, in-8°); *Les Amours des Amours* (ibid., 1555, in-8°); *La Savoie*, poème (Auneui, 1572, in-8°), etc., etc. On s'est efforcé de montrer en Peletier un précurseur et un philologue, presque un pédant; nous ne retiendrons ici, de sa physionomie complexe, que les traits d'un versificateur ingénieux et d'un poète en qui les abstractions scientifiques n'avaient pu encore tarir les dons d'émotion.

BIBLIOGRAPHIE. — Clément Jugé, *Jacques Peletier du Mans*. Paris, Lemerre, 1907, in-8°.

L'ALOUETTE

Alors que la vermeille aurore
Le bord de notre ciel colore,
L'alouette, en ce même point,

De sa gentile voix honore
La foible lumière qui point.

Tant plus ce blanc matin eclaire,
Plus d'elle la voix se fait claire ;
Et semble bien, qu'en s'eforçant,
D'un bruit vif elle veulhe plaire
Au Soleil qui se vient haussant.

Elle, guindée¹ de zefire,
Sublime, en l'air vire et revire
Et declique un joli cri
Qui rit, guerit et tire l'ire
Des espriz, mieux que je n'ecri.

Soit que Junon son air essuye,
Ou bien qu'el se charge de pluye,
En haut pourtant elle se tient
Et de gringoter² ne s'annuye,
Fors quand le negeus yver vient.

Meme n'a point la gorge close
Pour avoir sa nichée ecluse ;
Et en ses chans si fort se plait
Que vous diriez que d'autre chose
Ses aloueteaus el ne pait.

En plein midi, parmi le vide
Fait defailhir l'eulh qui la guide,
Puis tantot comme un peloton,
Subit³ en terre se devide,
E pour un tems plus ne l'ouit-on.

1. Soutenue, haussée.

2. Chanter.

3. Subitement.

RACAN

(1589-1670)

Vendômois par sa mère, Angevin et Tourangeau par ses ancêtres paternels, Messire Honorat de Bueil, chevalier, seigneur de Racan, — et non point marquis¹, ainsi qu'on l'a écrit par erreur depuis plus de deux siècles — naquit dans le pays du Maine, au manoir de Champmarin, sur la paroisse d'Aubigny, le 5 février 1589, de Louis de Bueil, chevalier des Ordres du roi, maître de camp, plus tard grand maître de l'Artillerie, et de Marguerite de Vendômois, son épouse. Son enfance se passa au château de la Roche-au-Majeur, dit la Roche-Racan. Il reçut une éducation toute militaire et prit même une si vive aversion pour la langue latine qu'il ne put jamais, assure-t-on, retenir le *Confiteor*. Après la mort des siens, il vint à Paris, chez le comte de Bellegarde, dont la femme était sa cousine germaine, entra comme page de la Chambre de Henri IV, et fut destiné à la carrière des armes, qu'il suivit pendant une grande partie de sa vie, et dans laquelle il se distingua. Il faisait déjà des vers, ce qui lui donna l'occasion de connaître Malherbe et d'apprendre de ce dernier, selon sa propre expression, ce qu'il a jamais su de la poésie. Mis « hors de page » dès le début de l'année 1608, il fut envoyé dans la garnison frontière de Calais sous les ordres de M. de Vic.

« A son retour, écrit Conrart², il trouva Henri le Grand occupé à faire le grand armement dont le prétexte était la guerre de

1. Nous ne donnons pas à Racan le titre de marquis, qu'il a rarement porté, écrit M. Louis Arnould, et qui semble n'être nullement authentique. Il avait, depuis 1631, le titre de baron de Fontaines, comme chef de la branche des Bueil-Fontaines, et comme détenteur de la baronnie de Fontaines-Guérin qui lui fut adjugée en 1637... Quant au nom de Racan, c'était celui, non pas d'un marquisat, mais d'un simple moulin acheté par le père du poète, etc.

2. *Notice sur Racan*, tirée du ms. fr. 2667 de la Bibliothèque de l'Arsenal, et insérée par M. Louis Arnould dans son admirable ouvrage sur Racan. p. 513.

Juliers, et le véritable sujet pour retirer de Bruxelles la Princesse de Condé, que son mary y avoit menée, parce que le Roy en estoit éperdument amoureux. On lui donna l'enseigne colonnelle du Régiment d'Infanterie qui portoit le nom de Bourgogne, que devoit commander le marquis de Sennecey. Ce marquis ayant envoyé Racan en Touraine, d'où il estoit, pour lever des gens considérables, afin de rendre sa compagnie plus belle, il y apprit la mort de Henry le Grand; ce qui le fit revenir promptement à Paris. Depuis, il a presque toujours suivi les armées sous la cornette blanche durant les guerres civiles des Princes et de la Religion, excepté à la 1^{re} guerre de M. le Prince, où il commandoit les Carabins, et au siège de la Rochelle, où il commandoit comme enseigne la moitié de la compagnie de gens d'armes du Maréchal d'Effiat, d'où depuis il monta à la lieutenance. Environ l'an 1628, pendant le siège de la Rochelle, il se maria avec Madelaine du Bois, fille de Pierre du Bois, sieur de Fontaine-Marans, et de Françoise Olivier, et nièce de la [Rév. Mère] Madelaine de Saint-Joseph, carmélite, qui est morte en estime [de sainteté]... »

Il en eut six enfants, trois fils et trois filles. Il mourut dans un état très voisin de la gêne, épuisé par de longs procès, victime de la coalition de ses créanciers, à Paris, le 21 janvier 1670, à l'âge de quatre-vingt-un ans moins quinze jours. Son corps fut rapporté en Touraine, et inhumé le 21 avril de la même année dans la sépulture de ses ancêtres, en la crypte de Neuville-Roy.

Nous nous abstenons d'un commentaire sur l'œuvre de ce charmant poète, à qui l'on doit quelques-unes des plus jolies pièces rustiques qui aient jamais paru en français. Malherbe, qui fut son maître et son ami, prétendait que, de tous ses élèves, Maynard faisait les meilleurs vers, mais manquait de force; que Racan avait de la force, mais qu'il ne travaillait pas assez son style; que de ces deux hommes on ferait un grand poète. C'est précisément, selon nous, ce qui fait le charme de Racan. Chez lui le naturel excuse la négligence.

On a, de sa composition, une *Ode pour M^{te} le duc de Bellegarde* (Paris, 1621, in-4^o), des *Bergeries* (Paris, Toussaint du Bray, 1625, in-8^o), maintes fois réimprimées, particulièrement en 1627, 1628, 1630, 1632 et 1635, et qui eurent grande vogue; des lettres diverses, insérées dans le recueil des *Lettres Nouvelles* de N. Faret (Paris, T. du Bray, 1627, in-8^o); *Les Sept Psaumes de la Pénitence* (Paris, T. du Bray, 1631, in-8^o); des *Odes sacrées*, etc. (Paris, Jean du Bray, 1650, in-8^o); *Dernières œuvres et Poesies chrestiennes* (Paris, Pierre Lamy, 1660, in-8^o); enfin un *Mémoire pour la Vie de Malherbe* (Paris, 1651, in-8^o).

La réunion de ces ouvrages, et d'une foule de pièces éparses dans les recueils du temps, entre autres : *Les Délices de la*

Poésie française (Paris, T. du Bray, 1618, 1620 ou 1621, in-8°); *Le Second Livre des Délices de la Poésie française* (Ibid., 1620, in-8°); *Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe, Racan, Monfuron, Maynard, etc.* (ibid., 1626 ou 1627 et 1630, in-8°); *Les Nouvelles Muses des sieurs Godeau, Chapelain, Habert, Baro, Racan, etc.* (Paris, R. Bertault, 1633, in-8°), a permis à un libraire parisien, Urbain Coustelier, de donner, en 1724, la première édition collective des œuvres du poète (2 vol. in-12); mais cette dernière ne renferme pas tous les ouvrages de Racan, et ce n'est que depuis peu, grâce à un érudit, M. Tenant de Latour, que nous possédons enfin un texte à peu près complet et intégral de notre auteur (Cf. *Œuvres complètes, nouv. éd. revue et annotée par M. Tenant de Latour, avec une notice biogr. et littér., par M. Ant. de Latour* (Paris, Jannet, 1857, 2 vol. in-12).

Racan est rangé, par Tallemant des Réaux, dans la classe des rêveurs. en compagnie de La Fontaine. « Jamais la force du génie, écrit Tallemant, ne parut si clairement en un auteur qu'en celui-ci, car, hors ses vers, il semble qu'il n'ait pas le sens commun. Il a la mine d'un fermier; il bégaye et n'a jamais su prononcer son nom, car, par malheur, l'r et le c sont deux lettres qu'il prononce le plus mal. Plusieurs fois il a été contraint d'écrire son nom pour le faire entendre. Bon homme du reste et sans finesse... »

Tallemant ajoute à ce portrait une foule d'anecdotes que nous regrettons de ne pouvoir rapporter ici.

Notons, pour finir, que Racan fut membre de l'Académie française dès 1635. Son fauteuil, successivement occupé, depuis 1879, par les vaudevillistes Labiche et Henri Meilhac, appartient aujourd'hui à M. Henri Lavedan.

BIBLIOGRAPHIE. — Tallemant des Réaux. *Historiettes*, t. II, p. 354 et ss. (éd. in-8°). — Charles de Sourdeval, *Notice sur le château de la Roche-Racan*. Tours, imprim. Ladevèze, 1865, in-8°. — L. Arnould. *Un Gentilhomme de lettres au dix-septième siècle. Honorat de Euil, sieur de Racan*, Paris, Colin, 1901, in-8° (ouvrage capital). — F. Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs de poésie*, t. I^{er} et III.

STANCES

Thirsis, il faut penser à [faire] la retraite :
 La course de nos jours est plus qu'à demy faite;
 L'âge insensiblement nous conduit à la mort;

Nous avons assez veu sur la mer de ce monde
Errer au gré des flots notre nef vagabonde ;
Il est temps de jouyr des delices du port.

Le bien de la fortune est un bien perissable ;
Quand on bastit sur elle, on bastit sur le sable ;
Plus on est eslevé, plus on court de dangers :
Les grands pins sont en bute aux coups de la tempeste ;
Et la rage des vents brise plustost le faiste
Des maisons de nos Roys, que des toicts des Bergers.

O bien heureux celuy qui peut de sa memoire
Effacer pour jamais ce vain espoir de gloire,
Dont l'inutile soin traverse nos plaisirs ;
Et qui, loin retiré de la foule importune,
Vivant dans sa maison content de sa fortune,
A selon son pouvoir mesuré ses desirs !

Il laboure le champ que labouroit son pere :
Il ne s'informe point de ce qu'on delibere
Dans ces graves conseils d'affaires accablez :
Il voit sans interest la mer grosse d'orages ;
Et n'observe des vents les sinistres presages,
Que pour le soin qu'il a du salut de ses bleds.

Roy de ses passions, il a ce qu'il desire :
Son fertile domaine est son petit empire,
Sa cabane est son Louvre et son Fontainebleau,
Ses champs et ses jardins sont autant de provinces,
Et sans porter envie à la pompe des princes,
Se contente chez luy de les voir en tableau.

Il voit de toutes parts combler d'heur sa famille,
La javelle à plein poing tomber sous la faucille,
Le vendangeur ployer sous le faix des paniers ;
Et semble qu'à l'envy les fertiles montagnes,
Les humides vallons et les grasses campagnes
S'efforcent à remplir sa cave et ses greniers.

Il suit aucunes fois un cerf par les foulées ;
Dans ces vieilles forests du peuple reculées,
Et qui mesme du jour ignorent le flambeau :
Aucunes fois des chiens il suit les voix confuses :
Et voit enfin le lièvre, après toutes ses ruses,
Du lieu de sa naissance en faire son tombeau.

Tantost il se promene au long de ses fontaines,
 De qui les petits flots font luire dans les plaines
 L'argent de leurs ruisseaux parmy l'or des moissons :
 Tantost il se repose avecque les Bergeres,
 Sur des lits naturels de mousse et de fougeres,
 Qui n'ont autres rideaux que l'ombre des buissons.

Il soupire en repos l'ennuy de sa vieillesse,
 Dans ce mesme foyer où la tendre jeunesse
 A veu dans le berceau ses bras emmaillottez :
 Il tient par les moissons registre des années ;
 Et voit de temps en temps leurs courses enchainées
 Vieillir avecque luy les bois qu'il a plantez.

Il ne va point fouiller aux terres inconnues,
 A la mercy des vents et des ondes chenuës,
 Ce que Nature avare a caché de tresors ;
 Et ne recherche point, pour honorer sa vie,
 De plus illustre mort ny plus digne d'envie,
 Que de mourir au lit où ses peres sont morts.

Il contemple du port les insolentes rages
 Des vents de la faveur, auteurs de nos orages,
 Allumer des mutins les desseins factieux :
 Et voit en un clin d'œil, par un contraire eschange,
 L'un deschiré du peuple au milieu de la fange,
 Et l'autre à mesme temps enlevé dans les Cieux.

S'il ne possède point ces maisons magnifiques,
 Ces tours, ces chapiteaux, ces superbes portiques,
 Où la magnificence etale ses attraits,
 Il jouit des beautez qu'ont les saisons nouvelles :
 Il voit de la verdure et des fleurs naturelles,
 Qu'en ces riches lambris l'on ne voit qu'en portraits.

Croy-moy : retirons-nous hors de la multitude,
 Et vivons desormais loin de la servitude
 De ces Palais dorez où tout le monde accourt.
 Sous un chesne eslevé les arbrisseaux s'ennuyent ;
 Et devant le Soleil tous les astres s'enfuyent,
 De peur d'estre obligez de luy faire la court.

Après qu'on a suivy sans aucune assurance
 Cette vaine faveur qui nous paist d'esperance,

L'envie en un moment tous nos desseins destruit :
Ce n'est qu'une fumée; il n'est rien de si fresle;
Sa plus belle [moisson] est sujette à la gresle,
Et souvent elle n'a que des fleurs pour du fruit

Agreables deserts, séjour de l'innocence,
Où, loin des vanitez, de la magnificence,
Commence mon repos et finit mon tourment!
Vallons, fleuves, rochers, plaisante solitude,
Si vous fustes tesmoins de mon inquietude,
Soyez-le desormais de mon contentement.

*Les Œuvres de M. Honorat de
Beuil (sic)... Seigneur de Ra-
can, 1724, t. II.*

CHARLES-FRANÇOIS PANARD

(1694?-1765)

Charles-François Panard, celui que Marmontel a surnommé ridiculement dans ses *Mémoires* le La Fontaine du vaudeville, naquit à Courville, dans le pays chartrain, vers 1694 et mourut d'une attaque d'apoplexie, à Paris, le 13 juin 1765. Il publia une foule de chansons légères qui tiennent plus du genre bachique que de la poésie. Panard, au dire de ses biographes, était également l'ami des muses et de Bacchus. Il écrivait des vers négligés sur des chiffons de papier tachés de vin, et assurait que ces taches étaient le cachet du génie. On a imprimé une collection de son *Théâtre* et de ses *Œuvres diverses* (Paris, Duchesne, 1763, 4 vol. in-12) dans laquelle on trouve cinq comédies, treize opéras-comiques, des chansons, des fables et autres pièces galantes ou morales. Armand Goullé a publié les *Œuvres choisies de Panard* (Paris, Capelle, au XI [1803], 3 vol. petit in-12) et les a fait précéder d'une courte notice sur leur auteur (t. II et III). (Voyez, sur ce poète, le *Journal* de Ch. Collé.)

BOUTADE

Un petit asile champêtre,
Un pouce de terre, un étui,
Si court, si serré qu'il puisse être,
Plait toujours aux yeux de son maître;
Rien ne le flatte tant que lui.

Lorsque l'on se promène, il est bien doux de dire :
Je marche en ce moment sur quelque chose à moi ;

Ce ruisseau dont le frais m'attire,
Ce tilleul, cet ormeau qu'agite le zéphyre,
Cette fleur que je sens, cette autre que je voi,
Sont autant de sujets à qui je fais la loi.

Tout rit où l'on a de l'empire,
Tout est charmant où l'on est roi.

ALFRED DE VIGNY

(1797-1863)

Alfred de Vigny naquit à Loches, au faubourg Gesgon, rue Française, le 27 mars 1797. D'une famille aristocratique, originaire de la Beauce, il descendait par sa mère, Amélie de Baraudin, d'une antique maison piémontaise, fixée en Touraine. Son père, le chevalier Léon-Pierre de Vigny, avait été officier, comme la plupart de ses ancêtres, et s'était distingué pendant la guerre de Sept ans. Après avoir passé, comme Lamartine, par les gardes du corps, Alfred de Vigny entra, avec le grade de capitaine, dans la garde royale. La vie de garnison le retenait alors presque toujours loin de Paris. Sainte-Beuve s'est donc trompé lorsqu'il lui prête, chez Victor Hugo, une assiduité qu'il n'eut pas. Lui-même sur ce point l'a démenti. — « Trop préoccupé, dit-il, du *Cénacle* qu'il avait chanté autrefois, Sainte-Beuve lui a donné, dans ma vie littéraire, plus d'importance qu'il n'en eut, dans le temps de ces réunions rares et légères. »

« Son indépendance et son originalité, observe Edouard Fournier, y gagnèrent, car à ces frottements d'école on perd toujours plus ou moins de soi-même. Qu'avait-il d'ailleurs besoin des initiations que les adeptes allaient chercher chez Victor Hugo, sous l'œil même du dieu ? Il y était arrivé tout initié, et n'y avait rien à apprendre. On n'a pas, en effet, assez remarqué que, loin de se mettre à la suite des novateurs romantiques, c'est toujours lui qui les devança. Plus âgé de cinq ans que Victor Hugo, jamais il ne perdit cette avance. Leurs premiers poèmes, seuls, parurent en même temps, en 1822 ; mais l'effet produit par quelques-uns de ceux de Vigny : *La Fille de Jephté*, *Le Bal*, et, peu après, *Le Trappiste*, fut peut-être plus grand que celui du volume de Victor Hugo. Au théâtre, Alfred de Vigny arriva le premier. Son *More de Venise*, qui témoignait d'une connaissance si profonde du génie de Shakespeare, devança tout ce que promettait notre nouvelle école shakespearienne. Il était écrit avant *Hernani*, et il eut le pas sur lui avec un très

brillant succès. Pour le roman historique, c'est encore Victor Hugo et non Alfred de Vigny qui fut le retardataire. *Cinq-Mars*, qu'on s'accoutume à considérer — toute comparaison mise à part — comme un reflet de *Notre-Dame de Paris*, a sur l'œuvre de Victor Hugo une antériorité de plus de cinq ans. Il parut en 1826, et *Notre-Dame* en 1831 seulement... »

Mais nous n'avons à nous préoccuper ici que de l'écrivain inspiré directement par le lieu de sa naissance ou de son origine. En fait, Vigny ne fut pas un poète du terroir, point même un chanteur rustique, au sens précis du mot, et si nous lui faisons une place dans notre galerie provinciale, c'est pour ne point avoir l'air d'ignorer que l'un des plus illustres représentants littéraires du XIX^e siècle naquit en Touraine. Son pays, qu'il quitta en son plus bas âge, ne lui a donné aucun enthousiasme, et il n'entendit jamais prononcer le nom de sa ville natale sans affirmer qu'il ne l'avait jamais vue.

« Paris, a-t-il dit un jour, fut presque ma patrie, quoique la Beauce fût la véritable pour moi. Mais Paris, avec ses boues, ses pluies et son éternel tourbillon d'événements, avec ses revues d'empereurs et de rois, ses pompeuses morts, ses pompeux mariages, ses monotones fêtes à lampions et à distributions populaires, avec ses théâtres toujours pleins, même dans les calamités publiques, avec ses ateliers de réputations fabriquées, usées et brisées en si peu de temps, avec ses fatigantes assemblées, ses bals, ses *raouts*, ses promenades, ses intrigues, Paris, triste chaos, me donna de bonne heure la tristesse qu'il porte lui-même et qui est celle d'une vieille ville, tête d'un corps social¹... »

Ce n'est que vers la cinquantième année, lorsqu'il entra en relation avec sa cousine Alexandrine du Plessis, qu'il se sentit attiré vers la Touraine et que, de Bauceron qu'il croyait être, il reconnut qu'il était Tourangeau. Alexandrine du Plessis habitait un petit castel au Dolbeau, dans la commune de Semblançay, non loin du château féodal de ce nom. Alfred de Vigny y vint en villégiature et emporta de son séjour un tel souvenir qu'à peine rentré dans sa terre du Maine-Giraud, en Angoumois, dont il avait fait sa résidence, il écrivit à sa cousine² :

« Angoulême, 26 septembre 1846. Vous m'avez décidé à l'adoption de ma patrie. Ingrat que j'étais de ne pas l'aimer mieux et la mieux connaître! C'est quelque chose que de rendre un citoyen à l'amour de sa cité. La cité n'y gagne que bien peu : c'est un Tourangeau de plus en Touraine. Mais le citoyen y

1. *Journal d'un poète*, p. 229.

2. Léon Sèché, *Alfred de Vigny et son temps*.

gagne beaucoup. Il sait les charmes de son pays, et y concentre ses affections. Je n'aimerai plus la Beauce, et l'Angoumois m'ennuie déjà, depuis un immense quart d'heure que je Phabite. Dites à Monsieur votre père, je vous prie, que j'adopte sa théorie. On est du pays où l'on est né et où l'on a été remué dans son premier berceau. »

Ainsi, dira-t-on, sa destinée orageuse, sa gloire et ses amours l'avaient exilé du lieu de son origine : une affection délicate et noble entre toutes l'y ramenait. Il rendait enfin justice à la province maternelle qu'il avait méconnue, et à laquelle il devait un peu plus qu'il ne croyait de son « génie ». Quelle admiration n'eût-il pas eue à voir la jolie ville de Loches, son château et le décor véritablement féerique au milieu duquel coule la rivière ensoleillée de l'Indre ? Alfred de Vigny mourut au Maine-Giraud, le 17 septembre 1863. On ne s'attend guère à trouver ici une bibliographie de son œuvre ; aussi ne dirons-nous rien de ses ouvrages en prose et de son théâtre ; *Cinq-Mars*, *Le More de Venise*, *La Maréchale d'Ancre*, *Chatterton*, *Laurette ou le Cachet rouge*, *Servitude et Grandeur militaires*, *Journal d'un poète*, etc. Nous nous contenterons d'indiquer succinctement les éditions de ses poèmes. Savoir : *Poèmes : Hélène*, *La Somnambule*, *La Fille de Jephté*, *La Femme adultère*, *La Prison* (Paris, Pélicier, 1822, in-8°) ; *Le Trappiste*, poème (Paris, Guiraudet, 1822, in-8°) ; *Eloa ou la Sœur des Anges* (Paris, Boulard, 1824, in-18) ; *Poèmes antiques et modernes*, etc. (Paris, Urbain Canel, 1826, in-8°) ; *Les Destinées* (Paris, Michel Lévy, 1864, in-18) ; *Poésies complètes, Poèmes antiques et modernes, Les Destinées* (Paris, Michel Lévy, 1864, in-18) ; *Poésies* (Paris, Lemerre, petit in-12) ; *Hélène*, poème en trois chants réimpr. par Ed. Estève (Paris, Hachette, 1907, in-12) ; etc. Les œuvres d'Alfred de Vigny ont été publiées successivement par Delloye et Lecou (Paris, 1837-1839, 9 vol. in-8°) ; par Calmaun-Lévy (Paris, 1864, 5 vol. in-18), Alphonse Lemerre (Paris, 1883-1885, 8 vol. petit in-12), et enfin Charles Delagrave (Paris, 1904-1906, 8 vol. in-12).

BIBLIOGRAPHIE. — Sainte-Beuve, *Portraits littér.*, III, *Nouveaux Lundis*, VI. — A. de Vigny, *Journal d'un poète*. Paris, M. Lévy, 1867, in-18. — A. France, *A. de Vigny*. Paris, Bachelin-Delorenne, 1868, in-12. — E. Charavay, *Baudelaire et Vigny candidats à l'Ac. franç.* Paris, Charavay, 1879, in-16. — Th. de Banville, *Mes Souvenirs*, etc. — E. Tissot, *Les Poésies d'A. de Vigny*. Paris, 1887, in-12. — P. Bourget, *Études et Portraits*. Paris, Lemerre, 1889, in-18. — Maurice Paléologue, *A. de Vigny*. Paris, Hachette, 1891, in-18. — L. Dorizon, *A. de Vigny poète philosophe*. Paris, Colin, 1892, in-8° ; *A. de Vigny et la Poésie politique*. Paris, Perrin, 1894, in-18. — J. Devaux,

La Famille d'A. de Vigny. Paris, 1892, in-8°. — E. Asse, *A. de Vigny et les éd. originales de ses poésies.* Paris, 1895, in-8°. — P. Lafont, *A. de Vigny en Béarn.* Paris, éd. de l'Ermitage, 1897, in-12. — A. de Vigny, *Correspondance, 1816-1863*, rec. et publiée par M^{lle} Sakellaridès. Paris, C. Lévy, 1906, in-18. — Léon Séché, *A. de Vigny et son Temps, 1797-1863, Docum. nouv. et inéd.* Paris, Juven, 1902, in-8°. — Maurice Masson, *A. de Vigny*, Paris, Bloud, 1908, in-12. (On trouvera dans ce dernier ouvrage une note bibliogr. concernant les ouvrages de Vigny qui ne se trouvent pas dans les éditions de ses œuvres.) — Emile Lauvrière, *A. de Vigny, sa vie et son œuvre.* Paris, Colin, 1909, in-18. — Ernest Dupuy, *A. de Vigny, ses amitiés, son rôle littéraire*, Paris, Soc. fr. d'impr. et de libr., 1910 et 1912, 2 vol. in-18.

LA MORT DU LOUP

I

Les nuages couraient sur la lune enflammée
 Comme sur l'incendie on voit fuir la fumée,
 Et les bois étaient noirs jusques à l'horizon.
 Nous marchions, sans parler, dans l'humide gazon,
 Dans la bruyère épaisse et dans les hautes brandes,
 Lorsque, sous des sapins pareils à ceux des Landes,
 Nous avons aperçu les grands ongles marqués
 Par les loups voyageurs que nous avons traqués.
 Nous avons écouté, retenant notre haleine
 Et le pas suspendu. — Ni le bois ni la plaine
 Ne poussaient un soupir dans les airs; seulement
 La girouette en deuil criait au firmament;
 Car le vent, élevé bien au-dessus des terres,
 N'effleurait de ses pieds que les tours solitaires,
 Et les chênes d'en bas, contre les rocs penchés,
 Sur leurs coudes semblaient endormis et couchés.
 Rien ne bruissait donc, lorsque, baissant la tête,
 Le plus vieux des chasseurs qui s'étaient mis en quête
 A regardé le sable en s'y couchant; bientôt,
 Lui que jamais ici l'on ne vit en défaut,
 A déclaré tout bas que ces marques récentes
 Annonçaient la démarche et les griffes puissantes
 De deux grands loups-cerviers et de deux louveteaux.

Nous avons tous alors préparé nos couteaux,
 Et, cachant nos fusils et leurs lueurs trop blanches,
 Nous allions pas à pas en écartant les branches.
 Trois s'arrêtent, et moi, cherchant ce qu'ils voyaient,
 J'aperçois tout à coup deux yeux qui flamboyaient,
 Et je vois au delà quatre formes légères
 Qui dansaient sous la lune au milieu des bruyères,
 Comme font chaque jour, à grand bruit sous nos yeux,
 Quand le maître revient, les lévriers joyeux.
 Leur forme était semblable, et semblable la danse ;
 Mais les enfants du Loup se jouaient en silence,
 Sachant bien qu'à deux pas, ne dormant qu'à demi,
 Se couche dans ses murs l'homme, leur ennemi.
 Le père était debout, et plus loin, contre un arbre,
 Sa louve reposait comme celle de marbre
 Qu'adoraient les Romains, et dont les flanes velus
 Couvaient les demi-dieux Rémus et Romulus.
 Le Loup vient et s'assied, les deux jambes dressées,
 Par leurs ongles crochus dans le sable enfoncées.
 Il s'est jugé perdu, puisqu'il était surpris,
 Sa retraite coupée et tous ses chemins pris ;
 Alors il a saisi, dans sa gueule brûlante,
 Du chien le plus hardi la gorge pantelante,
 Et n'a pas desserré ses mâchoires de fer,
 Malgré nos coups de feu, qui traversaient sa chair,
 Et nos couteaux aigus qui, comme des tenailles,
 Se croisaient en plongeant dans ses larges entrailles,
 Jusqu'au dernier moment où le chien étranglé,
 Mort longtemps avant lui, sous ses pieds a roulé.
 Le Loup le quitte alors et puis il nous regarde.
 Les couteaux lui restaient au flanc jusqu'à la garde,
 Le clouaient au gazon tout baigné dans son sang ;
 Nos fusils l'entouraient en sinistre croissant.
 Il nous regarde encore, ensuite il se recouche,
 Tout en léchant le sang répandu sur sa bouche,
 Et, sans daigner savoir comment il a péri,
 Refermant ses grands yeux, meurt sans jeter un cri.

II

J'ai reposé mon front sur mon fusil sans poudre,
 Me prenant à penser, et n'ai pu me résoudre

A poursuivre sa Louve et ses fils, qui, tous trois,
Avaient voulu l'attendre, et, comme je le crois,
Sans ses deux louveteaux, la belle et sombre veuve
Ne l'eût pas laissé seul subir la grande épreuve ;
Mais son devoir était de les sauver, afin
De pouvoir leur apprendre à bien souffrir la faim,
A ne jamais entrer dans le pacte des villes
Que l'homme a fait avec les animaux serviles
Qui chassent devant lui, pour avoir le coucher,
Les premiers possesseurs du bois et du rocher.

III

Hélas ! ai-je pensé malgré ce grand nom d'Hommes,
Que j'ai honte de nous, débiles que nous sommes !
Comment on doit quitter la vie et tous ses maux,
C'est vous qui le savez, sublimes animaux !
A voir ce que l'on fut sur terre et ce qu'on laisse,
Seul le silence est grand ; tout le reste est faiblesse
— Ah ! je t'ai bien compris, sauvage voyageur,
Et ton dernier regard m'est allé jusqu'au cœur !
Il disait : « Si tu peux, fais que ton âme arrive,
A force de rester studieuse et pensive,
Jusqu'à ce haut degré de stoïque fierté
Où, naissant dans les bois, j'ai tout d'abord monté.
Gémir, pleurer, prier, est également lâche.
Fais énergiquement ta longue et lourde tâche
Dans la voie où le sort a voulu t'appeler,
Puis, après, comme moi, souffre et meurs sans parler. »

Écrit au château du M**, 1843.

GEORGES LAFENESTRE

(1837)

Né le 5 mai 1837, à Orléans, M. Georges-Edouard Lafenestre fit ses études au lycée de sa ville natale, puis au Lycée Charlemagne, à Paris, voyagea en province et à l'étranger, passa trois années en Italie, et débuta dans les lettres en publiant des articles de critique d'art et un recueil de poèmes, *Les Espérances*. Attaché par la suite au cabinet du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, il mena de front la double carrière artistique et littéraire, collabora à la *Gazette des Beaux-Arts*, au *Moniteur Universel*, à la *Revue de France*, à l'*Histoire des peintres* de Charles Blanc (1870-1878), etc., et fut chargé de plusieurs missions en Angleterre et en Allemagne. Nommé successivement chef de bureau (1876), inspecteur (1880), membre du Conseil supérieur des Beaux-Arts (1886), conservateur des peintures, dessins et chalcographie au Musée du Louvre (1888), professeur d'Esthétique et d'Histoire de l'Art au Collège de France, M. Georges Lafenestre est actuellement membre de l'Institut, dans la section des Beaux-Arts.

Sa vie a eu, jusqu'à ce jour, une unité telle qu'il semble qu'en accomplissant son labeur d'artiste et de poète, il n'ait fait qu'obéir à un destin clairvoyant et audacieux; soit qu'une bonne fée tourangelles lui ait départi, au berceau, en même temps que les grâces de l'esprit, les faveurs de la fortune, soit qu'il ait pris en lui-même conscience de ses ressources, il a réalisé une œuvre qui témoigne, tout à la fois, d'une abondante érudition et d'une réelle sincérité.

Le poète a donné trois recueils d'un art délicat et facile, pleins de souvenirs rustiques : *Les Espérances* (Paris, Tardieu, 1864, in-18); *Idylles et Chansons* (Paris, Lemerre, 1874, in-18); *Images fuyantes* (ibid., 1902, in-18), et un roman de mœurs romaines, *Bartolomea* (Paris, Ollendorff, 1882, in-18, et Paris, Fontemoing, 1907, in-8°). Au critique, au savant, à l'historien, on doit plus de vingt volumes sur l'art et la littérature, parmi lesquels il faut citer : *Rapport sur les Beaux-Arts à l'exposition intern. de Londres* (Paris, Imprim. Nationale, 1874, in-4°); *Inventaire*

du Musée de Montpellier (Paris, Plon, 1876, in-4°); *L'Art vivant, Salons de peinture et de sculpture* (Paris, Fischbacher, 1879, in-18); *Le Livre d'Or des Salons de peinture et de sculpture* (Paris, Jouaust, 1879 à 1882, 13 vol. in-4°); *Maîtres anciens, études d'histoire et d'art* (Paris, Renouard, 1882, in-8°); *Le Musée de Harlem* (Paris, Braun et C^{ie}, 1884, in-fol.); *La Peinture italienne, depuis les origines jusqu'à la fin du xv^e siècle* (Paris, Quantin, 1885, in-18); *Titien, sa Vie et ses Œuvres* (Paris, Quantin, 1886, in-fol.; réimpr. : Paris, Hachette, 1909, in-18); *La Peinture en Europe, catalogue des œuvres principales des édifices, musées et collections* (en collab. avec M. Richtenberger) : I, *Le Louvre*; II, *Florence*; III, *La Belgique*; IV, *Venise*; V, *La Hollande*; VI, *Rome (édifices religieux)*; VII, *Rome (Palais et musées)*. Paris, Imprim. Réunies, 1892-1895, 7 vol. in-16); *La Tradition dans la Peinture française* (Paris, Soc. d'éd. d'art, May, 1894, in-8°); *Jean de la Fontaine* (Paris, Hachette, Collection des Grands Ecrivains, 1895, in-18); *Artistes et Amateurs* (Paris, Soc. d'éd. artist., 1900, in-8°); *Les Primitifs à Bruges et à Paris, Vieux maîtres de France et des Pays-Bas* (Paris, Libr. de l'art anc. et moderne, 1904, in-18); *L'Exposition des Primitifs français* (Paris, « Gazette des Beaux-Arts », 1904, in-4°); *Jehan Fouquet* (Paris, Libr. de l'art anc. et moderne, 1904, in-4°); *Molière* (Paris, Hachette, Collection des Grands Ecrivains, 1909, in-18).

Parnassien, fidèle à la tradition, M. Georges Lafenestre est un admirateur de la Pléiade. Aux maîtres de la Renaissance, il est redevable de son goût pour le terroir et d'un choix d'images pittoresques. Sa muse, bien qu'un peu savante, est pleine de réminiscences des poètes vendômois. Il n'a rien oublié de ce que son enfance a dû aux paysages de la Touraine. C'est dans cette province, « au sein des spacieuses et lumineuses vallées de la Loire et du Cher, selon l'expression d'André Theuriot, près de ses belles eaux où se reflètent les châteaux d'Amboise, de Langeais et de Chenonceaux », que se forma sa personnalité. Un sentiment reconnaissant et quasi religieux pour la terre sacrée des ancêtres le rattache, à plusieurs siècles de distance, à des écrivains dont les tendances furent opposées aux siennes, mais qui, semblables à lui, sollicitèrent les lauriers d'Apollon.

BIBLIOGRAPHIE. — Th. de Banville [*G. Lafenestre*]. *L'Artiste*, mars 1864. — André Theuriot, *Notice* insérée dans *l'Anthologie des poètes français*, éditée par Lemerre. — Paul Verlaine, *G. Lafenestre*, « Les Hommes d'aujourd'hui », Paris, Vanier, s. d.

AUX RIVES DE LOIRE

O poètes de ma province, ô doux aïeux,
 Nés et grandis au val de Loire,
 Du grand fleuve français, noble et capricieux.
 Qui des fiers Cévenols jusqu'aux Bretons pieux
 Promène, en débordant, sa gloire!...

Charmeurs des paladins, chevauchant en commun
 A la conquête de la Rose,
 De la rose d'amour fuyante, au chaud parfum,
 Guillaume de Lorris, si pur, toi, Jean de Meun,
 Fin compère, si peu morose!

Toi, notre beau Ronsard, fier vaisseau de haut bord
 Chargé des dépouilles de Grèce,
 Qui, cinglant à plein vol dans les brouillards du Nord,
 Y débarquas trop vite, à l'étroit d'un vieux port,
 Ta cargaison, trop de richesse!

Rythmeur unique, Orphée au luth sonore et doux,
 Fontaine vive d'harmonie
 Où nous irons toujours puiser à deux genoux,
 Car tu rafraichis même, indulgent aux jaloux,
 Les insulteurs de ton génie!

Bellay, Belleau, La Taille et vous tous, à longs flots,
 Qui l'escortiez dans sa victoire,
 Et toi, rude Garnier, aux tragiques sanglots,
 Pour Corneille et Hugo dressant d'ardents falots
 Sur la mer sombre de l'histoire!

Régnier, frère cadet de Villon le gamin
 De Paris, frère aîné de Molière,
 Comme eux errant, raillant, pleurant, sincère, humain,
 Et faisant sur l'hypocrisie, en ton chemin,
 Claquer ton rire et ta lanterne!

Bon Racan! Rotrou, pâle et maigre, en manteau noir,
 Ferme héros prêt aux batailles,
 Vrai Beauceron sachant mourir pour le devoir,
 Comme les gens de Châteaudun, sans s'émouvoir
 De la peste, ni des mitrailles!...

.
Vous qui, dans les palais, pleuriez vos blancs manoirs,
Et, rentrés de Rome ou du Louvre,
En greffant vos poiriers et vidant vos pressoirs,
Chantiez, repris d'extase aux splendeurs de nos soirs
Et d'une rose qui s'entr'ouvre.

Dévots au vieux drapeau comme au clocher natal,
Bons Français de la grande France!
Puisque dans le même air léger, dans l'air du Val,
Je sens, noble héritage heureusement fatal,
Revivre, en moi, même espérance,

Puisque j'ai même soif d'amour, de vérité,
D'embrasser, étreinte féconde,
La Nature et la Vie en leur immensité,
Mêmes compassions ou mépris irrité
Pour les vieux maux de ce vieux monde,

Au chétif rejeton d'un lignage lointain,
Cléments aïeux, léguez encore,
Pour qu'il puisse, à son tour, suivre pareil destin,
Dans sa mobilité, votre idéal certain,
Votre voix charmeuse et sonore,

Et pour qu'il fixe un peu du long rêve agité
Où vous avez conquis la gloire,
Faites luire en ses vers la divine clarté,
La clarté sans laquelle il n'est pas de beauté,
La clarté de nos ciels de Loire!

PAUL BESNARD

(1849)

Issu d'une famille originaire de la Beauce et de la Sologne Paul-François Besnard est né à Orléans, le 29 octobre 1849. Il fit ses études au collège de Blois et au lycée de sa ville natale, puis exerça les fonctions de magistrat à Romorantin, de 1875 à 1885. Tout à la fois peintre, poète et musicien, M. Paul Besnard s'est fait connaître en exposant sans interruption, de 1882 à 1892, des aquarelles aux Artistes français, en composant des poésies et des chansons d'expression populaire, et en publiant des mélodies. On lui doit six recueils, en patois solognot : *Au pays de Sologne* (Paris, Cornély, 1905, in-18); *D'Orléans à Romorantin* (ibid., 1907, in-18); *De Blois à la Motte-Beuvron* (ibid., 1908, in-18); *Par les genêts et les beruères* (ibid., 1909, in-18); *En Blouse et en Sablots* (Paris, Figuière, 1911, in-18); *En gardant les vaches* (Paris, Cornély, 1912, in-18); un roman, *Monsieur Rouballeau* († Ernest) (Paris, Bibliothèque Indépendante, 1906, in-18); un choix de contes fantastiques, *La Pierre de Jade* (ibid., 1907, in-18) et des notations, souvenirs et scènes militaires, rappelant quelques épisodes de la guerre franco-allemande, *Moblots de Coulmiers* (Paris, Cornély, 1908, in-18). M. Paul Besnard est un écrivain réaliste dans toute la force du terme. Quelques-uns des tableaux de mœurs paysannes qu'il a composés témoignent tout à la fois d'un sens d'observation très aigu, d'une plaisante humeur et d'une véritable originalité. L'on sent, à lire ses vers, ses chansons et monologues et ses récits du cru, qu'il a écarté systématiquement toute préoccupation de recherche littéraire; il a voulu, avant tout, être l'interprète fidèle des opinions, le peintre exact du sentiment, des habitudes et du langage des paysans solognots.

Pour se faire entendre non seulement de ses compatriotes, mais encore d'un public peu familiarisé avec l'habitant des provinces du Centre, il n'a eu qu'à s'exprimer lui-même en toute sincérité.

LA VIEILLE PATACHE,

Ma pau' vieill', c'est aujourd'ui
 Qu'tu fais ton darnier voyage!
 C'est qu'temps. Tes rou's font : cui! cui!
 Et tu vaux pus l'rapieçage.
 Ta peintur' timbe en morciaux,
 Ton drap c'est pus qu'eun' reprise.
 Y a qu'à t'jitter aux pourciaux!
 Dioup! hù! la Grise!

T'en as-t-i fait et t-i vu
 D'ces lieu's et d'ces kiloumètes!
 Combien c'est qu'tas roulé d'culs
 D'marchands, d'vaque-à-tout et d'mètes,
 D'bourgeoués, d'noutar's et d'hussiers,
 D'femmes, d'pocqu's et d'houm's d'Eglise,
 D'fantaboss's et d'curassiers!
 Dioup! hù! la Grise!

T'en as-t-i vu des amours,
 Quand qu'il tint qu'deux dans ta bouëtte!
 Moué j'faisons l'aveug' et l'sourd!
 Toué, tu ieux i sarvais d'couëtte!
 J'avais ben soin d'tourner l'dous!
 — Au mond' faut pas fé d'sottise! —
 L'pourbouëre en était qu'pus grous!
 Dioup! hù! la Grise!

J'avons connu les vieux temps
 Des Glorieus's et d'Louis-Philippe,
 Et j'ons chanté dix-huit ans
 L'air de Fanfan la Tulipe.
 Les rout's a valint pas gras!
 Meilleure était l'enterprise :
 Des ch'mins d'far y en avait pas!
 Dioup! hù! la Grise!

D'Chaumont jusqu'à Millançay
 Çatait que d'liau, d'la beruère,
 Sous Badingu' n'on commençait

D'vouër du sapin et d'la tarre,
 A présent v'là les Traind'vés!
 C'est ça, la vieill', qui t'defrise!
 Et t'as pus qu'à t'ensauver!
 Dioup! hù! la Grise!

Voués-tu, tout ça, c'est l'Progrès!
 L'un d'avant l'aut' faut qu'tout s'en aille!
 Toué encor, tu crèv's qu'après
 Les mollets et la bremaille.
 Va, ça sert à ren d'brailler!
 T'auras pas même eun' remise!
 N'on fra d'toué un poulailler!
 Dioup! hù! la Grise!

(La larme à l'œil.)

Moué, j'gagn'rai putout pu char
 Et j'bouërai autant la goutte
 D'èl' aux Traind'vés d'Louër-et-Char.
 Alors, quoné c'est qu'ça peut m'foute?
 Allons! nous v'là anrivés!
 Pleurons point! c'est d'la bêtise!
 Un d'pardu, dix de r'trouvés!
 Ho! la! la Grise!

(Au Pays de Sologne, 1905.)

JACQUES ROUGÉ

(1873)

M. Jacques Rougé naquit à Ligueil (Indre-et-Loire), le 29 janvier 1873. Issu d'une famille très vieille dans le terroir et purement tourangelle par son origine et ses alliances, il passa son enfance au pays natal. Après avoir fait des études classiques à Tours, puis à Poitiers, il revint à Ligueil en 1893 et se mit à observer méthodiquement sa région. Dans ce but, il parcourut à pied tout l'arrondissement de Loches, dont il dressa l'inventaire monumental et artistique, et recueillit les légendes et le parler ancien de la Touraine méridionale. Il a formé, chez lui, une importante collection locale comprenant une partie géologique, une section préhistorique et un groupement d'objets ayant un caractère spécial au Lochois. On lui doit une série d'ouvrages où se sont fixés tout à la fois ses goûts de poète, de folkloriste, d'archéologue et d'historien provincial : *Au beau pays de la Touraine*, poésies (Paris, Ollendorff, 1901, in-12); *Le Plateau de Bossée*, histoire, légendes et coutumes (Paris, Lechevalier, 1902, in-12); *Angles et l'Anglin*, étude traditionniste et pittoresque (ibid., 1903, in-12); *La Reine Bérengère*, saynète en un acte et trois tableaux en vers (ibid., 1904, in-12); *Loches et Beaulieu*, vulgarisation historique (Loches, Veyrat, 1904, in-8°); *Ligueil à la fin de l'ancien Régime* (Tours, Péricat, 1906, in-8°); *Le Mortier de Prélong*, étude préhistorique (Paris, Schleicher fr., 1906, in-8°); *Un mégalithe en danger*, etc. (ibid., 1906, in-8°); *Traditions populaires, région de Loches, Indre-et-Loire* (Paris, Lechevalier, 1907, puis 1913, in-12); *La Ville de Ligueil et le canton pendant la Révolution* (ibid., 1908, in-18); *Agnès Sorel et les Légendes lochoises* (ibid., 1908, in-8°); *Le Pays de Ligueil*, essai de géographie régionale (ibid., 1909, in-8°); *Le Terroir et les Rêves*, poèmes (ibid., 1909, in-12); *La Belle Agnès Sorel* (un acte, en prose (ibid., 1909, in-12); *Le Trésor de la Seigneurie de Ligueil*, etc. (ibid., 1909, in-8°); *La Baronnie de Ligueil* (ibid., 1910, in-8°); *La Touraine du sud-est en automobile* (ibid., 1912, in-12); *Légendes et Jeux de Gargantua* (ibid., 1911, in-8°); *Le Folklore de la Touraine*, nouv. contribution aux traditions populaires

de l'arrondissement de Loches (ibid., 1911, in-12); *Le Retable de l'église de Ligueil* (ibid., 1912, in-8°); *Le Parler tourangeau* (ibid., 1912, in-12); *La Langue de Rabelais et le Parler tourangeau actuel* (ibid., 1913, in-8°), etc.

M. Jacques Rougé, on l'a écrit, mérite d'être distingué parmi tant d'obscurs écrivains du sol pour avoir su, intelligemment et obstinément, se vouer à la résurrection de la petite patrie. Géologue, archéologue, folkloriste, conteur, etc., il s'est fait non seulement l'historien du Lochois, mais il a célébré avec des accents émus et pénétrants ce riche et pittoresque coin de France où confluent, dit-on, les grâces de trois provinces : Tourainé, Poitou et Berry.

BIBLIOGRAPHIE. — Gabriel Aubray, *Les Ouvriers de la Renaissance provinciale*, M. J. Rougé, Revue des poètes, 10 sept. 1909. — H. Corme, *Figures de l'Ouest*, J. R., L'Ouest, 8 février 1912.

LOCHES

AUTOMNE

Le colchique automnal orne encor les prairies ;
Et parmi les vigneaux, à l'ombre du donjon,
Les pampres, inclinés sur leurs grappes mûries,
Se montrent jaunissants comme des fleurs d'ajonc.

Septembre a refauché l'herbe folle des prés,
Transformant les gramens en un foin odorant.
Les amoureux s'en vont, au déclin des vesprées,
Respirer des regains le parfum enivrant.

La forêt resplendit dans sa robe d'automne.
Le cor des grands Veneurs, par les bois attristés,
Redit dans l'air du soir la chanson monotone
Qui trouble les échos à la fin des étés.

Loches, dans le silence, écoute ce murmure,
Mélancolique voix qui meurt dans la forêt,
Et dont le charme évoque, au fond de la nuit pure,
Tout un lointain passé qui soudain reparait.

Sur les grands palefrois et sur les haquenées,
Les dames, les seigneurs, s'en vont courre les cerfs.

Et les nobles chasseurs finissent leurs journées
Dans les bois et les champs où travaillent les serfs.

C'est le déclin du jour; dans la forêt dorée
Résonnent les échos du dernier hallali.

Piqueurs et cavaliers vont regagner l'orée
Du bois, qui disparaît sous l'horizon pâli.

Une feuille jaune chuchote,
Les peupliers ont un frisson.
On perçoit faiblement un son
De cloche fêlée et vieillotte...

Du ciel que l'œil a peine à voir,
De fines gouttes de bruine
Pleurent; et sur le coteau noir
Se silhouette une ruine.

Le soir, que guette le sommeil,
Tend son voile de mousseline.
Les derniers reflets du soleil
Tombent derrière la colline.

(Le Terroir et les Rêves.)

EDMOND ROCHER

(1873)

Celui-là est de la terre et s'en souvient. Issu d'une famille vendômoise de vieille souche, dont l'essentielle racine tient à Pezou, M. Edmond Rocher naquit cependant à Issy-sur-Seine, le 2 novembre 1873, au cours d'un voyage effectué par les siens. Il s'empressa, ajoutons-le, de réparer l'inclémence du sort en vouant un culte à la petite patrie, et sa voix garde un peu l'accent des exilés. Attaché au sol ancestral, vers lequel il revient annuellement depuis de longues années, il lui a demandé le décor propre à la rêverie et à l'inspiration. « De quatorze à vingt ans, dit-il, j'ai fait à Paris un long apprentissage de dessinateur industriel qui m'a rejeté vers l'art. J'ai commencé par l'illustration décorative, vivant d'ailleurs en bonne intelligence avec la muse sans jamais lui être infidèle. Mon père était menuisier, ma mère couturière. Mon grand-père et mes oncles étaient des tonneliers renommés du Vendômois. Je n'ai pas fait d'études officielles, mais j'ai passé pendant dix ans la plupart de mes nuits à mettre de l'ordre dans mes lectures, à classer mes aptitudes et à n'absorber que des éléments susceptibles de servir ma nature. »

Toute la vie du poète tient en ces lignes. Fixé pendant quatre ans à la *Gazette des Beaux-Arts* (1896-1900), M. Edmond Rocher est actuellement chef des travaux techniques de l'École municipale Estienne. Il a débuté à *La Plume*, en publiant *La Chanson des yeux verts* (Paris, Bibliothèque Artistique et Littér., 1896, in-8°), un livre où le crayon du dessinateur s'est soumis à l'imagination du poète; puis il a donné successivement *Les Edens* (Paris, Biblioth. de l'Association, 1898, in-8°), poèmes également illustrés par ses soins, *Les Efflorescences* (Paris, Ollendorff, 1899, in-8°), texte et dessins lithographiés; *Béryl et Moïna*, conte de Pâques en rimes sonores et colorées (Paris, Maison d'Art, 1900, in-8°); *Sillage d'astre* (Paris, Ollendorff, 1901, in-8°); enfin ces recueils qui lui donnent pleinement le droit de cité dans le présent ouvrage, *La Vallée du Loir à travers le Vendômois* et *Petite Patrie*, poèmes illustrés de dessins

originaux gravés sur bois (Paris, Sansot, 1908 et 1909, deux volumes in-4°). Alors même qu'il n'aurait réalisé que ces derniers ouvrages, M. Edmond Rocher mériterait la gratitude de ses compatriotes et l'admiration de tous ceux que l'évolution littéraire du terroir séduisit. Le poète, le synthétique interprète des paysages du Vendômois, a trouvé en lui-même les qualités d'un collaborateur éprouvé, d'un peintre sensible aux émotions rustiques. De l'harmonieux ensemble de ses facultés créatrices, grâce à ses ressources lyriques et à ses dons de lithographe, il a fait jaillir une œuvre où rien ne heurte, où tout s'unit, afin de célébrer symphoniquement — c'est le mot — les vertus et les splendeurs de son lieu d'origine. L'écrivain à qui Albert Samain avait prédit, à son début, un avenir flatteur n'a point trompé l'attente de ceux qui l'ont suivi. Ses essais timides sont devenus des témoignages conscients et adroits de ce que pouvait exprimer sa nature d'artiste exaltée et sincère. Je n'en veux pour preuve que ces ouvrages récents : *Le Manteau du Passé*¹, où le poète a réuni le fruit de dix années d'efforts; *Le Roman de la Fleur*, monographie florale illustrée (Etampes. Dormann, 1912, in-8°); *Les Aspects divins*, poèmes illustrés (Paris, Figuière, 1912, in-12); *L'Idylle Farouche*, poème préhistorique (Paris, Crès, 1913, in-18); *Pierre de Ronsard, prince des poètes*, monographie (hors commerce, 1913), etc. Ajoutons pour finir que M. Edmond Rocher s'est fait il y a quelque temps le pieux et élégant éditeur d'une plaquette aujourd'hui rarissime, où il a réuni douze lettres que lui adressa l'auteur du *Jardin de l'Infante*, et qui honorent autant son esprit que son cœur².

AU FIL DU LOIR

L'eau dort, sous le soleil, au cœur des paysages,
 De souples végétaux venus des profondeurs
 Affleurent le miroir où passent des images :
 Insectes d'or parés de vibrantes couleurs,
 Dont le vol frémissant quête l'amour des fleurs.
 De longs roseaux fléchis sous le poids des fauvettes,
 Des sansonnets bavards et des martins-pêcheurs,
 Font des arceaux légers. Des jones luisants projettent

1. *Le Manteau du passé*, poésies, 1899-1909, avec douze lettres d'Albert Samain en guise de préface (Paris, Sansot, 1910, in-16).

2. *Lettres inédites du poète Albert Samain à Edmond Rocher, 1897-1900*, s. l. n. d., in-4°, tiré à 5 ex.

Des rayons sur les eaux, et, lancées par la peur,
 Les grenouilles, avec un « flocc » qui les révèle,
 Plongent pour reparaitre entre deux nénuphars.
 L'herbe aquatique ondule où les remous se mêlent.
 Des sillages latents, faits de brusques départs,
 Dérangent la splendeur si calme du miroir,
 Et l'œil habitué au mystère des ondes
 Perçoit le peuple agile et furtif des poissons.
 Et c'est pour moi, penché, l'âme glauque d'un monde
 Qui s'agite en silence aux intimes tréfonds.
 Par banes serrés la brème entre deux eaux abonde,
 La truite fuit, l'anguille glisse entre les joncs ;
 Parfois, flèche vorace acharnée à sa proie,
 Un long brochet déchire un instant l'eau du Loir.
 Le dard farouche sille et revient plein d'espoir,
 Tandis qu'aux fonds sableux le lent goujon louvoie.
 Dans les retraits vaseux, souple, rôde la tanche,
 Et la perche au nez bleu — flancs d'or zébrés de noir —
 Se hérissé, irritée, et suit l'ablette blanche,
 Cependant que la carpe, évitant le filet,
 Se joue, avec dédain, des embûches tendues.

Ainsi vit l'eau mouvante au soleil de juillet,
 Constellée, à travers toute son étendue,
 Du fin pullulement des joyeux alevins.

Cédant au souple effort d'un robuste gamin,
 Une barque, en silence et lentement poussée,
 Remonte les raidiers herbeux d'où l'on voit fuir
 Les barbillons massifs à l'allure lassée.
 Elle glisse à longs coups, et, la voyant venir,
 La loutre maraudeuse, à l'affût sur la rive,
 D'un bond brusque débusque un butor endormi.
 Le peuple étincelant des gardons a frémi...

Et l'heure magnifique et chaude a ri parmi
 La moire des grands ronds élargis de l'eau vive !

(*Petite Patrie*, poèmes vendômois.)

PICARDIE ET ARTOIS

BOULONNAIS, AMIÉNOIS, PONTHEU,
VIMEU, THIERACHE, VERMANDOIS, MARQUENTERRE,
LAONNAIS, SOISSONNAIS, VALOIS, BEAUVAISIS
SANTERRE, ETC.

Ce qui caractérise le génie français, c'est son infinie variété. S'il nous fallait définir, en quelques mots, les ressources de nos provinces septentrionales, nous étudierions préalablement les rapports qui existent entre les vertus du sol et celles de la race. En Picardie et en Artois ces rapports ont été parfois si intimes qu'ils ont décidé de l'avenir d'un peuple. La Picardie, de même que l'Artois, doit à sa configuration et à sa formation géologique, non seulement le caractère de son paysage, mais encore son rôle historique.

L'histoire de la terre picarde c'est, en partie, l'histoire de nos origines.

Ce qui domine là en général, ce sont « de grands plateaux ondulés et monotones, dépourvus d'arbres, sauf autour des fermes, et voués à la grande culture agricole, de nombreux vallons secs aux flancs inégaux, l'un adouci et limoneux, l'autre aux terres blanches et crayeuses; enfin, de rares vallées rectilignes, à fond tourbeux, arrosées par des cours d'eau dont la constance et la limpidité sont garanties par la nappe de craie perméable¹. »

« Les vallées, dit-on, sont orientées suivant la direction du sud-est au nord-ouest, qui prévaut dans cette région, comme on peut le constater par le cours de la Canche, de l'Authie, de la Somme et de la Bresle. En revanche, ces rares vallées principales, à faible pente, sont riches en eau; la Somme est même bordée de tourbières sur presque tout son parcours; auprès d'Amiens, s'étendent des *hortillonnages*, jardins maraîchers et fruitiers, coupés d'une infinité de canaux et pour la plupart

1. Lapparent, *Description. géolog. du bassin parisien*. Paris, Masson, 1888, p. 100.

inaccessibles autrement qu'en barque, qui occupent une population de plus de 2,000 *hortillons*¹. »

Ailleurs, le paysage se modifie, sans rien perdre de son uniformité grise. Nous longeons la côte. Loin d'assaillir vigoureusement, ainsi qu'autrefois, la terre du Ponthieu, le flot recule. « La mer comble les haies et accumule les débris à l'entrée de la Somme, observe M. P. Vidal de la Blache. Du roc de craie où végète Saint-Valéry, on voit un estuaire vaseux où se traînent quelques chenaux d'eau grise. Des montagnes de galets s'entassent au Hourdel; l'ancien port de Rue est à l'intérieur des terres. La vie maritime s'éteint à l'embouchure de la Somme. « Peut-être n'a-t-elle jamais été bien forte. La Picardie est moins ouverte à la mer que la Normandie ou la Flandre. Ses principales communications furent toujours à l'intérieur. Encore même faut-il distinguer. A mesure que les sillons marécageux s'élargissent, les tranches qu'elles divisent parallèlement deviennent plus étrangères les unes aux autres. Le Ponthieu, comme pays, est séparé du Vimeu par la Somme. La Bresle sépare la Normandie de la Picardie, comme l'archevêché de Rouen de celui de Reims, comme jadis la deuxième Lugdunaise de la deuxième Belgique. Le nom de Picard, quelle que soit sa signification, ne s'est jamais étendu aux habitants du pays au sud de la Bresle : au contraire, il s'appliquait et s'applique encore, dans l'usage, à ceux du Laonnais, du Soissonnais, du Valois². Union significative, qui n'est pas fondée sur une conformité du sol, mais, par un phénomène analogue à celui des Flandres, sur des rapports de position et de commerce³. Ce groupement, cimenté déjà dans les divisions de l'ancienne Gaule, s'exprima plus tard par une dénomination plus ethnique que politique, la « nation picarde ». Il y eut là, en effet, un peuple. Il occupait la grande zone qui s'étend le long de la Meuse et de la Sambre jusqu'aux pays de la Somme et de l'Oise. Il tenait les abords de la principale voie romaine. Il parlait des dialectes étroitement voisins. Ses mœurs, sa manière de vivre, son tempérament, étaient analogues. Mille dictons rappellent chez le Picard et le Wallon, un genre d'esprit qui n'existe pas chez le Brabançon ou le pur Flamand. Des contes ou proverbes, devenus populaires dans la France entière, ont une origine

1. Baudrillart, *Les Populations agricoles de la France*, 2^e série. Paris, Guillaumin, 1888, p. 398.

2. Ce n'est que par Louis XI qu'ils ont été administrativement détachés de la Picardie pour être adjugés au gouvernement de l'Île-de-France.

3. Cette opinion ne contredit nullement ce que nous avons dit plus haut touchant la conformité du sol et de la race. Nous n'entendons pas plus faire allusion aux habitants du Soissonnais, du Laonnais et du Valois qu'à ceux du Beauvaisis.

wallonne ou picarde. Ce peuple, demeuré roman, se détache devant le germanisme en physionomie tranchée. Il est fortement lui-même. Pour la France, il fut la frontière vivante. »

« Cette grande contrée ecclésiastique, féodalé et militaire a été la terre classique de l'ardeur religieuse, avec ses cent soixante abbayes, avec ses communes franches, avec ses beffrois; de la féodalité, avec ses cinq cents châteaux forts, dont plus de trois cent cinquante ont entièrement disparu du sol; enfin de la guerre, de l'industrie et des trouvères¹. »

L'histoire de la France d'autrefois semble concentrée en Picardie. Ce n'est point en vain que cette province voisine avec la Champagne, comme le sévère Orléanais voisine avec la molle et riense Touraine. L'une est violente, tandis que l'autre est malicieuse. Mais elles ont, semble-t-il, des vertus communes, le don d'ironie, la repartie facile et ce goût laborieux, propre aux pays septentrionaux. Seule, leur destinée fut différente. Tandis que la Champagne offrait passivement ses plaines et ses routes au passage des armées, la Picardie défendait désespérément son territoire. La première victoire de Pépin, qui est considérée comme la chute de la famille de Clovis, fut remportée à Testry, entre Saint-Quentin et Péronne. « La royauté, de Clovis à Charles le Chauve, s'écrie Michelet², résidait à Soissons, à Crépy, Verbery, Attigny. Vaincue par la féodalité, elle se réfugia sur la montagne de Laon. Laon, sur son inaccessible sommet, fut la ville royale et eut le triste honneur de défendre les derniers Carlovingiens. Il fallut que les ravages des Normands fussent passés, pour que nos rois de la troisième race se hasardassent à descendre en plaine et vinsent s'établir à Paris, dans l'île de la Cité, à côté de Saint-Denis, berceau de la monarchie et tombe de nos rois.

« Laon, Péronne, Saint-Médard de Soissons, asiles et prisons, tour à tour, reçurent Louis le Débonnaire, Charles le Simple, Louis d'Outremer, Louis XI. La royale tour de Laon a été détruite en 1832; celle de Péronne dure encore. Elle dure, la monstrueuse tour féodale des Coucy :

Je ne suis roi, ne duc, prince, ne comte aussi,
Je suis le sire de Coucy.

« Les révolutions communales qui se font partout, à petit bruit, vers l'an 1100, pour la revendication de la liberté, ont commencé dans les villes du centre, dans l'Oise, dans la Somme. Ici, le peuple s'adresse directement au roi pour faire garantir solennellement des concessions souvent violées par

1. G.-H. Quignon, *Notes sur la Picardie histor. et dialectale*, publiées dans l'ouvrage de Grimaud, *La Race et le Terroir*, etc.

2. *Notre France*, p. 279.

les seigneurs laïques et ecclésiastiques. C'est à ces villes qu'on a le plus particulièrement donné le nom de *communes* ou, pour être plus exact, de *bourgeoisies*.

« C'est dans la vaillante et colérique Picardie dont ces communes avaient si bien battu les Normands, c'est dans le pays de Calvin et de tant d'autres esprits révolutionnaires, qu'eurent lieu ces explosions. Les premières communes furent Noyon, Beauvais, Laon, les trois pairies ecclésiastiques. Joignez-y Saint-Quentin...

« Elles furent héroïques, nos communes picardes, et combattirent bravement. Elles eurent aussi leur beffroi, leur tour, non pas inclinée et vêtue de marbre, comme les *miranda* d'Italie, mais parées d'une cloche sonore qui n'appelait pas en vain les bourgeois à la bataille contre l'évêque ou le seigneur. Les femmes y allaient comme les hommes. Quatre-vingts femmes voulurent y prendre part à l'attaque du château d'Amiens et s'y firent toutes blesser; ainsi, plus tard, Jeanne Hachette, au siège de Beauvais. Gaillarde et riense population, d'impétueux soldats et de joyeux conteurs, pays de mœurs légères, des fabliaux salés, » etc.

Tels ils étaient nos anciens Picards.

La littérature subit là le sort du peuple. Fertile, abondante, glorieuse au point d'imposer les œuvres de ses poètes et de contribuer à la formation de la langue officielle, elle n'offre plus aujourd'hui que l'attrait des choses désuètes. Son patois est exténué. Les longues luttes qui eurent la Picardie pour champ clos, les invasions qui se sont multipliées de l'est à l'ouest, du nord au sud, et *vice versa*, ont si bien modifié la race que le belliqueux guerrier picard a fait place au pacifique agriculteur. L'habitant jadis enjôné est devenu morose. Il a subi peu à peu l'influence grisâtre et mélancolique du paysage.

Les origines du parler picard se perdent dans l'obscurité des siècles.

Selon l'abbé Corblet¹, treize patois principaux se partagent le territoire de la langue d'oïl, savoir : le *Rouchi* (Valenciennes, Saint-Amand, Bouchain, Maubenge, Avesnes; le *Cambrésien* et le *Lillois* s'en rapprochent); le *Picard* (ancienne Picardie et Artois); le *Normand*; l'*Austrasien* (parlé dans l'ancienne Lorraine, le pays Messin, les Vosges, la Haute Marne et l'Alsace); le *Champenois*, le *Haut Breton*, le *Poitevin*, le *Saintongeais*, le *Tourangeau*, le *Berrichon*, le *Bourguignon* et le *Franc-Comtois*.

De tous ces dialectes, celui qui a été le moins étudié et qui, pourtant, méritait de l'être le plus, est le patois picard. C'est

1. *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne, précédé de recherches philologiques et littéraires sur ce dialecte*. Paris, 1851, in-8°.

dialectes se dégagèrent du celtique, du latin et de l'allemand; on voit seulement qu'ils ont dû se disputer la souveraineté dans un royaume que le système féodal avait divisé en tant de petits royaumes... La France, naturellement partagée par la Loire, eut deux patois auxquels on peut rapporter tous les autres, le *picard* et le *provençal*. Des princes s'exercèrent dans l'un et l'autre, et c'est aussi dans l'un et l'autre que furent d'abord écrits les romans de chevalerie et les petits poèmes du temps. Du côté du Midi florissaient les *Troubadours*, et du côté du Nord les *Trouveurs*. Ces deux mots, qui au fond n'en sont qu'un, expriment bien la physionomie des deux langues.

« Si le provençal, qui n'a que des sons pleins, eût prévalu, il aurait donné au français l'éclat de l'espagnol et de l'italien; mais le midi de la France, toujours sans capitale et sans roi, ne put soutenir la concurrence du Nord, et l'influence du patois picard s'accrut avec celle de la couronne. C'est donc le génie clair et méthodique de ce jargon et sa prononciation un peu sourde qui dominent aujourd'hui dans la langue française¹. »

La vie intellectuelle de la Picardie, au moyen âge, fut répartie entre des centres littéraires très actifs. Chaque ville eut à cœur de fournir à la civilisation septentrionale son contingent de rimeurs. Amiens, Beauvais, Corbie, Hesdin, Soissons, etc., eurent des trouvères fort appréciés. Les productions empreintes de l'esprit local, chansons, pastourelles, jeux-partis, motets, tençons et surtout les fabliaux — ce genre presque exclusivement picard — s'y multiplièrent à l'infini, provoquant le goût des belles-lettres et l'amour des spectacles. Arras et ensuite Amiens eurent leurs « puy », sorte de concours poétiques, entretenus par le culte de la Vierge, et leurs représentations théâtrales.

Les grands trouvères artésiens renouvelèrent les *mystères* et

1. Il est presque impossible de préciser les limites géographiques du dialecte picard au moyen âge. D'après Fallot, il suivait la frontière septentrionale de la France, depuis Dunkerque, Ypres et Lille jusqu'au cours de la Sarre, embrassant, par le Rethelois et la Thierache, la partie septentrionale de la Champagne et une partie de la Lorraine; du côté du midi, il se serait étendu jusqu'au cours de l'Aisne, de la Marne et de la Seine. Ces limites sont beaucoup trop vastes. En réalité (c'est là l'opinion de l'abbé Corblet), l'idiome picard était resserré dans l'ancienne Picardie du xiv^e siècle, et, par conséquent, il comprenait non seulement l'Amiénois, le Ponthieu, le Boulonnais, le Vimeu, le Marquenterre, le Sauterre, le Vermandois, la Thierache et le pays reconquis, mais aussi le Tournaisis, l'Artois, la Morinie, le Laonnais, le Seullis, le Soissonnais, le Valois et le Calaisis. Ces limites ont peu varié. Le patois picard est actuellement parlé dans les départements de la Somme et du Pas-de-Calais, ainsi que dans une grande partie de l'Aisne et de l'Oise, voire même aux frontières naturelles de l'Île-de-France, où il se mêle au wallon.

créèrent les genres auxquels nous devons la comédie satirique et l'opéra-comique.

Avec Adam de la Hale, Arras connut l'une des plus belles manifestations de l'art provincial qu'on ait observées en terre française. On ne saurait lire sans agrément le *Jeu d'Adam ou de la Feuillé* et surtout *Li Congiès Adam d'Arras*, dans lequel le poète — alors compromis dans des querelles bourgeoises — fit ses adieux à la cité natale :

Arras, Arras, vile de plait,
Et de haïne et de detrait,
Qui soliés estre si nobile,
On va disant c'on vous refait.
Mais se Diex le bien n'i ratraît,
Je ne vois qui vous reconcile.
On i aime trop crois et pile¹...

Adam trouva là de si nobles accents pour exprimer un sentiment nostalgique, que deux autres poètes locaux, Jean Bodel et Baude Fastoul, l'imitèrent, et, à leur tour, écrivirent des « con-gés ». Bodel et Fastoul, on le sait, allaient quitter la ville, non pas à la suite d'une révolution communale, mais parce qu'atteints de la lèpre, ils étaient contraints à s'enfermer dans un hôpital, pour y terminer une misérable existence. Aussi leurs adieux se ressentent-ils de leur terrible destinée.

C'était l'âge d'or de la poésie. La Picardie, toute à son évolution, à ses luttes contre l'étranger, à ses propres dissentiments, aux révoltes et aux guerres religieuses, ne devait plus, par la suite, connaître l'abondance et la fécondité lyriques.

Elle donna encore, certes, des écrivains, mais elle ne brilla plus au premier rang de nos domaines littéraires. C'est à peine si, après avoir participé à la formation de la langue officielle, elle se souvint de son humble patois². En fait, bien que l'art fran-

1. Arras, Arras, ville de discorde
Et de haine et de calomnie,
Vous qui étiez une si noble cité,
On va disant qu'on vous restaure.
Mais si Dieu n'y ramène les bons sentiments,
Je ne vois qui vous reconcile.
On y aime trop crois et pile...

2. L'abbé Corblet et H. Macqueron ont donné une bibliographie des œuvres poétiques composées en patois picard. Voici les plus dignes d'être remarquées : I, *L'Enjollement de Coula et de Miquelle sur le sujet des dialotins qu'il disoit qu'alle avoit dans le ventre. les chansons de Miquelle, les plaintes de Marion Flonquan, mère de ladite Miquelle...*, le procès intervenu entre eux, et le mariage de Coula et Miquelle par dialogue en langage picard. A Paris, 1634, in-8°. — II, *Discours du curé de Bersy fait à ses paroissiens en langue picarde, avec le discours du très excellent mariage de Jeannin et de Priqne* (sic), où sont contenus les biens tant de l'un que de l'autre,

gais ne lui ait jamais inspiré, depuis la Renaissance, une œuvre de génie, le langage parlé à la cour fut l'unique instrument avec lequel elle s'exprima littérairement. Soumis aux différentes écoles qui, tour à tour, ont prédominé pendant plus de trois siècles, ses poètes n'ont été le plus souvent que de pâles et timides imitateurs. Là, point d'originalité, mais un tour d'esprit facile, une inspiration aimable, des dons de grâce et d'harmonie. Et c'est tout. Le xv^e siècle ne fournit guère qu'un nom digne d'être retenu : Jean Molinet. Encore est-il fort décrié de nos jours. Pourtant, chez Molinet la bonhomie abonde, ainsi que le sens du burlesque. En lui, nous trouvons comme un écho attardé du moyen âge. On cite au xvi^e siècle quelques inconnus. Ce sont : C. de Hodic¹, A. du Hecquet², Nicolle de Mailly³, Eloy

le bon ordre tenu en allant à l'église, le magnifique banquet, la belle danse et les devis du marié et de l'épousée tenus au lit. Ledit discours envoyé d'un cousin à l'autre en langue picarde, s. l. ni d., 8 pp. in-8°. — III, *Suite du célèbre et honorable mariage de Jeannin et Priignon, belle histoire représentant au naïf la soudaine grossesse de la dicte Priignon; son prodigieux accouchement, le baptême de son enfant, le somptueux banquet fait aux parins et murines. Ensemble les cérémonies et plusieurs discours avec une belle chanson sur ce subject, du plus fin picard qui soit au pays de Lyromsa, et en toute l'estendue du Beyeten*. A Saint-Quentin, en Picardie, 1648, in-12. (Ces deux derniers ouvrages, inspirés par Rabelais, ont été insérés au tome IV des *Joyusetés, Facéties et Folastres Imaginations* publiées par Techeuer). — IV, *Satyre d'un curé Picard sur les vérités du temps, par le R. P.***, jésuite*. Avignon, 1750, in-12; *ibid.*, Claude Lenclume, à l'enseigne du Mûche-t'en-Pot, 1754, in-12, et Abbeville, Deverité, 1787, in-12. (La même pièce a été réimprimée, avec la *Romance du sire de Créqui, de l'an 1300, par un moine voyageur*, et le *Compliment d'un paysan ad Boutrilly à nos gouverneurs*, 1753, dans le *Recueil de Poésies, Sermons et Discours picards* publié à Abbeville, par Deverité, en l'an VI, in-12.) — V, *Critique sur les préjugés démasqués*. Port-Mahou, 1756, in-12. — Voyez, sur la plupart de ces productions, les travaux sommaires de M. E. Heren : *Aperçu sur quelques ouvrages de patois picard; dix-septième et dix-huitième siècle* (Bulletin de la Soc. des Antiquaires de Picardie, 1909, 4^e trim.) et *Morecaux choisis de patois picard des dix-septième et dix-huitième siècles*. Cayeux-sur-Mer, impr. P. Ollivier, s. d. (1911), in-8°.

1. Charles de Hodic, seigneur de Annoc. Nous ignorons tout de la vie de ce poète; nous savons seulement qu'il était originaire de Picardie et qu'il donna en 1532 : *L'Adresse du Forroyé captif, dérivant de l'estrif entre Amour et Fortune*, et quelques autres poésies (Paris, P. Leber, in-8°).

2. Adrien du Hecquet, natif d'Arras, religieux de l'ordre des Carmes du couvent de cette ville, docteur en théologie. Il est l'auteur de ce recueil : *L'Orphéide... contenant plusieurs chantz royaulz, Ballades, notables inventions et matières d'honneur et vertu* (Auvers, impr. d'Amé Tavernier, 1561, in-8°).

3. Fils puiné d'Antoine de Mailly et de Catherine d'Estrac; il

d'Amerval¹, Maclou de La Haye², François de Louvencourt³. Les meilleurs poètes, il est temps de l'observer, ne sont pas alors de la Picardie proprement dite, mais du Beauvaisis, cette terre fleurie comme un coin de l'Île-de-France, et partant digne de recevoir les hommages des rimeurs de la vieille école et des élèves de la Pléiade. Il y a là Jehan Divry⁴, Gilles d'Aurigny⁵,

prit le titre de seigneur de Bouillencourt, devint maître de l'artillerie de France et mourut en 1558. On lui doit ces deux livres originaux : *La Divine Cognoissance compilée et extraite tant du vieil que du Nouveau Testament, ensemble les cantiques divins de l'ameregrettant l'exposition de l'oraison dominicale* (Paris, Galiot du Pré, 1541, petit in-8°); *L'Amaranthe du sieur de Mailly, ensuite plusieurs stances et sonnets*, imprimé cette année, s. d. (1560), in-8°.

1. Eloy d'Amerval était prêtre à Béthune. Il naquit dans cette ville, à la fin du xv^e siècle, et mourut dans la première partie du siècle suivant. Il laissait le *Livre de la Deablerie*, sorte de poème fantastique, publié en 1508, où Lucifer et Satanas, après s'être injuriés « comme crocheteurs en goguette », racontent par le menu toutes les ruses diaboliques dont ils usèrent pour enlacer l'humanité. « Messire Eloy, a-t-on dit, est un homme d'esprit gai, subtil et naïf. Il a la bonhomie franche, le regard joyeux : c'est un curieux mélange du prêtre vénérable et du petit bourgeois goguenard, du théologien savant et de l'enfant sans souci. »

2. Ce poète était de Montreuil-sur Mer. Il obtint la charge de valet de chambre de Henri II. Ses poésies ont paru sous ce titre : *Les Œuvres de Maclou de la Haye, piccard... à sçavoir chant de paix, chant d'amour, cinq blasons des cinq contentemens en amour, Sonnets d'amour, vingt vœux des vingt beaultez de s'umye, épigrammes stances* (Paris, Est. Groulleau, 1553, in-12).

3. Il était Picard. On lui doit : *Les Amours et premières œuvres poétiques*, Paris, 1595, in-8°.

4. Il était d'Hiencourt, au diocèse de Beauvais, et il exerça la médecine à Nantes. Quelques-uns de ses ouvrages ont été pendant longtemps recherchés des curieux. Ce sont : *Les Triomphes de la France*, trad. du latin de Curre Mamertin (Paris, 1508, in-4°); *Poème sur l'origine des François...* (ibid., 1508, in-4°); *Les Dialogues de Salomon et de Marcolphus, avec les dits des sages et autres philosophes de la Grèce*, en rimes françaises (ibid., 1509, in-8°); *Les Secrets et Lois du mariage* (s. d., in-8°); *Les Etrennes des filles de Paris*, en vers, etc. Jehan Divry est un poète populaire, de la famille de Rutebeuf et de Roger de Collerye. Quelques-uns de ses vers ont une verdeur et une naïveté qu'on rechercherait en vain chez des écrivains plus illustres que lui.

5. Né à Beauvais. On sait peu de chose de sa vie, sinon qu'il était licencié ès droits et avocat au Parlement de Paris. Son meilleur ouvrage est, sans nul doute, *Le Tuteur d'amour auquel est comprise la Fortune de l'innocent en amour. Ensemble un livre où sont Epistres, Elegies, Complaintes, Epitaphes, Chants royaux, Ballades, Rondeaux et Epigrammes*. Ce recueil parut d'abord à Lyon, chez Jean de Tournes, en 1547, et fut réimprimé à Paris, chez la veuve Guill. le Bret, en 1555, in-8°.

Claude Binet et Jacques Grévin, puis Simon de Bullandre¹, et G. de la Roque², etc., des amis et de fervents disciples de Ronsard.

Jusqu'ici l'art du terroir ne s'est point imposé à notre attention. Moins riche encore que le siècle dit de la Renaissance, et par conséquent peu favorisé dans l'histoire des lettres françaises, le XVII^e siècle ne nous retiendra guère. Un épistolier fort bien en cour, auteur de bouquets à Cloris, Vincent Voiture³; un cha-

1. Simon de Bullandre naquit en 1544, à Beauvais, où son père, Victor de Bullandre, tenait de ses ancêtres la charge de verdier de l'évêché. Il fut honoré de la protection du cardinal Odet de Châtillon, évêque et comte de Beauvais, et, grâce à cet appui, obtint des bénéfices importants. Il suivit son protecteur à Paris, se fit d'utiles relations et prit le goût des belles-lettres. En 1570, il fut pourvu d'une des riches prébendes du chapitre de Saint-Pierre de Beauvais et devint possesseur de la neuvième maison canoniale, dite de la Belle Image. Nommé par la suite archidiacre, puis abbé commendataire du prieuré de Milly, il termina ses jours le 15 décembre 1614. Quoique parvenu à de hautes dignités ecclésiastiques, Simon de Bullandre fut un homme simple. Il préféra toujours aux prérogatives de sa charge le commerce des muses, en compagnie de quelques amis, tels Adrien et Jean de Boufflers, gentilshommes de son voisinage. Il habitait Milly dans la belle saison. Sous les frais ombrages de son prieuré, dans ce beau pays situé aux confins de l'Île-de-France et coupé par la petite rivière du Thérain, il pouvait goûter le charme de la solitude et, loin des importuns, rimer tout à son aise. Ronsard, qu'il avait connu à Paris et dont il ne cessa d'être l'admirateur et l'élève, lui avait adressé, dans sa jeunesse, de vifs éloges. Ses ouvrages, qu'il paracheva dans la retraite, sont peu abondants. Ils se composent d'un poème sur la chasse, *Le Lièvre*, publié à Paris, chez Pierre Chevillot, en 1585, et d'*Airs sur les Paraboles de Salomon* (Paris, J. Duccorroy, 1595, in-8°). Le premier de ces recueils a fait l'objet de deux réimpressions, l'une donnée par l'imprimeur Perrin, de Lyon, en 1866, l'autre à Paris, par Jouaust, en 1885.

2. Simon-Guillaume de la Roque, né à Agnetz-sous-Clermont, en Beauvaisis, vers le milieu du XVI^e siècle, et mort à Clermont en 1611. Gentilhomme, il appartient à Henri d'Angoulême et, par la suite, à la maison de Marguerite de Valois, épouse de Henri IV. Poète, il fut l'ami de Desportes et donna des *Amours* et des *Poesies chrestiennes*. Il a célébré son pays natal avec un enthousiasme sincère. Ses œuvres complètes ont été publiées à Paris, en 1609, un vol. in-12.

3. Né à Amiens, en 1595, inhumé à Paris, le 26 mai 1648. Ses productions n'ont été réunies qu'après sa mort, par son neveu, Martin de Pinchesne. Elles ne contiennent point d'allusion au pays de l'auteur. Voyez : *Les Œuvres de M. de Voiture* (Paris, A. Courbé, 1650, in-4°); *Les mêmes*, seconde édit. revue, corrigée et augm. (ibid., 1650, in-4°). Parmi les nombreuses rééditions des ouvrages de Voiture qui ont paru jusqu'à ce jour, il convient de citer celle qu'a donnée, avec les commentaires de Tallemant des Réaux, M. A. Ubicini (Paris, Charpentier, 1855, 2 vol. in-12). On consultera utilement sur ce poète les deux ouvrages de M. Emile Magne : *Voiture et les Ori-*

noine métromane auquel on doit une guirlande poétique qui eut le singulier mérite de précéder la *Guirlande de Julie*, Adrien de La Morlière¹, quelques obscurs assembleurs de rimes, tels Jacques Le Vasseur², Jacques Leclerc³, etc., un plaisant compagnon pour qui les jeux du Parnasse n'étaient pas inséparables des vertus professionnelles et des devoirs de l'amitié; Jean Vaquette, sieur du Cordonnoy⁴, et nous avons épuisé la liste des gloires picardes les plus recommandables.

Nous voici transportés en plein XVIII^e siècle. En ce temps-là, dit-on, le patriotisme local favorisait l'écllosion d'un art de circonstance. A peine la Muse venait-elle de prêter le jour à ces deux médiocrités notoires, Gresset et Vadé⁵, que l'Artois

gines de l'Hôtel de Rambouillet (1597-1635); Voiture et les Années de gloire de l'Hôtel de Rambouillet (1635-1648). Paris, Mercure de France, 1911, 1912, 2 vol. in-18.

1. Chanoine de l'église de N.-D. d'Amiens, né à Chauny, à la fin du XVI^e siècle. Il a donné un travail généalogique sur les « nobles et illustres maisons du diocèse d'Amiens », et ce livre, maintes fois cité : *Antiquités et Choses les plus remarquables de la ville d'Amiens*, 1621, 1627, in-4^e, et 1642, in-fol. C'est dans cet ouvrage qu'on trouvera ses poésies d'une expression assez médiocre.

2. Né à Vimes, bourg et baronnie de Picardie, près d'Abbeville, dans le Ponthieu, Jacques Le Vasseur était docteur en théologie, puis chanoine de l'église de Novon. On cite de lui : *Le Bocage de Jossigny où est compris le Verger des Vierges et autres pièces saintes, tant en vers qu'en prose* (Paris, Fleury Bourriquant, 1608, in-8^o).

3. Né à Saint-Valéry, le 30 déc. 1589, curé officiel de sa paroisse natale, auteur d'*Uranie pénitente* (Rouen, Du Petit-Val, 1628, in-12), recueil de poésies édifiantes composées à la louange d'une jeune fille repentie. Consultez sur ce poète, son œuvre et ses contemporains l'étude suivante de M. Adrien Huguet : *Le Poète Jacques Leclercq et le Mouvement intellectuel à Saint-Valéry au dix-septième siècle*. Abbeville, Paillart, 1909, in-18. On trouvera dans cet ouvrage les noms de quelques autres rimeurs complètement ignorés aujourd'hui.

4. « Jean Vaquette, écrit L. Philipon La Madelaine dans son *Dictionnaire portatif des poètes français*, était aussi appelé *du Cordonnoy*, du nom de sa terre. Il était né à Amiens en 1658. Il y fut pourvu d'une charge de conseiller au présidial, et il l'exerça d'une manière si distinguée, que ses concitoyens le nommèrent deux fois maire de la ville et lieutenant général de police. Comme il avait des connaissances très étendues, sa maison devint le rendez-vous de tout ce qui avait quelque goût pour la littérature; et, par là, il jeta en quelque sorte les fondements d'une académie qui s'établit à Amiens, en 1750. Vaquette a fait des contes en vers libres... Il mourut dans sa patrie, en octobre 1739. »

5. Jean-Baptiste-Louis Gresset, né à Amiens, le 28 août 1709. Il fit ses études chez les jésuites, et à seize ans, entra dans leur noviciat. Il vint les achever à Paris, au collège Louis-le-Grand, puis enseigna dans divers collèges de la Compagnie de Jésus, à Moulins, à Tours, à Rouen, etc. Son poème *Vert-Vert*, fort anodin pourtant, lui ayant

se réveillait d'un long sommeil léthargique et voyait se constituer la Société anaacréontique des Rosati.

En 1778, — le 12 juin exactement, — dans un cabaret de Blangy, village de la banlieue d'Arras, une quinzaine de jeunes hommes épris de belles-lettres fondaient un nouveau cénacle. Ils dépouillaient de leurs fleurs, en signe de ralliement, les rosiers du jardin et prenaient le gracieux nom de *Rosati*.

C'était moins qu'une Académie de province, mais plus et mieux qu'une réunion bachique. Consacrée tout d'abord à la glorification de La Fontaine, de Chapelle et de Chaulieu, la société avait pour but principal l'étude de la « gaie science ». Ses travaux consistaient à faire l'éloge de la beauté, du vin et de l'amour. Les sociétaires exerçaient leur culte sous un berceau de roses, devant les bustes des trois poètes qui présidaient à leurs repas et à leurs chansons, tout couronnés de fleurs. Chaque couvert était marqué par un bouquet de roses. Les assemblées commençaient au printemps, « à l'épanouissement de la reine des jardins, et s'achevaient en automne, lorsque son règne était fini ». Les récipiendaires recevaient un diplôme en vers et y répondaient par des couplets. Diplôme à part, les Rosati semblaient avoir calqué leur association sur celle des *Puys verts* et des *Puys d'amour*. Une philosophie toute épicurienne avait seulement fait écarter de leurs éloges obligés le nom de la Vierge, qui, sous le régime des trouvères, dominait souverainement presque tous les sujets poétiques.

Le « Berceau des Roses », lieu des séances des Rosati, était situé hors des murs, dans un des faubourgs d'Arras, à Avesnes, sur les bords de la Scarpe¹. La liberté la plus entière, mais

attiré les rigueurs de la censure, il rentra dans la vie civile et travailla pour le théâtre. Fixé à Amiens, il y fonda l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts (juin 1750). Gresset, qui avait été élu à l'Académie française, en remplacement de Danchet, le 28 mars 1748, reçut par la suite des lettres de noblesse (1775), et fut pourvu de la charge d'historiographe de l'ordre de Saint-Lazare, dont le comte de Provence — plus tard Louis XVIII — était le grand maître. Il mourut à Amiens, le 16 juin 1777, et fut inhumé dans l'église Saint-Denis, paroisse de ce lieu. Plus tard, ses cendres furent transportées dans l'église cathédrale (16 août 1811). Les œuvres complètes de Gresset ont été publiées par Fayolle en 1803.

— Vadé, né à Ham, le 18 janvier 1719, mort à Paris, le 4 juillet 1757. Voyez la notice que nous avons consacrée à ce poète dans notre tome II, p. 453-454.

1. Arthur Dinaux, à qui nous empruntons la matière de ces notes relatives aux *Rosati*, a donné des détails intéressants sur le lieu choisi par les organisateurs pour leur poétique tournoi. « Ce lieu, écrit-il, était voisin de l'abbaye de N.-D. d'Avesnes, de l'ordre de Saint-Benoît, fondée avant l'an 1125, en Artois, et établie près des murs d'Arras, lorsque Philippe II eut vendu à cette congrégation le château

sans licence, régnait parmi les membres de cette société, qui se composait de magistrats, d'officiers, d'abbés et de propriétaires de l'Artois. Là brillait une foule de gloires locales, aujourd'hui parfaitement ignorées. Parmi ces fervents adeptes de la Muse anacréontique se trouvaient Le Gay, Harduin, « deux étoiles artésiennes », comme on disait alors, Louis-Ferdinand Charamond, Dubois de Fossex, Simon de Troyes, Lazare Carnot, capitaine au corps royal du génie, en garnison à Arras, enfin Maximilien Robespierre, de sadique mémoire.

Avec de tels membres, certes, la société des Rosati ne pouvait manquer de connaître des heures glorieuses ! Elle connut aussi des heures tragiques. Mais on était alors au beau temps des chansons d'amour et des bergeries. Chacun apportait son couplet printanier. A Trianon, une reine de France, en habit de bergère, renouvelait l'époque heureuse de *l'Astrée* et gardait de blancs moutons enrubannés. Qui eût dit que les roses s'empresseraient du plus pur sang de la race, et que l'un des plus empressés convives, auteur de quelques innocentes bleuettes, deviendrait un jour l'infatigable pourvoyeur du bourreau ? Pour nous, cela est peu douteux, il y eut toujours de l'écrivain déçu et du poète sans talent dans le très mince génie d'un Robespierre. Il parut venger sur un peuple entier les échecs subis par sa muse.

Comme tout ce qui rappelait un régime détesté, la société des Rosati ne survécut pas au destin de ses membres, et alla rejoindre dans l'oubli les usages et les coutumes d'antan¹.

La Picardie, de même que l'Artois, fort éprouvée par l'orage révolutionnaire, par les guerres de l'Empire et aussi, il faut

de Bellemotte, de Marguerite de Marle, comtesse d'Artois. L'abbesse, Anne de Walruzel, morte en 1599, bâtit là une église et un cloître réduits en cendre en 1654, par le marquis de Mondejeu, depuis maréchal de Schulemberg, chargé de défendre Arras contre le prince de Condé. Les dames d'Avesnes restèrent quarante ans à leur refuge d'Arras, jusqu'à ce que l'abbesse Jeanne de Tramecourt, qui succéda à Marie-Thérèse de Montmorency, eût achevé la reconstruction des bâtiments. Elles étaient au nombre de douze et faisaient preuve de noblesse militaire, tant du côté paternel que du côté maternel, pour être admises dans la maison, où elles vivaient presque en chanoinesses, et sans être cloîtrées. A l'époque de la fondation de la *Société des Rosati*, leur voisine, l'abbesse était Marie-Jeanne de Mouchy ; le même écho pouvait redire les chants anacréontiques des épicuriens d'Arras et les hymnes édifiants des vierges de Saint-Benoit. »

1. Depuis peu d'années, grâce à l'initiative de M. Le Cholleux, directeur de la *Revue septentrionale*, on a tenté de rénover ces fêtes charmantes, mais, il faut le dire, les nouvelles manifestations des *Rosati*, qui prirent pour cadre une localité voisine de Paris, Fontenay-aux-Roses, n'eurent jusqu'à ce jour rien de traditionnel.

le dire, par l'envahisseur, n'eut plus au XIX^e siècle qu'un rôle effacé.

Les plaintes monotones, les élégies lamentables d'un Millevoye, la versification surannée et pénible d'un Sainte-Beuve¹, ne suffirent pas à lui donner un éclat qu'elle n'avait, au reste, presque jamais connu. Elle végéta résignée à son sort, semblable en cela à tant d'autres provinces jadis plus comblées qu'elle. A défaut d'étoiles de première grandeur, elle se contenta de simples chantres du terroir. La sincérité lui tint lieu de génie. On vit alors la poésie officielle rejoindre l'art humble des patoisants. Les genres se mêlèrent, les poètes se confondirent en une commune admiration pour la mère patrie. Une expression jaillie du fond même de la race domina tous les systèmes, favorisant l'éclosion d'une littérature propre aux peuples septentrionaux. Après le romantisme, l'école parnassienne imposa sa technique, et, à son tour, le symbolisme eut ses représentants en pays picard. Le Parnasse s'était enorgueilli là de Paul Bourget², de Jean Richepin, de Jules Breton, de Léon Duvauchel, etc. Le « patois », soucieux de se soumettre aux formules contemporaines, aux réformes linguistiques, produisit successivement le chansonnier Emmanuel Bourgeois³, Crinon, Edouard David, Raymond Beaucourt⁴, d'autres encore. Enfin,

1. Charles-Augustin Sainte-Beuve, né à Boulogne-sur-Mer, en 1804, mort en 1869. Ses œuvres et sa vie sont trop connues pour faire ici l'objet d'une notice. Citons parmi ses poésies : *Vie, Poésies et Pensées de Joseph Delorme* (1829) ; *Les Consolations* (1830) ; *Pensées d'août* (1830) ; *Le Livre d'amour*, etc.

2. Né à Amiens, en sept. 1852. Voyez : *La Vie inquiète* (Paris, Lemerre, 1875, in-18) ; *Edel* (ibid., 1878, in-8°) ; *Les Aveux* (ibid., 1886, in-12) ; (*Œuvres de Paul Bourget, Poésies (1872-1876) : Au bord de la mer, La Vie inquiète, Petits Poèmes* (ibid., 1885, petit in-12) ; *Poésies (1876-1882) : Edel, Les Aveux* (ibid., 1886, petit in-12). M. Paul Bourget n'a rien d'un poète du terroir.

3. Chansonnier populaire, né au petit village de Vers, dans le voisinage d'Amiens, le 18 décembre 1826, mort à Paris, le 3 avril 1877. (On consultera utilement, sur cet écrivain du picard, la notice que lui a consacrée M. Maurice Garet : *Emmanuel Bourgeois, sa vie, son œuvre*. Cayeux-sur-Mer, Collection de « la Picardie », s. d., plaquette, in-12).

4. Instituteur, né le 6 avril 1867, à Vraignes, lieu natal du poète satirique Hector Crinon. Collaborateur à la *Gazette de Péronne* et à la *Revue septentrionale*, il est l'auteur d'une foule de pièces en langage du Vermandois qui témoignent d'un goût averti des choses du terroir et nous révèlent un écrivain des plus caractéristiques. On aimera de M. Raymond Beaucourt cette courte pièce où s'inscrit un sincère amour de la tradition. Nous la donnons comme spécimen du patois de son pays :

Ech couq qui tonrn' sur nou cloqui.
Chaqu' fôs qué j'quitt' min tchout village,

ce fut le tour des nouveaux venus. Depuis vingt ans, ce pays s'est peuplé de poètes, tous plus ou moins pénétrés de l'importance de leur mission. Il y a là : Auguste Angellier, Henri Potez, Henri Malo, Georges Docquois, Maurice Percheval, Philéas Lebesgue, Jean Rictus, Adrien Huguot, Sébastien-Charles Leconte, Emile Langlade, Albert Lantoiné, Paul Maison, Maurice Garet, Henri Delisle, etc., etc.

Qui osera soutenir maintenant que le génie lyrique est près de s'éteindre en Artois et en terre picarde ?

BIBLIOGRAPHIE. — Antoine Loisel, *Mémoire des pays, villes, comté et comtes, évesché et évesques, pairrie, commune, et personnes de renom de Beauvais et de Beauvaisis*. Paris, S. Thiboust, 1617, in-8°. — Adrien de la Morlière, *Les Antiquitez, histoires et choses les plus remarquables de la ville d'Amiens*, 3^e éd., Paris, Cramoisy, 1642, 2 parties, in-12. — B. de la Martinière, *Grand Dictionn. Géogr.* Paris, 1741, IV, in-fol. — Abbé Carlier, *Histoire du Duché de Valois*. Paris, 1764, 3 vol. in-4°. — Expilly, *Dictionn. géogr., histor. et politique des Gaules et de la France*, t. V. Paris, Desains, etc., 1768, in-fol. — Colliette, *Mémoires sur l'histoire du Vermandois*. Cambrai, 1771, 3 vol. in-4°. — Devérité, *Supplément à l'essai sur l'histoire de la Picardie*, Londres, 1774, in-12. — Le P. Daire, *Histoire littéraire de la ville d'Amiens*. Paris, Didot, 1782, in-4°; *Tableau histor. des sc. et des belles-lettres dans la Picardie*. Paris, 1768, in-12; *Almanach perpétuel de nos aïeux à l'usage de leurs neveux... et intéressant pour la santé...* A Villispurg. s. d., in-18. — Dom Devienne, *Hist. d'Artois*, 1785, 5 vol. in-8°. — *Recueil de poésies, sermons et discours picards*. Abbeville, Devérité, an VI, in-12. — Cambry, *Descript. du dép. de l'Oise*. Beauvais, 1803, 2 vol. in-8° et Atlas. — Grégoire d'Essigny, *Mémoire qui a remporté le prix de l'Ac. des sc. du départ. de la Somme, le 16 août 1807, sur la question suiv. : Quelle est l'origine de la langue picarde?* Paris, Sajou, 1811, in-8°. — *Pièces récréatives ou le*

A l'air ed vouloir m'erbayi
Et d'dir' : « Lais'-la tous tes bagages !

« A quo qu' cha sert ed t'in aller
Dins ch' grand Paris où qu'in s'tourmeinte,
Où qu'tu n'vivras jamais d'tes reintes,
Et qui vut, bien seur, t'énerver ?

« Reste avue nous d'sous tin vïux tot !
Ecout' dins chès près c's z-aleuettes,
Et, in chuiant quitt' longu' voyette,
Ravis' nous geïns sur ech' terreau ! »

Oussi, comu' dins chès jours d'orage,
Fin trampilé et ploïn d'eïnnui
J'erpeins' tout du long d'min voyage
A ch' couq qui tourn' sur nou cloqui.

patois picard. Amiens, A. Gibitonne, 1823, in-18. — L. Renacle, *Dict. Wallon et Français*, Liège, 1823, in-8°. — A.-J. Hécart, *Serventois et sottes chansons couronnées à Valenciennes, tirés des mss de la Bibl. du Roi*, Valenciennes, 1827, in-8°; *Dictionnaire Rouchi-Français*, 3^e éd. Valenciennes, 1834, in-8°. — Anonyme, *Biographie des hommes célèbres*, etc., du département de la Somme. Amiens, impr. R. Machart, 1835-1838, 2 vol. et suppl. in-8°. — H. Dusevel, *Descript. pittoresque du départ. de la Somme*. Amiens, 1836, 2 vol. in-8°. — Schuakenburg, *Tableau synoptique des idiomes popul. ou patois de la France*. Berlin, A. Förstner, 1840, in-8°. — Gust. Brunet, *Recueil d'opuscules et fragments en vers patois extr. d'ouvr. devenus fort rares*. Paris, Gayet et Lebrun, 1840, in-16. — Augustin Thierry, *Rec. de Monum. inédits de l'hist. du Tiers-Etat*. Paris, 1840-1856, 3 vol. in-4° (*Collect. de Doc. inéd. sur l'Hist. de France*). — Le Roux de Lincy, *Recueil de chants histor. depuis le douzième jusqu'au dix-huitième siècle*. Paris, Gosselin, 1841-1842, 2 vol. in-12. — Comte de Boubers, *Opinion sur l'origine du mot Picard*. Amiens, 1842, in-8°. — Doyen, *Histoire de Beauvais depuis le douzième siècle*. Beauvais, 1842, 2 vol. in-8°. — F. Louandre, *Hist. d'Abbeville et du comté de Ponthieu*, 2^e éd. Abbeville, 1844, 2 vol. in-8°. — Abbé Decagny, *L'Arrondissement de Péronne-Péronne*, 1844, in-8°. — P. Roger, *Bibliothèque historique, monumentale, ecclésiastique et littéraire de la Picardie et de l'Artois*. Amiens, Duval et Herment, 1844, gr. in-8°. — P.-L. Gosseu, *Anciennes et Nouvelles Lettres picardes*, etc. Saint-Quentin, Doloy, 1846, in-8°. — Bouthors, *Coutumes locales du bailliage d'Amiens*. Amiens, 1847, 2 vol. in-4°. — A. Guilbert, *Histoire des Villes de France*. Paris, Furne et C^{ie}, 1848, II, in-8°. — Ch. Dufour, *Essai bibliographique sur la Picardie*. Amiens, 1850, in-8°. — Abbé Jules Corblet, *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne, précédé de recherches philologiques et littéraires sur ce dialecte*. Paris, Dumoulin, V. Didron, Techener, 1851, in-8°. — Granier de Cassagnac, *Antiquité des patois, antériorité de la langue française sur le latin*. Paris, Dentu, 1859, in-8°. — E. Prarond, *Histoire de cinq villes et trois cents villages, hameaux ou fermes*. Paris et Abbeville, 1861-1868, 6 vol. in-12. — Ed. Paris, *Note sur l'orthogr. picarde pour servir à l'intelligence d'une trad. de l'Évangile selon saint Matthieu, en picard du quatorzième siècle*. Londres, 1862, in-12. — Ch. Brainne, *Les Hommes illustres du département de l'Oise*. Paris, 1863, 3 vol. in-8°. — Bouteux, *Esquisse géologique du départ. de la Somme*. Abbeville, Briez, 1864, in-8°. — Arthur Dinaux, *Les Sociétés badines littér. et chantantes, leur hist. et leurs travaux*, publ. par Gust. Brunet. Paris, Bachelin-Deflorenne, 1867, 2 vol. in-8°. — *Bibliothèque patoise de M. Burgaud des Marets*, Catalogue de vente. Paris, Maisonneuve, 1873-1874, 2 vol. in-8°. —

A. Longnon, *Limites de l'Île-de-France et de la Picardie*, Mém. de la Soc. de l'Hist. de Fr., I, 1874, p. 1. — Armand Demasure, *Antoine Loisel et son temps, 1536-1617*. Paris, 1876, in-8°. — Ad. de Cardevacque, *Dictionnaire biographique du Pas-de-Calais*. Arras, impr. de Sueur-Charruey, 1879, in-4°. — E. Dramard, *Bibliogr. géogr. et histor. de la Picardie*, etc. Paris, 1881, in-8°. — L. Favre, *Les Patois de la France*. Niort, L. Favre, 1882, in-8°. — Victor Advielle, *Le Patois artésien et les Chansons de la fête d'Arras*. Paris, 1882, in-8°. — Henry Carnoy, *Littérature orale de la Picardie*. Paris, Maisonneuve, 1883, in-8°. — Morel, *Histoire de la Picardie depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789*, etc. Péronne, 1883, in-12. — E. Rolland, *Recueil de Chansons popul. de la France*. Paris, 1883-1890, 6 vol. in-8°. — Ernest Deseille, *Glossaire du patois des Matelots boulonnais*. Paris, A. Picard, 1884, in-8°. — A. Ledieu, *L'Imprimerie et la Librairie à Abbeville avant 1789*. Abbeville, 1887, in-12. — Henri Réveillez, *La Chanson en province*, confér. faite le 23 févr. 1790. Boulogne-sur-Mer, typogr. Vve Cabre, 1890, in-8°. — Dietrich Behrens, *Bibliogr. des patois gallo-romans*, 2^e éd., trad. française par Eug. Rabet. Berlin, W. Groneau, 1893, in-8°. — H. Taine, *Carnets de voyage, notes sur la Province, 1863-1865*. Paris, Hachette, 1897, in-18. — H. Potez, *Qualis floreret apud Duacenses res poetica, gallice scripta quum universa schola, etc., 1576-1663*. Duaci, ex typis E. Linez, 1897, in-8°; — le même, *L'Œuvre littér. du Nord dans les temps modernes*. Lille, impr. L. Danel, 1909, in-4°. — R.-M. Minon, *La Vie dans le Nord de la France au dix-septième siècle*, 1899, in-8°. — C. Furne, *Le Boulonnais*, etc.. Boulogne-sur-Mer, Hamain, 1899, in-8°. — A. Pinvert, *Clermontois et Beauvaisis, notes d'hist. et de littér. locales*. Paris, Fontemoing, 1901, in-8°. — J. Chavanon, *Bibliographie critique de l'Artois*. Paris, Picard, 1902, in-8°. — A.-M. Gossez, *Poètes du Nord, 1880-1902. Morceaux choisis*, etc., Paris, Ollendorff, 1902, in-18. — D. Haigneré, *Le Patois boulonnais comparé avec les patois du nord de la France*. Boulogne-sur-Mer, M^{lle} Deligny, 1903, 2 vol. in-8°. (ouvrage capital) — Alb. Grimaud, *La Race et le Terroir*. Cahors, Petite Bibliothèque provinciale, 1903, in-8°. — Albert Demangeon, *La Picardie et les régions voisines. Artois, Cambrésis, Beauvaisis*. Paris, Colin, 1905, in-8°. — René Aubert et H. Marsac, *La France contempor.* Paris, Biblioth. de l'Association, 1907, gr. in-8°. — J. Michelet, *Notre France*, 9^e éd. Paris, Colin, 1907, in-18. — P. Vidal de la Blache, *Tableau de la Géogr. de la France (Histoire de France, de M. Lavis, 3^e éd., I. Paris, Hachette, 1908, in-4°)*. — A.-M. Gossez, *Les Provinces poétiques*, prem. série. Le Havre, éd. de « La Province », 1908, in-8°. — E. Héren, *Aperçu sur quelques ouvrages de patois picard (dix-septième et dix-huitième siècle)*. Bullet. de la Soc. des Antiquaires de Picardie, 1909, 4^e trim.,

p. 192-213. — Adrien Huguet, *Le Poète Jacques Leclercq et le Mouvement intellectuel à Saint-Valéry au dix-septième siècle*. Abbeville, impr. F. Paillart, 1909, in-8°; *Trois poètes picards du dix-septième siècle : J. Leclerc, Duneufgermain, Martin Clairé*. (Cayeux-sur-Mer, impr. P. Ollivier, 1912, in-12. — J. Fèvre et H. Hauser, *Régions et Pays de France*. Paris, Alcan, 1909, in-8°. — André de Poilly, *Coup d'œil sur l'idiome picard en usage dans l'arr. d'Abbeville*. Extr. des « Mémoires de la Soc. d'Emulation d'Abbeville », s. d., in-8°.

Voir en outre : H. Macqueron, *Bibliogr. du dép. de la Somme*, etc., *L'Histoire de Boulogne-sur-Mer*, 2 vol. in-8°, etc., *Mém. de la Soc. des Antiquaires de Picardie*; *Mém. de la Soc. d'Emulation d'Abbeville*; *Mém. de la Soc. Acad. de Saint-Quentin*; *Mém. de la Soc. des Antiq. de la Morinie*; *Mém. de l'Acad. des sc., lettres et arts d'Amiens*; *Bullet. de la Soc. arch. de Soissons*; *Mém. de la Soc. Acad. de l'Oise*; *Bullet. de l'Athénée du Beauvaisis*; *Bullet. de la Soc. Acad. de Laon*; *La Thiérache*, etc.; *Mém. de l'Acad. des sc., lettres et arts d'Arras*; *Mém. de la Soc. Acad. de Boulogne-sur-Mer*; *Revue du Nord*; *Le Beffroi*; *Ann. de l'Est et du Nord*, etc., etc.

CHANSONS POPULAIRES

CHANSON DU BOUHOURDIS¹

Al jor de Behourdis des prés
Entor des abes j'ai tants ballé
Que j'ay mèn solé desquité¹
 Trou la lrette,
 Trou la liré.

Per l'escorion³ l'ay ramassé,
Au cordogne⁴ m'en sus allé,
Ung piés descaux⁵, l'autre cauché⁶.

Dedens se moeson⁷ l'ai trouvé,
Jehannet, li bieu⁸ cordonnié,
Rassemeléras-tu mèn solé?

La révérence il m'a tirée :
Ouidà, ma Coeurette, mèn Babé⁹,
Vostre solé j'y refairay.

Et pour ço quantes vos bailleray¹⁰?
Sur vos visaiges mignolet
Je m'y poïerai d'un doux boisié¹¹.
 Trou la lrette,
 Trou la liré. .

1. Cette chanson, extraite d'un manuscrit de 1649, a été publiée par l'abbé Jules Corblet dans son *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard* (Paris, Dumoulin, 1851, in-8°); on la chantait dans les environs de Doullens, le jour du Bouhourdis, en dansant dans les vergers, où l'on avait allumé des feux de joie.

2. Mon soulier déchiré. — 3. Cordon. — 4. Cordonnier. — 5. Déchaussé. — 6. Chaussé. — 7. Maison. — 8. Beau. — 9. Ma biche. — 10. Et pour cela que vous baillerai-je? — 11. Je m'y payerai d'un doux baiser.

TRISTESSE¹

Vous qui v'nouez tout chaq' nuit danser autour de m'tête,
 Quoiq' os ét' donc dév'nus, v'us reuv's ed'min jon' temps ?
 J'ai pressé chaq' plaisi comme o presse ein' poer' blette
 Et j'ai cor soué tout comme edvant.

Ej' sus tout' seul à ch't' heure, ercran² comme ein' gran-dmè,
 Ej' march froëd comme ein mort qui put marcher ;
 J'ai peur d'ech' temps qui vient et ch'tichi m'désespère,
 Ej' voroais m'vir dins ein luzer³.

Comme ein pove orphelin qu'o r'tire ed'cke s'noriche,
 Ej' sus sevrée ed' tout... Oz est vite oublié...
 Et comme ein pemme ed terre eq' l'hiver reind icuyche⁴,
 J'ai vu min bonheur gadrouillé⁵.

Si j'povoais r'ekmincher ! ch'est l'pus vilan d'mes reuves ;
 I m'tient par min cotron⁶ et tout partout j'el voi,
 Comme ein contrébaïndier qui n'o poënt foët ses preuves
 Voit partout ein potieu d'l'oetroi.

Pus rien d'min bieu passé ! pus personne qui me r'bèche⁷ ;
 J'ai vu ker'⁸ mes honneurs ein à ein sus min k'min,
 S' ein aller tour à tour, comme o voit, pièche à pièche
 S'dékeudé⁹ ein kabit d'Arléquin.

Ej' seins mes g'nous ployer... mes mans s'join'ttent sans forche
 J'vois que l'bon Dieu d'vient sonrd et qu'j'éroais bien l'prier
 Comme ein collier à cleus, comme ein vrai collier d'forche,
 Mes souv'nirs vienn' tent m'étranger¹⁰.

Et min cœur est désert comme eine carette¹¹ à ouide,
 O n'einteindro pus d'mi qu' ein long cri lamentab',
 Ej' m' ein vas tant qu'ej' peu... j' seins qu'em pove ame est ouide,
 Quid' comme el'bours' d' ein contribuab'.

1. Cette pièce a été publiée, sans nom d'auteur, dans l'ouvrage déjà cité de l'abbé Jules Corblet, *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard*, etc.

2. Fatigué. — 3. Cercueil. — 4. Se dit d'un fruit qui se remplit d'eau. — 5. Gâté. — 6. Jupon. — 7. Me regarde. — 8. Tomber. — 9. Se découde. — 10. Etrangler. — 11. Charrette.

Sij'povoais m'rajeunir comme ein viu vlours qu'on n'plonke¹,
 Car chaqu'un s'seuve ed mi tout comme' d'ech' corbillard
 In'em' rest' poent d'amis, d'pareints, d'frer' ou bien d'onke,
 I n' men reste mi' pour ein yard²!

ROSE³

Rose a des coiffes de fine toile,
 Elle en a guèr', mais ell's sont belles,
 De la finesse dessus tout,
 Et peu de bien, mais les yeux doux.

Dansons,
 Garçons.

Ayant mis sa jupe en frijettes,
 Et ses mignonnes cacornettes,
 Et ses souliers à hauts talons,
 A paru devant les violons.

Dansons,
 Garçons.

En dansant donc à la frairie
 Gros-Pierre lui a dit : « Ma mie,
 Souhaitez-vous pas m'épouser,
 A seul' fin de me contenter ?

Dansons,
 Garçons.

— Pierre, galant comme vous êtes,
 Sentez-vous pas mal à la tête ?
 Si vous voulez bien m'obliger,
 C'est de mon écurie vider.

Dansons,
 Garçons.

« Ce que j'en dis, mon ami Pierre,
 Entendez bien, c'est pour vous plaire,
 Mais pour si peu vous ne m'aurez.
 Il dit : « Ma mie, je le ferai. »

Dansons,
 Garçons.

1. Qu'on reteint. — 2. Liard.

3. Chanson picarde recueillie par M. de Saint-Maurice et publiée

LA BELLE QUI FAIT TROIS JOURS
LA MORTE¹

Dessous les rosiers blancs
La belle se promène,
Blanche comme la neige,
Belle comme le jour.
Trois jolis capitaines
Vienn't lui faire la cour.

Le plus jeune des trois
La prit par sa main blanche :
Montez, montez, la belle
Dessus mon cheval gris ;
A Paris je vous mène
Dans un très beau logis.

Arrivée à Paris,
La bell' se met à table.
Mangez, mangez, la belle,
Selon votre appétit ;
Avec trois capitaines
Vous passerez la nuit.

Au milieu du repas,
La belle tomba morte.
Sonnez, sonnez, clochettes,
Sonnez bien doucement,
C'est ma maîtress' qu'est morte
J'en ai le cœur qui fend.

Où va-t-on l'enterrer
La blanche damoiselle ?
Au jardin de son père
Y a trois fleurs de lys :
Nous prierons Dieu pour elle
Qu'elle aille en paradis.

dans les *Chansons de France*, revue trimestrielle de musique populaire, Paris, A. Rouart, 1^{re} année, 1907.

1. Chanson du Beauvaisis, recueillie à Goincourt (Oise) et communiquée par M. Phileas Lebesgue.

[Mais dedans le jardin
 La belle ressuscite] :
 Ouvrez, ouvrez la tombe :
 Mon père, si vous m'aimez ;
 J'ai fait trois jours la morte
 Pour mon honneur garder.
 Quand les trois capitaines,
 Tantôt sont repassés ;
 — Pourquoi si loin courir? —
 Là-bas dedans le pré
 [La belle] sur l'herbette
 Nous te ferons mourir.

GAI NEL¹

Au Gai Nel! Par un p'tit treu
 J' vous vois ben, là, tous les deu
 Mingez del tarte et du gatieau
 Sans m'en donner un petit morciau!

Au Gai Nel! Gai Nel!
 Tout petiot, petiot!
 Lavez vos écuelles
 Et léqué vos plats.

Si vos filles sont belles
 On les mariera ;
 Si elles sont point belles
 On les quittera là!...

Le bon Dieu passera par là
 Et dira : « Quoi qu'os faites là?
 — Je cueille des violettes
 Pour mes p'tites fillettes ;
 Je joue du violon
 Pour mes p'tits garçons. »

1. Cette chanson du Boulonnais — dont le texte nous a été communiqué par M^{me} Claude Lemaitre — est chantée par des enfants qui vont, le soir de Noël, demander des sous et des craquelins (pâtisserie feuilletée et tournée en huit) à la porte des gens. Les enfants tiennent au bout de longs bâtons des betteraves et des navets creusés, où ils introduisent une chandelle allumée.

Au Gai Nel! Gai Nel!
Tout petiot, tout petiot!
Lavez vos écuelles
Et léqué vos plats.

Si vos filles sont belles,
On les mariera;
Si elles sont pas belles,
On les quittera là.
Tra la la!...

JEAN MOLINET

(1543[?]-1507)

Jean Molinet naquit vers 1435, à Desvres dans le Boulonnais. Il fit ses études à Paris et retourna en Flandre, où il se maria. Devenu veuf, il prit l'habit ecclésiastique et fut chanoine de la collégiale de Valenciennes. Il mourut dans cette ville, le lundi 23 août 1507. On prétend qu'il avait vécu à la cour de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, et qu'il avait été aumônier et bibliothécaire de cette princesse. On a de lui une traduction en prose du *Roman de la Rose*, de Jean de Meung (Lyon, 1503. et Paris, 1521, in-folio gothique), ainsi que plusieurs poèmes imprimés sans date et qui ont servi à former le recueil suivant : *Les Faictz et Dictz de feu de bonne memoire maistre Jehan Molinet, contenans plusieurs beaux traictz, oraisons et champs (sic) royaulx, comme lon pourra facilement trouver par la table qui s'ensuyt, nouvellement imprimez à Paris, 1531, in-folio. 1537 et 1540, in-8°.*

Quelques pièces extraites de ce recueil ont été publiées en 1720, par Coustelier, à la suite de *La Légende, ou les gestes et dits joyeux de Maistre Pierre Faifeu*, de Charles Bourdigné. On doit encore à Jean Molinet une Chronique de 1474 à 1504 dont il existe plusieurs manuscrits. La critique contemporaine a été sévère, presque injuste, pour ce poète non dépourvu de force et d'originalité, et qui eut, en son temps, une grande réputation d'esprit et de savoir. « Molinet, écrit Anatole de Montaignon, a joué plus d'une fois sur son nom en se plaignant de n'avoir pas son *moulin net*; il ne peut s'en prendre qu'à lui... Il a voulu étonner, mais ce n'est pas là un titre à la gloire, et plus grand est le bruit produit par ces surprises, bien faciles, puisqu'elles se renouvellent toujours, plus grand est le silence qui se fait ensuite. Personne peut-être n'a plus donné dans les équivoques, dans les énumérations oiseuses, dans les jeux de mots insipides, dans l'abus des proverbes, dans les répétitions interminables... Son ami Crétin était attaché à la cour de France, Molinet est de l'autre parti; il est bourguignon, presque allemand. Philippe le Bon, Charles le Téméraire, Marie de Bour-

gogne, M^{me} Aliénor et son frère Charles-Quint, dont il a célébré la naissance, voilà les thèmes de ce poète lauréat, et sa pièce sur le voyage de Charles VIII, en Italie, fait exception dans son œuvre. Pourtant, en dehors de ces allégories officielles, il a toute une veine plaisante : *La Litanie burlesque*, *Le Calendrier*, *Les Grâces sans vilénie*, *Le Dictier du verjus*, *Les Neuf Preux de gourmandise*, *La Liste de ceux qui sont dignes de figurer au Mariage des filles de Laïdîn*, sans parler des pronostications. Par là, et aussi par quelques *Débats*, ceux d'*Avril* et de *Mai*, de la *Chair* et du *Poisson*, du *Loup* et du *Mouton*, du *Gendarme* et de l'*Amoureux*, il tient plus que Guillaume Crétin à la tradition française antérieure, mais il l'alourdit trop pour qu'on puisse chercher chez lui autre chose que des matériaux curieux pour l'étude de la langue et des modes littéraires de son temps; il n'y a que la curiosité qui puisse y trouver son compte... »

BIBLIOGRAPHIE. — La Croix du Maine, *Biblioth. française*, I, 552; Antoine du Verdier, *Ibid.*, II, 472. — Goujet, *Bibliothèque franç.*, X, p. 1. — A. de Montaignon, *Notice*, insérée dans les *Poètes français* d'Eug. Crepet, I. — A. Lefèvre, *Vie et Commune Origine de J. Molinet et de J. Le Maire de Belges*. Boulogne-sur-Mer, Hamelin imprim., 1900, in-8°. — Henry Guy, *Hist. de la Poésie française au dix-septième s.*, t. I^{er}, Paris, Champion, 1910, in-8°, pp. 158-173. — *Romania*, t. XV, 364, et XXII, 552.

LA RESSOURCE DU PETIT PEUPLE

Prenez pitié du sang humain,
 Vray dieu souverain roy des roys.
 S'il est formé de vostre main,
 Doit-il porter si griefts des roys ?
 Votre petit peuple est perdu,
 J'ay le cueur triste et esperdu
 Tant suis batue et sourmenée.
 Je suis mon cas bien entendu
 La plus dolente qui soit née.

La plus dolente qui soit née
 Je suis qui feuz la fleur des belles;
 Des juges m'ont habandonnée
 Pour lever tailles et gabelles.

Vray dieu, corrigez les rebelles,
 Faictes tout tyran inhumain
 Doulx et simple que columbelles,
 Prenez pitié du sang humain.

Prenez pitié du sang humain,
 Noble roy Loys de Valloys.
 Vous nous tourmentez soir et main¹
 Par guerres et piteux exploictz.
 Souviennne vous que poure² et nu
 Bourgongne vous a soubstenu,
 Et souef nourry mainte année :
 Mais vous avez mal recongneu
 La plus dolente qui soit née.

La plus dolente qui soit née
 Est au debut de ses rouelles.
 Par vous santé luy soit donnée,
 Vous guerissez des escrouelles.
 Mettez jus debatz et querelles,
 Tantost n'aurez point de demain,
 Ains que mort happe vos merelles.
 Prenez pitié du sang humain.

Prenez pitié du sang humain,
 Noble Edouard, roy des Anglois,
 Mon espoir, mon frere germain,
 Qui gardez mes droictz et mes loix ;
 Regardez le peuple menu
 Qui meurt de faim prins et tenu
 De tyrannie forcenée,
 Et moy qui l'ay entretenu
 La plus dolente qui soit née.

La plus dolente qui soit née,
 Se veult loger dessoubz vos acles.
 Pour Dieu, qu'elle ait quelque journée
 De vos gracieuses nouvelles.
 Et vous, dames et damoyselles
 D'Autriche et du pays rommain,
 En pleurant avec mes sequelles
 Ayez pitié du sang humain.

1. Matin. 2. Pauvre.

Ainsi faisoit son oraison,
Au temple, de bonne esperance
Justice attendant guerison
Et de joye la recouvrance.
Servant les saincts de branche à branche,
Je la laissay devant l'autel,
Et pour en faire remembrance
Je retournay à mon hostel.

Ainsi que l'année presente
Est dure et desplaisante à voir,
L'hystoire que je vous presente
Ne peult gueres de miel avoir.
Puis que chascun pert son avoir,
Son heritage et son bien meuble,
Prions dieu que nous puissions veoir
La ressource du petit peuple.

(*Les Faicts et Dictz, etc., 1537.*)

JACQUES GRÉVIN

(1538?-1570)

Jacques Grévin naquit à Clermont, en Beauvaisis, pays de sa famille, vers 1538. Son père, marchand drapier, mourut alors qu'il était encore en bas âge; il fut élevé par sa mère et instruit par les soins d'un oncle, l'abbé Pierre de Prong, dont il a parlé avec une piété reconnaissante. Le calvinisme et la poésie furent les passions de sa jeunesse. A vingt ans, il fit représenter devant le roi une comédie en vers intitulée : *La Trésorière*. Peu après, il fit paraître des poésies détachées sur des sujets de circonstance : *Regretz de Charles d'Autriche, Ensemble la description du Beauvaisis* (Paris, Martin l'Homme, 1558, in-8°); *Hymne à M^{se} le Dauphin sur le mariage dudict seigneur et de M^{me} Marie d'Estevart (sic) Roync d'Escosse* (ibid., 1558, in-8°); *Chant de joie de la Paix faicte entre le Roi de France Henri II et Philippe, Roi d'Espagne* (ibid., 1559, in-8°); *Pastorale sur les mariages de tres exc. Princesses M^{me} Elisabeth, fille aînée de France, et M^{me} Marguerite, etc.* (ibid., 1559, in-4°). Au retour d'un voyage en Angleterre, il donna en public la tragédie de *César* et la comédie des *Ebahis*, publia un volume de *Théâtre* (Paris, Vincent Sertenas, 1561, in-8°) et se fit recevoir docteur en médecine. Pierre de Ronsard l'exalta à l'égal des premiers poètes de son temps, mais plus tard Grévin ayant, au nom de la religion réformée, attaqué vivement le maître de la Pléiade, celui-ci retrancha son nom de ses ouvrages. Les *Œuvres poétiques* de Grévin, réunies d'abord sous ce titre : *L'Olympe de Jacques Grevin... Ensemble les autres œuvres poétiques dudict auteur* (Paris, R. Estienne, 1560, in-8°), ont été réimprimées à la suite de son *Théâtre* (1561). Elles consistent en deux livres de sonnets, en élégies, odes et pastorales. Il faut y joindre, pour être complet, un poème en l'honneur de la Maison de Médicis (Paris, R. Estienne, 1567, in-4°) et vingt-quatre « Sonnets inédits de Grévin sur Rome », publiés d'après un manuscrit de L'Estoile, dans les *Variétés bibliographiques* d'Edouard Tricotel (Paris, 1863, in-18). On a encore de cet auteur un certain nombre d'ouvrages divers, tels des

Discours (Paris, A. Wechel et J. du Puys, 1566 et 1567, 2 vol. in-8°); *Cinq Livres de l'imposture et tromperie des Diabes*, etc (Paris, J. du Puys, 1567, in-8°); *Deux Livres des Venins...* Ensemble les œuvres de Nicandre (Anvers, Ch. Plantin, 1568, in-4°), etc.

Jacques Grévin était un savant autant qu'un poète. Il mourut, à peine âgé de trente-deux ans, à la fin de 1570, à Turin, où il avait accompagné, en qualité de médecin, Marguerite de France, duchesse de Savoie.

Grévin n'a guère vécu à Clermont que dans sa première jeunesse; mais il n'a jamais oublié son pays natal. Il l'a célébré maintes fois avec une éloquence émue. « Il a parcouru tous ces villages qui nous sont chers, écrit M. A. Pinvert, et il a dit les charmes de la belle forêt de Hez. Il s'est plu au bord des cours d'eau, qui l'attiraient par je ne sais quel mystère, comme ils ont attiré tous les poètes de ce temps, et même les poètes de tous les temps, depuis les anciens jusqu'aux plus modernes. » Il a chanté Clermont, il a chanté le Beauvaisis et *La Fontaine du Pied-du-Mont* qui jaillit sous la verdure, à mi-côte du chemin descendant au Pont-de-Pierre. Il a chanté le Thérain et la Brèche, rivières au cours à la fois nonchalant et laborieux, « de saulles verts ayant fidelle escorte... »

BIBLIOGRAPHIE. — Lucien Pinvert, *Jacques Grévin, 1538-1570*, Paris, Fontemoing, 1899, in-8°. — A. Pinvert, *Clermontois et Beauvaisis*. Ibid., 1901, in-8°.

DESCRIPTION DU BEAUVAISIS

Enfilez les nerfs, Muses, et le désir
 Qui ma picqué, s'il vous vient à plaisir
 Que face entendre à la postérité
 Les biens qu'a fait la sainte deité
 A mon païs, où vous faictes sejour,
 Enfilez encor ce patrial amour,
 Et lors esmeu d'un plus ardent courage,
 J'anonceray à mes esgaulx en aage
 Que vous debvons ensemble resjouir
 Du bien et heur dont Dieu nous faict jouir.

Premièrement le doux serain des cieulx,
 Les bois, les eaux, contentement des yeulx,

Le vert des prez, la vigne en abondance,
 Autant et plus qu'en région de France :
 Ès bois le cerf, ès taillis le gibier,
 Ès douces eaux poisson sur le gravier.

Premier Beauvais ville de grand renom,
 Pour sa beauté luy imposa le nom
 De Beauvoisis, donc le Duc de Bourgogne
 Leva son camp confus en grand vergongne.
 Lequel s'estend jusque à la rive platte
 D'un fleuve doux qui sa campagne afflate,
 Qui s'escoulant par Compiengne et Pontoize,
 Dessoubz Conflant delaisse le nom d'Oize.
 Puis atouchant la haulte Picardie,
 Plante sa borne ès fins dont Normandie
 Voit le matin l'Aurore se lever,
 Et ses chevaux contre-mont estriver¹.
 Brèche et Térain sont les fleuves choisiz
 Pour arrouser les champs du Beauvoisis,
 Dont estui-cy passant dedans Beauvais,
 S'entortillant, se courbant mille fois,
 Comme un serpent s'esgaye sur la plaine :
 L'autre sortant du cler d'une fontaine,
 De saulles vertz ayant fidelle escorte,
 Toujours roullant peu à peu se fait forte :
 Se conjoignant à sa compaigne Arée,
 Qui la conduit le long de la vallée,
 Tant qu'à Warty se sentant orgueilleuse,
 Espand son onde en divers lieux heureuse,
 Après avoir costoyé le Chasteau,
 Et là presté service de son eau.
 Puis murmurant au valage d'un mont
 Sur lequel est hault-élevé Clermont,
 Soutient le lieu où passant quelque fois
 Peult bien ouyr le souspir de ma voix,
 Lors que je feuz nouvel hoste du monde.
 Or escoullant et ramassant son unde,
 Faict avec Oize un accord plus qu'heureux,
 Pour aller veoir Térain son amoureux,

. Combattre.

Qui dans les prez un peu plus bas l'attent,
 Pour la baisant rendre son cœur content,
 Où tous conjointz s'esgayans de plaisir,
 Ores dansans, et ores à loisir
 Se devisans, vont tous trois trouver Seine,
 Qui veoit leur mère avecques soy les meine.

Dans ce païs prez en mille couleurs,
 Le bien heurant du tappis de leurs fleurs,
 Sont estenduz le long de ces rivages,
 Ensuyvantz l'eau par le creux des valages ;
 Prez que l'amour de la terre leur mere,
 Renouvellant au temps de prime-vere,
 Bien entretient d'une humide chaleur,
 Pour au païs rendre nouvelle fleur.
 Dont les enfans les trois temperez mois
 Ces belles fleurs vont trancher de leurs doigtz,
 Pour tapisser en mille et mille sorte
 De cest email l'entrée de leur porte.
 Et des plus grans dessus ceste mélange,
 Qui d'un odeur à un autre se change,
 Culebutant l'un l'autre à la renverse,
 Le plus puissant le foible en terre verse.
 Dedans ces prez en simples vertugades,
 Au doux printemps vous verriez les Dryades,
 Que si voulez œillader leur beauté,
 Serez esmeus de telle nouveauté :
 D'autre costé au gazouillier de l'eau,
 Qui passe près dedans quelque ruisseau,
 Verriez la danse en un cercle arrondir,
 Et gayement là les Nymphes bondir.
 Puis en Juillet que la chaleur des cieux
 A faict jaunir tous ces prez tant heureux,
 Vient le faucheur qui tout l'herbe moissonne,
 Puis le bourgeois qui pour l'argent la donne.
 Et que diray des tailliz et des bois,
 Des grands forestz la chasse de nos Roys ?
 Dans le meilleu de ce païs fertile,
 S'alongissant la forest de Neufville,
 D'un doux umbrage et frais solaticieux¹,

1. Agréable.

Les deffend tous contre le chault des cieux,
 Lorsque Phébus s'accompagne du chien.
 Mais l'on en a un plus souverain bien,
 Quant Aquilon, impétueux soufleur,
 Rase le champ et fait noircir sa fleur,
 Et que la mer, mugissant en sa rive,
 S'enfle de deuil, et contre luy estrive.

Dedans les bois et forests umbrageuses,
 Sont les sangliers, et les biches peureuses,
 Les marcassins, fans de biches et dains,
 Les cerfs cornus familiers aux Silvains,
 Bref, le plaisir, le soulas et bon-heur,
 Que peult avoir ès forestz le veneur.

Dans les tailliz tous les trois ans coupez,
 Avec furons¹ sont les connilz² trompez;
 Le lièvre aussi, chassé dans la campagne,
 Aucune fois se sauve en la montaigne,
 Montaigne mère à la douce liqueur,
 Qui du mi-mort faict réveiller le cœur.

Dedans les champs Ceres est undoiante,
 Et dans la grange encor' plus abondante.

Entre les biens que par vers tant je prise
 Une cité dans un val est assise,
 Dicte Beauvais, que l'eau du Terrain baigne :
 L'autre ville est en croupe de montaigne,
 Que pour le cler et beauté de son mont,
 Les anciens ont dénommé Clermont,
 Voyant le lieu là où elle est assise :
 Tournant le dos au vent qui vient de Bize,
 Devant Auster largissant son devant,
 Contre Paris regardant plus souvent;
 L'eau, le poisson dedans les basses pleines,
 Et près de soy la liqueur des fontaines,
 La douce vigne esparsé tout au tour,
 Des tertres haultz où ce mont faict son tour,

Païs benit, et ville plus heureuse,
 Si dedans toy discorde malheureuse
 N'eust espandu la coupe de Pandore.

1. Furet. — 2. Lapins.

Ville abondante, et bien plus riche encore,
Si dans ton cloz rongeanle jalouzie
Du bien d'autruy n'eust sa maison choisie.
Mais comme il n'est homme au monde parfait,
Et que le vice eust en luy ce mal faict,
Ainsi de toy en ce terrouer heureuse,
En autre part tu es deffectueuse ;
Et non du tout affin que t'en recorde,
Dieu regardant d'œil de misericorde
A ton salut, a faict luire sur toy
Un magistrat¹, ministre de la loy,
Dont la vertu et vie autant entière
Faict en ses jours augmenter ta lumière.

(Œuvres poétiques de J. Grévin.)

1. Philippe de Warty, gouverneur de Clermont.

CLAUDE BINET

(xvi^e siècle)

Claude Binet était de Beauvais. Né dans la première moitié du xvi^e siècle, il appartenait à une famille qui s'était illustrée dans sa province. En 1472, lors du siège de Beauvais par Charles le Téméraire, un Guillaume Binet était maire de la ville. Notre poète était le neveu de Jean Binet, jurisconsulte qui laissa des vers latins et français. Claude Binet vint jeune à Paris et fut reçu avocat au Parlement. Il se lia très intimement avec Ronsard et donna une Vie du maître de la Pléiade qui est encore consultée avec fruit. On ignore en quelle année il décéda. Antoine Loisel dit seulement que, pourvu de la charge de lieutenant général de la sénéchaussée de Riom, par la reine Elisabeth, veuve de Charles IX, il mourut quelques années après, dans un âge peu avancé. On a de lui, outre son *Discours de la Vie de Pierre de Ronsard, prince des Poètes français...* (Paris, G. Buou, 1586, in-4^o; 1587, prem. éd. posthume des *Œuvres de Ronsard*, t. IX; et 1597, éd. des *Œuvres de Ronsard*, IX)¹, cité plus haut, une foule de petites pièces de vers mentionnées dans les *Bibliothèques françaises* de La Croix du Maine et de du Verdier², et un recueil rarissime, *Les Plaisirs de la vie rustique*

1. Cet ouvrage a été réimprimé récemment, avec les variantes et des notes (en anglais), par M^{lle} Hélène M. Evers. Voyez *Critical Edition of the discours de la vie de Pierre de Ronsard par Claude Binet. A dissertation presented to the faculty of Bryn Mawr College for the Degree of doctor of philosophy* : Philadelphia, The John C. Winston Co., 1903, in-8^o.

2. Ce sont en général des poèmes de circonstance. Nous citerons entre autres : *Ode sur la naissance et sur le baptême de Marie-Elisabeth de Savoie, fille unique de France*. Paris, 1572, in-8^o ; *Adieu de la France au Roi de Pologne et du Roi de Pologne à la France*. Paris, 1573, in-8^o ; *Epithalame sur le mariage du roi Henri III*. Paris, 1573, in-8^o ; *Adonis, ou le Trépas du roi Charles IX*. Paris, 1583, in-8^o. Claude Binet a chanté la mort de son oncle, dans une *Déploration des misères humaines, sur la mort de Jean Binet*, et celle de son compatriote Grévin, dans une *Complainte sur le trépas de Jacques Grévin, de Clermont-en-Beauvaisis*, etc.

et solitaire (Paris, Lucas Breyer, 1583, in-8°)¹, dans lequel il s'est fait l'interprète ému, sinon éloquent, de sa petite patrie.

Claude Binet donna en 1573 une édition des œuvres de Jean de la Péruse (Voyez ce nom), poète enlevé prématurément aux lettres françaises : il les fit suivre d'un choix de ses premiers essais poétiques. Il a traduit du latin, de Dorat, les *Oracles des onze Sibylles* (Paris, 1586, in-folio), et il a contribué au tournoi poétique qu'inspira la *Puce* de Catherine des Roches.

BIBLIOGRAPHIE. — La Croix du Maine et Ant. du Verdier, *Biblioth. française*. — Goujet, *Biblioth. française*, t. XII, p. 249. — Ant. Loisel, *Mémoires des pays, villes... de Beauvais et du Beauvaisis*, etc. — A. Pinvert, *Clermontois et Beauvaisis*. Paris, 1901, p. 193.

LA TRUITE

*A Pierre de Ronsard,
gentilhomme vendommois.*

Oh ! quel plaisir de voir mille sortes d'oiseaux
S'abreuver doucement à la frescheur des eaux,
Puis regagner la taille, et planter sur la mousse
Les œufs freschement, et de prompte secousse
Dégoïser un beau chant, un chant autant divers
Comme diversement on voit les prez couverts
De fleurs et de verdure en la saison première !
Quel plaisir donne aussi le bord d'une rivière !
Quand le poisson espoit d'un amoureux brasier
Avec son pair à nu, sur le luisant gravier,
Vient frayer plus à l'aise ! ou quand avec l'amorce
Le pescheur l'a surpris, qui flechit à la force
Du poisson pendillant et s'enfonçant en vain !
Quel plaisir de le voir prisonnier du vervain !...
Où par trop librement se lance à l'aventure,
En lieu partout ouvert, ne trouvant ouverture
Pour sortir puis après ! Si je me demandois

1. On trouvera dans ce même recueil : *Les Plaisirs du gentilhomme champêtre, augmentez de quelques nouveaux poèmes et épigrammes de Nicolas Rapin*, ainsi que *Le Voyage d'Hercueil*, de Ronsard, *Les Quatrains* et *Les Plaisirs de la vie rustique* de Pibrac.

A qui de ces plaisirs l'heur et le fruit je doys,
 C'est à toi, mon Ronsard, dont la divine grâce
 Des vers non imitable est en France un Parnasse.
 Par toy mon jugement j'ay su rendre mejlleur
 Pour priser toute chose à sa juste valeur;
 De là je prise plus l'émail de nos prairies
 Que tant d'affiquets d'or, que tant de pierreries,
 Vains ornements des doigts; de là je prise plus
 Un bois touffu, désert, ou un autre reclus
 Lambrissé de lierre, ou, tombant goutte à goutte
 Le surjon murmurant, que la superbe voute
 Du Louvre, ou des jardins toujours recommencés.
 Que d'art, non de nature, on voit être forcés.

Pour doncques te donner quelque reconnoissance
 De l'honneur que te doit la trop ingrante France,
 Reçoy ces vers mal faicts, que devenu pescheur,
 Lorsqu'au loin du Therain je cherche la frescheur,
 Je chantay en ton nom; c'est de la belle truite
 Que d'un style petit ma chanson est construite.
 Puissest-tu donc toujours sur le luisant gravier
 Des ruisseaux de Cagny¹, sans craindre l'épervier,
 Ou la fuine dentée ou la ligne subtile
 Du pescheur inventif, nager, truite gentille!
 Aux lieux de ta naissance, en la noble maison
 De Cagny, tu oiras souvent chanter ton nom;
 Souvent tu y verras mon de Boufflers, et ore
 Mon de Liesse, aimés des Muses que j'honore.
 Si tu n'as de raison perdu tout le discours
 A leur docte parler tu broderas ton cours;
 Et si, à leur faveur d'une jalouse chasse,
 Tu banniras d'antour et la tanche mollasse,
 La chevene et l'anguille, et tout autre poisson
 Qui donne mauvais suc au trompeur hameçon;
 Mais garde toy surtout que tu ny sois hapée,
 Puisque premièrement d'un pescheur fus trompée.

(*Les Plaisirs de la Vie rustique et solitaire*, 1583.)

1. Ancien nom donné à Crillon, terre appartenant, au xvii^e siècle, à Louis-François de Boufflers, maréchal de France, grand bailli de Beauvais. Claude Binet célèbre ici les truites de la jolie rivière le Thérain.

JEAN FRANEAU

(1577-?)

M. Henri Potez, dans une intéressante et substantielle thèse latine, consacrée à quelques anciens poètes septentrionaux, nous renseigne sur le curieux personnage que fut Jean Franeau, sieur de Lestocquoy. Il naquit à Arras, en 1577. Reçu licencié en droit, il devint successivement échevin (1611) et conseiller de la ville de Douai. En 1640, il se démit de ses charges et fonctions. On ignore la date de sa mort. Jean Franeau se reposait, dit-on, de ses travaux juridiques en cultivant les Muses et les fleurs de son jardin. La Bibliothèque de sa ville natale conserve pieusement l'unique recueil de ses poésies : *Jardin d'Hyver ou Cabinet des fleurs contenant en XXVI Elégies les plus rares et signalez fleurons des plus fleurissans parterres. Illustré d'excellentes figures représentant au naturel les plus belles fleurs des Jardins domestiques. Par Jean Franeau, licencié-ès-droits, sr de Lestocquoy* (Douay, Imprim. de Pierre Borremans, 1616, in-8°). « Franeau, écrit M. Potez, n'est pas le premier venu ; il manque de discipline littéraire : mais il a un goût somptueux et magnifique, l'imagination d'un lapidaire, d'un émailleur ou d'un chasublier. Il a dressé un catalogue pittoresque et sonore des fleurs rares et nouvelles, que les navigateurs ont apportées des terres lointaines, et qui font maintenant la gloire des Pays-Bas, de la « trafiqueuse Lille », d'« Arras la noble », de « la docte Douay », de « la forte Cambray », de la « Vallée des Cygnes » (Valenciennes), de « Béthune la polie », etc. »

Nous nous plaisons à saluer en lui un ancêtre direct de ces poètes galants, presque ses contemporains, qui, en faveur de Julie d'Angennes, moissonnèrent les plus belles fleurs de la « rhétorique française ».

BIBLIOGRAPHIE. — H. Potez, *Qualis floreret apud Duacenses res poetica, gallice scripta, etc.*, Duaci, ex typis E. Linez, 1897, in-8° ; *Les Fleurs et les Vieux Poètes*, Revue Bleue, 20 juin 1908.

ÉLÉGIE

ALLIANCE DU PRINTEMPS AVEC FLORE ET LEUR PROGRÈS

Celuy qui voudra voir de Flore les joiaux,
 N'aille pas emprunter les artistes pinceaux.
 Pour voir telle beauté : non le pinceau d'Apelle
 Ne peut point craionner une richesse telle ;
 N'aille pas mendier au poète ses vers,
 Pour y lire combien ses habits sont divers ;
 Car encores que l'art soit singe de nature,
 Ne peut représenter de Flore la peinture.

Voulons-nous esplucher de combien de couleurs
 Nostre Flore se pare, avec ses vives fleurs,
 Allons voir en Avril les Jardins de Bruxelles,
 Où beaucoup de seigneurs, beaucoup de damoiselles,
 Font parade à monstrier les singularitez
 D'un grand nombre de Fleurs, et leurs diversitez,
 Tout le mesme en Anvers, en trafique opulente,
 Superbe en ses maisons, et magnifique en plante.

Approchons de plus près nos endroits plus voisins,
 Nous trouverons aussi de semblables Jardins ;
 Comme nous monstre assez la trafiqueuse Lille.
 Aussi Arras la noble, et l'ancienne ville
 Qui porte de Turnus le beau nom de Tournay,
 Et la docte Douay, et la forte Cambray ;
 Sans fleurons ne sont pas la vallée des Cygnes,
 Betune la polie, et aultres lieux insignes ;
 Où on peut remarquer les esprits curieux,
 Qui nous ont despouillé d'un soin industrieux,
 Les signalez fleurons des plus lointaines terres,
 Pour enrichir du mieux le plan de ces Parterres,
 Lesquels ont recherchez si curieusement
 Tout l'esmail enfermé du large firmament :
 Et les Fleurs du Peru, et celles de Bizance,
 Des monts Piedmontois, des Alpes, de Florence,
 Des Espaignes, des Grecs, du Midi, et du Nort,
 Du Levant, du Ponant, les ont fait prendre port
 En nostre pays bas, et en ceste contrée

L'adresse du Printemps se trouve rencontrée :
Si bien que nostre Belge a dequoy se vanter,
Que Flore a fait chez soy son throsne transporter.

Encores tous les ans en nos Jardins accouche,
Et de nouvelles Fleurs sortent hors de sa couche,
Augmente sa famille en ses fleuris enfans,
Elle peuple sa cour de nouveaux courtisans.

Courage, gay Printemps, de nouveau desvelope,
Au giron des Jardins, une nouvelle trope
De boutons tendrelets, l'espoir de tes flenrons :
Tapisse nos parquaux de fleuris escadrons,
Favorise mes vœus, reçois ceste priere,
Qu'après tous les travaux qu'une saison guerriere
Nous a fait endurer par tout ce pays bas,
Nous puissions respirer avecque tes esbas,
Ce pendant que la paix accompagne nostre age.
Estale les tapis de ton meslé feuillage ;
Que parmi les plaisirs, les récréations,
Nous mections en oubli nos tristes passions.

(Jardin d'Ilyver, ou Cabinet des Fleurs, etc.)

MILLEVOYE

(1782-1816)

Charles-Hubert Millevoye naquit le 24 décembre 1782, à Abbeville, presque en face de la cathédrale de Saint-Vulfran. Son père était marchand de lin, et son aïeul paternel tanneur. Il fut élevé par son oncle, puis entra au collège d'Abbeville. En 1798, il alla suivre à Paris le cours des belles-lettres professé par Jean Dumas à l'Ecole Centrale (collège des Quatre-Nations), obtint le premier prix de littérature et entra chez un procureur. Il quitta ensuite la chicane et se fit commis libraire chez Treuttel et Wurtz. Mais sa vocation était ailleurs. Il renouça à un emploi pour lequel il se sentait peu de disposition et débuta dans les lettres. L'histoire de sa vie est aussi celle de ses livres. Un premier recueil de vers, *Les Plaisirs du poète, suivi de poésies fugitives*, publié en 1801 (Paris, Brochot, in-8°), le fit connaître au public. De 1802 à 1812, il eut de brillants succès dans les concours académiques.

Ses diverses productions : *Armand ou les Tourmens de l'imagination et de l'Amour* (Paris, Capelle, 1802, in-8°); *Etrennes aux sots* (ibid., in-8°); ses épîtres : *Satire des romans du Jour* (Lyon, 1803, in-18); *L'Amour maternel* (Paris, Crapelet, 1805, in-12); *L'Indépendance de l'homme de lettres*¹ (Paris, Collin, 1805, in-8° et in-4°); *L'Invention poétique* (Paris, 1806, in-8°); *La Bataille d'Austerlitz* (Paris, Renouard, 1806, in-8°); sa pièce intitulée *Le Voyageur* (Paris, 1807, in-8°), ses poèmes sur *Belzunce ou la Peste de Marseille* (Paris, Giguet et Michaud, 1808, in-18), sur *La*

1. Grâce au crédit de François de Neufchâteau, cette pièce fut couronnée par l'Institut, le 2 janv. 1806. Voici des vers inédits par lesquels Millevoye remerciait son bienfaiteur :

Mariant la force à la grâce,
Vos accens, connus au Parnasse,
A mes vers *lauréats* donneront plus d'essor.
En empruntant votre voix pour les lire,
Que n'ai-je pu vous emprunter encor
Votre talent pour les écrire!

Cette petite pièce nous a été communiquée par M. Henri Malo.

Mort de Rotrou, Les Embellissements de Paris, etc. (Paris, Artus Bertrand, 1811, in-12); sur *Goffin ou le Héros liégeois* (Paris, 1812, in-4°), etc., furent pour la plupart couronnés et rendirent son nom célèbre. Le recueil d'*Elégies* qu'il fit paraître en 1812 fut accueilli avec faveur; il contenait le petit poème intitulé *La Chute des Feuilles*, et ce poème, publié déjà à la suite de *La Mort de Rotrou*, fit la fortune littéraire du poète. « Cette pièce, que chacun sait par cœur, et qui est l'expression délicate d'une mélancolie toujours sentie, écrivit Sainte-Beuve, suffit à sauver le nom poétique de Millevoye, comme la pièce de *Fontenay* suffit à Chaulien, comme celle du *Cimetière* suffit à Gray :

Anacréon n'a laissé qu'une page
Qui flotte encor sur l'abîme des temps.

a dit M. Delavigne, d'après Horace. Millevoye a laissé au courant du flot sa feuille qui surnage; son nom se lit des sus; c'en est assez pour ne plus mourir. »

Millevoye donna encore : *Charlemagne*, poème en 6 chants (Paris, Didot, 1812, in-18); des *Poésies diverses* (ibid., 1813, 2 vol. in-12); *Alfred* (Paris, Eymery, 1815, in-18); *La Fête des Martyrs* (ibid., in-18), ainsi que des traductions assez faibles de l'*Illiade* et des *Bucoliques*, et trois tragédies : *Antigone, Saül, Ugolin*, qui ne furent jamais représentées. Atteint, à trente ans, d'une sorte de maladie de consommation, il quitta Paris et se retira dans un village du Ponthieu, auprès de sa ville natale. Il y épousa, le 1^{er} septembre 1813, Marguerite-Flore Delattre, d'une famille appartenant à la petite bourgeoisie. Auparavant, il avait fait une chute de cheval qui détermina la maladie de poitrine dont il mourut à Paris, le 26 août 1816. Il fut inhumé au Père-Lachaise. En 1834, son corps fut transféré à Abbeville. « Il repose maintenant dans le cimetière plein de grands arbres, en face de la ville ancienne », au cœur même du Ponthieu qu'il aimait tant et qu'il a célébré dans des vers mélancoliques. Disciple de l'abbé Delille, Millevoye fut un précurseur direct des romantiques.

Il existe plusieurs éditions de ses *Œuvres complètes*. La meilleure est celle qui fut donnée par J. Dumas, en 1824 (Paris, Ladvocat, 6 volumes in-8°). Nous ne citerons que pour mémoire l'édition Furne (1833), précédée d'une notice de Pongerville, et celle du Bibliophile Jacob (Paris, Quantin, 1880, 3 vol. in-8°), d'un texte douteux. Des « choix » du poète ont été publiés par les éditeurs Charpentier et Garnier frères.

BIBLIOGRAPHIE. — J. Dumas, *Notice*, en tête des éd. de 1822 et de 1824. — Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. I. — Alcuis Ledieu, *Millevoye, sa vie et ses œuvres*. Paris, Picard, 1886, in-8°. — Henri Potez, *L'Élégie en France avant le Romantisme, etc.*

Paris, Calmann-Lévy, 1899, in-18. — H. Trianon, *Sur les variantes de la Chute des Feuilles*. Revue Bleue, 16 juill. 1894. — Pierre Ladoué, *Un Précurseur du Romantisme, Millevoye (1782-1816)*, Paris, Perrin, 1913, in-18.

LA CHUTE DES FEUILLES

ÉLÉGIE COURONNÉE PAR L'ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX
DE TOULOUSE AU CONCOURS DE 1811

De la dépouille de nos bois
L'automne avait jonché la terre ;
Le bocage était sans mystère,
Le rossignol était sans voix.
Triste et mourant, à son aurore,
Un jeune malade, à pas lents,
Parcourait une fois encore
Le bois cher à ses premiers ans :
« Bois que j'aime, adieu, je succombe :
Votre deuil me prédit mon sort ;
Et dans chaque feuille qui tombe
Je vois un présage de mort.
Fatal oracle d'Epidaure,
Tu m'as dit : « Les feuilles des bois
« A tes yeux jauniront encore,
« Mais c'est pour la dernière fois.
« L'éternel cyprès t'environne ;
« Plus pâle que la pâle automne,
« Tu t'inclines vers le tombeau.
« Ta jeunesse sera flétrie
« Avant l'herbe de la prairie,
« Avant les pampres du coteau. »
Et je meurs ! De leur froide halcine
M'ont touché les sombres autans :
Et j'ai vu comme une ombre vaine
S'évanouir mon beau printemps.
Tombe, tombe, feuille éphémère !
Voile aux yeux ce triste chemin :
Cache au désespoir de ma mère
La place où je serai demain.

Mais vers la solitaire allée
 Si mon amante échevelée
 Venait pleurer quand le jour fuit,
 Eveille par ton léger bruit
 Mon ombre un instant consolée. »
 Il dit, s'éloigne... et sans retour!
 La dernière feuille qui tombe
 A signalé son dernier jour.
 Sous le chêne on creusa sa tombe...
 Mais son amante ne vint pas
 Visiter la pierre isolée;
 Et le pâtre de la vallée
 Trouble seul du bruit de ses pas
 Le silence du mausolée¹.

(*La Mort de Rotrou. Les Embellissements de Paris, Belzunce et autres poésies.* Paris, A. Bertrand, 1811, in-4°.)

1. D'après un tradition locale, rapportée à M. Henri Potez par M. Coache, député, qui la tenait de sa grand'mère, Millevoye aurait composé cette pièce célèbre dans la forêt de Crécy, le 23 octobre 1809, jour de saint Séverin. Voici l'anecdote, un peu arrangée sans doute : Millevoye avait été invité à dîner, le jour de la foire de Saint-Séverin, à Crécy, chez un magistrat retraité. Le poète partit le matin pour faire une promenade en forêt. Les convives l'attendirent vainement ; il ne rentra que le soir. Le lendemain, des paysans racontèrent qu'ils l'avaient vu seul et gesticulant. Quelques jours après, Millevoye lisait *La Chute des Feuilles*.

HECTOR CRINON

(1807-1870)

Sa vie tient en peu de mots. Hector Crinon naquit à Vraignes, petit village du Vermandois, en 1807. Fils de modestes cultivateurs, il perdit son père dès ses premières années, et ne reçut qu'une très élémentaire instruction à l'école primaire. Mis de bonne heure aux travaux des champs, il montra une vraie passion pour la lecture et compléta autant qu'il lui fut possible, aux heures dominicales, ses premières connaissances. La ferveur de l'étude, écrit M. Maurice Thierry, son caractère euclidien à la rêverie, son excessive timidité, le tenaient éloigné de toute distraction villageoise. Aux divertissements bruyants il préférait le calme et la solitude. Un petit bois voisin de Vraignes, qu'il dénomma la *Vallée perdue*, était sa retraite préférée. C'est là qu'il composa ses premiers vers. Lors de la révolution de 1830, il publia un petit volume de chansons, actuellement introuvable, où se révélait déjà sa verve caustique. Doué d'une organisation surprenante, tandis qu'il alignait ses rimes juvéniles, Crinon révélait une véritable aptitude pour les arts plastiques. Mis en relation avec un peintre de Péronne, A. Dehaussy, il prit quelques notions de dessin et ne tarda pas à acquérir une certaine habileté dans un art qu'il avait jusqu'alors ignoré, mais pour lequel il était peut-être né. Vers trente ans, réalisant la succession qu'il tenait des siens, il vendit une partie de ses terres, loua le reste, puis se fit construire une petite maison au village natal. De mœurs simples, indépendant et libre, il se maria, fonda une famille et vécut paisiblement du produit de son travail, partageant ses loisirs entre la poésie et la sculpture, ses deux passions. Ses dernières années furent traversées de cruelles épreuves. Atteint de paralysie, il languit pendant plusieurs années, dans un état voisin de l'indigence, et mourut à Vraignes, au mois de septembre 1870.

« Physiquement, a-t-on écrit, Crinon présentait l'extérieur d'un brave campagnard, plein d'une franche bonhomie, sans nulle prétention. Ses yeux bleus, limpides et profonds, pétill-

laient d'esprit et de finesse ; son front vaste était sillonné de rides, et deux plis entre les sourcils attestaient l'habitude de la réflexion et l'amertume qui troubla la dernière partie de sa vie ; son nez était légèrement aplati, les joues étaient creuses ; une barbe blonde, touffue et inculte, fortement bouclée, couvrait sa bonne et douce figure de rêveur.

« La coquetterie n'était pas le faible de cet humble. Le buste qui lui est élevé à Vraignes, œuvre du sculpteur George Tattegrain, le représente vêtu de la blouse, *l'rouillère*, vêtement ordinaire des paysans picards...

Crinon était de ces hommes simples et naïfs qui s'effacent volontiers devant les autres et que leur modestie empêche de s'élever à la hauteur de leur mérite.

Dans une lettre écrite en 1858 à un de ses correspondants, il a tracé lui-même, en termes touchants, les vicissitudes de son état : « Je suis, dit-il, ce qu'on nomme dans notre pays un *haricotier*, c'est-à-dire un petit cultivateur endetté, qui tire le diable par la queue. Je suis père de quatre jeunes enfants ; à cinquante ans, je suis seul avec ma femme pour travailler et soutenir cette petite famille, et ce n'est pas sans peine que nous joignons les deux bouts... » Il y aurait beaucoup à dire de son double labeur d'artiste et de poète. Sculpteur, il n'a rien produit de vraiment original ; mais il a néanmoins exécuté des travaux de restauration pour les églises de sa région, celle de Saint-Jean de Péroune entre autres, qui firent honneur à son initiative. Poète, il a donné, indépendamment de couplets restés populaires¹, une série de satires² où se trouve défini le génie propre du patois picard. Il les écrivit en pleine campagne, en conduisant sa charrue, et l'on peut dire qu'elles sont débordantes de bonne humeur et bourdonnantes de vie rurale. Publiées tout d'abord en 1863, devenues presque introuvables, elles reparurent à Péroune, chez Trépant, en 1876, in-18.

Les sujets abordés dans ces inoubliables pièces, touchant le luxe, le bonheur des pauvres, l'ivrognerie, l'avarice, les petites misères de la vie des campagnes, l'éducation des paysannes, etc., a écrit en substance M. Maurice Garet, sont le plus sou-

1. Voyez entre autres *El tripe ed vague*, *L'boudinée*, *A mon patron*, qu'on chante encore dans toutes les réunions de Septentrionaux. Crinon écrivit aussi des chansons françaises, médiocres pastiches des auteurs du xviii^e siècle. M. Maurice Garet a signalé un petit recueil de ces compositions actuellement conservé dans la Bibliothèque des Rosati Picards : *Chansons composées par H. Crinon de Vraignes, neveu du fameux Brûle-Maison*, etc. Il est aisé de se rendre compte, en lisant le titre complet de ce livret, que Crinon avait un esprit extrêmement vulgaire et rude. Seul le patois put faire passer ses facéties.

2. *Satires picardes*, nouv. édition.

vent des thèmes maintes fois exploités, mais que l'auteur a su rajeunir en les vivifiant et en les transformant en précieux tableaux de mœurs. Fille des champs, ajouterons-nous, la poésie de Crinon tient de la terre ses vertus agrèstes. Elle a du villageois l'allure pesante et le geste lourd; mais elle en a aussi la bonhomie. Cette muse en sabots et en cotillon court est l'image du fertile Vermandois. L'œuvre du satirique campagnard est le reflet du caractère de ses compatriotes.

BIBLIOGRAPHIE. — J.-B. Tilloy, *Notice sur Crinon*. Gazette, de Péronne, 1854. — A. Breuil, *H. Crinon et ses poésies picardes*, discours publié en tête de l'édition des *Satires*, de 1863. — Maurice Thierry, *H. Crinon*. Paris, Lechevalier, 1892, plaq. in-18. — Maurice Garet, *H. Crinon* (conférence faite aux Rosati Picards, le 21 déc. 1903, etc.). Cayeux-sur-Mer, impr. Maison-Mabille s. d., in-16.

PETITES MISÈRES DE LA VIE DES CAMPAGNES

FRAGMENT

Vous qui n'maingez q'des croutt' ni jounn' ni vielle,
 Vous d'reins bien ploine¹ el sort ed chés varlets.
 Vous s'z'ez pas vu sourtir ed leur saclets²,
 In f'sant des deints si long' q'des broque³ à vielle,
 Ein mourcheu⁴ d'pain si dur eq des galets
 Tout rissoulé, si gris qu'eine alémelle⁵.
 Quitfos musi⁶, tout vert a fouaire peur,
 Avu d'el barbe outant qu'ein viux sapeur
 Pour l'fouaire passer, s'in euche oucouère⁷ à boire,
 Chés fos qui reste arac⁸ dins son avaloire!
 Mais ouite! après l'l'avoir bien ertourné,
 I feut l'maingi coume in l'l'a défourné,
 Tout in-part-li⁹, tout set, l'croûte avec l'miotte
 Pour ercangi¹⁰, l'leinn'main ch'est couerr' l'mèm'note
 Et quand i plut, qu'in erchut sur sin dous
 Ein bon tahu¹¹ qui vous treimpp' jusqu'aux z'ous,

1. Plaindre. — 2. Tandis. — 3. Cheville. — 4. Morceau. — 5. Lame de couteau. — 6. Moisi. — 7. Encore. — 8. Arrêté comme voiture dans l'ornière. — 9. Seul. — 10. Changer. — 11. Gros nuage orageux.

Qu'i feut marchi, plaqui jusqu'a s'z'erailles¹,
 Qu'el frod i vient rougir coumm' des cournaillles,
 Pis ragreur² ses doys tout ingourdis,
 Vous nous voircins reintrer triste et wouaudis³,
 Tout p'neux, ererans⁴ d'plapouter⁵ dins chés bourbes,
 Imbarbouillis autant q'des faseux d'tourbes
 Eq vous n's'reins pouant teinte d'cangi d'metchi⁶.
 Feut l'y être el'vé pou l'fouaire voulintchi.
 Oucoire héreux chtid qu'il est doumestique;
 I treve⁷ ou moins in reintrant a s'boutique
 S'cayelle⁸ à l'tave⁹, et pis ses soupp' dréchi,
 S'pinte à coute, infin d'quo s'ertourchi.
 Ch' haricoutchi¹⁰, quand i'reinte avu s'femme
 N'treve a s'maison souveint ni fu ni flamme,
 E'eusaine à r'bou¹¹, tout prêt et pis rien d'cuit,
 Ech ieu d'ess soupe oucoire ou fond d'ech puit.
 Vite, a l'habile, il accroche el marmite:
 Sitout qu'all'bout, in dit : La soupe alle est cuite,
 Faut voir qué soupp'! d'lieu a poinn' dégourdi',
 Pis quid légume à motchi¹² étourdi,
 Tout cho fouat painche¹³, in n'n'est eq pusse ergère¹⁴,
 Pour s'ersuver ou pus vite in prangère.
 A leu ouvraj' toujours ad chés premiers
 Chest oucoire eux qui reint't ed chés derniers.
 L'hiver dins l'grange, et l'été, dins chés terre,
 I gn'a d'erpous pour eux qu' dins l'chimintchère,
 Pour s'in tirer, v'là coume i feut marchi,
 Ch' guin est si tchout q'jour et nut feut piochi.
 Ch' l'ernard qui dort i n'attrapp'ro pas d'poules.
 Dins l'creux d'leux mains cheux qui n'ont pas d'ampoules
 In n'vainche, i n'n'ont bien souveint dins leux dous,
 Qu'in s'paturant i lieux font des grous pous,
 Ch' n'est pau souveint ch' beudet que gagn' l'avoine
 Qui l'maingé, après avoir bien reindu poine.
 Si nous l'z'él'vons bien gras et bien replets
 Ch' n'est pau pour nous qu'in routit chei poulets.

1. Oreilles. — 2. Crisper. — 3. Crottés. — 4. Fatigué. — 5. Patauger. — 6. Métier. — 7. Trouve. — 8. Chaise. — 9. Table. — 10. Petit fermier pauvre. — 11. A l'envers. — 12. Moitié. — 13. Ventre. — 14. Légère.

Pour tout régal nous n'avons q'd'el flamique¹
 Du pain deussé², l'grous d'el bec d'cin bourrique,
 Pis des gouëts, des glouche' et des vit'lous,
 V'là sins mcintir el liste ed nous fricouts.
 Quant à d'el chair, i gn'a qu'à l'fête, à Pâqûe'
 Qu'in fouat l'dépeinss' d'cin méchant mourcheu d'vaque
 Qu'in n'veind pas quair, et pusse oucoir' qu'a n'veut :
 Alle est si dure, si tillache³ eq du g'veu⁴.
 L'restant d'l'ennée in n'vit presq' qu'ed lapoire,
 D'soupe à l'ousaille avu ed ieue à boire.

(*Satires picardes*, éd. de 1876.)

1. Tarte aux poireaux, galette. — 2. Frotté d'ail. — 3. Coriace.
 — 4. Cheval.

ERNEST PRAROND

(1821-1909)

Philippe-Constant-Ernest Prarond, bourgeois d'Abbeville et poète, naquit dans cette cité, le 14 mai 1821. Son enfance s'écoula dans la rue des Cordeliers, à l'ombre des tours de Saint-Wulfran, non loin de la tourelle du beffroi, » bercée par le double carillon religieux et civil ». Il fit ses études au pays natal, acheva son droit, vint à Paris et fit partie de cette phalange d'artistes et de bohèmes qui fréquenta la pension Bailly. Il connut là Le Vavasseur, L. de Gennevraye et se lia avec Baudelaire. Par la suite, il voyagea aux Etats-Unis, au Canada, en Orient, en Grèce, etc., puis revint se fixer à Abbeville. Ancien conseiller général de la Somme, ancien maire d'Abbeville, correspondant honoraire du Ministère de l'Instruction publique, membre de toutes les sociétés savantes de sa région, il mourut fort âgé, au lieu même de sa naissance, le 7 novembre 1909, ayant acquis des droits à la gratitude de ses compatriotes.

On a dit qu'Ernest Prarond avait fait deux parts de sa vie : l'une consacrée aux lettres, la seconde à l'histoire de sa ville, du Ponthieu, de la Picardie tout entière. Rien n'est plus vrai. Ses débuts furent ceux d'un poète, et ce n'est que plus tard, ayant acquis une profonde érudition et une sorte de notoriété, qu'il publia ses lumineuses études sur les pays septentrionaux. Son labeur est considérable. Il n'a pas composé moins de vingt recueils de poèmes, et il a fait paraître, en outre, des contes, des ouvrages dramatiques et des volumes de critique. Nous citerons parmi ces derniers : *Vers*, en collaboration avec G. Le Vavasseur et d'Argonne (Paris, Hermann fr., 1843, in-12); *Fables* (Paris, V. Magen, 1847, in-18); *Contes* (Paris, M. Lévy; 1849, in-12); *Une Révolution chez les Macaques*, fables politiques (ibid., 1849, in-12); *Dix Mois de révolution*, sylves politiques, en collab. avec G. Le Vavasseur (ibid., 1849, in-12); *Les Voyages d'Arlequin* (ibid., 1850, in-12); *De Quelques Ecrivains nouveaux*, critique littéraire (ibid., 1852, in-12); *Etudes sur Shakespeare*, etc. (ibid., 1853, in-12); *Impressions et pensées d'Albert* (ibid., 1854, in-12); *Contes*, par Henry de la Calprenède (Paris, chez

tous les bouquinistes, et Abbeville, imp. Jeunet [1854], in-12); *Paroles sans musique*, poésies (Paris, M. Lévy, 1855, in-12; *Campagnes et Victoires du roi Bébé*, étrennes à mon neveu Fernand (Paris, impr. S. Raçon, 1855, in-12); *Dix Mois de révolution*,... *Une révolution chez les Macaques*, nouv. éd. (Bruxelles, impr. de J. Nys, 1863, in-12); *Étrennes à des Neveux*, poésies (Abbeville, impr. Briez, 1865, in-18); *L'Oncle à ses neveux*, poésies (ibid., 1866, in-18); *Airs de flûte sur des motifs graves*, poésies (Paris, Quartier des Quatre-Nations, 1866, in-12); *Pierre grandit*, étrennes à ses neveux, poésies (Abbeville, impr. Briez, 1867, in-18); *Pierre au bois*, étrennes à ses neveux (ibid., 1868, in-18); *De Montréal à Jérusalem* (Paris, M. Lévy, 1869, in-18); *Les Poètes historiens. Ronsard et d'Aubigné sous Henri III* (Paris, Thorin, 1873, in-8°); *Vers de 1873* (Paris, Lemerre, 1873, in-18); *A la Chute du Jour*, vers anciens et nouveaux, 1847-1876 (ibid., 1876, in-18); *Du Louvre au Panthéon*, poésies (ibid., 1881, in-18); *Le Théâtre sous le chêne* (ibid., 1883, in-18); *Le Jardin des racines noires* (ibid., 1886, in-18); *La Voix sacrée* (ibid., 1887, in-18); *Le Monde aimé* (ibid., 1892, in-18); *Idylles de Chambre* (ibid., 1894, in-18); *Falstaff*, comédie en 5 actes, d'après *Merry Wives* (ibid., 1895, in-18); *Le Théâtre sous l'Orme* (ibid., 1898, in-18); *Toast porté aux anciens élèves d'Abbeville* (Abbeville, impr. Lafosse, 1900, in-8°); *Sous les Tonnelles*, etc. (ibid., 1901, in-8°); *Au Jardin*, propos d'oncle (ibid., 1902, in-8°); *Pierre-Marie*, etc. (ibid., 1904, in-8°), etc., etc.

Comme historien et comme archéologue, son bagage est plus volumineux encore. On lui doit : *Notice sur les rues d'Abbeville* (Abbeville, 1849-1850, 2 vol.); *Notice historique, topographique et archéologique sur l'arrondissement d'Abbeville* (ibid., 1854-1856, 2 vol.); *Histoire de cinq villes et de trois villages* (Paris, 1861-1868, 6 vol.); *Jean de la Chapelle et la Chronique abrégée de Saint-Riquier* (Abbeville, 1856); *Les Hommes utiles de l'arrondissement d'Abbeville* (Amiens, 1858); *Les Chasses de la Somme* (Paris, 1858); *Notice sur Rambures* (Paris, 1859); *Saint-Vulfran d'Abbeville* (Abbeville, 1860); *Le Canton de Rue* (Paris, 1860); *Les Châteaux de l'arrondissement d'Abbeville* (Paris, 1860); *Histoire de Saint-Valéry* (Paris, 1862); *Les Annales modernes d'Abbeville* (Abbeville, 1862, t. I^{er}); *Histoire de Saint-Riquier et de dix-huit communes* (Paris, 1867); *Quelques Faits de l'histoire d'Abbeville* (Paris, 1867); *Les Gardes-scel Auditeurs et Notaires d'Abbeville de 1333 à 1867* (Amiens, 1867); *De quelques lieux en Pontieu*, etc. (Paris, 1868); *La Ligue à Abbeville* (Paris, 1873-1878, 3 vol.); *La Topographie historique et archéologique d'Abbeville* (Paris, 1871-1880, 3 vol.); *Journal d'un provincial pendant la guerre* (Paris, 1874); *Après les Prussiens* (Paris, 1876); *Abbeville à table* (Amiens, 1878); *Quatre Années de la Révolution* (Paris, 1878); *Abbeville, une occupation militaire au quinzième siècle, 1470-*

1477 (Paris, 1885); *Abbeville, les convivialités de l'Echevinage ou l'histoire à table* (Paris, 1886); *Les Grandes Ecoles et le Collège d'Abbeville, 1384-1888* (Paris, 1888); *Histoire d'Abbeville avant la guerre de Cent Ans* (Paris, 1891); *Cartulaire du Comté de Pontieu* (Paris, 1898); *Abbeville au temps de Charles VII et de Louis XI* (Paris, 1899); *La Chronique d'Harialuse*, traduite par le marquis Le Ver, annotée par Ernest Prarond (Paris, 1899); *Les Mœurs Epulaires de la Bourgeoisie Provinciale, quinzième-dix-huitième siècles* (Paris, 1900); *Les Comtes de Pontieu, Gui 1^{er}, 1053-1100* (Paris, 1900).

Humaniste consommé, ce n'est point en vain qu'on l'a comparé à ces savants d'autrefois en qui fleurissait la science d'une époque. Son œuvre a été souvent analysée par une critique bienveillante; mais qui définira toutes les ressources d'un écrivain dont l'effort ne fut considéré qu'au seul point de vue du patriotisme local? Malgré ses faiblesses, Ernest Prarond appartient au mouvement romantique. S'il n'a pas le culte exclusif de la forme qu'on observe chez les Parnassiens, il a, par contre, la spontanéité, l'éloquence, la chaleur d'un homme pénétré de sa mission, et soucieux, avant tout, de nous émouvoir. C'est à son goût très vif pour la nature, à son amour des choses traditionnelles, que nous sommes redevables de ses meilleurs poèmes.

Il faut saluer la mémoire de ce vieil artisan du verbe, en qui revit un peu des vertus de l'ancienne France...

BIBLIOGRAPHIE. — Emile Deslignières, *L'Œuvre littér. de M. E. Prarond*, Amiens, impr. de T. Jeunet, 1876, in-16. — Alex. Blanchard, *les Poésies de M. E. Prarond*, Amiens, impr. Yvert et Tellier, 1893, in-8°. — Alf. Poizat, *E. Prarond*, etc. Paris, Lemerre, 1898, in-8°. — Aleius Ledieu, *A la Mémoire de M. E. Prarond*, Abbeville, impr. A. Lafosse, 1910, in-8° (on trouvera dans cet ouvrage une bonne bibliographie de l'écrivain abbevillois); le même, *Inauguration à Abbeville du monum. Ern. Prarond*, 30 oct. 1910. Ibid., 1911, in-8°.

UN MOULIN

VALLÉE DU SCARDON

Au bruit de l'eau qui tombe en blancheurs sous la roue
 Le tic tac du moulin, tout en hâte battant,
 Net, affairé, se mêle, et tant, et tant, et tant,
 Qu'enfin manque l'apport au bluteau qui s'ébroue.

Tout petit coin du monde, où l'eau glisse, où l'air joue,
 Où verdit le brin d'herbe, où le chien haletant
 Peut boire, a droit de charme et de mémoire, autant
 Que tes chutes, Tibur, que tes saules, Mantoue.

O petite vallée où blondit le Scardon,
 J'ai voulu te nommer, n'ayant pas d'autre don
 A t'offrir que ces vers, en souvenir de l'heure,

De l'heure et du moulin, et des longs serpents verts
 D'arbres suivant tes eaux de Bourfontaine à Lheure
 Et de tes lacs réduits qui sont des yeux ouverts.

MATINÉE

Tandis que dans les champs tout s'agite et travaille,
 Que les blés en faisceaux sont noués par leur paille,
 Que déjà la charrue a fendu le sillon
 Et que du braconnier au rustique sayon
 Le fusil jette au loin des éclairs dans les plaines,
 L'immobile château repousse les haleines
 Fraîches du jour naissant; il tient, volets fermés,
 Ses yeux clos au réveil des gazons engemés,
 Au pâle blanchiment des collines prochaines,
 Comme à l'orle entrevu sur la cime des chênes.
 Et tout sort, tout renaît, tout luit, s'armoriant.
 Le froid ciel déjà rit, et, comme lui riant,
 Le sol, tout parsemé de cailloux, étincelle.
 L'araignée aux longs fils que la perle décèle
 Fait jaillir au soleil sous son pied diligent
 L'eau de la nuit qui reste à ses toiles d'argent.

PÉRONNE

La Somme, s'épandant en lacs, voulut avoir
 Mantoue; elle eut Péronne; elle eut des forteresses
 Et le château qui tint, entre ses tours maitresses,
 Avec le roi Louis, la France en son pouvoir.

Quelle fut ta terreur, Louis, quand tu crus voir
 Surgir comme ton spectre en de mêmes détresses,

Un fils de Charlemagne, et pensas que, traîtresses
Ces parois étouffaient les rois sans s'émouvoir ?

Péronne a mieux, Louis. Qui veut n'a pas Virgile ;
Mais elle a les roseaux d'où part le vol agile,
Azuré, rasant l'eau, droit, du martin-pêcheur ;

Elle a ses vieux archers galonnés de services,
Son Marché Vert prêtant aux melons la fraîcheur ;
Et, conférant la pourpre, elle a des écrevisses.

LE CHALAND

CANAL D'ABBEVILLE

L'heure, étoilant au ciel la tour d'un point rougeâtre,
Est au guetteur qui souffle en son cornet de pâte.
Sur le canal dont l'eau dit somnolence et paix,
Et qui, bordé tout droit par des tilleuls épais,
Les reflète, la cime en bas, dans les étoiles,
Le chaland dort, ponton jaloux, rêvant de voiles,
De vents, de la mer vaste, et de ces grands combats
Que livrent dans l'écume aux flots verts les trois-mâts.

La longue masse noire obscurcit l'eau tranquille.
Au pilier de l'écluse elle adhère presque ;
Le monstre aux flancs muets dort sourd, lourd et tassé.
Ainsi surnage mort, plein d'huile, un cétacé.
Cependant, s'élevant d'un cadre, vers l'arrière,
Plus faible qu'une aurore, une lueur éclaire
L'ombre d'une fumée, une ombre s'envolant
D'une tôle qui sort du pont noir. — Le chaland,
D'apparence lugubre, enferme donc la vie,
Une âme, la famille, une table servie.
La lampe est un soleil sous les panneaux couverts,
Et la case qu'un chou parfume est l'univers.

(*Le Monde aimé.*)

JULES BRETON

(1827-1896)

On l'a écrit déjà, c'est à l'Artois que M. Jules Breton, peintre et poète, dut le meilleur de son talent et de ses succès. Sa vie a été racontée maintes fois, et il s'en est fait lui-même, dans ses ouvrages, l'heureux interprète. Aussi, en dirons-nous peu de chose : juste assez pour fixer sa physionomie et définir le caractère de son œuvre.

Jules-Adolphe-Aimé-Louis Breton naquit à Courrières, le 1^{er} mai 1827. Il passa son enfance dans ce bourg du « Pas-de-Calais », jusqu'au soir qu'il fut envoyé par son père, receveur du duc de Durlfort de Duras, au petit séminaire de Saint-Bertin, à Saint-Omer. Ses études achevées au collège de Douai, il passa à Anvers et se consacra à la peinture. En 1847, il vint à Paris, entra dans l'atelier de Drolling, puis à l'École des Beaux-Arts. Dès lors, il vécut de la vie de l'artiste, ne quittant la capitale que pour faire de fréquents séjours à Courrières et en Flandre. En 1858, il épousa, à Gand, la fille de son premier maître, Elodie de Vigne. Epris de poésie depuis le collège, après des essais infructueux, il se décida à publier son premier recueil, *Les Champs et la Mer* (Paris, A. Lemerre, 1875, in-12). Le livre eut quelque retentissement. Encouragé par ses amis, notamment par Victor Hugo, José-Maria de Heredia, Leconte de Lisle, Jules Breton adjoignit à son art des ressources toutes nouvelles d'écrivain. Entre temps, il se rendait célèbre par ses envois au Salon. Il donna par la suite un long roman en vers, *Jeanne*¹, des poèmes variés et plusieurs volumes de prose. L'effort réalisé au cours d'une laborieuse carrière le rendit illustre, mais épuisa sa santé.

Quand il mourut, le 5 juillet 1906, âgé de soixante-neuf ans, il n'écrivait plus depuis de longues années que des souvenirs ou bien il recueillait ses études d'art. Il était membre de l'Institut et commandeur de la Légion d'honneur. De son œuvre

1. Paris, Charpentier, 1880, in-18.

d'écrivain il faut retenir, outre une réimpression de ses premières poésies, *Les Champs et la Mer, et Jeanne* (Paris, Œuvres poétiques, Lemerre, s. d., in-12), une série de notations autobiographiques et des travaux de critique publiés tout d'abord à la *Revue des Deux Mondes* : *La Vie d'un Artiste* (Paris, Lemerre, 1890, in-18); *Un Peintre-Paysan, etc.* (Paris, Lemerre, 1896, in-18); *Sacarette*, roman (Paris, Lemerre, 1898, in-12); *L'Art et les Artistes : Nos Peintres du Siècle* (Paris, Soc. d'Éditions Artistiques, 1899, in-8°); *Delphine Bernard* (Paris, Lemerre, 1902, in-18).

Poète du terroir, au sens intégral du mot, Jules Breton applique dans ses vers les procédés qu'il emploie en peinture. Il aime passionnément sa terre natale. « Il en a peint, en poète, tous les aspects, au cours de toutes les saisons, à toutes les heures. Il en a décrit les campagnes infinies, les bois, les eaux dormantes, les champs de blé, d'œillette ou de colza en fleur, les villages paisibles, les paysans et les belles filles, moissonneurs, faucheurs, laboureurs, glanenses ou sarcleuses. » Il a célébré en peintre sensible à l'atmosphère et à la couleur ce

vieil Artois aux plaines infinies,
Champs perdus dans l'espace, où s'opposent, mêlés,
Poèmes de fraîcheur et fauves harmonies,
Les lins bleus, — lacs de fleurs, — aux verdure brunies,
L'œillette, — blanche écume, — à l'océan des blés...

BIBLIOGRAPHIE. — Anatole France, *Les Poèmes de J. Breton*. Paris, Charavay, 1875, in-16. — Marius Vachon, *Jules Breton*. Paris, Lahure, 1898, in-8°. — A.-M. Gossez, *Poètes du Nord*. Paris, Ollendorff, 1902, in-18. — Gaston Deschamps, *La Vie et les Livres*, IV. Paris, Colin, 1897, in-18.

UN VILLAGE EN ARTOIS

I

AU SOLEIL COUCHANT

Tandis que dans l'azur l'importune auréole
De mille moucherons, couleur de rouille, vole,
Bourdonne, vous obsède et vous suit, — les ormeaux,
Sous les roses rayons plongeant leurs verts rameaux,
Prolongent par les champs leur ombre calme et sourde,
Et le vallon humide, où dort la brume lourde,

Tout emperlé, fraichit. Les saules, les buissons,
 Ruissent sur la berge, éplorés aux frissons
 Et fument. La rosée attend le crépuscule.
 L'horizon, assoupi dans le rêve, recule;
 Mais le couchant déploie un merveilleux trésor :
 Escarboucles, rubis sur fond d'opale et d'or.
 Le haut village, du brouillard qui plus bas rôde.
 Emerge, rutilant à la lumière chaude
 Et vermeille. Il exalte à ces gris alentours
 Ses toits, épais manteaux de mousse de velours,
 Chaumes noirs, embrasés de pourpre et pourtant sombres,
 Dont les bords éclairés en dessous n'ont plus d'ombres
 Et prêtent aux rayons, contre le froid zénith,
 L'abri de leur refuge où rien ne les ternit,
 Où le soleil déroule en corniche dorée,
 Vibrante au haut des murs, sa flamme concentrée.
 Et, tandis que plus loin, bleu tendre et violet,
 L'Orient s'alanguit au fluide reflet
 Qui tombe de l'azur, en caresse, et dévale
 Verser même aux rayons, lorsque, par intervalle,
 Sous une claire voie ils filtrent à demi
 L'ineffable repos du mystère endormi :
 Tout en feu, l'Occident écarlate condense
 La gloire du Soleil en auréole immense.

II

A LA MONTÉE DE LA NUIT

Un chemin vert, rayé de sillons, vous conduit
 Au bourg paisible où va bientôt monter la Nuit,
 Où déjà l'on entend, long grincement qui crie,
 Le métayer prudent elore sa métairie ;
 Car c'est l'heure où les chiens commencent d'aboyer,
 Où les enfants, pressés sur le banc du foyer,
 Ecoutent, l'œil au feu, tout épanouis d'aise,
 La soupe qui frémit et chante sur la braise ;
 Où la fatigue étend les membres au repos.
 C'est l'heure où les bergers ramènent les troupeaux,
 L'un fraîchement tondu, l'autre trainant ses laines,
 Mi-perdus dans un flot de poussière et d'haleines,
 Hagards lorsque la dent des chiens les a poussés ;

Torrent impétueux, fauve, aux remous pressés,
Qui roule et saute et heurte et martèle la terre
Crépitante et puis fuit dans le vague mystère.

.
Le souper réunit le maître et les valets,
Et de minces rayons filtrent hors des volets.
Les constellations germent dans le ciel sombre.
Les bibliques manoirs, tranquillement, dans l'ombre,
Dorment. On voit le jour à peine décocher
Une dernière flèche au faite du clocher
Où, dans l'obscur azur de la nuit transparente,
Saigne encore au coq d'or une lueur mourante.
Car, noyé dans le flot gris, violet, puis noir,
A sombré, s'est éteint tout l'incarnat du soir.
De lunaires clartés, en sourdine apparues,
Dans les recoins secrets trahissent les charrues
Fantasques et dressant en cornes leurs timons,
Et des chauves-souris aux ailes de démons,
Qui désertent la nuit leurs antres de poussière,
Tournent leurs vols muets en ronde de sorcière.

(*Œuvres poétiques, Les Champs
et la Mer.*)

LEON DUVAUCHEL

(1850-1902)

Ce franc Picard, dont l'œuvre est une pure illustration de son pays adoptif, naquit à Paris, le 19 avril 1850. D'une famille originaire de Crécy-en-Ponthieu, il se rattachait par son père à une souche paysanne, et par sa mère tenait à l'Île-de-France. Tout d'abord destiné au commerce, il dut compléter, à l'heure de la vocation, ses études interrompues. Théophile Gautier encouragea ses premiers essais, et, à vingt-cinq ans, il publia son livre de début, *Le Médailton* (Paris, Lemerre, 1875, in-18), un recueil de poèmes tout enguirlandé de grâces juvéniles. L'accueil fait à ce livre par la critique décida de sa carrière, et lorsque, en 1881, il fit paraître son second volume de vers, *La Clé des champs* (Paris, Lemerre, in-18), on put dire, sans exagération, que la littérature comptait un poète de plus.

Léon Duvauchel donna ensuite *La Moussière* (Paris, Lemerre, 1886, in-18) et *La Tourbière* (ibid., 1888, in-18), deux romans de mœurs picardes. Après avoir sacrifié au goût du jour et rimé des bleuettes de la vingtième année, il se sentait inspiré par la terre des ancêtres. Il ne devait plus se reprendre. Au poète de l'amour succédait un écrivain rustique qui allait réaliser pour sa Picardie ce que d'autres, avant lui, avaient tenté pour leur propre province. Ce fut son plus grand mérite que d'avoir célébré le Ponthieu et le Valois, leurs paysages, leurs mœurs et leurs coutumes en des ouvrages qui demeureront des documents originaux.

En moins de quinze années l'on vit paraître sous son nom : *Le Livre d'un Forestier*, prose, vers et fusains (Paris, Savine, 1892, in-18); *Chez Nous*, prose et vers (Paris, Lemerre, 1895, in-18); *M'zelle*, roman (ibid., 1895, in-18); *L'Hortillonne*, mœurs picardes (ibid., 1897, in-18); *Pour mon Pays*, trois poèmes d'inauguration (ibid., 1898, in-18); *Poèmes de Picardie* (Paris, Maisonneuve, 1902, in-18), sans compter un choix de notations qui n'intéressent que médiocrement notre sujet : *Les Horizons de Paris* (Paris, Soc. libre d'édition des Gens de lettres, 1900, in-18)

et des pièces de théâtre, *Le Chapeau Bleu* et *Molière*, représentées sur diverses scènes.

La Picardie, écrivait Georges Montorgueil, n'a plus rien à envier aux provinces du soleil; elle a trouvé en Duvauchel un vrai poète, son poète...

Tempérament extrêmement sensible à la beauté des sites, Léon Duvauchel a non seulement chanté son pays, il l'a illustré. Plusieurs années durant, on le vit exposer à « Blanc et Noir », aux « Indépendants », etc., des fusains et des peintures interprétant des motifs de la forêt de Compiègne et des tourbières picardes. Fixé une partie de l'année à Saint-Jean-des-Bois, au cœur même de cette nature qu'il a sans cesse glorifiée, il mourut le 20 juin 1902, laissant, et comme homme et comme écrivain, des regrets unanimes.

Ses *Poésies complètes* ont été publiées par l'éditeur Lemerre en 1905, dans la petite collection elzévirienne.

BIBLIOGRAPHIE. — J.-Charles Brun, *Un Poète picard, L. Duvauchel*. Revue des Poètes, 10 août 1903.

DANS LES HORTILLONNAGES

La rivière qui court aux prés de Picardie,
 En sa large vallée, à présent, enhardie,
 Emplissant jusqu'aux bords d'innombrables rieux,
 Forme, en amont d'Amiens, des étangs curieux.
 Ici, l'entaille d'où l'on tire encor la tourbe :
 Grand marais dont le fond s'éclaircit ou s'embourbe
 Sous l'apport des canaux qui changent en damiers
 Les *aires* de Camon, ces jardins légumiers.
 Plus loin, le lac, semé d'ilots microscopiques,
 Protégés de roseaux, tels des faisceaux de piques,
 Et par les citadins couverts de robinsons
 D'où partent, aux beaux temps, les cris et les chansons.

Parmi tous ces carrés d'artichauts et de fèves,
 Enfant, j'éparpillai le pollen de mes rêves :
 Graine marquant ma trace en fantasques circuits.
 Jeune homme, j'y trouvai des arbustes en fruits :
 Les plants avaient poussé; j'avais crû... moins qu'eux-mêmes
 Conscient, j'y connus la saveur des poèmes,

Laissant errer mes yeux, sous le blond messidor,
Des nénuphars d'argent aux populages d'or.

Par là, vivent des gens travailleurs et tenaces,
Raidis contre le sort mauvais et ses menaces :
Hostilité du ciel, niveau changeant de l'eau.

Les enfants allaités, bercés dans le bateau :
Ils font produire au sol, après la moisson mûre,
Une récolte encore, à force de fumure ;
La femme, active à la besogne... échantillons
D'une race inconnue ailleurs : les Hortillons !

Allez les voir. Suivez, jusqu'à leur gros village,
La digue qui serpente en chemin de halage.
Surprenez-les à l'œuvre, en maints et maints endroits,
Surchargeant de paniers la barque aux bords étroits,
Poussant de l'aviron, ramant avec la pelle,
A l'heure où la cité grouillante les appelle,
Par le fleuve central, vers les quais du marché.
Même, dans un esquif qui vous a rapproché,
Vous pourrez, tout à l'heure, accoster leur escadre,
Etudier le type et les mœurs dans le cadre.

La Somme, unie et calme, au miroir amati,
N'a plus l'éclat qui vous fait fuir le plein midi :
Le jour s'en va, prenant, au loin, des tons de pêche...
Oh ! l'instant du retour, volupté lente et fraîche !
Oh ! frisselis soyeux du tremble et du grisard !

Vous avez prolongé votre course au hasard ;
Pourtant, ne craignez pas de faire fausse route
Aux fossés, aux ruisseaux, sous les ponceaux en voûte,
Attentif au cra-cra qui jette un dernier chant...
Regardez devant vous, vers le soleil couchant :
Entre les peupliers, bien au-dessus du saule,
Semblant se dégager des branches qu'elle frôle,
Voici qu'émerge, grise à ce nouveau tournant,
Sainte des eaux, ou nef au galbe surprenant,
— Dans l'ombre où tout se fond et se désaccentue,
Montrant pour vous guider sa fine flèche aiguë,
Dédoublant son profil dans les flots tremblotants :
Tours, abside, transept, pinacles, arcs-boutants, —
Triomphante, nimbée aux rougeurs vespérales,
Notre-Dame d'Amiens, reine des cathédrales !

L'ÂME DU TERROIR

Langue où règne le *tiot*, salut, patois picard !
Tes laboureurs actifs, que leur climat rudoie,
Ignorant la fadeur des vocables de joie,
Seuls, ont forgé tes mots virils, lourds et sans art.

Prompt à sentir l'affront, énergique vieillard,
Des berges de la Maye aux rives de la Nroye,
Tu subis maint assaut, sans devenir la proie
Ni de l'Anglais félon, ni du reître pillard.

J'avais vingt ans, quand, fruit offert à ma cueillette,
Une blonde (ô roman paré de fleur d'œillette!)
M'insuffla d'un baiser l'âme de ton terroir.

Dès lors, tu fus le but de ma pensée heureuse,
Et l'attrait de ton sol m'imposa mon devoir :
Jargon que m'apprenait ma première amoureuse!

(*Poésies de Léon Duvauchel. Poèmes de Picardie.*
Paris, Lemerre, 1905, in-12.)

AUGUSTE ANGELLIER

(1848-1911)

Auguste Angellier est Flamand. Né à Dunkerque, au mois de juillet 1848, il fut élevé dans sa famille maternelle et mis au collège à Boulogne-sur-Mer. De là vint ce goût très vif dont il a témoigné maintes fois pour les choses de son pays d'adoption. Ses études secondaires terminées, il partit pour l'Angleterre. La guerre de 1870 le rappela; il s'engagea comme volontaire dans le corps du génie, fit campagne, puis, les hostilités finies, devint répétiteur au lycée Louis-le-Grand et passa la licence. M. A.-M. Gossez a tracé un tableau bref et précis de sa double carrière d'écrivain et d'universitaire. Après avoir donné des articles à *l'Événement* et séjourné de nouveau en Angleterre, il fut chargé d'un cours au lycée Charlemagne et obtint l'agrégation. Au retour d'un troisième voyage au delà de la Manche, en 1876, trouvant sa place prise, il refusa de partir en province et se lança dans le journalisme. « Il signa, a-t-on dit, des chroniques, à *l'Événement*, du pseudonyme de Tristram Shandy, puis entra au *Temps*, où il tint successivement les rubriques de la politique intérieure et de la politique extérieure. En 1880, nommé professeur au lycée Fontanes, il dut quitter la presse; deux mois après, on lui donnait une maîtrise de conférences à l'Université de Douai, et la ville de Lille lui confiait un cours public de langue anglaise. Il quitta Douai pour Lille, lors du transfert des quatre facultés au chef-lieu du département, fut chargé de cours à la Faculté des Lettres, plusieurs fois président du jury d'agrégation, et, en 1895, présenta et soutint sa thèse de doctorat sur *Robert Burns*¹. Bientôt titulaire de la chaire de littérature anglaise, il fut, en 1897, élu doyen de la Faculté des Lettres. En 1902, il abandonnait Lille pour professer à l'École Normale supérieure. »

Bien qu'il ait publié déjà dans un journal de Boulogne-sur-

1. *Robert Burns, la vie et les œuvres*. Paris. Hachette, 1893. 2 vol. in-8°. La même année M. Auguste Angellier donnait une thèse latine : *De John Keatsii vita et carminibus*. Ibid., in-8°.

Mer, ses premiers essais lyriques et donné le texte de deux conférences, *Etude sur la Chanson de Roland* (Paris, Boulangier, 1878, in-8°), *Etude sur Henri Regnault* (ibid., in-8°), Auguste Angellier débuta assez tard dans les lettres. Son labeur poétique se ressentit tout d'abord des hasards de sa vie professorale, et il ne fit paraître son premier recueil, *A l'Amie perdue* (Paris, Chailley, in-18), qu'en 1896¹. Le livre fut tout de suite remarqué, et valut à l'auteur les éloges de la critique. Depuis, Angellier s'est fait un nom infiniment respectable en donnant cinq nouveaux volumes de vers : *Le Chemin des Saisons* (Paris, Hachette, 1903, in-18); *Dans la lumière antique : I. Les Dialogues d'Amour ; II. Les Dialogues civiques* (ibid., 1905 et 1906, 2 vol. in-18); *Dans la lumière antique. Les Episodes, I et II ; Les Scènes* (ibid., 1908, 1909 et 1911, 3 vol. in-18).

On l'a écrit, son inspiration, dégagée de toute influence contemporaine, le ramène vers la littérature classique ou celle des lakistes anglais. C'est, de plus, un fervent admirateur de Chénier. M. Charles Maurras a dit du poème *A l'Amie perdue* qu'il y avait là une *poésie du stoïcisme*. Il y a mieux encore, selon nous, car, si l'amour et l'exemple de la sagesse antique hantent et fortifient le rêve du poète, son œuvre, elle, demeure tout imprégnée de l'atmosphère du pays où elle a pris naissance. La nuance du sentiment s'allie chez lui à celle de la contrée, qu'il a si parfaitement décrite, de cette côte boulonnaise d'une admirable mélancolie et d'une lumière si pénétrante qu'elle anime et colore, semble-t-il, la grisaille des paysages.

Très répandu dans les milieux littéraires anglais, Auguste Angellier a donné en 1908, à Oxford, une édition de ses *Pages choisies* (prose et vers) précédée d'une étude de M. Legouis. Il est mort le 28 février 1911.

BIBLIOGRAPHIE. — M.-A. Gossez, *Poètes du Nord*. Paris, Ollendorff, 1902, in-18. — Ch. Maurras [*A. Angellier*], *Revue Encyclopédique*, 1896, p. 554. — H. Bremond, *Poètes d'aujourd'hui*. Correspondant, 10 déc. 1908. — Henri Potez, *L'Œuvre poétique d'Auguste Angellier*. *Revue de Paris*, 1^{er} juin 1911. — Voyez, en outre, un fascicule spécial du « Bessroi », octobre 1903.

1. Ce volume a reparu chez Hachette, en 1902, in-18.

LA PLAINTÉ DES PRAIRIES

Quand Mai donne ses foins, le bruit des fauchaisons
N'est pas fait seulement du rire et des chansons
Des faucheurs enivrés d'air pur et de soleil,
Ni du vol régulier et du rythme pareil
Des faux rasant le sol comme de grandes ailes
Dont les battements clairs jettent des étincelles ;
Si vous écoutez bien, sous tout ce bruit joyeux
Qui lutte avec les cris des oiseaux dans leurs jeux,
Si vous écoutez bien, si votre oreille insiste
Pour entendre au delà, quelque chose de triste
Remplira lentement, vaguement, votre cœur ;
Et vous ne saurez pas d'abord quelle langueur
Rend votre âme anxieuse au milieu de la joie
Où la vaste gaité du printemps se déploie.
Mais si vous écoutez encor, vous entendrez,
Sous le clair cliquetis, des soupirs murmurés,
Une plainte légère et presque imperceptible,
Un indéfinissable, un fragile et paisible
Gémissement, épars dans toute l'atmosphère,
Ainsi qu'une impalpable et subtile poussière
De souffrance dont l'air ne peut former un son ;
Et vous serez saisi d'un étrange soupçon
En voyant s'affaïsser les plantes par jonchées.
C'est la plainte des fleurs et des herbes fauchées,
Brins d'herbe par milliers, boutons d'or, pâquerettes,
Dents-de-lion, sainfoin, trèfle, ivraie, amourettes,
Véroniques, coucous, fléoles, flouves fines,
Mille-feuilles, plantains, séneçons, cardamines,
Tout un peuple inconnu de frères graminées,
Mortes dans leurs amours et dans leurs hyménées,
Dont la petite vie en expirant exhale
Mille adieux attristés à la splendeur vernale,
Et l'exécration du destin inflexible.
Leur détresse, pareille au pollen invisible
Où flotte leur désir, leur joie et leur ivresse,
Sans que notre regard imparfait les connaisse,
Afflige l'air muet, mais n'arrive à l'oreille

Que de ceux dont le cœur pitoyable surveille,
 D'une sollicitude incessante et profonde,
 Les tourments ignorés dont fourmille le monde.
 Pour eux, ô Mai charmant, la plainte des prairies
 Monte des deux côtés de tes routes fleuries,
 Dans l'allègre frouement des faux et des faucilles,
 Et les chants des faucheurs et les rires des filles.

LE PETIT VILLAGE

Comme à travers un noir et tranquille rideau,
 A travers les rameaux dépouillés du vieux chêne,
 J'ai, durant tout l'hiver, aperçu le hameau
 Que tient sur son giron la colline lointaine.

Je voyais son clocher, ses toits rouges, sa tour,
 Le bout de chemin blanc qui tourne à son entrée,
 Et ses vitres briller au premier feu du jour,
 Et sa fumée, au soir, par le vent étirée.

Mon regard m'y portait souvent ; j'imaginai
 La place qui tient toute à l'ombre d'un vieil orme,
 La porte du charron où pendent des harnais,
 La grange où le fléau fait son bruit uniforme,

Le retour des troupeaux traversant le ruisseau,
 Et qui s'en vont tout seuls rejoindre leur étable,
 La source où la servante attend avec son seau,
 Et la carrière avec son tombereau de sable.

Pour mes rêves c'était un voyage fréquent,
 Et l'espace manquait à mes longues journées,
 Quand le brouillard montait de la côte, masquant
 Le petit hameau blanc sous ses grises traînées.

Les branches cependant, couvertes de bourgeons,
 Ont mis un rideau vert au lieu d'un rideau sombre,
 Un rideau traversé d'ombres et de rayons,
 Brodé de vols d'oiseaux et d'insectes sans nombre.

Je n'apercevais plus mon village lointain
 Que par fragments disjoints, sans sa propre lumière,
 Brisé dans les rameaux, de moins en moins certain,
 Tel qu'un dessin flottant aux plis d'une bannière.

Puis les feuilles, un jour, s'ouvrant presque à la fois,
M'ont caché tout à fait la distante colline ;
Le petit hameau clair est perdu pour six mois ;
Je le retrouverai lorsque l'hiver ruine

Le feuillage tardif des chênes obstinés ;
A travers le dessin plus transparent des branches,
Aux pentes des coteaux roussâtres et tannés,
Renaîtront par endroit ses maisonnettes blanches ;

Rassemblé par degrés comme il s'était épars,
Retrouvant sa distance et sa ferme limite,
Dans les lignes des monts grandis de toutes parts,
Redevenu lui-même, il reprendra son site ;

Et moi je reprendrai les séjours que j'aimais,
Et mes instants lointains dans le petit village
Où j'ai vécu souvent, où je n'irai jamais.
Et c'est de nos bonheurs les plus certains l'image !

(Le Chemin des Saisons.)

P.-A. MASSY

(1849)

Né pendant un séjour des siens à Cherbourg, le 25 juillet 1849, M. Paul-Auguste Massy appartient par ses origines, par ses goûts et par ses vers à la province artésienne. Il vint habiter Arras dès 1852, et, quelques années après, en 1861, à la mort de sa mère, il entra au collège de cette ville, où il fit toutes ses études. Engagé dans la carrière universitaire, il vécut pendant quelques années à Auxerre, puis à Orléans. Fixé aujourd'hui à Douai, il a retrouvé ses lieux de prédilection et s'est créé de solides liens d'amitié parmi les peintres et les poètes de sa province.

« Tant qu'il n'est pas revenu au pays des carillons, — a-t-on observé, — il a écrit seulement pour ses intimes; enfin assez tard, au cours des dernières années, il s'est décidé à publier un recueil : *Au pays des Carillons* (Paris, Lemerre, 1898, in-18), où il a célébré la douceur des plaines et la beauté des villes du Nord. Mais le meilleur de ses affections, de ses pensées, partout, toujours, va vers Arras. C'est là qu'il se sent bien chez lui; là, tout lui est familier, tout lui parle une langue qu'il n'a pas oubliée; c'est le pays natal, ce coin de l'Artois, ce boulevard des anciennes Flandres, le pas de « dilection », comme il l'appelle, en tête de ses vers :

... Arras garde mes morts, et sut me bien défendre,
m'ayant conquis enfant, et j'aime mon vainqueur.
Arras garde mes morts, joie, orgueil de ma vie,
et c'est pourquoi je me sens fier, je suis heureux,
puisque ce sont « les morts » qui « font notre patrie »,
d'être à lui, qui, partout, toujours me parle d'eux.

M. Paul Massy a fait paraître encore trois autres ouvrages : *La Vie au Lycée* (Arras, Rohart-Courtié, 1890, in-18); *Instantanés* (Arras, impr. Repessé-Crépel, 1898, in-18); *Loïn des cités*, poèmes (Lille, « Le Beffroi », 1903, in-8°).

BIBLIOGRAPHIE. — A.-M. Gossez, *Poètes du Nord*, Paris, Ollendorff, 1902, in-18.

LE NID

Utrech! Utrecht! (Arras! Arras!)
Cri de guerre des Flamands.

Arras dont le nom jadis,
 sonnait si haut et si fier,
 Emmis les glaives au clair, ?
 Emmis les pennons brandis!

Ville de gloire orfévrie
 d'anciennes maisons flamandes
 Et de naïves légendes
 Parée encore et fleurie.

Cité de Jehan Crodet,
 De maître Adam le Bossu,
 Si je fus, à mon insu,
 hier, envers toi cruel,

Ne me sois pas trop sévère,
 Ma douce, ma chère ville!
 Et sur un propos futile,
 une boutade éphémère,

De me vite en mal juger
 Garde-toi, car j'en mourrais :
 Même Roi, je ne saurais
 Contre Bruges t'échanger.

Ne prends pas pour un outrage
 Un caprice, une folie,
 Et pardonne, ou mieux oublie
 Un instant d'enfantillage!

Pour mille et une raisons
 je t'aime, je t'appartiens.
 Toujours à toi je reviens
 quand j'ai battu les buissons.

Je suis un de tes fidèles;
 à toi je pensais encore,
 à chaque lever d'aurore,
 dans Anvers et dans Bruxelles.

Je croyais, en mon sommeil,
entendre tes carillons,
je rêvais des grands lions
timbrant ton écu vermeil.

Il me hanta dans les rues,
Il m'obséda sur les places
De Gand, ton passé d'audaces,
D'opulences disparues.

Et partout je t'ai béni,
Coin de terre, dont les tours,
A chacun de mes retours,
De loin m'indiquaient mon nid.

Mon nid! par les temps de neige,
chaude demeure évoquée,
quand je prenais ma becquée
de gai-savoir au Collège;

nid sur lequel bien des ans
et bien des deuils ont passé,
mais d'où n'est point effacé
le souvenir des absents;

nid très simple, sans histoire,
où dans la cave la bière
est très fraîche, toujours claire,
et blanc le pain dans l'armoire;

nid comme j'en connais peu
d'aussi tendrement berceur,
et semblable, en sa douceur,
au Paradis du bon Dieu.

(Au pays des Carillons.)

HENRI POTEZ

(1863)

M. Henri Potez est né à Montreuil-sur-Mer, lieu de ses origines paternelles, le 20 janvier 1863. Son père, mort en 1893, exerçait la profession de brasseur. Par sa mère, Françoise Durieux, il appartient à une vieille famille du Boulonnais. Il commença ses études dans sa ville natale, les poursuivit au lycée d'Amiens et au lycée Louis-le-Grand, à Paris, et vint les achever à la Faculté des lettres de Douai. Nommé professeur à Lunéville, à Laon, puis à Douai, il occupe actuellement la chaire de littérature française à l'Université de Lille. Il a donné la mesure d'un véritable esprit critique, original et informé tout à la fois, en soutenant une thèse de doctorat sur *L'Élégie en France avant le Romantisme* (Paris, Calmann-Lévy, 1898, in-18) et en publiant à la *Revue des Deux Mondes*, au *Mercure de France*, à la *Revue de Paris*, à la *Revue Hebdomadaire*, au *Monde Moderne*, à la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, à la *Quinzaine*, etc., de nombreux articles intéressant notre histoire littéraire. Poète, M. Henri Potez a peu produit, mais il s'est assuré la reconnaissance de ses compatriotes en célébrant son coin de terre, le Ponthieu natal, avec une tendresse et une émotion peu communes. Son recueil unique, *Jours d'autrefois* (Paris, Lemerre, 1896, in-8°), ne marque pas seulement, comme on l'a dit, une étape de son existence d'artiste, mais nous révèle une des formes les plus caractéristiques de son talent. Ce que l'érudit n'a pas toujours pu faire entendre dans des travaux consacrés à la gloire des provinces septentrionales est contenu là, réalisé avec un tact infini et des ressources de lumière et de rythme surprenantes à découvrir chez un poète qui n'a point méconnu la petite patrie.

On a donné une courte bibliographie des ouvrages de M. Henri Potez. Nous la compléterons en quelques lignes. Indépendamment des deux ouvrages cités plus haut, on lui doit : *Jean Bodel et le Jeu de Saint-Nicolas*. Abbeville, Fourdinnier, 1893, in-18. — *Une Idylle en Flandre*, ill. Douai, Dutilleux, 1894, in-18. — *Laon*, ill. Douai, Dutilleux, 1895, in-18. — *Montreuil-sur-Mer*,

iii. Douai, Dutilleux, 1896, in-18. — *Le Prêcheur converti* (en collaboration avec J. Claretie), 1 acte. Paris, Ollendorff, 1896, in-18. — *Jean Bellegambe*. Paris, La Revue du Nord, 1896, in-8°. — *Qualis floret apud Duacences us poetica gallice scripta, quum universa schola a Philippo secundo condita vigere inciperet* (1576-1633). Douai, Linez, 1897, in-8°. — *Le Puy de l'Assomption*, 1 acte en vers. Douai, Delarra, 1899, in-18. — *Pages choisies de J. de Maistre*. Paris, Colin, 1901, in-18. — *Simplotte*, nouvelle, ill. Paris, Mendel, 1902, in-8°. — *Pages choisies de Th. Gautier*. Paris, Colin, 1903, in-18, etc.

BIBLIOGRAPHIE. — A.-M. Gossez, *Poètes du Nord*, Paris, Ollendorff, 1902, in-18.

L'HÉRITAGE

Dulces ante omnia Musæ.

Le vieux pâtre en mourant m'a laissé tous ses biens :
 Ses brebis aux toisons soyeuses ; ses deux chiens ;
 Son jardin égayé d'un murmure d'abeilles ;
 Son logis ; son verger plein de pommes vermeilles,
 Dont un rouge Priape écarte les oiseaux ;
 Quelques prés d'herbe maigre où croissent des roseaux ;
 Quelques talus rocheux où les chèvres vont paître ;
 Et, pour fêter les dieux, une coupe de hêtre
 Où je mélange l'eau des sources et le vin.
 Mais il m'a donné mieux, sa flûte au chant divin.
 Quand, le soir, revenant des forêts, je ramène
 Mon troupeau fatigué vers mon petit domaine,
 Quand, sous les monts qu'effleure encore le soleil,
 La campagne brumeuse est pleine de sommeil,
 Je fais souvent, parmi les ombres agrandies,
 Flotter autour de moi de vagues mélodies :
 Le chevrier qui vient derrière moi, rêvant,
 Entend ma chanson grêle éparse dans le vent,
 Pareille à la rumeur des fontaines, mêlée
 A tous les bruits confus et doux de la vallée :
 Il songe au berger mort, et croit ouïr parfois
 Son âme harmonieuse et triste dans les bois.

(*Jours d'autrefois.*)

ÉDOUARD DAVID

(1863)

L'un des plus populaires parmi les poètes patoisants contemporains, M. Edouard David appartient par ses origines et par son œuvre à l'Amiénois. Né à Amiens, le 9 avril 1863, il exerça pendant vingt ans, de 1876 à 1896, la profession de typographe, puis entra dans l'administration et devint chef de bureau à la préfecture de la Somme, emploi qu'il exerce encore. C'est un poète épris de choses pittoresques et fort attaché au dialecte de sa province. Son art savoureux, vivant comme celui du Flamand Desrousseaux et de son compatriote Crinon, a encore le mérite de révéler des dons singuliers d'observation et une véritable originalité. Il a célébré avec succès les coutumes et les mœurs, décrit la vie citadine des pays septentrionaux dans maints ouvrages qui restent des modèles de verve narquoise et de bonne humeur. On lui doit : *Chés moumeins perdus d'cin picard* (Amiens, Rousseau, 1892, in-18) ; *El Muse picarde*, poèmes, ill. de J. Bocquet, David Riquier, Delassus, Jean de Francqueville (Amiens, Jeunet, 1895, in-18) ; *El Tripée*, poème ill. par J. de Francqueville (ibid., 1896, in-18) ; *Chés Lazards*, ill. de J. Bocquet (ibid., 1897, in-8°) ; *Chés Hortillonnages*, poème en 10 chants, ill. de 15 pl. hors texte et de 100 compositions par F. Tattegrain, J. Bocquet, Ausart, Baril, Boignard, Bourgeois, Cornu, David Riquier, Delambre, Delarue, Delcuppe, Denizard, J. de Francqueville, Garet, Lebel, Lefort, Maillard, etc. (Amiens, Imprim. Picarde, 1900, in-4°, ouvrage honoré d'une souscript. de 2 000 francs de la ville d'Amiens) ; *Marie-Chrétienne*, légende amiénoise, illustré de 15 pl. hors texte et de 100 dessins, par F. Tattegrain, J. Bocquet, Jeanne Dufourmantelle, Séguillier, Puisard, Pointin, etc. (Amiens, Imprim. Picarde, 1903, in-4°, ouvrage honoré d'une souscription de 2,000 francs de la ville d'Amiens) ; *Marie-Chrétienne*, drame-légende en 3 actes, tiré du poème précédent et représenté sur le théâtre d'Amiens (Amiens, Redonnet, 1904, in-8°) ; *La fleur ou le Valet picard*, comédie bouffe en un acte, à l'usage des théâtres de marionnettes, donnée à la soirée organisée par les Rosati picards, le 4 avril 1900

(Amiens, Impr. Picarde, 1901, in-12); *El Bataille ed Querriu*, pièce en 2 actes et pis eine apothéose, etc. (Amiens, Rousseau, 1891, in-12); *Lasleur ein service*, bouffonnerie en un acte à l'usage ed chés Joneux d'Cabotans (Amiens, impr. G. Redonet, 1902, in-18); *Etude picarde sur Lasleur* (Amiens, Jeunet, 1896, in-18); *Niniche*, légende amiénoise en 14 chants (Amiens, Yvert et Tellier, 1910, in-8°; extrait des Mémoires de l'Académie d'Amiens, etc.).

M. Edouard David a, de plus, fait paraître quelques publications françaises, parmi lesquelles nous signalerons des études critiques : *Du patois et de la littérature picarde* (Amiens, Yvert et Tellier, 1899, in-8°); *Les Théâtres populaires (Cabotins et Marionnettes*, suivis de *Lasleur est-il Picard?* (ibid., 1906, in-8°) et des pièces de théâtre représentées sur la scène du Théâtre d'Amiens : *Le Clou d'Amiens*, revue en 3 actes, et *La Fille Bazentin*, pièce sociale en 4 actes, etc.

L'RAMASSOIRE D'ESCARBILLES

A M. Bocquet.

I foit froid. Chés pauv's innocheints
 Sont guerlottants sous leu mansarde.
 L'mère, ein proie à d'cruels tourmeints,
 D'manne à Dieu d'les mettr'sous s'boinn' garde
 « Dormez! Dormez! mes chers einfants,
 Diu n'erchut point da ein ju d'quilles
 Vou mère qui, tous les matans,
 S'ein vo ranmasser d's escarbilles¹. »
 Tout duchett'meint, avant d'partir,
 A l's eimbrache tertous à l'tourette;
 Et chés innocheints d'tressaillir
 Sous chés baisiers. Pis, d'sus l'couchette,
 Mettant ein vrag', comme égredon²,
 Tout ch'qualle ertreuve ed vieilles egu'nilles,
 L'tchœur soulagé, sort dé s'moison
 Por aller queurre ed's escarbilles.
 Mitan vêtue, et d'sous sins bros
 S'passette, — ein couvert ed marmite

1. *Escarbille*, résidu du charbon non entièrement consommé.

2. *Edredon*, par métagramme *egredon*. (Note de l'auteur.)

Qu'est vèv', — ch'sac qui peind à sin dos
 Foit, d'sin caraco, einn' lévite;
 Et sin cotron, par plach's treué,
 I arrive à pangne à ses c'villes;
 Su s'tête ein mouchoir ebreué¹ :
 Vlo nou ranmassoir' d'escarbilles.

L'cloqu' sonn' l'*Angelus* du matan.
 Comm' por rannimer sin courage,
 L'pauvré mèr', sin couvet da s'man,
 Edpus longteimps est à l'ouvrage.
 Et moll'meint berché par èch' bruit.
 Dé l'passette ein'vant chés broustilles,
 Ch'voisan est réveillé da ch'lit
 Par el ranmassoir' d'escarbilles.

Preindez pitié, vous qui, keud'meint,
 Vous t'nez tout l'jour à ch'coin d'ein poèle,
 Tâchez donc d'peinsier par moumeint
 A cheux-t-lo qui souffr'nt quand i gèle.
 Et soyez bien seûrs qu'ichi bos
 L'boin Dieu béniro vou fanmilles,
 Si qu'os avez soin d'mettr' su ch'pos
 D'vou porte ein bieu mont d'escarbilles.

(*El Muse Picarde*, 1895.)

1. *Ebreuer*, donner un premier lavage aux linges sales. (Note de l'auteur.)

HENRI MALO

(1868)

Né à Boulogne-sur-Mer, le 4 mars 1868, M. Henri Malo appartient par son père à une lignée de marins bretons fixés en Boulonnais au XVIII^e siècle, et, par sa mère, à une famille de bourgeois d'Ardres. Ses études achevées au lycée de sa ville natale, il vint faire son droit à Paris, et, tenté par l'étude de nos fastes provinciaux, suivit les cours de l'École des Chartes, et de l'école du Louvre. Attaché au cabinet du Ministre des Colonies en 1898, il fut, par la suite, chef de cabinet du Commissaire général des Colonies aux expositions de Paris et de Marseille en 1900 et en 1906. Quoique ses occupations l'aient souvent éloigné des milieux artistiques proprement dits, M. Henri Malo n'a cessé jusqu'à ce jour de se consacrer aux lettres. Abandonnant toute fonction officielle, il a collaboré au *Mercure de France*, à la *Vie Parisienne*, à la *Revue historique*, à la *Revue d'histoire et de littérature*, aux *Feuillets d'histoire*, à la *Revue de l'histoire des colonies françaises*, au *Journal des Débats*, au *Figaro illustré*, et il a donné coup sur coup une série d'ouvrages très remarquables.

Poète, il a signé trois recueils, *Au temps des Châtelaines* (Paris, Lemerre, 1894, in-18), *La Folle Aventure* (ibid., 1900, in-18) et *Les Parfums du coffret* (Paris, éd. du Belfroi, 1911, in-18). Historien, critique érudit, conteur et romancier, on lui doit : *Eustache le Moine, un pirate boulonnais au treizième siècle* (Paris, éd. de la Revue du Nord, 1893, in-8°) ; *Renaud de Danmartin et la Coalition de Bouvines*, ouvrage récompensé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1897 (Paris, Champion, 1898, in-8°) ; *Petite Histoire de Boulogne-sur-Mer* (Boulogne, Soc. typolithographique, 1898, in-8°) ; *La Belle Géraldine* (Boulogne, impr. Hamain, 1900, in-8°) ; *Les Marins de la circonscription maritime de Boulogne, le 5 novembre 1671* (ibid., 1903, in-8°) ; *Notice sur le château de Douvres*, trad. de l'anglais de G.-H. Palmer (Paris, Assoc. pour l'avancement des sciences, 1900, in-8°) ; *Notes d'histoire sur un port de pêche* (Paris, 1902, in-8°) ; *Ces Messieurs du Cabinet*, roman (Paris, Mercure de

France, 1905, in-18); *Les Dauphins du Jour*, roman (ibid., 1906, in-18); *Les Corsaires*, mémoires et documents inédits (ibid., 1908, in-8° et in-18); *Les Surprises du Bachelier Petruccio* (ibid., 1909, in-18), *Les Corsaires dunkerquois* et *Jean Bart* (ibid., 1912-1913, in-8° et in-18, ouvrage considérable en trois volumes dont le second est actuellement sous presse, etc. Enfin, il a fait jouer sur différentes scènes *Villon* et *Colin Muset*, *Le Combat des Trente*, pièce d'ombre, *Les Bas Bleus de Pierrette* et *Comédie à Compiègne* (cette dernière en compagnie de M. Edouard Noël).

Collaborateur à la *Revue du Nord*, à la *Revue Septentrionale*, membre très actif des « Rosati », ancien secrétaire de l'association « la Betterave » et de la Société des Poètes français, etc., M. Henri Malo a été un des promoteurs du mouvement septentrional à Paris. Par ses livres, par ses articles, par ses conférences, il n'a cessé de solliciter, en faveur de nos contrées maritimes du Nord, une attention que les esprits portés au régionalisme avaient accordée le plus souvent aux provinces méridionales. On trouve dans ses vers de touchantes pages sur son coin natal, ce petit pays du Boulonnais auquel il est resté fidèle et qui lui rendra maternellement, quelque prochain jour, un peu de cette gloire de bon aloi qu'il lui a procurée.

BIBLIOGRAPHIE. — Ad. Lacuzon, *Ecrans psychiques*. *Revue Septentrionale*, 5 avril 1901. — L. Bocquet, *Le Nord à Paris*, M. H. Malo. *l'Echo du Nord*, juillet 1909. — Louis Moreau, *H. Malo*. *Rev. Septentrion*, juin 1911. — P. Lacoste, *Petite Anthologie des Poètes du Nord*, le Nord illustré, 1911, etc.

LA CLUSE

La Cluse n'est qu'un ruisseau
 D'une eau vive, pure et limpide,
 Assez grand pour qu'un roitelet
 Trouve à boire au courant rapide.

J'ai vu des fleuves et des mers,
 Des torrents qui roulaient l'écume,
 Des flots impétueux et fiers
 Se perdant au loin dans la brume.

Ils ne m'ont pas fait oublier l'humble ruisseau,
 Qui chante sa chanson dans le vallon tranquille
 Où jamais l'aiglon n'a courbé le roseau,
 Où Virgile eût placé sa plus touchante idylle.

Là, les prés sont fleuris et les arbres touffus,
 Les rochers sont couverts de mousse;
 Dans les herbes il est des murmures confus,
 La brise est embaumée et douce.

L'eau coule sur du sable d'or, des cailloux blancs,
 Et la source qui l'alimente
 Est un flot de cristal où se baignent, tremblants,
 Les jones, la fougère et la menthe.

La Cluse n'est qu'un ruisseau
 D'une eau vive, pure et limpide,
 Assez grand pour qu'un roitelet
 Trouve à boire au courant rapide.

Mais tout cela me parle au cœur et me ravit :
 J'ai semé là les plus beaux jours de mon enfance;
 Sur leur tombeau fermé le souvenir survit.
 Dans cette ombre qui passe ou ce rayon qui danse,
 Je retrouve une joie, un bonheur disparu;
 Cette route m'est familière;
 Au flanc de ce coteau j'ai maintes fois couru,
 Et je reconnais chaque pierre
 Et chaque détour du chemin.

Je me souviens : Paris m'a saisi dans sa main,
 Paris qui dévore et qui broie,
 Et qui veut cette énorme proie :
 Un flot roulant à lui des millions d'humains !
 Plus de jours ni de lendemains,
 Mais l'éternel remous, en ce creuset immense,
 Des êtres haletants de fièvre et de démence,
 Hideux entassement qu'à sa guise il pétrit,
 Mélant le bien, le mal, et la chair, et l'esprit,
 Pour en faire jaillir, sur la terre oppressée,
 Le rayonnement pur de l'or d'une Pensée !

Je reviens, et déjà je me trouve changé.
 Les choses, cependant, ici n'ont pas bougé :
 L'ombre, dessous les bois, est un peu plus épaisse;
 Les arbres, tous les ans, retrouvent leur jeunesse;
 La mousse des rochers non plus ne vieillit pas :
 Loin de la vie humaine et de son branle-bas,

La nature a vécu dans son calme suprême :
L'eau qui coule est toujours la même!

Et je viens m'y désaltérer!

Le voyageur, qui craint de s'égarer,
Se repose et s'assied sur le bord de la route,
Regarde le chemin parcouru, puis écoute
Dans la nuit : comme lui, je m'arrête, lassé,
Et je jette un regard au loin sur le passé!

Combien je suis heureux d'être avec vous, Ninette,
En revoyant cette vallée en fête

Et mon cher ruisseau, ces arbres pleins d'oiseaux,
Le mol ondulation des flexibles roseaux
Et les papillons blancs dansant dans la lumière.
Et de vous dire là la phrase coutumière
Que se disent les amoureux!

Ainsi, plus tard, lorsque nous serons vieux,
Il sera doux de revenir à cette place :

Sans nous douter que l'heure passe,
Nous y retrouverons notre banc de gazon
Et notre amour, en pleine floraison ;

Alors comme aujourd'hui, si douce à mon épaule,
Votre tête viendra s'appuyer tendrement,
Et nous écouterons dans les branches du saule
La brise murmurer. Notre babil charmant

Des temps passés viendra jaser encore :
La Cluse le dira dans sa chanson sonore,
Et l'écho endormi dans le flanc du rocher
Nous renverra le bruit affaibli d'un baiser.

(*La Folle Aventure.*)

PHILÉAS LEBESGUE

(1869)

Fils de paysans, paysan lui-même, M. Philéas Lebesgue est né le 26 novembre 1869, à la Neuville-Vault, en Beauvaisis, sur les confins du Bray picard. Il descend d'une famille d'artisans et de laboureurs fixée très anciennement dans la région. Il fit ses études au collège de Beauvais, puis revint à la ferme natale et s'y fixa. Il n'a guère quitté depuis son petit domaine, si ce n'est pour de rares et brefs séjours à Paris ou pour des excursions à travers la France du Nord et les pays méridionaux. C'est là qu'ont vécu les siens; c'est là qu'il se maria et fonda une famille; c'est là qu'il a conçu et réalisé son œuvre et que la gloire due aux purs artistes viendra le surprendre quelque prochain jour.

Poète par goût et par tradition, évocateur et peintre à la fois, il a donné quatre plaquettes et un volume de vers : *Décidément* (Paris, Libr. Universelle, 1891, in-8°); *Les Folles Verveines* (Lille, éd. du « Belfroi », 1903, in-16); *Monsieur de Boufflers*, sonnets (Paris, éd. de « la Phalange, 1908, in-12); *Le Buisson ardent* (Seiches, Maine-et-Loire, H. Cormeau imprim., 1910, in-16, hors commerce); et une édition de ses poèmes répandus généreusement dans les revues : *Les Servitudes* (Paris, Mercure de France, 1913, in-12); — Philosophe, critique, romancier, linguiste surtout, on lui doit : *La Tragédie du Grand Ferré* (Paris, Libraires Associés, 1892, in-8°); *Les Lois de la Parole*, essai de synthèse phonétique (Beauvais, impr. du Moniteur de l'Oise, 1899, in-18); *Le Sang de l'Autre*, roman (Paris, Soc. d'éd. littér., 1901, in-18); *Les Feuilles de Rose* journal d'une femme (Beauvais, Oudaille, 1902, in-18; réimpr. sous ce titre : *L'Âme du Destin* (Paris, Sansot, 1904, in-18); *L'Âu delà des Grammaires* (ibid., 1904, in-18); *Le Portugal littéraire d'aujourd'hui* (ibid., 1904, in-18); *L'Histoire d'un mort*, traduction du portugais de Paulo Osorio (ibid., 1904, petit in-12); *La Grèce littéraire d'aujourd'hui* (ibid., 1904, in-18); *Aux fenêtres de France* (ibid., 1906, petit in-12); *Le Roman de Ganelon* (ibid., 1906, in-18); *La Nuit Rouge*, roman (ibid., 1907, in-18); *Le Songe d'Enfer*, de Raoul de Hou-

denc (ibid., 1908, in-18); *Les Charbons du Foyer*, roman (Paris, éd. de la Phalange, 1908, in-18); *Le Feredjé (Un Homme au Harem)*, roman de Pol Areas, trad. du grec moderne, en collab. avec P.-M. Gahisto (Paris, Juven, 1908, in-18); *Outre-Terre, aventures dans l'Invisible* (Paris, éd. de « la Phalange », 1909, in-18); *Le Pèlerinage à Babel* (Paris, Sansot, s. d., in-18). *Six Lais d'Amour de Marie de France, modernisés en regard de l'original* (Paris, Sansot, 1913, in-18), etc.

Il faudrait plus de place que nous ne pouvons lui en consacrer ici pour définir ce rare écrivain, ce rêveur en qui revit le génie ardent et naïf des obscurs imagiers du moyen âge. Son œuvre est une, parce qu'elle émane d'une individualité propre, et qu'elle reflète moins l'apport de la civilisation, de la culture, que le mystérieux atavisme de la race et du terroir. Chez Philéas Lebesgue aucun souci de virtuosité, mais un besoin impérieux, presque mystique, d'agrandir le domaine de la connaissance et de définir les formes de la vision. L'analyse de ses ouvrages nous amènerait à ne considérer uniquement le poète que comme le créateur de rythmes et d'images. Or, est-il nécessaire d'expliquer le poète qui signa les *Stances à la Terre Natale* et les pièces synthétiques qu'on lira plus loin? Deux mots touchant sa lente évolution nous dispenseront de tout commentaire sur son lyrisme.

« Linguiste, a-t-on écrit, Philéas Lebesgue s'est montré féru de curiosités cosmopolites et passionné de décentralisation. J'aime, dit-il, les patois, fleurs sauvages d'un arôme inexprimable. Aussi a-t-il tenté des essais en langue picarde, et siège-t-il chaque année, comme juré, au concours des Rosati. Mais cette veine, où il est servi par sa facilité dans l'étude des langues, est plus féconde encore qu'on ne croit. Félibre de Provence depuis 1891, barde breton, il collabora à diverses publications régionalistes dans le dialecte même de leur province. Les littératures néo-latines lui sont familières, et le *Mercur de France* lui a confié successivement les rubriques des *Lettres portugaises* et des *Lettres néo-grecques*, cette dernière sous le pseudonyme de Démétrius Astériotis. » Enfin, il a collaboré à de nombreux périodiques, entre autres : *La Revue du Nord*; *La Revue Septentrionale*; *L'Hermine*; *La Jeune Belgique*; *L'Arte*, de Coïmbre; *Le Trouvère* (1889); *L'Art et la Vie* (1897); *L'Oasis* (1896, à Beauvais); *L'Indépendant de l'Oise*; *Le Nouvelliste de l'Oise*; *La Phalange*, etc., et aux revues helléniques : *Périodikon Mas et Panathénées*, etc.

Cette diversité, a-t-on observé encore, cette activité dans le travail réfléchi, qu'il a montrée sans relâche, cette tendance à la dispersion qu'on pourrait lui reprocher parfois, mais qui dénote un esprit curieux, ouvert largement à toutes les manifestations intellectuelles de son époque, s'accompagnent chez

lui d'une apparence d'inertie pour la mise en œuvre. L'indifférence en face de nos querelles littéraires, le dédain de toute spéculation, c'est le mot, l'ont mal servi aux yeux du vulgaire, mais l'ont gardé des déchéances et des compromissions, en lui épargnant les mille petites choses qu'apporte, le plus souvent, un succès facile.

Il faut le voir dans son étroit domaine de la Neuville-Vault, guidant la charrue ou conduisant aux champs quelque attelage. Sa rude silhouette se découpe sur le ciel bas, à la limite extrême de la plaine picarde, s'harmonise avec la grisaille du paysage. Il rythme son vers au pas de ses chevaux. Ce n'est pas seulement l'homme de la terre qui s'offre à nous ; c'est aussi l'interprète éloquent des vertus du sol. Son geste est tout à la fois le geste qui promet la récolte et celui qui la magnifie. Poète-laboureur, ce représentant instinctif de la culture classique a réalisé le rêve des sociétés primitives : créer en chantant.

BIBLIOGRAPHIE. — A.-M. Gossez, *Poètes du Nord*, etc. — P.-M. Gahisto, *Au Cœur des Provinces, Philéas Lebesgue*. Roubaix, éd. du Belfroi, 1908, in-12).

LA TRACE DES AIEUX

Ancêtres ! J'ai cherché la trace de vos courses
 Au détour des coteaux qui bornent mon pays ;
 J'ai cherché de vos pas l'empreinte auprès des sources,
 Et j'ai vu que ce siècle amer vous a trahis.

Mais sur la lèvre sans orgueil des pauvres femmes,
 Dans l'accent de leurs voix bruit votre secret ;
 Le nom des vieux hameaux vous cite et vous acclame,
 Quand un rustre l'indique au voyageur distrait.

De Wallonie en Bray, par les plaines picardes,
 Ces noms et cet accent m'ont reparlé de vous,
 Aïeux au teint bronzé, dont les faces hagardes
 S'éblouissaient de foudre en fer les rochers roux.

Les fileuses d'ici récitaient, hier encore,
 Leurs contes de Septentrion. Et j'ai songé
 Aux survivances d'une Gaule qui s'ignore,
 Par delà la frontière, en pays étranger.

J'ai senti dans mon cœur palpiter une France
 Plus grande que la France étroite d'aujourd'hui,
 Belle comme un cortège, où la gloire s'avance
 De cent peuples. Et j'ai pleuré devant la nuit...

L'IRRÉSISTIBLE CHARME

Un chemin qui serpente, une hirondelle brusque
 Au ras du sol, de l'eau qui suinte, des lambrusques
 Au pignon des maisons de tuile et de torchis,
 De grands ormes où le soleil couchant s'embusque :
 Voilà tout mon pays.

Les villes ne m'ont pas tenté; la solitude
 A gardé son enfant épris d'art et d'étude;
 Les grands souffles de vie ont pénétré mon cœur;
 Ils l'ont tordu, meurtri sous leur étreinte rude,
 Comme une pauvre fleur.

En un parfum plus rare il a saigné son rêve,
 Ce cœur insatisfait, pour qui rien ne s'achève
 Du monde ni de l'homme. Un jour, l'ahan d'ennui,
 Le sanglot que le sol des ancêtres élève
 Est monté jusqu'à lui.

Il a compris les voix de France, le mystère
 Étrange qui rejoint les âmes à la terre;
 Les échos des sentiers tortueux l'ont instruit;
 Son destin : la forêt n'a pas su le lui taire,
 Ni la source et le puits.

Son meilleur réconfort, voilà comme il le puise!
 Que lui font les flammes d'un jour que l'on attise
 Au bûcher de la vanité? Un dieu discret
 S'est offert, et je suis heureux qu'il me conduise
 De reflet en reflet!

(Le Buisson ardent.)

LE VIEUX CHIEN

Tu es un vieil objet dont on ne se sert plus ;
 Tu es pareil aux bois moisissés et vermoulus ;
 Tu manges sans profit et, pour attendre l'heure
 De mourir, tu t'endors en hurlant comme on pleure.

Sentinelle aux aguets, tu gardais la maison,
 Près du jars et du coq, tu scrutais l'horizon ;
 Tu défendais le seuil, l'œil clair et la dent sûre,
 Sans peur ! Mais désormais ton oreille est trop dure :
 Tu n'entends plus le pas des voleurs ; ton appel
 Eclate à contre-temps, et tu te rêves tel
 Qu'un soldat retraité qui touche encor sa paie.
 Dans ta niche au bord du jardin, que l'aube égaie,
 Tu vins au monde, et les enfants t'ont caressé
 Entre les pattes de ta mère, vieux blessé.
 Or, voici que l'on te reproche nourriture ;
 Tes crocs sont émoussés et n'ont plus de morsure.
 Ce matin, as-tu deviné ce qui t'attend ?
 Voici la corde et le gibet ! Ton cœur flottant
 Dans ta poitrine, ainsi qu'un épi que l'on fauche,
 Hésite : une voix douce appelle. Un geste gauche
 Offre du sucre. Approche. Et, dupe ou non, tais-toi.
 Tu es la chose de ton maître : il est ta loi.
 Puisqu'il n'a plus de pain pour son vieux domestique,
 Lèche le poing cruel, pardonne au geste inique,
 Pour qu'il ne soit pas dit qu'un lâche tremblement
 T'a fait, devant la mort, parjurer à ton serment !
 Esclave, tu naquis pour demeurer fidèle :
 Garde ta dignité d'esclave. Le rebelle
 A toujours tort, s'il ne devient maître à son tour,
 Et ton œuvre, en tout cas, fut une œuvre d'amour :
 Elle reste, au hasard des destins, la plus belle !

LA BASSE-COUR

Mes frères, contemplez un peu la basse-cour !

.
 Ils sont beaux, ces dindons bouffis qui font la roue,
 Ces canards dont le bec trop plat fouille la boue,
 Ces coqs dorés, piaffants, spadassins de l'amour,
 Qui sollicitent chaque poule tour à tour ;
 Ils sont beaux, tous ces cous tendus, tous ces plumages
 Lustrés et fiers comme des robes à ramages ;
 Tout ce peuple picore aux pailles du fumier,
 Vorace et satisfait, criard et casanier.

Quand les pigeons prennent l'essor dans le ciel glauque,
 Le jars majestueux pousse une clameur rauque,
 Le chien soulève un peu sa chaîne et son museau;
 Le matou s'interrompt de guetter le moineau;
 Le coq chante au soleil qui lui rougit la crête;
 Il bat soudain de l'aile avec un air de fête;
 Il fait dresser le col à tous ceux de la cour,
 Et l'on croirait qu'il va s'envoler à son tour!
 Non, il est trop heureux d'appartenir à l'homme
 Qui d'avance a réglé ses repas et son somme.
 Les coqs et les dindons, les oies et les canards
 Sont beaux et sages, c'est certain
 Mais les hasards
 Font encor palpiter le cœur des oiseaux libres,
 Tant le ciel a d'échos vertigineux qui vibrent,
 Quand une gorge ardente y jette ses chansons,
 Loin de la terre obscure, entre deux horizons !

(*Les Servitudes.*)

LA FAUCHEUSE

Avec tes multiples ciseaux,
 Tu découds les lés de la plaine,
 Rude ouvrière,
 Au pas nerveux des chevaux
 Dont le poil luit sous l'écume,
 Ou plutôt
 Tu es une main énorme d'acier dur,
 Qui cueille
 A même le pré,
 Fleur à fleur et feuille à feuille,
 De quoi tisser,
 Dans un cliquetis de navette affolée,
 De longs rubans parallèles,
 Pièce d'étoffe en hâte ourdie et déroulée
 Où le soleil
 Jette à flots son or,
 Comme en un giron vermeil.
 Où sont les marchands pour un tel trésor ?

Tu es une force pure et rude.
 Mais tout à coup, d'entre tes lames,
 D'un heurt violent et brusque,
 Voici jaillir des flammes !
 Le timon frémissant fléchit et plie ;
 La bielle a cessé tout à coup
 Sa palpitation ;
 Ta poitrine craque d'un rale sourd,
 Ta poitrine où les engrenages
 Faisaient leur tranquille ronron,
 Comme des bêtes bien dressées
 A tourner dans leur cage.
 En quel guet-apens as-tu glissé ?
 (Le coupable est là.) Un caillou
 Immobile et sournois attente ton passage ;
 Tu n'avais point d'yeux, pour voir où
 Ta puissance enorgueillie
 Pouvait être abolie.
 C'est la terre qui se venge,
 La terre dont tes bruits dérangent le repos
 Et qui préfère à ta dent
 Celle paisible des troupeaux.
 Et cependant il faut que l'Homme
 Vienne et dérobe
 Au bel été son manteau ;
 C'est du soleil et de la vie
 Qu'il approvisionne.
 Quand les greniers seront remplis,
 L'hiver pourra souffler autour des bergeries ;
 Il y aura du printemps
 Dans les râteliers garnis ;
 Les mulles baveux et contents
 Rumineront à l'aise.
 Il faut que toute faim sur la terre s'apaise.

(*Les Servitudes.*)

POITOU, SAINTONGE, AUNIS

ET

ANGOUMOIS

HAUT ET BAS POITOU, MIREBALAIS,
LOUDUNOIS, GATINE, NIORTAIS, THOUARSAIS,
LUÇONNAIS, OLOXNAIS, HAUTE ET BASSE SAINTONGE,
BROUAGEAIS, ILE D'ARVERT, ETC.

Quand, des hauteurs du château de Chinon, l'œil embrasse l'immense panorama qui s'offre au delà de la Vienne, on a soudain la vision d'un pays nouveau. Le touriste attardé aux sites de la Touraine se fait alors une idée précise de l'Ouest proprement dit et de la diversité de ses paysages. Il comprend enfin ce que l'unité géographique, en rapport avec l'unité historique, peut produire, et comment, dans nos provinces, l'action combinée des races a contribué à la formation de ce caractère particulier dont il se plaît à recueillir les témoignages dans les moindres monuments architectoniques ou littéraires.

Au demeurant, rien n'est plus complexe à définir que cette contrée bornée au nord, au sud et à l'est par la Bretagne, l'Anjou, la Guyenne, la Marche et le Berry. Pour mieux en saisir les aspects primitifs, il convient de recourir au commentaire de l'historien et du géographe. Tant de peuples ont foulé cette terre que ce n'est point trop dire que là se joua, en quelques instants mémorables, l'avenir de la nationalité française tout entière. Sous la poussée des événements, le Poitou, la Saintonge, l'Aunis et l'Angoumois ont connu tour à tour de rudes heures d'épreuves et des jours glorieux. Ce fut le lot de chaque pays, dira-t-on. Pourtant nul lieu ne fut plus propre à agréer les bienfaits de la fortune, ou à subir stoïquement les mauvais coups du sort. Centre héroïque entre tous, auquel on donna parfois la suprématie du pouvoir et qui se montra digne du rôle qu'on lui confia! Ici, la configuration du sol, plus encore que le climat, a favorisé l'effort civilisateur, et c'est en remontant aux origines, par la voie naturelle des invasions, que nous déchiffrons le plus aisément l'énigme des destinées occidentales.

« Des plaines de la Champagne à la vallée de la Loire, — écrit M. Vidal de la Blache¹, — puis par la Vienne et le Clain, s'ouvre une succession de contrées où les obstacles réduits au minimum ont facilité les mouvements des peuples. Nulle part la distance n'est plus abrégée entre la Loire et la Garonne; des riantes vallées de la Touraine à celles de la Saintonge et du Bordelais, le pas est vite franchi. Il le fut par les Gaulois qui poussèrent de là jusqu'en Espagne, et par ceux qui fondèrent à Bordeaux une colonie de Bituriges. C'était vers ces terres promises qu'au début des campagnes de César se dirigeaient les Helvètes. Aussi la possession du seuil qui tient les avenues du Sud-Ouest a toujours paru de grande conséquence. Il a été disputé entre Wisigoths et Francs, entre les soldats de Charles-Martel et l'avalanche berbère venue du sud; le sort de l'Aquitaine, et même du royaume, s'y est débattu entre Français et Anglais. Les traces matérielles de ces luttes ont disparu. C'est par d'autres signes que se révèlent encore les traces de cette circulation tant de fois séculaire. Tout au début des temps, ce sont des dolmens sur les plateaux, ou des camps fortifiés sur les promontoires escarpés qui dominent de très haut les rivières...

« Sur ces plateaux calcaires interposés entre les massifs primaires du Limousin et ceux de l'Ouest, le passage n'est pas concentré, comme en pays de montagnes, en un étroit couloir donnant lieu à une route unique. C'est une zone de circulation, large d'au moins 70 kilomètres, où, comme dans le lit d'un grand fleuve, les courants principaux se divisent et se déplacent...

« Pendant des siècles, les hommes du Nord sont par là entrés en contact avec les gens du Sud. Dans les courants qui s'y rencontrent, c'est visiblement celui du Nord qui l'emporte. N'est-ce pas à l'attraction de climats plus doux et de terres plus fertiles que cèdent les mouvements de peuples? Le résultat de cette pente naturelle, c'est que les peuples venus du Nord poussent ici leur pointe au delà de leur ancien domaine. Tandis que le Limousin garde sa langue d'oc, à peine entamée au nord vers les Marches, la langue d'oïl s'avance jusqu'à la Dordogne, à Coutras, et jusqu'à la Gironde, à Blaye. Une chaîne de populations et de dialectes apparentés s'étend par le Berry, le Poitou et la Saintonge...

« Rencontre de langues et de races, croisements d'influences venues du Nord, de l'Est et du Sud : telle est la marque géographique de la contrée. Nulle partie de la France ne fournit une meilleure perspective pour discerner de quels éléments profondément divers se compose notre personnalité nationale.

1. *Tableau de la géographie de la France*, p. 303 et suiv.

Les types humains caractéristiques du Sud-Ouest, dolichocéphales bruns des vallées de la Dordogne, de la Dronne et de l'Isle, s'y opposent avec une netteté singulière aux races brachycéphales du Massif central et à celles qu'ont poussées par le Berry et la Saintonge les dernières immigrations septentrionales. Cette zone de plateaux calcaires qui s'étend entre la Loire et la Gironde, s'incline vers l'Océan. Elle fut mise en relation avec les Alpes et l'Italie par les ingénieurs romains...

« Une fois sur les plateaux calcaires, rien de plus aisé que l'accès vers l'Océan. A partir du seuil qui divise les eaux du Clain et de la Charente, les pentes s'abaissent rapidement. L'Océan même semble venir à la rencontre de l'intérieur. La Charente, de son côté, cède, à partir d'Angoulême, à la pente générale vers l'Ouest. Son cours, désormais plus abondant, trace une voie navigable qui, du moins à partir de Cognac, fut toujours active. A Saintes, elle commence à sentir la marée. Sur la douce colline où elle s'étale, l'antique cité, avec ses couvents entourés de grands jardins et ses ruines, fait penser à ces villes de Provence et d'Italie que Rome a marquées de son empreinte. »

On a tout dit des régions pittoresques qui ont servi à constituer les départements de la Vendée, des Deux-Sèvres et des Charentes. Il faut y revenir sans cesse, et les dépeindre, si l'on veut se faire une idée exacte des populations qui les animent.

Le Poitou forme le point de jonction entre le Nord et le Midi. Roman par ses monuments, septentrional par sa langue, c'est un pays où les éléments les plus variés demeurent en contact permanent sans se mêler jamais. De là, mille contradictions apparentes qui se sont peu à peu fondues au creuset de l'histoire. Siège du calvinisme au xvi^e siècle, et de l'opposition catholique et royaliste au xviii^e, le Poitou fut encore, et surtout, le champ de bataille du Midi et du Nord. Non point un terrain neutre, mais un théâtre qui fournit ses propres acteurs. N'est-ce pas près de Poitiers que Clovis défit les Goths et que Charles-Martel repoussa les Sarrasins? Plus tard, l'armée anglo-gasconne du prince Noir y fit prisonnier le roi Jean.

Nul terroir ne saurait être plus abondant en souvenirs.

« Mêlé de droit romain et de droit coutumier, donnant ses légistes au Nord et ses troubadours au Midi, le Poitou, s'écrie Michelet¹, est, lui-même, comme la Mélusine, assemblage de natures diverses, moitié femme et moitié vipère. C'est dans le pays du mélange des mulets et des vipères que ce mythe étrange a dû naître. »

Pourquoi s'étonnerait-on de constater, après cela, les différences ethniques qui existent d'un arrondissement à un autre ?

1. *Notre France*, p. 63.

Elles sont si marquées qu'on ne saurait confondre les habitants du Bocage et de la Plaine avec ceux du Marais.

L'héroïsme a été de tout temps, sous ce ciel, une vertu familière. Qu'on se rappelle le siège de la Rochelle. N'y a-t-il point là comme un avant-goût des guerres de Vendée, décelant un même esprit d'opposition au pouvoir central ?

On l'a observé avec justesse¹, « cette Vendée qui a quatorze rivières et pas une navigable, pays perdu dans ses haies et ses bois, n'était, quoi qu'on ait dit, ni plus religieuse ni plus royaliste que bien d'autres provinces frontières; refoulée sur elle-même, depuis cent cinquante ans, elle ne savait rien du reste du monde et tenait à ses habitudes. Elle n'aurait rien fait si la République n'était venue à son foyer pour l'en arracher. Plutôt que de quitter ses bœufs, son enclos, elle eût fait la guerre au roi.

« L'ancienne monarchie, dans son imparfaite centralisation, l'avait peu troublée; la Révolution voulut l'amener d'un coup à l'unité nationale; brusque et violente, portant partout une lumière subite, elle effaroucha ces fils de la nuit. Ces paysans se trouvèrent des héros... »

Cependant, toutes les manifestations ne revêtirent point, dans l'Ouest, cet aspect farouche et désespéré. La France, on l'a dit, est le pays des contrastes.

A peine a-t-on quitté cette rude contrée qu'un autre terroir nous sollicite. Celui-là réconcilierait les peuples auxquels il tient lieu de frontière. Ce terroir, on l'a deviné, c'est à la fois l'Angoumois, l'Aunis et la Saintonge, une médiocre division territoriale et un centre littéraire jadis fameux. Nous sommes aux confins des races, en un lieu fertile, approprié aux divers modes de culture et aux entreprises fructueuses, pays d'émulation rabelaisienne, où tout est grâce, douceur et nonchalance, pays en tout temps reconnu pour la bonne humeur de ses hôtes, mais qui n'offrirait rien de bien remarquable, sans ces nobles cités, Cognac et Angoulême, le berceau de François I^{er} et celui de sa sœur, Marguerite de Valois².

1. Michelet, *ouvr. cité*, p. 71-72.

2. Fille de Charles d'Orléans, duc d'Angoulême, et de Louise de Savoie, Marguerite de Valois naquit le 21 avril 1492 et mourut au château d'Odos, en Bigorre, le 21 décembre 1549. Elle fut la protectrice des artistes et des poètes de son temps, et elle laissa une œuvre abondante et variée. On cite parmi ses ouvrages, outre son *Heptaméron*, tant de fois réimprimé : *Le Miroir de l'Âme pécheresse*, etc. (Alençon, Simon du Bois, 1531, et Paris, Angereau, 1533, in-8°); *La Fable du faux Cuyder, contenant l'histoire des Nymphes de Diane transmises en saulles...* (Paris, Saulnier, 1543; Lyon, J. de Tournes, 1447, in-8°); les *Marguerites de la Marguerite des princesses...* (Lyon, 1547 et 1549, in-8°; Paris, 1552 et 1554, in-8°, et

Nous touchons aux fastes provinciaux, et, parmi tant de témoignages du passé, à ce qui semble le plus digne de nous émouvoir. Nous n'affirmerons pas, pourtant, que la langue maternelle a fécondé là une littérature propre à satisfaire notre goût, en flattant notre curiosité. En cette terre d'humanistes et de savants, qui ne rimèrent que pour charmer les heures moroses, on rechercherait inutilement les éléments d'une Renaissance. La cour du plus populaire des Valois n'a connu sur les bords de la Charente que des passe-temps heureux. S'il nous fallait fixer sur ce sol la grande époque d'une activité spirituelle, nous la situerions un siècle plus tard, au moment où la province, prenant conscience de ses ressources, connut l'angoisse du doute et rejeta les anciennes croyances.

Bien que nulle part ailleurs nous ne trouvions de lieux plus propices aux spéculations philologiques, de cantons plus nettement délimités par l'usage des idiomes, il faut avouer que la production dialectale trahit souvent l'instrument qui lui sert à s'exprimer. Ils ne manquent pas, pourtant, de verdeur et de pittoresque, ces patois qu'on parle en Poitou et en Saintonge. Leur formation nous apparaît, néanmoins, si obscure, si mal définie, que c'est perdre son encre que d'étudier leur évolution. D'aucuns les commentèrent, sans esprit ni raison. Un historien local qu'on ne lit plus guère, le bon Dreux du Radier, n'alla-t-il pas un jour jusqu'à vouloir prouver qu'ils fécondèrent l'italien et l'espagnol? Dreux du Radier souleva de la sorte les plus vives critiques, quoique, en réalité, il ait cherché moins dans le langage poitevin que dans l'idiome parlé à la cour des comtes de Poitiers, l'origine des langues méridionales. Ce système a été repris avec succès par Raynouard. En termes concis, le savant philologue s'attacha à démontrer que le provençal est la langue mère des idiomes néo-latins. Quoi qu'il en soit, il apparaît que le celtique est à la base du *parler poitevin*. Le latin, selon L. Favre¹, y a fait invasion, sans en opérer cependant la conquête. Il donne les affixes, les terminaisons, les conjugaisons, la syntaxe, mais il fournit peu de mots. On y trouve aussi quelques traces de la langue ibérienne et même de l'arabe. Ce mélange, s'opérant avec des idiomes propres à chaque localité, a formé cette variété de dialectes que nous remarquons dans toutes les provinces de l'Ouest. Déjà, en l'an XI,

Paris, 1873, 4 vol. in-12); *Les Dernières Poésies de Marguerite de Navarre* (Paris. A. Colin, 1896, in-8°), publiées par Abel Lefranc.

Il n'y a malheureusement rien, dans les productions de cette princesse, qui sollicite l'attention des amateurs de la poésie du terroir.

1. *Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis*, 1868. Introduction.

La Revellière-Lépeaux avait écrit¹ : « Le poitevin doit, comme les autres patois, son origine à la fusion du celtique et des idiomes septentrionaux avec le latin. On a toujours observé, il est vrai, que la langue romane d'oïl ou du Nord s'étendait jusqu'à la rive droite de la Loire et que, immédiatement à sa rive gauche, commençait le domaine de la langue d'oc ou du Midi; mais n'est-ce pas une erreur relative à la langue d'oc, du moins quant à la partie occidentale de la France? Il semble plus juste d'en fixer les limites à la Charente, c'est-à-dire à plusieurs myriamètres au delà de l'extrémité la plus méridionale de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Vienne qui constituent l'ancien Poitou. En effet, le langage poitevin paraît n'appartenir en entier ni à l'une ni à l'autre des deux langues; il en est, en quelque sorte, l'intermédiaire, et il semble participer bien plus de celle du Nord que de celle du Midi. »

Mais laissons là ces propos de grammairiens. Depuis peu, les idées se sont modifiées, et l'on n'ignore point que le patois doit plus à la corruption du langage classique que le langage classique lui-même ne devait aux idiomes primitifs. Parallèle à la poésie d'expression française, la production dialectale eut parfois cependant, sur sa rivale, l'avantage d'exprimer plus clairement qu'elle le génie de la race et, en particulier, les sentiments du peuple. La poésie issue du terroir, en Poitou et en Saintonge, tient tout entière en quelques minces ouvrages dont s'émeuvent encore, en dépit des lettrés, les artisans et les rustres. Le reste n'est qu'un plaisant jeu de rimes, sans plus. C'est bien en vain que nous chercherions à grouper les noms illustres du Parnasse. Ils ne prouveraient rien contre l'arrêt de la postérité, ni contre l'indifférence des populations d'aujourd'hui.

Un Jean Bouchet, un Scévole de Sainte-Marthe, un Bernier de la Brousse, voire même un Agrippa d'Aubigné² et un Gombault³ se montrent exceptionnels lorsque, délaissant la lyre

1. *Mémoire lu à l'Académie celtique.*

2. Né près de Pons, en Saintonge, le 8 février 1552, mort à Genève, le 9 mai 1630. Ses ouvrages, parmi lesquels il faut citer de courts *Mémoires*, *Les Tragiques* (1616 et 1620); *Les Aventures du baron de Fineste* (1630); *Les Petites Œuvres mêlées* (1630); *l'Histoire universelle* (1636); *Le Printemps*; *la Confession de Sawry*, etc., ont été réimprimés par Eugène Reaume et Caussade et le baron Alphonse de Ruble. Voyez : *Œuvres complètes*, etc. (Paris, Lemerre, 1872-1892, 6 vol. in-8°); *Histoire universelle* (ibid., Renouard, 1886-1897, 9 vol. in-8°). Nous avons donné, il y a quelques années, un recueil d'*Œuvres poétiques choisies d'Agrippa d'Aubigné* (Paris, Sansot, 1905, in-18) et une bibliographie de son œuvre.

3. Jean Ogier de Gombault, né vers 1500, à Saint-Just-de-Lussac, près de Brouage, d'une famille huguenote de Saintonge, mort en 1666. Il vint à Paris de bonne heure et fut secrétaire du marquis d'Uxelles. On prétend qu'il devint amoureux de la reine Marie de

héroïque, ils daignent emprunter les pipeaux du berger. L'exemple de l'Angevin Antoine de Baïf, célébrant, pour complot à sa maîtresse, les rives du Clain, n'a guère été entendu. Seul l'écho retentissant du rire rabelaisien répond à la voix timide des bucoliques et des élégiaques. C'est à peine si l'on n'ignore point que Poitiers eut l'honneur de retenir le génie



naissant de Joachim du Bellay. Agrippa d'Aubigné, Ogier de Gombault, Chevreau¹ (pour ne citer que des noms notoires) ne

Médicis et que celle-ci eut pour lui quelque complaisance. On lui doit des *Poésies diverses* (Paris, 1646, in-4°); des *Lettres* (ibid., 1647, in-8°); de spirituelles *Epigrammes* (ibid., 1637, in-12); enfin un poème en prose : *L'Endymion* (ibid., 1624, in-8°), où il a fait des allusions singulières à ses amours. Il n'y a malheureusement rien de saintongeois dans tout cela. Voyez sur ce poète la thèse publiée par M^{me} Lydie Morel : *Ogier de Gombault, sa vie, son œuvre*. Neufchâtel, Delachaux et Niestlé, 1910, in-8°.

1. Né à Loudun, le 20 avril 1613, mort dans la même ville, le 15 février 1701. Il fut précepteur, puis secrétaire des commandements du duc du Maine. On a de lui des *Poésies* (1636, in-8°), des *Lettres* (1646, in-8°) et divers ouvrages qu'on ne lit plus. Bien qu'il

paraissent guère se soucier de la petite patrie. Le premier est tout entier à ses *Tragiques*, les autres à leurs amours. Que dire de ceux qui, après eux, tentèrent de réveiller les Muses du sacré vallon? Que dire de leurs continuateurs? Nul ne semble se souvenir de Roland Betholaud¹, Claude Pellejay², Guillaume Aubert³, Jacques Béreau⁴, Jacques du Fonilloux⁵, André de Rivaudéau⁶, Christophe Daffrans⁷, Paul Contant⁸, Jean Desplanches⁹, Gabriel Robert, sieur du Colombier¹⁰, Madeleine et Catherine

n'ait point écrit sur son pays, Urbain Chevreau est considéré, à juste titre, comme une des gloires du Poitou. (On consultera utilement : G. Boissière, *Urbain Chevreau, sa vie, ses œuvres*. Niort, Clouzot, 1909, in-8°; *Remarques sur les poésies de Malherbe, par Urbain Chevreau*. Ibid., in-8°.)

1. Poète et juriconsulte, né à Loudun au xvi^e siècle. Il publia deux *Églogues funèbres* (1558).

2. Né à Poitiers dans la première partie du xvi^e siècle. La Croix du Maine dit qu'il fut pourvu de la charge de maître des comptes. On lui doit un *Hymne de Clémence* adressé au roi Charles IX et publié à Paris en 1571.

3. Né à Poitiers, vers 1534, avocat au parlement de Paris. On sait qu'il fut l'ami de Ronsard et de Joachim du Bellay. Il se fit l'éditeur posthume de ce dernier. Aubert a laissé personnellement une *Ode sur la paix* (Paris, 1549, in-4°).

4. On ignore tout de la vie de ce poète. On sait seulement qu'il était doublement Poitevin, par ses origines et par sa naissance. On croit, de plus, qu'il ne survécut pas à la publication de ses *Églogues et autres œuvres poétiques* (Poitiers, 1565, in-8°). Ses productions, qui sont extrêmement médiocres, ont été réimprimées par Jonaust, en 1884.

5. Gentilhomme campagnard du Bas-Poitou auquel on doit ce livre fameux : *La Vénérie* (Poitiers, 1560, in-fol. ; 1561, 1562, 1568, 1650, 1844, 1864, in-4°). Un petit poème de trois cents vers, intitulé *l'Adolescence*, est joint à ce livre. Du Fonilloux met dans la bouche de ses bergères des expressions rustiques.

6. Né vraisemblablement à Fontenay, vers 1538, mort vers 1580. Ses œuvres, qui contiennent une tragédie, *Aman*, des complaintes et autres menues pièces, ont paru à Poitiers, en 1566, et, grâce aux soins de C. Mourain de Sourdeval, à Paris, chez Aug. Aubry, en 1859, un vol. in-8°.

7. Voyez de cet auteur : *Les Histoires des poètes, comprises au grand Olympé ensuyvant la Métamorphose d'Oride*, etc. (A Niort, par Thomas Portau, 1595, in-8°.) C'est un livre médiocre.

8. Apothicaire à Poitiers, lieu de sa naissance. On a de lui un petit livre devenu fort rare : *Le Jardin et le Cabinet poétique de Paul Contant*... A Poitiers, par Antoine Mesnier, 1609, in-4°.

9. Il était de Nouaillé, en Poitou. Ses poésies ont été publiées par J. Bernier de la Brousse, chez Thoreau, à Poitiers, en 1611, in-12.

10. Robert du Colombier appartient à l'Angoumois. On lui doit ce recueil unique : *Le Violier des muses* (Poitiers, Charles Pignon, 1614, in-8°).

des Roches¹, La Valletrye², René Bouchet, sieur d'Ambillou³, Antoine Mage⁴, Nicolas Bernard de Javerzac⁵, La Mesnardière⁶,

1. Madeleine Neveu, connue sous le nom de Madeleine des Roches, naquit à Poitiers, vers 1530. Elle fit elle-même l'éducation de sa fille Catherine, qui l'égala en esprit et en beauté. Ces deux femmes partageaient leur temps entre l'étude et la société de quelques beaux esprits. Elles avaient réuni dans leur maison commune une petite académie composée de tout ce que la littérature comptait alors de célébrités, Pasquier, Scévole de Sainte-Marthe, Scaliger, Rapin, etc. Ces assemblées étaient très fréquentées, surtout au moment des grands jours de Poitiers. Toutes deux moururent de la peste, en 1587. Leurs productions forment deux recueils, *Les Premières Œuvres*, etc. (Paris, 1578 et 1579, in-4°) et les *Secondes Œuvres* (Poitiers, 1583, in-4°), auxquels il faut joindre un volume de lettres intitulé : *Les Missives de mesdames des Roches, mère et fille...* (Paris, 1586, in-4°). Le talent de Madeleine et de Catherine des Roches était aimable et facile. On en jugera par la pièce suivante, *A ma Quenouille*, que nous avons extraite de l'œuvre de cette dernière. C'est bien là de la poésie féminine telle qu'on souhaiterait d'en lire parfois de nos jours.

Quenouille, mon souey, je vous promets et jure
De vous aimer toujours, et jamais ne changer
Vostre honneur domestique pour un bien estrangier
Qui eire inconstamment et fort peu de temps d'ure.

Vous ayant au costé, je suis beaucoup plus sure
Que si encre et papier se venoient arranger
Tout a l'entour de moy : car, pour me revenger,
Vous pouvez bien plustost repousser une injure.

Mais, quenouille, ma mie, il ne faut pas pourtant
Que, pour vous estimer, et pour vous aimer tant,
Je délaisse de tout ceste honneste coutume

D'escrire quelquefois : en esrivant ainsy,
J'escrie de vos valeurs, quenouille, mon souey,
Ayant dedans la main le fuseau et la plume.

2. Natif d'Angoulême. Il mourut au début du xvii^e siècle, laissant un recueil unique : *Œuvres poétiques* (Paris, E. Vallet, 1602, in-12).

3. Neveu de Scévole de Sainte-Marthe, René Bouchet était Poitevin et exerçait une charge de judicature. Il est l'auteur d'une foule de sonnets entremêlés d'odes, de stances et de chansons qui lui valurent l'admiration de ses compatriotes.

4. Antoine Mage, seigneur de Fiefmelin, terre située près de l'île d'Oléron. Contemporain de Théophile de Viaud, il fit imprimer à Poitiers, chez Jean de Marnes, en 1601, un volume intitulé : *Polymnie ou diverses poésies*.

5. Né à Cognac, vers 1607, il n'est guère connu que par la querelle qu'il soutint contre Balzac. Nous ne retiendrons, de ses œuvres, que ce curieux ouvrage : *Souvenirs de Cognac, meslanges poétiques* (Paris, 1658, in-4°).

6. Hippolyte-Jules Pilet de la Mesnardière, né à Loudun, en 1610, mort à Paris, le 4 juin 1663. Reçu docteur en médecine, il connut la faveur du cardinal de Richelieu et fut ensuite attaché à Gaston d'Orléans. On prétend qu'il soigna Scarron, et que l'auteur du *Ro-*

Villiers¹, etc., Gaudin, Pelluchon-Destouches² et vingt autres personnages de même étoffe ou d'un autre temps. Avec ces derniers, nous nous écartons sensiblement de la poésie du terroir proprement dite. D'ailleurs, on n'observera point en eux d'accent vraiment original, ni même d'émotion sincère. Ils sont bien, pour la plupart, les ancêtres de presque tous nos chanteurs contemporains.

Combien je leur préfère les interprètes de l'âme populaire : Lucas Lemoigne, Jean Boiceau³, l'abbé Gusteau, Drouhet⁴, Babu⁵, Paliou⁶, Burgaut des Marets et leurs obscurs continuateurs !

man comique n'eut pas à se louer de son office. Il abandonna l'exercice de sa profession pour se consacrer aux belles-lettres. Elu membre de l'Académie française, il laissa un gros recueil de vers appartenant au genre précieux : *Les Poésies de J. de la Mesnadière* (Paris, Sommaville, 1656, in-folio).

1. Pierre de Villiers, né à Cognac, vers 1648, mort en 1728. On fit paraître, l'année même de sa mort, ses *Poésies*. Elles sont médiocres.

2. Né à Cognac, en 1733, mort à Barbezieux, le 27 janvier 1819. Pelluchon-Destouches est l'auteur d'un recueil de contes libres, *Le Petit-Necen de Boccace* (Amsterdam, 1771 et 1781, in-8° ; Avignon, 1784, in-8°, et Amsterdam, 1787, 3 vol. grand in-8°), dans lequel on retrouve tout l'éclat de la verve rabelaisienne. Voyez la notice que nous avons donnée sur ce curieux poète dans nos *Conteurs galants du dix-huitième siècle* (Paris. L. Michaud, s. d., in-16.)

3. Jean Boiceau, seigneur de la Borderie, le célèbre auteur du *Monologue de Robin*, une des pièces les plus savoureuses du patois poitevin. (Voyez l'édition de *La Gente Poitevinerie*, etc., donnée à Niort, chez Martineau et Nargeot, en 1877, in-12). Nous n'avons rien pu détacher de son curieux poème, trop long pour prendre place ici.

4. Issu d'une famille de petite bourgeoisie, Jean Drouhet naquit à Saint-Maixent, en janvier 1617, et mourut le 23 mai 1674. Il exerçait la profession d'apothicaire dans sa ville natale, et tenait sa boutique en la rue du Chadrenil. On a parlé maintes fois des mœurs simples et de l'esprit de bon aloi de ce charmant poète. Les œuvres patoises de Jean Drouhet ont été réunies par M. Alfred Richard, archiviste de la Vienne, et publiées à Poitiers, chez l'éditeur Druineau, en 1878, in-16. Nous avons le regret de n'en pouvoir rien extraire.

5. Compatriote du précédent, Jean Babu vit le jour en 1630. D'abord vicaire desservant de Champdenier, il eut la cure de Soudan. Il mourut le 16 ou le 17 novembre 1700. Babu se distingua dans la controverse religieuse, en donnant des pièces humoristiques où s'exerça sa verve satirique. Voyez *Les Eglogues poitevines sur différentes matières de controverses...* (Nyort, J. Elies, 1701, in-12); *Eglogues poitevines...* nouv. éd. (Niort, impr. de L. Favre, 1875, in-12); *Poésies de Jean Babu, curé de Soudan, sur la ruine des temples protestants de Champdenier, d'Exzoudu, de la Mothe-Saint-Héraye* (1663-1682), publiées par M. A. Richard (Poitiers, Blanchier, 1896, in-18).

6. Chansonnier bilingue, né aux Sables en 1772, mort du choléra, en 1832. Il doit sa célébrité locale beaucoup moins à ses poésies françaises qu'à ses productions patoises. Son petit poème intitulé

On sait que l'habitant de ces régions est traditionneliste à l'excès. Il n'a que faire de belles parures pour ses menus propos. Quelques brèves chansons, agréablement rythmées, des noëls savoureux où se reflètent les mœurs et les coutumes d'antan, des dialogues en lesquels revit la malice satirique des aïeux, suffisent à charmer son loisir¹. L'habitude de se soumettre à un pouvoir central, le dédain de l'œuvre d'art, l'absence d'enthousiasme, que sais-je, ont éteint en lui l'esprit d'initiative et le sens de la personnalité. La mélancolie, seule, lui reste, et ce regret nostalgique qu'on lit aux yeux des peuples vaincus. Cela ne suffit certes pas à déchaîner l'enthousiasme de la race et à déterminer l'amour du lyrisme. C'est si vrai que lorsque le poète poitevin tente de célébrer sa petite patrie, il s'inspire le plus souvent de la vision des hommes du Nord et de l'éloquence méridionale²!

BIBLIOGRAPHIE. — Bruzen de la Martinière, *Grand Dict. géogr.* Paris, 1741, IV, in-fol. — Dreux du Radier, *Bibliothèque*

Nichan, qui est resté populaire dans sa région, a été composé, dit-on, à l'occasion d'un mariage. Nichan personnifie la Sablaise élégante et robuste « qui a le cotillon court de la Perrette de La Fontaine, mais qui remplace les souliers plats par de petits sabots au claquement sonore ».

1. Nous avons fait la part la plus large aux œuvres patoises, mais nous ne nous flattons pas d'en avoir donné un tableau aussi complet qu'on pourrait le désirer. Aussi bien celles-ci furent-elles innombrables. Au xvii^e et au xviii^e siècle, le goût, fort répandu en Poitou et en Saintonge, pour la controverse religieuse a produit toute une littérature dont les Drouhet et les Babu ont été longtemps les maîtres indiscutés. Le plus célèbre des ouvrages qui naquit de cette effervescence, sorte de recueil collectif dont les auteurs ne nous sont pas toujours connus, est la *Gente Poitevine* (*Gente poitevine, tot de nouvea rencontrie ou Talebot bain et bea, fat réponse a Binea*) : il parut d'abord en 1572 et fut réimprimé plusieurs fois. Il faut citer ensuite : *Rolea divisi in braicot de p ces, ou l'Universeor poctovinea fat pre dialogue; suivi de procès criminel d'un Marcassin* (1660); *Dialogue Poictevin de Michra, Perot, Jovset, hegvenots, et Lucas catholique. Et autres poésies* (1660); *La Moirie de Sen-Moizout, olez vercedé de trefourt les autres*. Dediée à M^{me} la Duchesse Mazarin (1661); *Les bon et prea prepov do bovn-home Bretav, su la misson de monsu Demer fwaete a sén.*, etc. (1664). Tous ces recueils ont été réimprimés à Niort, de 1877 à 1879, et forment 5 vol. in-12.

2. Nous nous sommes abstenus de faire allusion aux poètes de la fin du xix^e siècle, qui, pour des raisons multiples, n'ont pu figurer dans notre recueil. Pourtant nous craignons d'être injuste en ne nommant point ici les plus caractéristiques d'entre eux. Ce sont Numa d'Angély, Emile du Tiers, Edmond Thiaudière, Ed. Dufour, Georges Gourdon, Francis Caillard, Pierre Ardouin, Francis Eon, Métivier, René et Henri Martineau, etc.

historique et critique du Poitou, contenant les vies des savants de cette province, depuis le treizième siècle jusqu'à présent, une notice de leurs ouvrages avec la suite historique et chronologique des comtes héréditaires, etc. Paris, Ganeau, 1754, 5 vol. in-12; *Hist. littér. du Poitou*, continuée par de Lastic Saint-Jal, 1848-1849, 3 vol. in-8°; *Lettres sur l'origine des langues espagnole et italienne, ou essai sur le langage poitevin*, publ. avec des notes par Ch. Dugast-Matifeu, 1867, in-8°. — Expilly, *Dictionn. géogr., histor. et politique des Gaules et de la France*, t. V. Paris, Desaint, Saillant, etc., 1768, in-fol. — Dupin, *Mémoire sur le patois poitevin et sa littérature*. Mémoires de la Soc. des Antiquaires de France, 1817. — Eusèbe Castaigne, *Lyre d'Amour, suivie d'une biographie des poètes nés dans le départ. de la Charente*. Angoulême, Laroche, 1829, in-8°. — La Fontenelle de Vaudoré, *Recherches sur la langue poitevine*. Bullet. de la Soc. d'Agricult., Belles-Lettres, Sc. et Arts de Poitiers. Poitiers, Saurin, 1830, in-8°. — La Fouchardière, *Remarques histor. et littér. sur quelques poésies vulgaires du Poitou au seizième siècle*. Châtelleraunt, 1830, in-8°. — Alfred Delafosse, *Remarques histor. et littér. sur quelques poésies vulgaires du Poitou au seizième siècle*, 1838. — Gust. Brunet, *Recueil d'opuscules et fragm. en vers patois, extr. d'ouvr. devenus fort rares*, Paris, Gayet et Lebrun, 1840, in-16. — Schnakenburg, *Tableau synoptique et comparatif des idiomes popul. ou patois de la France*. Berlin, A. Fœrstner, 1840, in-8°. — Comte E. de Monbail, *Notes et Croquis sur la Vendée*. Niort, Robin, 1843, in-8°. — Girardeau, *Précis histor. du Poitou*, etc. Paris, 1843, in-8°. — *Nouveau Recueil des plus beaux Noël's poitevins*. Niort, Robin et C^{ie}, 1845, in-12. — Fr. Viguier de la Pile, *Hist. de l'Angoumois*. Paris, 1846, in-4°. — A. Guilbert, *Hist. des Villes de France*. Paris, Furne et C^{ie}, 1848, IV, in-8°. — F. Marvaud, *Géogr. physique, polit., histor., de la Charente*. Angoulême, 1850, in-12. — Ruelle, *Sur les Gloires de la Charente*, discours. Angoulême, 1851, in-12. — Pierre-Damien Rainguet, *Biogr. Saintongeaise*, etc. Saintes, Dépôt génér. de la « Biogr. Saintongeaise », 1851, in-8°; *Etudes histor., littér. et scientif. sur l'arrond. de Jonzac (Char.-Inf.)*. Jonzac, Arlot, 1864, gr. in-8°. — N. Feuilleret, *Petite Biogr. des hommes ill. de la Charente-Inférieure*, etc. La Rochelle, 1853, in-18. — Poëy d'Avant, *De l'Influence du langage poitevin sur le style de Rabelais*. Paris, Techener, 1855, in-8°. — E. Castaigne, *Six Chansons pop. de l'Angoumois*, rec. et annotées. Angoulême, Lefraïse, 1856, in-8°. — Dugast-Matifeux, *Etude sur le patois poitevin*. Revue des provinces de l'Ouest, Nantes, 1858. — Léon André, *Glossaire du Langage poitevin en Vendée*, 1858. — Arm. Guéraud, *Etude sur les Chants popul. en français et en patois de la Bretagne et du Poitou*, etc. Nantes, impr. de M^{me} C. Méliuët, 1859, in-8°; *Génie du patois poitevin*, par un paysan

mellois, 14 juill., 11 août et 1^{er} sept. 1861. (Cf. Favre.) — F. M.-M., *Trois Chansons Saintongeaises*. Cognac, Durosier, 1861, in-4°; *Glossaire du patois rochelais*, etc. Paris, Didot, 1861, in-4°. — B. Fillon, *Poitou et Vendée*. Fontenay, Robuchon, 1862, petit in-fol. — G. Lévrier, *Physiologie du Poitevin*, etc. Extr. du « Mellois », 1862-1863. (Cf. Catal. Burgaut des Marets.) — Ch. de Gennes, *Sur l'œuvre du Glossaire poitevin*, Poitiers, Dupré, 1863, br. in-8°. — Gellibert des Seguins, *Trésor des pièces Angoumoisines, inéd. ou rares, publ. par les soins de la Soc. arch. et hist. de la Charente*. Paris, Aubry, 1863, 2 vol. in-8°. — H. Beauchet-Filleau, *Essai sur le patois poitevin, ou Petit Gloss. de quelques-uns des mots usités dans le cant. de Chef-Boutonne et les comm. voisines*. Niort. Clonzot, 1864, in-8°. — Comte Jaubert, *Glossaire du centre de la France*, 2^e éd. Paris, N. Chaix, 1864, in-4°. — A. Boucherie, *Patois de la Saintonge*, etc. Angoulême. Nadaud et C^{ie}, 1865, in-8°. — Jérôme Bugeaud, *Chants et Chansons popul. des provinces de l'Ouest : Poitou, Saintonge, Aunis et Angoumois, avec les airs orig. rec. et annotés*. Niort, L. Clouzot, 1865, 2 vol. in-8°. — L. Duval, *Etudes critiques sur le patois poitevin*. Niort, Mercier, 1867, in-8°. — G. Lévrier, *Pictes et Poitevins (ou Dictionn. étymologique du Patois poitevin)*. Niort, Mercier, 1867, in-8°. — Abbé Lalanne, *Glossaire du Patois Poitevin*. Paris, Derache, 1868, in-8°. — L. Favre, *Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis, précédé d'une introd. sur l'origine, le caractère, les limites, la grammaire et la bibliogr. du patois poitevin et saintongeais*. Niort, typ. de Robin et L. Favre, 1868, in-8°. — Abbé Rousseau, *Glossaire Poitevin*, 1869, etc. — P. Jônain, *Dictionn. du Patois Saintongeais*, Paris, J. Maisonneuve, 1869, in-8°. — Réveillère-Lépeaux, *Notice sur le Patois Vendéen*. Niort, 1869, gr. in-8°; *Bibliothèque Patoise de M. Burgaud des Marets*, Catalogue de vente. Paris, Maisonneuve, 1873-1874, 2 vol. in-8°. — Baron Ch. de Tourtoulon, *Etude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl, avec une carte (en collab. avec O. Bringuier)*. Paris, Impr. Nationale, 1876, in-8°; *Des Dialectes. de leur classification et de leur délimitation géographique*. Paris, Maisonneuve, 1890, in-8°. — L. Favre, *Les Patois de la France*, etc. Niort, L. Favre, 1882, in-8°. — C. Merland, *Biographies Vendéennes*. Nantes, Vincent Forest, 1883, 5 vol. in-12. — E. Rolland, *Recueil de Chansons popul. de la France*. Paris, 1883-1890, 6 vol. in-8°. — Auber, *Hist. générale, civile, relig. et littér. du Poitou*. Fontenay-le-Comte, 1885-1890, 9 vol. gr. in-8°. — A. Eveillé, *Glossaire saintongeais. La signification, l'origine et l'histoire des mots et des noms usités dans les deux Charentes*. Bordeaux, 1887, gr. in-8°. — Léo Desairre, *Les Chants populaires des Rois ou de l'Épiphanie en Poitou*, etc. Saint-Maixent, Ch. Reversé, 1888, gr. in-8°. — A. Favraud, *Le Noël de Thevet, en patois du can-*

ton de la Rochefoucauld, avec une introduction et des notes. Angoulême, Debreuil, 1889, gr. in-8°. — O. de Rochebrune, *La Vendée qui s'en va*. Vannes, 1891, in-8°. — Léon Pineau, *Le Folklore du Poitou*. Paris, E. Leroux, 1892, in-12. — G. Boisson, *Les Veillées Vendéennes*. Niort, L. Clouzot, 1892, in-18. — Dietrich Behrens, *Bibliogr. des patois gallo-romans*, 2^e éd., trad. fr. de Eug. Rabiet. Berlin, W. Groneau, 1893, in-8°. — A. Favraud, *Les Feux de la Saint-Jean dans la Charente*. Angoulême, Volcau, 1893, br. in-16. — S. Trébucq, *La Chanson populaire en Vendée*. Paris, Ern. Lechevalier, 1896, gr. in-8°. — H. Taine, *Carnets de Voyage, Notes sur la Province, 1863-1865*. Paris, Hachette, 1897, in-18. — Auguste Gaud, *Ma Grand-Mère Toinon, souvenirs d'un paysan*. Paris, Lemerre, 1897, in-18. — *La Tradition en Poitou et Charentes*, Paris-Niort, Libr. de la Tradition nationale, 1897, in-8° (A. Gaud, *Les Noël's au pays Mellois, Rondes et Chansons du pays Mellois*; H. Clouzot, *Les Spect. popul. en Poitou*; J. Philippe, *La Chanson en Poitou et dans la Haute Bretagne*; S. Trébucq, *Les Chansons de Mariage en Vendée*; Léo Desavre, *La Danse en Poitou*; H. Gelin, *Les Patois poitevins*, etc.). — Marc Marchadier, *Œuvres, 1830-1898*, publ. avec introd. et gramm. par A. Favraud. Angoulême, L. Coquemard, 1903, in-4°. (Voyez *Le Patois saintongeais au siècle dernier*, p. 359; *Notice sur le patois saintongeais*, p. 502, etc.) — Alb. Grimaud, *La Race et le Terroir*. Cahors, Petite Biblioth. provinciale, 1903, in-8°. — H. Gelin, *Une Famille poitevine d'écrivains illustres. Agrippa d'Aubigné, M^{me} de Maintenon, M^{me} de Caylus, le comte de Caylus*. Niort, 1905, broch. in-8°. — R.-M. Lœuve, *La Littérature orale dans le départem. des Deux-Sèvres*. Niort, Clouzot, 1906, in-18. — G. Guillemet, *Au pays vendéen*. Niort, Clouzot, 1906, gr. in-8°. — A. Métay, *Etude sur le Patois et le Pays Bas-Poitevin*. Vannes, Lafolye fr., 1906, in-8°. — Jehan de La Chesnaye, *Le Vieux Bocage qui s'en va*. Fontenay-le-Comte, 1907, in-8°. — J. Michelet, *Notre France*, 9^e éd. Paris, Colin, 1907, in-18. — R. Aubert et H. Marsac, *La France contemporaine (Voy. Aunis)*. Paris, Biblioth. de l'Association (1907), gr. in-8°. — Edm. Dufour, *Quelques Poètes, prem. partie. Les Angoumoisins, les Cognaçais, 1480 à 1870*. Cognac, chez le Biblioph. L.-P. Couraud, 1907, in-12 (200 ex.); le même, augmenté, sous ce titre : *Les Poètes de l'Angoumois, 1480 à 1908*, avec 6 portr., Niort, Coussillan et Chebron, 1908, in-8° (150 ex.). — Henri Lemaître et Henri Clouzot, *Trente Noël's poitevins du quinzisième au dix-huitième siècle*, airs notés par Aymé Kunc. Niort, G. Clouzot, 1908, in-8°, 250 ex. numérotés (important). — A. Gossez, *Les Provinces poétiques*, 1^{re} série. Le Havre, éd. de « La Province », 1908, in-8°. — P. Vidal de la Blache, *Tableau de la Géogr. de la France (Hist. de France d'E. Lavissee, 3^e éd., I, Paris, Hachette, 1908, in-4°)*. — A. Lerosey.

Loudun, hist. civ. et relig. Paris, Champion, 1908, in-8°. — J. Fèvre et H. Hauser, *Régions et Pays de France*. Paris, Alcan, 1909, in-8°.

Voir en outre : Auguste Mailloux, *La Terre Poitevine*. Paris, Libr. Gédalge, s. d., in-18. — Abbé Deniau, *Histoire de la Vendée d'après des documents nouveaux et inédits*. Angers, Lachèse, s. d., 6 vol. in-8°. — Burgaud des Marets, *Dictionnaire saintongeais*. Paris, Didot, s. d., in-8°. — L.-E. Meyer, *Glossaire de l'Aunis*, etc. — A. Rousse, *Vieilles Chansons vendéennes*, mus. notée, s. d., in-4°. — *Bullet. de la Soc. d'agr., belles-lettres, sc. et arts de Poitiers*, etc.; *Bullet. de la Soc. d'Emulation de la Vendée*; *Bullet. de la Fac. des lettres de Poitiers*; *Mercure Poitevin*, 1896-1901; *Le Pays Poitevin* (intéressant à consulter); *Revue de Saintonge et d'Aunis*; *Archives de Saintonge*; *Bullet. de la Soc. d'Arch. et d'Hist. de la Saintonge et de l'Aunis*; *Bullet. de la Soc. hist. et arch. de la Charente*; *Bullet. de la Soc. de Statist. des Deux-Sèvres*, etc., etc.

POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES

CHANSON NOUVELLE D'UN JEUNE GARÇON DE VILLAGE QUI DEMANDAIT UNE FILLE EN MARIAGE, EN LANGAGE POITEVIN

Sur un air nouveau.

En ce lieu est venu Colin — Qui vient me voir chaque matin, — Pour me dire, sans rire, — Trois paroles à couvert. — Je suis venu pour vous le dire, — Ayant trouvé votre porte ouverte.

Colin, sois-tu le bienvenu ! — Parle à moi, parle, que veux-tu ? — Sans craindre, sans feindre ; — Parle à moi hardiment, — Ne crains point à faire ta plainte, — Je ne la dirai nullement.

CHANSON NOUVELLE D'UN JEUNE GARÇON DE VIL- LAGE QUI DEMANDE UNE FILLE EN MARIAGE, EN LANGAGE POICTEVIN

Sur un chant nouveau¹.

Descet siant vequy Colin
Qui me vint vere aquet matin.
Pre dire sans rire
Traz paroles à couvert.
Y seu vaingu pre ve lé dire,
Ayant trouy vetre huiz ouvert.

Colin tu sé le bain vaingu !
Parle à mé, parle que vou tu ?
Sains craindre, sains feindre
Parle à mé hardiment.
Ne crain point à foire ta plainte,
I ne la dirai nullement.

1. On bisse les deux premiers vers de chaque strophe.

Encore que je suis un peu honteux, — Je suis devenu amoureux — De cette tant belle — Qui est là-bas dans son coin. — Donnez-la-moi, cette fillette, — Elle ne mourra jamais de faim.

Prends-la, Colin, si tu la veux, — Puisque d'elle tu es amoureux, — Regarde l'œillade — Qu'elle vient de te jeter; — Elle est encore plus aimable — Que tu ne saurais souhaiter.

Il me faudrait un peu d'argent, — Votre âne, votre fille et cent francs. — Ma fille gentille, mon âne qui est si bon, — Cent francs, mon âne avec ma fille, Cela n'est pas pour ton museau.

Et pourquoi ne l'aurais-je pas? — Et moi qui suis un si beau gars! — Ma forge dégorge — Tous les jours de l'argent. — Donnez-la-moi, cette fillette, — Celle que mon cœur aime tant.

Encor qui seu in poy hontoux,
 I seu devingu amoureux
 Diqualle tant belle
 Qui é la bas dans cou coin.
 Donné la mé qualle fillette,
 A ne mourra jamé de foin.

Pren la Colin si tu la voux :
 Peu que delle tez amoureux,
 Regarde leillade
 Qua ty vaint de jetty ;
 A lez incore puz aymable
 Que tu ne saré souhaitty.

O me faudret in poy dargeon,
 Vestre asne, vostre feille et cen fron.
 Ma feille, genteille, men asne qui est si abe,
 San fran, men asne, avec ma feille,
 Queuqui n'est pas pre ton muzea.

Et preque ne l'arezi pas
 Et moay qui seu in si bea gars,
 Ma forge dégorge
 Tous les jours de largeon,
 Donné me la qualle fillaude,
 Qualle que mon cœur aime tont.

Je suis un si bon maréchal, — Je panse si bien les chevaux, — Je ferre, déferre — Les ânes, les juments, — Il faut que je sois un bon maître — Pour qu'ils m'appellent maître Jean.

D'ailleurs je suis clerc un petit, — Ma mère, un beau jour, m'a appris; — Je mène, démène, — Je suis très bien empressé; — Le curé de notre paroisse — Est étonné de ce que je sais.

Je suis devenu bon ménager, — Je mets bien les poules couver. — Les poules qui couvent — Font éclore des poulets. — Le jour je vais traire les vaches, — Au soir je mets le veau au toit.

Je sais chanter, je sais danser — Pour donner aux filles plaisir; — Je joue sans doute — Doucement du violon; — Je fais enfler leur cornemuse — Du vent qui sort de mon bourdon.

Y seu un si bon marichau
 Y pense si bain les chivaux
 Y ferre, defferre
 Les asues et les gemans,
 O faut qu'y sege in bon moêtre,
 Peu qu'igl m'appellant moêtre Ian.
 Daillours y seu clerc in petit,
 Ma mere in bea jour m'apringuit,
 Y mene, demene,
 Si tres bain in précés,
 Le cury de nétre parrésse
 Est esbouy d'iqueu qu'y çay.
 Y sen vaingu bon moesnagy,
 Y mé bain lés poulle coÿy
 Lez poulle qui coÿhe
 Amenaut do poulllet,
 Le jour y vés traire lés vaches,
 Au ser y mé le vea au tet.
 Y çay chonty, y çay doncy,
 Pre donni au feille plesi,
 Y jouë sans doute
 Dez main do violon,
 Y fai enflay lou cournemuze
 Do ven qui sort de mont bourdon.

J'ai eu, ces jours, un différend — Contre un sot qui m'avait appelé Jean. — J'accours, sur l'heure, droit à lui, furieux. — Je l'ai jeté dans un buisson — Je n'ai jamais eu si grand'peur.

Le matin je fus assigné : — Il disait que je l'avais blessé. — Moi-même, tout blème, — Je courus au Palais, — Je me mis si bien en mouvement pour ma cause, — Qu'enfin je gagnai mon procès.

Je suis le meilleur chicaneur — Qui soit en ville et faubourg. — De lire, d'écrire — J'entends si bien tout cela, — Que tous ceux qui ont des affaires — Viennent me chercher pour les accorder.

Je suis en peine maintenant — De ce que je dois faire un présent — Au juge, si juste, — Qui a gardé mon bon droit. — Il faut que je lui porte ce lièvre — Que j'ai tué au soir, de mon trait.

(Traduction littérale de M. Auguste Gaud.)

Y oguy qués jours in differon
 Contre in sot qui m'appellit Jon,
 Y acoure suz l'heure dret à ly furioux,
 Y le jetty dans ine boue
 Y n'oguit iemez si grond poux.

Le matin y fu assigny ;
 Gle diset qu'y l'avez blessi.
 Moay mesme tout blesme
 Y courguit au pallez,
 Y demeny si bain ma cause
 Qu'en fin y gongny mon precez.

Y seu le meilleur chicanour
 Qui sçay en ville ny faubour,
 De lire, d'escrire
 Y enten si bain queuqui,
 Tous y qués qui avant do affoire
 Me cherchant pre les accordy.

Y seu en poine mointenont,
 Deque y dé foire in présent
 Au Juge si juste,
 Qui a gardy mon bon dret
 O faut qu'y ly porte quou l'eure
 Qui tuy à sert de men trait.

LE PROCÈS DE GEORGET ET SON VOISIN COMPOSÉ EN BEAU POITEVIN

Vous devez savoir, s'il vous plaît, — Que mon voisin
(comme un niais) — Un beau jour me fit assigner — A
Civray, ce dont je fus étonné, — Et mettre sur son bul-
letin — Que mon chien, du soir au matin, — Se mettait
après ses gorailles — Et effarouchait ses poulailles. —
Et que, par conséquent, cela lui faisait — Du mal, qui
point ne lui plaisait, — Et qu'il voulait pour ce méfait —
En être par moi satisfait. — Et que mon chien devait aussi
— Etre tué, ou bien chassé. — Et moi je lui ai dit fort
bien — Que tout cela n'en était rien, — Et que mon chien
mettait un grand soin — Pour garder nos brebis des loups.
— Et que pour sûr il ne prenait — Que ce que chacun lui
donnait,

LE PROCÈS DE JORGET ET SAN VESI COMPOUSI IN BEA POITEVIN

FRAGMENT

... Ve devè saver (so vou plet)
 Quiquou vesin (quem'in niétz)
 In bea jour me fit assigni
 A Civray, dont fu étouni,
 Et metet pre sen bulletin,
 Que mau chain de ser et matin,
 Se mettet aprez sez goraille,
 Et effouréchet sa poulaille,
 Et que priquen oli faset,
 Do mau, qui point ne li pléset
 Et quigl voulet pre to moifat,
 En être pre mé satifat;
 Et que men chain devet aussi
 Etre tuy, ou ben chassi.
 De moai, li disit fort bain
 Que tot iquen n'in ertet roin,
 Et que men chain mertet sognoux
 Pré gardy no brebis do loups,
 Et pré le sur quigl ne prenet
 Quiqueu que chaquin ly donnet,

Et qu'il était bien dérisoire — De se brouiller pour ce déplaisir — De mon chien, qui n'est qu'une bête, — Et que ce n'était ni beau, ni honnête. — Sur cela, il fallut trotter — Droit à Civray, où je portai — Mon beau rôle en un papier, — Et il me fallut aller à pied. — Et quand je fus là arrivé — En peu de temps j'allai trouver — Un grand vieillard d'homme de loi — Tout mal fait, qui avait la toux, — Et quand il m'eut fort regardé — Il me dit (comme un hardi) : — Va-t'en, bonhomme, ne t'inquiète pas — De ce procès qui ne vaut rien. — Tu le gagneras en peu de temps — Et n'en auras pas les dépens. — Moi, aise, de tous ses propos, — Qui me mettaient en grand repos, — Je lui donnai pour son salaire, — Pour bien soutenir mon affaire, — Quatre douzains ; si j'avais eu davantage, — Il l'aurait pris, je vous le promets, — Car d'aucuns dans ce palais prennent, — Pour l'entretien de leur ventre, à tout venant :

Et quigl ertet bain delesi
 De brouilly pr'in tau deplesi
 De man chain qui né quine bête,
 Et quo n'ertet bea ny honéte.
 Su iquen o foguit troty
 Dret à Civray, ou y porty
 Men bea rollet et in popé,
 E me foguy ally a pé :
 O quond y fu lez arrivy,
 An poay de toms y ve trouy
 In grond vieillard de Parculoux,
 Tot maufat, qui avet la toux,
 Et quond glut man fat regardy :
 Gle me dissit (quem in hardy)
 Va ten bon-home, ne te chaut,
 Diquo precez, qui roin ne vaut.
 Tu le gongn'ras an poay de toms
 Et si en araz lez dipons :
 E mé èse diquou prepoux,
 Gle me metit in grand repoux,
 E ly donni pre sen sallere,
 Pré bain sousteni man affoire,
 Quatre dozins, si eusse eu mez
 Iglz eust bain pris y ve premez,
 Dauquins diquo palez prenont,
 Pré la merdingue à tou venont ;

Et c'est tout un, chair ou poisson; — Ils le prennent en toute saison. — Et ceux-là qui rien ne donnent — S'en rien faire s'en retournent; — Vous avez beau leur parler — Et tout votre fait arranger — Qu'ils ne feront de vous aucun compte, — Sans argent et fussiez-vous comte — Ou duc, ou quelque grand émissaire, — Cela ne vaut tout rien, si on n'éclaire.

(Traduction littérale de M. Auguste Gaud.)

POUR QUI COUDEZ-VOUS¹?

BRANLE POPULAIRE

Pour qui coudez-vous,	Un' fricassée d'œufs,
Ma p'tite brunette,	Ça remplit le ventre;
Pour qui coudez-vous?	Avec tes beaux yeux,
Monsieu, c'é pour vous.	J'ai le ventre creux.
Coudez-y donc bien,	Les canards sont bons,
Ma p'tite brunette,	Marguite, à la broche,
Coudez-y donc bien	Les canards sont bons,
Dans tieù linge fin.	Cuits au court-bouillon :
J'aime tes beaux yeux,	La mèr' qui les coù'
Ma p'tite brunette,	Qu'a vive, qu'a vive,
Mais j'aimerais mieux	La mèr' qui les coù'
Un' fricassée d'œufs.	Qu'a vive toujou!

O lez tot in, cher ou pésson,
 Gle prenant in tote sésou.
 E iquez qui roin ne dounant,
 Sen roin foire sen retournant;
 Vous aré bea lez lingagi
 Et tot vêtre fat arrangy,
 Gne frant de vous auquin conte,
 Sous argeons, et fussiez-vous Comte,
 Ou Dic, ou quoque grond Missaire,
 O ne vau tot roin, qui n'éclaire.

(*La Gente Poitevin'rie*, etc.)

1. Chanson saintongeaise publiée dans les *Œuvres de Marchadier*. (Voyez ce nom.)

JOSEPH¹

« Joseph' votre berger,
Vient pour vous éveiller. '
Ah! levez-vous, la belle,
La belle, levez-vous.
Sortez vos brebinettes,
Le soleil luit partout.

— Hélas! mon doux berger,
Où les mènerons-nous ?
— Là-haut sur la montagne,
Il y fait toujours beau,
Nous cueill'rons la violette,
Le romarin nouveau.

— Hélas! mon doux berger,
De quoi viverons-nous ?
— D'un pâté d'alouettes,
D'un couple de gateaux,
Du vin d'une bouteille
Que j'ai sous mon manteau.

— Hélas! mon doux berger,
Où nous coucherons-nous ?
— Là-haut dans ces chaumettes,
Au fond d'un petit bois,
Je sais une logette
Où nous n'aurons pas froid.

— Hélas! mon doux berger,
Si mon père le sait ?
— Vous lui direz, ma belle,
Que c'est votre berger,
Qui vient sur la montagne
Pour du loup vous garder.

(Angoumois.)

1. Les sept pièces qui suivent sont extraites de l'ouvrage de Jérôme Bugeaud : *Chants et Chansons populaires de l'Ouest, Poitou, Saintonge, Aunis et Angoumois* (Niort, L. Clouzot, 1895, in-8°).

J'AI TANT FILÉ

J'ai tant filé dans mon jeun' temps ;

Bergère, allons gaiement !

Une fusée¹ en quatorze ans,

Toujours gai, gai, toujours gaiement !

Bergère, allons gai, gai, gai,

Bergère, allons gai, gaiement.

Une fusée en quatorze ans ;

Bergère, allons gaiement !

Je l'ai portée au tisserand,

Toujours, etc.

Je l'ai portée au tisserand,

Bergère, allons gaiement !

Beau tisserand, beau tisserand,

Toujours, etc.

Beau tisserand, beau tisserand,

Bergère, allons gaiement !

Fais-moi ma toile promptement,

Toujours, etc.

Fais-moi ma toile promptement,

Bergère, allons gaiement !

C'est pour faire un cotillon blanc,

Toujours, etc.

C'est pour faire un cotillon blanc,

Bergère, allons gaiement !

Je l'porterai quatre fois l'an,

Toujours, etc.

Je l'porterai quatre fois l'an,

Bergère, allons gaiement !

A Nau, à Pâques, à la Saint-Jean,

Bergère, allons gaiement !

Et à la foire de Marans,

Toujours, etc.

. Ce qu'il faut pour garnir le fuseau.

Et à la foire de Marans,
 Bergère, allons gaiement!
 Et à nos noc' premièrement,
 Toujours gai, gai, toujours gaiement!
 Bergère, allons, gai, gai, gai,
 Bergère, allons, gai, gaiement.

(Aunis.)

QUAND LA BERGER' S'EN VA-T-AU CHAMP

Quand la berger' s'en va-t-au champ,
 Toujours filant
 Sa quenouillette, à son côté,
 Fuseau d'argent,
 Son bel amant s'en va-t-après
 Toujours disant :
 « N'allons-nous pas nous marier,
 Belle ? Ol est temps.
 — Retire-toi, vilain galant,
 Tu m'y déplais,
 Je t'aim'rais beaucoup mieux au loin
 Qu'non pas auprès.
 — Que t'ai-je fait, ma douce ami',
 Que je t'y déplais,
 Que t'aim'rais mieux m'y voir au loin
 Qu'non pas auprès ?
 — Je t'ai vu battre l'autre soir,
 Si rudement,
 Que j'ai sorti dans mon jardin
 Le cœur doulent.
 « N'avais-tu pas l'épée en main ?
 Vilain galant !
 L'anneau d'or que tu as au doigt,
 Il est à moi.
 — Tenez, ma belle, votre anneau,
 S'il est à vous ;
 Je me souci' de votre anneau,
 Tout comm' de vous.

— O malheureus' que j'ai été,
 D'avoir parlé !
 J'avais un amant qui m'aimait,
 Il m'a laissé' !

« N'y a-t-i pas quelqu'un ici,
 De ses amis,
 Pour aller dire à mon ami
 De reveni ?

— De reveni il est plus temps
 De reveni,
 Tu m'as donné, bell', mon congé,
 Moi je l'ai pris. »

(Aunis.)

LA FEMME DU MARIN

Quand le marin revient de guerre
 Tout doux...

Quand le marin revient de guerre
 Tout doux,

Tout mal chaussé, tout mal vêtu,
 Pauvre marin, d'où reviens-tu
 Tout doux ?

« Madame, je reviens de guerre
 Tout doux...

} bis.

— Qu'on apporte ici du vin blanc,
 Que le marin boive en passant
 Tout doux. »

Brave marin se mit à boire
 Tout doux...

} bis.

Se mit à boire, à chanter...
 Et la belle hôtesse a pleuré.
 Tout doux.

« Ah! qu'avez-vous, la belle hôtesse,
 Tout doux?...

} bis.

Regrettez-vous votre vin blanc
 Que le marin boit en passant
 Tout doux ?

— C'est point mon vin que je regrette } *bis.*
 Tout doux...

C'est la perte de mon mari,
 Monsieur; vous ressemblez à lui
 Tout doux.

— Ah! dites-moi, la belle hôtesse, } *bis.*
 Tout doux...

Vous aviez de lui trois enfants,
 Vous en avez six à présent,
 Tout doux.

— On m'a écrit de ses nouvelles } *bis.*
 Tout doux...

Qu'il était mort et enterré,
 Et je me suis remarié
 Tout doux. »

Brave marin vida son verre } *bis.*
 Tout doux...

Sans remercier, tout en pleurant
 S'en retourna-t-au régiment
 Tout doux.

(*Aunis, Saintonge, Poitou.*)

LE ROI A FAIT BATTRE TAMBOUR

Le roi a fait battre tambour,
 Le roi a fait battre tambour
 Pour voir toutes ces dames;
 Et la première qu'il a vu'
 Lui a ravi son àme.

« Marquis, dis-moi, la connais-tu? (*bis*)

Qui est cett' joli' dame? »
 Et le marquis l'i a répondu;

« Sire roi, c'est ma femme.

— Marquis, tu es plus heureux qu'moi (*bis*)

D'avoir femme si belle;
 Si tu voulais me l'accorder,
 Je couch'rais avec elle.

— Sir', si vous n'étiez pas le roi (bis)
 J'en tirerais vengeance,
 Mais puisque vous êtes le roi :
 A votre obéissance.

— Marquis, ne te fâche donc pas, (bis)
 T'auras ta récompense.
 Je te ferai dans mes armées
 Beau maréchal de France.

« Habille-toi bien proprement, (bis)
 Coiffure à la dentelle ;
 Habille-toi bien proprement
 Comme une demoiselle,

— Adieu, ma mi', adieu mon cœur, (bis)
 Adieu, mon espérance.
 Puisqu'il te faut servir le roi,
 Séparons-nous d'ensemble. »

La reine a fait faire un bouquet (bis)
 De belles fleurs de lyse,
 Et la senteur de ce bouquet
 A fait mourir marquise.

(Saintonge.)

LE JAU MARTIN

Chez nous i avions in jau¹,
 Qui s'appelait Martin,
 Qui s'appelait Martin ;
 Gli a pris la volée
 De la cage au moulin,
 La prelintintaine,
 La prelintintin !
 Gli a pris sa volée
 De la cage au moulin ; (bis)
 Gli a fait son aponée²,
 Sus in' poché de grain.
 La prelintintaine,
 La prelintintin !

1. Coq. — 2. Il a fait son appui, il s'est posé.

Gli a fait son apouée
 Sus in' poché de grain; (bis)
 O vint ine grand' vieille,
 Le coutia à la main,
 La prelintintaine,
 La prelintintin.

O vint ine grand' vieille,
 Le coutia à la main; (bis)
 Alle a copé le cou
 A notre jau Martin,
 La prelintintaine,
 La prelintintin.

Alle a copé le cou
 A notre jau Martin. (bis)
 Alle en fit ine sauce,
 Aveurtit les voisins,
 La prelintintaine,
 La prelintintin!

Alle en fit ine sauce,
 Aveurtit les voisins; (bis)
 Jusqu'à mosieur l'curé,
 Qui vint saucer son pain,
 La prelintintaine,
 La prelintintin!

Jusqu'à mosieur l'curé,
 Qui vint saucer son pain; (bis)
 La sauce était si boune
 Qu'il mordit dans son poing,
 La prelintintaine,
 La prelintintin!

La sauce était si boune
 Qu'il mordit dans son poing; (bis)
 Le mangit jusqu'au coude,
 Encor' n'en sentit rin,
 La prelintintaine,
 La prelintintin!

Le mangit jusqu'au coude
 Encor' n'en sentit rin; (bis)

Qu'en auront dit les filles,
 A la messe au matin?
 La prelintintaine,
 La prelintintin¹!

(*Bas-Poitou.*)

A LA ROCHELLE IL Y A UN BAL DRESSÉ

BAL

A la Rochelle,
 Il y a-t-un bal dressé.
 Toutes les filles
 Y vont le soir danser.
 Celui que j'aime,
 Je n'saurais l'oublier.

Toutes les filles
 Y vont le soir danser;
 N'y a que Jeannette
 Qui n'y va pas danser
 Celui, etc.

N'y a que Jeannette
 Qui n'y va pas danser.
 Va-t-à son père }
 Lui demander congé.
 Celui, etc.

Va-t-à son père
 Lui demander congé.
 « Congé, mon père,
 D'aller ce soir danser?
 Celui, etc.

« Congé, mon père,
 D'aller ce soir danser ?
 — Non, non, Jeannette,
 Tu n'iras pas danser.
 Celui, etc.

« Non, non, Jeannette,
 Tu n'iras pas danser. »
 Va-t-à sa mère
 Lui demander congé.
 Celui, etc.

Va-t-à sa mère
 Lui demander congé.
 « Congé, ma mère,
 D'aller ce soir danser ?
 Celui, etc.

« Congé, ma mère,
 D'aller ce soir danser ?
 — Non, non, ma fille,
 Tu n'iras pas danser.
 Celui, etc.

« Non, non, ma fille
 Tu n'iras pas danser.
 J'ai fait un rêve
 Qui pourrait arriver.
 Celui, etc.

« J'ai fait un rêve
 Qui pourrait arriver.
 C'est que ton frère
 Dans la mer est tombé.
 Celui, etc.

1. Il existe en Angoumois une version différente de cette chanson.

« C'est que ton frère
 Dans la mer est tombé. »
 Va dans sa chambre
 Et se met à pleurer;
 Celui, etc.

Va dans sa chambre
 Et se met à pleurer,
 R'garde à la f'nêtre,
 Voit son frère arriver.
 Celui, etc.

R'garde à la f'nêtre,
 Voit son frère arriver;
 Va-t-à son frère
 Lui demander congé.
 Celui, etc.

Va-t-à son frère
 Lui demander congé.
 « Congé, mon frère,
 D'aller ce soir danser?
 Celui, etc.

« Congé, mon frère,
 D'aller ce soir danser?
 — Oui, oui, Jeannette,
 Tu iras ce soir danser.
 Celui, etc.

« Oui, oui, Jeannette,
 Tu iras ce soir danser.
 La première danse,
 Je s'rai ton cavalier.
 Celui, etc.

« La première danse,
 Je s'rai ton cavalier.
 Et la seconde,
 Ce s'ra ton bien-aimé.

Celui que j'aime
 Je n'saurai l'oublier. »

(*Saintonge.*)

LA GUILLANEU DE L'ILE-DIEU¹

— Y sommes vengus (venus) ve convier,
 La guillaneu ve faant chonter.

— Y ne pevons poit (pas) y aller.

Mes compagnons,

La guillaneau, o faant chonter

Pre nos maisons.

— Y ne pevons poit y aller,

La guillaneu nous faant chonter,

Car nos chevaaux sont deferés.

Mes compagnons, etc.

Car nos chevaaux sont deferés,

1. L. Favre, *Les Patois de la France* (Niort, L. Favre, 1882, in-8°).

La guillaneu nous faant chonter,
O faaut les faire referer.

Mes compagnons, etc.

O faaut les faire referer,
La guillaneu nous faant chonter,
De trois beas (beaux) petits clous dorés.

Mes compagnons, etc.

De trois beas petits clous dorés,
La guillaneu nous faant chonter,
Qui feront peter les pavés.

Mes compagnons, etc.

LUCAS LEMOIGNE

(xv^e siècle)

Le plus ancien des poètes populaires du Poitou, le créateur du Noël poitevin, Lucas Lemoigne, curé de Saint-Georges et de Notre-Dame en Puy-la-Garde, ne nous a guère laissé que son nom. On sait qu'il vécut à la fin du xv^e siècle, mais on n'est guère certain qu'il ne prit pas un pseudonyme, comme Jean Daniel, l'organiste d'Angers, qui signait Jean Mitou. Dans ce cas, observe M. Henri Clouzot, il ne faudrait pas hésiter à reconnaître en lui ce « vieux oncle, seigneur de Saint-Georges, nommé Frapin », qui, selon Rabelais, avait « fait et composé des beaux et joyeux Noëls en langage poictevin ». La rencontre de ces deux noms, en un même lieu, à une même époque, est au moins singulière à relever. » Guillaume Frapin, personnage véritable, était réellement grand-oncle de l'auteur de *Panagruel*, puisque la grand'mère maternelle de Rabelais, Andrée Pavin, s'était remariée à un Frapin... »

Quoi qu'il en soit, le bon curé de Saint-Georges laissa la matière d'un plaisant recueil de ses compositions qui, édité peu de temps après sa mort, fut réimprimé de notre temps, à vingt-neuf exemplaires, sous ce titre : *Noëls de Lucas Le Moigne... publiés sur l'édition gothique par la Société des bibliophiles français. On y a joint les Noëls composés (vers 1524) par les prisonniers de la conciergerie, et deux Aguilenneufs tirés du recueil des noëls du Plat d'argent* (Paris, Lahure, 1860, pet. in-4°).

« La présente leçon des *Noëls* de Lucas Lemoigne — est-il dit au début de ce livre — a été faite sur le seul exemplaire de l'édition originale. Cet exemplaire in-16, de 124 f., signés A à Q, dont le dernier blanc, et contenant 26 lignes à la page, a été relié en maroquin rouge, probablement par La Ferté, relieur du duc de la Vallière¹. Il était en 1784 chez ce seigneur...

1. On trouve dans le *Catalogue des livres de feu M. le duc de La Vallière*, prem. partie (Paris, G. de Bure, 1783, t. II, in-8°), sous le n° 3013, la mention suivante : *Plusieurs Chansons de Noëls nouveaux et spécialement ceux que composa feu maître Lucas le Motteux*, etc. Paris, 1520, in-8° gothique.

Acheté, à sa mort, 8 livres par M. Detune, on le retrouve en 1806 au n° 846 du catalogue de cet amateur. » Ajoutons qu'aujourd'hui il figure, avec la riche collection de Cigongne, à la Bibliothèque du Musée Condé, à Chantilly.

Nous avons parlé dans la précédente notice de ces fameux Noël. Nous n'en dirons rien ici. Quoique écrits en langage poitevin, ils appartiennent presque autant à l'Anjou qu'au Poitou; mais ils dépassent, par leur grâce naïve et leur malice, tout ce qui a été publié en ce genre aux xv^e et xvi^e siècles, voire même jusqu'à ce jour dans nos pays du Centre et de l'Ouest.

M. Henri Clouzot a reproduit cinq de ces savoureux morceaux dans son récent ouvrage : *Trente Noël poitevins*, etc.

BIBLIOGRAPHIE. — Baron J. Pichon, *Introd. à l'éd. des Noël de Lucas Lemoigne*, etc., 1860. — Henri Clouzot, *Noël Poitevins*, introd. au recueil intitulé : *Trente Noël Poitevins du quinzième au dix-huitième siècle*, etc. Niort, G. Clouzot, 1908, in-8°.

NOËL

Sur : *Combien en vaut le boisseau
D'amour qui bien les mesure.*

A la venue de nau, nau,
Faisons trestouz bonne chere.

Adam fut ogu bon homme.
Il n'oguis¹ ja fait de mau,
Mais il mordit en la pomme :
Il n'aveit grain de couteau,
Il en mangea un morceau
Dont dau ceau²

Nous fumes tous mis arrere.

Mais nostre pauvre nature
Qui longuement supporta
D'Adam la grant forfaiture.
Piteusement s'escria :

« O! pere celestiau,
Viens ça, vau
Et oste nous de misere. »

1. N'eut. — 2. Ciel.

Le bon rei¹ et li bon sire
 Qui tant saveit jà pieça,
 Lui mesme forma sa mere
 Et puis dedans se bouta,
 Et se fit homme mortau,

Eternau,

Et lui mesme fut son pere.

Ainsi la vierge pucelle
 Le doux Sauveur enfanta.
 Joseph lui tint la chandelle
 Qui tout tremblant regarda
 Jesus, le vrai Messiau,

Rei dau ceau²,

Qui de tous esteit le pere.

Les pastours, celle nuitée,
 Ouïrent les angeloz.

De touté la contrée

Courguirent³ o leur escloz⁴

Ou estoit l'enfant nouveau,

Comme aigneau,

Sur un petit de litere⁵.

Povreté esteit maïstresse
 De l'ousteau⁶ ou Dé⁷ nasquit

Et fut sa gouverneresse,

Jusques a tant qu'il vainquit

Les malheureux tenebraux

Infernaux

Et leur maïstre Lucifere.

Aussi ben vogurent⁸ vere

Son petit hebergement,

Fée⁹ et hommage lui faire,

Treis reis de grant parement

Daux pays orientaux,

Sur chevaux.

Ce fut un tres gran mistere.

1. Roi. — 2. Ciel. — 3. Coururent. — 4. Enclos. — 5. Litière. —
 6. Hôtel. — 7. Dieu. — 8. Voulurent. — 9. Foi.

Savez vous qu'il vogut faire?
Il fit chef d'œuvre divin.
Pour à sa mère complaire,
Il convertit l'eau en vin.
L'ouvrage est bon et beau,
Et nouveau,
Ben le voudreie saveir faire.
Or n'en faut jà trop enquerre
Dau fait de Dé si avant,
Mais en lui fermement creire
Et l'aimer parfaitement,
Et lui prier que nos maux
Criminaux
Lui plaise du tout defaire.
Prions touz nostre grant pere,
Qui tout le monde créa
Et pour nous à lui attraire
Cruelle mort endura,
Qu'il nous mette en son ceau
Qu'est tant beau
Où nous demourions à tere.

(*Noëls de Lucas Le Moigne,*
Paris, Lahure, 1860.)

OCTOVIEU DE SAINT-GELAIS

(1466-1502)

Né à Cognac en 1466, Octovien de Saint-Gelais, ainsi qu'on l'a observé¹, ne sortait pas, comme la plupart des poètes, ses contemporains, des rangs du peuple, ni de la bourgeoisie. Ses origines étaient tout autres. Il était de noble maison, et si sa vie, abrégée par les excès d'une jeunesse portée aux plaisirs, fut courte, elle ne cessa jamais d'être brillante, selon le goût du monde. Sa famille, établie anciennement en Angoumois, se flat-
tait d'appartenir à la maison de Lusignan. Un frère de son père, Jean de Saint-Gelais, qui fut vaillant capitaine et bon chroniqueur, faisait figure à Cognac, à la cour de Charles, comte d'Angoulême. Dans sa jeunesse, il quitta sa ville natale pour recevoir, à Paris, l'éducation du collège Sainte-Barbe, alors dans tout son éclat. Ses premiers essais furent des traductions en vers. On lui doit celles de l'*Enéide* de Virgile, qu'il présenta à Louis XII en 1500, et des *Vingt et une Epistres d'Ovide*². Certains auteurs vont même jusqu'à lui attribuer la translation en vers français qui se trouve dans le *Térence* d'Anthoine Vêrard (Paris, vers 1500, in-fol.), et, selon Anatole de Montaiglon, il ne serait pas impossible que celle du poème à demi dramatique de *Pamphile et Galathée* soit encore son œuvre. Elle est anonyme comme l'*Ystoire d'Eurialus et de Lucrèce*, tirée du latin du pape Enéas Sylvius Piccolomini, qu'il fit paraître chez le même Vêrard avant 1500 (in-fol.). Après ses études littéraires, Octovien s'exerça à la connaissance du droit et de la théologie, jetant ainsi les fondements de sa fortune. Protégé par Charles VIII, auquel il adressa plus d'une pièce, il fut proposé pour l'évêché d'Angoulême, devenu vacant en 1494, et nommé presque aussitôt. Son crédit était si grand à la Cour que Charles VIII, entouré

1. Anatole de Montaiglon, *Octavien de Saint-Gelais*.

2. *Les Eneydes de Virgile translâtées de latin en françois*, etc. Paris, Anth. Vêrard, 1500, et Michel Le Noir, 1514, in-fol. *Les XXI epistres d'Ovide*, etc. Paris, Michel Le Noir, 1500, in-4° goth. Nombreuses réimpr.

des plus puissants seigneurs, assista à sa consécration, qui eut lieu dans l'église Saint-Paul de Lyon, en 1495, et que son entrée solennelle dans la ville épiscopale se fit en présence de Louise de Savoie. En dehors de ses traductions, lourdes et ennuyeuses, et de la publication d'une complainte sur la mort de Charles VIII, imprimée dans le *Vergier d'honneur*, d'André de la Vigne (Paris, s. d., in-fol. goth.), Octovien a laissé deux poèmes : *La Chasse ou le Départ d'Amour* (Paris, Anth. Vérard, 1509, in-fol.) et *Le Séjour d'honneur* (ibid., s. d., petit in-4° goth.). Le premier n'est point, à proprement parler, un livre original, mais un recueil. Il parut posthument, par les soins de son ami Blaise d'Auriol. Aussi ne doit-on pas être surpris d'y trouver inséré un grand nombre de ballades et autres vers de l'invention de Charles d'Orléans. La critique contemporaine a fait justice de la fausse attribution de ses pièces, mais il nous semble qu'elle a parfois été injuste pour la mémoire d'Octovien, lequel fut loin d'être un plagiaire. Peut-être eût-elle pu rejeter la cause d'un tel désordre sur la négligence coupable ou intéressée du publicateur ou de l'éditeur Vérard. Les quelques vers où Octovien ait fait allusion à sa jeunesse, ruinée par la fatigue d'une vie de dissipation, et aux lieux qui lui furent chers sont contenus dans son *Séjour d'honneur*. On les trouvera plus loin. Octovien eut une vieillesse prématurée; il s'éteignit en novembre 1502, et ses derniers jours furent en proie à la mélancolie. Seulement, cet ennui qui suit l'abus du plaisir ne tourna point chez lui à l'amertume, et l'on trouve dans ses œuvres, chose singulière pour son temps, une délicatesse alanguie, une tristesse atténuée d'un sourire qui nous étonne et nous séduit.

BIBLIOGRAPHIE. — Anatole de Montaiglon, *Octav. de Saint-Gelais*, notice publiée dans *Les Poètes français* d'Eugène Crépet. Paris, Gide, 1861, in-8°. — G. Colletet, *Vie d'Octovien de Saint-Gelais*, publ. par Ern. Gellibert des Seguins dans *Le Trésor des pièces angoumoises*, Paris, Aubry, 1853, in-8°. — Abbé H.-J. Molinier, *Essai biogr. et litt. sur O. de St-G.*, Paris, Picard, 1910, in-8°.

FRAGMENT DU POÈME

LE SÉJOUR D'HONNEUR

Ores congnois mon premier temps perdu,
De retourner jamais ne m'est possible;
De jeune vieulx, de joyeux esperdu,

De beau tres lait, et de joyeux taisible¹
 Suis devenu; rien n'estoit impossible
 A moy jadis, hélas! ce me sembloit.
 C'estoit *Abus* qui caultement embloit²
 Le peu qu'avois pour lors de congnoissance
 Quand je vivois en mondaine plaisance.

Des dames lors estoye recueilly,
 Entretienant mes douces amourettes;
 Amours m'avoit son servant accueilly.
 Portant bouquets de boutons et fleurettes;
 Mais maintenant, puisque porte lunettes,
 De Cupido ne m'acointeray plus;
 De sa maison suis chassé et forclus;
 Plus ne feray ne rondeaulx ne ballades;
 Cela n'est pas restaurant pour mallades.

Ha! jeune fus, encore le fussé-je;
 Or ay passé la fleur de mon jouvant³;
 Plus ne sera Espoir de mon corps pleige⁴
 Pour estre tel comme je fus devant;
 Chanter souloye et rymoyer souvent;
 Ores me fault, en lieu de telles choses,
 Tousser, cracher; ce sont les fleurs et roses
 De vieillesse, et ses jeux beaulx et gents
 Pour festoyer entre nous bonnes gens...

J'estoye frais, le çuyr tendre et poly,
 Droiet comme ung jonc, legier comme arondelle,
 Propre, miste, gorgias⁵ et joly,
 Doulx en maintien ainsi qu'une pucelle.
 Dieu! que j'ay deuil quant me souvient de celle
 Que j'aymoye tant alors parfaitement,
 Qui me donna premier enseignement
 De bonnes mœurs pour acquerir sa grace.
 S'elle est morte, mon Dieu pardon luy face,
 Et, s'elle vit, je prie à Jesus-Christ
 Que de tout mal et dangier la preserve;
 Pour elle ay fait maint douloureux escript;

1. Silencieux. — 2. M'ôtait par ruse. — 3. Jeunesse. — 4. Cau-
 tion. — 5. Doux, aimable.

Plus ne m'atens que jamais je la serve,
 Car banny suis, vieillart mis en reserve;
 Plus que gemir certes je ne feray,
 Dorénavant à riens ne serviray
 Que de registre ou de vieulx protocole
 Pour enseigner les enfans à l'escolle.

Adieu maisons nobles et ces beaulx lieux,
 Où j'ay passé ma première jouvante;
 Ores vous pers, car je suis venu vieulx.
 Aage a receu de moy plénière rente;
 En triste soing convient que me contente,
 Plus n'ay a gré les beaulx jours ne les moys;
 Adieu vous dy le pays d'Angoulmoys,
 Le plus plaisant qui soit dessoubz la nue,
 Plaindre m'en voys ma liesse perdue.

Adieu Coignac, le second paradis,
 Chasteau assis sur fleuve de Charente,
 Où tant de fois me suis trouvé jadis,
 Mettant esbas et bonne chère en vente.
 Quand de tout ce me souviens et ramente,
 J'en ay le deuil qui passe tout plaisir.
 Que j'euz jamais et le tiens à loisir,
 A digérer très-cuysant et doubtable
 Dont par regret je suis servy à table.

Adieu bon temps, mon repas est sonné.
 Adieu amours, adieux chevaux et chasse,
 Vieillesse m'a de tous poins estonné,
 Tourné le dos et amesgri la face;
 Ores congnois que ma saison se passe,
 Car de grison je suis devenu blanc,
 Chauve et chenu plus ne fault que le banc,
 Ou la selle pour séjourner ma goutte
 Car aage m'a laissé ce mal pour housté.

Ha! blanche chair et déli[é]es mains,
 Riz amoureux, œillades d'amourettes,
 De vous ay fait eschange et si remains
 Chassé d'espoir et banni d'amourettes,
 Certes je fuz tout tel comme vous estes,
 Gens de loysir, et vous n'y pensez pas,

Si faudra il¹ que vous passez le pas,
De fer n'estes, ne d'acier, ne de cuyvre,
N'en plus que moy pour en estre delivre.

Doresnavant tiendray mon rang à part,
Auprès du feu pour eschauffer la cire,
Et compteray les faiz de Sallezart
A mes voysins de Poton ou La Hyre².
Du temps passé pourray compter et dire,
Voyre et servir de tesmoing ancien
J'auray mon chat et mon beau petit chien
Nommé Muguet, et deux ou trois gelines,
Patenostres et mes vieilles matines.

Mon passe-temps sera compter alors
Combien y a que premier j'eus couronne³,
Quel roy regnoit, ou quel pape estoit lors,
Si la saison estoit à l'heure bonne,
V[eez]là⁴ l'estat de ma poure⁵ personne
En attendant que Dieu face de moy
L'ame partir, car tous à ceste loy
Somme lyez : c'est tribut de nature
Sans excepter aucune creature.

(*Le Sejour d'honneur, 1514.*)

1. Pour : *faudra-t-il*.
2. Capitaines du temps. compagnons de Jeanne d'Arc.
3. Que je reçus la tonsure.
4. Voilà.
5. Pauvre.

MELIN DE SAINT-GELAIS

(1487-1558)

On l'appelait Melin. Il était né le 3 novembre 1487. Son père était Octovien de Saint-Gelais, qui fut évêque d'Angoulême en 1494 et poète. Il commença de brillantes études, apprit les langues anciennes et modernes, la philosophie, la théologie, s'exerça à l'équitation et aux armes et fit son droit à Poitiers. Entre temps, il passa plusieurs années dans les célèbres Universités de Bologne et de Padoue.

« Comme il respirait le doux air d'Italie, écrit Guillaume Colletet, il s'acquit insensiblement une certaine douceur et agréable faculté d'écrire et d'exprimer ses pensées, lesquelles s'élevant au-dessus du vulgaire, faisoit que son idiome françois se ressentait en quelque sorte de l'ancienne pureté du style grec et romain, et en représentoit aucunement les grâces... »

Lorsqu'il revint en France, après la mort de son père, survenue en novembre 1502, il prit figure à la Cour. Protégé de François I^{er}, il acquit une bonne place parmi les gentilshommes, les savants et les poètes. Favori des dames, par son habileté à tourner de petits vers galants, il s'acquit une réputation que ses succès d'homme à bonnes fortunes entretenirent. En 1544, nous le trouvons gardien de la Bibliothèque de Fontainebleau, — à laquelle avait été réunie celle de Blois, — faisant l'inventaire des livres du fonds royal. « C'est qu'aussi Saint-Gelays était l'homme universel. Sans cesse il avait à la bouche, soit un bon mot, soit quelques vers en l'honneur des dames, soit quelque épigramme salée et épicée pour faire rire les seigneurs de la cour. Doué d'une voix agréable, et bon musicien, il chantait lui-même ses vers en s'accompagnant du luth, dont il donnoit des leçons aux Enfants et Petits-Enfants de France¹... » Vers sa fin, il eut à lutter contre le succès grandissant de la Pléiade. D'abord hostile à Pierre de Ronsard, il se réconcilia avec ce nouveau rival, et se mit à composer de nombreux vers latins, genre dans lequel ce dernier ne lui pouvait disputer la

1. Prosper Blanchemain, *Notice sur Melin de Saint-Gelais*.

palme. Il avait alors dépassé la soixantaine. Seul survivant d'une école poétique dont le maître incontesté avait été longtemps Clément Marot, il s'acheminait fièrement vers la tombe, sans haine et sans amertume. Il mourut dans le courant d'octobre 1558, en chantant sur le luth des vers qu'il venait de composer. Aussi bien fut-ce là le dernier soupir de sa Muse. Le lendemain les poètes lui firent cortège jusqu'à l'église Saint-Thomas du Louvre où il fut enseveli. Ses œuvres ont paru à Lyon, chez Pierre de Tours, en 1547; chez Ant. de Hardy, en 1574; chez Benoist Rigaud, en 1582, et, à Paris, chez Guill. de Luynes, en 1656 et — sans nom d'éd. — en 1719. On les a réimprimées assez récemment, en les faisant suivre d'une partie inédite. Voyez : *Œuvres complètes de Melin de Saint-Gelays*, avec un commentaire inédit de B. de La Monnoye, des remarques d'Em. Philippon-Beaulieu, R. Dezeimeris, etc., éd. revue, annotée et publiée par Prosper Blanchemain : Paris, Duffis, 1873, 3 vol. in-12.

Si ses contemporains lui décernèrent des éloges exagérés, la critique, par la suite, se montra sévère pour Melin. La Monnoye, entre autres, ne lui pardonna ni ses mignardises alambiquées ni ses épigrammes. « Ce qui frappe le plus en lui, a écrit Charles d'Héricault, dans le second volume des *Poètes français* publiés sous la direction d'Eugène Crepet, c'est l'absence de toutes les qualités de l'intelligence virile. Son esprit même, qui est incontestable et, je l'avoue, de rare valeur, est surtout un esprit de femme, et encore l'esprit d'une femme de la cour. L'élégance y domine, mais maniérée et prétentieuse; la grâce n'en est point absente, mais elle est affectée et minaudière... La forme est remarquablement facile, mais de cette facilité propre à la causerie, qui s'adresse aux choses légères, et qui, après avoir un instant voltigé autour d'une pensée insignifiante, s'enfuit en lançant un éclat de rire.. »

BIBLIOGRAPHIE. — Abbé Goujet, *Biblioth. franç.*, t. XI, p. 456. — Guill. Colletet, *Vie de Mellin (sic) de Saint-Gelais*, publiée par Ern. Gellibert des Seguins, dans le *Trésor des pièces angoumoises*. Paris, Aubry, 1853. — Charles Ricault d'Héricault, *Notice* publiée dans les *Poètes français* d'E. Crepet. Paris, Gide, 1861, t. II.

CHAPITRE

Que d'ennui à mes yeux se présente,
 En ce beau lieu et saison agreable,
 N'y voyant point celle où est mon attente !

Je voy assez un beau tainct admirable
 Accompagné de grace si divine
 Que rien mortel à luy n'est comparable.
 Je voy maint œil où s'embrase et affine
 Le traict d'amour, qui toujours est en queste,
 Faisant des cœurs gracieuse rapine;
 J'oy un doux chant et un parler honneste,
 Qui les beautés de l'esprit represente,
 Et qui d'aimer convie et admoneste;
 Je voy des biens, dont chacun me contente;
 Qui, las! sont tous de mon mal nourriture,
 Ne voyant point celle où est mon attente.
 Je voy autour la plaisante ceincture
 Des beaux jardins, dont l'œuvre et l'artifice
 Semblent contendre avecques la nature;
 Je voy le ciel appaiser la malice
 Du froid hiver, et reprendre une face
 Plus favorable au monde et plus propice;
 Je voy les nuicts abbreger leur espace,
 Et redoubler le temps de ma querelle,
 Que nul sommeil ne termine ou efface;
 Je voy sortir plus colorée et belle
 L'aube du jour songneuse et diligente
 De faire accueil à la saison nouvelle;
 Je voy les bois où d'Amour se lamente
 Maint oysillon, que ma plainte accompagne,
 Ne voyant point celle où est mon attente.
 Je voy couller le long de la campagne
 Les clairs ruisseaux, que par mille endroits verse
 L'ombrageux pied de la proche montagne;
 Je voy les prés en assiette diverse,
 Diversement parés de robbe neufve,
 Blanche, d'azur, jaune, vermeille et perse;
 Je voy les fleurs sans que nul vent s'esmeuve,
 Faire en tombant un cercle et labyrinthe;
 Où doucement estre pris on se treuve;
 Je voy Narcisse et le blond Hyacinthe
 Former boutons de couleur excellente,
 Passans ruby, esmeraude et jacinthe.
 Je voy renaistre une joie apparente
 En tous les cœurs, du mien seul desirée,

Ne voyant point celle où est mon attente.
 Je voy secrette et inconsiderée
 Une ferveur les obstinés contraindre,
 A faire hommage au fils de Cytherée;
 Et si quelqu'un s'efforce de l'estaindre,
 Je voy servir sa force et sa prouesse,
 De tant plus fort l'enflammer et l'estraindre.
 Je voy qu'Amour, pour sa grandeur expresse,
 Fait d'une Dame une moins que bergere,
 D'une Bergere une semi Déesse;
 Et toutesfois de sa flesche legere,
 Il ne peut onc dompter la violente.⁷
 Qui le mesprise et s'en tient estrangere;
 Mais s'il fait tant, ores qu'elle est absente,
 Qu'elle ayt plaisir que ma foy persevere,
 Mesme l'hiver me sera primevere,
 Et me verray content en mon attente.

(*Œuvres complètes*, éd. Blanchemain, II.)

JEAN BOUCHET

(1476-1557 ?)

Le plus fécond de tous les écrivains de son temps, celui qu'on a surnommé le *Rhétoriqueur*, Jean Bouchet naquit à Poitiers le 31 janvier 1476, de Pierre Bouchet, procureur en cette ville, qui mourut empoisonné le 4 juin 1480. Fils unique, il étudia au collège de Puygareau, à Poitiers, reçut la tonsure et fit un séjour à Paris. Il avait du goût pour les lettres, écrivit l'abbé Goujet, de la facilité pour apprendre; ses progrès furent prompts et heureux. Il dit lui-même, dans une de ses épîtres, que peu de temps avant la mort de Charles VIII, arrivée à Amboise le 7 avril 1498, il avait présenté à ce prince *quelques legieres fantaisies rimées*, et qu'en faveur de son ignorante jeunesse, le Roi lui promit du crédit. Cette promesse ne fut pas tenue, ou bien la fortune ne l'autorisa pas à en profiter, car, peu après, il se tourna du côté de la Pratique et embrassa, dans sa patrie, la profession de son père. Il partagea les loisirs que lui laissait sa charge entre l'étude des sciences et la publication de nombreux ouvrages. Ainsi, il acquit une érudition et une célébrité que vint rehausser encore le commerce de quelques beaux esprits. Il écrivit des épîtres à des personnages notoires et se flatta d'être en relation d'amitié avec Rabelais.

On sait qu'il se maria jeune et eut une nombreuse famille. Il mourut à Poitiers, entre les premiers mois de 1557 et la fin de l'année 1559, âgé de plus de quatre-vingts ans. La liste de ses œuvres serait longue à dresser: elle aurait pourtant un mérite supérieur à celui d'une vulgaire bibliographie, puisqu'elle nous permettrait de noter de nombreuses particularités sur l'histoire littéraire du xvi^e siècle.

Le premier écrit de Jean Bouchet date de l'an 1500, ou environ. Sous ce titre, *L'Amoureux transy sans espoir*, il parut à Paris, chez Anth. Vérard, en un volume in-4^o gothique; c'est un recueil de plusieurs poèmes dont quelques-uns datent de sa jeunesse. Il n'offre rien de remarquable, sinon qu'il nous renseigne sur la vie de l'auteur. Vint ensuite *Les Angoisses et Remodes d'amour du Traverser en son adolescence* (Poitiers, J. et Enguilbert-Marnet, 1536, 1537; Lyon, J. de Tournes, 1550, et

Rouen, Abr. Cousturier, in-8° ou in-16). Ce « Traverser » (plus tard on dira le *Traverseur des périlleuses voyes*) est un surnom que le poète gardera, et qui lui servira de marque pour tous ses poèmes. Le livret des *Angoisses et Remèdes d'amour* fourmille d'allégories que nous serions en peine d'expliquer. C'est une œuvre ennuyeuse et longue, qui ne vaut aujourd'hui que par son extrême rareté.

Jean Bouchet donna encore : *Les Regnars traversant les périlleuses voyes des folles fiances du monde*, etc. (Paris, A. Vérard, s. d., pet. in-fol.; Paris, M. Le Noir, 1504 et 1522, pet. in-fol.; et Paris, D. Janot, 1530, in-4°); *Opuscules du Traverser des Périlleuses voyes*, etc. (s. l. n. d., in-4°; Paris, Vve J. Janot, s. d., in-4°; et Poitiers, Jacques Bouchet, 1526, in-4°); *Le Chapelet des princes en cinquante rondeaux et cinq ballades* (Paris, Galliot du Pré, 1517, in-4°; Paris, à l'enseigne de S. J.-Baptiste, s. d., in-8°); *Le Labyrinthe de fortune*, etc. (Poitiers, E. de Marnef et Jacques Bouchet, s. d., in-4°; et Paris, P. Le Noir, 1534, in-4°); *Les Annales d'Aquitaine faictz et gestes en sommaire des Roys de France et Dangleterre*, etc. (Poitiers, E. de Marnef et Jacques Bouchet, 1524, 1525, 1531, 1537 et 1545, in-fol.; Paris, Girault, 1540, in-fol.; Poitiers, E. de Marnef, 1557, et Bouchet frères, 1557, in-fol.; Poitiers, A. Mounin, 1644, in-fol., etc.); *Les Anciennes et Modernes Généalogies des Roys de France* (Poitiers, Jacques Bouchet, 1527, 1531, 1535, 1537, in-4°; et Paris, G. du Pré, 1536; Paris, s. n., 1537; Paris, les Angeliens, 1539; Paris, Regnault, 1541, et Paris, M. de la Porte, 1541, petit in-8°); *Les Généalogies, Effigies et Épitaphes des roys de France* (Poitiers, Jacques Bouchet, 1545, in-fol.); *Le Panegyrique du Chevalier sans reproche*, etc. (ibid., 1527, in-4°); *Les Triomphes de la noble et amoureuse dame et l'art de honnestement aimer* (ibid., 1530 et 1532, in-fol.; réimpr. en 1534, 1535, 1536, 1537, 1539, 1541, 1542, 1545, 1555 et 1563, in-8°); *Cy après suyvent XIII rondeaux differens avec XXV ballades*, etc. (Paris, D. Janot, 1536, in-8°); *Le Jugement poëtic de l'honneur femenin*, etc. (Poitiers, J. et E. de Marnef fr., 1538, in-8°); *Epistres, Elégies, Epigrammes et Epitaphes composées sur... Renée de Bourbon* (Poitiers, s. n., 1535, pet. in-4°), etc.; enfin les *Epistres morales et familières du Traverser* (Poitiers, Jacques Bouchet et E. de Marnef, 1545, in-8°), son plus curieux recueil, celui-là même dans lequel on trouve un grand nombre de ses poèmes d'inspiration poitevine.

On a tout dit sur Jean Bouchet, et il nous reste bien peu à glaner littérairement sur ce personnage. Relevons seulement, à défaut d'autres particularités, le goût très vif qu'il moutra jusqu'à la fin pour sa petite patrie. Il possédait non loin de Poitiers, dans la coquette ville de Chauvigny, une campagne nommée la Villette. C'est là que s'écoulèrent les meilleurs instants de son

existence, et qu'il composa les seuls vers émus qu'on lui doive. Au contact des champs et de la nature, épris des humbles joies domestiques, sa verve s'échauffait, et, pourvu que les émotions ne troublassent point sa quiétude bourgeoise, il se sentait naître à la poésie familière. Il a tracé dans ses *Epistres familiales* (LXVII, fol. 46 c et d) un charmant tableau de son séjour au domaine de Chauvigny, asile de sa famille aux heures terribles de la peste de Poitiers, refuge discret à sa Muse tour à tour exubérante et mélancolique. La page vaut d'être citée presque entièrement. Le poète fait une description naïve de tous les plaisirs rustiques qu'il goûte au milieu des siens. Il dit :

Aucunesfois reçoÿ les paranymphe
De mes amys, lesquels me viennent veoir
Entre les bois, sis sur le bord des Lymphes.
Quant ne puis plus de compaignée avoir
Ma plume prens, et me mets à escrire
A tous estatz à mon petit povoir.
C'est reciter et brievement decrire
Les biens et maux qu'en eulx cognoistre puis,
Sans detracter d'aulcun, ne le proscrire.
J'en ay ja faietz dix mille vers, et puy
Si ce labeur trop long griesve ma teste,
Sur mes enfans repos quiert ses appuys.
L'un d'eulx me rit, et l'autre me fait feste,
L'autre gergonne, en termes enfantins,
Et cependant le disner on apreste.
Les oisillons j'oy chanter les matins ;
Sur le serain voy dancier pastourelles,
Et sur le soir latrer les gros mastins.
Je voy de loing gras chasteaux et tourelles,
Après es boys cerfs et biches courir,
Vignes charger, et arbres autour d'elles.
Si peu de mal ne scaurois encourir
Que le secours n'aye de mon espouse
Qui cueur et corps meect à me secourir.
Si au secret du liet je lui expouse
Les miens ennuytz, et elle à moy les siens,
Passent soubdain, alors chascun repouse.
Quant au desir des honneurs terriens
N'en suis pressé, mon cueur ne s'en tormente.
Content je suis de mes tant petits biens.
Et en cela, cher frere, je me vante
Que riche suis autant que l'Empereur,
Car content suis quelque grant vent qui vente...

BIBLIOGRAPHIE. — Auguste Hamon, *Un Grand Rhétoricien poitevin*, Jean Bouchet, 1476-1557. Paris, Oudin, 1901, gr. in-8°.

QUAND NOUS AURONS BON TEMPS

BALLADE

Quant justiciers par equité
 Sans faveur proces jugeront,
 Quant en pure realité
 Les advocats conseilleront,
 Quand procureurs ne mentiront,
 Et que ch[a]scun sa foy tiendra,
 Quand pauvres gens ne plaideront
 Alors le bon temps reviendra.

Quant prebstres sans iniquité
 En l'église Dieu serviront,
 Quant en spiritualité,
 Symonie plus ne feront,
 Quand benefices ils n'auront,
 Fors comme il leur appartiendra,
 Quant plus ne se desguiseront,
 Alors le bon temps reviendra.

Quant ceulx qui ont auctorité
 Leurs subjectz plus ne pilleront,
 Quant nobles, sans crudelité
 Et sans guerre, en paix viveront
 Quant les marchands ne tromperont,
 Et que le juste on soustiendra,
 Quant larrons au gibet iront,
 Alors le bon temps reviendra.

Prince, quand les gens s'a[i]meront
 (Je ne sçay quand il adviendra)
 Et que offenser Dieu doubteront,
 Alors le bon temps reviendra.

BALLADE CONTRE LES ADVEUGLEZ
 MONDAINS

Où sont vos yeux, miserables mondains,
 Gens endurecis en peché detestable

Craignez vous points les faiz de Dieu soudains
 N'avez-vous peur d'enfer si contristable,
 Vous sçavez bien que ce monde n'est stable,
 Et qu'en brief temps mort vous fera pasmer.
 Voulez-vous bien vers Dieu vous diffamer
 Et que Sathan en ses paludz vous dompte.
 Veu vostre cas trop serez à blamer
 Quand de vos maulx vous faudra rendre compte.

Advis vous est que ne serez actains
 De vostre estat si tres abbominable,
 Las, si serez, de ce soyez certains,
 Et d[e]vant Dieu, juge si redoubtable,
 Et fussiez-vous pape, roi, connestable
 Vous tremblerez quand orrez entamer
 A prononcer votre arrest tant amer
 Dont deul aurez qui tout autre surmonte,
 Et voudriez estre lors en la mer,
 Quant de voz maulx vous faudra rendre compte.

Voulez-vous bien laisser les cieulx haultains
 Et le soulas de paradis durable
 Pour trop a[i]mer les plaisirs incertains
 De cestuy monde imparfait, miserable,
 Vostre vouloir est par trop admirable,
 Rien ne vous vault des prescheurs le clamer,
 Dieu ne voulez, ne¹ ses saintz reclamer
 Assez vous est, mais qu'argent on vous compte,
 Peu vous vaudra l'appel ou proclamer
 Quant de voz maulx vous faudra rendre compte.

Prince mondain, ne veuillez tant a[i]mer
 Ce monde cy qu'il vous face affamer
 Du bien de Dieu pour en recevoir honte,
 Et n'actendez le dernier exclamer
 Quant de voz maulx vous faudra rendre compte.

(*Opuscules du Traverser des périlleuses
 voyes, 1526.*)

1. Ni.

JEAN DE LA PÉRUSE

(1529-1554)

Jean Bastier naquit en 1529 à La Péruse, petite bourgade d'Angoumois dont il prit le nom. Il fit ses études à Paris et, sous Tusan et Dorat, fut le condisciple de Ronsard, d'Anthoine de Baïf et de Jodelle. Estienne Pasquier, dans ses *Recherches de la France*, prétend qu'il joua dans les pièces de ce dernier, la *Cléopâtre*, tragédie, et l'*Eugène*, comédie, représentées devant le roi Henri II, à Paris, en 1552, dans la cour de l'Hôtel de Reims. Il étudiait le droit à Poitiers, quand il succomba à une terrible maladie, en 1554, ayant à peine atteint sa vingt-cinquième année. Ses amis recueillirent ses œuvres et les firent paraître peu après sa mort. On en a plusieurs éditions, savoir : *La Médée, tragédie, et autres diverses poésies* (Poitiers, Marnefz et Bouchetz, s. d., 1555 et 1556), in-4°; *Les Œuvres de J. de la Péruse, avec quelques autres diverses Poesies de Cl. Binet* (Paris, N. Bonfons, 1573, in-16, et Lyon, B. Rigaud, 1577, in-16). On l'a dit, La Péruse était vraiment né à la poésie. Quoique ses premiers vers se ressentent de l'ancienne école, il eût laissé, si le destin s'était montré, pour lui, plus élément, une œuvre fort originale. Ses chansons, mignardises et étrennes offrent des beautés qui ne laissent pas de charmer des oreilles généralement sensibles à une autre poésie. On consultera sur ce poète : G. Colletet, *Vie de Jean de La Peruse*, p. p. E. Gellibert des Seguins (*Trésor des pièces angoumoises*, Paris, Aubry, 1853, in-8°). — Goujet, *Biblioth. franç.*, t. XII, p. 52.

ODE A F. BOI[CEAU]

L'onde argentine ne couvre
Tant de truites dans la Touvre;
Tant de doux mourants oiseaux
Ne blanchissent sur ses eaux;

Il n'y a dans la Braconne
Tant de divers animaux,
Que le ciel vengeur me donne
A l'envi de maux sur maux!

L'hiver si dru ne saccage
Les forests de leur feuillage ;
Si dru, en Mai, les prés verts
Ne sont d'herbette couverts ;
Si dru la gresle n'outrage
Le dos du vieil Apennin,
Que le ciel, enflé de rage,
Vomit sur moi son venin!

La fièvre plus fort me brûle
Que la chemise d'Hercule :
Et le mont sicilien
N'eut onc feu pareil au mien.
Ah! Boi[ceau]¹, ah! que je souffre!
Que je souffre jours et nuits!
Je suis plongé dans le gouffre
De malheurtés et d'ennuis...

Quelque part que je me tourne,
Tristesse avec moi séjourne :
Toujours mes tristes esprits
Sont d'une frayeur épris!
Si je suis en la campagne,
J'ois une mortelle voix :
Le mesme son m'accompagne
Si je suis dedans les bois.

En quelque lieu que je soie
Il n'y entre jamais joye ;
Si je vais dans un hôtel
C'est un presage mortel.
Si des hommes je m'absente,
Cherchant lieux éloignés,
Par le Hibou qui lamente
Mes malheurs sont témoignés.

1. Jean Boiceau, seigneur de la Borderie, auteur du *Monologue de Robin* (Voyez les éditions de *La Gente Poitevin'rie*).

Si près des fleuves j'arrive,
 Soudain l'eau, laissant sa rive,
 Et fuyant devant mon mal,
 Se cache dans son canal.
 L'oiseau sur la sèche épine
 Sans dire mot est perché,
 Et le lieu où je chemine
 Sèche comme il est touché.

Si quelque ami d'avanture,
 Plein de pitié s'avanture
 De me venir conforter,
 Il sent ses sens transporter
 Par une tristesse extrême :
 Il sent un ennui, un soin,
 Et le pauvret a lui-même
 De bon confort grand besoin.

Bref je ne suis que tristesse,
 Qu'ennui, qu'émoi, que détresse,
 Et en tout moi n'y a point
 D'éjouissance un seul point.
 Encore le mal que j'endure,
 Me traitant à la rigueur,
 Croit toujours, et plus il dure,
 Plus il acquiert de vigueur...

Or donc, puisque la fortune
 De plus en plus m'importune ;
 Puisque je suis odieux
 Et aux hommes et aux Dieux,
 En quelque lieu solitaire,
 Plaisant à mon déplaisir,
 Fuyant loin du populaire,
 Je veux un antre choisir...

(*Œuvres poétiques de J. B. de la Peruse,*
 1867.)

NICOLAS RAPIN

(1535-1608[?])

Le xvi^e siècle, a-t-on écrit, n'eut pas de plus noble figure que celle de Rapin. Poète militant, érudit et bucolique à la fois, il se fit connaître par des actes audacieux et estimer par ses vers français et latins, composés à l'imitation des anciens. Il naquit à Fontenay-le-Comte, en Poitou, vers 1535. Dans le *Scaligerana*, on prétend qu'il était fils d'un prêtre; mais personne n'a confirmé ce témoignage, bien que l'on ignore quel fut son père. Il fit ses études à Poitiers avec Scevole et Louis de Sainte-Marthe. Reçu avocat au Parlement de Paris, il ne tarda pas à être pourvu d'une charge de judicature dans sa province. Il s'y maria vers 1565, et eut un grand nombre d'enfants, dont l'aîné fut tué au siège de Paris, l'an 1590, en combattant pour Henri IV. Rapin était maire de Fontenay lorsque les protestants assiégèrent et prirent cette ville. Ces derniers avaient pour lui une si grande aversion, à cause des maux qu'ils prétendaient en avoir reçus, dit l'abbé Goujet, qu'ils ne voulurent point le comprendre dans la capitulation. Ils n'empêchèrent point cependant qu'il ne se retirât. La charge de Prévôt des maréchaux de France ayant été créée en 1576, pour Fontenay et le Bas-Poitou, Rapin l'acheta. La sévérité avec laquelle il exerça ses nouvelles fonctions lui suscita de nombreux ennemis, lors des grands jours de Poitiers (1519), mais, loin de le perdre, le firent connaître d'Achille de Harlay, qui lui accorda son amitié et le fit nommer lieutenant de robe courte de la Prévôté de Paris. Sur la recommandation de ce magistrat, Henri III le revêtit par la suite de la charge de grand prévôt de la connétablie. Rapin se distingua par sa fidélité au service de la royauté. Il fut un des auteurs qui travaillèrent à l'inoubliable *Satyre Ménippée*. Son zèle le poussa si loin que les Mémoires de Pierre de l'Estoile rapportent qu'en 1588 « il fut chassé de Paris, pour être trop bon serviteur du roi, et dépouillé de son état ». Il est certain qu'on lui rendit ses dignités, car il s'en démit volontairement sur le tard, et se retira dans une maison agréable qu'il avait en un des faubourgs de Fontenay. Il passa

là le reste de ses jours, occupé uniquement de l'étude et des muses. Le désir de revoir les amis qu'il avait à Paris lui ayant donné l'envie de faire un nouveau séjour dans la capitale, il se mit en chemin au plus fort de l'hiver. La maladie le surprit à Poitiers, et il y mourut, le 13 de février 1608, selon les uns, 1609 selon les autres, âgé d'environ soixante-huit ans.

On rapporte qu'il eut une fin édifiante, ce qui est douteux, et que son corps fut porté à Fontenay sans aucune pompe, ainsi qu'il l'avait ordonné dans son testament. Presque tous les poètes de son temps ont fait son éloge funèbre. Les *Œuvres latines et françoises de Nicolas Rapin, Poictevin*, etc., ont été réunies et publiées après sa mort, par les soins des sieurs Gillot et de Sainte-Marthe, à Paris, chez Pierre Chevalier, en 1610, un vol. in-4°. Elles consistent en une foule de sonnets, d'épîtres, discours et autres pièces, quelques-unes en latin, d'autres en français, traduites d'Horace ou d'Ovide. Mais on n'y trouve point l'ode qu'il fit aux grands jours de Poitiers, en 1579, sur « la Puce de Mademoiselle des Roches », ni sa traduction du Chant XXVIII du *Roland furieux*, ni ses pièces satiriques contenues dans la *Satyre Ménippée*, ni enfin ce curieux poème : *Les Plaisirs du gentilhomme champêtre*, qui parut à Paris, chez Lucas Breyer, en 1583, in-12, et qui contient ces jolis vers glorifiant la vie rustique, dignes pendants du fameux sonnet de Joachim du Bellay :

Heureux celui qui loin d'affaires,
Comme les gens du temps passé,
Avecque ses bœufs ordinaires
Laboure les champs que ses pères
En propre luy ont délaissé,
De qui la maison est bastie
Sans grande somptuosité,
De peu de logis assortie,
Belle entrée et belle sortie,
Avec toute commodité,
Qui en un temps bien pacifique
Ne voit plus fort que luy chez soy,
Mais sans querelle domestique,
Sur sa petite République
Commande comme un petit Roy...

BIBLIOGRAPHIE. — *Scaligerana*, éd. de 1666, p. 289. — *Mémoires de Pierre de l'Estoile*. — Abbé Gonjet, *Bibliothèque françoise*, XIV, p. 119.

SATYRE DU PREMIER LIVRE D'HORACE
« HOC ERAT IN VOTIS »

A M. le président de Thou.

C'estoit cecy que j'avois désiré,
Un coing de terre hors du bruiet retiré,
Basty aux champs, de closture moyenne,
Au pied duquel y eust une fontaine
De vive source : et un bois au-dessus.
Dieu m'a donné quelque chose de plus,
Me voilà bien : je n'ay plus d'autre envie
Que voir la paix le reste de ma vie,
Pour ne voir plus un soldat estrangier,
A tous propos, nos maisons saccager.

.
Quand je séjourne en ce doux hermitage,
Où je laboure un petit héritage,
Loing de la ville et loing des bruiets divers,
J'ay tout loisir de composer des vers :
Car je ne sens la curieuse envie
Des nouveautez qui troublent nostre vie :
L'ambition ne corrompt mes desseins ;
Les vents de pluye et l'automne mal-sains,
Qui font gaigner les crieurs et les prestres
Ne viennent point esbranler mes fenestres.

Fascheux procès, ennemi du bon temps,
Qui entretiens les fols et mal-contens,
Les uns d'espoir, les autres de rancune,
Pourquoy viens-tu corrompre ma fortune,
Et m'arracher de cet heureux loisir,
Me contraignant voyager sans plaisir
Jusqu'à Paris, et là, pour peu de chose,
Solliciter une meschante cause ?
Quand je suis là, plaidant, je ne dors point ;
Je suis sur pieds, dès-lors que le jour point,
Et quelque brume, ou mauvais temps qu'il face,
Il faut aller à la pluye, à la glace,

Tantost au Louvre, et tantost au Palais,
 Accompagner les coches et mulets ;
 Il faut pousser, il faut fendre la presse,
 Et quereller le premier qui me presse,
 Heurter celui qui va trop lentement :
 Marche, coquin, avance vivement...

Voicy déjà le septieme an qui passe,
 Que j'ay cet heur d'estre en la bonne grace
 De ce Seigneur, qui, en toute saison,
 Permet que j'aye entrée en sa maison,
 Non que de lui trop privément j'aproche,
 Mais il me met quelquefois en son coche
 Jusqu'au Palais, ou me meine avec luy,
 Allant à Stiux pour éviter l'ennuy,
 Non s'enquérant que de chose commune ;
 Quelle heure est-il ? qu'avons-nous de la lune ?
 Ne dit-on rien de nouveau du païs ?
 Les Rochelois sont-ils point esbahis ?
 Ceux qui trop tost ont laissé leur fourrure,
 Sentent encore, au matin, la froidure.
 Bref, ne me dit, en devis familier,
 Que ce qu'on peut dire à un escholier,
 Et néanmoins, depuis cette accointance,
 Beaucoup de gens briguent ma connoissance,
 Portent envie à mon avancement.
 Ho ! disent-ils, qu'il est heureux ! Comment
 Un temps estoit qu'il guettoit à la porte
 Comme un de nous ; son aise le transporte.

Vient-il un bruict du Louvre ou de la Cour ?
 Incontinent vers moy chacun accourt ;
 L'un m'interroge, un autre me rappelle ;
 Je suis enquis sur chacune nouvelle :
 Eh bien, Monsieur, est-il vray ce qu'on dit ?
 Que sçavez-vous de ce nouvel édict ?
 Car approchant des Dieux, comme vous faictes,
 Vous sçavez tout, en leur secret vous estes.
 Moy, dis-je lors, certes, je ne sçay rien,
 Ho ! disent-ils, que vous vous moquez bien !
 Moy, dis-je encor, ou que Dieu me confonde
 Presentement, si je sçay rien au monde.

Publira-t-on la bulle par moictié?
 Ne feront point nos Princes amitié?
 Tant plus je jure, et tant plus on admire,
 Que le sçachant, je n'en vueille rien dire.
 Le jour se passe en semblables discours,
 Non sans avoir aucune fois recours
 A mes souhaits, regrettant en moy-mesme
 Mon Terre-Neuve et mon jardin que j'ayme.

O petit trou, quand auray-je pouvoir
 D'aller encor en Poictou pour te voir?
 Ou quand pourray-je, en douce solitude,
 Dormir à l'ombre, ou, dedans mon estude,
 Tout à loisir mes livres feuilleter,
 Sans avoir soing que d'aller visiter
 Mon petit pré, mes vignes et mes plantes,
 Et les fruicts verts de mes nouvelles antes.
 Oh! quand verray-je à ma table servir
 Du bœuf salé, pour ma faim assouvir,
 Des choux au lard, et des febves encore,
 Bien qu'elles soient du sang de Pythagore?
 O doux repas! o mets délicieux,
 Aussi plaisans que les banquets des Dieux!
 Mon mestayer, revenant de sa grange,
 Sis¹ près de moi, sans faire de l'estrange²
 Porte la main au plat, et du surplus,
 Nos serviteurs sont nourris et repeus.
 Si mes voisins me viennent voir, aux festes,
 Après la messe, ils trouvent tables prestes,
 La nappe blanche, et le feu préparé,
 Et le vin froid, si l'air est altéré :
 Chacun y boit selon sa suffisance
 Du cru du lieu, sans se faire nuisance,
 Ny à carroux, ny à la loy qui veut
 Qu'on soit contrainct boire plus qu'on ne peut.
 Puis on met sus quelque propos honneste,
 Non de la guerre, ou nouvelle conqueste
 Sur l'Espagnol, encores moins combien
 Nos voisins ont des terres et de bien;

1. *Sis*, assis. — 2. *L'étrange*, l'étranger.

Mais nos discours sont de l'agriculture,
Si le labeur peut forcer la nature ;
Et lequel est plus content et heureux,
Ou l'homme riche, ou l'homme vertueux ;
Quelle est la fin et but de nostre vie ;
Si la vertu doit céder à l'envie,
Et si le point de la félicité
Gist en l'honneur, ou en l'utilité...

(*Les Œuvres latines et fran-
çoises de Nicolas Rapin,
Poictevin, etc., Paris, Che-
valier, 1610.*)

SCEVOLE DE SAINTE-MARTHE

(1536-1623)

Le nom de Sainte-Marthe fut souvent mêlé aux fastes de notre histoire. Selon Dreux du Radier (*Bibliothèque du Poitou*), quarante-cinq gentilshommes le portèrent et, soit dans les lettres et les sciences, soit dans les emplois publics, l'illustrèrent hautement. Gaucher II, celui qui fait l'objet des présentes notes, — et qui se plut à changer son nom patronymique en celui de *Scevole*, — naquit, selon La Rochemaillet et Nicéron, à Loudun, le 15 février 1536, et fut l'aîné des enfants de Louis de Sainte-Marthe, seigneur de Neuilly, procureur du Roi au siège de Loudun, et de Nicole le Fèvre de Bizay, fille du seigneur de Bizay, en Loudunois. Il fournit une longue carrière et se distingua tout à la fois comme orateur, jurisconsulte, poète et historien. Il fut, au texte de l'abbé Goujet, bon ami et d'une fidélité inviolable pour le service des princes. Il eut des emplois dignes de ses talents. Successivement défenseur de Henri III aux Etats de Blois, médiateur heureux de la Ligue et du Calvinisme, maire de Poitiers, il soumit cette ville à l'autorité de Henri IV, dont il soutint les intérêts dans l'assemblée des notables de Rouen. Le détail de ses mérites serait long et obligerait à ignorer, en lui, l'homme d'intimité, le savant et l'écrivain. Il mourut le 29 mars 1623, laissant, liée au souvenir d'une vie intègre, une œuvre toute d'érudition et d'éloquence, soit : des *Eloges*, — *Gallorum doctrina illustrium qui sua Patrumque memoria floruerunt Elogia*, 1622, in-8°, — que Colletet traduisit en français; *La Pædotrophie, ou de la manière d'élever les enfants à la mamelle*, poème latin en trois livres, 1587, in-8° (réimprimé de nombreuses fois, traduit par son petit-fils, Abel de Sainte-Marthe, en 1698, et ensuite par M. de Bréconvilliers, 1777), et des *Poésies latines et françaises* (vers lyriques, sylves, élégies, épigrammes, vers d'amour, etc.), qui témoignent d'une grande élégance de pensée et de forme.

Ses œuvres, publiées d'abord en 1569 (Paris, F. Morel, in-8° et en 1579, puis réunies par Jean Blanchet, imprimeur du roi, —

Poitiers, 1600, in-12, — furent, après sa mort, réimprimées complètement à Paris, chez Jacques Villery, 1633, en un vol. in-4°.

BIBLIOGRAPHIE. — Goujet, *Bibliothèque françoise*, XIV. — Nicéron, *Mémoires*, VIII. — Dreux du Radier, *Biblioth. du Poitou*. — A. Hamon, *De Scaevolæ Sammarthani vita et latine scriptis operibus*, 1901. — Tristan l'Hermite, *Le Pâge disgracié*. Paris, Plon, 1898, in-12.

SONNETS

I

Las! ne viendra jamais l'heure tant désirée,
Que je puisse revoir le bien-heureux séjour
De mon petit Loudun, et qu'estant de retour
J'embrasse à mon souhait ma petite Nerée?

Je maudy mille fois ceste cour malheuree,
Qui me retient icy, ne faisant nuit et jour
Que regretter le temps où je faisoÿ l'amour,
Baisant et rebaisant ceste bouche sucrée.

Tout icy me desplaist : si non quand quelque foy
Cupidon me conduit aux endroits où je voy
Les dames de la cour qu'on vante les plus belles.

Non qu'en rien mon esprit pour elles soit espris,
Mais ce m'est grand plaisir de contempler en elles
Quelque traict des beautez de celle qui m'a pris.

II

Je regrette ce temps plein d'honnestes esbas
Quand sur les bords du Clain, où tu as pris ton estre,
Nos Muses, Maisonnier, qui commençoient à naistre
Nous retiroient desjà du populaire bas.

Nous chantions à l'envy les amoureux débas,
Tandis que ses brebis Myrtine faisoit paistre,
Avec mon Vauquelin, dont la Muse champestre
Devoit un jour s'enfler et bruire les combas.

La douce liberté nous servoit de nourrice,
Nous ignorions les maux qu'enfante l'avarice,
Aussi francs de soucy que purs de mauvaistié;

Et l'orage cruel des querelles civiles,
 Qui sur nous depuis lors s'est rué sans pitié,
 N'avoit gasté nos champs et saccagé nos villes.

ÉLÉGIE

Adieu Pan Forestier, adieu Palès la grande,
 Adieu des Satyreaux et des Nymphes la bande,
 Mais adieu pour jamais :
 Adieu du Lodunois les gentilles Naïades.
 Brisse, Fille du Loire, et les Sœurs Albiades,
 Je vous fuy désormais.

Vous m'avez contenté, pendant qu'à vostre rive,
 Brunette, en qui luisoit une beauté naïve,
 Ses troupeaux conduisoit,
 Et qu'il m'estoit permis, parmy l'herbe nouvelle,
 Folastrer quelquefois en cachette avec celle
 Qui mon cœur maistrisoit.

Alors m'estoit du jour la lumière plaisante,
 Alors estoit ma vie, et joyeuse, et contante,
 Et mon sort gracieux.
 Ores tout me desplaist, et ny les doux rivages,
 Les prés, ny les ruisseaux, ny les antres sauvages,
 Ne contentent mes yeux¹...

Pasteurs, si quelque amour loge en vostre courage,
 Quand j'auray de la Mort franchi le dur passage
 Quittant vostre beau jour,
 Joignez ma cendre morte à celle de Madame,
 Et dessus le tombeau gravez cet épigrame,
 Tesmoin de nostre amour.

L'ardente affection, dont pour son Philocrene,
 La petite Brunette avoit l'ame trop pleine,
 La fit mourir icy ;
 Et le pauvre garçon, pour la douleur trop forte,
 Qui luy serra le cœur, voyant Brunette morte,
 Voulut mourir aussi.

(Poésies latines et françoises.)

1. Nous avons supprimé, après ce vers, une strophe médiocre.

J. BERNIER DE LA BROUSSE

(xvi^e siècle)

Joachim, — et non pas François, comme l'écrivent certains biographes, — Joachim Bernier, sieur de la Brousse, avocat, puis banquier à Poitiers, vivait dans la seconde moitié du xvi^e siècle. Neveu de Jean Deplanches, prieur de Comblé, sous-chantre de Sainte-Radegonde de Poitiers et auteur de diverses poésies dont il se fit lui-même l'éditeur¹, il avait été élevé dans l'amour des lettres, et, malgré les préoccupations de sa charge, il versifia presque toute sa vie. Il laissa un gros recueil de ses compositions, *Les Œuvres poétiques du sieur Bernier de la Brousse* (Poitiers, Julian Thoreau, 1618, in-12), où sont contenus, sous le titre d'*Amours*, une foule d'élégies, de sonnets et de chansons, ainsi que deux livres d'Odes, deux bergeries, deux ouvrages dramatiques, *L'Embryon romain*, *Les Heureuses Infortunes* et divers mélanges.

Bernier de la Brousse, qui vivait encore en 1623, écrivit cette année-là des stances qui ont été insérées dans le « Tombeau de Scevole de Sainte-Marte » (Voyez *Scevolæ Sammarthani Tumulus*, etc., 1630, in-4°). « Il ne sortit jamais de sa province, dit Guillaume Colletet, aussy lui manquait-il un certain air de cour... » Poète trop souvent médiocre, il a néanmoins montré des qualités de grâce et d'harmonie en célébrant la terre natale.

BIBLIOGRAPHIE. — Goujet, *Bibliothèque française*, t. XV. — Dreux du Radier, *Bibliothèque du Poitou*, III, p. 235. — Viollet-le-Duc, *Bibliothèque poétique*, p. 399. — Fr. Lachèvre, *Bibliogr. des rec. collectifs de poésies*, etc., I.

1. *Les Œuvres poétiques de Jean Desplanches, sieur de Chastelier et de la Bastonnerie* [rec. et publiées par Bernier de la Brousse]. A Poitiers, Julian Thoreau, 1612, in-12.

CHANSON

Broutez, camuzettes,
 Les fraîches herbettes
 Au bord des ruisseaux :
 Rompez le silence,
 Suivez la cadence
 De nos chalumeaux.

Nous serons vos guides
 Dans ces prez humides,
 Et aux environs,
 Tousjours debonnaires,
 Des loups sanguinaires
 Nous vous garderons.

Car vostre Bergere,
 Margot trop legere,
 Quittant son devoir,
 D'horreur toute pleine
 Fuit de ceste pleine
 Et ne l'ose voir.

Rien que des nuicts sombres,
 Et des pales ombres
 N'oppose à ses yeux ;
 Leur triste accointance
 Tache d'inconstance
 Son cœur glorieux.

Un malheureux charme
 Tous les jours l'allarme
 D'un noir Cupidon,

Et sa chaste envie
 S'alentit ravie
 De son faux brandon
 Sa face benine,
 Sa beauté divine
 Recherche la Cour,
 Plus ces verds boscages,
 Plus ces gras herbages
 N'oyront son retour.

Ainsi, brebinettes
 Broutant les herbettes,
 Sans vous estonner,
 Fuyez la destresse
 Que ceste traistresse
 Vous pourroit donner.

Ne soyez faschées
 De quitter ses prés
 Pour mon parc plus doux :
 L'herbe y croist fort bonne ;
 La sienne vous donne
 Le Tac et la Toux.

Le Ciel qui m'inspire,
 Veut que je respire
 Ces vers amoureux,
 Afin que sa gloire
 Tombe sans memoire
 Au lac doloireux.

SONNET¹

A l'ombre d'in bouësson où la face queusante
 Do poëssant Apollon me devalet à cot,

1.

TRADUCTION

A l'ombre d'un buisson où la face cuisante — Du puissant
 Apollon dévalait près de moi,

Où men troupea lainou paisset l'herbe relante
 Vouétri de men bea lon j'y resvie en Margot.

En Margot me nespoir, qui soule me contante,
 San qui gy ne peu vivre, ou rire in poy, ny trot,
 San qui torjou me narme est chétive et doulante
 Et ma pea aussi pale et morte que man Bot.

Que s'a lertet icy qui donsry dalegresse
 Qui ari de plaisy, qui ari de liesse;
 Ma Vré Dé la felour me fat craire autreman.

Mame à lest si quintouze, et tant pleine d'odace,
 Qu'alidon qu'à me vouait à fouit pu visteman
 Que ne fat in chevreou le chen qui le prechasse.

(*Œuvres poétiques de B. de la Brousse, 1618.*)

— Où mon troupeau laineux paissait l'herbe odorante — Vautré
 tout de mon long, je rêvais à Margot.

A Margot mon espoir qui, seule, me contente, — Sans qui
 je ne puis vivre, ou rire un peu, ni trop, — Sans qui toujours
 mon âme est chétive et dolente — Et ma peau aussi blême et
 morte que mon Sabot.

Si elle était ici, je rirais d'allégresse — Que j'aurais de plaisir,
 que j'aurais de liesse; — Mais, vrai Dieu! la félonne me fait
 croire autrement.

Car elle est si quinteuse, et tant pleine d'audace, — Qu'aussitôt
 qu'elle me voit, elle fuit plus vite — Que ne fait un che-
 vreau quand le chien le pourchasse.

ABBÉ GUSTEAU

(1699-1761)

Fils de François Gusteau, marchand à Fontenay-le-Comte, et de Marguerite Roger, le bon abbé Gusteau naquit en cette ville, patrie de Nicolas Rapin, le 16 mars 1699. Destiné à la carrière ecclésiastique, il était, le 30 novembre 1720, clerc toasuré du diocèse de la Rochelle. Pourvu, le 22 avril 1722, de la cure de Saint-Hilaire de Champagné, l'une des paroisses des marais de Luçon, il fut nommé, le 21 décembre 1730, prieur de Doix, aux portes de Maillezais. C'est là qu'il partagea sa vie entre les obligations de son ministère et l'entretien des lettres; c'est là qu'il mourut, le 22 mars 1761, d'une attaque d'apoplexie, sur les marches mêmes de l'autel. Il fut l'auteur d'un grand nombre de noëls poitevins et français et de quelques tableaux de mœurs en patois, d'un naturel achevé. On connaît trois éditions de ses divers ouvrages publiés de son vivant. Deux d'entre elles avaient paru sans nom d'auteur¹, et la troisième, donnée à Fontenay, par l'imprimeur Chambouneau, portait, a-t-on dit, la fausse date de 1776. Cette dernière servit néanmoins à toutes les réimpressions exécutées par la suite, celle de 1789, notamment.

L'abbé Gusteau avait préparé une histoire de sa ville natale; mais le manuscrit en fut perdu.

Les *Poésies patoises* de cet auteur, ornées d'un portrait et suivies d'un glossaire par M. Pressac, ont été rééditées à Niort, chez M^{me} Clouzot et fils, en 1862, in-8°.

BIBLIOGRAPHIE. — Notice publiée au début des *Poésies patoises de l'abbé Gusteau*, 1862. — Henri Lemaitre et Henri Clouzot, *Trente Noëls poitevins du quinzième au dix-huitième siècle*. Niort, G. Clouzot, 1908, in-8°.

1. La seconde édition fut publiée en 1742, sous ce titre : *Noëls nouveaux dans tous les stiles, pour les différents goûts, par un pasteur*, A Fontenay, chez Jacques Poirier, etc., in-12.

NOEL

Sur : *Quand je partis de la Rochelle, etc.*

Arser¹ venant de chez mon père, (*bis*)

La grande merveille qu'y vis

Ma bregere,

La grande merveille qu'y vis.

O paraiguit ine lumere (*bis*)

Tout fin dret dessus nos patis,

Ma bregere,

Tout fin dret dessus nos patis.

O semblet etre nos fougeres (*bis*)

La voure² le feu s'etet mis,

Ma bregere,

La voure le feu s'etet mis.

Mon quieur³ tremblotet de misere, (*bis*)

Mas que gle⁴ fut bentot remis,

Ma bregere,

Mas que gle fut bentot remis!

In ange me faisait la chere (*bis*)

Et me dissit, y l'entendis,

Ma bregere,

Et me dissit, y l'entendis :

« Laisse ici ta craintè, Paquière, (*bis*)

Prens me ta penere⁵ et me suis,

Ma bregere,

Prens me ta penere et me suis. »

A l'heure sans tant de mistere (*bis*)

Y le sivis, bai loin de foui⁷,

Ma bregere,

Y le sivis, bai loin de foui.

Gle me menit a la tanere (*bis*)

Vro⁸ l'a ses beux le grand Louis,

1. Hier soir. — 2. Là où. — 3. Cœur. — 4. Il. — 5. Panier. — 6. Il.
— 7. D'ici. — 8. Où.

Ma bregere,
 Vro l'a ses beux le grand Louis.
 Gle m'y faisait voir ine mere (bis)
 Oque¹ in poupon daux pus jolis,
 Ma bregere,
 Oque in poupon daux pus jolis.
 Disant : « O faut que tu reveres (bis)
 La mere, mas² surtout le fils,
 Ma bregere,
 La mere, mas surtout le fils.
 Quiau³ petit enfant est ton pere, (bis)
 Tout aussi vrai queme y t'o₂ dis,
 Ma bregere,
 Tout aussi vrai queme y t'o dis. »
 « Quement, si faisais, gl'est mon pere ? » (bis)
 Car gle me surprenet aussi,
 Ma bregere,
 Car gle me surprenet aussi.
 Craignant qu'y me misse en colere (bis)
 En riant gle parlit ainsi,
 Ma bregere,
 En riant gle parlit ainsi :
 « Daux houmes Dieu n'est-il pas pere ? (bis)
 — Et voil⁴, Monsieu, repondis y,
 Ma bregere,
 Et voil Monsieu, repondis y.
 « Et si de tretouz gl'est le pere, (bis)
 Gle det etre le ten aussi,
 Ma bregere,
 Gle det etre le ten aussi.
 « L'enfant qu'o faut que te reveres (bis)
 Gl'est ton bon Dieu, sache quieuqui,
 Ma bregere,
 Gl'est ton bon Dieu, sache quieuqui. »
 Quand y compris le mistere, (bis)
 Y pris l'enfant, y l'adoris,

1. Avec. — 2. Mais. — 3. Ce. — 4. Oui.

Ma bregere,
 Y pris l'enfant, y l'adoris.
 Y li tiris de ma penere¹ (bis)
 De lard tout frais in grous bouzi²,
 Ma bregere,
 De lard tout frais in grous bouzi.
 O fut à Madame sa mère (bis)
 Que men offrande y presentis,
 Ma bregere,
 Que men offrande y presentis.
 Vas le voi queme ma, ma chere, (bis)
 T'aras le bounheur que j'oguis³,
 Ma bregere,
 T'aras le bounheur que j'oguis.

(*Poésies patoises de l'abbé Gusteau, 1862.*)

1. Panier. — 2. Morceau. — 3. J'avais.

FRANÇOIS RONDIER

(1788-1872)

« Né à Saint-Maixent (Deux-Sèvres), le 1^{er} mars 1788, nous écrit M. Auguste Gaud, René-François Rondier, qui appartenait à une vieille famille bourgeoise du Poitou, se consacra à l'étude du droit, et, durant plusieurs années, exerça à Niort les fonctions d'avoué.

Il se fit inscrire ensuite au barreau de Melle, où il eut comme collègue le célèbre Jacques Bugeaud, le laboureur de Chalouë, ami et correspondant de Paul-Louis Courier, qui laissa le code pour la charrue.

« Nommé juge d'instruction à Melle, le 29 octobre 1830, il exerça durant vingt-trois ans ces ingrates fonctions. Admis à la retraite en 1858, il fut nommé juge honoraire et se retira au hameau de Saint-Martin-les-Melle, où il vécut parmi les paysans, occupant ses loisirs à collectionner des monnaies poitevines, à écrire des ouvrages d'archéologie et de numismatique et à composer de savoureuses chansons, en patois poitevin, qu'il publiait dans le journal *le Mellois*, mais qui n'ont jamais été réunies en volume. »

Membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest et de la Société de Statistique de Niort, François Rondier a laissé le souvenir d'un magistrat libéral, d'un savant modeste, d'un observateur profond et avisé et d'un poète patoisant de haute valeur, à la verve narquoise. Il n'attachait aucun prix à ses chansons, bien plus originales cependant que ses œuvres historiques, et qu'il improvisait en se jouant, pour amuser ses compatriotes.

On lui doit une foule d'études et de travaux, parmi lesquels il nous faut citer :

Etude sur la monnaie de Philippe d'Alsace frappée à Gand; Notice sur l'inscription de l'Eglise Saint-Hilaire de Melle; Opuscule sur les monnaies aux initiales M. E.; Historique de l'Atelier monétaire de Saint-Jean-d'Angély; Notice sur les monnaies mérovingiennes (denier de Boggis); Etude sur la colonne milliaire trouvée à Brioux; Vie de saint Junien, patron des laboureurs du

Poitou; Historique du monastère de Puyherland; Historique des mines de Melle, etc.

Il mourut à Saint-Martin-les-Melle, le 29 mars 1872. La chanson qu'on trouvera ci-après est restée fort populaire en pays poitevin.

UN PAYSAN DE LA VIEILLE ROCHE¹

Air du Curé de Pomponne.

De m'marier ol y at thiinze ons,
 Foguit la fontésie,
 Mais i ne quiarchit ja longtoms
 Ine fliaude bein assortie.

Ah! o m'en souveindra lalira,
 De thielle fontésie.

Dons in' ballade i l'avisit,
 Dons n'in soulas de fumelles,
 Dreit thi la vit, all' me pliaisit,
 Tant qui la treuvit belle.

Ah! o m'en souveindra lalira,
 Tout me gréyait en elle.

All' avouait de jolis p'tits eils,
 La pea dau front luzonte,
 In' bel' grond' goul' thi fliairait l'ail,
 Et la voix bein raudonte.

Ah! o m'en souveindra lalira,
 Coum' all' était avenonte.

All' avouait in d'vanteau d'coton,
 Ine coëffe bridaie,
 All' portait avec trois cot'lions
 Large coum' la tour carraie.

Ah! o m'en souveindra lalira,
 Qu'all' était bein nipaie.

Pre ses cot'lions i la tirit,
 Pre donsai la couronte,

1. Sans lieu ni date, 4 p.

Eh! gai iou iou et vreuille ithi,
All' était toute suyonte.

Ah! o m'en souveindra lalira,
Coum' all' était charmonte.

I la tirit dons n'in p'tit coin
Pré li contai m' n'affaire,
L'uvrit la goule o n'sortit rein,
A n'somblit ja s'en feire.

Ah! o m'en souveindra lalira,
All' n' faisait poué la fière.

Apraie i la prit pre les deitts,
I li torsit les pouzes,
Pis i li trepit sus les péds
Sons qu'all' dicit grond'chouse.

Ah! o m'en souveindra lalira,
All' n'était freniciouse.

Cour' i vit qu'all' o prenait bein,
I li dicit : Qui t'aime!
Si t'o vaue i mêl'rons nos trains?
— Piarre, i o vaue bé tout d'même.

A o m'en souveindra lalira
Coum' thieu me brassit l'aime.

All' fut ma femme, i'ut daux infonts,
All' fut trejou bein boune;
All' fut malade en même temps
Que ma belle j'itoune.

Ah! o m'en souveindra lalira,
De ma femme et de ma j'toune.

I fut qu'ri le marichal d'Aiript,
Peur adoubaie ma j'toune,
Mais pendant thio temps all' mourguait,
Nout' femme qu'était si boune.

Ah! on m'en souveindra lalira,
Mais i'ai sauvai ma j'toune.

Pre gardai mes paurres petits,
Felait in' ménagère ;

Avouec ine autre i m'mariit,
 Qu'avouait daux bounes affeires.

Ah! o m'en souveindra lalira,
 Ouail, mais de la premère.

Mais dreitt thi devins san mari
 All' fut pis qu'enrageaïe,
 A jorno all' me fit gèti
 Coume ine àme damnaïe.

Ah! o m'en souveindra lalira,
 All' était endévaïe.

In seir thi'avais bediu beacott,
 Ah! te v'lat chein d'ivrougne,
 Qu'all' me dicit, pis à gronds cotts
 Au poitrenail all' m'cougne.

Ah! o m'en souveindra lalira,
 Coum' all' cougnait la m'gnoune!

Qu'éto qu'a fouait thielle chanson
 Thielle chanson nouvelle?

Oll' est, morguienne, in ban garçon
 Daux environs de Melle.

O vous en souveindra, n'est-o pas,
 De thielle chanson nouvelle.

BURGAUD : DES MARETS

[(1806-1873)]

Philologue, érudit, bibliophile, critique et poète patoisant, Henri Burgaud des Marets naquit d'une famille de commerçants, à Jarnac, le 2 novembre 1806. Après de brillantes études, il fit son droit et devint avocat à la Cour d'appel de Paris. Mais, a-t-on dit, l'interprétation des lois ne devait pas suffire à cet esprit d'élite. Burgaud se consacra entièrement à la littérature. Grâce à une culture étendue et à une vive originalité, il prit une place à peu près unique parmi les écrivains de terroir, devant d'un demi-siècle nos modernes folk-loristes. En 1857, il donna chez F. Didot, avec Rathery, bibliothécaire du Louvre, une édition de Rabelais annotée et collationnée sur les versions imprimées au xvi^e siècle. Très versé dans la connaissance des patois de la région de l'Ouest, il publia ensuite une série d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Fables en patois charentais*, dialecte du canton de Jarnac (Paris, F. Didot frères, 1849, in-8°); *Nouveau Fabulier jarnacoès, qu'at été composé l'indî venant à hier peur l'ebaudissement d'ine Saintongeôze in p'tit feugnon* (ibid., 1852, in-16); *Molichou et Gargonnière*, comédie... (ibid., 1853, in-16); *Parabole de l'Enfant prodigue*, en dialogue saintongeais (ibid., 1853, in-12); *Fabellié jarnacoais qu'at été encoère in cot rafistolé et rabattut a ceul' fin qu'i ne quittisse pas simé l'asprit qu'é d'dan... s'o y en at* (ibid., 1858, in-8°); *Recueil de fables et contes en patois saintongeais*, avec la trad. en regard, 3^e éd. (ibid., 1859, in-16); *Glossaire du patois rochelais, suivi d'une liste des expressions curieuses usitées à La Rochelle, recueillie en 1780 par M^{***}* (ibid., 1860, in-4°); *In p'tit pilot d'âchet (sauve le raspec de la compagnie) qui sont reinséq'neisseu et qu'in noumé Beugan, de Jarnat, fait prasan a sescher bons amit les Saintonjoais peur leû peurmié de l'an 1860* (ibid., 1860, in-16); *Encoère inc trâlée d'âchet qu'avian rasté d'dan le pot a creite a Beurgau et qui s'ran vendut peur les MM. Didot frère et fi...* (Paris, 1861, in-16). *La Maleisie à Pierre Bounichon, comédie saintongeôze qu'in noumé Beurgau at afistolé q'divarîi soédisant les belles Roche-*

loèse (ibid., 1864, in-18); *Le Saint Évangile selon Saint Matthieu, d'après la version française de Lemaistre de Sacy, trad. en saintongeois de Jarnac* (Londres, 1864, in-16).

Poète épris de pittoresque, Burgaud passait des journées entières au lavoir à entendre jacasser les commères, notant les expressions les plus savoureuses du langage populaire. Aussi ses productions sont-elles fort communes en Saintonge. Burgaud des Marets mourut en 1873, à Paris, dans la maison qu'il occupait depuis de longues années, rue de La Bruyère, n° 25. Il laissait une admirable collection de textes patois, dont le catalogue a été dressé en deux volumes in-8°, par la librairie Maisonneuve, en 1873 et en 1874.

BIBLIOGRAPHIE. — Marc Marchadier, *Œuvres*, 1903.

LA FEMME ET LA POULE

Dedjadja ou emraa.

LOKMAN.

Une femme de Jarnac — A eu, diable me déchire,
une poule noire. — Je l'ai vue. Comme un chien elle la
faisait suivre, — Rien qu'en lui montrant son giron et
son bissac.

Dans le trou d'un vieu soliveau, — Cette poule pon-
dait, la pauvre! — Un œuf seulement chaque semaine.
— Il est vrai que c'était un œuf de bon argent. — Je
n'ai point vu ces œufs; mais j'ai vu cette poule, —

LA FUMELLE ET LA POULE

Dedjadja ou emraa.

LOKMAN.

Ine fumelle de Jarnat,
At oyut, diab' m'essarte, ine poulette négre.
L'ai vuse... keume in cheun a te la fazait ségre,
Reinsé qu'en t'li montran sa dorne o b'son bissat.

D'dan le creux d'ine vieye traine
Tié poule pounait, bonnegén!
In œu tanseurman châ semaine...
Ol é vrai qu'ol était in œu de boua argén.
J'ai poin vut tiellés œu; mais j'ai vut tié poulette

Il faut donc bien que ce soit vrai. — Sauf à chercher d'autres œufs pour faire des omelettes, — C'est comme celle-là que je veux des poules, quand j'en aurai. — Bref, un beau matin cette femme — Dit : « Ah ! dit-elle, je voudrais bien — Avoir de ces œufs, seulement pour emplir mon tamis. — Après cela, je ne demanderais plus rien. — Cette poule, il faut que je la gorge, — Pour qu'elle ponde un œuf chaque matin. » — Elle se hâte, ma foi, se hâte ; — De maïs elle prend un picotin, — Va au nid... Oh ! c'est vrai qu'elle gorgea bien sa poule. — Par force elle lui ouvrait le bec : — Elle la gorgea, ma foi, gorgeras-tu, — Si bien qu'elle l'envoya, hélas ! à Mouille-cul¹. — Depuis je n'en ai pas vu une de cette race. — Dame ! après cela, il se peut bien — Que ce ne soit pas commun ; — Mais j'ai vu bien des gens dire : Qui trop embrasse — Ne tient rien.

(*Recueil de fables et contes en patois saintongeais*, Paris, F. Didot, 1859, in-24.)

O faut donc bein qu'o sége vrai.
 Sauve à ché d'aut' cocot, peu feir' dés amelette,
 'Lé keum' tielle que veux dés poul', quant' j'en arai.
 Bref, un biâ matin, tié fumelle
 Dissit : « Ah ! stelle, veûris beun
 Avoér de tiellés œu s'man peur empli ma grelle
 Après tieu, demanris pû reun.
 Tié poule, qu'a dissit, o faut que je la gouge,
 Peur qu'a poune in œu châ matin. » !
 A s'ébouge, ma fi, s'ébouge
 De garouil prend in picotin,
 Vat au nic., oh ! 'l é vrai qu'a gougit bein sa poule :
 Peur force a li duvrait la goule ;
 A la gougit, ma fi ! gougit, gougeras-tu,
 Si beun qu'all' l'envoyit, bouun' gen ! à Mouyeku².
 Dau despeux n'en ai pas vut ine, de tié race.
 Dam ! après ça, peut beun
 Qu'o ne set pas coumun ;
 Mais j'ai vut bein dés gens dire : Qui trot embrasse
 Ne tint reun.

1. Ancien cimetière de Jarnac.

2. Il était autrefois le nom qu'i bayau d'dan Jarnat à leû sman-tière.

ANDRÉ LEMOYNE

(1822-1907)

André Lemoïne naquit le 27 novembre 1822, à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure), et mourut dans cette ville, le 2 mars 1907. D'abord avocat au barreau de Paris (1847), puis successivement typographe, correcteur d'imprimerie et chef des services de publicité chez Didot, il fut nommé, en 1877, archiviste bibliothécaire à l'école des Arts décoratifs. Plus âgé que la plupart des parnassiens, ses confrères, très apprécié de Sainte-Beuve et de Théophile Gautier, André Lemoïne eut des affinités avec les derniers romantiques.

Fixé à Paris, il a célébré les rivières normandes, les forêts lorraines, et il a emprunté la voix du souvenir pour dire les charmes du pays de Saintonge. Artiste probe, rêveur naïf, paysagiste consciencieux, évocateur d'harmonies discrètes et d'horizons bornés, il a chanté avec plus de correction que de génie. Mais, bien qu'il ait réduit puérilement le domaine de son idéal, il a su trouver parfois des notes justes et des images émouvantes. On lui doit quelques longs poèmes et des recueils de vers gracieux, d'une forme impeccable : *Le Voyageur*, strophes nationales (Paris, impr. de Fain et Thunot, 1848, in-8°); *La Patrie en deuil*, ode nationale, écrite en 1845 (Paris, impr. Thunot, 1848, in-8°); *Les Veillées populaires* (Paris, J. Bry, 1851, in-4°); *Le Bengali* (ibid., 1856, in-16); *Stella Maris*, etc. (Paris, F. Didot, 1860, in-18); *Chemin perdu* (ibid., 1862, in-12); *Les Roses d'antan* (ibid., 1864 et 1869, in-12); *Les Charmeuses* (ibid., 1866 et 1868, in-8°, réimprimé avec *Les Roses d'antan* et *Paysages de mer*, Paris, Charpentier, 1877, in-18); *Paysages de mer et Fleurs des prés* (s. l. [Paris], 1875, in-12, et Paris, Sandoz et Fischbacher, 1876, in-12); *Légendes des Bois et Chansons marines* (Paris, Charpentier, 1881, in-8°); *Fleurs et Ruines* (Paris, Lemerre, 1887, in-18); *Fleurs du soir* (ibid., 1893, in-18), etc.

Il a donné de plus, en prose : *Les Sauterelles de Jean de Saintonge* (Paris, Faure, 1863, in-12); des romans et des nouvelles : *Une Idylle normande* (Paris, Lemerre, 1874, in-18, et Paris, Charpentier, 1882, in-18); *Alise d'Evran* (Paris, Sandoz

et Fischbacher, 1877, in-12); *Le Moulin des Prés* (Paris, Lemerre, 1894, in-18); *La Mare aux Chevreuils* (ibid., 1900, in-18), etc.

Les œuvres d'André Lemoyne ont été réunies et réimprimées de 1871 à 1900, en cinq volumes in-12, par l'éditeur Alphonse Lemerre. Savoir : I. *Poésies (1855-1870) : Les Charmes, Les Roses d'antan*. — II. *Poésies (1871-1883) : Légende des Bois et Chansons marines, Paysages de Mer et Fleurs des prés, Soirs d'hiver et de Printemps*. — III. *Poésies (1884-1890) : Fleurs et Ruines, Oiseaux chanteurs*. — IV. *Poésies (1891-1897) : Fleurs du soir, Chansons des Nids et des Berceaux*. — V. *Prose : Une Idylle normande, Le Moulin des prés, Alise d'Evran*.

André Lemoyne a été le peintre littéraire de la Saintonge.

BIBLIOGRAPHIE. — J. Levallois, *André Lemoyne*, etc. Correspondant, 10 nov. 1872. — Adolphe Brisson, *Portraits intimes*, II, 1896. — Georges Retail, *André Lemoyne*. Revue des Charentes, 31 mai 1904. — *Inauguration du monument d'André Lemoyne*. Revue des Poètes, 10 nov. 1909.

TABLEAUX SAINTONGEAIS

I

MATIN D'OCTOBRE

Le soleil s'est levé rouge comme une sorbe
 Sur un étang des bois : il arrondit son orbe
 Dans le ciel embrumé, comme un astre qui dort;
 Mais le voilà qui monte en éclairant la brume,
 Et le premier rayon qui brusquement s'allume
 Jette aux feuilles de hêtre un pétillement d'or.

Et sur les verts tapis de la grande clairière,
 Ferme dans ses sabots, marche en pleine lumière
 Une petite fille (elle a sept ou huit ans);
 Avec un brin d'osier menant sa vache rousse,
 Elle connaît déjà l'herbe fine qui pousse
 Vive et drue, à l'automne, au bord frais des étangs.

Oubliant de brouter, parfois la grosse bête,
 L'herbe aux dents, réfléchit et détourne la tête,
 Et ses grands yeux naïfs, rayonnant de bonté,
 Ont comme des lucurs d'intelligence humaine :

Elle aime à regarder cette enfant qui la mène,
Belle petite brune ignorant sa beauté.

Et, rencontrant la vache et la petite fille,
Un rouge-gorge en fête à plein cœur s'égosille ;
Et ce doux rossignol de l'arrière-saison,
Ébloui des effets sans connaître les causes,
Est tout surpris de voir, aux églantiers, des roses
Pour la seconde fois donnant leur floraison.

II

MARINE

Au fond d'un lointain souvenir,
Je revois, comme dans un rêve,
Entre deux rocs, sur une grève,
Une langue de mer bleuir.

Ce pauvre coin de paysage
Vu de très loin apparaît mieux,
Et je n'ai qu'à fermer les yeux
Pour éclairer la chère image.

Dans mon cœur les rochers sont peints,
Tout verdis de criste marine,
Et je m'imprègne de résine
Sous le vent musical des pins.

L'œillet sauvage, fleur du sable,
Exhale son parfum poivré,
Et je me sens comme enivré
D'une ivresse indéfinissable.

De longs groupes de saules verts,
A l'éveil des brises salées,
Mèlent aux dunes éboulées
Leurs feuillages, blancs à l'envers.

Je revois comme dans un rêve,
Au fond d'un lointain souvenir,
Une langue de mer bleuir
Entre deux rocs, sur une grève.

III

CHEMIN PERDU

A F. Daubigny.

Je sais une vallée au fond des bois paisibles
Où la mousse déroule un tapis de velours ;
De parfums enivrés par des fleurs invisibles,
Les ramiers à mi-voix s'y content leurs amours.

Des grands hêtres touffus le dôme séculaire
En interdit l'entrée aux regards du soleil,
Ne laissant tamiser qu'un jour crépusculaire
Qui du chevreuil craintif enchante le sommeil.

Dans les ravins ombreux se plaisent les pervenches
Et les myosotis, fleurs d'azur au cœur d'or.
Un nymphæa lustré mire ses roses blanches
Au limpide miroir d'un étang bleu qui dort.

Tous les échos sont pris d'un sommeil léthargique :
Ils gardent le silence aussi profondément
Que les anciens échos de la forêt magique
Où cent ans a rêvé la Belle au Bois dormant.

Je n'ai vu qu'une fois cette vallée heureuse,
Dans ma vingtième année, et guidé par la main
D'une petite fée, une blonde amoureuse...
Seul depuis, je n'ai pas retrouvé le chemin.

(*Les Charmeuses*, Paris, Charpentier, 1877.)

EDOUARD LACUVE

(1828-1899)

Edouard Lacuve naquit à Melle, le 19 mai 1828, d'une vieille famille d'artisans poitevins dont on retrouve la trace dans les archives de sa ville natale, en remontant jusqu'à l'année 1559. Il eut pour maître un vieux curé de campagne, l'abbé Ehnal, desservant de Saint-Léger-les-Melle, qui lui enseigna le latin. Il apprit le métier d'imprimeur à Melle, où il s'établit en 1868. Il commença à écrire en patois dès 1862, fonda avec M. Berthélé, archiviste des Deux-Sèvres, — actuellement archiviste de l'Hérault, — *La Revue poitevine et saintongeaise*, et, jusqu'à sa mort, survenue le 19 décembre 1899, dirigea son imprimerie. Il avait fait paraître, en 1876 et en 1877, une petite publication patoise, *Le Canard poitevin*, qui avait été bien accueilli de ses compatriotes. Edouard Lacuve ne faisait jamais de copie de ses articles, qu'il composait en caractères d'imprimerie et sans les écrire préalablement. Il a composé également de cette manière un certain nombre de poèmes en français qui ont été publiés çà et là dans divers journaux et revues du Poitou; mais comme il ne les signait pas, il serait fort difficile d'en dresser la nomenclature. Il était d'une très grande modestie, et son œuvre remarquable serait certainement restée inconnue sans le zèle pieux et l'esprit d'initiative de ses amis. On lui doit un unique recueil de fables sous le pseudonyme de Jacquett : *Fables en patois poitevin, la plupart imitées de La Fontaine*, etc. (Melle, imprim. Lacuve, 1893, in-4°), et ce livre a suffi à établir sa réputation¹.

« Les fables de Jacquett, a écrit en manière de préface M. Beauchet-Filleau, sont imitées la plupart de La Fontaine, j'entends imitées très largement. La Fontaine fournit le thème, Jacquett le développe à sa façon. Non seulement la langue est tout autre, le sujet lui-même se transforme, ce sont des paysans poitevins qui entrent en scène, des paysans particulièrement du pays mellois. De là une physionomie particulière

1. Edouard Lacuve est aussi l'auteur d'un *Guide de l'archéologue dans la ville de Melle et les environs*.

donnée au récit et au dialogue. Considérées à ce point de vue, les fables de Jacquett sont véritablement ce qu'il est de mode d'appeler aujourd'hui des documents humains. Jacquett est un observateur, et sa mémoire est bourrée de notes... Ses fables sont des études de mœurs prises sur le vif, et les portraits locaux y pullulent... »

« Edouard Lacuve, ajoute M. Auguste Gaud, — à qui nous devons les renseignements qui ont servi à établir la présente notice, — était un vrai Poitevin, un merveilleux conteur, à l'esprit vif et délié. Il connaissait à fond toutes les nuances et toutes les finesses du vieux patois, qu'il parlait et écrivait en maître, et il n'ignorait rien des vieux contes, des chansons et des légendes du pays mellois. »

BIBLIOGRAPHIE. — Beauchet-Filleau, *Préface aux Fables*, etc. — Auguste Gaud, *Le Fabuliste Ed. Lacuve*. Mémorial des Deux-Sèvres, 27 sept. 1902; *Ed. Lacuve*, article nécrolog., Le Mellois, 27-31 déc. 1899.

LA MORT ET LE MALHEUREUX

Le fagottou¹ Bizot était un bein paup' houme,
 Thi dau matin au saie rabalait² tout son soul...
 Le retornait chez li coure o chevait le jou,
 Pre frotaie san poain d'ail ou paraie ine poume...
 Les thiusinaies pre ses ballots³
 Ne s'échaudiant jamais apraie les bans fricott!
 N'on veyait bé à sa masselle
 Que perots⁴ et peurdrix graissant poué sa vaisselle!
 Le ban Diu pense à tout, et l'at dans tous les tomps.
 Pre les chétits mourceas baillé de bounes dents...
 Thieu ne li monquait pas, et ol était justice;
 In piffre⁵ est bé pus dur qu'ine boune saucisse...
 Mais le malheur étoait qu'ol arrivait daux cotts
 Que l'avoit ni poain ni fricotts.
 Noutre houme se gatait dons sa gronde misère...
 Si l'avoit core éyu dau vin in cot à beire...
 Mais l'avoit rein, rein... Et bein las de son sort,
 Le chevit à geneuil et l'appellit la Mort!

1. Bûcheron. — 2. *Rabaler*, trainer, se fatiguer. — 3, Lèvres.
 — 4. Dindons — 5. Ail planté en mars.

All' veingit aussitout, rabàtitra¹ la porte,
 Sons autre complliument, d'aussitout all' ontrit :
 « Qu'es-t-o, man boun' ami ? Que vaux-tu ? Qui t'emporte ? »
 Bizot, en l'entendant, ma foué, se devirit :

L'avisit thiés deux œuils thi n'ant poué de prunelles,
 Thielle goule fendue enjusqu'aux deux oreilles,
 Thio naie, thio avoit l'ar d'ine musse² de rat...
 Daux jombes et daux bras bein pus secs qu'in bùchat...

Tout thieu thi frelassait³ dons la neut⁴ la pa nègre.
 L'epontit bé si fort que le veulit pas sègre⁵ :
 « Vous pouvez, dicit-eil, vous en allaie davont
 Et me baillaie le tomps de feire in testamont !
 Si me foait enlevaie doux moains⁶ d'ine fumelle,
 Sons vous estoumaquaie, faue qu'all' seige pus belle !... »

Faut poué vous conviaie deux cotts :

Et sons que n'on baille l'adreisse,

Vous décampez tous les galotts...

O me baille à songaie que vous n'avez ja preisse ?

*(Fables en patois poitevin, la plupart
 imitées de La Fontaine, 1893.)*

1. Frappa à la porte. — 2. Museau de rat. — 3. S'entre-choquait.
 — 4. Nuit. — 5. Suivre. — 6. Mains.

FRANÇOIS MARCHADIER

(1830-1898)

François-Marc, fils de François Marchadier, de vieille souche angoumoisine, naquit à Vertenil, petite ville de l'ancien Angoumois, plaisamment située sur la Charente, le 23 mai 1830. Après avoir fait de sérieuses études, il entra en qualité de commis, d'abord à la maison de banque Drouet, puis chez M. Boulestin, enfin chez MM. Ed. Robin et C^{ie} de Cognac, négociants en spiritueux, dont il devint l'associé. Il avait épousé, le 19 octobre 1858, Marie-Magdeleine (surnommée Laurence) Marchand, d'une bonne famille de Cognac.

Devenu chef de maison, Marchadier fut toujours probe et scrupuleux. Il s'éleva sans cesse contre les vigneronns qui fraudent leurs produits. Quand le phylloxera parut, il ferma ses magasins, plutôt que d'adultérer ses marchandises : rare exemple d'intégrité, observe un de ses biographes¹.

C'est alors qu'il occupa ses loisirs forcés à l'étude des dialectes de l'Ouest et, en particulier, du patois de Saintonge répandu dans les « Deux Charentes ». Atteint par des chagrins domestiques, — il perdit un grand fils qui faisait la joie de ses vieux jours, — Marchadier reporta, dit-on, sur la littérature d'expression populaire une partie de l'affection qu'il avait vouée au cher disparu. C'est au labour de ses dernières années que l'on doit ses ouvrages de longue haleine. Il mourut le 14 février 1898, laissant éparse, dans des journaux et des périodiques, une œuvre copieuse qui, grâce à la piété de quelques intimes, fut réunie en un fort volume in-4°, sous ce titre : *Œuvres de Marc Marchadier (1830-1898), publiées avec introduction et grammaire par L. Favraud*. Angoulême, L. Coquemard, 1903 (135 ex.). Peu soucieux de recueillir ses diverses productions, Marchadier n'écrivait point pour lui, mais pour les revues et les journaux qui lui demandaient des articles. Il n'a rien fait paraître sous son nom, et, outre le pseudonyme de *Pierre Lagarenne*,

1. A. Favraud, *Notice biographique*.

sous lequel il est généralement connu, il a dissimulé ses compositions sous les signatures diverses de *P. L.*; *L. Cyvadier*; *L. C.*; *J. Vinolaud*; *Jean V.*; *Marc-Marc*; *W. W.*; *Jean Morinet*; *J. M.*; *Un Champalais*.

Ses talents, a-t-on écrit avec justesse, se sont développés dans le milieu où il vécut; il s'était mis en relation avec deux philologues qu'il avait connus en Charente, Chabaneau et Boucherie, pour la linguistique, et avec M. Loquin, critique d'art de la *Gironde* de Bordeaux, pour la musique. Quand il tenait un sujet, il l'étudiait sous toutes ses formes, le traitait à fond. Il n'y a rien à reprendre après lui. Ses fables patoises sont des modèles d'ironie et de malice, et ses contes et poèmes du terroir des petits chefs-d'œuvre de naturel et de belle humeur. Qu'on lise *L'Oxérat*, *Sonnet saintongeais*, *Francille*, *Le Nouël de Petit Jean*, *La Chandelour*, et l'on aura une idée précise de sa manière toute personnelle. Sa connaissance profonde du dialecte de la province lui a permis de saisir le paysan madré et finaud dans toutes ses manifestations. Ses descriptions, d'une exactitude scrupuleuse, tiennent lieu de véritables tableaux campagnards auxquels rien ne manque pour donner l'illusion de la réalité, point même l'atmosphère si difficile à saisir dans le paysage et dans la peinture de genre. Son langage est bien celui du paysan attaché à son sol et à ses vieilles expressions, qui ne choisit pas ses mots, mais pense et s'exprime tout naturellement en pur patois.

BIBLIOGRAPHIE. — L. Favraud, *Notice biographique* publiée en tête de l'édition des *Œuvres de Marc Marchadier*.

LE NOEL DE PETIT JEAN

TRADUCTION

Certain soir de décembre, — Nous cassions des noix,
nous avons fini, — Nous allions quitter la chambre, —
Quand la cloche sonna.

LE NOUËL DE PETIT JEAN

Certain souer de décembre,
J'énougelions, j'avions finit,
J'allions quitter la chambre,
Quand la kioche sounit.

Hé! qu'est-ce que cela! le sacristain — Prend-il la nuit pour le matin? — A-t-il trop bu, maître Chottin? — Que l'almanach explique — Ce qu'il nous veut, cet animal. — Sachez, bon catholique, — Que demain c'est Noël.

En route pour la messe à minuit! — Toi, Jean, mets des marrons au feu, — Pour qu'au retour ils soient cuits. — Homme, enfant, et femme, — Hormis Jeannot, sortons tous! — Prenons nos sabots, il gèle! — De laine couvrons-nous!

N, I, T, nit; nous en arrivons. — Ont-ils chanté, saprénom, — Des *Amen* et des *Dominus*! — L'église, en long, en large, — Etait pleine comme un vrai four; — Il flambait tant de cierges — Qu'on eût dit le grand jour.

Ça fourmillait, étincelait, — Ça débordait, rebondissait

Hé! qu'est-ou-tien? Le segretain
Prend-i la neut pour le matin?
At-i trot but, maître Chottin?
Que l'armanat explique
Ce qu'i nous veut, tièd animau...
— Sachez, bon catholique,
Que demain ol ést Nau.

Bougeons peur la messe-à-mineut!
Toué, Jean, mets dés marrons au feut,
Peur qu'au retour i ségeant kieut.
Houme, drôle et fumelle,
Hormis Janot, saillons teurtous,
Peurnons-noù bot, o gelle;
De laine aberions-nous.

N, I, T, nit; j'en devenons.
Avant-i chanté, saprenons!
Des *Amène* et des *Dominons*?
L'œillise, en long, en large,
Etait pieine comme in vrai four;
O fiambait tant de ciarge
Qu'o sembiait le grand jour.
O belugeait, o teurleusait,
O brondissait, retondissait,

— A croire que tout éclatait. — Pourtant, sauf cette presse, — Eh bien, eh bien, nous avons trouvé — Que c'était une messe — Comme une autre, ma foi!

Jean répondit : « Moi, j'ai dormi, — Et fait un rêve trop joli; — Vas vous le conter, mes amis. — Je suis parti en songe — Pour Bethléem, où j'ai vu — L'Angoumois, la Saintonge, — L'Aunis, près de Jésus.

« Marennas lui donna d'abord — Un quarteron d'huitres; Rochefort, — La Rochelle, Marans et Bord, — Chacun une motte — Du beurre qu'ils font si bon; — Blanzac, une dinde, — Barbezieux, un chapon...

« D'en haut, d'en bas, de tous côtés, — Des boudins furent apportés. — Jarnac, qui s'en était douté, — Se donna bien garde — De manquer cette occasion — De servir la moutarde — Avant le réveillon...

A crère que tout s'abrâsait.

Peurtant, hòrs tielle presse,
Eh beun, eh beun, j'avons troué
Qu'ol était ine messe
Coume ine autre, ma foué!

Jean répounit : Moué, j'ai dremit
Et fait in rêve trot jolit;
Vas vous le conter, més amit :

Je seus partit en songe
Peur Béthléem voure j'ai vut
L'Angoumouè, la Saintonge,
L'Aunis près de Jésus.

Marennas li baillit d'abord
In quarteron d'huitres; Rochefort,
La Rochelle, Marans et Bord
Châqu'in ine marotte
De beurre qu'i fasant si bon;
Bianzat ine perote
Barbezieux in chapon...

D'en sus, d'en bas, de tout coûté,
Dés boudin fuyant appourté,
Jarnat, qui s'en était douté,

Se baillit beun à garde
De manquer tielle occasion
De sarvi la moutarde
Avant le réveillon.

« Aigre, pour tisser des drapeaux, — Donna de son lin le plus beau; — Châteauneuf donna un chapeau; — Les sabots de ce cher ange — Furent fabriqués par Aujac; — Sa lévite en pur lainage — Par le moulin d'Aunac...

« Angoulême, à son tour, entra, — Avec un compliment écrit — Qui disait : « Seigneur Jésus-Christ, — Votre « saint Evangile — Nous sommes tout prêt à l'imprimer « — Par centaines de mille, — Vous n'avez qu'à parler. »

« Au bon Jésus tout ça plaisait. — Il regardait, il souriait, — Tandis que Marie et Joseph — Sur de la paille fraîche, — A deux pas d'un âne et d'un bœuf, — Attachaient dans la crèche — Les présents faits à Dieu.

« Quand j'arrivai, moi le dernier, — Que je n'avais rien à donner, — Je lui dis, non sans trembler : — « Seigneur, pour toute offrande,

Aigre peur tisser des drapiâ,
Dounit de son lin le pus biâ;
Châtouneu dounit in chapiâ;
Lés bot de tieû cher ange
Fuyant fabriqué peur Aujat;
Sa roupe en pur lainage
Peur le moulin d'Aunat...

Angoulême à son tour entrit
Avec in compliment écrit
Qui disait : « Seignour Jésus-Christ,
Voutre Sainte Evangile,
Je sons tout prêt à l'imoler
Peur centaine de mille :
Vous n'avez qu'à parler. »

Au bon Jésus tout tieu piassait;
Il argardait, i ricassait,
Tandis que Marie et Joûset,
Sus de la paille fraîche,
A deux pas d'in âne ou d'in beu,
Arrimiant dans la crèche
Lès présent fait à Dieu.

Quand j'arrivis, moué le deurnier,
Que je n'avis reun à bailler,
Je li dissis, pas sans trembler :
« Seignour, pour toute offrande

— Je n'ai que mon cœur, bonnes gens! — C'est, dit-il, la plus grande, — Merci, mon pauvre Jean. »

« Et sans chandelle et sans chaleuil, — Il faisait clair à tous les yeux — Comme en juillet, en plein soleil; — Et, chose étrange encore, — Quand les cantiques s'arrêtaient, — Des voix d'anges, au dehors, — En douceur répliquaient. »

· Et nous fûmes émerveillés — Que Jeannot ayant sommeillé — En eût vu plus qu'éveillé. — Seulement ce joli conte, — Pour nous qui n'avions pas dormi, — Ne faisait point notre compte, — Tant nous étions affamés.

Qui sait comment sont nos marrons? — Nous en avons mis quatre quarterons; — Prenons la pince et les tirons : — Oh! oh! voyons-nous trouble? — Ils sont plus nombreux qu'avant... — Nous en trouvons le double. — Miracle, les enfants!

a Je n'ai que mon kieur, boune gent...

« — Ol ést, sti, la pus grande;

« Marcit, mon paure Jean! »

Et sans chandelle et sans chaleuil

Ol ékiairait à tous lés œil

Coume en juillet au piein souleuil;

Et, chouse étrange encouère,

Quant lés cantique s'arrétiant,

Dès vouè d'ange, de fouère,

En douceur répliquiant..

Et je fuyonne émarveillé

Que Janot ayant soumeillé

N'en eusse mais vut qu'éveillé.

Seurment tieu joli conte,

Peur nous qui j'avions pas dremit,

Fasait point noute conte,

Tant j'étionme abramit!

Qui sait coument sont noù marrons?

J'en avons mis quate quartrons;

Peurnous la pince et lés tirons :

Ho, ho! vouéyons-ji trouble?...

I sont pus sousséyant qu'avant...

Je n'en trouons le double...

Miracle, lés enfant!

Remercions, en les mangeant, — Le bon Jésus, le petit Jean, — Ce sont eux qui nous protègent. — En leur honneur et gloire — Buvons deux coups de ce Balzac! — Qu'une si crâne histoire — Courre tout l'univers!

(Traduction de ***)

Remarcions, en lés mangeant,
 Le bon Jésus, le petit Jean;
 Ol ést zeux qui nous proutégeant,
 En leux houneur et glouère,
 Benvons deux cot de tien balzar!
 Qu'ine si cragne histouère
 Coure tout l'univar!

(Œuvres de Marc Marchadier, 1903.)

1. Cette pièce a paru primitivement sous la signature de Pierre Lagarenne, dans la *Gazette de Itoujan* du 15 décembre 1887.

AUGUSTE GAUD

(1857)

Issu d'une famille d'artisans poitevins, M. Auguste Gaud est né le 26 avril 1857, à Chef-Boutonne (Deux-Sèvres). Elevé par son aïeule maternelle, une vieille paysanne dont il a évoqué la sympathique figure dans l'un de ses livres, *Ma Grand'Mère Toinon*, et qui lui donna, avec l'amour du terroir, le goût des chansons populaires, il étudia l'histoire, la botanique, l'entomologie, le droit, etc., mais consacra ses meilleurs instants à célébrer les vertus de sa province. Nommé juge de paix à Beauvais, il trouve des loisirs pour venir chaque année retremper son inspiration sur le sol même où se forma son tempérament lyrique. Il a publié successivement : *Caboche de Fer*, nouvelles (Paris, A. Savine, 1891, in-18) ; *Les Chansons d'un rustre*, poèmes de jeunesse (ibid., 1892, in-18) ; *Au pays natal*, idylles et poèmes (Niort, Clouzot, 1894, petit in-4°) ; *Rimes à ma payse*, sonnets (ibid., 1895, in-18) ; *Ma Grand'Mère Toinon, souvenirs d'un paysan*, préface d'A. Theuriet (Paris, Lemerre, 1897, in-18) ; *In Pésan de chez nous*, saynète en patois poitevin (La Mothe-Saint-Héray, impr. Guittet, 1897, in-fol.) ; *La Dame de Chambrille*, pastorale en vers (ibid., 1897, in-fol.) ; *L'Ame des Champs*, poésies, préface de Gastou Deschamps (ibid., 1901, in-18) ; *La Chanson des blouses bleues*, poésies d'un paysan (ibid., 1904, in-18) ; *La Terre de chez nous*, poèmes et bucoliques (ibid., 1905, in-18) ; *Nos Ouvriers agricoles*, en collaboration avec Th. Leroux (Beauvais, libr. Prévot, 1907, in-8°) ; *Ode à la gloire de l'École laïque* (Beauvais, Libr. Centrale administrative, 1907, in-18) ; *Les Cantilènes du Bon Pauvre*, poésies (ibid., 1908, in-18) ; *Poèmes et Elégies d'Automne* (ibid., 1909, in-18) ; *Pour dire à l'École*, vingt-deux poèmes rustiques, ill. d'A. Amiaux (Beauvais, Prévost, s. d. (1913), in-8°) ; *Au pays de Mélusine, stances a Jeannie* (ibid., 1913, in-18), etc. Ecrivain épris des choses traditionnelles, M. Auguste Gaud s'est fait une place bien à part dans le Parnasse rustique. Sa poésie, toute imprégnée de souvenirs, est d'une fraîcheur et d'une simplicité émouvantes. Ecluse en pleine campagne, parmi les seigles roux et les sain-

foins, elle incarne l'âme du pays. Son inspiration est robuste et originale à la fois, et son vers décele de vrais trésors d'enthousiasme et de lyrisme. « Vous êtes des très rares qui connaissent, qui respectent et aiment le paysan et le dépeignent en frère et en fils de la terre, lui écrivait, en 1905, Frédéric Mistral. J'applaudis à vos chants naturels et savoureux et à votre apostolat absolument félibréen... »

« Auguste Gaud, — observe à son tour son ami et son compatriote M. Gaston Deschamps, — Auguste Gaud est resté fidèle à la bonne terre du Poitou. Il n'a jamais quitté les alentours de son jardin. Mais dans cet espace resserré, dont le charme est inépuisable, il va, il vient, il cherche infatigablement. Pèlerin passionné, il marche de village en village, de hameau en hameau. Il court les foires et les marchés, recueillant partout des propos savoureux, des traditions, des légendes. D'ailleurs, il rend aux paysans ce qu'il leur emprunte. Apôtre de son vieux temps, il emmène quelquefois avec lui des violoneux, et il rapprend aux campagnards les chansons d'autrefois, cantilènes d'amour ou de mélancolie, qui tantôt se traînent au ras des sillons comme un oiseau blessé, tantôt s'exaltent, à tire-d'aile, comme l'alouette enivrée d'aurore. De la part d'un poète qui aurait le droit de réciter ses propres vers, cette façon de propager la poésie anonyme des humbles et des inconnus est un rare exemple d'abnégation. »

Comme Le Braz en Bretagne, comme Vermenouze en Auvergne et Hugues Lapaire en Berry, Auguste Gaud s'est fait l'ami des humbles, afin de recueillir le testament moral de sa race.

M. Auguste Gaud a collaboré à la *Petite Gironde* à la *Grande Revue*, au *Mémorial des Deux-Sèvres*, à *La Veillée*, au *Pays Poitevin*, à la *Renaissance provinciale*, aux *Ecrits pour l'art*, etc. Il a réimprimé quelques anciennes poésies populaires, et on lui doit d'abondantes et substantielles études sur le Folklore poitevin. Plusieurs d'entre elles, relatives aux « Noël et aux rondes et chansons du pays Mellois », ont été insérées dans le recueil collectif : *La Tradition en Poitou et Charentes*, publié par la Soc. d'Ethnographie nationale en 1897¹.

BIBLIOGRAPHIE. — Albert Grimaud, *La Race et le Terroir*. Cahors, 1903. — Aug. Mailloux, *La Terre poitevine*, Paris, Gédalge, s. d. [1905], in-18. — Gaston Deschamps, *La Vie littéraire*. Le Temps, 16 janv. 1894, 5 juill. 1896, 28 juill. 1899 et 18 août 1901. — Ambo, *Félibres poitevins*, etc.. Le Pays Poitevin, déc. 1899.

1. M. Auguste Gaud a bien voulu revoir les épreuves des pièces en langage poitevin contenues dans le présent ouvrage. Nous lui en témoignons ici notre gratitude.

LE SOIR

A Emmanuel Delbousquet.

C'est le soir. On entend la chanson des rainettes,
 Et dans la haie en fleur, mésanges et fauvettes,
 Merles, linots, bouvreuils, déjà se sont blottis.
 Les bœufs, par les sentiers, reviennent des pâtis,
 Et le vieux pâtre roux qui les suit les yeux mornes,
 Caresse doucement la pointe de leurs cornes,
 Et leur parle avec un tremblement dans la voix,
 En se remémorant les printemps d'autrefois.

Il va droit devant lui, rêveur, dans l'ombre grise,
 Et, sous les noirs ormeaux où chuchote la brise,
 Il s'arrête écoutant l'aigre cri des grillons
 Qui chantent sans repos dans le creux des sillons.
 Puis, au bord d'un étang où se baigne la lune,
 Il voit luire à ses pieds, dans l'eau bourbeuse et brune,
 Où le martin-pêcheur fait de brusques plonges,
 Le dos vert d'un brochet qui fuit parmi les joncs ;
 Et, frôlé par son chien, fidèle et bonne bête,
 Il repart ; des chansons bourdonnent dans sa tête :
 Cantilènes d'amour qu'il modulait jadis
 En gardant son troupeau dans les prés reverdis ;
 Vieux refrains du passé que jamais on n'oublie
 Quand on en a goûté l'âpre mélancolie,
 Et qui, soudainement, s'éveillent dans son cœur.
 Un rossignol perché sur l'aubépine en fleur
 Gazouille, près de lui, son hymne d'allégresse,
 Et, suivant son chemin, en proie à la tristesse,
 De sombres visions passent devant ses yeux,
 Et, dans la paix du soir, pleure le pauvre vieux.

LA RONDE DE LA CAILLE
 ET DE LA PERDRIX

A Jean Lahor.

A la noce je suis allé,
 A ma blouse un épi de blé,
 Et sur le gazon j'ai dansé.

Jouez, violons,
 Au fond des vallons !
 J'entends la caille
 Parmi la paille,
 J'entends la perdrix dans le blé !

Et sur le gazon j'ai dansé,
 A ma blouse un épi de blé,
 Avec la Jeanne au teint rosé.

Jouez, violons,
 Au fond des vallons !
 J'entends la caille
 Parmi la paille,
 J'entends la perdrix dans le blé !

Avec la Jeanne au teint rosé,
 A ma blouse un épi de blé,
 Mais la belle m'a repoussé.

Jouez, violons,
 Au fond des vallons !
 J'entends la caille
 Parmi la paille,
 J'entends la perdrix dans le blé

Mais la belle m'a repoussé,
 A ma blouse un épi de blé,
 Je n'ai pu lui prendre un baiser.

Jouez, violons,
 Au fond des vallons !
 J'entends la caille
 Parmi la paille,
 J'entends la perdrix dans le blé !

Je n'ai pu lui prendre un baiser,
 A ma blouse un épi de blé ;
 La belle me l'a refusé.

Jouez, violons,
 Au fond des vallons !
 J'entends la caille
 Parmi la paille,
 J'entends la perdrix dans le blé !

La belle me l'a refusé.
 A ma blouse un épi de blé,
 Et mon pauvre cœur est brisé.
 Jouez, violons,
 Au fond des vallons!
 J'entends la caille
 Parmi la paille,
 J'entends la perdrix dans le blé!

Et mon pauvre cœur est brisé,
 A ma blouse un épi de blé,
 Je suis comme un oiseau blessé.
 Jouez, violons,
 Au fond des vallons!
 J'entends la caille,
 Parmi la paille,
 J'entends la perdrix dans le blé!

Je suis comme un oiseau blessé,
 A ma blouse un épi de blé,
 Le temps des amours est passé.
 Cessez, violons,
 Au fond des vallons!
 Parmi la paille
 S'endort la caille,
 La perdrix se tait dans le blé!

Le temps des amours est passé,
 A ma blouse un épi de blé,
 Et le violon s'est cassé;
 Plus de violon
 Au fond du vallon!
 Déjà la caille
 Quitte la paille;
 La faucille a coupé le blé!

(*La Chanson des blouses bieuës.*)

LA CHANSON DES ENGUILBAUDÉS¹

Quand l'automne a mis ses tons de vieil ambre
 Sur les châtaigniers parmi les genêts,
 Sous le pâle azur d'un ciel de septembre
 Les enguilbaudés vont à Maisonnais.

C'est dans un pâtis que se tient la foire,
 Et dès le matin, au pays mellois,
 Les gars ont sorti de l'antique armoire
 La blouse aux grands plis qui bleuit les doigts.

Ils portent encor le chapeau de paille,
 Et le soleil d'or a bruni leur teint;
 Mais sur le foirail, redressant leur taille,
 Nul ne sait danser avec plus d'entrain.

Chacun a choisi dans le voisinage
 Une paysanne à l'air déluré,
 Qui, sans écouter les gens du village,
 Consent à le suivre au mitan du pré.

Mais il faut d'abord que, selon l'usage,
 Le galant épingle un flot de rubans
 A la coiffe blanche ainsi qu'au corsage
 De la belle fille aux regards troublants.

A travers les bois de la Chevrelière
 Nous verrons venir les couples joyeux,
 Foulant sous leurs pas la rose bruyère,
 Tandis que les geais jasant autour d'eux.

Sous les églantiers où siffle la grive,
 Ils rencontreront d'autres compagnons,
 Qui sont accourus des bords de la Dive
 Avec des paniers remplis de brugnons.

Les *enguilbaudés* chantent la jeunesse
 Et l'ardent amour qui brûle les cœurs;

1. On désigne en Poitou sous le nom d'*enguilbaudés* les couples amoureux qui s'en vont aux foires et aux assemblées champêtres. Les gars et les filles portent, comme les gens de noces, des livrées de rubans multicolores, et s'engagent à demeurer ensemble depuis le commencement jusqu'à la fin de la journée. (*Note de l'auteur.*)

Ils ne veulent pas quitter leur maîtresse,
Et n'ont point rêvé d'aller vivre ailleurs.

Or voici l'hiver aux heures moroses ;
Les gazons déjà sont tout rabougris ;
La brise a flétri les dernières roses :
Il fait froid aux champs quand le ciel est gris.

Le merle moqueur, friand de cenelles,
Picore, parmi les buissons jaunis ;
Et les rossignols et les tourterelles
Ne vont point rester à garder les nids.

Les moineaux pillards avec les mésanges
Sur les espaliers piquent des fruits mûrs,
Puis viennent rôder aux entours des granges ;
Cherchant un abri dans le creux des murs.

Mais, malgré le froid, la neige ou la pluie,
Les enguilbaudés chanteront encor,
En voyant briller les yeux de leur mie,
Tels des diamants sous de longs cils d'or.

(La Terre de chez nous.)

VILLAGE POITEVIN

Mon village est bâti tout au fond de la plaine,
A l'ombre d'un bouquet d'ormes et de sureaux,
Où s'abattent le soir des vols de passereaux,
A l'heure où les troupeaux vont boire à la fontaine.

Il apparaît de loin au milieu des vergers,
Et ses blanches maisons aux fenêtres fleuries
S'ouvrent sur des enclos, des landes, des prairies,
Où résonnent les voix des chiens et des bergers.

Son antique clocher, coiffé d'ardoises bleues,
Est surmonté d'un coq de bronze aux reflets d'or,
Qui sur les alentours semble veiller encor,
Et que l'on aperçoit de trois ou quatre lieues.

Des porcs, gras et rosés, se vautrent dans les cours
Où, sur des tombereaux, de somnolentes poules

Se chauffent au soleil, rondes comme des boules,
Et regardent passer les vaches aux pis lourds.

On respire une odeur de purin et d'étable
Près de la mare glauque où plongent les canards,
Et, plus loin, sur un banc, de moroses vieillards
Font, avec leurs bâtons, des trous ronds dans le sable.

Et des pigeons pattus roucoulent sur les toits,
Tandis que, vers le puits à la grise margelle,
Une accorte servante au coiffis de dentelle
S'en vient puiser de l'eau dans un grand seau de bois.

Et voici que, pieds nus, dans leurs sabots de vergne,
Des pâtres, des bouviers, débouchant des ravins,
Cheminent en chantant de vieux airs poitevins,
Et, l'aiguillon au poing, suivent leurs bœufs d'Auvergne.

Autour d'eux, des bouvreuils sifflent parmi les houx,
Et le cri des grillons, en sourdine, accompagne
Leur gai refrain qui vibre à travers la campagne,
Et se mêle à la voix sonore des coucous.

Le dimanche, en été, devant la vieille église,
Sous la blouse de toile aux bleuâtres reflets,
Dès que la cloche tinte, accourent les valets;
Car chacun, ce jour-là, veut revoir sa promise.

Et tandis qu'au lutrin les chantres rubiconds
Chantent le *kyrie* d'une voix qui nasille,
Ils songent que bientôt la grinçante faucille
Laira, comme un éclair, parmi les seigles blonds.

Mais la messe s'achève, et, sous les vertes branches,
Au bord des clairs ruisseaux, dans les sainfoins en fleur,
Les filles et les gars s'en vont la joie au cœur,
Et des papillons bleus frôlent les coiffes blanches.

Et quand tombe la nuit, les couples amoureux,
Sous les chênes touffus au frissonnant feuillage,
Reviennent à pas lents vers le prochain village,
Et s'embrassent encore au fond des chemins creux.



C'est l'automne. Le vent hérisse les éteules,
Et, chassant dans le ciel les nuages cuivrés,

Courbe les peupliers sur la marge des prés,
Tandis que les corbeaux rôdent autour des meules.

Sous le pâle soleil, les grands arbres frileux
Grelottent revêtus d'or fauve, et dans la plaine,
Des vieux au front ridé, sous leur bonnet de laine,
Suivent, le corps penché, la charrue et les bœufs.

Dans les enclos s'étend la nappe des colchiques,
Et de lourds tombereaux grincent dans les sentiers,
Où l'on entend claquer les fouets des charretiers,
Et les beuglements sourds des troupeaux faméliques.

Des merles noirs, parmi les églantiers rougis,
Sifflent dès le matin, et la chanson du père
N'éveille plus les nids dans la lande bleuâtre,
Ni les mornes vieillards aux portes des logis.

Et les chiens de bergers, couchés près des cabanes,
Hurlent en écoutant gémir dans les bois roux,
Vers le déclin du jour, les sinistres hiboux
Dont les cris font trembler d'effroi nos paysannes.

Et l'on voit, chaque soir, descendre des hameaux
Les vieilles dont la taille est recroquevillée,
Et qui, clopin-clopant, s'en vont à la veillée,
Frissonnant sous leur cape à l'ombre des ormeaux.

(La Terre de chez nous.)

LÉONCE DEPONT

(1862-1913)

Léonce Depont naquit à Surgères, le 24 mai 1862. Il fit ses études au lycée de la Rochelle, vint à Paris à l'âge de vingt-deux ans et débuta dans l'enseignement. Après avoir exercé le professorat pendant une quinzaine d'années, il retourna au pays natal et y mourut prématurément au début d'avril 1913. Ce poète, qui fut un écrivain rustique dans toute la force du terme et un lyrique épris de l'art des anciens maîtres, a laissé plusieurs recueils d'une inspiration franche, qui garderont sa mémoire de l'oubli : *Sérénités* (Paris, Lemerre, 1897, in-18); *Déclins* (ibid., 1899, in-18); *Pèlerinages* (ibid., 1901, in-18); *Le Triomphe de Pan* (Paris, Plon, 1905, in-18). Léonce Depont a donné, en outre, quelques poèmes dans des périodiques dont il était un des plus assidus collaborateurs, notamment à la *Revue des Deux Mondes*.

BIBLIOGRAPHIE. — A. Dorchain, *Le Poète Léonce Depont*, Annales politiques et littéraires, 6 avril 1913.

LA MORT DU BŒUF

L'un des deux compagnons est mort, et l'autre pleure.
Et le soc inactif se rouille, et les vallons
Retentissent d'échos douloureusement longs,
Et comme un glas discret, par instants, sonne l'heure.

Les jougs où s'accouplaient leurs larges fronts jumeaux
Gisent abandonnés, stupides, presque mornes ;
Et le maître est pensif, qui décorait leurs cornes,
Quand ils rentraient le soir, de fleurs et de rameaux.

Ceil hagard, souffle court, poitrine haletante,
Le compagnon vivant, plein d'effrois ignorés,
Sent l'angoisse et l'horreur l'envahir par degrés,
Et beugle sans répit, las d'une vaine attente.

Il a vu passer l'ombre immense du trépas,
Et, bien que le bouvier ait garni l'ample crèche
De feuilles de maïs et de luzerne fraîche,
Le bœuf épouvanté songe et ne mange pas ;

Et la bête massive au regard lamentable,
Dont rien n'a consolé le sublime tourment,
Flaire de tous côtés mélancoliquement
L'âme obscure du frère éparse dans l'étable.

(*Pèlerinages.*)

FRANÇOIS PORCHÉ

(1877)

Le plus juvénile, et aussi le mieux doué de tous les poètes saintongeais contemporains, M. Pierre-Louis-François Porché, est né à Cognac, le 21 novembre 1877. Issu d'une ancienne famille charentaise, il est le petit-neveu, par sa mère, de Marc Marchadier, le patoisant bien connu. Il commença ses études au collège de sa ville natale, les continua au lycée d'Angoulême, puis fit son droit à Paris. Fixé en Russie pendant deux années, il a collaboré au *Mercur de France*, à *L'Ermitage*, à la *Revue des Charentes*, aux *Lettres*, à la *Renaissance latine*, au *Mouvement*, etc. On lui doit trois recueils de poèmes : *A chaque jour* (Paris, « Cahiers de la Quinzaine », juin 1904, in-12; réimprimé avec de nombreuses pièces nouvelles : *A chaque jour, Comme j'ai pu, Comme il m'advint*, Paris, *Mercur de France*, 1907, in-18); *Au loin... peut-être* (Paris, *Mercur de France*, 1909, in-18). *Humus et poussière* (ibid., 1911, in-18).

Disciple, par la technique, des symbolistes, ses aînés, M. François Porché est un des écrivains sensibles et originaux de ce temps. Plus attaché aux vertus de la race qu'il ne le laisse croire, il a traduit avec des ressources infinies de délicatesse et d'émotion les souvenirs du pays natal. On a critiqué naguère l'imprécision de son vers, la timidité de sa pensée, mais on a toujours rendu justice à la pureté, à la grâce et à la sincérité de son inspiration.

« J'avoue ma prédilection pour cette poésie de tristesse un peu ironique, écrit M. Jean de Gourmont. Comme cela console de la joie trop rayonnante; c'est comme un refuge en soi-même : la poésie de M. Porché a une grande puissance d'évocation, elle ressuscite le passé jusqu'aux limbes de l'enfance. L'homme naît à la douleur par l'amour :

Les yeux changés, déjà plus graves, de l'amant
Qui maintenant est tien, ô douleur tôt venue!

« C'est cette gravité qui caractérise la pensée de M. Porché. Un peu d'ironie l'éclaire... »

Jamais, en exaltant les vertus du sol et le sentiment de la petite patrie, on n'a prêté tant d'art à un culte qui, nous le savons trop, hélas! en exige parfois si peu.

BIBLIOGRAPHIE. — Jean de Gourmont, *Poètes nouveaux*, Mercure de France, 1^{er} sept. 1906. — Léon Blum, *En lisant*. — Jean de Gourmont, *Trois Poètes*, Mercure de France, 1^{er} juin 1910.

LA PETITE VILLE

La ville où je naquis, un fleuve étroit l'arrose;
L'eau coule sous le pont comme une claire prose,
Et mire honnêtement dans son calme miroir

Et le doit et l'avoir :

Elle enregistre un arbre, un mur sur son passage,
Et fait ainsi l'addition du paysage.

La ville où je naquis a de petits pavés
Carrés, durs, enfoncés, cimentés dans la terre,
Tous propres et contents d'être si bien lavés,
Et blâmant le caillou qui roule, solitaire.

Le clocher, par-dessus le poste de l'octroi,
Regarde avec effroi

Un chemin qui longe une vigne.

Il s'inquiète, il lui fait signe :

« Reviens donc ! » Mais le fou ne l'entend même pas,
Et disparaît au haut des collines, là-bas...

Bonne vieille demoiselle Prudence,
Quand passe un chariot dehors, sur ta crédence
La porcelaine tremble, et ton cœur tremble aussi.

Ta chatte fronce le sourcil;

L'âme des choses sort à moitié du sommeil,

Sourit, étonnée, au soleil,

Puis, lasse d'un effort si grand, replonge
Dans les ondes mortes du songe.

Bonne vieille demoiselle Vertu
Qui fais la chasse à la poussière
Et qui me tenais en brassière,

T'en souviens-tu ?

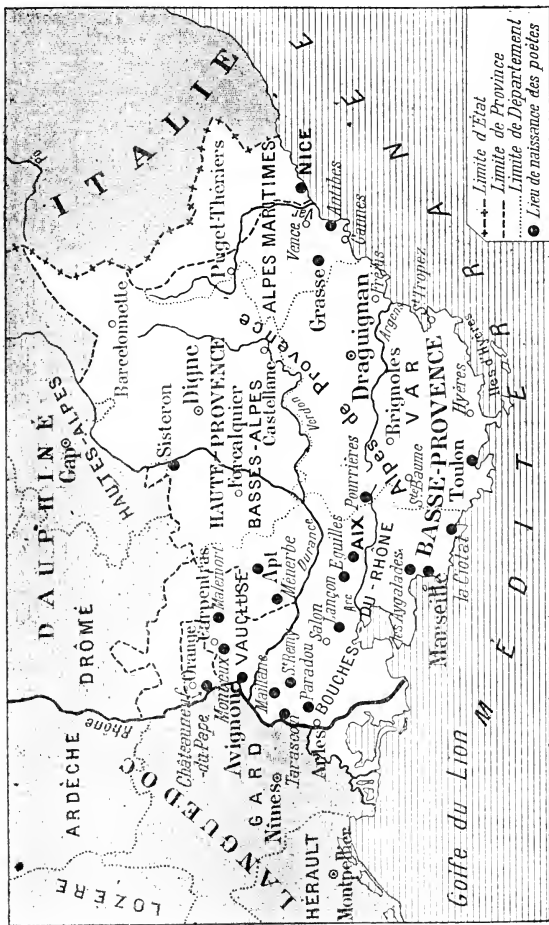
J'admire tes planchers brillants comme des glaces ;
 Tu remets avec soin les chaises à leurs places,
 Sitôt les visiteurs partis ;
 Et moi qui jadis me blottis,
 Enfant, contre ta chaste robe,
 Bien qu'ayant perdu ma candeur,
 Je te dois de garder un fond naïf et probe
 Et le respect de la pudeur.

LA COTE D'ARGENT

Un petit coin de terre est mon seul juge au monde.
 Là, pied à pied, les pins combattent avec l'onde
 Pour la possession du sable. J'obéis
 Au doux charme voilé de ce vague pays,
 Bien qu'il m'ennuie un peu, parfois comme un poème
 Trop sincère qui trop ressemble à mon cœur même.
 O ciels marins que, tout enfant, j'ai regardés,
 Nuages par la brise incessamment cardés,
 Fils flottants de la pluie au loin, jaune lumière
 Dorant sur un fond noir les tuiles des maisons,
 C'est vous qui, par-dessus la route coutumière,
 M'attiriez du côté des libres horizons
 Où va s'amincissant la ligne de la grève,
 Plate et pâle entre deux abîmes, — dans le rêve.
 Ajoncs d'un vert malade et chardons d'un bleu gris,
 Dune rose ou blanchâtre ou mauve, selon l'heure,
 Vos couleurs qui n'en sont presque pas m'ont appris
 Que, tout n'étant que vain reflet, rien ne demeure.
 Et, brûlés et tordus, les pins m'ont dit pourtant
 Qu'il faut lutter, qu'il faut mourir en résistant.
 L'air est tellement pur qu'on le sent qui s'infiltré
 Dans tous les plis de l'âme : au dedans c'est un philtre,
 Au dehors un bain frais que Dieu parfume avec
 L'encens de l'immortelle et le sel du varech.
 L'air ! il compose à lui tout seul ces paysages :
 Tout le reste, villas, forêts, nappe de l'eau,
 N'est qu'une bande étroite au fond d'un grand tableau,
 Et je l'ai respiré, cet air, à tous les âges !
 Lorsque j'étais petit, je ne raisonnais point,

Je jouais, je prenais du sable dans mon poing,
 Pour le laisser couler ensuite, sans comprendre
 Quels liens rattachaient ma vie à cette cendre.
 A dix-huit ans, j'errais en déclamant des vers
 Sur la plage, de méchants vers dont j'étais ivre,
 Et j'invoquais la Mort, tant j'avais soif de vivre,
 Tant j'aspirais à tout aimer dans l'univers !
 La sirène qui git dans les livres de classe
 M'apparaissait, vivante, à l'ombre d'un rocher ;
 Jé la voyais, debout sur sa queue, approcher,
 Nue... Et je sens encore un bras frais qui m'enlace,
 Tandis que le soleil, giclant par un trou bleu,
 Découpe dans la grotte obscure un rond de feu...
 Béni soit maintenant l'été qui me ramène,
 Après deux ans, après ce mariage au loin,
 Sur la terre à jamais pour moi la plus humaine !
 Ce n'est pas métaphore, elle est vraiment un coin
 Enfoncé dans la mer, et la mer qui la ronge
 L'enveloppe de vents, de voiles et de songe.
 O murmures ! les flots, les pins m'ont accueilli !
 Tous ont dit à mon cœur : « Non, tu n'as pas vieilli.
 Nous te reconnaissons, mon enfant. Sois sans crainte,
 Ta pensée appartient à nous qui l'avons peinte
 De mille tons fondus l'un dans l'autre. Il est clair
 Que ton sort est pareil au goéland dans l'air,
 Lorsque, ne sachant plus où se poser, en butte
 A la tempête, il va de culbute en culbute.
 Mais nous, les pins, la mer, si nous t'avons versé
 Le poison sombre et doux qui rend l'âme inquiète,
 S'il est vrai que ce sont nos voix qui t'ont bercé,
 Pouvons-nous te blâmer, mon fils, d'être poète ?
 La plage, elle non plus, ne produit aucun fruit
 Utile, rien de bon pour l'appétit des ventres,
 Mais les vagues, chantant en chœur comme des chantres,
 Eparpillent dans l'air des semailles de bruit,
 Et la Beauté, la fleur divine, impérissable,
 Seule s'épanouit sur les pentes du sable. »

(*Humus et poussière*, 1911.)



PROVENCE

HAUTE ET BASSE PROVENCE, COMTAT VENAISSIN
COMTÉ DE NICE

C'est la patrie de la lumière et de l'harmonie.

Terre grecque, son nom lui vient du latin *Provincia*, que les Romains lui donnèrent après la conquête. Elle était alors de plus grande étendue qu'aujourd'hui ; elle embrassait le Dauphiné et la Savoie jusqu'à Genève. Cependant, du IX^e au XI^e siècle, ce terme *Province* ne s'appliquait plus qu'aux pays enfermés entre la Méditerranée, le Rhône, la Durance et les Alpes. Peuplée tout d'abord par les Ligures, soumise aux Celtes et aux Romains, elle connut successivement la domination des Visigoths, des Bourguignons, des Ostrogoths, des rois francs, des rois d'Arles, enfin des comtes héréditaires, maîtres du sol. Sous les Carolingiens, elle avait été possédée par Lothaire et par ses fils, ensuite par Charles le Chauve et Louis le Bègue. Dès l'an 879, elle se donna un roi particulier avec la dynastie des Bosons... Les Sarrasins descendirent à la côte voisine de Fréjus et ravagèrent cette contrée jusqu'aux Alpes. On sait le reste... Le comte Gilbert mourut en 1101, laissant une fille, Douce, qui porta ce comté aux princes de Barcelone, lors de son mariage avec Raymond Bérenger I^{er}. Plus tard, Béatrix, héritière de Bérenger V, épousa Charles, comte d'Anjou, lequel fut reconnu comme prince légitime par les Provençaux. Ses descendants jouirent de la Provence jusqu'au temps de la reine Jeanne, petite-fille de Robert, roi de Naples. Au fameux roi René, fixé à Aix, et mort en 1480, succéda son neveu, Charles du Maine. Ce prince mourut sans postérité. La Provence revint à la couronne de France (1481). On promit alors à son peuple de respecter ses lois et ses privilèges. Il en fut ainsi durant des siècles, jusqu'à la Révolution, laquelle, loin d'étendre ses libertés municipales, parut, au contraire, les restreindre.

La fidélité de la Provence à l'ancien régime s'explique aisément lorsqu'on connaît la situation exceptionnelle qui lui avait été faite sous nos rois. Il n'y a peut-être rien de bien saillant dans son histoire, — hormis sa résistance aux Impériaux, en

1524, — mais sa destinée a été jusqu'ici celle d'une province fière de son sort et jalouse de son indépendance. Ce préambule est nécessaire si nous voulons définir son génie littéraire.

Historiens, géographes, philologues sont unanimes à reconnaître les rapports intimes qui existent entre les vertus de la race et celles du sol. Ici tous les peuples se sont confondus, façonnés au rythme souverain de la mer latine, sous un ciel pur comme un ciel d'Orient. La civilisation gréco-latine a fleuri sans cesse aux bords du Rhône, enveloppant de son éloquence persuasive les rêveries des peuples du Nord descendus jusque-là, anéantissant toute velléité de conquête. Il y a, semble-t-il, une prédomination de l'esprit rhodanien. Son influence s'est accrue jusqu'au temps de la Renaissance. Les fleuves, avons-nous observé déjà, sont les seules voies civilisatrices. Les routes ne marquent, le plus souvent, que le passage des armées ou des peuples vaincus.

Le Rhône, ainsi que la Saône, la Loire et la Seine, aura tenu un rôle important dans l'évolution de l'art français. Bien que la Haute-Provence ait été considérée jusqu'ici comme une terre à part, à l'abri de toute influence classique, il y a une unité provençale qu'entretient la grâce attique des paysages, l'atmosphère éblouissante du littoral méditerranéen.

« Notre côte d'azur connut sans doute les premiers Européens de l'histoire, s'écrie Paul Mariéton¹; Marseille fut le dernier rempart de l'hellénisme indépendant; la Camargue vit débarquer les premiers apôtres du Christ dans les Gaules; l'empire romain eut quelque temps son siège à Arles, sous Constantin; Avignon garda 70 ans la Papauté, Carpentras fut un des berceaux de l'Humanisme... »

Qui ne connaît toutes les glorieuses filles du Rhône?

« Comme un Dieu éternellement jeune, au regard souriant et clair, celui-ci [le Rhône] court se mêler à l'Océan d'harmonie, baignant dans une onde où se mirent les peupliers blancs, les oliviers, les saules, ses rives historiques qui ont vu passer avec leurs armées Annibal, César, Constantin, Charlemagne et, avec ses rêves, Napoléon. Il n'a pas, pour fixer son lit, les hautes parois du Rhin vert, à l'histoire farouche, du Rhin féodal et tragique; il n'a pas les bords tristes, la steppe illimitée du Danube gris, monotone, nomade comme les peuples qui s'éparpillent à son entour. Il est bleu et semblable au Nil dont il a le cours, le delta, la puissance, la haute histoire et l'heureuse fécondité... »

« Deux races conquérantes et assimilées, Allobroges et Latins, se sont partagé l'esprit provençal, le vieil esprit ligure

1. *La Terre provençale*, Paris, Ollendorff, 1903, Avant-propos, p. 11.

des Salyens et des Cavares. La persistance du premier élément n'est sensible qu'en Haute-Provence, jusqu'à la Méditerranée. Cependant plusieurs de nos maîtres, et des plus grands, ont cet atavisme de mélancolie, cette nature sans cesse altérée, qui est comme l'inconsciente nostalgie des Alpes. »

C'est avec la conquête latine que la Provence prit conscience de ses droits administratifs. Elle s'était civilisée déjà, au contact des Phocéens. Qui lui inspira le génie poétique, cette originalité profonde dans l'esprit et dans la forme, que les savants se sont plus à lui reconnaître et qui n'a d'équivalent chez aucun peuple? A d'autres mieux informés que nous, ou plus audacieux, de le dire. Michelet a tracé un lumineux tableau de cette terre de prédilection. Le morceau est capital¹. Il contient de précieuses indications sur les ressources psychiques et le caractère privé de ses habitants. Peut-être y trouvera-t-on des arguments pour résoudre l'énigme de sa formation intellectuelle, si l'on peut ainsi parler.

« Le génie provençal, dit-il, aurait plus d'analogie, sous quelque rapport, avec le génie gascon qu'avec le languedocien. Il arrive souvent que les peuples d'une même zone sont alternés ainsi; par exemple, l'Autriche, plus éloignée de la Souabe que de la Bavière, en est plus rapprochée par l'esprit. Riveraines du Rhône, coupées symétriquement par des fleuves ou torrents qui se répondent (le Gard à la Durance et le Var à l'Hérault), les provinces de Languedoc et de Provence formaient à elles deux, avant l'annexion des Alpes-Maritimes, notre littoral sur la Méditerranée. Ce littoral a des deux côtés ses étangs, ses marais, ses vieux volcans. Mais le Languedoc est un système complet, un dos de montagnes ou collines avec les deux pentes : c'est lui qui verse les fleuves à la Guyenne et à l'Anvergne. La Provence est adossée aux Alpes; elle n'a point les Alpes, ni les sources de ses grandes rivières; elle n'est qu'un prolongement, une pente des monts vers le Rhône et la mer au bas de cette pente, et le pied dans l'eau, sont ses belles villes, Marseille, Arles, Avignon. En Provence toute la vie est au bord. Le Languedoc, au contraire, dont la côte est moins favorable, tient ses villes en arrière de la mer et du Rhône. Narbonne, Aigues-Mortes et Cette ne veulent point être des ports. Aussi l'histoire du Languedoc est plus continentale que maritime; ses grands événements sont les luttes de la liberté religieuse. Tandis que le Languedoc recule devant la mer, la Provence y entre, elle lui jette Marseille et Toulon; elle semble élancée aux courses maritimes, aux croisades, aux conquêtes d'Italie et d'Afrique.

« Cette côte, avec ses éclairs d'acier qui le jour vous éblouis-

1. *Notre France*, 9^e édition, Paris, Colin, 1907, p. 138 et suiv.

sent, ses maquis épineux, rébarbatifs, qui vous barrent le chemin, ses palmiers gigantesques chargés de leurs régimes d'or, est tellement toute africaine.

« La France a l'avantage admirable d'avoir les deux mers. La Méditerranée est belle surtout par deux caractères : son cadre harmonique et la vivacité, la transparence de l'air, de la lumière. C'est une mer bleue, très amère et très salée. Sur ces rivages âpres, rien de vulgaire. La trace des feux souterrains qu'on y trouve partout, ses sombres roches plutoniques, ne sont jamais ennuyeuses comme les longues dunes de sable ou les sédiments aqueux des falaises.

« La côte méditerranéenne, pour ainsi dire circulaire, a sa note la plus haute précisément dans le climat sec et vif de Provence. Elle s'amollit vers Pise; elle s'équilibre en Sicile, obtient à Alger un degré remarquable de fixité.

« La rade de Toulon est, on le sait, la merveille du monde. Il y en a de plus grandes encore, mais aucune n'est si belle, aucune si fièrement dessinée. Elle s'ouvre à la mer par une bouche de deux lieues, la resserrant par deux presqu'îles recourbées en pattes de crabes. Tout l'intérieur varié, accidenté de caps, de pics rocheux, de promontoires aigus, landes odorantes, sauvagement parfumées, vignes, bouquets de pins, aloès et cactus; une noblesse et une sévérité singulières. Derrière, le haut cirque des monts chauves, dominés de la tête par Coudom et Pharon, les deux gardiens du port.

« En ce pays de lumière, où l'on peut voir parfois en mer à vingt et trente lieues, si ce n'est davantage, si vous montez sur les épaules de l'un de ces bons géants, peut-être verrez-vous au loin, flottante comme une vague apparition, notre petite patrie d'adoption, la Corse...

« ... Cette belle lumière, ce climat puissant trempe admirablement l'homme; elle lui donne la force sèche, la plus résistante; elle fait les plus solides races, les plus robustes. Le marin provençal, catalan, celui de Gênes, de Calabre, de Grèce, s'acclimatent partout. Cuivrés et bronzés, ils passent à l'état de métal. Riche couleur qui n'est point un accident de l'épiderme, mais une inhibition profonde de soleil et de vie.

« La Provence a visité, a hébergé tous ces peuples et bien d'autres.

« Tous ont chanté les chants, dansé les danses d'Avignon, de Beaucaire; tous se sont arrêtés aux passages du Rhône, à ces grands carrefours des routes du Midi¹. Les saints de Pro-

1. Ce pont d'Avignon, tant chanté, succédait au pont de bois d'Arles qui, dans son temps, avait reçu ces grandes réunions d'hommes, comme depuis Avignon et Beaucaire. (Note de J. Michelet.)

vence (de vrais saints que j'honore) leur ont bâti des ponts et commencé la fraternité de l'Occident. Les pâles et belles femmes d'Arles, au masque romain, les vives filles d'Avignon continuant cette œuvre, ont pris par la main le Grec, l'Espagnol, l'Italien, leur ont, bon gre, mal gré, mené la farandole, la *turque*, la *mauresque*¹. Et ils n'ont plus voulu se rembarquer. Ils ont fait en Provence des villes grecques, moresques, italiennes. Ils ont préféré les figues fiévreuses de Fréjus à celles d'Ionie ou de Tusculum, combattu les torrents, cultivé en terrasses les pentes rapides, exigé le raisin des coteaux pierreux qui ne donnent que thym et lavande.

« La Provence grecque commence visiblement près de Toulon, avant Olioules, Gemenos, Evenos. Les hommes deviennent très fins, les femmes jolies, d'un type qui ne se trouve qu'entre Aix et Toulon. Le tout un peu maigre, un peu mesquin, mais non trapu comme les vrais Provençaux. Ceci, c'est l'homme du Var, figure fine, un peu aiguïsée.

« Cette poétique Provence n'en est pas moins un rude pays. Le vent éternel qui enterre dans le sable les arbres du rivage, qui pousse les vaisseaux à la côte, n'est guère moins funeste sur terre que sur mer. Les coups de vent, brusques et subits, saisissent mortellement. Le Provençal est trop vif pour s'emmailloter du manteau espagnol. Et ce puissant soleil aussi, la tête ordinaire de ce pays de fêtes, il donne rudement sur la tête, quand d'un rayon il transfigure l'hiver en été. Il vivifie l'arbre, il le brûle. Et les gelées brûlent aussi. Plus souvent des orages, des ruisseaux qui deviennent des fleuves. Le laboureur de la Durance et du Rhône ramasse son champ au bas de la colline, ou le suit voguant à grande eau et s'ajoutant à la terre du voisin. Nature capricieuse, passionnée, colère et charmante.

« Le Rhône est le symbole de la contrée, son fétiche, comme le Nil est celui de l'Égypte. Le peuple n'a pu se persuader que ce fleuve ne fût qu'un fleuve, mais une chose fantastique; il a bien vu que la violence du Rhône était de la colère, et reconnu les convulsions d'un monstre dans ses gouffres tourbillonnants. Le monstre, c'est le *drac*, la tarasque, espèce de tortue, dragon, que l'on promenait naguère à grand bruit, le jour de sainte Marthe. Elle allait jusqu'à l'église, heurtant tout sur son passage.

« La fête n'était pas belle, s'il n'y avait pas au moins un bras cassé.

« Ce Rhône, emporté comme un taureau qui a vu du rouge,

1. Ces noms, et les rapports de plusieurs de ces danses avec le *boléro*, doivent faire présumer que ce sont les Sarrasins qui en ont laissé l'usage en France. (*Ibid.*)

vient donner contre son delta de la Camargue, l'île des noirs taureaux et des étalons indomptés. Le pâtre, monté sur un de ces étalons sauvages, surveille son troupeau qui paît les roseaux et les oseraies, plongé dans les marais jusqu'au poitrail, comme le buffle dans la campagne de Rome. L'île avait aussi sa fête : c'était la *ferrade*. Un cercle de chariots était chargé de spectateurs. On y poussait à coups de fourche les taureaux qu'on voulait marquer. Un jeune homme adroit et vigoureux renversait le jeune animal, et, pendant qu'on le tenait à terre, on offrait le fer rouge à une dame invitée ; elle descendait et l'appliquait elle-même sur la bête écumante.

« Voilà le génie de la Basse-Provence, violent, bruyant, barbare, mais non sans grâce. Il faut voir ces danseurs infatigables danser la moresque, les sonnettes aux genoux, ou exécuter à neuf, à onze, à treize, la danse des épées, le *bacchuber*, comme disent leurs voisins de Gap ; ou bien à Riez, jouer tous les ans la *bravade* des Sarrasins. Pays de militaires, des Agricola, des Baux, des Crillon ; pays des marins intrépides ; c'est une rude école que ce golfe de Lion. Dans ce bassin circulaire, la vague, manquant d'espace pour s'étendre et s'apaiser, revient sur elle-même avec une extrême violence. La lame courte et disloquante fait clapotis et retient dans son terrible remous le navire qui ne sait plus à qui entendre.

« ... Libre et hardi fut l'essor de la Provence dans la littérature, dans la philosophie. Les Romains fréquentaient les écoles de Marseille, cette petite Grèce plus sobre et plus modeste que l'autre et qui se trouvait à leur porte...

« Ce n'est pas sans raison que la littérature du Midi, au XII^e et au XIII^e siècle, s'appelle la littérature provençale. On vit alors tout ce qu'il y a de subtil et de gracieux dans le génie de cette contrée. C'est le pays des beaux parleurs, passionnés (au moins pour la parole) et, quand ils veulent, artisans obstinés du langage ; ils ont donné Massillon, Mascaron, Fléchier, Maury, les orateurs et les rhéteurs. Mais la Provence entière, municipales, parlement et noblesse, démagogie et rhétorique, le tout couronné d'une magnifique insolence méridionale, s'est rencontrée dans Mirabeau, le col du taureau, la force du Rhône... »

Qui donc, avons-nous dit déjà, donna à la Provence l'expression du lyrisme ? La réponse est tout entière dans l'histoire de ses origines, et aussi dans celle des peuples qui, sans cesse, ont évolué sur son sol.

Au début du XIII^e siècle, on le sait, la Provence appartenait, d'une part aux princes de la maison de Barcelone, et de l'autre à ceux de Toulouse. Les premiers étaient comtes suzerains du bas Rhône à Nice et des Alpes à la mer. Le territoire infiniment plus restreint qui correspondait au comtat Venaissin et au confluent supérieur de la Durance et du Rhône — entre la Durance

le Rhône et l'Isère — formait le marquisat de Provence, des comtes de Toulouse. A côté de ces Etats, florissaient deux importantes seigneuries méridionales : la vicomté de Carcassonne et de Béziers et le comté de Foix. L'Aquitaine était alors sous la domination des Plantagenets, alliés des comtes de Toulouse.

« Ces princes, écrit l'auteur de *La Terre provençale*, présidaient à l'admirable civilisation romane qu'enviaient les Capétiens. Sous le nom de *Parage*, elle donnait une âme poétique à la chevalerie démocratisée, exprimant l'enthousiasme, la « joie » d'une race qui, par ses franchises municipales, sa littérature, ses coutumes, réagissait contre toutes les oppressions que les barbares avaient fait peser sur le monde, contre la dureté même des mœurs féodales du Nord.

« Au XI^e siècle, le latin n'était plus parlé dans le midi de la France; la langue romane allait éclore à la lumière. Le peuple des campagnes — *pagani*, les païens attardés — gardait le mystérieux dépôt de cette langue, éclosse parallèlement à la langue de Rome, d'un commun ancêtre que nous ignorons, semence ligurienne sans doute, qui, mêlée de germes ibères, grecs, latins, goths et arabes, sortait en tige de poésie rustique et s'épanouissait en *serventes*.

« Alors Toulouse était une beaucoup plus importante cité que Paris, comme devaient être Avignon au siècle suivant, sous les Papes, et Lyon à la Renaissance.

« La terre occitanienne fut alors la plus civilisée de l'Europe. La plupart des sujets modernes, comme la *Divine Comédie* et la légende de *Faust*, existaient déjà dans sa poésie universelle, initiatrice de l'esprit nouveau.

« Toute la culture de l'Occident vient de ce *Midi provençal* où avait si bien fructifié, en terre aquitaine et ligure, l'apport des civilisations antiques, sous l'influence chrétienne.

« La littérature provençale s'étendait et se raffinaient peu à peu; les premiers troubadours inventaient la Rime et inauguraient le Sonnet.

« Plusieurs écoles considérables groupaient ces poètes dans les châteaux de leurs seigneurs, princes humanistes qui se piquaient eux-mêmes de bien *trouver*, vrais précurseurs des Malatesta, des Sforce, des Médicis. Ces Parnasses, qu'on nommait des puy¹ (sommets), en Aquitaine, rayonnaient sur la terre d'oc...

« ... En Provence, des réunions de dames et de chanteurs

1. Le mot, transplanté dans le Nord, fit fortune et donna naissance à ces fêtes, mi-littéraires, mi-religieuses, connues en Artois et en Normandie sous le nom de *Puys de la Conception*. (Note de Ad. B.)

improprement appelées *Cours d'amour*, avaient lieu aux manoirs de Signes, de Pierrefeu, de Roquemartine, de Romanin, aux châteaux d'Orange et des Baux. Là brillaient Guillaume des Baux, prince trouvère et guerroyeur; Rambaud de Vaqueiras, son *joglar*, qui devait gagner l'amitié du marquis de Montferrat, avec l'amour de sa sœur Béatrix, et, parti avec lui pour l'Orient, s'y conquérir une principauté.

« Ces assemblées de *gai-savoir* honoraient encore la comtesse de Die et son ami Raimbaud d'Orange; Peyrol et Guy de Cavailhon, — qui devait, au siège de Beaucaire, défendre Toulouse et Provence.

« Certains auteurs ont prétendu que la littérature d'oc du XIII^e siècle n'était que le dernier rayonnement du génie latin épuisé. Rien n'est plus contraire à l'histoire et à la raison. Cette poésie des troubadours, qui a la fraîcheur et le piquant de l'aubépine, était la floraison printanière des temps nouveaux. »

Vint l'époque tristement mémorable de l'hérésie albigeoise et de l'horrible répression exercée sur le Midi par le Nord. Sous la conduite d'un chef cupide et ambitieux, Simon de Montfort, investi par le pape et par le roi d'une puissance illimitée, la Croisade s'organisa, envahit la terre d'oc, sema l'épouvante et la ruine dans ce pays naguère si florissant. Lutte exterminatrice qui choisit pour se produire l'instant où la monarchie française redoutait la naissance d'un État méridional, et qui atteignit, aux sources mêmes de la vie, des populations entières. La conquête dura près de dix années. Localisée d'abord en Languedoc, elle eut une terrible répercussion en Provence. La déroute des croisés, après l'échec de Beaucaire et la mort de Simon de Montfort, frappé sous les murs de Toulouse, délivra le Midi de la plus barbare des invasions. Mais, a-t-on observé, « l'horreur du sang et des armes avaient ébranlé la forêt enchantée; les divins rossignols s'en étaient enfuis pour toujours ». Pouvait-il subsister des chants aux lieux où la nature elle-même semblait prendre le deuil?

La poésie ne naît point du charnier.

Les conséquences de la Croisade albigeoise furent incalculables. La langue d'oc, jadis déclarée sainte (823), subissait le contre-coup des rigueurs de l'Eglise exaspérée. La littérature, confondue, en un même opprobre, avec l'hérésie, était livrée à la vindicte de l'Inquisition. La plus souriante des conceptions humaines, les grâces courtoises du langage d'amour, faisaient place au culte contristant de la Vierge. Ce culte allait avoir, lui aussi, ses poètes desservants, mais — est-il nécessaire de le dire? — il n'inspira jamais rien que de maussade ou de médiocre.

L'accent lui manqua, et aussi la sincérité des anciens maîtres. L'orthodoxie ne fit point oublier les fastes du « *gay savoir* ».

Les centres de culture se déplacèrent sous la poussée des événements. La pseudo-renaissance de l'art méridional qui se produisit à Toulouse, en 1324, lors de la fondation du Consistoire des Jeux Floraux, vaut à peine d'être mentionnée. S'il nous fallait tenter de découvrir un lien traditionnel entre la littérature médiévale et la récente création du Félibrige, c'est vers la Gascogne que se porteraient nos recherches. La Gascogne, on le sait, eut l'honneur de donner le jour au premier poète qui, dans le Midi, envisagea la nécessité de relever la langue maternelle, tombée à l'état de patois informe. Pierre de Garros fit paraître, en 1565, ses fameux psaumes¹... A l'hérésie albigeoise succédait l'esprit réformateur. Le Midi a toujours été un foyer de révolte contre le pouvoir absolu de Rome. L'exemple de ce poète fut malheureusement peu suivi.

Mais n'anticipons point.

On clôt généralement l'inventaire de l'ancienne littérature provençale sur une suite de mystères composés, pour la plupart, dans la Haute Provence, entre 1450 et 1515. Croit-on, pourtant, qu'en étudiant l'histoire des cités du Sud-Est, on ne découvrirait point d'autres témoignages de la civilisation du xv^e siècle? Ne paraît-il pas surprenant, en effet, que la cour du roi René n'ait pas favorisé l'éclosion d'un art personnel? Ici tout est mystère. Il n'a fallu rien moins que l'inoubliable élan de la Renaissance française pour préparer l'évolution du génie provincial. La Provence proprement dite, moins éprouvée que ses sœurs latines, le Languedoc et la Gascogne, se devait à elle-même de recueillir les premiers balbutiements de la langue transformée. Quelques strophes à danser, des couplets satiriques dits du Carrateyron², une chronique en prose d'Honorat de Valbelle³: voilà les principales productions du parler provençal au xvi^e siècle. Si, à ces textes, nous ajoutons les *Vies de saint Honorat*⁴, en prose, de *saint Porcaire*⁵, en vers, un *Discours sur les troubles de Provence*⁶, une paraphrase sur les *Comman-*

1. Voyez au tome II, p. 213-217, la notice que nous avons consacrée à ce poète.

2. On les trouvera dans le présent volume, p. 295 et ss.

3. *Istoria journaliero d'Honorat de Valbello* (1483-1538). Ms. à Aix, à Carpentras et à Paris. Un extrait de ces mémoires a été publié à Paris, en 1649, sous le titre de *Generatien de Valbella*. (Cf. *Revue des langues romanes*, XXV, p. 118.)

4. *Vie de saint Honorat*. Traduction abrégée des premiers livres de la vie de saint Honorat, vers 1550 (Bibliothèque de Lyon, ms. 1102). Voyez Paul Meyer : *Romania*, V, 238, n. 4; E. Stengel, *Giornale di filologia romanza*, I, 219.

5. *Vie et Passion de saint Porcaire*, poème de 1300 vers environ. (Cf. E. Stengel : *Giornale di filologia romanza*, I, 219, *La Legenda di san Porcario*.)

6. *Discours des troubles que fouron en Prouwenso dal temps de*

dements de Dieu, de Joseph Cormys, chanoine du chapitre de Vence¹, et des fragments du Toulonnais Rodillat, ainsi que du Niçois Fulconis, nous aurons cité les principaux ouvrages du temps. Le premier monument littéraire vraiment digne de ce nom est un volume de poésies humoristiques : *Le Dondon infernal*, de Louis Bellaud de la Bellaudière, publié en 1588. Ce simple recueil des œuvres diverses d'un bohème de génie, « sorte de Marot provençal », nous révèle à Aix, près de la cour du Grand Prieur Henry d'Angoulême, où vécut l'auteur, l'existence d'un centre littéraire très actif, véritable académie de beaux esprits, passionnés pour l'illustration de la langue familière, et renseignés sur les manifestations de la poésie d'outre-Loire. Les éditions de cette œuvre se succédèrent en peu de temps, et l'une d'elles, donnée en 1595, à Marseille, nous a conservé les noms des premiers félibres provençaux. Ce sont : Robert Ruffy², Michel Tronc³ (auteur d'un curieux livre demeuré inédit, *Las Humours*), Charles⁴ et César de Nostredame⁵, M.-A. d'Espagnet⁶,

Loys segond dal nom, filz de Loys premier, rey de Sicillo et contes de Prouvenso, etc. (xvi^e siècle). Bibliothèques d'Aix et de Carpentras, Ms.

1. *Les Commandements de Dieu*, en dix quatrains et un sixain final, 1554. (Cf. *Revue des sociétés savantes*, VI^e série, III, p. 432.)

2. Robert Ruffy, Marseillais, fils de Barthelemy Ruffy et ancêtre d'Antoine Rully, historien provençal. Il mourut, fort âgé, dans sa ville natale, le 30 janvier 1636. On lui doit des mémoires manuscrits sur ce qui s'est passé de remarquable à Marseille, depuis 1586 jusqu'à 1596, et un grand nombre de vers provençaux. Une de ses chansons composée de quarante et une strophes de trois vers sur la peste qui sévit à Marseille en 1580, a été publiée dans le *Parnasse provençal* du Pere Bougerel (éd. de Camille Chabaneau. Paris, Maisonneuve, 1888, in-8^o, p. 10).

3. Gentilhomme provençal du temps de la Ligue. Le manuscrit de son unique recueil, *Las Humours*, dont Paul Mariéton projetait la publication, se trouve à la bibliothèque de Carpentras (n^o 379).

4. Fils de Michel de Nostredame (1555-1629), l'astrologue, il composa des vers provençaux qu'on n'a pas conservés, sauf deux sonnets imprimés en tête de la *Barbouilhado*, de Pierre Paul.

5. Frère du précédent et second fils de Michel de Nostredame (1553-1631). On lui doit l'*Histoire et Chronique de Provence où passent de temps en temps, et en bel ordre, les anciens poètes, personnages et familles illustres qui ont fleuri depuis 600 ans*, ainsi qu'un recueil de *Pièces héroïques et Poesies*, imprimé en 1608, in-12. On ignore s'il écrivit en provençal. Quelques-uns de ses vers les plus remarquables figurent en tête des œuvres de la Bellaudière et de Pierre Paul (éd. de 1597).

6. Marc-Antoine d'Espagnet, conseiller au parlement de Paris, auteur d'un sonnet adressé à Pierre Paul et publié dans la *Barbouilhado*.

P.-A. d'Agar (de Cavaillon)¹, Pierre Paul, l'éditeur de la Bellaudière, auteur lui-même de *Barbouilhado et Fantazies journalieros*², enfin l'Aixoïse Claude Brueys, dont l'œuvre, mise au jour seulement en 1628 (*Jardin deys Musos provensalos*), est le témoignage d'un esprit exubérant et libre.

La Provence connaissait alors des jours heureux, mais elle ne bornait pas ses désirs, ainsi qu'on pourrait le croire, à la seule production dialectale. Autour de Malherbe, fixé à Aix par son mariage avec Madeleine de Corriolis, se groupait un petit monde d'érudits et de poètes. Ainsi, l'union des lettres françaises et provençales allait se faire au foyer du réformateur du Parnasse. Je ne saurais dire ce qu'y gagnèrent les lettres provençales, mais il est peu douteux que l'influence de Malherbe, sous ce ciel bienfaisant, nous a valu quelques beaux poèmes d'expression française. Les mœurs polies, les idées reconnues à la Cour, exerçaient, en cet heureux temps, un irrésistible attrait. Depuis près d'un demi-siècle, des poètes naissaient chaque jour, impatients de se produire.

Ils se nommaient : Nicolas Renaud³, Annibal de Lortigue⁴,

1. Paul-Antoine d'Agar, né le 26 août 1575, à Cavaillon, mort de la peste en 1631. Le Père Bougerel cite les titres de quelques-uns de ses poèmes, que Barjavel a reimprimés dans son *Dictionnaire histor. du départ. de Vaucluse*.

2. Cet ouvrage forme la quatrième partie d'*Obros et Rimos provençalos* de Bellaud de la Bellaudière, Marseille, Pierre Mascaron, 1595, in-4°. Pierre Paul, « écuyer de Marseille, » était né vers 1565; il mourut après 1615, laissant cet autre recueil, resté inédit, l'*Autounado*, dont le manuscrit se trouve à la bibliothèque de Carpentras (n° 378).

3. On suppose qu'il était d'Hyères. Il est l'auteur de ce rarissime recueil conservé à la bibliothèque Mazarine : *Les Chastes Amours, ensemble les Chansons d'amour de N. Renaud, gentilhomme provençal*, Paris, chez Th. Brumen, 1565, in-4°. Il n'y a rien de propre à la Provence, dans ce livre, sauf, peut-être, le nom de la maîtresse du poète, Anne de Vallavoire, qui mourut dans sa première jeunesse.

4. Né à Apt, le 30 novembre 1572, mort après 1636. On lui doit ce joli sonnet :

Si le ciel m'eut fait naistre aux vieux siècles passez,
Mon vers seroit plus grave et digne de merite,
Car le siècle dernier le premier siècle imite :
C'est la gloire de ceux qui nous ont devancez.

Vous desterrez les os de ces vieux trepassez,
Escrivant à tous coups une chose descrite :
On redit mille fois une phrase re-lite,
Car tous les mots nouveaux ont été prononcez.

Le Rhodien, Homère, Euripide, Virgile,
Horace, Ovide encore, et mille autres et mille,
Ont du divin Parnasse emporté tout l'honneur.

Moi qui les vais suivant, indigent je m'amuse

Marseille d'Altouvitis¹, Honoré d'Urfé², l'abbé de Monfuron³, François Daix⁴, le sieur Descallis⁵, Pierre de Deimier⁶, Louis Galaup de Chasteuil⁷, Laugier de Porchères⁸, Charles d'Arcussia⁹, etc., etc.

Ne souriez pas trop de l'obscurité de ces modestes rimeurs. La terre provençale, qui allait s'enorgueillir bientôt du fameux Georges de Scudéry, originaire d'Apt, gouverneur de N.-D. de la Garde, ne devait plus connaître, par la suite, — au moins dans la langue des chefs-d'œuvre, — tant de fervents adeptes des Muses. Après Scudéry, « précieux » à Marseille et « Gascon » à Paris, c'est à peine si nous oserons signaler quelques « patoi-

A joncher les espies, relique de leur Muse.
Comme un pauvre glaneur après le moissonneur.

Les *Poèmes divers*, du sieur de Lortigue, ont paru à Paris, chez J. Gesselin, en 1617, in-12. Voyez l'étude que nous avons consacrée à ce poète dans la *Revue de la Renaissance*, janvier-avril 1906.

1. Née à Marseille, en 1550, fille de Philippe d'Altouvitis et de Renée de Rieux, baronne de Castellane, ancienne maîtresse de Henri III. Elle laissa une grande réputation d'esprit et de beauté. On ne connaît d'elle qu'un éloge en vers de Bellaud de la Bellaudière et de Pierre Paul. Elle mourut en 1606.

2. On sait qu'il était Marseillais. Bien que son éducation et ses œuvres le rattachent au Forez, qu'il a célébré d'une manière inoubliable, il a fait allusion, dans l'*Astrée*, au lieu où le hasard a placé sa naissance.

3. Jean-Nicolas Garnier de Monfuron, abbé de Valsainte, au diocèse d'Apt. Il était né à Aix, et il y mourut en 1640. Il fut l'un des plus gracieux et des plus galants poètes de son temps. Ses œuvres légères forment la matière d'un petit volume publié sous ce titre : *Recueil des vers de Monfuron* (Aix, E. David, 1632, in-8°). On a de lui deux médiocres sonnets sur la peste qui ravagea sa ville natale.

4. Né à Marseille vers 1580. Il a laissé ce charmant recueil : *Polydore ou le Printemps des Amours du sieur Daix*. (Lyon, Th. Anceletin, 1605, in-12).

5. François Descallis, originaire d'Aix, en Provence. On lui doit cet unique recueil, *La Lydiade* (Tournon, G. Michel, 1602, in-12).

6. Pierre de Deimier, né à Avignon vers 1570. Ses principaux ouvrages sont : *Les Illustres Aventures* (Lyon, 1603, in-12) ; *L'Austriade* (Lyon, 1600, in-12) ; *La Nereide, ou la Victoire navale* (Paris, 1605, in-12). Il a laissé quelques vers sur la fontaine de Vaucluse.

7. Né à Aix en 1555, mort le 5 mai 1599. Il a donné un grand nombre d'ouvrages en prose et en vers. On cite parfois encore ses *Recherches et Antiquités de la ville de Provence*, 1622, ainsi qu'une Ode provençale qu'il composa sur la prise de Maëstricht.

8. Honorat Laugier de Porchères, originaire de Forcalquier. Né en 1547, il mourut en 1653. La plupart de ses poésies ont paru dans les recueils. Laugier de Porchères était de l'Académie française.

9. Charles d'Arcussia de Capre, seigneur d'Esparron, de Pallières et du Revest, en Provence, auteur d'un *Traité de Fauconnerie*, en rimes françaises, Rouen, 1644, in-4°.

sants ». La langue d'oc languissait, délaissée. Elle dégénérait en une sorte de jargon propre aux usages de la vie courante. Point d'émotion, partant point de poésie. Quelques comédies lâchement écrites et des pièces de circonstance, suffisaient à entretenir la verve de plats et vulgaires farceurs. Une fantaisie humoristique, demeurée célèbre, et traduite en plusieurs langues, *Lou Crebocouër d'un païsan à la mouër de soun aï*, de Raynier de Briangon¹, une épigramme sur le siège de Maëstricht², du jésuite Jean Berthet³, des noëls grivois de Louis Puech et de Nicolas Saboly, et c'est là tout l'apport d'une des grandes époques de notre histoire⁴. L'intérêt semble s'être porté sur une autre scène. L'art populaire, si abondant, si varié partout ailleurs, est ici à demi stérile. Le provençal n'a qu'un très petit nombre de chansons locales. Les noëls, seuls, abondent. On les chante encore de nos jours.

Que dire, après cela, de la production du XVIII^e siècle ? Ne sait-on pas qu'elle fut à peu près nulle ? Aussi bien des écrivains comme Toussaint Gros, J.-B. Germain⁵ (l'auteur de la

1. Raynier était d'Aix, et l'ami de Brueys. Né en 1598, il mourut en 1670. Achard lui a consacré une notice dans son *Dictionnaire de la Provence*, Marseille, 1786. Son poème intitulé : *Lou Crebocouër d'un païsan* a paru pour la première fois en 1692, petit in-12. (Cf. catalogue Burgaud des Marets, n° 1372.) Il a été réimprimé dans *Lou Jardin deys musos provençalos*, Marseille, 1665, petit in-12.

2. Voici cette pièce telle qu'on la trouve dans le *Parnasse provençal* du P. Bougerel :

San Peyre eme sa lesto raso
Dignet davan Maestrie l'autre jour a san Pau :
« Per combattre aujourd'hui presto mi toum espazo,
Dins dous jours per intra te prestaray ma clau. »

3. Jean Berthet naquit à Tarascón, le 22 février 1622.

4. Nous n'avons pas cru devoir citer quelques rimeurs très médiocres, comme Barthélemy Fourgeou, Estienne Fontaine, N. Seguin, etc. Leurs menus ouvrages ont été signalés par le P. Bougerel. Dans le domaine des lettres d'expression française nous ne saurions passer sous silence le sieur Ferrier et le P. Pierre de Saint-Louis. Au premier l'on doit : *Préceptes galans* (Paris, Barbin, 1678, in-12) ; au second : *La Magdeleine au désert de la Sainte-Baume en Provence*, poème spirituel, chrétien et quasi burlesque inséré dans le *Recueil de pièces choisies* attribué à La Monnoye (La Haye, Van Lom, Pierre Gosse et Albers, 1714, sec. partie).

5. Jean-Baptiste Germain, né à Marseille, en 1701, mort en 1781. Il fit un long séjour en Algérie, comme secrétaire du consulat et ensuite chargé d'affaires de la compagnie royale d'Afrique. Il avait entrepris un dictionnaire provençal, mais il ne laissa guère que la *Bourrido dei Dieous*, s. l. (Marseille), 1760, in-8°. Cette pièce, devenue rarissime, a été réimprimée dans *Lou Bouquet provençau* d'Achard (1823).

Bourrido dei Dions), l'avocat Royer¹, J.-B. Coye², l'abbé Vigne³, le sieur Dageville⁴, etc., quelque doués qu'ils aient été, ne surent-ils jamais constituer une littérature. La Révolution n'a inspiré dans cette contrée que de médiocres pamphlets, ou des poèmes d'almanachs.

Cependant le réveil littéraire de la Provence est proche. Qu'importe l'instrument à qui se sent vraiment inspiré. Une piété filiale pour la petite patrie, un vif amour du passé, le respect des morts, ont fait plus, quoi qu'on ait pu dire, pour la rénovation de la langue maternelle, que les doctrines des philologues et la discipline des grammairiens.

Le romantisme a trouvé là une terre toute prête, un décor favorable au génie des poètes. A dater du commencement du XIX^e siècle, l'influence septentrionale a été profonde. Les idées nouvelles ont tout envahi, du nord au sud, mais c'est pour secouer l'apathie des cités latines que les représentants de la langue d'oïl triomphante ont reconquis le Midi.

Quand l'idée française pénétra en Provence, elle la trouva façonnée selon le génie de la race. On n'a pas dit tout ce que la terre d'Occitanie doit à la culture nationale. Il y eut d'abord comme une période d'essai.

Le goût des choses du XVIII^e siècle s'exprime gauchement dans les menus ouvrages d'un Dioulouflet ou d'un Hyacinthe Morel. Mais quelle bonne volonté à saisir, à imiter les qualités de grâce et d'harmonie du génie français! Le premier était d'Aix, le second d'Avignon; un troisième, Raucher (le chanteur comique de la *Nemaïda*), représenta le terroir niçois. On leur

1. Louis-Bernard Royer, d'Avignon, mort en 1755, à l'âge de soixante-huit ans. Il est l'auteur de cette fantaisie restée célèbre : *Lou Chinchou merlinchou*. (Cf. Noulet, *Essai sur l'histoire littér. des patois du midi de la France*, t. II, 1877.)

2. Jean-Baptiste Coye, de Mouriers, terre du marquis des Beaux. Né le 6 juin 1711, mort le 17 février 1771. Il fut longtemps considéré comme l'un des meilleurs poètes de son époque. On a de lui une comédie intitulée : *Lou Novy para* (Cracouvion, 1743, in-8°), et un recueil de vers provençaux : *Œuvres complètes de J.-B. Coye* (Arles, Ad. Mesnier, 1829, in-8°). Un poème humoristique de cet auteur, *Lou Delire*, figure dans *Lou Bouquet provençau* d'Achard.

3. L'abbé N. Vigne, ex-religieux de Saint-François-de-Paul. Il vécut longtemps à Rome, au couvent des minimes de la Sainte-Trinité. De retour à Aix, sa patrie, il se mit à composer des rimes légères et des historiettes badines. Il fut pendu pendant la Révolution, pour n'avoir pas voulu prêter le serment constitutionnel (27 août 1792). On a imprimé à Aix, en 1806, un petit recueil de ses ouvrages : *Contes en vers provençaux* (s. l. n. d., in-12).

4. G. Dageville, de Marseille, architecte et peintre. On lira quelques-unes de ses compositions dans *Lou Bouquet provençau* d'Achard, 1823, et les *Œuvres complètes de T. Gros*, éd. de 1841, in-8°.

adjoind parfois un Arlésien, Michel de Truchet¹, mais c'est pure complaisance, car il mérite à peine d'être nommé.

Au demeurant, ce ne furent là que de piètres personnages. On les désigna plus tard comme des précurseurs, quand on crut à la nécessité de trouver des ancêtres directs aux membres du Félibrige. Les maîtres en « gay sçavoir » ne devaient se produire que longtemps après.

Cette littérature de clocher débute au XIX^e siècle comme un conte de fées : « ... En Provence régnaient, dit-on, les *troubadaires*... » Moins préoccupés de la pureté de l'idiome que du dessein ambitieux de briller au sommet de je ne sais quel Parnasse municipal, ils rimaient sans mesure ni raison, sans lois, peut-être sans lecteurs, tout au plaisir de se mêler au « mouvement intellectuel » de leur temps. Alors, soudain, naquirent Méry, Autran, d'autres encore, plus obscurs, moins heureux. Ce fut presque le signal du renouveau. Nous ne désobligerons personne en disant que, cette fois encore, la poésie française, quoique médiocre, l'emporta sur sa rivale en langue vulgaire. La Provence faillit avoir donné le jour à un vrai poète lyrique, tout comme Paris ou... Besançon. L'heure fut solennelle. L'honneur du Midi tout entier était en jeu. Les patriotes du littoral ne se rappellent pas sans un tressaillement d'orgueil les admirables vers qu'Auguste Barthélemy adressa à Lamartine. Ce dernier répliqua en strophes enflammées auxquelles répondit le poète marseillais². Ce fut un beau tournoi dont l'éloquence fit les frais, en dépit de la sincérité. La lutte entre ces deux joueurs ne fut pas si inégale qu'on l'a cru. Barthélemy sortit heureux d'une épreuve que son bouillant génie avait lui-même

1. Michel de Truchet vivait encore dans les premières années du XIX^e siècle. Il a laissé un volume de *Cansous prouvencales* (Paris, Moreau, 1827, in-12), et quelques menus ouvrages : *La Pastressou ro leis escooufèstres*, comédie en un acte, en vers (ibid., 1824, in-8°), *La Rasou innocentou*, vaudeville (ibid., 1825, in-8°), etc.

2. On sait qu'il était de Marseille. Il naquit en 1796 et mourut dans la même ville, le 23 août 1867. C'est un poète injustement méconnu, mais dont l'histoire littéraire devra s'occuper quelque prochain jour. Son bagage est considérable. Ecrivain satirique, il a donné toute la mesure de son génie dans la *Némésis*, sorte de recueil périodique qui, pendant cinquante-deux semaines, — à partir du 1^{er} mars 1831, — produisit les fruits d'une imagination passionnée et d'une verve intarissable. La pièce à laquelle nous faisons allusion plus haut débute par ces vers :

Je me disais : donnons quelques larmes amères
 Au poète qui suit de sublimes chimères,
 Fuit les cités, s'assied au bord des vieilles tours
 Sous les vieux aqueducs prolongés en arcades,
 Dans l'humide brouillard des sonores cascades,
 Et dort sur l'aile des voutours...

provoquée. Malheureusement, le goût des faveurs chèrement acquises, plus encore, la servilité pour un régime naguère abhorré, corrompirent et tuèrent, en pleine croissance, ce nouveau Juvénal.

La Provence dut alors se chercher un autre grand homme.

En ce temps-là, les romantiques triomphaient. Le « régionalisme », cette forme caduque de l'art contemporain, naissait de toute part. Vingt ans avant la Provence, la Bretagne secouait la léthargie de son peuple. La voix des anciens bardes trouvait un écho chez ceux qui gardaient fidèlement le culte de la terre natale. L'accent du terroir dominait toutes les préoccupations du jour. En septembre 1831, Brizeux donnait l'admirable poème de *Marie*. Quelques années après, — en 1833, exactement, — La Villemarqué recueillait, colligeait, composait les émouvants récits du *Barzaz-Breiz*. Un grand courant s'établissait. C'était comme un vent de tempête, soufflant des légendes héroïques. A l'autre extrémité de la France, Jasmin, l'artisan agenais, exaltait l'âme populaire, en célébrant, dans le plus détestable des patois, le foyer, la famille et la patrie.

En Provence, les *troubaires* faisaient école.

Grâce au zèle de deux des leurs, Pierre Bellot¹ et J. Désanat²,

1. Pierre Bellot vécut à Marseille dans la première moitié du XIX^e siècle. On a dit, avec justesse, qu'il se distingua de ses confrères par une manière personnelle, empreinte du génie populaire. Sa production fut très abondante. On cite de lui : *L'Ermite de la Madeleine* (Marseille, 1824 et 1835, in-8°); *Mes Moments perdus* (ibid., 1828, 1829, 2 vol. in-12); *Œuvres complètes de Pierre Bellot* (Marseille, 1836-1840, 3 vol. in-8°, et Marseille, 1841, 4 vol. in-12); *Les Veillées provençales* (Marseille, 1847, gr. in-8°); *Derniers Beluquos poetiquos* (Marseille, 1853, in-8°); *Lou Galegeaire*, etc. (Marseille, 1855, in-8°). « Un mérite très rare à observer et qu'on trouve dans ses œuvres, a dit un de ses commentateurs, c'est la saveur toute provençale, ou plutôt marseillaise, qu'exhalent ses vers. Les pins des bastides y frémissent, doucement agités par le vent du soir ou la brise de mer; les balancelles s'y mirent, avec leurs voiles blanches, dans la Méditerranée, plus polie qu'une glace, *pus lisso qu'un miroau*; l'huile et le muscat y coulent à pleins bords, comme sur les rochers d'Endoume, quand on fait *l'ayoli*; les tambourins, les chansons, les danses du *Nervi*, s'y mêlent au cri des cigales, au souffle du mistral, aux joies bruyantes de la *gousteto*. A ce cachet national s'ajoute une délicieuse bonhomie, celle des vieillards d'autrefois. » Bellot est le seul qui ait su conter avec la naïveté et la malice narquoise de nos pères.

2. Né à Tarascon en 1796, mort en 1874. Sous le surnom de Carbreto, il était, en son temps, le « boute-en-train » de toutes les sociétés et le chanteur populaire des vieilles cités méridionales. Il a donné un grand nombre de poésies provençales, parmi lesquelles nous signalerons : *Li Corso de la Tarasco*; *La Counfessioun d'une vièu guso*; *Lou Troubadou natiounaou* (1844, 2 vol. in-8°); *La Saus-sisounado*, etc.

Marseille eut ses feuilles littéraires : *Lou Tambourinaire* et *Bouï Abaisso*¹, et ses groupements d'écrivains du cru d'où devait sortir bientôt l'idée félibréenne. Bellot et Désanat ne vécurent que dans la première moitié du XIX^e siècle, mais ils eurent le mérite de préparer la voie aux générations nouvelles. Leur exemple fut suivi par un des principaux rédacteurs de *Bouï-Abaisso*, J.-Baptiste Gaut². Ce dernier prit l'initiative des congrès organisés à Arles, en 1852, et à Aix, en 1853, où il fut traité, pour la première fois, des destinées de la langue maternelle. Un ouvrage dit des *Roumavagi deis Troubaïre*³, sorte d'anthologie de la poésie d'expression provençale, réunit, à quelque temps de là, les meilleures productions des congressistes. Déjà un jeune professeur, Joseph Roumanille, avait fait paraître un recueil collectif des vers de ses amis, *Li Prouvençalo*⁴, et, succinctement, exposé le résumé d'une réforme orthographique. Très discutée d'abord, cette réforme prévalut sur tous les systèmes proposés par les « patoisants » pour la conservation et l'épuration du dialecte. Malgré les efforts tentés par Gaut, pour calmer les rivalités naissantes, une scission s'opéra entre les *troubaïres* et les écrivains favorables à la réforme.

L'essor était donné aux idées modernes.

Le 21 mai 1854, au château de Fontségugne⁵, à quelques kilomètres de l'ancienne cité papale, sept enfants du même pays fondaient le Félibrige. Il y avait là des poètes et des amateurs : Frédéric Mistral, Joseph Roumanille, Théodore Aubanel, An-

1. La collection complète de *Bouï-Abaisso* (1841-1842) forme 78 numéros. Elle a été suivie d'une nouvelle série publiée de 1844 à 1846.

2. Jean-Baptiste-Marius Gaut, né à Aix, le 2 avril 1819, mort en 1891. Il fut conservateur de la célèbre bibliothèque Méjanes et rédacteur en chef du *Mémorial d'Aix*. Parmi ses publications, dont on trouvera la liste dans le *Catalogue Félibréen* d'Ed. Lefèvre Marseille, Ruat, 1901, in-8°, p. 22-23), nous citerons : *Etude sur la littérature et la poésie provençales*, Aix, 1867, in-8° ; *Le Roi René*, esquisse histor., Aix, 1869, in-8° ; *Sounet, souneto et sounuis*, Aix, 1874, in-8° ; *Lei Mouro* (les Maures), dramo en très ate e en vers, Aix, 1875, in-18 ; *Etudes de mœurs provençales* : 1. *Les Mormons d'Aix* : II, *Rimeurs municipaux*, Revue Félibréenne, 15 avril et 1^{er} mai 1885.

3. *Roumavagi dei Troubaïre. Recueil de poésies lues ou envoyées au congrès des poètes provençaux tenu à Aix, le dimanche 21 août 1857*, publié par J.-B. Gaut (Aix, Aubin, 1854, in-12). On trouve dans cette publication, devenue rarissime, des œuvres de Gaut, d'Astros, Théodore Aubanel, Roumanille, Mistral, E. Garcin, A. Mathieu, Pierquin de Gembloux, etc.

4. *Li Prouvençalo*, poésies diverses, rec. par J. Roumanille (Avignon, Seguin, 1852, in-12).

5. Exactement à Châteauneuf-de-Gadagne (Vaucluse).

selme Mathieu, Alphonse Tavan¹, Paul Giéra² et Jean Brunet³. Comme il fallait qualifier le groupement naissant, Mistral se souvint d'une ancienne prière du pays, l'*Oraison de saint Anselme*, entendue jadis, et où il est parlé des « Sept Félibres » e'est-à-dire des sept docteurs de la loi. L'École lui dut son nom. Ses statuts, lentement élaborés, affirmaient en 1862 : « Le Félibrige a pour but de conserver longtemps à la Provence sa langue, son caractère, sa liberté d'allure, son honneur national et sa hauteur d'intelligence, car, telle qu'elle est, la Provence nous plaît. »

Les fondateurs ajoutaient, un peu naïvement : « Par Provence, nous entendons le midi de la France tout entier. » Puis, comme si un tel manifeste ne pouvait avoir de force sans être suivi, à bref délai, d'œuvres initiales, Roumanille créait, en 1855, le premier *Armana Prouvenço*, organe de la Renaissance félibréenne, et Mistral dotait ses compatriotes de *Mireille*, le plus filial des poèmes qu'ait jamais inspiré le terroir. Ainsi la Provence, qui avait donné le jour à un écrivain épique, semblait vouloir créer une expression d'art.

On sait ce qu'il en advint.

Après cinquante années d'évolution, il semble que tout ait été dit sur l'action félibréenne. Qu'on nous permette quelques mots, à notre tour. Ce sera, si l'on veut, une manière de conclure.

Issu d'un concept élevé, d'un commun effort vers un idéal classique, le Félibrige, ainsi que toute création humaine, a connu des instants de splendeur, bientôt suivis d'une période de décadence. Tombé aujourd'hui à l'état d'académie provinciale, il n'a plus, pour justifier de son autorité, des œuvres égales à celles que virent éclore les premières années de sa fondation. D'esprit catholique, acquis à la cause ingrate de la royauté, l'étroitesse de son programme fut la raison même de sa disgrâce. Vaste association, dont le but était de rétablir l'autonomie des cités méridionales, il ignore les forces contre

1. Alphonse Tavan, né le 9 mars 1833, à Châteauneuf-de-Gadagne, mort au village natal, le 12 mai 1905. Son œuvre est peu importante. Il a donné successivement : *Amour et Plour* (Avignon, Roumanille, 1876, in-8°) ; *Vido vidante* (Avignon, Aubanel, 1900, in-8°) ; *La Fêsto dou Cinquantenari de la Foundatioun dou Félibrige* (Avignon, Aubanel et Roumanille, 1904, in-18). On consultera sur ce poète : E. Rongier, *A Tavan*. Revue de Provence, août 1900 ; A. Praviel et J.-R. de Brousse, *L'Anthologie du Félibrige*. Paris, Libr. nationale, 1909, in-18.

2. Né à Avignon, en 1816, mort en 1861. Ses poésies provençales ont été recueillies dans *Lou Liame de Rasin* (1865).

3. Né à Avignon, en 1823, mort dans la même ville, en 1894. On lui doit une étude intéressante le Folklore : *Des Mœurs provençales par les proverbes et dictons* (Montpellier, 1882, in-8°).

lesquelles il eut à lutter et méconnut les intérêts divers qu'il avait à défendre. Il fit de sa propre cause celle de tous les peuples méridionaux, sans tenir compte suffisamment des différences ethniques, des mœurs et de l'évolution économique propres à chaque région de la terre latine. Attaché à sa foi et à ses anciens maîtres, il oublia trop souvent que les aspirations provençales ne pouvaient être celles du Languedoc jadis ruiné par des bandes à la solde de l'Eglise, ni de la Gascogne réformatrice ou incroyante. Après avoir voulu décentraliser, il tenta de centraliser à son tour. En contradiction permanente avec la tradition historique, il ne fut guère plus heureux dans le domaine littéraire proprement dit. Son action se borna, sans cesse, à résoudre des questions de technique, dégénéra en querelles de pédants auxquelles le peuple — ce bon peuple de Provence, si souvent invoqué par les poètes — ne se soucia pas de prendre part. Enfin, il manifesta pour les grandes lois philologiques un dédain tel qu'on se demande parfois s'il tint à être entendu de tous. On connaît les noms de ses fondateurs, et de ses principaux interprètes¹. Qu'on nous cite, hormis ceux-là, des poètes vraiment sensibles à la beauté primitive, puisant leur inspiration aux sources fécondantes de la race ?

Il ne faut pas s'y tromper, l'art évocateur des maîtres du Félibrige, les églogues gréco-latines de Mistral, d'Aubanel et de leurs émules demeureront toujours un pur jeu d'érudit et de lettré. C'est en vain qu'on nous parlera de l'enthousiasme des foules pour cette poésie demi-savante et du culte félibréen des grands hommes. Interrogez un paysan du Midi, un habitant de ces cités si promptes à s'émouvoir pour les spectacles de la rue, il dédaignera toujours les subtilités de la langue des dieux et ignorera les poètes de son terroir. La poésie provençale actuelle compte moins pour lui qu'un chant de cigale. Il n'a que faire d'un idiome restauré par le génie inventif d'un écrivain, et dont l'usage lui est à peu près inconnu.

Quoi qu'on puisse objecter, il semble bien que l'instrument imparfait d'un homme du peuple, comme ce Victor Gelu, de Marseille, interprète de l'obscur imagination de la foule, ser-

1. Indépendamment de ceux qui figurent dans le présent ouvrage, qu'on nous permette de signaler encore : Ad. Dumas (1805-1861), Castil-Blaze (1784-1857), W. Bonaparte-Wyse (1826-1892), L. de Berluc-Perussis (1835-1902), Fr. Delille (1817-1889), Auguste Marin (1860-1904), J. Monné (1838-1881), Paul Roman (1866), Marius André (1868), Folco de Baroncelli (1869), Joseph d'Arbaud (1872), enfin le plus génial de tous, le savant naturaliste Jean-Henri Fabre, l'auteur de *Lis Oubretos dou Felibre di Tavan* (Avignon, Roumanille, in-18), une des œuvres les plus remarquables du Félibrige. L'exiguïté de notre cadre nous a, seule, empêché de rendre justice à quelques-uns de ces représentants du « gay sçavoir ».

virait mieux les destinées du provençal vulgaire qu'un langage néo-classique, ravissant l'esprit et les oreilles.

Combien de rimeurs imbus de la doctrine nouvelle, et trop timides pour réagir contre la discipline de l'école, n'ont point su prendre parti, en se consacrant à des œuvres personnelles!

La poésie dialectale est une fleur des champs qu'on ne saurait cultiver dans une serre.

En retardant l'évolution individuelle, en interdisant toute initiative privée, le Félibrige n'a pas desservi seulement une cause qui lui était chère, il a compromis pour longtemps l'expression lyrique « française » dans nos provinces du Midi. Les essais heureux de quelques jeunes poètes, l'art hautain et profondément mystique du pauvre Humilis, ne parviendront jamais. quelque illusion qu'on se fasse, à prêter à la terre provençale l'éclat d'une Renaissance, et quoique cette dernière ait donné le jour à Edmond Rostand, il faut bien avouer que notre art national n'a rien à opposer là au génie exclusif d'un Frédéric Mistral¹.

BIBLIOGRAPHIE. — *Lou Jardin deys Musos provençalos, ou Rec. de plus. pessos, en vers provençaus, recuillidos deys obros deys plus doctes poëtos da quest pays*. Marseille, 1665, petit in-12. — Sauveur-André Pellas, *Dictionn. provençal et françois*, etc. Avignon, S. Ofray, 1723, in-4°. — Papon, *Histoire générale de la Provence*. Paris, 1777-1786, 4 vol. in-4°. — Expilly, *Dictionn. géogr., histor. et politique des Gaules et de la France*, t. IV, L-M. Paris, Desaint, etc., 1766, in-fol. — Achard, *Dictionn. de la Provence et du Comté Venaissin*. Marseille, Mossy, 1785, 2 vol. in-4°. — Grégoire, *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*. Paris, an II, in-8°. — Millin, *Essai histor. sur la langue et la litt. provençale*. Magasin encyclopéd., 1808, t. II. — Ladouette, *Histoire, antiquités, usages, dialectes des Hautes-Alpes*, etc. Paris, Hérissant Le Doux, 1820, in-8°. — Christophe de Villeeneuve, *Statistique du départ. des Bouches-du-Rhône*. Marseille, A. Picard, 1821-1829, 4 vol. in-4°. — *Lou Bouquet prouvençaou vo leis troubadours reviondas*. Marsillo, impr. d'Achard, 1823, in-12. — Marie Aycard, *Ballades et Chants populaires de la Provence*. Paris, Laisné, 1826, in-8°. — Coquebert de Montbret, *Mélanges sur les langucs, dialectes et patois, précédés d'un Essai sur la géogr. de la langue française*. Paris, Delaunay, 1831, in-8°. —

1. Nous comptons faire suivre ces lignes de notes succinctes sur les principaux représentants de la poésie provençale qui ne figurent pas dans ce choix de textes. Malheureusement, notre commentaire a pris la place que nous réservions aux poètes et à l'analyse de leurs œuvres. (*Note des Editeurs.*)

[Quérard], *Catalogue d'une collection d'ouvr. dans tous les dialectes de l'Europe et dans ceux de la France*, etc. Paris, 1834, in-8°. — *La Muse Méridionale. Choix de chansons et de romances prov.*, etc. Avignon, Chaillot, 1835, in-18. — J.-F. Avril, *Dictionn. provençal-français*, etc. Apt. Cartier, 1839-1840, in-8°. — Schnakenburg, *Tableau synoptique des idiomes popul. ou patois de la France*. Berlin, A. Færstner, 1840, in-8°. — E. Garcin, *Nouveau Dictionn. provençal-français*. Draguignan, Fabre, 1841, 2 tomes in-8°. — Barjavel, *Dictionn. histor., biogr. et bibliogr. du départ. de Vaucluse*. Carpentras, Devillario, 1841, in-8°. — Pierquin de Gembloux, *Histoire littéraire, philologique et bibliograph. des patois*. Paris, Techener, 1841, in-8°. — *Boui-Abaisso*, journal pop. en vers provençaux, publié par J. Désanat. Marseille, Carnaud, 1841-1842, 78 fasc. gr. in-4°. — J.-J. Castor, *L'Interprète provençal*, etc. Apt, Clauzel, 1843, in-12. — *Chansons nouvelles en provençal composées vers 1550*, réimpr. par Gustave Brunet. Paris, Techener, 1844, in-8° (60 ex.). — Cabrié, *Le Troubadour moderne, ou Poésies popul. de nos provinces méridion. trad. en français et préc. d'un disc. sur la langue et la littér. provençales*, etc. Paris. Amyot, 1844, in-8°. — S.-J. Honorat, *Dictionn. provençal-français*, etc. Digne, Repos, 1846-1847, 3 vol. in-4°; *Vocabulaire français-provençal*. Ibid., 1848, in-4°. — Gatien-Arnoult, *Monumens de la littérature romane, depuis le quatorzième siècle*, etc. Paris, au bureau de l'Institut, 1849, in-8°. — J.-B. Gaut, *Roumavagi deis troubaïres. Rec. de poésies lues ou envoyées au congrès des poètes provençaux*, tenu à Aix, le 21 août 1853. Aix, Aubin, 1854, in-12. — Alex. Gueidon, *Almanach histor., biogr. et litt. de la Provence*, etc. Marseille, au bureau du « Plutarque provençal », années 1856-1864. — *L'Abeilho prouvençalo de 1858, per uno ribambello de rimaires*. Marseille, Feraoud, 1858, in-12. — Granier de Casagnac, *Antiquité des patois, antériorité de la langue française sur le latin*. Paris, Dentu, 1859, in-8°. — Dr J.-B. Noulet, *Essai sur l'Histoire littér. des patois du Midi de la France, seizième et dix-septième siècles*. Paris, Techener, 1859, in-8°; *Essai sur l'histoire littér. des patois du Midi de la France, dix-huitième siècle*. Paris, Maisonneuve, 1877, in-8°; *Cabinet de feu le docteur Noulet, importante collection de livres de divers auteurs languedociens et provençaux*, catalogue de vente. Toulouse, impr. Passeman et Alquier, 1894, in-8°. — L. de Baecker, *Grammaire comparée des langues de la France*, etc. Paris, Blériot, 1860, in-8°. — *Bibliothèque de MM. Pierquin de Gembloux et D...*, orientaliste, se composant principalement d'ouvr. de linguistique, patois, dont la vente aura lieu le 25-30 avril 1860. Paris, Aubry, 1860, in-8°. — Louis de Laincel, *Des Troubadours aux Félibres*. Aix, Makaire, 1862, in-12. — Damase Arbaud, *Chansons populaires de la Provence*. Aix, Makaire, 1862-

1861, 2 vol. in-18. — François Vidal, *Lou Tambourin*, musique, poésies et proses provençales. Aix, Remondet-Aubin, 1865, in-8°. — J.-B. Gant, *Etude sur la litt. et la poésie provençale*. Mémoires de l'Acad. d'Aix, 1867, t. IX. — Régis de la Colombière, *Les Cris popul. de Marseille*. Marseille, Marius Lebon, 1868, gr. in-8°. — *Quarante Noël provençaux suivis de trois Noël français*, etc. Marseille, Cayer, 1871, in-12. — Chanoine Charbonnier, *Soixante-quinze Noël provençaux et français arrangés pour l'orgue*, etc. Aix, Remondet-Aubin, 1871, in-8°. — *Bibliothèque patoise de M. Burgaud des Marets*, catalogue de vente. Paris, Maisonneuve, 1873-1874, 2 vol. in-8°. — Sabatier, *Chansons Hébraïco-Provençales des Juifs Comladins*. Nîmes, 1874, in-8°. — *Catalogue des livres rares et précieux composant la bibliothèque de J.-T. Bory*. Marseille, 1875, in-8°. — Baron Ch. de Tourtonlon, *Etude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl*, avec une carte (en collabor. avec O. Bringuier). Paris, Impr. Nationale, 1876, in-8°; *Des dialectes, de leur classification, et de leur délimitation géographique*. Paris, Maisonneuve, 1890, in-8°. — Robert Reboul, *Bibliographie des ouvrages écrits en patois du Midi de la France*. Paris, Techener, 1877, in-8°. — Gabriel Azaïs, *Dictionnaire des Idiomes romans du Midi de la France*. Montpellier, 1877-1880, 3 vol. in-8°. — Frédéric Mistral, *Lou Trésor dou felibrige*, ou dictionnaire provençal-français. Aix, Remondet-Aubin, et Paris, Champion, 1878-1886, 2 vol. in-4°; *Mes Origines, Mémoires et Récits*. Paris, Plon, 1906, in-8°. — Camille Chabaneau, *La Langue et la litt. provençale*. Paris, Maisonneuve, 1879, in-8°. — Saint-René Taillandier, *Etudes littéraires*. Paris, Plon, 1881, in-18. — Mary Lafon, *Histoire littér. du Midi de la France*. Paris, C. Reinwald, 1882, in-8°. — J.-F. Cerquand, *L'Imagerie et la littérature popul. dans le Comtat Venaissin*. Avignon, Seguin fr., 1883, in-8°. — L.-J.-B. Bèrenger-Féraud, *Traditions et Réminiscences pop. de la Provence*. Paris, E. Leroux, 1885, gr. in-8°. — Firmin Boissin, *Le Midi littéraire contemporain*. Toulouse, Douladoure, 1887, in-8°. — Le P. Bougerel, *Le Parnasse provençal*, publ. d'après le ms. d'Aix, avec notes et add., par Cam. Chabaneau. Paris, Maisonneuve, 1888, gr. in-8°. — Frédéric Donnadieu, *Les Précurseurs des Félières, 1800-1855*. Paris, Quantin, 1888, gr. in-8°. — J. Arnoux, *Les Troubadours et les Félières du Midi*. Paris, 1889, in-8°. — E. Rolland, *Rec. de Chansons popul. de la France*. Paris, 1883-1890, 6 vol. in-8°. — Paul Arène et A. Tournier, *Des Alpes aux Pyrénées*. Paris, 1891, in-18. — Angeli, J. Berlot, Et. Charles, Raoul Cinoh, Alban Coffinières, Louis Gallet, G. Galy, Aug. Giry, Gourraud, P. Mariélon, F. Maritan, Ch. Maurras, F. Mistral, J. Monné, A. Péladan, A.-L. Sardou, A. Tournier, A. Verquière, etc., *Le Voyage des Félières et des Cigaliers sur le Rhône et le littoral (7-16 août 1891)*, etc.

Paris, Savine; Avignon, Roumanille, 1892, in-8°. — Alphonse Roque-Ferrier, *Mélanges de critique littéraire et de philologie*. Montpellier, 1892, in-8°. — Dietrich Behrens, *Bibliogr. des patois gallo-romans*, 2° éd., trad. fr. d'Eug. Rabiet. Berlin. W. Groneau. 1893, in-8°. — L. Piat, *Dictionn. français-occitanien donnant l'équivalent des mots français dans tous les dialectes de la langue d'oc*. Montpellier, Hamelin, 1893-1894, 2 vol. in-8°. — Ed. Koschwitz, *Grammaire histor. de la langue des Félibres*. Greifswald, Abel, 1894, gr. in-8°. — Eugène Lintilhac, *Les Félibres à travers leur monde et leur poésie*. Paris, Lemerre, 1895, in-18. — Restori, *Histoire de la littér. provençale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, tr. de l'italien. Montpellier, 1895, in-8°. — Charles Brun, *L'Évolution Félibréenne*. Lyon, Paquet, 1896, in-8°. — Gaston Paris, *Penseurs et Poètes*. Paris, Calmann-Lévy, 1896, in-18. — H. Taine, *Carnets de Voyage. Notes sur la Province, 1863-1865*. Paris, Hachette, 1897, in-18. — G. Jourdaune, *Histoire du Félibrige, 1854-1896*. Avignon, Roumanille, 1897, in-16. — L. Boucoiran, *Dictionn. analog. et étymolog. des idiomes méridionaux qui sont parlés depuis Nice jusqu'à Bayonne, etc.*, nouv. éd. Paris. 1898, in-8°. — Le Frère Saviuini, *Morceaux choisis de la littérature provençale*. Avignon, 1899, in-12. — H. Oddo, *La Provence*. Paris, Le Soudier, 1902, in-4°. — Alb. Grimaud, *La Race et le Terroir*. Cahors, Petite Biblioth. provinciale, 1903, in-8°. — Paul Mariéton, *Les Précurseurs du Félibrige, 1550-1848*. Revue Félibréenne, 1900; *La Terre Provençale*. Paris, Ollendorff, 1903, in-18. — Edmond Lefèvre, *Catalogue Félibréen et du Midi de la France*. Marseille, Ruat, 1691, in-8°; *Année félibréenne*, supplém. au précédent. Marseille, Ruat, 1901 et 1904, in-8°. — Paul Roman, *Lou Gai Sabé. Antouloungio Prouvençalo*. Avignon, Aubanel fr., 1905 à 1907, 3 fasc. in-8° (recueil intéressant). — J. Aurouze, *Hist. critique de la Renaissance méridionale au dix-neuvième siècle. Les Idées directrices*. Avignon, Roumanille, 1907, gr. in-8°. — J. Michelet, *Notre France*, 9° éd. Paris, Colin, 1907, in-18. — E. Portal, *Letteratura provençale, I. Moderni trovatori (Biogr. provençal)*. Milano, Ulrico Häpli, 1907, in-12. — P. Vidal de la Blache, *Tableau de la Géographie de la France (Histoire de France d'E. Lavissee, 3° éd., I)*. Paris, Hachette, 1908, in-4°. — R. Davray et Rigal, *Anthologie des poètes du Midi*. Paris, Ollendorff, 1908, in-18. — J. Bourrilly, A. Esclangon et P. Fontan, *Flourilège Prouvençau* (Anthologie provençale). Toulon, Au fougau de la Targau, 1909, in-12 (ouvrage très intéressant). — Jules Ronjat, *La Langue provençale, ses limites géographiques, ses dialectes*. Revue de Provence et de Languedoc, août-déc. 1909. — Armand Praviel, *L'Empire du Soleil, etc.* Paris, Nouv. Libr. Nation., s. d. [1909], in-18. — A. Praviel et J.-R. de Brousse, *L'Anthologie du Félibrige, etc.* Paris, Nouv.

Librairie Nationale, 1909, in-18. — E. Gaubert et J. Véran, *Anthologie de l'Amour provençal*. Paris, Mercure de France, 1909, in-18. — Henri Moris, *Les Alpes Maritimes*. Paris, Berger-Levrault, 1910, in-12. — André Hallays, *En flânant, Provence*. Paris, Perrin, 1912, in-18. — *Les Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux, de Jehan de Nostre-Dame*, publiées par Camille Chabaneau et Joseph Anglade. Paris, Champion, 1913, in-8°, etc., etc.

Voir en outre : A.-L. Sardou, *L'Idiome Niçois*, Joseph Anglade, *Les Troubadours*, Paris, Colin, 1908, in-18; A.-P. Xavier de Fourvières, *Eléments de Grammaire provençale et guide de la conversation en provençal*, Avignon, Aubanel, 1899, in-32; *Lou Pichot Tresor, Dictionn. provençal-français*, etc., Avignon, Aubanel, in-18; Castil-Blaze, *Chants populaires de la Provence*, Paris, Castil-Blaze, s. d., in-4°; F. Delille, *Chants des Félibres*, Anthol. des poètes provençaux, trad. en vers français, etc.; Chanoine Urbain Villeville, *Les plus anc. Noël's provençaux*, Aix, Ph. Makaire, s. d., 3 vol. in-8°; *Armana prouvençau adouba e publica de la man di felibre*, années 1859 à 1896, 38 vol. pet. in-8°; *Li Prouvençalo* (Avignon, 1852); *Roumavagi dei Troubadaires* (Aix, 1854); *Lou Liame de rasin* (Avignon, 1865); *Les Fleurs Félibresques*, de Constant Hennion (Aix, Guitton-Talamel, 1883, in-16); *La Cigale* (Paris); *Castagnado*; *La Revue Méridionale* (Carcassonne); *Annales du Midi*; *Bullet. de la Soc. Archéol. du Midi de la France*; *Revue Félibréenne* (consulter la table décennale de cette importante revue pour les années 1885-1894); *Revue Lyonnaise*; *Lou Félibrige* (Marseille); *La Terro d'oc*; *Prouvenço*; *L'Aioli*; *Vivo Prouvenço*; *Lou Vineu-Soulèu* (Paris); *Le Félibrige latin* (Montpellier); *Mém. de l'Acad. de Vaucluse*; *Archives historiques du Rhône*; *Bulletin de l'Académie du Var*; *Bullet. de la Soc. arch. et histor. du Rhône*; *Bulletin de la Soc. d'Etudes sc. et arch. de Draguignan*; *Mém. de l'Acad. de Marseille*; *Rev. histor. de Provence*; *Revue de Provence et de langue d'oc*; *Le Feu* (Marseille); *Le Clocher provençal* (Valréas); *Le Pays de France* (Aix); *La Provence illustrée* (Avignon); *La Sartan* (Marseille); *La Vie provençale* (Marseille); *La Vihado* (Marseille), etc., etc.

POÉSIES ET CHANSONS POPULAIRES

L'ENGEANCE DES RATS¹

(LES RONGEURS)

(CHANSON DU XVI^e SIÈCLE)

[Sur le chant de : *Maudit soit le petit chien.*

En Provence il y a une ville
Qui est pleine de tant de biens ;
Tout le monde y habite,
Bonnes et mauvaises gens,
Tous les jours il en vient quelqu'un ;

Maudits soient tant de rongeurs
Qui tant rongent, rongent, rongent,
Qui tant rongent le commun.

LO RATUN

Sus lo cart de : *Maudis sio le Petit Chien.*

En Prouenso ha uno villo
Ques pleno de tant de bens ;
Tout lo monde y habito,
Bonos et maluaysos gens,
Tous los iours en ven caucun ;

Maudit sia tant de ratun
Que tant roygon, roygon, roygon,
Que tant roygon lo comun.

1. *Canson nouvelle dau Carrateyron* (Chanson nouvelle du Carrateyron), *Lou Gai Sabé*, etc., Avignon, 1905, p. 77-82; 1906, p. 60.

Les chapelains [prêtres] font la danse
 Et rongent tous les premiers ;
 Ils ont les dents qui semblent lances,
 Ils rongent plus fort que meuniers,
 Et de loin sentent le fumé.

Maudits soient...

Toutes gens de toutes sortes,
 Chapelains et avocats,
 Toutes gens de robes courtes,
 Toutes gens des trois états,
 Tous rongent bien le commun.

Maudits soient...

Il y a tant de procureurs
 Qui viennent de toutes parts,
 Et se font grands latinistes,
 Et ne savent pas leurs parties,
 Et font plaider chacun.

Maudits soient...

Los capellans fan la danso
 Et roygon tous los perniers,
 An las dens que semblon lauso,
 Roygon plus fort que maunyers,
 Et de luon senton lo fun.

Maudit sia...

Toutos gens de toutos sortos,
 Capellans et aduocatz,
 Toutos geus de raubos cortos,
 Toutos gens das tres estatz,
 Tous roygon ben lo comun.

Maudit sia...

Il y a tant de percurayres
 Que venon de toutos pars,
 Et si fan grant latinayres,
 Et non sabon pas las pars,
 Et fan playdeiar cascun.

Maudit sia...

Egalement sont tant de notaires
 Qui viennent tout déchirés,
 [Qui] puis avant qu'il soit peu,
 Eux sont bien habillés;
 Cela [le] paye le commun.

Maudits soient...

Si vous allez à la boucherie
 Pour avoir un peu de chair,
 Ce sera l'augmentation
 Avant que vous ayez votre part,
 Du doigt [à la balance romaine] ils donnent à chacun.

Maudits soient...

Si vous allez à la poissonnerie
 Pour avoir du poisson frais,
 Vous aurez du poisson puant,
 Et bien souvent vous vous battrez;
 Il n'y en aura pas pour chacun.

Maudits soient...

Toussi sia tant de notayres
 Que venon tous estrassas,
 Dauant que lo sie pueys gayre
 Ellos son ben abilhas;
 Aquo pago lo comun.

Maudit sia...

Si anas à la bochario
 Per auer ung pauc de cart.
 Lo sera l'aumerario
 Dauant que aias vostro part,
 Dau det donon à cascadeun.

Maudit sia...

Si anas à la pescario
 Per auer de peysson fresc.
 Aures peys de pudeiro,
 Et ben souuen vous batres;
 Non en aura pas cascadeun.

Maudit sia...

Si vous allez au vérificateur
 Voir si vous avez votre poids,
 Il jurera Dieu son créateur
 Que davantage vous en aurez ;
 Le poids manque à chacun.

Maudits soient...

Le vérificateur trompe,
 Il s'entend avec le boucher,
 Car il a sept gros la semaine,
 Cela pour chaque comptoir,
 Pour laisser voler chacun.

Maudits soient...

Il y a tant de regrattières
 Avec des revendeuses,
 Il semble qu'il soit une grand'foire,
 Tant il y en a en ce pays,
 Tant elles en rongent le commun.

Maudits soient...

Si anas au regardador
 Vesper si anes vostre pes,
 Jurara Dieu son creator
 Que dauantage aures ;
 Lo pes mango à cascun.

Maudit sia...

Lo regardador engano
 Sentent ambe lo bouchier,
 Car na sept gros la semana,
 Aquo per cascun taulier,
 Per layssar raubar cascun.

Maudit sia...

Lo ya tant de repetieros
 Ambe las reuendeyris,
 Semblo sio uno grant fiero,
 Tant n'y a en aquest pays,
 Ben en roygon lo comun.

Maudit sia...

Si vous allez à la place,
 Il faut que vous soyez bien attifé ;
 Si vous voulez avoir de la chasse,
 Vous y serez bien rongé :
 Demandez-en à chacun.

Maudits soient...

Les retailles et la Durance
 On ne pourrait estimer
 Les maux qu'elles font en Provence ;
 Fussent-elles en la mer,
 Grand'joie en aurait chacun.

Maudits soient...

De tous les métiers qui sont,
 Qui furent ou qui seront,
 Rongent toujours peu ou prou,
 Ils rongèrent et rongeront ;
 Du mal ils feront à chacun.

Maudits soient...

Si vous anas à la plasso,
 Faut ben que sias pinchinat ;
 Si voules auer de casso
 Vous la seres ben roygat :
 Demandas no à cascun.

Maudit sia...

Los retailhas et Durenso
 Non si pourio estimar
 Los mals que fau en Prouenso ;
 Fosson ellos en la mar,
 Grant gauch en aurio cascun.

Maudit sia...

De touz los mestiers que son.
 Que foron y que seran,
 Roygon touiourt pauc ho pron,
 Roygeron et roygaran ;
 Mauben fara à cascun.

Maudit sia...

Qu'il soit tant de rongeries
 Partout et en chaque part,
 Par maisons, hôtelleries,
 Combien, que c'en est grand'pitié,
 Et mot n'en dit personne.

Maudits soient...

Quand le gouvernement laisse faire,
 Personne n'en dit mot,
 [Cela] va par compère et commère,
 Et pour cela tout va mal.
 Mal en prendra à chacun.

Maudits soient tant de rongeurs
 Qui tant rongent, rongent, rongent,
 Qui tant rongent le commun¹.

(Traduction de M. Paul Roman.)

Lo sio tant de roygarios
 Par tout en cascuns part,
 Par hostals, hostalarios,
 Quant ques uno grant pietat,
 Et mout non en dis dengun.

Maudit sia...

Quant lo gouert layssa faire
 Degun non en dis pas mout,
 Va per compayre et commayre,
 Et per aquo va mal tout.
 Mal en pendra à cascun.

Maudit sia tant de ratun
 Que tant roygon, roygon, roygon,
 Que tant roygon lo comun,

LA FILLE DU LÉPREUX¹

Mon père m'a envoyée au bois,
 Au bois cueillir l'olive
 Dans le bois,
 Joli bois.

J'en ai tant cueilli et recueilli,
 Que je me suis endormie.

J'ai tant dormi et redormi,
 Que la nuit m'a surprise.

Ah! qui me ferait passer le bois,
 Je serais sa douce amie.

Vient à passer gai chevalier :
 « Moi je vous le ferai passer. »

Ils ne sont pas au milieu du bois,
 Qu'un baiser l'a surprise.

LA FILHO DOU LADRE²

Mon père m'a envoyée au bois, Au bois cueillir l'olive, Dans le bois, Joli bois!	}	<i>bis.</i>
---	---	-------------

N'ai tant culhi et reculhi
 Que me siou endourmio.

N'ai tant durmi et redurmi
 Que la nuech m'a surprio.

Oh! qu' me passarie lou bouesc
 Serion sa douc' amio!

Ven à passar gai chevalier :
 « Moi vous le passarie. »

N'en soun pas au mitan doou bouesc,
 Qu'un poutaun l'a surprio.

1. Traduction de M. Antoine Albalat.

2. Les deux pièces qui suivent sont extraites des *Chants populaires de la Provence*, recueillis et annotés par Damase Arbaud (Aix, Makaire, 1862-1864, 2 vol. in-12).

« Reculez-vous, chevalier,
Vous prendriez ma maladie.

— Quelle maladie avez-vous,
Rosette, belle fille ?

— Je suis la fille d'un lépreux
Né dans la léproserie. »

Quand ils eurent passé le bois,
Rose se mit à rire.

« De quoi riez-vous, Rose m'amour,
Rosette, belle fille ?

— Je ne ris pas de votre beauté
Ni de votre sottise.

« Je ris d'avoir passé le bois
Comme une honnête fille.

— Belle, si vous vouliez retourner,
Cent écus je vous donnerai.

— Mon beau monsieur, quand on la tient,

« Tiretz-vous arrier, chivalier,
Prendriatz ma maladie.

— Quelle maladie avez-vous,
Rosette, belle fille ?

— Iou siou la filho d'un ladrie
Nat dins la ladrario. »

Quant agueroun passat lou bouese,
Roso se met' à rire.

« De que risetz, Roso m'amour,
Rosette, belle fille ?

— Rise pas de vouestro beutat
Ni de vouestro soutiso.

« Rise d'aver passat lou bouese
Coun' un' hounesto filho,

— Belo, se vouriatz retourner,
Cent écus vous darie.

— Moun beou moussu, quand l'ou la ten,

Il faut plumer la poule,
 Dans le bois,
 Joli bois. »

LA BELLE MARGOTON

La belle Margoton — Bon matin s'est levée; — Elle a pris son broc d'argent, — A l'eau elle est allée. — Quand elle a été au puits — L'eau était troublée. — Pour la laisser s'éclaircir, — La belle file une quenouillée. — Sur une petite banquette — Elle s'est assise. — De là elle a vu venir — Trois chevaliers d'armée. — Le premier a dit : — « Oh! la jolie femme! » — Le second a dit : — « Je la voudrais pour ma mie! » — Le dernier a dit : — « Je [dormirais] bien [près d'] elle! » — Son coquin de mari, — Qui est derrière la ferme, — A entendu les propos — Tenus à Marguerite. — Il est allé couper — Trois tiges d'osier,

Fau plumar la gallino,
 Dans le bois,
 Joli bois! »

LA BELLO MARGOUTOUN¹

La bello Margoutoun	Se lou proumier a di :
Bouen matin s'es levado;	« O la jolie femme! »
A pres soun bro d'argènt,	Se lou segound a di :
A l'aigo n'es anado.	« La voudriéu pèr ma migo! »
Quand es estado au pous,	Se lou dernier a di :
L'aigo ère treboulado.	« Couchariéu bèn em' elo! »
Per la leissa pauva,	Soun couquin de marit
La bello fa 'no fuado.	Qu'es darrié la bastido,
Sur d'un pichot banquet	Qu'a 'ntendu lei prepaus
Elo s'es assetado.	Tengu(s) à Margarido.
D'aqui n'a vist veni	Se n'es ana coupa
Tres chivalié d'armado.	Tres bleto d'aumarino.

1. *Lou Gai Sabé, antoulougio Prouvençalo per l'an 1907, publicado soute lou gouvèr de Pau Roman.*

Et il lui en a tant donné — Sur son pauvre dos, —
 Que Goton est restée — Au lit, toute chagrine. — « Oh!
 coquin de mari, — Va-t'en appeler ma mère. — Ma
 mère, venez vite, — Margoton est malade. — Oh! coquin
 de mari, — Peut-être l'as-tu tuée! — Pour un petit souf-
 flet — Au lit elle s'est mise. — Oh! coquin de mari, —
 Va appeler le vicaire. — Vicaire, venez vite, — Margot-
 ton est malade. — Oh! coquin de mari, — Va chercher
 le notaire. — Notaire, venez vite, — Margoton est ma-
 lade. — A mon frère l'ainé — Je donne mes bastides;
 — A ma sœur Janetou — Je laisse mes bijoux; — Au
 coquin de mari — Six pans de corde fine, — Et s'il
 n'en a pas assez, — L'ourlet de ma chemise. »

(Trad. de Paul Souchon.)

NOËL DES ROIS MAGES

Ce matin, — J'ai rencontré le train — De trois grands
 Rois qui allaient en voyage;

E n'i 'n a tant foutu	— Vicàri, venès lèn,
Sus sei pàureis esquino,	Margoutoun es malauto!
Que Goutoun n'a resta	— Oh! coquin de marit,
Au lié touto chagrino.	Vai cerca lou noutàri.
« Oh! coquin de marit,	— Noutari, venès lèn,
Vai-t-en souna ma maire.	Margoutoun es malauto!
— Ma maire, venès lèn,	— A moun fraire l'einat,
Margoutoun es malauto!	Li dóuni mei bastido;
— Oh! coquin de marit,	« A ma suer Janetoun,
Bessai que me l'as tuado!	Li lâissi mei daurèio;
— Pèr un pichot soufflet	« Au coquin de marit,
Au lié se n'es boutado.	Sèt pans de couerdo fino;
— Oh! coquin de marit,	« E se n'en a pas proun,
Vai crida lou vicàri.	L'orle de ma camiso. »

NOUVE¹

ÈR de la Marche de Turenne.

De-matin,

Ai rescountra lou trin

De tres grand Rèi qu'anavon en vouiage;

1. Noël attribué à Domergue, doyen d'Arat-Munt.

— Ce matin, — J'ai rencontré le train — De trois grands
Rois dessus le grand chemin : J'ai vu d'abord — Des
gardes du corps, — Des gens armés avec une troupe de
pages; — J'ai vu d'abord — Des gardes du corps — Tout
dorés sur leurs justaucorps.

Les drapeaux, — Qui étaient pour sûr fort beaux, — Aux
brises servaient d'amusement; — Les chameaux, — Qui
étaient pour sûr fort beaux, — Portaient des bijoux tout
nouveaux; — Et les tambours, — Pour faire honneur, —
De temps en temps faisaient bruire leur tapage, — Et les
tambours, — Pour faire honneur, — Battaient la marche
chacun à son tour.

Dans un char, — Doré de toute part, — On voyait les
Rois modestes comme des anges; — Dans un char, —

De-matin,
Ai rescountra lou trin
De tres grand Rèi dessus lou grand camin :
A vist d'abord
De gardo-cors.
De gènt armat emé'no troupo de page;
A vis d'abord
De gardo-cors,
Tóuti daura dessus si jautaucors.

Li drapèu,
Qu'èron segur fort bèu,
I ventoulet servien de badinage;
Li camèu,
Qu'èron segur fort bèu,
Pourtavon de bijout tóuti nouvèu;
E li tambour,
Pèr faire ounour,
De tèms en tèms fasièn brusi soun tapage;
E li tambour,
Pèr faire ounour,
Batien la marche chascun à soun tour.

Dins un char,
Daura de touto part,
Vesias lou Rèi moudeste coume d'ange;
Dins un char,

Doré de toute part, — On voyait briller de riches étendards; — On entendait des hautbois, — De belles voix — Qui de mon Dieu publiaient les louanges; — On entendait des hautbois, — De belles voix — Qui disaient des airs d'un admirable choix.

Ébahi — D'entendre cela, — Je me suis rangé pour voir l'équipage; — Ebahi — D'entendre cela, — De loin en loin, je les ai toujours suivis; — L'astre brillant — Qui était devant — Servait de guide, conduisant les trois Rois mages, — L'astre brillant — Qui était devant — S'arrêta net quand il fut à l'Enfant.

Ils entrent ensuite — Pour adorer leur Roi: — A deux genoux ils commencent leur prière; — Ils entrent ensuite — Pour adorer leur Roi — Et reconnaître sa divine loi.

Daura de touto part,
 Vesias brilha de riches estandard;
 Ausias d'auboues,
 De bëlli voues
 Que de moun Diéu publicavon li *louange*;
 Ausias d'auboues,
 De bëlli voues
 Que disien d'èr d'un admirable *choues*.

Esbahi
 D'entèndre acò-d'aqui,
 Me siéu renja pèr vèire l'equipage;
 Esbahi
 D'entèndre acò-d'aqui,
 De liuen en liuen lis ai toujours *segui*;
 L'astre brihant
 Qu'èro davan
 Servié de guide en menant li tres Rèi Mage;
 L'astre brihant
 Qu'èro davan
 S'arrestè net quand fuguè vers l'Enfant.

Intron pièi
 Pèr adoura soun Rèi:
 A dous geinoun coumençon sa *preièro*;
 Intron pièi
 Pèr adoura soun Rèi
 E recounèisse sa *divino lèi*.

— Gaspard, d'abord, — Présente l'or, — Et dit : Mon Dieu, vous êtes le seul Roi de gloire; — Gaspard, d'abord, — Présente l'or, — Et dit partout qu'il vient chasser la mort.

Pour présent, — Melchior offre l'encens, — En lui disant : Vous êtes le Dieu des armées; — Pour présent, — Melchior offre l'encens, — Disant : Vous êtes Roi et vous êtes Dieu tout ensemble. — La pauvreté, — L'humilité, — De votre amour sont les preuves certaines; — La pauvreté, — L'humilité, — N'empêchent pas votre Divinité.

Quant à moi, — J'en pleure, mon bon Dieu! — En sanglotant, je vous présente la myrrhe; — Quant à moi, — J'en pleure, mon bon Dieu! — D'y songer je suis plutôt mort que vif! — Un jour, pour nous, — Sur une croix,

Gaspard, d'abord,
 Présento l'or,
 E dis : Moun Diéu, sias lou soulet Rèi de glòr;
 Gaspard, d'abord,
 Présento l'or,
 E dis pertout que ven cassa la mort.

Pèr presènt
 Melquior óufre l'encèn,
 En li disènt : Sias lou Diéu dis armado;
 Pèr presènt
 Melquior óufre l'encèn,
 Disènt : Sias Rèi e sias Diéu tout ensèu.
 La paureta,
 L'umelita,
 De voste amour soun li provo assegurado
 La paureta,
 L'umelita,
 N'empachon pas vosto Divinita.

Quant à iéu,
 N'en ploure, moun boun Diéu!
 En sengloutant, vous présente la mirro;
 Quant à iéu,
 N'en ploure, moun bon Diéu!
 De li sounja siéu pulèu mort que vieü!
 Un jour, pèr nous,
 Sus uno crous,

— Comme mortel vous finirez nos misères ; — Un jour,
pour nous, — Sur une croix, — Vous devez mourir pour le
salut de tous !

(Trad. de Paul Souchon.)

Coume mourtau, finirés nosti misèri ;
Un jour, pèr nous,
Sus uno crous,
Devès mouri per lou salut de tous !

LOUIS BELLAUD DE LA BELLAUDIÈRE

(1532?-1588)

Ce plaisant rimeur, dont la destinée fait songer à celle d'un Villon, d'un Henri Baude, d'un Théophile, voire même d'un Verlaine, bien que Provençal, appartient à la grande lignée des poètes du pays de France. Si son instrument ne fut pas toujours fidèle à son inspiration, il ne laissa pas néanmoins d'en tirer quelque accent de génie. Sa gloire fut aussi singulière qu'avait été aventureuse sa double existence de franc bohème et de soldat.

Fils d'Antoine Bellaud, docteur ès droit et avocat à Grasse, il naquit en cette ville, vers l'année 1532. Tant par son père que par sa mère, Agnès Dalmas, il descendait d'une vieille famille de Provence. Les siens s'étant établis à Aix, le jeune Bellaud y fit ses études, mais d'une façon superficielle, « n'ayant jamais, disait-il, veu livre latin, ne regardé que de l'œil seulement les françois ». Il devait, comme tant d'autres, ses pareils, compléter dans la vie ses humanités. Ayant un goût très vif pour l'indépendance, il passa sa jeunesse d'étudiant flâneur à Aix et en Avignon, séjourna ensuite à Salon, puis à Marseille, et pendant quelque temps fut clerc d'un procureur.

Insouciant, aimable, joyeux luron, nourri des « gayetez » de Rabelais et de Marot et de la poésie substantielle de Ronsard, il montra dès l'enfance un don inné de la rime. « Les banquets en des bastides amies, les processions d'Aix, les jeux du roi René, les plaisirs de l'Université, écrit Paul Mariéton, tout le côté jovial de la vie du xvi^e siècle, avec les belles tavernières, les gentes compagnonnes, les musiciens, les danseurs, les charlatans, et enfin, plus tard, le passe-temps du soldat, revivent dans ses vers. »

Comme la plupart des gentilshommes de son pays, il prit une part active aux troubles religieux du temps, et s'enrôla dans l'armée royale. Il guerroya, avec le titre de capitaine, entre Bordeaux et Poitiers. Sa petite troupe ayant été licenciée à la nouvelle des massacres de la Saint-Barthélemy, il errait en Bourbonnais, avec quatre ou cinq de ses compagnons, lorsque,

pour un motif resté mystérieux, il fut arrêté non loin de Chantelle, le 20 novembre 1582, et, après un jugement sommaire, jeté dans les prisons de Moulins. Il y fut oublié dix-huit mois. On ne saurait déplorer aujourd'hui cette inclémence du sort, à l'égard du pauvre poète, car la méditation, en dépit de tout autre sentiment, lui inspira là quelques-uns de ses meilleurs vers. Cent cinquante sonnets nous restent, datés des geôles de Moulins, d'où tout son passé se révèle à nous, « en un mirage mélancolique ». Rendu à la liberté, en juin 1584, Belland s'établit à Aix et reprit avec ses *Arquins* — ainsi nommait-il ses compagnons de fêtes — sa vie de libertinage. Incarcéré de nouveau, puis relaxé « misérable et nu », il eût été réduit à la plus affreuse des détresses, sans la sollicitude de ses amis, qui réussirent à le faire entrer au service du grand prieur Henri d'Angoulême, gouverneur de Provence. Ce fut l'époque la plus brillante de son existence. Bellaud fit par la suite un séjour à Paris et publia, vers 1585, son recueil *Le Dondon infernal*¹.

Congédié de sa charge de gentilhomme, à la mort de son maître, le 2 juin 1586, il se rendit d'abord à Marseille, chez son oncle d'alliance le capitaine Pierre-Paul, puis se retira chez un sien cousin, Christol de Masin, lieutenant de viguier, à Grasse, et y mourut au mois de novembre 1588. Il dut être inhumé au couvent des Cordeliers, dans le tombeau de la famille de Masin.

Il avait légué à Pierre-Paul, disciple des Muses comme lui, ses œuvres poétiques. Ce dernier les coordonna tant bien que mal, et, grâce à la munificence de deux consuls marseillais, Louis d'Aix et Charles de Cazaulx, les fit imprimer avec ses propres productions, sous ce titre : *Obros et Rimos provenssalos de Loys de la Bellaudiero, gentilhomme Prouvençau. Revioudados per Pierre Paul, escuyer de Marseillo, etc.* A Marseille, par Pierre Mascaron, 1595, in-4°.

Ce fut, a-t-on dit, le premier ouvrage qui sortit des presses marseillaises. Aussi est-il recherché des bibliophiles. Il est divisé en quatre parties, les trois premières consacrées aux pro-

1. Cette première édition, dont on ne connaît actuellement aucun exemplaire, parut vraisemblablement à Aix. La seconde est intitulée : *Le Don-Don infernal, où sont descrites en langage provençal les miseres et calamitez d'une prison. A M. du Périer gentilhomme Provençal, par L. de la Bellaudière, de la maison et compagnie de M^{sr} le grand prieur de France. Receu, corrigé et augmenté* (A Aix en Provence, par Michel Coyzot, 1588, petit in-8°). Le seul exemplaire connu, de cette dernière, appartient actuellement à M. Paul Arbaud, d'Aix. Le *Don-Don* a été réimprimé dans les *Obros et Rimos provenssalos*, de la Bellaudière, en 1595, puis, une quatrième et dernière fois, avec quelques pièces nouvelles, à Aix, par Jean Tholosan, en 1602, petit in-8°.

ductions de Bellaud, et la quatrième aux *Barbouillado et Phantazies journalieras de Pierre Paul, escuyer de Marseillo, etc.*

Bellaud de la Bellaudière a été considéré jusqu'à ce jour comme le restaurateur de la littérature d'oc, en Provence, au xvi^e siècle. Il ne se contenta pas d'être un rimeur abondant et bien inspiré, versifiant agréablement le récit de ses bonnes et mauvaises fortunes; il prit à tâche de rendre fécond l'amour que quelques-uns de ses amis gardaient pour la langue maternelle. Son merveilleux talent, sa vigueur, son inlassable activité, tout, jusqu'à ses malheurs, contribua à étendre sa renommée. Ses plus illustres compatriotes se groupèrent autour de lui, formant, par l'esprit, une véritable académie.

François de Malherbe, alors fixé en Provence, Louis Galaup de Chasteuil, Cesar de Notredame, François du Perier, Jean de La Ceppède, Claude Brueys, Bernat Zerbin, célébrèrent à l'envi ses mérites, et il n'est point jusqu'à une femme, cette charmante et gracieuse Marseille d'Altovitis, — fille de la fameuse Renée de Rieux, maîtresse de Charles IX, — poète comme Louise Labé, qui n'apportât l'hommage de son talent à ce concert d'éloges. Nous ne saurions achever cette brève notice sans citer les quelques vers qu'elle a consacrés à la louange de notre poète et de son éditeur Pierre-Paul. Ils sont des mieux rythmés et des plus gracieux qu'on ait écrits dans le genre :

Nul n'aura dans le Ciel partage
S'il n'a chanté par l'univers
Le rare phenix de nostre âge,
Paul et Bellaud unis en vers.

Mercuriens, deserts poètes,
Enfants des neuf Muses cheries,
Je sacre aux lauriers de vos testes
Deux festons de mirte fleuris.

Atropos a voulu dissoudre
Un couple d'amys si très be a
Ayant mis Louis Bellaud en poudre
Sous le froid marbre d'un tombeau.

Mais de quoy luy sert son envie?
La mort a domté son effort.
Car Paul luy redonne la vie
Malgré le destin et le sort.

BIBLIOGRAPHIE. — Augustin Fabre, *L. Bellaud de la Bellaudière, poète provençal du seizième siècle, étude histor. et littér.*, Marseille, V. Boy, 1861, in-12. — Robert Reboul, *Notice sur Bellaud de la Bellaudière*, Revue Félibréenne, IX, p. 30. — P. Mariéton, *Eloge de Bellaud de la Bellaudière*, Revue Félibréenne, VII, p. 296; *Bibliogr. de la Bellaudière*, Rev. Félibr., IX, p. 236.

— Frédéric Perrole, *La Famille de B. de la Bellaudière*, Rev. Félibréenne, IX, 38. — P. Bougerel, *Le Parnasse provençal*, éd. Camille Chabaneau, 1888. — J.-T. Bory, *Les Origines de l'imprimerie*, Marseille, 1858, in-8°. — Cl.-Fr. Achard, *Hist. des Hommes ill. de Provence*, I, p. 73. — Mary Lafon, *Hist. litt. du Midi de la France*, 1882. — Paul Roman, *Lou Gai Sabé, Antoulougiou prouvençalo*, 1905, 1906. (On trouvera dans ce dernier recueil six poésies de Bellaud.)

SONNETS¹

I

Après avoir erré sept mois en militaire
De Bordeaux à Poitiers, où nous mourions de faim,
Nous espérions toujours, du soir au lendemain,
Qu'on nous embarquerait pour le voyage faire.

Mais sitôt qu'à Paris on eut fini l'affaire
De Saint-Barthélemy, vint un ordre portant
Qu'il fallait renvoyer le départ à l'autre an,
Et mander à chacun de regagner sa terre.

Nous obéimes tous gentiment à cet ordre,

SOUNETS

I

Arep aver rondat set mes per lou terraire
De Bourdeous à Pouictiers, en fin mourian de fan,
Esperan toutes fes d'un joun à lendouman
De nous touts embarqua per noste viagi faire.

Mays talèou qu'à Paris fon acabat l'affaire
D'au joun San-Bourthoumiou, venguèt un patatan
Per faire prolonguar lo viagi à un autre an
E caseun interim aness' à son repaire.

So que fort gentioument feran touts en bouu ordre

1. Traduction libre de Mary Lafon.

Et nous nous retirions sans trouble et sans désordre,
Miracle ! les soudards au trouble étant enclins ;

Mais le diable fut bien que, passant par Chantelle,
On me fit prisonnier dessus mon haridelle,
Et l'on me mena droit aux geôles de Moulins.

II

Puissé-je de Caron passer la barque,
Si je porte jamais fourreau, poignard,
Pétard, pot en tête, pour être gendarme,
Et faire le diable à crédit pour le roi.

Je ne veux pourtant pas lui tourner visage,
Car, en tout temps, je lui serai fidèle comme un barbet,
Vivant dans ma maison à plaisir d'appétit,
Et donnant la prison au diable de la Fare.

Oh ! qu'heureux est celui qui peut sa pauvre vie
Passer au milieu des siens sans suivre les traces
Des princes ni des rois, des barons ni des seigneurs ;
Car, pour avoir leur faveur, il faut vendre sa liberté,

E coumo gens de ben vivian sensso désordre,
Miracles ey soudards per non y estre inclins ;
Mays lou diantre fet ben, que passan per Chantello
Fouri fach presonnièr dessus moun haridèlo
E pueis de cant en cant menat drech à Molins.

II

You pesqui de Caron la barquo passar aro,
Si iamais puorty plus ny geino, ni couteou,
Petard, ny cabusset, per estre gendarmeou :
Et faire per lou rey à credit la tantaro.

Pertant nou vouoly pas ly virar iamais caro,
Mais tous-teus ly serai coum'un barbet fideou ;
Vivent dins moun houstau à plezer de budeou,
Dounaray la preson au diable de la Faro.

O qu'houroux ès qui pouot sa paurete vidasso
Passar entre lou sious sensso seguir la trasso
De princes, ny de reys, de barons, ny seignours.
Car per aver s'amour, fau sa libertat vendre,

Devenir flatteur, et surtout bien savoir
 Comment au jeu d'amour on trompe les filles.

III

Depuis que quatre pieds se sont réduits à deux,
 Et que raison a pris place dans ma cervelle,
 Que j'ai su distinguer le mâle et la femelle,
 Connaître le vin sur et le vin généreux;

Depuis je n'ai pas vu de cas plus rigoureux
 Que de voir un fromage en hotte et qui ruisselle
 Se vendre beaucoup plus qu'un quintal de cannelle,
 Bien qu'il lui faille encor vingt-huit jours et puis deux.

Dans la ville des Baux, pour un florin à peine,
 De fromage on vous donne une corbeille pleine,
 Et comme sucre fin ce fromage se fond;

Mais, avec sa cherté, ce Paris tant vous gêne
 Que, pour en ôter un de sa planche de chêne,
 D'une bourse remplie on épuise le fond.

Puis devenir flatour, et sus tout ben entendre
 Coumo faut lou fillan tentar au juoc d'amours.

III

Despuey qué quatrè pès son devenguts à dous,
 Et que resoun a prés plasso din ma cerbelo,
 Et lou mascle ay saput destriar dé la femello
 E conoisse lou vin agre d'intre lo dous;

Despuey n'ay jamaï vis un cas tant rigourous
 De veire un fromajou sorten de la feicello,
 Se vendre maï cent fes qu'un quintaou de canello,
 Et si per lou tenir fau maï de trento jous.

A la vilo das Baus per uno flourinado
 Avetz de fromajous une pleno faoudado,
 Que coumo sucre fin foundoun au gargassoun;

Mais ses dedins Paris ellous les fan de ciero,
 E davan qu'au sourtir un de la fromagiero
 Poudes ben escoular la bourso e lou boursoun.

IV

Je payerais un bon prix pour être né berger ;
 Mais que, vous aussi, vous fussiez née bergère :
 Nous garderions ensemble la troupe lanigère
 Sous les yeux fidèles de mon chien de montagne.

Nous n'aurions pas peur de la dent du loup errant ;
 Mais dans un beau vallon nous irions faire chère ;
 Loin du poison d'une langue indiscrete,
 Nous pratiquerions l'amour dans un bois écarté.

Puis, sentant de ton œil le brûlant coup de flèche,
 Je volerais rapidement sur tes lèvres
 Un baiser italien, et toi, pleine de feu,

Tu mêlerais au mien un brandon amoureux,
 Et, connaissant ma foi, mon amour et le lieu,
 Au doux plaisir d'hymen tu lâcherais la bride.

IV

Voudriou pagar bon prez que foussi nat bergier,
 Mays que vous atamben foussas nado bergiero,
 Ensemble gardarian la troupetto laniero
 Souto lous hueilz fideous de mon gros chin flaugier.

N'aurian pou de la dent d'aquel loup passagier,
 Mays dins un bel vallon anarian faire chiero,
 Esens de la pouisou d'uno lengo parliero
 Pratiquarian l'amour dins lou buose estrangier.

Pueis senten de ton hueil la vivo matrassado,
 Sus ta bouquo prendrieu d'uno longo tirado
 Un beisar italian, e tu, pleno de fuoc,

D'au brandon amoureux al miou farias seguido,
 E cognoissent ma fe, mon amour e lou luoc,
 Au dous plazer d'hymen mi lachariez la brido.

(*Obros et Rimos provenssals, etc.*)

CLAUDE BRUEYS

(1575?-?)

Ce poète, qu'on ne trouvera ici que pour mémoire, car il fut le chef d'une lignée d'écrivains assez médiocres, naquit à Aix, vers 1570, ou 1575, et passa pour l'un des beaux esprits de son temps. Fils de Denys Brueys, consul sous la Ligue, du 1^{er} nov. 1591 jusqu'au dernier jour d'octobre 1592, et d'Anne Maye, il prenait le titre d'écuyer. Sa jeunesse fougueuse autorisa, semble-t-il, les excès de sa muse, et quoiqu'il parût en avoir fini dès la trentième année avec la littérature, il ne laissa pas, cependant, de recueillir, par la suite, les premiers fruits de son inspiration et de revenir au plaisant jeu de rimes. « Son génie vif et badin, écrit le Père Bougerel, et sa conversation enjouée, le faisaient aimer de tout le monde, et son grand talent pour la poésie, qu'il avait apporté en naissant, le faisait généralement estimer. » Nous n'avons guère eu de poète, ajoute ce même auteur, qui ait autant de verve que lui. Sa fécondité lui fit composer des comédies, des vers de ballets, des pièces de circonstance, des épîtres et une foule de chansons faciles et licencieuses à l'excès. On lui doit : *La Villo d'Aix à l'intrado dou gran Louis lou Justo, Rey de Franço* (Aix, Tholosan, 1622, in-8°); *Lou Pays de Provenço à seys vesins man avisas, tablaturo de fidelitat* (ibid., 1624, in-12); *Jardin deys musos provençalos, primero partido, segundo partido* (s. l. et s. n. d'imprim., 1628, 2 vol., in-16); *Jardin deys musos provençalos, divisat en quatre partidos*, etc. (Aix, Est. David, 1628, 2 vol. in-16).

Les œuvres de Claude Brueys ont été réimprimées incomplètement au XIX^e siècle par Anselme Mortreuil. Voyez : *Poésies provençales des seizième et dix-septième siècles, etc., d'après les éd. originales et les Manuscrits* (Marseille, chez tous les libraires; Paris, Techener, 1843-1853, 2 vol. in-12, tirés à 100 ex.). L'auteur de cette nouvelle édition annonçait un troisième volume qui n'a jamais paru et qui devait contenir, avec des notes sur le texte du poète aixois, des pièces tirées d'un recueil portant un titre à peu près semblable à celui du principal ouvrage de Brueys : *Lou Jardin deys musos provençalos, ou Re-*

cueil de plusieurs pessos, etc., recueillidos deys obros deys plus doctes poëtos da quest pays (Marseille, Claude Garcin, 1665 et 1666, petit in-12¹).

Claude Brueys ne vécut pas au delà de l'année 1637.

BIBLIOGRAPHIE. — Le P. Bougerel, *Le Parnasse Provençal*, éd. Camille Chabaneau, 1888. — J.-B. Noulet, *Essai sur l'Hist. littér. des patois du Midi de la France, seizième et dix-septième siècle*, Paris, Techener, 1859, in-8°. — Anselme Mortreuil, *Préface aux Poésies proveuçales* de Cl. Brueys, 1843. — Gustave Brunet, *Rec. d'opuscules et de fragm. en vers patois*, Paris, 1839, in-12; *Notices et extr. de quelques ouvr. écrits en patois du midi de la France*, Paris, 1840, in-12. — Paul Roman, *Notice et Poèmes* insérés dans *Lou Gai Sabé*, 1905, Avignon, Aubanel fr., 1905, etc.

MADRIGAL

A la vicomtesse de Pourrières.

Il faut vous dire, ma cousine,
 Combien votre muse si fine,
 Combien vos vers si bien rimés
 De tous ici sont estimés;
 Je ne pense pas qu'on en fasse
 De plus jolis même au Parnasse.
 Vous avez, dites-vous, souffert

MADRIGAL

Fau qu'you vou digui, ma cousino,
 Que vouistro rimo es della fino,
 Vuostreis vers son tanben rimas
 Chè de cadun son estimas,
 É non crési pas ché s'en fasso
 Gès de millous mem' en Parnasso.
 Vous disès que vers lou pourtau

1. Cette similitude de titres a été la source d'une foule d'erreurs d'autant plus faciles à commettre que le recueil collectif publié en 1665 et en 1666 contient, avec des pièces de David le Sage, de Montpellier, de Reynier, de Briançon d'Aix, de Ch. Feau, prêtre marseillais, et de François de Bègue (collecteur dudit recueil), deux ouvrages de Claude Brueys.

En heurtant au portail de fer ;
 Moi je vous jure sur ma vie
 Que mon âme en est très marrie.

En m'écrivant que mon départ
 D'un peu de regret vous fait part,
 Vous avez devancé ma plainte ;
 Car ma joie est vraiment éteinte
 Depuis le jour de notre adieu.
 Mais l'an prochain, s'il plaît à Dieu,
 Nous nous verrons, je vous l'assure :
 Croyez bien, je vous en conjure,
 Qu'en tous lieux les nuits et les jours
 Je suis à vous aimer toujours.

(Traduit par Mary Lafon.)

Vous feriats un pichon de mau,
 You v'asseguri sus ma vido
 Que n'en siou tres que ben marrido.
 Perço que dias que mon despart
 De prou de regrets vous fa part,
 Deverai m'avés devançado ;
 Siou toujoun agudo fachado
 Despueys lou tens de nostr' adiou.
 Mas per segur un' autre estiou
 Se viven pourren nous reveïre,
 Tant y a que vous pregui de creïre
 Qu'en touto part de noch, de jour,
 Nou saupriou que v'amar toujour.

GEORGES DE SCUDÉRY

(1601-1667)

Provençal par ses origines et par ses goûts, Georges de Scudéry naquit au Havre en 1601 et mourut à Paris, le 14 mai 1667. Il était, a-t-il dit, de Sicile. Ses ancêtres passèrent en France, à la suite du parti des princes de la maison d'Anjou, et se fixèrent à Apt. Son père s'attacha à l'amiral de Villars et s'établit au Havre-de-Grâce, où il exerça la charge de lieutenant du roi. Scudéry suivit d'abord la fortune des armes. M^{me} de Rambouillet lui fit obtenir, en 1646, le gouvernement du château de N.-D. de la Garde, à Marseille. Ce fut un esprit brouillon plutôt qu'un bel esprit. On dit qu'il ne réussit à rien, sinon à occuper le fauteuil de Vaugelas à l'Académie française. Comme il s'était fait graver en taille-douce, avec ces mots :

Et poète et guerrier
Il aura du laurier,

un plaisantin enleva ce distique et le remplaça par celui-ci :

Et poète et gascon
Il aura du bâton.

Il écrivit une préface aux œuvres de l'infortuné poète Théophile, qui avait été son ami, et pour soutenir la réputation de son auteur, il alla jusqu'à s'écrier : « S'il y a quelqu'un qui croye que j'offense sa gloire imaginaire, pour lui montrer que je le crains aussy peu que je l'estime, je veux qu'il sçache que je m'appelle *de Scudéry*. » Notre homme est tout entier dans ces mots. Mais on ne tarirait point d'anecdotes sur le compte de ce cadet de... Provence. Il a laissé, outre bon nombre de pièces de théâtre et de romans, quelques ouvrages poétiques aujourd'hui bien oubliés. Ce sont : *Le Temple, poème à la gloire du Roi et du Maréchal de Richelieu* (Paris, Targa, 1631, in-12); *Le Cabinet de M. de Scudéry* (Paris, Courbé, 1646, in-4°); *Poésies diverses* (ibid., 1649, in-4°); *Poésies nouvelles* (Amsterdam, Jean Nuoremberkz, 1661, in-12); *Alaric, ou Rome vaincue* (Paris, Courbé, 1645, in-fol.). Scudéry n'est pas exclusivement, comme

sa sœur, Madeleine de Scudéry, un auteur galant et précieux, c'est aussi un poète héroïque qui sait enfler la voix et prêter à son rythme une éloquence et une force dignes de ses origines méridionales. On s'en convaincra en lisant ici un fragment du poème qu'il composa sur N.-D. de la Garde.

BIBLIOGRAPHIE. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*. — Abbé Goujet, *Bibliothèque française*, XVII. — Emile Perrier, *Scudéry et sa sœur à Marseille (1646-1647)*, Valence, 1908, in-8°, etc.

NOTRE-DAME DE LA GARDE

POÈME COMPOSÉ DANS CETTE PLACE

De la cime d'un Mont, un superbe Chateau
 Commande également sur la Terre et sur l'Eau ;
 Et l'orgueil de ses Tours, fortement soustenuës,
 Est plus bas que le Ciel, mais plus haut que les Nuës.
 Il voit, sous ses Ramparts, former leur vaste Corps ;
 Il les voit eslever ; mais par de vains efforts :
 Car la fameuse Place est si loing de la Terre,
 Que rien que ses canons n'y forme le Tonnerre :
 Elle peut foudroyer en mille et mille lieux ;
 Et ne peut redouter la Terre ni les Cieux.
 Comme d'un grand Théâtre, on y voit la Peinture,
 Ou plustost l'abrégé de toute la Nature :
 Et d'un mesme regard, l'on descouvre à la fois
 Des Rochers, des Valons, des Ruisseaux et des Bois.
 De là, nostre œil s'é gare en la Plaine liquide ;
 De là, nostre œil s'arreste en la Plaine solide ;
 Et la Terre et la Mer n'ont ni sillons, ni flots,
 Ni Troupeaux, ni Poissons, Bergers ni Matelots,
 Cabanes ni Vaisseaux, que la pompeuse Scene,
 N'estale en tous endroits, dans l'une ou l'autre Plaine.
 De là, l'on voit enfler la Voile et les Nochers :
 De là l'on voit blanchir l'escume et les rochers ;
 Et le bruit de la vague, aussi doux que sauvage,
 Fait gronder après luy les Echos du rivage ;
 La Mer vient et s'en va, puis revient à l'instant,
 Et paroist à nos yeux comme un Jaspe flottant.

Et d'Isles, et d'Escueils Thetis est couronnée :
Une celebre Ville en est environnée :
Ces Ramparts naturels en deffendent l'abord :
Mais de là, nous voyons Palais, Isles et Port.
Soit que l'Esté commence, ou que l'Esté finisse,
D'une Forest de Mats ce grand Port se herisse :
Et l'on voit ondoyer, en mille et mille parts,
Sur la poupe des nef, les fameux Estandarts.
Un Printemps eternal dessous nos yeux conserve
Et l'Arbre d'Apollon et l'Arbre de Minerve :
Les Mirthes de Vénus y paroissent encor ;
Et là, les Orangers monstrent leurs pommes d'or.
Leurs féuilles d'Esmeraude y font cent Palissades,
Et meslent leur beau vert aux Rubis des Grenades :
Et la Palme superbe, en s'eslevant aux Cieux,
Courbe avec majesté ses rameaux glorieux.
D'un Pampre tousjours frais les Cotaux s'embellissent
D'un esmail esclatant tous les Prez s'enrichissent,
Et cent et cent Jardins présentent au regard
La Nature embellie avec les soins de l'Art.
Cet Astre flamboyant, dont la clarté seconde
Est l'ame des beautez et la beauté du Monde,
A toute heure, en tout temps, d'un esclat vif et pur,
Mesle et confond son Or dans le Celeste Azur.
Il se mire en la Mer, et la Mer transparante
Fait briller dans son sein son image flottante :
Ses rayons lumineux y sont representez,
Et le Ciel et la Mer ont les mesmes clartez.
Cette Plaine liquide, en sa vaste estenduë,
Voit partout sa richesse à ses eaux confonduë :
Et d'un pompeux meslange, et qui n'a point d'égal,
La Mer est toute d'Or et toute de Cristal.
Soit qu'un calme profond ait aplani ses ondes,
Soit que l'Austre ait quitté ses Cavernes profondes,
Ce merveilleux Objet, si terrible et si beau,
Sous l'une ou l'autre face, est un rare Tableau.
Tantost nous le voyons à vagues escumantes ;
Tantost il a ses eaux tranquiles et dormantes :
Maintenant sa fureur fait paslir les Nochers ;
Maintenant dans le calme il baise les rochers.
Tantost des plus hauts Monts l'on voit ses vagues proches,

Tantost il s'humilie et respecte ces roches :
 Luy qui brise une Nef, par un funeste effort,
 En favorise une autre et la conduit au Port.
 Souvent toute la Mer est couverte de Voiles ;
 L'on n'a, pour les nombrer, qu'à nombrer les Estoiles ;
 Et de ce grand Escueil, sur les flots d'alentour,
 L'on voit mille Pescheurs, tant que dure le jour.
 L'un avec un Trident, paroissant un Neptune,
 Comme Reine des flots invoque la Fortune :
 Et lançant dans la Mer son funeste baston,
 En fait rougir l'argent des escailles du Ton.
 Cet aimable Animal vainement s'esvertuë
 Contre l'aspre douleur du grand coup qui le tuë :
 Il bondit haut en l'air ; il plonge, et puis ressort :
 Mais il plonge vivant et ne revient que mort.
 L'autre sur un rocher se tient en embuscade,
 D'une trompeuse Ligne attrape la Dorade,
 Luy cache finement le mortel hameçon,
 Et tire hors de l'eau ce merveilleux Poisson.
 L'autre dans sa Nacelle attire et puis estalle
 Des Poissons de Coral et des Poissons d'Opalle ;
 Il verse à pleins filets ces Miracles vivans,
 Et bénit en son cœur, et les flots et les vents.
 L'autre en chantant une Himne aux belles Nereïdes,
 Sèche aux rais du Soleil, ses filets tous humides,
 Les estend sur le sable, où la Mer l'a jetté,
 Les visite à l'instant, d'un et d'autre costé,
 Et d'une main adroite à ce rustique Ouvrage,
 Repare aveques soin ce qu'a rompu l'orage.
 Tout un Peuple fourmille en ce celebre Port ;
 L'un sous un grand fardeau se courbe avec effort ;
 L'autre du fond des Nefs tire cent choses belles ;
 L'un grimpe en haut des Mats et semble avoir des aisles ;
 L'autre de chable en chable, adroit, sans se blesser,
 Monte, descend, remonte, et se laisse glisser.
 L'un plonge sous les flots, l'autre sur les flots nage ;
 L'autre jette son Anchre et l'accroche au rivage ;
 L'un traverse le Port, tout seul dans son Bateau ;
 L'autre, noir et fumant, remet le sien à l'eau :
 Et du haut des Ramparts de l'importante Place
 L'on voit toute la Ville, et tout ce qui s'y passe.

Mais si jamais objet s'y fait voir merveilleux,
 C'est lorsqu'ayant franchi cent rochers perilleux,
 Vers la fin de l'Automne, aux heures les plus claires.
 Du haut de ce Donjeon l'on revoit nos Galères,
 A Voile comme à Rame, en ces jours les plus beaux,
 Voguer d'un cours égal sur l'Empire des Eaux.
 Sur une mesme ligne elles volent sur l'onde ;
 La Chiurme les anime, et le vent la seconde ;
 Mille rames sans cesse, au gré des Matelots,
 Y font blanchir l'escume et tourner les flots.
 Toutes d'une cadence et juste, et mesurée,
 Donnent en mesme temps sur la Plaine azurée,
 Cessent en mesme temps d'agir et de mouvoir :
 La Chiurme à bras tendus signale son pouvoir ;
 Et la voix du Comite, aux Plaines inconstantes,
 Fait marcher les grands Corps de ces Villes flottantes,
 Les arrête, ou les meut tout ainsi qu'il luy plaist ;
 Et Neptune au timon cède, tout Dieu qu'il est.
 Mille et mille Guidons, du plus haut des Antenes,
 Vellent en serpentant, au gré des Capitaines :
 Mille et mille Estendarts, differents en couleurs,
 Y semblent mettre en l'air un Parterre de fleurs.
 De cent Boucliers¹ dorez les Poupes sont ornées ;
 De Lauriers triomphans on les voit couronnées :
 Le fer brille en cent lieux, aux Armes des Soldats ;
 La foudre est en leurs mains, les esclairs en leurs bras ;
 Les Chefs sont à la Poupe, environnez de gloire ;
 Un Triomphe pompeux signale leur victoire ;
 Et l'oreille à son tour entend tout à la fois
 Trompettes et Tambours, Timbales et Haut-bois.
 L'œil se trouve enchanté par l'objet qu'il regarde ;
 Mais alors les Canons du haut Fort de la Garde
 Commencent de tonner, et ceux du Chasteau d'If
 Chassent loing de ces bords le Silence craintif.
 La Ville toute en feu paroist lors allumée ;
 Les Galeres ne font que flame et que fumée ;
 L'on ne discerne plus ni Forçats ni Nochers,
 Et le bruit redoublé fait gronder les rochers.
 Ce bruit s'en va bien loing, de Montagne en Montagne,

1. Prononcez : *bouliers*.

Et la clarté revient sur l'humide campagne.
Enfin de ce Theatre, et haut, et spacieux,
Il n'est rien sur la Terre, il n'est rien sous les Cieux,
Dont la magnificence et le rare spectacle
Ne face avec raison crier cent fois miracle.

(*Poësies diverses*, Paris, A. Courbé,
1649, in-4°.)

NICOLAS SABOLY

(1614-1675?)

Le créateur du Noël Provençal, Nicolas Saboly, naquit à Montoux, village du Comtat Venaissin, le 30 janvier 1614. Son père, bourgeois de sa ville natale, devint consul en 1615. Saboly fit ses études au collège des jésuites de Carpentras. Nommé, à l'âge de dix-neuf ans, recteur de la chapellenie de Sainte-Marie-Madeleine, fondée au maître-autel de la cathédrale de Saint-Siffrein, il fut appelé, le 27 septembre 1635, au sous-diaconat et à la prêtrise. Désigné, dans le courant de 1639, comme maître de chapelle et organiste au même lieu, il quitta, en 1643, la ville de Carpentras pour Avignon, où il fut fait bénéficiaire et maître de musique de la collégiale de Saint-Pierre. « Sa qualité d'organiste, écrit substantiellement le Père Bougerel, lui avait fait naître l'envie de composer des Noëls en langue provençale. Son génie se trouva si propre pour ces sortes d'ouvrages, que ses Noëls firent d'abord le plaisir et l'admiration non seulement du peuple, mais encore de tous les gens d'esprit. On voit par un de ces ouvrages, composé sur le passage de Louis XIV par Avignon, l'an 1660, qu'il commença à écrire cette année-là des Noëls, ce qu'il a continué toutes les années jusqu'à sa mort, qui arriva à Avignon, le 25 juillet 1675. Il était âgé de 61 ans. On trouve dans ses Noëls ce qui fait le mérite de tous les bons ouvrages, beaucoup de justesse, des peintures naturelles et un style simple et naïf, beaucoup d'exactitude et de richesse dans les rimes, et surtout des tours et des expressions nouvelles. Il savait admirablement bien ajuster ses paroles à ses airs. »

Quoique nous n'ayons pas les raisons du Père Bougerel pour louer outre mesure les Noëls de Saboly, nous reconnaitrons que ces derniers n'ont point cessé d'être populaires et qu'on les chante encore de nos jours. Publiés d'abord sans nom d'auteur, en six recueils, à Avignon, chez Pierre Ofray, de 1669 à 1674, ils ont été réimprimés un grand nombre de fois. Nous citerons les éditions les plus dignes d'être connues : *Recueil des Noëls provençaux composés par le sieur Nicolas Saboly, etc.*, Avignon,

Chastel, 1699, in-12; *Recueil des Noëls provençaux, composés par le sieur Nicolas Saboly*, sec. éd. augmentée, Avignon, Mallard et Domergue, 1724, in-12; *Les mêmes*, 3^e édition, Avignon, J.-F. Domergue, 1737, in-12; *Les mêmes*, ibid., 1761, in-12; *Les mêmes, nouv. éd. augm. du Noël fait à la mémoire de Saboly, et de celui des Rois fait par J. F. D.* [Domergue, doyen d'Aranson], ibid., 1772, in-12; *Les mêmes*, Avignon, Chaillot, 1791, in-12; *Les mêmes*, Carpentras, Gaudibert-Penne, 1803, in-12; *Les mêmes*, Avignon, Chaillot, 1820 et 1824, in-12; *Les mêmes*, Avignon, Oflray, 1836, in-12; *Noëls provençaux et français, ou Cantiques sur la naissance du Sauveur*, nouv. éd. compr. : *Les noëls de Saboly, ceux des auteurs les plus renommés dans ce genre, etc.*, Carpentras, Dornan, 1837, in-18; *Recueil de Noëls provençaux...* par Nicolas Saboly, Avignon, Aubanel, 1839, in-12; *Les mêmes*, Avignon, Oflray, 1854, in-12; *Li Nouvè de Saboly, Peyrol, Roumanille, un peçu d'aqueli de l'abat Lambert em un'o mescladisso de nouvè vièi e nou e de vers de J. Reboul*, (édic. rev. e adoubado pèr F. Mistral), Avignon, Aubanel, 1858, in-12; *Li Nouvè de Saboli, de Peyrol e de J. Roumanille*, Avignon, Roumanille, 1897, in-16.

BIBLIOGRAPHIE. — Le P. Bougerel, *Le Parnasse provençal*, éd. de C. Chabaneau, etc., 1888. — P. Terris, *Les Noëls*, etc. — Abbé J.-P. Faury, *Saboly, étude litt. et histor.*, etc., Avignon, Aubanel, 1876, in-8°. — J.-B. Noulet, *Essai sur l'hist. littér. des patois du midi de la France*, xvi^e siècle. Paris, Techener, 1859, in-18.

DIALOGUE DE SAINT JOSEPH AVEC L'HOTE

SAINT JOSEPH.

Hou! De la maison! Maître, maîtresse, — Valet, chambrière, céans n'y a-t-il personne? — J'ai déjà frappé assez de fois, — Et personne ne vient! Quelle rudesse!

DIALOGUE DE SANT JOUSÈ EMÉ L'OSTE

SANT JOUSÈ.

Hou! de l'oustau! mèstre, mèstresso,
Varlet, chambriero, çai li a res?
Ai déjà pica proun de fes,
E res noun vèn! quinto rudesso!

L'HOTE.

Je me suis déjà levé trois fois ; — Si cela dure, je ne dormirai guère. — Qui frappe en bas ? Qu'est tout cela ? — Qui êtes-vous ? Que voulez-vous ? Que faut-il faire ?

SAINT JOSEPH.

Mon bon ami, prenez la peine — De descendre un peu ici-bas : — Voudriez-vous loger dans votre maison — Moi seulement avec ma femme ?

L'HOTE.

Vous autres, vous êtes des trouble-repos ; — Vous êtes de ces coureurs de chemins — Qui ne songez qu'à faire le mal. — Adieu ! Ma porte est fermée !

SAINT JOSEPH.

Nazareth est notre patrie ; — Je ne suis pas tel que vous le croyez : — Je suis menuisier, je m'appelle Joseph, — Ma femme s'appelle Marie.

L'OSTE.

Me siéu déjà leva tres cop ;
S'eïço duro, dourmirai gaire.
Qu pico abas ? qu'es tout acò ?
Quau sias ? que voulès ? que fau faire ?

SANT JOUSÈ.

Moun bon ami, prenès la peno
De descendre un pau eïçavau :
Voudrias louja dins voste oustau
Iéu soulamen emé ma feno ?

L'OSTE.

Vautre sias de troublo-repau ;
Sias d'aquéstei batur d'estrado
Que souujas rèn qu'à faire mau.
Adiéu-sias ! ma porto es sarrado.

SANT JOUSÈ.

Nazaret es nostro patrio ;
Iéu siéu pas tau que me cresè :
Siéu fustié, m'apelle Jousè,
Ma feno s'apello Mario.

L'HOTE.

Céans il y a assez de gens, je ne veux plus personne ;
— Dieu vous donne une meilleure fortune ! — Si vous me
croyez, vous demanderez — Où est le logis de la Lune.

SAINT JOSEPH.

Abritez-nous, quoi que cela nous coûte ! — Logez-nous
dans le galetas ; — Nous vous payerons notre repas —
Comme si nous étions à table d'hôte.

L'HOTE.

Votre souper sera mal cuit ; — Je crois que vous ferez
mauvaise chère ; — Car, pour sûr, cette nuit, — Vous
vous logerez à la rue.

SAINT JOSEPH.

Ne nous traitez pas ainsi ! — Hélas ! Voyez le temps
qu'il fait ! — Ouvrez-nous ! Si vous tardez un peu plus, —
Vous nous trouverez morts à la porte !

L'OSTE.

Çai li a proun gènt, vole plus res ;
Diéu vous done meïour fourtuno !
Si me cresès, demandarés
Vouut es lou longis de la Luno.

SANT JOUSÈ.

Retiras-nous, que que nous coste !
Loujas-nous dins lou galatas ;
Vous pagaren noste repas,
Coume s'erian à taulo d'oste.

L'OSTE.

Voste soupa sara mau cue ;
Crese que farés pauro chiero ;
Car, pèr segur, aquesto nue,
Vous loujarés à la carriero.

SANT JOUSÈ.

Nous tratés pas d'aquelo sorto :
Hélas ! vesès lou tèms que fai !
Durbès-nous ! S'istas gaire mai,
Nous troubarés mort à la porto !

L'HOTE.

Votre femme me fait pitié, — Et me rend un peu plus affable : — Je vous logerai par charité — Dans une petite et mauvaise étable.

(Trad. de Paul Souchon.)

L'OSTE.

Vostro moulié me fai pieta,
E me rend un pau plus afable :
Vous loujarai pèr carita
Dins un pichot marrit estable.

(*Li Nouvè de Saboly, etc.*, éd. de 1897.)

LOUIS PUECH

(XVII^e siècle)

« Louis Puech, écrit le Père Bougerel, naquit à Aix, avec un talent marqué pour la poésie; aussi la cultiva-t-il toute sa vie avec une facilité et un talent admirables; il excellait surtout dans les noëls et les vaudevilles. Comme il étoit naturellement satyrique, il mêloit ingénieusement les mystères avec les affaires du tems. Il en fit un, l'an 1657, contre des partisans qui lui attira bien du chagrin. Le noël le plus estimé qu'il ait composé est celui qu'il intitula : *Les Baumians*. On prétend qu'il en avoit pris l'idée dans Lope de Vega; il introduit des Bohémiens qui donnent la bonne fortune au Sauveur nouveau-né. Quelques personnes se soulevèrent contre lui et furent porter plainte à M. le cardinal Grimaldy, archevêque d'Aix. Cette Eminence manda Puech. Il ne se rendit à ses ordres qu'en tremblant et se fit accompagner de quelques amis, entre autres de M. Pierre de Chasteuil Galaup, de qui j'ai appris ce que je rapporte de lui; il ne lui fut pas difficile de se justifier; il représenta à cette Eminence qu'il avoit cru pouvoir faire chanter à Aix un noël que Lope de Vega avoit fait chanter à Madrid, pays d'Inquisition. Le Cardinal lui ordonna de le chanter et en fut si content qu'il l'encouragea à continuer à en faire... »

C'est là ce que nous avons recueilli de plus intéressant sur ce personnage. Puech écrivit encore quelques ouvrages, entre autres des chansons françaises à la louange d'une demoiselle dont il s'éprit sur ses vieux jours. Il mourut à Aix, après l'an 1590. On croit qu'il avoit été prieur de la Tour de Beuvon, au diocèse de Sisteron. Le noël des *Baumians* que nous reproduisons ci-dessous a été publié dans *Le Parnasse provençal* du Père Bougerel. On le trouve souvent à la suite des Noëls de Saboly.

BIBLIOGRAPHIE. — Paul Terris, *Les Noëls*, etc., p. 109-112. — Le Père Bougerel, *Le Parnasse provençal*, éd. de C. Chabaneau, etc., 1888. — Bouche, *Hist. de Provence*, etc.

NOËL DES BOHÉMIENS

Nous autres, nous sommes trois Bohémiens — Qui *donnons* la bonne fortune; — Nous autres, nous sommes trois Bohémiens — Qui chapardons partout où nous sommes... — Enfant aimable et si doux, laisse, laisse là la croix. — Et chacun te dira — Tout ce qu'il t'advientra. — Commence, Janan, — *Cependant* — A lui regarder la main : — Toi, tu es, cela se voit, — L'égal de Dieu, — Et tu es son fils — Tout adorable; — Toi, tu es, cela se voit, — L'égal de Dieu. — Né pour moi — Dans le néant; — L'amour t'a fait enfant — Pour tout le genre humain; — Une vierge est ta mère, — Tu es né sans avoir de père, — Cela se voit dans ta main, — L'amour t'a fait enfant, etc.

NOUVÈ DI BOUMIAN

Nàutrei sian tres Bóumian
 Que dounan la boueno fourtuno;
 Nàutrei sian tres Bóumian
 Qu'arrapan pertout vounte sian...
 Enfant amable [e] tant dous,
 Bouto, bouto aqui la crous,
 E chascun te dira
 Tout ço que t'arribara.
 Coumenço, Janan,
Cependant,
 De li vèire la man :
 — Tu sies, à ço que viéu,
 Egau à Diéu,
 E sies soun Fiéu
 Tout adourable;
 Tu sies, à ço que viéu,
 Egau à Diéu.
 Nascu pèr iéu
 Dins lou neant;
 L'amour t'a fach enfant
 Pèr tout lou gènre uman;
 Uno vierge es ta maire;
 Sies na sènso ges de paire :
 Açò se vèi dins ta man.
 L'amour t'a fach enfant, etc.

Il y a encore un grand secret — Que Janan n'a pas voulu dire; — Il y a encore un secret — Qui bientôt fera son effet; — Vite, vite, beau messie, pour te réjouir, — Nous te dirons en chœur, — Un mystère que nous savons, — Janan parlera, — Bel enfant, — Donne là pour que nous dinions.

Sur tant de moyens, — Il y a quelque chose — Pour notre bien — De très sinistre! — Sur tant de moyens il y a quelque chose — Pour notre bien — De rigoureux : — Moi, j'y vois une croix — Qui est le salut de tous; — Et si je te l'ose dire, — Le sujet de ton martyre — Est que tu es trop amoureux, — Si j'y vois une croix, etc.

Il y a encore quelque chose — Au bout de ta ligne vitale,

Li a'ncaro un grand secrèt
 Que Janan n'a pas vougu dire;
 Li a'ncaro un grand secrèt
 Que fara bèn lèn soun efèt;
 Bouto, bouto, bèn Messi!
 Pèr nous faire rejoui,
 Te diren tout ensèn
 Un mistèri que savèn :
 Janan parlara,
 Bèn meinat,
 Bouto aqui pèr dina.
 Souto tant de mouièn
 Li a quaucarèn
 Pèr noueste bèn
 De fort sinistre!
 Souto tant de mouièn
 Li a quaucarèn
 Pèr noueste bèn
 De rigourous :
 Iéu li vese uno crous
 Qu'es lon salut de tous;
 E, si te l'ause dire,
 Lon sujèt de toun martire
 Es que sies trop amoureux,
 Se li ves uno crous! etc.
 Li a'ncaro quaucarèn
 Au bout de ta ligno vitalo;

— Il y a quelque chose — Que je vais te dire, petit; —
 Venez, venez, beau cousin, — Donne, donne ici ta main;
 — Et nous te devinerons — Quelque chose de bien char-
 mant!... — Mais qu'il vienne de l'argent — Aussi bien!
 — Sans cela rien de fait — Tu es Dieu et mortel, — Et
 comme tel, — Tu vivras bien peu — Dessus la terre; —
 Tu es Dieu et mortel, — Et comme tel, — Tu seras bien
 pauvre — Dans notre métier. — Mais ta divinité — Est
 sur l'éternité; — Tu es l'auteur de la vie; — Ton essence
 est infinie; — Tu n'as rien en toi qui soit limité, — Mais
 ta divinité, etc.

Veux-tu pas que nous disions — Quelque chose à ta
 sainte Mère, — Veux-tu pas que nous lui fassions —
 Pour le moins notre compliment?

Li a'ncaro quaucarèn
 Que te vau dire, magassèn!
 Vène, vène, bèn german!
 Douno, douno eici ta man,
 Et te devinaran
 Quaucarèn de bèn charmant!...
 Mai vèngue d'argènt
 Autant bèn!
 Sènso, noun se fai rèn,
 Tu sies Diéu e mourtau,
 Et coume tau,
 Viéuras bèn pau
 Dessus la terro;
 Tu sies Diéu e mourtau,
 Et coumo tau,
 Saras bèn pau
 Dins noueste estat.
 Mai ta Divinita
 Es sus l'eternita;
 Sies l'autour de la vido;
 Toun essènci es enfinido;
 N'as ren que sie limita.
 Mai ta Divinita, etc.

Vos-tu pas que diguen
 Quaucarèn à ta santo Maire,
 Vos-tu pas quo li fen
 Pèr lou mens nouestre complimen?

Belle dame, venez par ici, — Nous autres nous connaissons déjà — Que dans ta belle main — Il y a un mystère bien grand! — Toi qui es jolie, — Dis-lui — Quelque chose de joli. — Tu es de sang royal, — Et ta maison — Est de ce qu'il y a de plus haut — Dans ce monde; — Tu es de sang royal, — Et ta maison — Est de ce qu'il y a de plus haut, — A ce que je vois. — Ton seigneur est ton fils, — Et ton père est le mien. — Que peux-tu être de plus? — Tu es la fille de ton maître — Et la mère de ton Dieu, — Ton Seigneur est ton fils, etc.

Et toi, bon seigneur grand — Qui te tiens au coin de la troupe, — Et toi, bon seigneur grand — Veux-tu pas que je voie ta main? — Dis, tu crains peut-être — Que je ne te vole cet âne — Qui est ici détaché; —

Bello Damo, vène eïça :
 Nautrei counaissèn déjà
 Que dins ta bello man
 Li a un mistèri bèn grand!
 Tu que sies poulit,
 Digo-li
 Quaucarèn de joli :
 Tu sies doun sang reïau,
 E toun oustau
 Es dei plus aut
 D'aqueste mounde;
 Tu sies doun sang reïau,
 Et toun oustau
 Es dei plus aut,
 A ço que viéu.
 Toun Segnour es toun Fiéu,
 E toun Paire es lou miéu :
 Que podes-tu mai èstre?
 Sies la Fiho de toun Mèstre,
 E la Maire de toun Diéu!
 Toun Segnour es toun Fiéu, etc.
 E tu, bouen Segne-grand,
 Que sies au cantoun de la gràpi,
 E tu, bouen Segne-grand,
 Vos-tu pas que veguen ta man?
 Digo, tu cregnes bessai
 Que n'en rauben aquel ai
 Qu'es aqui destaca?

Nous volerions plutôt le chat. — Mettez là-dessus¹, — Mon beau monsieur; — Nous n'avons pas encore bu. — Je vois dans ta main — Que tu es bien grand, — Que tu es bien saint, — Que tu es bien juste. — Je vois dans ta main — Que tu es bien grand, — Que tu es bien saint — et bien aimable! — Aï! divin mari, — Tu as toujours gardé une sainte abstinence; — Tu gardes la Providence: — N'en es-tu pas bien gardé? — Aï! divin mari, etc.

Nous autres, nous connaissons bien — Que tu es venu dans le monde; — Nous autres nous connaissons bien — Que tu es venu sans argent. — Bel enfant, n'en parlons plus. — Quand tu es venu, tout nu — Tu craignais, à ce que je vois, — De rencontrer les Bohémiens: —

Raubarian plus lèu lou cat!
 Mete aqui dessu :
 Bèu Moussu,
 N'avèn panca begu.
 Ièu vese dins ta man
 Que sies ben grand,
 Que sies bèn sant,
 Que sies bèn juste;
 Ièu vese dins ta man
 Que sies bèn grand,
 Que sies bèn sant,
 E bèn ama!
 Ai! divin marida,
 As toujour counserva
 Uno santo astinènci.
 Tu gardes la Prouvidènci :
 N'en sies-tu pas bèn garda?
 Ai divin marida, etc.
 Nàutrei counaissèn bèn
 Que sies vengu dedins lou mounde;
 Nautrei counaissèn bèn
 Que li sies vengu sènso argènt.
 Bèl Enfant, n'en parlen plus.
 Quand tu sies vengu tout nus!
 Cregnes, à ço que vian,
 Lou rescontre dei Bóumian :

1. Une pièce d'argent.

Que craignais-tu, beau fils ? — Tu es Dieu ! — Écoute notre adieu : — Si trop de liberté — Nous a portés — A deviner — Ton aventure ; — Si trop de liberté — Nous a portés — A te parler — Trop librement, — Nous te prions humblement — De faire également — Notre bonne fortune — Et que tu nous en donnes une — Qui dure éternellement. — Nous te prions humblement, etc.

(Traduction d'Ernest Gaubert.)

Que cregnes, bèu Fiéu ?
 Tu sies Diéu !
 Escouto nouestre adieu :
 — Si trop de liberta
 Nous a pourta
 A devina
 Toun aventuro ;
 Si trop de liberta
 Nous a pourta
 A te parla
 Trop libramen,
 Te pregan umblamen
 De faire egalamen
 Nouestro boueno fourtuno,
 Et que nous en dones uno
 Que dure eternalamen !
 Te pregan umblamen, etc.

(*Li Nouvè de Saboli, de Peyrol, etc.*
 Avignon, Roumanille, 1897, in-16.)

TOUSSAINT GROS

(1698-1748)

François-Toussaint Gros vit le jour à Marseille, en 1698. Il passa son enfance dans sa ville natale. Après avoir fait ses premières études au collège de l'Oratoire, il se crut appelé à devenir charreux, mais au moment de revêtir l'habit, à Villeneuve-les-Avignon, et de prononcer ses vœux, il changea de résolution et revint dans sa patrie, où il se fit admirer comme poète provençal. D'un caractère aimable et doux, fort honnête homme, infiniment spirituel, joyeux même dans l'adversité, il sut allier les bonnes mœurs au talent, et, quoique bègue, faire les délices des sociétés qui l'accueillaient. Ses bonnes grâces furent reçues gracieusement de M^{me} de Simiane, petite-fille de l'illustre Sévigné. Peu fortuné, il se rendit à Paris, afin de se créer des ressources. Ses illusions le trompèrent, et pour subvenir aux premiers besoins d'une famille qu'il s'était créée, il dut solliciter et prendre un modeste emploi dans les fermes, à Pont-Beauvoisin. Atteint de paralysie, il se fit transporter à Lyon et y mourut, à l'âge de cinquante ans, vers l'année 1748. On a de cet auteur un recueil de vers intitulé : *Recueil de pousiés prouvençalos de M. F. T. G. de Marsillo* (Marseille, François Berte et D. Sibié, 1734, in-8°). Ce livre, qui est aujourd'hui fort rare, a été réimprimé deux fois. Voyez : *Recueil de pousiés prouvençalos de M. F. T. Gros de Marsillo, Nouvello edicien, courrigeado et augmentado per l'autour* (Marseille, Sibié fils, 1763, in-8°); *Œuvres complètes de T. Gros, suivies de quelques morceaux choisis des poètes provençaux* (Marseille, Arnaud, 1841, in-8°).

Toussaint Gros, bien inspiré dans les petites pièces, a démontré éloquemment que la langue provençale a des beautés qu'on chercherait en vain dans un autre dialecte.

BIBLIOGRAPHIE. — Le P. Bougerel, *Le Parnasse provençal*, éd. de Camille Chabaneau, Paris, Maisonneuve, 1888, in-8°. — Achard, *Lou Bouquet prouvençaou vo leis troubadours revioudas*, Marseille, impr. d'Achard, 1823, in-12. — J.-B. Noulet, *Essai sur l'histoire littér. des patois du Midi de la France au dix-huitième siècle*, Paris, Maisonneuve, 1877, in-8°.

AU PUBLIC¹

Ecrire pour le public, quelle affaire terrible! — A peine ai-je la plume en main, — Que je suis interdit, je sue à grosses gouttes, je me rebute, — A songer qu'il me faut satisfaire — Tant d'esprits, de goûts différents, — De vétilleux, et de tâtillons, — Tant de lettrés en même temps — Qui, debout ou assis, et d'un air grave et sage, — Se prendront à lire à bâtons rompus — Quelqu'un de mes écrits pour s'en moquer ensuite...

J'aurai beau emprunter le plus joli langage, — Les flatter, leur faire ma cour, — Leur dire, chapeau bas : O lecteur bienveillant, — Dont chacun quête le suffrage, — Fidèle et sévère inspecteur — Du savoir et de l'ignorance, — Ennemi de la suffisance, — Vous qui, sans aucune lésine, —

AU PUBLIC

Que d'escrieure au public es un terrible affaire!
 A peno ai la plumo à la man,
 Que m'enfreni, tressusi, et preni per davan!
 De soungéa qu'ai à satisfaire
 Tant d'esprits, de goust differens,
 Tant de patets et d'espinpounejaire,
 Tant de letrus en meme tems,
 Qu'assetas, vo ben drechs, em'un air grave et sagi
 En badaillan tout à troues ligiran
 Quauqu'un de meis escrits et puis s'en truffaran...
 Aurai bello emprunta lou plus pouli lengagi,
 Lei flata, li faire ma cour,
 Li dire, capeou bas, benevole lectour,
 Dount cadun quisto lou suffragi,
 Fidele et severe inspectour
 De la scienco et de l'iguourenci,
 Enuemi de la suffisenci,
 Vous que senso mesquinarie,

1. La traduction de ce curieux morceau est de notre ami regretté, le bon poète Paul Mariéton. L'auteur de la *Terre provençale* nous l'adressa peu de jours avant sa mort. (Note de l'éditeur.)

Accordez son vrai prix — A toute œuvre charmante et belle, — D'une bonne cervelle issue; — Vous qui traitez d'âne stupide — Et condamnez à Saint-Lazare¹ — Tout auteur fade en lui laissant pour compte — Son livré sec, rugueux, barbare, — Et qui n'a l'ombre du bon sens, — Je vous prie, bon lecteur, de m'être un peu propice, — De ne pas rebuter, ni traiter de pouilleux — Les pauvres enfants timides — Que ma muse, novice encore — Dans le style des Troubadours, — A engendrés de notre caprice. — Depuis longtemps chagrin de les voir dispersés, — Déchirés et défigurés, — En bon père et avec justice, — Je les ai, jugez-en, quasi tous assemblés — Pour les émanciper. Puis, d'un ton pathétique... — « Halte-là! va me dire un critique,

*Tu n'es qu'un sot, qu'un animal,
De t'escrimer en provençal;*

Boutas toujours la carestie
A touto obro charmanto et bello,
Que ven d'uno boueno cervelo;
Vous que trata d'ai eabanie,
Et coundanas à Sant-Lazare
Tout autour fade, impertinen,
En li laissan, per passotem
Soun libre sec, dur et barbare
Que n'a pas caro de bouen sen,
Vous pregui, bouen lectour, de m'estre un pau prouplici
De pas escalustra, ni trata de pouillous
De paureis enfans vergouignous,
Que ma muso (encaro nouvici
Dins lou stile dei troubadous)
A fa naisse de moun caprici;
Chagrin despuï long tems de lei veire estrailles,
Estrassas et deffiguras
Coumo un bouen paire, eme justici
Leis ai, taus que veses, quasi tous assemblas,
Per leis emancipa. Puis d'un ton patetique...
« Alte là! (mi dira un critique)
Tu n'es qu'un sot, qu'un animal
De t'escrimer en provençal.

1. Les « petites-maisons » de Marseille.

*C'est un jargon qu'on ne veut plus entendre
 Et que les gens de goût affectent d'oublier ;
 Pour toi seul aujourd'hui dois-je m'étudier
 A le lire et même à l'apprendre
 Aux dépens de ces beaux écrits
 Qu'ont produits de nos jours tant de rares esprits,
 Et les laisser moisir au fond d'une boutique ?
 Non, je n'en ferai rien ; le trait serait inique.
 D'ailleurs tes vers ont-ils du bon ?
 Es-tu fécond en nouvelles idées ?
 Sais-tu bien assortir la rime et la raison ?
 Au son, à l'harmonie, asservir tes pensées ?
 Pour être un poète fameux
 Il faut avoir du feu, de la délicatesse ;
 L'esprit sublime, et le génie heureux ;
 Manier un sujet avec art et noblesse...*

— Halte là ! chacun à son tour, — Monsieur le Francihot, Peste de ta mercuriale ! — Tu m'as donné le cauchemar ; cependant pour l'honneur, — Je vais répondre à votre bavardage. — Vous méprisez le provençal :

*C'est un jargon qu'on ne veut plus entendre
 Et que les gens de goût affectent d'oublier ;
 Pour toi seul aujourd'hui dois-je m'étudier
 A le lire et même à l'apprendre,
 Aux dépens de ces beaux écrits
 Qu'ont produits de nos jours tant de rares esprits,
 Et les laisser moisir au fond d'une boutique ?
 Non, je n'en ferai rien, le trait serait inique.
 « D'ailleurs, tes vers ont-ils du bon ?
 Es-tu fécond en nouvelles idées ?
 Sais-tu bien assortir la rime et la raison ?
 Au son, à l'harmonie asservir tes pensées ?
 Pour être un poète fameux,
 Il faut avoir du feu, de la délicatesse,
 L'esprit sublime et le génie heureux ;
 Manier un sujet avec art et noblesse... »
 Alto là : cadun à soun tour,
 Maussu lou francillot, caspi que mourraillado,
 M'aves estoufegua ; cependant per hounour
 Vau respouendre à vouestro charrado.
 Vous mepresas lou provençau ;*

— Même vous me maltraitez fort — De ce que j'ose en faire usage; — Sachez donc que je parle la langue — Que ma mère m'enseigna au berceau; — Que chaque langage a sa beauté. — J'en trouve souvent dans le mien, — Et qu'un autre ne pourrait exprimer dans le sien. — Ainsi tel le croit pauvre et l'appelle un jargon — Qui prouve prévention grande — Autant qu'orgueil irraisonné. — Du reste, savez-vous que c'est la langue Romande, — Ancienne, respectable, la mère en même temps — De tous les différents langages des Européens orientaux? — L'espagnol, l'italien, lui doivent leur hommage, — Tout de même que le français. — Ce français, dont la douceur vous flatte, — Qu'à force de l'émonder on a rendu beau comme il est, — Est un rejeton de ma langue. — Le Provençal se parlait autrefois — Aux cours de France et d'Angleterre. — En Provence s'est faite l'alliance première du Grec, — Du Latin, du Gaulois; — C'est là qu'on inventa la Rime...

Et même mi tretas fouer mau,
 De ce qu'augi n'en faire usagi;
 Sachez que parli lou lengagi
 Qu'au bres ma maire m'a ensigna,
 Que cade lenguo a sa beouta;
 N'en trobi souvent dins la micouno

Qu'un autre pourrie pas exprima dins la sicouno,
 Ansin tau la cres pauro, et la dis un jargon,
 Que sa prevencien es ben grando,
 Et soum ourgueil senso resoun.

Au resto, sables-ti qu'es la lenguo roumando,
 Ancieno, respectablo et maire en meme tems
 De tous lei differens lengagis
 Deis Ourientaux Europens :

L'Espaignou, l'Italien, li devoun seis aumagis,
 Tout de meme que lou Frances.

Aqueou Frances dount la douçour vous flato,
 Qu'à fouerso d'escura fan veni beou coumo es,
 De ma lenguo es uno sagato.

Lou prouvençau si parlavo autrei fes
 Ei cours d'Angleterro et de Franço.
 En Prouvenço s'es fa la premiero allianço
 Douu Grec, doou Latin, doou Gaulois,
 Es aquí que la rimo es estado inventado,

— Et puis, gare à qui traitera ma langue de patois, — Je lui ferai la pétarade! — Mais il faut prouver, direz-vous, — Tout ce que j'avance. — Des preuves? J'en ai de bonnes, de fidèles; — Cherchez-les, s'il vous plaît; apprenez, étudiez, — Lisez, faites ce que j'ai fait, usez-y des chandelles, — Et vous saurez ce que vous désirez. — Quant aux écrits que vous me prônez, — Préférez-les, c'est juste, aidez-les à se faire jour; — S'ils ont des mites, secouez-les : je ne fais pas le fendant, moi; — Je me regarde comme un moucheron — Auprès d'auteurs de telle renommée! — Pour ce qui est de mes vers, s'ils sont de bonne race, — Ou s'ils sont à ce point délicats, vous m'en demandez trop : — Chacun fait ce qu'il peut. — Je ne vais pas comme vous, monté sur des échasses, — Je ne fais pas le docteur du Parnasse; — Même je n'ose pas y aller cueillir des fleurs. — Dans mes loisirs et dans mes badinages, — J'ai ceci des enfants que j'aime fort les images. — Autant que possible je les fais simples, riantes, gracieuses, —

Tantia que tratara ma lenguo de patois,

Yeou li farai la petarrado.

Mai mi dires que fouou prouva

Tout ce que veni d'avança.

De provos n'ai de bouenos et fidellos :

Sarqua lei, se voules, aprenes, estudias,

Liges, fes coummo ai fach, gausisses de candellos,

Et saures ce que souhaitas.

Quant eis escrits que mi prounas?

Prefera leis, es juste, et fes li faire arrasso;

S'an d'arno espouussa lei; car fau pas lou marjasso,

Mi regardi coumo un mouissoun

Prochi d'autours d'un tau renoun.

Per ce qu'es de mei vers, se sount de boueno raço,

Vo se sount d'aquo fin. Vous n'en demando trouou.

Cadun fa ce que pouou :

Coumo vous, mounta sur d'escasso,

Fau pas lou doutour doou Parnasso;

Ni meme n'augi pas l'y ana cuilli de flous.

Dins mei lezis et dins mei badinagis

Ai d'aquo deis enfans, aimi proun leis eimagis;

Tant que pouedi lei fau simple, risens, courous,

M'appliquant à ce que ma peinture — Ressemble toujours à la nature. — Enfin, êtes-vous au bout de vos appétits d'intrigue? — Lisez, et ne soufflez plus mot.

En oub servant que ma pinturo
Toujour ressemble à la naturo.
Anfin aves proun mangea, proun bugu?
Liges, sinoun croumpa v'un chut¹.

1. *Lou Bouquet Prouvençaou vo leis troubadours revioudas*. A Marsillo, imprim. d'Achard, 1823, p. 17-21.

HYACINTHE MOREL

(1756-1829)

Cet aimable précurseur des Félibres naquit à Avignon, le 5 janvier 1756. Il fit ses études dans cette ville, au collège Saint-Jean, qui était alors dirigé par les Doctrinaires. Reçu clerc à vingt ans, il devint professeur au collège de Toulouse, puis à celui d'Aix-en-Provence. Il enseignait, en dernier lieu, la rhétorique. Emule de Dorat, de Boufflers et des poètes légers, il donna ses premières compositions au *Mercur de France*, aux *Etrennes du Parnasse* et à l'*Almanach des Muses*. On a dit qu'il reçut un jour l'approbation de La Harpe et de l'abbé Delille, mais cela ne nous importe guère. Esprit généreux, âme ardente, il accepta avec enthousiasme les idées nouvelles, et au début de la Révolution se fit un des plus chaleureux apôtres de la « liberté ». Partisan de la Gironde, il fut compromis à tel point que, pour sauver sa tête, il dut s'enfuir et attendre dans les montagnes la fin de la Terreur. Nous le retrouvons, quelques années plus tard, titulaire d'une chaire de rhétorique au collège d'Avignon. Il avait fondé, en 1803, le *Journal de Vaucluse*.

Hyacinthe Morel mourut dans sa patrie, le 29 juillet 1829, laissant, avec le souvenir d'un esprit cultivé, la réputation d'un élégant poète provençal. On a de lui un recueil unique, *Lou Galoubet*, qui, publié d'abord à Avignon, chez Bonnet fils, en 1828 eut l'heureuse fortune d'être réimprimé par les soins de Frédéric Mistral (Avignon, J. Roumanille, 1862, in-18). Cette dernière édition a été modifiée selon le système orthographique adopté par le Félibrige; elle est précédée d'une étude biographique sur l'auteur à laquelle sont empruntés les éléments de la présente notice.

BIBLIOGRAPHIE. — F. Mistral, *Préface biographique* à l'édit. du *Galoubet*, 1862. — F. Donnadien, *Les Précurseurs du Félibrige*. — P. Mariéton, *H. Morel*, notice insérée dans la *Grande Encyclopédie*.

MON CONGÉ

La Muse m'a tourné le dos; — Ses oracles sont muets
pour moi, — Et mes chansonnettes chétives — N'ont
plus ni saveur ni vertu.

De ma flûte effilochée — Et riieuse, nul désormais ne
se soucie; — Pour faire danser les marmottes, — C'est
juste la voix qui convient.

Chacun va me faire les cornes; — Mon vers est sec
comme un hareng; — Il ressemble à la noix angleuse,
— Vous n'en tireriez rien du tout.

Tu m'exiles du Parnasse, ô Muse; — Je ne suis plus
de la maison, — Et, semblable au bâtard qui gêne, — Tu
me jettes à l'hôpital.

Mais ce qui surtout me désole — Et m'enfonce au
cœur un poignard, — C'est d'être supplanté — Par
d'orduriers rimeurs.

MOUN COUNJIET

Ma Muso m'a vira l'esquino;
Per iéu sis ouracle soun mut,
E mi cansoun mai que mesquino,
N'an ni sabourun ni vertu.

Ma flahuto, nis di barboto,
Es canado, res se n'enchau;
Pèr faire dansa li marmoto,
Èi justamen la voues que fau.

Chascun vai me faire li bano;
Moun vers èi se coume un aren;
Ressèmblo à la nose estrechano:
N'en tiras ni cambo ni ren.

Muso, m'cisiles dóu Parnasse;
Siéu plus un enfant de l'oustau;
E coume un bastard qu'embarrasse,
Me margasses à l'espitau.

Mai eici ce que me desolo
E m'enfounso un crudèl acié,
Es que siéu leva de cassolo
Pèr de rimaire merdassié.

Lorsque j'avais la joue fleurie, — Que j'étais frais
comme un barbeau, — Tu m'offrais ta face épanouie, —
Tes yeux m'étaient adulateurs...

« Poète que talonne l'âge, — Retirez-vous dès qu'il
est temps : — A Vénus, comme à Bellone, — Il faut aux
Muses des jeunes gens.

(Traduction inédite de Paul Mariéton.)

Quand aviéu la gauto flourido
E qu'ère fres coume un barbèu,
Pèr iéu ta caro èro espendido,
E tis iue me fasièn bèu-bèu.

Pouèto que l'age talouno,
Esbignas-vous, tant lèu qu'es tèms :
Coume à Venus, coume à Belouno,
I Muso fau de jouini gènt.

*(Lou Galoubet, Avignon, chez J. Roumanille,
1862, in-12.)*

J.-J. DIOULOUFET

(1771-1840)

Fils d'un instituteur, Jean-Joseph-Marius Diouloufet naquit à Eguilles, près d'Aix, le 19 septembre 1771. Il commença ses études au séminaire, puis, avec sa famille, émigra en Italie, pendant la période révolutionnaire. De retour en France, il se maria et débuta dans les lettres, en donnant un long poème didactique, *Lei Magnans* [Les vers à soie] (Aix, Pontier, 1819, in-8°). Bien accueilli de ses compatriotes, ce livre gracieux avait déjà consacré sa réputation lorsqu'il fit paraître, dix ans après, un recueil de *Fablos, Contes, Epistros et autres Pouesios provençalos* (Aix, Gaudibert, 1829, in-8°). Ce fut là le meilleur de son bagage lyrique. Ajoutons que Diouloufet exerçait les fonctions de bibliothécaire à Aix, depuis le 12 mai 1828, lorsque la révolution de 1830 le destitua. Il mourut d'apoplexie, chez un prêtre de ses amis, le 14 mai 1840. Il avait encore composé quelques menus ouvrages : *Épître à l'abbé de la Mennais sur l'existence de Dieu* (1825); *L'Ode à la pipe* (1839); *Le Voyage d'Eliezer* (1839); *Don Quichotte philosophe* (1840, 4 vol. in-12), et réuni les éléments d'un dictionnaire étymologique provençal et français qui ne vit jamais le jour.

Diouloufet est un écrivain non dépourvu de grâce et de facilité. Quoique son nom demeure obscur, il a droit à une place enviable dans ce Parnasse provençal qu'il a honoré à l'égal d'un précurseur.

On trouvera neuf pièces de cet auteur — une épître, deux contes, quatre fables et deux chansons — dans *Lou Bouquet provençaou* d'Achard (1823, in-12).

BIBLIOGRAPHIE. — F. Donnadieu, *Les Précurseurs des Félibres, 1800-1855*, Paris, Quantin, 1888, gr. in-8°. — Mary Lafon, *Hist. littér. du Midi de la France*.

LA LINOTTE ET SA MÈRE

FABLE

Un rossignol se maria — Avec une charmante linotte — Très *éveillée* et jolie et élégante — Et qu'assez longtemps il courtsa. — Ah! que de tendres roulades et de jolis ramages — Lui adressait le fiancé rossignolet — Aux premiers jours de leur union! — On eût dit que tout l'an n'était qu'un mois de mai, — Mimi, mimi, toujours... iou... iou... iou..., je t'aimerai, — Lui répétait-il en son langage; — Et du soir au matin, les vallons, les bocages, — Retentissaient de ses soupirs, — De ses amours, de ses plaisirs. — Il n'avait plus d'autres désirs — Que de bien régaler sa petite frémissante¹, — Et aucune autre n'était à ses yeux plus joliette.

LA LIGNOTTO ET SA MAIRE²

FABLE

A Moussu Jauffret, biblioutheçari de Marsilho.

Un Roussignoon se maridet
 Em'uno charmanto lignotto;
 Touto escarabiado, et poulido et farrotto,
 Et que proun temp eou calegnet.
 Ah! que tendro roulado et lou poulit ramagi
 Que li tenie novi roussignolet
 Leis premiers jours de soun mariagi!
 Aurias dich que tout l'an ero lou mes de mai;
 Mimi, mimi, toujours, iou... iou... iou... t'amarai,
 Li repetavo en soun lengagi;
 Et doou vespre au matin, lou valoun, lou bousecagi,
 Retentissien de seis souspirs,
 De seis amours, de seis plesirs;
 N'avie plus ges d'autreis desirs
 Que de ben regalar sa pichotto fremetto,
 Et ges d'autro à seis huils ero plus poulidetto.

1. Cela peut vouloir dire aussi sa petite petite femme.

2. *Lou Bouquet provençauou vo leis troubadours reviouidas.* A Marsillo, impr. d'Achard, 1823, in-12. Nous avons écarté la première partie de cette pièce.

— Il la chantait à tout venant, — Battait de l'aile en la voyant, — La becquetait, — La salivait, — Puis s'exaltait, — Et faisait de son nid son seul passe-temps. — Mais cela ne dura point; la jeune mariée — Vit s'éteindre le feu de cette belle ardeur. — Le rossignol ne chanta plus son amour, — Il s'envolait loin d'elle tout le jour, — Et puis on conte qu'à la nuitée — Il allait bien souvent jouer la sérénade — Sous un fort joli rosier — Où une jeune oiselle était couchée. — Cela se sut bientôt dans tout le quartier, — Une commère de la linotte — N'eut aucune patience — Qu'elle ne lui eût un jour conté toute l'affaire, — Et même elle grossit le paquet. — Vite la linotte, pécaïré! — En pleurant alla trouver sa mère — Et lui conta ce qui lui était arrivé. — Hélas, dit-elle, où sont passés — Les premiers temps de notre mariage? — La paix et le bonheur étaient dans mon ménage — Ainsi que les plaisirs et les tendres amours: —

Eou la cantavo à tout venen,
Battie de l'alo en la vesen;

La bequetavo,

La mousselavo;

Piey s'esquierlavo,

Et fasie de soun nis soun soulet passo-temp.

Mais aco duret pas, la jouino maridado

Vis amoussar lou fuech d'aquelo bello ardour.

Lou roussignouo canto plus soun amour,

Volo luench d'ello dins lou jour,

Et piey se dich qu'à la nuechado

Anavo ben souven jugar la serenado

Dessouto un fouert poulit rousier,

Ounte jouino bouscarlo ero aquit ajouccado.

Aquo se sachet leou per tout dins lou quartier;

De la lignotto uno coumaire

Ges de patienco, dien, n'aguet,

Que noun l'y aguesse un jour counta touto l'affaire,

Groussissen meme lou paquet.

Vite la lignotto, pecaire!

En plouran va troubar sa maire,

Et conto ce qu'es arribat.

Hélas! diguet, ouute a passat

Lou premier temp de moun mariagi?

La pax et lou bouenhur eroun dins lou meinagi,

Ansin que leis plesirs et leis tendres amours;

S'il me délaisse ainsi aux jours de ma jeunesse, — Que sera-ce dans mes vieux jours ? — Sa mère, qui la plaint, la console. — Ma fille, lui dit-elle, il ne faut pas faire la folle. — Le bon sens, la patience maintenant sont de saison. — N'écoute pas les autres oiselets, — Occupe-toi de ton ménage — Et fais revenir le volage, — Par tes vertus, ton cœur, tes chants pleins de douceur, — Non par tes plaintes et tes pleurs. — Je t'ai dit, tu t'en souviens, le jour de ton mariage, — « Pain de noces, ma fille, oh ! ne dure pas toujours. »

(Traduction littérale d'Ernest Gaubert.)

Se me leisso dins moun jouine agi
 Que sara doune dins meis vieihs jours?...
 Sa maire coumo pau la plagne, la counsouelo.
 Ma filho, li diguet, fau pas faire la fouelo,
 Lou bouen sen, la patienco, aro soun de sesoun,
 Escoutes pas ges d'ouusseloun,
 Occupo-te de toun meinagi,
 Et fai revenir lou voulagi
 Per teis vertus, toun couer, teis chants plens de douçours,
 Noun per teis plants et per teis plours.
 Te vai dich, m'en souven, lou jour de toun mariagi :
 « Pan deis noueços, ma filho, ah ! duro pas toujours. »

J.-R. RANCHER

(1785-1843)

Joseph-Rosalinde Rancher, le plus caractéristique des poètes niçois, naquit à Nice, dans une maison de la place Vieille, le 20 juillet 1785. Il appartenait à une nombreuse famille. Son père, Français d'origine, était professeur de chirurgie. Rancher fit ses études au collège de Marseille, puis voyagea en Toscane, où il remplit un emploi dans l'administration des contributions directes. Obligé de rentrer en France, après la chute de l'Empire, il fut d'abord attaché à la personne du comte de Saluces, gouverneur de Nice, et, grâce à la protection du comte de Cessoles, devint sous-secrétaire du tribunal de commerce, fonction qu'il conserva jusqu'à sa mort (11 juillet 1843).

Le pauvre scribe, a-t-on dit, se consolait de la médiocrité de sa position en composant des chansons, qui ne tardèrent pas à le rendre populaire parmi ses compatriotes. L'idiome niçois, sa langue maternelle, avait attiré son attention. Elle détermina sa vocation d'écrivain. S'inspirant de la tradition, et remontant à l'origine des littératures méridionales, Rancher résolut alors de tenter pour son humble langage ce que d'autres, plus favorisés que lui, avaient fait pour la langue provençale. « Dès ce moment, écrit en substance son excellent biographe A.-L. Sardou, le niçard lui apparut comme une vraie langue ayant, de même que toute autre, des qualités suffisantes pour donner naissance à une littérature digne de ce nom. Combattu sur ce point par des personnes dont le talent lui paraissait incontestable et mis en demeure de prouver son dire par des faits, il se prit à composer sa *Nemaïda*. » C'est une sorte de poème héroï-comique destiné tout d'abord à illustrer des menus faits de l'histoire locale, mais qui eut cette heureuse fortune d'exalter l'amour du sol et du dialecte. La publication de la *Nemaïda*, en 1823, mit le sceau à la réputation de notre auteur, mais elle ne lui évita pas les désagréments provoqués par son humeur caustique. Tous ceux qui se crurent atteints par sa verve malicieuse lui pardonnèrent d'autant moins sa franche raillerie qu'elle servait sa notoriété. Il s'en est plaint amèrement dans un autre poème, *La Mouostro raubada* (La montre volée), demeuré inédit, et que son possesseur actuel, un sieur Malausséna, n'a point voulu nous communiquer. Rancher composa encore

un *Guide des Etrangers à Nice* (1826), un vaudeville en un acte, *Les Bergers des Alpes-Maritimes*, représenté en 1829 devant le roi Charles-Félix et la reine Marie-Christine, une pièce de 114 vers intitulée : *L'Estocafic à la brandada* (1838), un recueil de romances avec musique, la plupart inédites, enfin six fables patoises.

Ajoutons que la *Nemaïda o lou trioumf dei sacristan* a été réimprimée, avec une traduction, par A.-L. Sardou, en 1886 (Nice, Malvano-Mignon, et Paris, Champion, in-8°).

BIBLIOGRAPHIE. — A.-L. Sardou, *Biographie de Rancher* (éd. de la *Nemaïda*, 1886). — *Revue Félibréenne*, VII, p. 327-352.

DESCRIPTION DE CIMIEZ

Sur le doux penchant d'un coteau toujours vert,
De fleurs, de fruits en tous les temps couvert,
Lieu qui semble enchanté et où Flore et Pomone
Ont fixé leur règne et reçu la couronne,
En des temps reculés, les Romains, les premiers,
Fatigués d'avoir tant vaincu, bâtirent Cimiez.
En un seul moment, là où l'on fauchait l'herbe
On vit naître à grands frais une ville superbe.
Tout était bien réglé; l'homme de ces temps-là
Était aussi bon soldat que paisible citoyen.
Mais nos paysans, si des mains leur échappe
La pioche, le râteau, la serpe ou la sape,

DESCRIPTION DE CIMIEZ

Soubre lou dous panchant d'un coulet toujou vert,
Da li flou, da la frucha en toui lu tems cubert,
Luec que sembla encantat e doun Flora e Pouiounna
An fissaat lou siéu regn e reçut la courouna,
En de tems reculat, lu Rouman lu premier,
Las d'avé tant vincut, bastisseron Cimiè.
En un soulet moumen, doun si segava l'herba,
Si vé naisse à gran frès una vila superba.
Tout era ben reglat : l'ome d'aquelu tems
Era autant bouon sourdà que tranquil citouien.
Ma lu nonostre paisan, se de li man li'scapa
Lou magau, lou rastèu, lou pouroun o la sapa,

(Et) qu'ils prennent le fusil pour défendre un bon roi,
 Les travaux des champs ne leur semblent plus beaux.
 Nous avons beau feuilleter : sans pourquoi ni comment,
 Les fameux Cincinnatus ne se trouvent qu'à Rome.
 Cimiez, soumis alors à des soldats maçons,
 Des plus beaux monuments s'ornait chaque jour.
 Là était le Forum, où l'éloquence hardie
 Montrait des Catons la vertu courageuse.
 Les temples étaient brillants, et nombre d'idoles d'or
 Venaient engraisser le trésor des prêtres.
 Des cirques étaient bâtis, où, pour gagner le prix,
 L'athlète ensanglanté se roulait sur l'arène;
 Et souvent le peuple, qui n'était pas sot,
 Jugeait là les farces et les bons mots de Plaute :
 Tandis qu'au bord de la mer la misérable Nice
 N'avait que deux baraques et encore sans toiture.
 Mais le temps destructeur, avec sa faux à la main,
 N'a pas respecté le travail des Romains ;
 Et tant de beaux palais, de temples, de théâtres,
 Par le Vieux aux cheveux blancs se sont laissé abattre.
 Homme riche, orgueilleux et plein de vanité,

Que pihoun lou fusiéu per defendre un buon rei,
 Lu travai campagnart noun li semblon plus bei.
 Aven bèu fuietà : senza perqué ni couma,
 Lu famous Ciucinnat noun si trovon qu'à Rouma.
 Cimiè, soumès aloura ai sourdà muradou,
 Dai plus bei mounumen s'ournava cada jou.
 Era aqui lou Forum, doun l'elouquença ardida
 Moustrava dai Caton la vertu noun timida.
 Lu temple eron brihant, e tant d'idolou d'or
 Venion dai ministre engraissà lou tresor.
 De cirque eron bastit, doun, per gagna l'estrena,
 L'atleta ensanglantat si roulava en l'arena;
 E lou poble souven, que noun era pas sot,
 Jujava aqui de Plaut li farça e lu bouoi mot :
 Quoura, au bord de la mar, la miserabla Niça
 Era embe doui barraca encà senza taulissa.
 Ma lou tems destrutour, emb'au dai à la man,
 Noun a pas respetat lou travai dai Rouman;
 E tantu bei palai, de temple, de teatre,
 Dau Viei ai chivus blanc sin sou laissat abatre.
 Ome ric, ourguious e plen de vanità,

Toi qu'un peu de fumée enfle et que l'iniquité,
 Par un chemin tortueux, veut conduire à la gloire,
 Vois les villes détruites et lis-en l'histoire :
 Là tu trouveras, imprimé partout,
 Que l'homme n'est rien et que les vertus sont tout.
 Mais si les efforts humains passent et disparaissent,
 Toutes les œuvres de Dieu jamais ne périssent.
 Aussi le beau Cimiez a toujours conservé
 Les charmes et le sceau du Dieu qui l'a créé.
 L'air est tranquille et pur, et la ville détruite
 Montre à l'œil enchanté toute sorte de produits du sol :
 Le vert oranger, garni de belles pommes d'or,
 Dans son fruit, dans sa fleur offre un double trésor.
 D'une floraison éternelle les rives sont bordées ;
 De l'amoureux Zéphyr les fleurs sont caressées ;
 Et Phébus diligent, dans ce beau quartier,
 Fertilise avec soin la treille et le verger.
 Mais ce que la Nature en ce lieu soigne et conserve,
 Ce qui nous plait le plus, c'est l'arbre de Minerve.

(*La Nemaïda*, traduction de A.-L. Sardou, Nice,
 1886, chant III, vers 221 à 272.)

Tu, qu'un poè de fun gonfla e que l'iniquità,
 Per un camin torsut, voù coundurre à la gloria,
 Vè li vila destruchi e liege-nen l'istoria :
 Aquì li trouveras, 'stampat dapertout,
 Que l'ome noun ès ren e li virtù soun tout.
 Ma se lu 'sfouors uman soun de passage e fujon,
 Lou bèn Cimiè tamben a toujou counservat
 Lu charme et lou segil dau Diéu que l'a creat.
 L'er es tranquil e pur, e la vila destrucha
 Mouostra à l'ùès encautat touta sorta de frucha :
 Lou vert pourtegalie, garnit de bei poun d'or,
 En la frucha, en la flou, douna un double tresor.
 D'un flourage éternel li riba soun bourdadi ;
 De l'amouros Zefir li flou soun caressadi ;
 E Febus diligent, en aquéu bèu quartié,
 Fertilisa embe soin la laupia e lou plantié.
 Ma ce que la Natura aquì soigna e counserva,
 Ce que lou mai nen plas es l'aubre de Minerva.

(*La Nemaïda o lou triounf dei sacristan.*)

JOSEPH MÉRY

(1798-1865)

Edouard Fournier, dans ses *Souvenirs de l'Ecole romantique*, lui a consacré une notice qui suffit à sa gloire. En voici un fragment : « Joseph Méry naquit le 21 janvier 1798, près de Marseille, aux Ayalades qu'il a si voluptueusement chantées. Un bon prêtre, l'abbé Carrier, fit son éducation, et sans beaucoup de peine, tant était vive son ardeur à tout savoir, et prompte sa facilité à tout comprendre. A treize ans, il chantait déjà les petites Glycères et les enfantines Chloés de Marseille, en de jolis vers latins qui n'eussent pas été indignes d'Horace. Cette muse latine fut longtemps la seule qu'il aima... A vingt ans passés, il avait encore le culte de l'hexamètre, bien plus que celui de l'alexandrin. Pendant une retraite qu'il fit aux Ayalades, après les agitations d'une première jeunesse très tourmentée, où les duels se mêlèrent aux amours et les voyages les plus lointains aux premières fougues de la politique la plus libérale, ce qu'il trouva de mieux à faire pour se reposer l'esprit, ce fut un *commentaire* sur Lucain et sur Juvénal et une traduction en vers latins de la *Henriade* ! Il prépara aussi un livre sur *Rome* qu'il avait étudiée en passant... Après un an de calme et de vers latins, il se laissa enrôler par son compatriote Barthélemy, pour sa campagne contre le gouvernement de la Restauration. Il avait déjà fait du journalisme en vers, avec Alphonse Rabbe qu'il avait aidé pour la création du *Phocéén*. Il s'agissait cette fois de se risquer sans faiblir dans le pamphlet rimé. Il y fut l'égal de celui qui le prenait pour second... Ils ne mêlèrent pas tout d'abord leurs attaques. Pour les *Sidiennes*, par exemple, « Epîtres à Sidi Mahmoud, envoyé de Tunis », Barthélemy fit la première, et Méry la seconde... Pour la grande bataille de la *Villéliade*, leurs vers commencèrent à se confondre ; dans ce flot de verve et de satire, on ne distingua plus un courant de l'autre. Après Juillet, Méry, quoiqu'il ne soit pas nommé, fut de presque tous les numéros de la *Némésis*. »

Il ne fallut pas moins que la défection de son collaborateur pour qu'il abandonnât brusquement la tâche commune, et qu'il

renonçât à ses traits d'esprit. Aussi bien son talent — à Marseille, on dirait son génie — était-il en saillies, en propos plaisants. Sa conversation brûlait d'une flamme toute méridionale, Pendant que Barthélemy négociait avec le pouvoir et, moyennant une forte somme, faisait la paix, Joseph Méry allait prodiguer ses ressources de brillant improvisateur en Italie. La part qu'il avait prise, dit-on, au fameux poème de *Napoléon en Egypte*, et à celui du *Fils de l'Homme*, lui avait acquis des droits à la reconnaissance des Bonaparte de Florence et de Rome. Il fut leur hôte et paya son écot en strophes et en traits éloquentes. Que de vers il prodigua, trop généreusement peut-être, sous ce beau ciel!

A son retour, abandonnant toute préoccupation lyrique, il se mit à écrire sans relâche ses romans d'aventures, ses nouvelles et ses recueils d'articles marqués au coin de la plus stupéfiante imagination. La poésie semblait le poursuivre. A voir ce qu'il dépensait là de couleur, de joaillerie étincelante, on aurait pu penser qu'il revenait non pas des pays latins, mais des plus merveilleuses contrées exotiques. Son activité, sa fantaisie, n'avait pas de borne. « C'était l'homme du Soleil. Il lui en fallait dans ses œuvres, il lui en fallait dans la vie. On se moqua beaucoup de ses habitudes de flanelles et de fourrures, pendant nos plus chaudes saisons de Paris. Il se connaissait et laissait rire. A la fin de 1865, ses précautions ne suffirent plus. Il fut pris d'une terrible laryngite, qui le cloua impitoyablement dans son appartement de la rue des Martyrs. Il espérait toutefois. Le printemps le sauverait. « Patience et lilas! » écrivait-il à un ami. Lorsque vinrent les lilas, il ne put les aller respirer; il mourut le 17 juin, quand tombèrent leurs dernières fleurs. » Il laissait un bagage si considérable qu'il nous faut renoncer à établir ici sa bibliographie. Indépendamment de ses ouvrages écrits en collaboration avec Barthélemy (*Les Sidiennes*, 1825, in-8°; *La Villélide*, 1816, in-8°; *Les Jésuites*, 1826, in-8°; *La Corbiériide*, 1827, in-8°; *La Bacriade, ou la Guerre d'Alger*; *Napoléon en Egypte*, 1828, in-8°; *Le Fils de l'Homme*, 1829, in-8°; *Waterloo*, 1835, in-8°¹); de sa contribution aux 52 numéros de *La Némésis* (1831), de ses livres d'imagination, de ses recueils fantaisistes, de ses pièces de théâtre, etc., on lui doit la matière d'un fort volume de vers, *Mélodies poétiques* (Paris, Victor Lecou, 1853, in-18), réimprimé sous ce titre : *Poésies intimes*, etc. (Paris, Michel Lévy, 1864, in-18).

BIBLIOGRAPHIE. — Ed. Fournier, *Souvenirs poétiques de l'École romantique*, Paris, Laplace, Sanchez et C^{ie}, 1886, in-18. —

1. Voyez : *Œuvres de Barthélemy et Méry, précédées d'une notice par L. Reybaud*. Paris, 1831, 4 vol. in-12.

Gustave Claudin, *Méry, sa vie intime, anecdot. et littér.*, Paris, 1868, in-12. — Th. Gautier, *Portr. Contemporains*, 1874. — Th. de Banville, *Mes Souvenirs*, 1882. — E. Camau, *J. Méry, etc.*, 1891. — Ph. Audebrand, *Petits Mémoires du dix-neuvième siècle*, 1892. — A. de Pontmartin, *Nouv. Samedis*, III, 1867.

MARSEILLE¹

FRAGMENT

A Alexandre Dumas.

... Nous n'avons ni palais, ni temples, ni portiques ;
 Les seuls monts d'alentour sont nos trésors antiques ;
 Et même, tant Marseille a subi de malheurs,
 Ils n'ont plus ni leurs bois ni leurs vallons de fleurs.
 Tourne ta proue ! oh ! viens ! la ville grecque est morte,
 Oui, mais Marseille vit ; elle t'ouvre sa porte !
 La splendide cité, reine de ces climats,
 Cache l'eau de son port sous l'onde de ses mâts.
 Elle est riche ; elle peut, à défaut de ruines,
 Couvrir de monuments sa plaine et ses collines ;
 Son nom, que sur le globe elle fait retentir,
 Est plus grand que les monts de Sidon et de Tyr ;
 Elle envoie aujourd'hui les enfants de son môle
 Aux feux de la Torride, aux glacières du Pôle ;
 Partout son pavillon, à l'heure où je t'écris,
 L'univers commerçant le salue à grands cris.
 Les trésors échangés de sa rive féconde
 Illustrent les bazars de Delhy, de Golconde,
 De Lahore, d'Alep, de Bagdad, d'Ispahan,
 Que la terre couronne et que ceint l'Océan.
 Notre voisine sœur, l'orientale Asie,
 Couvre ce port heureux de tant de poésie,
 Les longs quais de ce port, congrès de l'univers,
 Sont broyés nuit et jour par tant d'hommes divers,
 Qu'un voyageur, mêlé dans la foule mouvante,
 Marbre aux mille couleurs, mosaïque vivante,

1. Cette pièce a paru pour la première fois à Marseille, chez Anfonce et C^{ie}, sous la date de 1829, en une plaquette in-8°.

Croit vivre en Orient, ou dans les jours premiers,
Sous Didon de Carthage au pays des palmiers.

Ainsi donc le commerce est chez nous poétique.
Poète, viens t'asseoir sous quelque frais portique.
Si je ne puis offrir à ton brûlant regard
Ni les temples nimois, ni l'aqueduc du Gard,
Ni la vieille Phocée, à sa gloire ravie,
A défaut de la mort, viens contempler la vie :
Le cœur se réjouit à cet éclat si beau ;
L'opulente maison vaut mieux que le tombeau.

(*Mélodies poétiques.*)

SUR LA TERRASSE DES AYGALADES

De ce haut perron où les roses
Montent pour toucher notre main,
On peut voir d'un coup d'œil trois choses :
La mer, la ville et le chemin.

La mer nous dit : Crains mes naufrages,
J'ai noyé mes meilleurs amis ;
Et ceux qui bravaient mes orages
Dans mon algue sont endormis.

La ville nous dit : Je suis pleine
De fracas, de brume et d'ennuis ;
Mes jours sont voués à la peine,
Et je manque d'air pour mes nuits.

Le chemin nous dit : Mon ornière
Mène aux pâles climats du Nord ;
On trouve à ma borne dernière
Les peuples assis dans la mort.

Or, la vie est ici dans l'ombre
Pleine d'un air délicieux,
Au milieu de ces fleurs sans nombre,
Comme les étoiles des cieux ;

Sous ces toits rougis par la tuile,
Baignés par un azur divin,
Où naît l'arbre qui donne l'huile,
Le pampre qui donne le vin ;

Au pied des montagnes arides,
 Dont les fleurs couvrent les sommets,
 Où le printemps des Hespérides
 Commence et ne finit jamais ;
 Sous ce ciel plein de mélodies,
 Doux échos du divin séjour,
 Sur ces collines arrondies
 Comme les choses de l'amour ;
 Sous ces verdoyantes arcades,
 Qui conseillent le doux sommeil,
 Dans l'arc-en-ciel de ces cascades
 Qui pleuvent avec le soleil.
 Sur ces bords où tout nous convie
 Vivons d'extase et de langueur ;
 Cet air est celui de la vie,
 La fête des sens et du cœur ;
 Vivons dans ce limpide espace,
 Et, sans songer au lendemain,
 Laissons à la foule qui passe
 La mer, la ville et le chemin.

(*Mélodies poétiques.*)

ODE A L'AIL¹

Je le sais, l'ail, enfant des Bastides voisines,
 N'est pas en bonne odeur dans vos fades cuisines ;
 Même au Palais-Royal, tout encadré d'arceaux,
 Jamais l'ail n'embauma de ses gousses chéries
 Dans leur beau restaurant, ouvert aux galeries,
 La trinité des Provençaux...

Vous ne savez donc pas que cette plante est bonne
 Entre toutes ? Tissot, professeur en Sorbonne,
 Ne vous a pas vanté cet admirable don,
 Lorsque, des vieux Romains disant la grande chère,
 Bucoliques aux doigts, il vous explique en chaire
 Les vers du *Pastor Corydon* ?

1. Publiée par M. J. Charles Roux, *L'Art à Marseille* (revue Félibréenne, VII, p. 40).

Virgile, homme de goût, a vanté son arôme,
Dans des vers applaudis par les dames de Rome,
Et quand il allait voir Auguste au Palatin,
Tythyllis apprêtait l'ail, en gardant ses chèvres,
Et le poète, en cour, exhalait de ses lèvres

Le vrai parfum du vers latin.

Tout ce qui porte un nom dans les livres antiques,
Depuis David, ce roi qui faisait des cantiques,
Jusqu'à Napoléon, empereur du Midi,
Tout a dévoré l'ail, cette plante magique,
Qui met la flamme au cœur du héros léthargique,
Quand le froid le tient engourdi.

Et toi, cher Constantin, dont l'amitié m'excite,
Si je t'écris ici ces quelques vers si vite,
C'est que l'ail dans Marseille a mis son grand bazar,
Que je viens d'en manger pour écrire un volume,
Et qu'au lieu d'encre enfin j'avais pris pour ma plume
L'ail de Virgile et de César.

JOSEPH AUTRAN

(1813-1877)

Joseph Autran naquit le 20 juin 1813. « Véritable Athénien de Marseille, sa patrie, a écrit Edouard Fournier, ses premiers vers furent pour un poète, pour Lamartine s'en allant en Orient. »

Il débuta par une Ode, *Le Départ pour l'Orient* (Marseille, imprimerie de H. Bousquet, 1832, in-8°).

« Autran n'avait alors que dix-neuf ans, et l'on sentait déjà dans son Ode, ajoute le même commentateur, quelque chose du sentiment de celle d'Horace s'adressant au vaisseau qui emportait Virgile. L'antiquité et la mer furent ses deux Muses. La Méditerranée natale lui semblant trop étroite, il fit passer dans ses poèmes les bruits plus profonds, les agitations plus vibrantes de l'Océan « avec l'âme humaine mêlée à l'immensité et plus grande qu'elle encore », comme l'a si bien dit Théophile Gautier, à propos de son recueil *La Mer*, publié en 1835 (Paris, Dentu, in-8°), et qu'Autran fit réimprimer beaucoup plus complet en 1850 (*Les Poèmes de la Mer*, Paris, Michel Lévy, in-8°)... Il était riche alors; le succès de sa tragédie, *La Fille d'Eschyle*, jouée en mars 1848, à l'Odéon, et couronnée par l'Académie, lui avait reconquis la sympathie d'un oncle, amateur très cossu qui jusqu'alors l'avait dédaigneusement oublié dans sa mansarde. Ce dernier le fit revenir à Marseille, l'entoura de bien-être et lui légua toute sa fortune. Autran n'en travailla pas moins. Marin dans les *Poèmes de la mer*, il se fit paysan dans ces recueils : *Laboureurs et Soldats* (Paris, Michel Lévy, 1854, in-18); *La Vie rurale* (ibid., 1858, in-18); *Epîtres rustiques* (ibid., 1861, in-18); *Le Poème des beaux jours* (ibid., 1862, in-18), etc. Théocrite, dont il devait traduire *Le Cyclope* (Paris, M. Lévy, 1863, in-18), l'inspirait. » Il donna encore : *Paroles de Salomon* (ibid., 1869, in-18); *Sonnets capricieux* (ibid., 1873, in-18); puis il eut, soudain, selon l'expression d'un critique, une échappée heureuse vers le moyen âge, avec un volume héroïque, *La Légende des Paladins* (ibid., 1875, in-18).

L'Académie française, qu'il sollicita à trois reprises, lui donna, le 7 mai 1868, le fauteuil occupé précédemment par Baour-Lor-

mian et par François Ponsard. Il méritait mieux. Sur ses derniers jours il devint presque aveugle, mais n'en fut pas plus morose. Il mourut de la convulsion provoquée par un éclat de rire, à Marseille, le 6 mars 1877.

Dans sa jeunesse on lui avait offert le poste de bibliothécaire de sa ville natale.

Indépendamment des ouvrages cités plus haut, on lui doit : *Ludibria ventis*, poésies nouvelles (Paris, Rossignol, 1838, in-8°); *L'an 40, ballades et poésies musicales* (Marseille, Lejourdan, 1840, in-8°); *Italie et Semaine sainte à Rome* (Marseille, impr. de J. Barile, 1841, in-8°); *Milianah*, épisode des guerres d'Afrique (ibid., 1842, in-8°); etc. Les *Œuvres complètes de Joseph Autran* ont été publiées de 1875 à 1881, par l'éditeur Calmann-Lévy, en huit volumes in-8°. Bien avant François Coppée, Autran a été considéré comme le poète des Humbles; mais il a surtout chanté les pauvres gens de la terre provençale.

BIBLIOGRAPHIE. — A. de Pontmartin, *Causeries littér.* Paris, M. Lévy, 1854, in-18; J. Autran, *sa vie et ses œuvres*, Correspondant, 1877, CVII, p. 407. — V. de Laprade, *J. Autran*, Correspondant, 1881, CXXIII, p. 363. — Victorien Sardou, *Discours de réception à l'Acad. française*, 1878.

CHANSON DU SOIR

Après un jour d'été, quand la ville s'endort,
Qu'elle étouffe l'écho de ses rumeurs dernières;
Quand les lampes du soir dans les maisons du port
S'allument, et sur l'eau projettent leurs lumières;

Le long des quais obscurs, il est doux d'écouter,
Dans cet apaisement des heures recueillies,
Les airs que les marins se prennent à chanter
D'une âme enfin rendue à ses mélancolies.

Préluant au sommeil qui va bientôt venir,
Ce chant, dont la tristesse à temps égaux s'exhale,
Pour chaque matelot est comme un souvenir,
Comme une vision de la terre natale.

Marqué de son accent, chaque peuple a le sien :
L'Anglais un rythme dur, mêlé de quelque ivresse,
L'Espagnol un refrain pieux, l'Italien
Des couplets que l'amour emmielle de tendresse.

Mais, entre ces accords, à mon gré le plus doux,
 C'est l'air vague et plaintif, la sourde cantilène
 Que les matelots grecs, hôtes fréquents chez nous.
 Chantent sur leur navire, assis vers la poulaine.
 Sans varier d'un son, d'où viens-tu, chant si vieux,
 Héritage flottant qu'un siècle à l'autre envoie?...
 Est-il vrai, matelots, que, parmi vos aïeux,
 On le chantait aux jours de la guerre de Troie?...

R E G R E T

La plaine est devant moi, roulant ses épis d'or.
 Ici, le tertre vert où la faneuse dort
 Sur sa gerbe, à l'écart mollement accoudée.
 Vers le sud, un vieux bourg découpe dans les airs
 Ses murs démantelés, ses tours, ses toits déserts :
 On dirait un hameau de l'antique Judée.
 Là, sur le ruisseau clair qui fuit dans les cailloux.
 Se penchent les ormeaux, les lentisques, les boux,
 Et, d'une berge à l'autre, ils croisent leurs feuillages.
 Il est midi : le ciel est d'un azur profond.
 Nul bruit en ce doux lieu, sinon le bruit que font
 Autour des grands pavots les abeilles volages.
 Scène heureuse! Le cœur, à loisir dilaté,
 En savoure le charme et la sérénité.
 Un seul regret se mêle à l'extase divine :
 Que ne vous baissez-vous, coteaux de l'horizon,
 Pour que je puisse voir, du seuil de la maison,
 La mer, par vous cachée, et cependant voisine!
 Oh! du milieu des champs, sous un ciel calme et pur,
 La voir, même de loin, cette nappe d'azur
 Où reluit au soleil plus d'une voile blanche!
 Voir à travers les bois, diaphanes réseaux,
 La grande mer sourire, — et, comme des oiseaux,
 Les barques de pêcheurs passer de branche en branche!

(*La Vie rurale*, Paris, M. Lévy, 1856.)

VICTOR GELU

(1806-1885)

Adrien-Jean-Victor Gelu, le « terrible cansounié provençau », naquit à Marseille, le 12 septembre 1806. Son père, Etienne-Victor Gelu, ancien ouvrier de la paneterie royale de Madrid, exerçait la profession de patron boulanger, sur la place extérieure de la porte d'Aix. Sa mère, — sa marâtre, pourrait-on dire, — Rosalie Margalet, était couturière. Gelu vint au monde avec un ardent désir de liberté et, dès l'enfance, montra d'après sentiments de révolte. Peu discipliné, encore moins soucieux de s'instruire, il trompa la surveillance de ses premiers maîtres et vagabonda sur le port avec les gamins de son âge. Mêlé à la populace, il assista aux excès de la Terreur blanche et de l'invasion, après la déchéance de l'Empire. Il ne parlait guère que le provençal. C'est à la connaissance du vieux dialecte marseillais et au spectacle émouvant de la rue que se forma son imagination. Placé chez les « Frères gris », d'Aix, puis au petit séminaire de Marseille, il achevait brillamment sa rhétorique, lorsqu'il fut appelé à seconder les siens dans la direction de la boulangerie familiale. Après la mort de son père, Gelu fit de mauvaises affaires et dut se placer comme ouvrier. Etabli de nouveau, il ne réussit point et songea à s'expatrier. Ayant fait la connaissance d'une jeune veuve, Amélie S., il se rendit à Toulouse et à Bordeaux, avec l'intention de se créer des ressources.

Alors commença cette série d'épreuves et de misères, cette « dolente marche au Calvaire » à travers la France, la Suisse et l'Italie, qui devait mûrir son âpre génie et lui inspirer quelques-unes de ses plus poignantes chansons. Successivement comédien, artisan, professeur d'italien, courtier pour ventes d'immeubles, clerc d'avoué, spéculateur, minotier et chansonnier populaire, il pérégrina sans relâche, du Midi au Nord, du Nord au Sud-Est, en quête d'une situation stable. Il venait d'arriver à Lyon, lorsque se produisit la révolution de Juillet. Atteint au genou par un éclat de bois provenant d'une porte que l'on forçait au canon, il ne se remit jamais complètement de sa blessure.

Sur le tard, il séjourna à Roquevaire, où il épousa, en 1848, une charmante jeune fille, Clarisse Tremelat, puis vint habiter Saint-Barnabé, dans la banlieue de sa ville natale. Ses dernières années furent attristées par divers malheurs domestiques. Il mourut chez son fils, le 2 avril 1885, dans la maison qui porte le n° 44 de la rue du Jardin des Plantes, à Marseille. Il avait soixante-dix-neuf ans.

Sa fortune littéraire ne fut pas moins singulière que sa destinée sociale. En 1838, il avait fait ses débuts dans la chanson, en donnant cette pièce savoureuse : *Fenian é Groumans* [Fainéant et gourmand]. Son succès fut si rapide que lorsqu'il réunit, deux ans après, en un mince recueil, ses *Chansons provençales et françaises*¹, tout Marseille connaissait ses compositions et les chantait. Mais il était écrit que Gelu n'éprouverait point un bonheur, même intellectuel, sans mélange. Son premier livre s'était rapidement épuisé. Lorsqu'il voulut en donner une seconde édition, le parquet marseillais, prévenu contre l'audace de sa muse, s'opposa à sa réimpression. Ce n'est qu'en 1856 que parurent de nouveau, expurgées de ses pièces françaises et considérablement augmentées, les *Chansons provençales*². Victor Gelu donna encore : *Meste Ancerro vo lou vieugi*, chanson provençale avec glossaire et notes (Marseille, Camoin fr., 1863, in-12) ; *Lou Garagai*, chanson provençale, etc. (Marseille, Et. Camoin, 1872, in-12), ainsi qu'un roman, *Nouvè Granè*, publié posthument. Ses *Œuvres complètes*³, accompagnées d'une traduction littéraire, précédées d'un avant-propos de Mistral et d'une étude biographique par Auguste Cabrol, ont été publiées à Marseille, « chez tous les libraires », et à Paris, chez Charpentier, en 1886, 2 vol. in-12. « Grossissement d'images, rire énorme, a-t-on écrit, l'œuvre de Gelu grouille d'une vie puissante. Le poète, d'un trait impitoyable, amer, mais juste, châtie les vices de ses héros ; mais il sait aussi s'attendrir sur la misère fatale et indéfinie de l'humanité... Ses *Chansons* brutales, expressives à l'excès, sont l'épopée de la plèbe marseillaise. Véhémentes, elles ont, dans l'original, des violences de couleur, des raccourcis d'idées, d'une audace admirable, mais qui perdent presque toute saveur à la traduction. Le trait pittoresque, le mot vivant, ne leur manquent jamais. »

Ce « libertaire », ce chantre de la révolte, ajouterons-nous.

1. *Chansons provençales et françaises*, par Victor Gelu, Marseille, imprimerie Senès, 1840 ; in-8°.

2. *Chansons provençales* de Victor Gelu, deuxième édition considérablement augmentée. Marseille, Laffite et Roubaud, 1856, in-8°.

3. *Œuvres complètes de Victor Gelu*, etc. — I. *Chansons marseillaises*. — II. *Chansons marseillaises. Nouvè Granè*.

laisse loin derrière lui ses imitateurs. Il a devancé de quarante années la poésie réaliste, et les *gueux* de Richepin, voire même les héros de Bruant ou de Jehan Rictus, paraissent de bons enfants à côté des vieux *fenats de Ribo-Novo*.

BIBLIOGRAPHIE. — J.-B. Astier, *Victor Gelu intime, d'après des documents inédits*. Aix, Niel, 1906. — Auguste Cabrol, *Victor Gelu*, en tête des *Œuvres Complètes*. Marseille-Paris, Charpentier, 1886. — P. Mariéton, *Victor Gelu*, article nécrologique, *Revue Félibréenne*, t. I (avril 1885), p. 97; *Victor Gelu*, étude publiée dans la *Grande Encyclopédie*, t. XVIII, p. 700. — A. Marin, *Les Œuvres de Victor Gelu*, *Revue Félibréenne*, t. II (avril 1886), p. 110. — Alexandre Mouttet, *Victor Gelu de Marseille et ses chansons provençales, par un Bibliophile*. Dragnignan, Latil, 1880, in-8°. — Fernand Hauser, *V. Gelu et son œuvre*. Marseille, Bibl. du Passant, 1891, in-8°. — Paul Risson, *La Vie et l'Œuvre de Victor Gelu, poète Marseillais, d'après ses mémoires inédits* (important). Avignon, Roumanille, 1901, in-8°. — P. Roman, *Vitour Gelu, « Lou gai Soubé »*, Antoul. prouvençalo, 1907. — J. Bourrilli, A. Esclançon et P. Fontan, *Flourilège prouvençau*, 1909, in-12.

VEUVE MÉGI¹

Hier tu as passé à la réforme : — nous n'avions personne pour nous aider, — Cadet : tu es bâti dans les formes ; — tu as tiré treize et tu es soldat. — Les chasse-bœufs, sur nos terres, — font leur raffle pour la tuerie ; — tu vas leur garnir leur boucherie, — mon bel agneau ; tu vas à la guerre —

VEOUZO MÉGI

Eièr as passa la reformo :
 Aviau degun pèr n'ajuda,
 Cadé : siés basti dins lei formo ;
 As tira trege e siés sorda !
 Lei coucho-buou, sus nouéstei terro,
 Fan souu rabai pèr la tuarié ;
 Li vas garni sa boucharié,
 Moun bèl agnéou ; vas à la guerro

1. Ecrit en mai 1853, pendant la guerre de Crimée.

payer l'impôt de ma misère! — Ils disent que c'est [la loi : affreuse loi — qui châtre encore tant de familles! — Il l'abolit, notre bon roi; — elle ne se suivait plus dans Marseille!.. — Ce n'est pas la loi : c'est une erreur : — c'est un décret de l'Empereur! — c'est le couteau de la tripière — au cœur des mères!

Au bout de onze ans de mariage, — ton père, en mourant, m'a laissé — sept orphelins du plus bas âge — sans une *pile* dans le sac. — J'ai exempté par privilège — ton aîné, le Roger-bon-temps¹; — et aujourd'hui, Cadet, toi mon soutien, — ils te viennent prendre à veuve Mègi! — Il m'en est mort cinq; je sauve le pire!.. — Ils disent que c'est la loi : affreuse loi — qui châtre encore tant de familles! etc.

Quand les évêques, après la messe, — au nom d'un Dieu envenimé, — viennent bénir la jeunesse —

Paga l'impos de ma misèro!
 Dièn qu'es la lèi : affrouso lèi
 Que crèsto mai tant de famïo!
 L'aboulièssè, noueste bouen rèi;
 Si suivié plu dedin Marsïo!
 Es pa la lèi : es uno ourrou.
 Es un decré de l'Amperour!
 Es lou coutèou de la tripièro
 Oou couar deï mèro!

Oou bout de vounze an de mariägi,
 Toun péro, en mourèn, m'a leissa
 Sèt orfelin doou pu bas iägi
 Sènso uno pielo din lou sa.
 Ai esanta pèr privilègi
 Toun einè, lou garo-bouen-tèn,
 E vui, Cadé, tu moun soustièn,
 Ti vénon prendre à veouzo Mègi!
 Mi n'es mouar cin; sauvi lou piègi!..
 Dièn qu'es la lèi : affrouso lèi,
 Que crèsto mai tant de famïo! etc.
 Quan leis avesque, aprè la messo,
 Oou noum d'un Diéou enverina,
 Vènoun benezi la jouinesso

1. Mauvais sujet; pris dans la pire acception en provençal.

qui part pour s'entr'égorger ; — quand ils nous chantent ses merveilles, — si elle a bien barboté tout son saoul, — comme un dogue de l'abattoir, — dans le sang jusqu'à la cheville, — Suzon, qui pleure, est une impie!.. — Ils disent que c'est la loi : affreuse loi — qui châtre encore tant de familles! etc.

A la pointe de ta baïonnette, — mordant sur la gloire pour amorce, — aux huppés tu vas faire la courte échelle — sans gagner un tronçon de plumet. — Si, du plain-pied de la canaille, — aux hauteurs de l'ambition — il en grimpe un sur un million, — la fourmilière du fretin — reste balayure des batailles.. — Ils disent que c'est la loi : affreuse loi — qui châtre encore tant de familles! etc.

Affriandé de tes dépouilles, — si l'ennemi, dans ton endroit, — venait pour te chercher grabuge — et saccaquer tout à la file, — alors je dirais : « Guerre à outrance!

Que parte per s'entre-soouna ;
 Quan nou cautoun sei merevïo,
 S'a bèn gaffouïa soun sadou,
 Coumo un chin de l'adoubadou,
 Din lou san jusqu'à la cavïo,
 Suzoun, que plouro, es uno empïo !
 Dièn qu'es la lèi : affrouso lèi
 Que crèsto mai tant de famïo ! etc.

Oou pouchoun de ta baïounetto,
 Pitan la glòri pèr broume,
 Ei gouàpou vas faire esquinetto
 Sènso gagna'n troué de plumé.
 Se, doou plan-pèd de la canaïo,
 Eis oouturo de l'embicien
 N'escalo-v-un su d'un milien,
 Lou fornigüé de la pessaïo
 Rèsto bordïo dei bataïo...
 Dièu qu'es la lèi : affrouso lèi
 Que crèsto mai tant de famïo ! etc.

Agroumandi de tei despouïo,
 Se l'ènnemi, diu toun endré,
 Venié pèr ti cerca garrouïo
 E sacregea tout adarré,
 Alor diriéou : — Guerro d'outrango !

— Cadet, cognes-y du gros bout! — Romps-moi le Russe! mange-le! » — Mais de bons enfants qui ont ta croyance, — si loin leur porter la souffrance!... — Ils disent que c'est la loi : affreuse loi — qui châtre encore tant de familles! etc.

Maitre Moscou, le vieux facteur de meunier, — dont nous sommes les voisins, et qui a servi, — souvent nous a conté, l'infortuné, — les désastres où il s'est vu. — Quand je me figure son armée — perdue au fond de l'étranger, — tant de malheurs, tant de dangers — qui me tenaient les pensées, — j'en suis à la désespérance!... — Ils disent que c'est la loi : affreuse loi — qui châtre encore tant de familles! etc.

Tête sur queue, comme des anchois, — l'on embarque à bord d'un vapeur, — dont aux grosses mers la patte est boiteuse¹, — les victimes du champ d'honneur! —

Cadé, piquo-li doou gro bou!
 Roumpe lou Rùssou! mangeo-lou! —
 Mai de boucias qu'an ta croyaço,
 Tant lun li porta la souffranço!...
 Dièn qu'es la lèi : affrouso lèi
 Que crèsto mai tant de famïo! etc.

Mèste Mouscou, lou vièi moundaire,
 Que sian vesin, è qu'a servi,
 Souvèn nous a counta, pechaire,
 Lei desastre mounte s'es vi.
 Quan mi figùri soun armado
 Perdudo oou foun de l'estrangié,
 Tan de malur, tant de dangié
 Que m'estanaïoun mei pensado,
 N'en siéon à la desesperado!...
 Dièn qu'es la lèi : affrouso lèi
 Que crèsto mai tant de famïo! etc.

Tèsto su coué, coumo d'anchoïo,
 Embarquoun à bor d'un vapour
 Qu'ei grossei mar sa patta es goïo,
 Lei vitimo doou chan d'ounour!

1. Quand la mer est mauvaise, les roues des bateaux à vapeur ne peuvent agir que d'un seul côté.

Fouettée par la tramontane, — dans les noires nuits de février, — sur le pont la vague t'aveugle; — tu t'y traînes sans couverture, — violet comme une aubergine!... — Ils disent que c'est la loi : affreuse loi — qui châtre encore tant de familles! etc.

Ainsi chargé jusqu'à la bonde, — au premier choc de l'ouragan, — votre bâtiment s'abîme¹, — engloutissant mille chrétiens... — Pas une créature qui surnage — de l'horrible désolation!... — Je n'aurai pas la consolation, — hors qu'un jour le gouffre entier déborde, — de savoir où seront tes os!... — Ils disent que c'est la loi : affreuse loi — qui châtre encore tant de familles! etc.

Admettons que tu débarques sain et sauf — à neuf cents lieues du pays, — Cadet, il faut que la mort t'accroche : — tu tombes en plein dans le hachis! —

Foueitado pèr la tremountano,
 Din lei negro nué dé febrîé,
 Su lou pouen Poundo t'embornîé;
 Ti li remouques senso vano,
 Viéoule coumo uno merengeano!...
 Dièn qu'es la lèi : affrouso lèi
 Que crèsto mai tant de famïo! etc.

Ensin carga jusqu'à la boundo,
 Oou premié coou de Paragan,
 Voueste bastimen si prefoundo,
 Engloutissèn milo crestian...
 Pas uno craturo que survèsse
 De la malo desoulacien!
 Oourai pas la counsoulacien,
 Fran qu'un jou lou gouffre entié vèsse,
 Dé saoupre moun te sonn teis ouesse!
 Dièn qu'es la lèi : affrouso lèi
 Que crèsto mai tant de famïo!...

Metten qué débarques escape
 A nouu-cen lèguo doou peïs,
 Cadé, fouu que la mouar t'arape :
 Toumbes en plen dedin lou tris!

1. Allusion au naufrage de la *Sémillante* sur les écueils de Lavezzi, le 16 février 1855.

Pas plus tôt on t'a noué l'amarre, — tu prends les massacres à la tâche; — sur des malheureux qui ne t'ont rien fait — tu cours tout de suite donner barres : — pendant ce temps, on te joue des fanfares!... — Ils disent que c'est la loi : affreuse loi — qui châtre encore tant de familles! etc.

Si l'ordre de ton capitaine — porte : « En avant! et montre-toi! » — Tu ne peux jamais lui répondre : non! — C'est ton métier d'être écrasé! — Tout petit poisson dans la bouillabaisse, — des balles tu crains le sifflet; — mais à la grêle des boulets — tu dois arêtes, chair et graisse : — tu ne bougeras point sous leur averse!... — Ils disent que c'est la loi : affreuse loi — qui châtre encore tant de familles! etc.

Tout en loques, la chaîne au cou, — des Russes je te vois prisonnier, — sans mère qui te console — et soulage ton agonie!... — Sur tes pas mon esprit voltige : —

Pa pu lèou t'an nouza l'amarro,
Prènes lei massacre à prefa;
Su de mesquin que t'an rên fa
Courres dé-suito douna barro :
Dou tèm ti juguoun de fanfarro!
Dièn qu'es la lèi : affrouso lèi
Que crèsto mai tant de famïo! etc.

Se l'ordre de toun capitani
Pouarto : — En-avan! e mouestro-ti!
Li poues jamai respouendre : Nâui!
Es toun mestie d'être espoouti!
Jarretoun din lou bouiabaisso.
Dei ballo creignes lou siblé;
Mai à la grelo dei boulé
Duves espino, car e graisso;
Brandaras pa souto sa raisso!
Dièn qu'es la lèi : affrouso lei
Que crèsto mai tant de famïo! etc.

Tout espïa, la chèino ou coule,
Dei Rùssou ti viéou presounié,
Sénso maire que ti counsouele
E soulage toun agounié!
Su tei pas moun espi vooutegeo :

tu bois l'eau des mares fangeuses; — tu as des charognes pour tout ragoût; — je te vois étendu dans la neige, — tout meurtri de coups de courroie!... — Ils disent que c'est la loi : affreuse loi qui châtre encore tant de familles! etc.

Tu te sauverais de la tempête, — des gelées, du Russe, des canons, — la pourras-tu fuir, la peste, — fléau de Dieu qui n'a point de pardon!... — Muré, loin de tes camarades, — de peur que tu ne leur gâtes le troupeau, — dans la cellule d'un Lazaret, — Tu expireras, ma belle progéniture, — privé même d'eau bénite!... — Ils disent que c'est la loi : affreuse loi qui châtre encore tant de familles! etc.

Je ne sais plus d'autres prières : — Jésus, gardez mon Benjamin! — Boiteux ni manchot, sur une civière — que je ne le voie pas revenir! — Je t'ai fait dire les *évangiles*¹;

Buves l'aiguo dei gour fangous;
 As de carogno pèr ragous;
 Ti viéou estendu din la negeo,
 Tou maqua de coou de courregeo!
 Dièn qu'es la léi : affrouso léi
 Que crèsto mai tant de famïo! etc.

Ti souuvaries de la tempèsto,
 Dei géou, doou Rüssou, dei canoun,
 La pourras-ti fugi la pèsto.
 Fléou de Diéou qu'a gé de pardoun!...
 Mura, lun de tei cambarado,
 De poou que li gastes l'avé,
 Din lou chambroun d'un Lazaré,
 L'espïraras, ma belo niado,
 Priva fincou d'aiguo-signado!...
 Dièn qu'ès la léi : affrouso léi
 Que crèsto mai tant de famïo! etc.

Sàbi plus gé d'aoutrei priero :
 Jèsu, garda moun Benouni!
 Goï ni manché su d'eiciviero
 Que lou vigui pas reveni!
 T'ai fa dire leis avangilo;

1. Les *évangiles*, prières spéciales que les mères font dire à la messe par le prêtre qui impose l'étole sur la tête de leurs enfants pour les préserver de quelque danger imminent.

— mais tant de pauvres innocents — qui, avec une jambe, un bras en moins, — se traînent dans notre ville... — Oh! si ma foi t'était inutile!... — Ils disent que c'est la loi : affreuse loi — qui châtre encore tant de familles! etc.

Cache-toi : il ne faut pas que tu partes! — Avant tout tu dois échapper. — Les maîtres diront que tu désertes : — La loi du Seigneur ne le dit point!... — Qu'est-ce qu'elle réclame, la patrie? — Pouah! de ses droits tachés de sang! — Pour moi la France, c'est mon enfant!... — Ses drôts!... Suzon ni la pauvraille — n'en ont pas même les offondrilles!... — Ils disent que c'est la loi : affreuse loi — qui châtre encore tant de familles! — Il l'abolit, notre bon roi; — elle ne se suivait plus dans Marseille!... — Ce n'est pas la loi : c'est une erreur; — c'est un décret de l'Empereur! — C'est le couteau de la tripière — au cœur des mères!

Mai tan de paoureis innocèn
 Qu'eme une cambo, un bras de men,
 Si tirassoun din nouesto vilo...
 Oh! se ma fe t'èro inutilo!...
 Dièn qu'es la lei : affrouso lèi
 Que crestò mai tant de famïo! etc.
 Escounde-ti : foou pa qué partes!
 Avan tou duves escapa.
 Lei mèstre diran qué desartes :
 La lèi doou Signour va di pa!...
 Qu'es que reclamo, la Patrio?
 Buai! de sei dré taqua de san!
 Pèr iéou, la Franço es moun enfan!...
 Sei dré!... Suzoun ni la pouorio
 N'an pas mancou lèis escourio!...
 Dièn qu'es la lei : affrouso lèi
 Que crestò mai tant de famïo!
 L'aboulissè, noueste bouen rèi;
 Si suivié plu dedin Marsïo!...
 Es pa la lei : es une ourroure;
 Es un decrè de l'Amperour!
 Es lou coutèou de la tripièro
 Oou couar dei mèro!

(*Œuvres complètes, tome I : Chansons
 Marseillaises.*)

JOSEPH ROUMANILLE

(1818-1891)

Celui que l'on a surnommé le père du Félibrige, et qui fut, en effet, le promoteur de la Renaissance méridionale, Joseph Roumanille naquit le 8 août 1818, « d'un jardinier et d'une jardinière », au mas des Pommiers, à Saint-Remy, petite localité de l'arrondissement d'Arles, à égale distance des Baix et de Maillane. Il fit ses études classiques¹ et embrassa d'abord la carrière de l'enseignement. Dès l'âge de dix-sept ans il se mit à composer des poésies dans la langue maternelle, puis, en 1846, entra comme maître d'études dans un pensionnat d'Avignon. C'est là qu'il connut Frédéric Mistral adolescent, et qu'il conçut, avec lui, le projet de faire revivre et de magnifier les antiques traditions provençales. « Dans ce but, a-t-on écrit, et pour obéir à sa vocation de poète, il donna, en 1847, ses premiers vers, *Li Margarideto* [les Pâquerettes] (Avignon, Seguin, in-8°).

Roumanille abandonna, par la suite, le professorat et fut pendant dix ans correcteur de l'imprimerie Seguin, d'Avignon; mais, ce dur métier affaiblissant sa vue, il se fit libraire et sut grouper autour de lui, à propos de la publication d'une anthologie provençale, *Li Prouvençalo* [Les Provençales] (Avignon, Seguin, 1852, in-18), les vieux patoisants et les « sept rénovateurs » qui, à Font-Ségugne, devaient fonder le Félibrige.

Elu majoral, en 1874, et second Capoulié en 1876, Joseph Roumanille mourut à Avignon, le 24 mai 1891. Il avait épousé, en 1863, la félibresse Rose-Anaïs Gras, sœur de Félix Gras, qu'il avait, lui-même, couronnée aux jeux Floraux de Sainte-Anne d'Apt, et qui, aujourd'hui, dirige avec ses enfants la maison d'édition dont il fut le fondateur.

Outre son recueil juvénile, *Li Margarideto*, on lui doit plusieurs volumes de vers : *Li Nouvé*, quatorze noëls composés de 1845 à 1858, publiés à la suite d'une édition des Noëls de

1. On sait que Roumanille fut, au collège de Tarascon, l'élève du poète breton Émile Péhant. (Voyez ce nom : t. I, p. 400.)

Saboly et de Peyrol (Avignon, Roumanille, 1858, in-12) et réimprimés, avec musique et accompagnement de piano ou d'orgue, en 1880 (ibid., in-8°); *Li Sounjarello* [les Songeuses] (Avignon, Seguin, 1851, in-12); *La Part de Dieu*, avec une introd. sur l'orthographe provençale (ibid., 1853, in-8°); *La Campano moundado* [la Cloche montée], poème heroï-comique en sept chants (Avignon, Roumanille, 1857, in-8°); enfin *Li Flour de Sauvi* [les Fleurs de Sauge], qui vit le jour en 1863, et qui, avec ses précédents recueils, compose le volume de ses poésies complètes : *Li Oubretos, en vers, 1835-1859* (Avignon, Roumanille, 1859 et 1903, in-18).

Royaliste et catholique ardent, il a donné divers pamphlets : *Un Rouge em' un Blanc* [un Rouge et un Blanc]; *Li Club* [les Clubs]; *Li Entarro-Chin* [les Enterre-chiens], etc. Ces pages véhémentes, jointes à des études visant les idées et les mœurs avignonnaises : *Li Capelan* [Les Prêtres]; *Quand devès, fau paga* [Quand vous devez, il faut payer], etc. ont servi à former le volume intitulé : *Li Oubretos, en prosa* (Avignon, Roumanille, 1859, in-18).

Ajoutons à ce bagage une série de contes publiés, pendant trente-sept années, sous le pseudonyme *Lou Cascarelet* [Le Bavard], dans l'*Armana prouvençau*. Traduits, pour la plupart, en français, par A. de Pontmartin, Paul Arène et Alphonse Daudet, ces contes, « la partie la plus populaire et la plus justement appréciée de son œuvre », ont été réunis à leur tour et publiés sous ce titre : *Li Conte prouvençau e li Cascareletto*, etc. (Avignon, Roumanille, 1883, in-18; nouv. éd. en 1908, in-18). On en a donné récemment une réimpression partielle. Voyez : *Contes provençaux, texte et traduction française* (Paris, Bloud, 1911, in-16).

« Roumanille, écrit M. P. Fontan, est une des plus franches incarnations du génie populaire provençal, souriant, malicieux, doucement épicurien. Il en possède à fond la langue imagée, riche en proverbes, en sentences, ce qui donne à son style la simplicité et la variété... »

BIBLIOGRAPHIE. — C. Hennion, *Les Fleurs Félibresques*, 1883, etc. — G. Jourdanne, *Hist. du Félibrige*, 1897. — J. Roumanille, *Lettres inédites*, Revue Félibréenne, 1893, 1894 et 1897. — Saint-René Taillandier, *La Nouv. Poésie provençale*, Rev. des Deux Mondes, 15 oct. 1859; *Les Destinées de la nouv. poésie provençale*, ibid., 1^{er} déc. 1875. — C. Maurras, *Etude littér. sur les œuvres de J. Roumanille*, Samedi-Revue, 1889. — J. Monné, *J. Roumanille*, Paris, Libr. de la Province, 1894, in-8°. — E. Ritter, *Discours prononcé à l'occ. du Centenaire de Diez. suiv. de trente-cinq lettres de Roumanille à V. Duret*, Avignon, Roumanille, 1894, in-18. — F. Mistral, *Discours pron. à l'inaugur.*

dou monumen de R., Armana Prouvençau, 1895. — N. Welter, *Roumanille*, Dieckirch, J. Schroell, 1899, in-8°. — P. Mariéton, *Roumanille, etc., biogr.*, Revue Félibr., VII, 65; *L'Œuvre et le rôle de Roumanille*, *ibid.*, X, p. 1. — Ed. Lefèvre, *Catalogue Félibréen*, 1901. — Saint-René Taillandier, *Trois lettres inéd. à Roumanille*, Revue Félibr., X, p. 6. — A. Praviel et J.-R. de Brousse, *Anthologie du Félibrige*, 1909. — J. Bourrilly, A. Esclangon et P. Fontan, *Flourilège Prouvençau*, 1909.

QUAND LA ROSE EST FLEURIE

Quand la rose est fleurie,
Il faut qu'elle soit cueillie,

Ah! Ah!

Coiffe-moi bien, Didette,

Lan, là!

Et ne sois pas lambine.

En avant, tambourins,

Mettez-vous en train!

Dépêchons-nous, Gatone,

Mets-moi ma couronne.

Ah! Ah!

Va vite voir, Mélie,

Lan, là!

Si le curé s'habille.

En avant, tambourins,

Mettez-vous en train!

QUAND LA ROSO ÈI FLOURIDO

— Quand la roso èi flourido
Fau que siegue culido...

Ah! Ah!

Couifo-me bèn, Dideto,

Lanla!

E siegues pas pateto.

D'aut! d'aut! tambourin,

Boutas-vous en trin!

Despachen-nous, Gatouno,
Mete-me ma courouno.

Ah! Ah!

Vai lèu veïre, Melio,

Lanla!

Se lou curat s'abiho.

D'aut! d'aut! tambourin,

Boutas-vous en tr !

Comment trouves-tu, Norade,
La croix qu'il m'a donnée? ¶

Ah! Ah!

Qu'elle sera belle,

Lan, là!

Sur un fichu de dentelle!

En avant, tambourins,

Mettez-vous en train!

Le chapeau sur l'oreille,

Le marié vers sa mie,

Ah! Ah!

Vient; et leurs bouches se rapprochent,

Lan, là!

Et puis tendres baisers...

En avant, tambourins,

Mettez-vous en train!

Près de la cheminée,

L'aïeule, heureuse vieille,

Ah! Ah!

Tout en disant ses heures,

Lan, là!

De joie rit et pleure.

En avant, tambourins,

Mettez-vous en train!

Coume atroves, Nourado,
La crous que m'a donnado?

Ah! Ah!

Ah! que vai èstre bello,

Lanla!

Su'n fichu de dentello!

D'aut! d'aut! tambourin,

Boutes-vous en trin!

— Lou capèu sus l'auriho,

Lou novi vers sa mio,

Ah! ah!

Vèn, e se fan bouqueto,

Lanla!

E pièi uno babeto...

D'aut! d'aut! tambourin,

Boutas-vous en trin!

Contro la chaminèio,

La grand, urouso vièio,

Ah! Ah!

Tout en disènt sis ouro,

Lanla!

De joio ris e plouro.

D'aut! d'aut! tambourin,

Boutas-vous en trin!

On a allumé les cierges
 A l'autel de la Vierge,
 Ah! Ah!
 Ah! partons pour la messe,
 Lan, là!
 Que la mariée est bien mise!
 En avant, tambourins,
 Mettez-vous en train!

(Les Réveuses, V.)

An atuba li cierge
 A l'autar de la Vierge,
 Ah! Ah!
 Ah! parten per la messo,

Lanla!...
 Que la novio es ben messo...
 D'aut! d'aut! tambourin,
 Boutas-vous en trin!

(Li Sounjarello, V.)

THÉODORE AUBANEL

(1829-1886)

Théodore Aubanel, l'une des étoiles de la pléiade provençale, naquit à Avignon, le 26 mars 1829. Par son père, Laurent Aubanel, il descendait d'une vieille famille d'imprimeurs, de souche grecque, honorée par le Saint-Siège du titre d'« imprimeurs de Sa Sainteté ». Sa mère était native de Montoux et appartenait à l'honorable famille des Seyssaud. Il commença ses études chez les frères Gris à Aix, les continua en Avignon, puis vint prendre sa place dans la librairie paternelle. A cette époque, il se lia avec Mistral, Roumanille et les frères Giéra, châtelains de Fontségugne, partageant la juvénile ardeur de ces derniers pour la poésie et la langue des ancêtres. C'est à Fontségugne qu'il rencontra Jenny Manivet, la pâle et brune jeune fille, à la robe grenat, qui devait laisser dans sa vie « une trace si profonde et qu'il a immortalisée sous le nom de Zani ».

Après trois ans d'une idylle brûlante et chaste, Zani entra au couvent. Aubanel, désespéré, réalisa le douloureux cantique de ses amours et de ses larmes dans la *Miougrano entreduberto* [La Grenade entr'ouverte], l'un des plus beaux livres de passion qu'on ait écrits jusqu'ici.

Après la mort de son père, il dirigea, avec son frère Charles, l'imprimerie qui lui revenait des siens, entreprit divers voyages, notamment à Venise, et se dévoua à la cause félibréenne.

Chaque automne, durant les dernières années de sa vie, il faisait, dit-on, un court séjour à Paris. En 1861, il avait épousé M^{lle} Joséphine Mazen, de Vaison, et retrouvé, grâce au bonheur de cette union, « sa virtuosité lyrique ». Celle-ci déborde dans les poèmes intitulés *Li Fiho d'Avignoun* [Les Filles d'Avignon] publiés en 1885.

Théodore Aubanel mourut dans sa patrie, le 31 octobre 1886¹. Il était majoral du Félibrige depuis 1876. Il avait abordé le

1. Zani, devenue sœur de charité, s'éteignit la même année qu'Aubanel. Ils ne s'étaient jamais revus.

théâtre avec un vif succès, en donnant *Lou Pan dóu Pecat* [le Pain du Péché], drame rustique en cinq actes, en vers, qui fut représenté aux fêtes latines de Montpellier, le 28 mai 1878, et (dans une traduction de Paul Arène, également en vers) à Paris, au Théâtre Libre, en 1891.

Le bagage littéraire de Théodore Aubanel comprend, outre quelques discours, les ouvrages suivants : *La Miougrano entre-duberto* (Avignon, Aubanel, 1860, in-8°; Montpellier, 1877, in-8°; Avignon, Aubanel frères, 1905, in-16); *Lou Libre de l'Amour* [le Livre de l'Amour] (ibid., 1878, in-4°); *Lou Pan dóu Pecat*, drame en cinq actes, en vers, etc. (Montpellier, Hamelin, 1882, in-16; Avignon, Aubanel, 1902, in-16); traduction française par Paul Arène (Avignon, Roumanille, 1891, in-17); *Li Fiho d'Avignoun*¹ (Montpellier, Hamelin, 1885, in-8°; nouv. éd., Paris, Savine, 1891, in-18); *Lou Rèire Soulèu* [Le Soleil d'outre-tombe], poésies posthumes, publiées par Ludovic Legré (Marseille, Aubertin, 1899, in-18); *Lettres à Mignon*, correspondance échangée entre le poète Th. Aubanel et la comtesse du T., rec. par Serge Bourreline (Avignon, Aubanel, 1899, in-16).

Aubanel est le plus complet, le mieux doué, et, doit-on le dire, le plus essentiellement « français » des écrivains de la terre provençale. Chez lui, le procédé d'expression ne diminue en rien les facultés inspiratrices. Maître dans son dialecte, grâce à l'universalité de son génie et à sa puissance lyrique, il eût pu, certes, rivaliser avec les meilleurs représentants de notre poésie nationale.

BIBLIOGRAPHIE. — Nicolas Welter, *Th. Aubanel, un chantré provençal de la Beauté*, trad. par J.-J. Waldner et F. Charpin, Avignon, Aubanel, s. d., in-16. — Frédéric Mistral, *Éloge d'Aubanel*, prononcé à l'Académie de Marseille, Revue Félibréenne, 1887. — Ludovic Legré, *Le Poète Th. Aubanel*, Paris, Lecoffre, 1894, in-18. — A. Glaize, *Théodore Aubanel*, Revue des Langues Romanes, 1886. — Charles Maurras, *Théodore Aubanel*, Savine, Paris, 1890, in-18. — Paul Mariéton, *Théodore Aubanel*, Montpellier, Hamelin, 1884, in-8°. — A. Savine, *Th. Aubanel et le Nouveau Théâtre provençal*, Paris, Savine, 1884, in-18. — G. Jourdanne, *Hist. du Félibrige*, 1897. — C. Henrion, *Les Fleurs Félibresques*. — Ed. Lefèvre, *Catalogue félibréen*, etc. (Cf. bibliographie d'Aubanel), Marseille, Ruat, 1901, in-18. — E. Gaubert et J. Véran, *Anthologie de l'amour provençal*, 1909. — A. Praviel et J.-R. de Brousse, *L'Anthologie du Félibrige*, etc. — J. Bour-

1. C'est dans ce recueil qu'on trouve l'admirable poème *A la Vénus d'Arles*. A notre grand regret, l'éditeur n'a pas cru devoir reproduire ici cette pièce que d'aucuns considèrent comme le chef-d'œuvre de la poésie provençale. On la lira dans toutes les Anthologies. (A.B.)

rilly, A. Esclançon et P. Fontan, *Flourilège provençal, etc.*
 — *Correspondance inédite de Jean Reboul et de Théodore Aubanel, suivie de la Correspond. de Th. Aubanel avec J. Canonge,*
Mercur de France, 1^{er} et 16 juillet 1912.

 VAUCLUSE

I

Verte vallée qu'embrunit — L'ombre fraîche, — Tu l'as
 vu dans tes romarins — S'acheminer tout pensif : — Ce-
 pendant qu'il marchait, — Devant le maître d'amour —
 L'arbre, la plante et la fleur — S'inclinaient.

— Et la vallée dit : — C'était un paradis.

II

Sorgue bleue, qui erres — Et gazouilles — Au milieu
 des rochers, — Tu as retenu ses chansons. — Sorgue bleue,
 dans sa barque, — Amoureux comme il n'en est plus, —
 Tu l'as porté dans sa splendeur, — Ton Pétrarque.

— Et la Sorgue dit : — C'était un paradis.

III

Parle-nous longtemps de Laure, — O douce brise! —
 Toi qui sans cesse à ses côtés — Caressais sa beauté —

VAU-CLUSO

I

Verdo coumbo qu'enmouresco

L'oumbro fresco,

L'as vist dins ti roumaniéu,

S'adraiá tout pensatiéu :

Enterin que caminavo,

Davans lou mètre d'amour

L'aubre, la planto, e la flour

Se clinavo...

E la coumbo dis :

Ero un paradis!

II

Bluio Sorgo que varaies

E cascaies

Au mitan di roucassoun,

As retengu si cansoun.

Bluio Sorgo, dins sa barco,

Amourous coume n'i'a plus,

L'as pourta dans soun trelus,

Toun Petrarco.

E la Sorgo dis :

Ero un paradis!

III

Parlo nous toujours de Lauro,

O douço auro!

Tu que, sempre à soun cousta,

Caressaves sa bèuta

Jeune et pure comme l'aurore, — Quand elle venait dans
le vallon, — Tu agitaies sa chevelure blonde — Et sa robe.

— Et la brise dit : — C'était un paradis.

LES SEPT BAISERS

CHANSON

A Paul Mariéton.

Sur les cimes et dans la Crau,
Quand tout s'incline au vent qui brame,
Haut le front, haute mon âme,
Il me plaît de lutter avec le grand vent.
Et, dans la rafale,
Alors, je prends des ailes;
Je tressaille quand vient
M'embrasser le vent.
Et la terre farandole,
De baisers jamais assouvie.

Jouino e puro coume l'aubo,
Quand venié dins lou valoun,
Boulegaves soun pèu blound
E sa raubo.

E l'aureto dis :
Ero un paradis.

LI SET POUTOUN

CANSOUN

A Pau Mariétoun.

Sus li cimo e dins la Crau,
Quand tout clino à l'auro que bramo,
Aut lou front, auto moun amo,
M'agrado lucha'mé lou vènt-terrau.
E dins la rafalo,
Alor prene d'alo
Tresane quand vèn
M'embrassa lou vènt.
E la terro farandoulo
De poutoun jamai sadoulo.

Il fait un jour joyeux et bleu,
 Le soleil d'hiver resplendit,
 Ses rayons rient dans l'herbe
 Et trouent les pins de mille clartés.

Que l'abri est doux!
 Couché sur la mousse,
 Caresse-moi vite,
 Baiser du soleil!
 Et la terre farandole,
 De baisers jamais assouvie.

Les blés verts se sont dorés;
 L'air brûle et la chaleur écrase;
 Point de nuage, il pleut de la braise;
 Les bêtes, les gens, le saule et le pré,
 De soif tout languit.
 Oh! que l'eau est belle!
 Oh! qu'il est frais et bon,
 Le baiser des fontaines!
 Et la terre farandole,
 De baisers jamais assouvie.

Fai un jour galoi et blu,
 Lou soulèu d'iver escandiho,
 Soun dardai ris dins l'erbibho
 E trauco li pin de milo belu.
 Que la calo es douço!
 Coucha sus la mouosso,
 Caresso me lèu,
 Poutoun dou soulèu!
 E la terro farandoulo,
 De poutoun jamai sadoulo.
 Li blad vert se soun daura;
 L'aire brulo e la caud acraso;
 Ges de nivo, plou de braso;
 Li bèstie, li gènt, lou sau e lou prat
 De set tout barbèlo.
 Oh! que l'aigo es bello!
 Oh! qu'es fres e bon
 Lou poutoun di font!
 E la terro farandoulo,
 De poutoun jamai sadoulo.

Mais un flacon de vin vieux
 Encore mieux ôte la pépie;
 Le vin, le vin est la vie;
 En joie, en amour, le vin est le roi.
 Versez rouge et clair,
 J'épuiserai le broc;
 Je ferai quatre-vingts,
 Cent baisers au vin!
 Et la terre farandole,
 De baisers jamais assouvie.

Sous les amandiers blancs,
 Les belles filles empourprées,
 Corset riche et taille fine,
 Se récréent à courir avec leurs galants.
 Cherchez-vous, baisers
 Des lèvres jumelles!
 Pauvres amoureux,
 Enivrez-vous!
 Et la terre farandole,
 De baisers jamais assouvie.

Mai un flasque de vin vièu
 Enca mies lèvo la pepido;
 Lou vin, lou vin es la vido,
 En joie, en amour, lou vin es lou rèi!
 Vujas rouge e linde,
 Agoutarai l'inde;
 Farai quatre-vint,
 Cènt poutoun au vin.
 E la terro farandoulo,
 De poutoun jamai sadoulo.
 Souto lis amelié blanc,
 Li bèlli chato cremesino,
 Boumbet riche e taio fino,
 S'espasjon à courre emé si galant.
 Cereas-vous, poutouno
 Di bouco bessouno!
 Pàuris amoureux,
 Embriagas-vous!
 Et la terro farandoulo,
 De poutoun jamai sadoulo.

Une mère sur son cœur
 Berce l'enfant de longues heures ;
 Aussitôt qu'il se réveille et pleure,
 D'un flot de baisers elle le console et l'endort.

O baiser de mère,
 Tu es le plus aimant !
 Baiser le meilleur
 Des baisers d'amour !
 Et la terre farandole,
 De baisers jamais assouvie.

Toi qui ne fais que galoper,
 Dont les grands os font leur cliquettement,
 Sur ton cheval, ô Mort-squelette !
 Regarde ma porte et ne t'arrête pas.

De ton baiser horrible,
 Si, un jour, il faut que je meure,
 Je t'attends en chantant :
 Viens dans cent ans !
 Et la terre farandole,
 De baisers jamais assouvie.

(*Les Filles d'Avignon.*)

Uno maire sus souu cor
 Bréssu l'enfant de longuis ouro ;
 Tre que se revilio e plouro,
 D'un flo de poutoun l'assolo e l'endor.

O poutoun de maire,
 Siés lou plus amaire !
 Poutoun lou meïour
 Di poutoun d'amour !

E la terro farandoulo,
 De poutoun jamai sadoulo.

Tu que fas que galoupa
 E ti grands os fan li clincléto
 Sus toun chivau, Mort-peleto !
 Regardo ma porto e t'arréstes pas.

De toun poutoun orre
 S'un jour fau que more,
 T'espère en cantan ;
 Vène dins cent an !

Et la terro farandoulo,
 De poutoun jamai sadoulo.

(*Li Fiho d'Avignoun.*)

LA MAIN

L'enfant pleure ; la mère a vu ses yeux humides ;
 Ses fins doigts cherchent vite, aux dentelles mêlé,
 L'ivoire du sein blanc, qui, de lait tout gonflé,
 Saillit. Je vis briller sa bague aux feux limpides...

Cette heure était si chaste et si douce à mon âme
 Que, saisi de respect, et n'osant la troubler,
 Je m'en allais. — Déjà ! dit-elle ; et sans parler¹
 Elle me tend sa main, la belle jeune femme.

Je la porte à ma lèvre et lui mets un baiser.
 L'enfant buvait au sein ; je l'y voyais puiser,
 Par la robe entr'ouverte, ainsi qu'en un calice.

O frais toucher de rose, ô main, petite main !
 Que je m'en souviendrai, du baiser de délice
 Où, lui baisant les doigts, je crus baiser le sein.

(Traduction de Paul Mariéton.)

LA MAN

L'enfant souino ; la maire espincho uno lagremo ;
 Si det fin cereon prounte, i dentello mescla,
 L'evori dou mamèu, que sort gounfle de la.
 Vese encaro la man ounte uiausson li gemo

De si bago. Aquelo ouro ero tant casto e semo
 Qu'esmougu de respèt, paours de treboula,
 M'envau. « Tant lèu ! » me dis. E sènso mai parla,
 Me trais sa bello man, la siavo jouino femo.

Ièn la porte à mi bouco e ié fau un pontoun.
 Dins la raubo duberto, ebria, l'enfantoun
 Au blanc mamèu bevié coum'à-n-un pur calice.

O man, pichoto man, au touca fres, rousen !...
 Me souviendrai toujours d'aquéu bais de delice,
 Que ié beisant li det, cresiéu beisa lou sen !

1. La traduction littérale est : « Déjà ! » dit-elle ; sans plus me parler, elle me tend sa belle main, la divine jeune femme ! »

CHANT D'AMOUR

Dans les préaux il y a des violettes; — voici de nouveau les hirondelles; — de nouveau voici le soleil, — plus roux, plus beau; — il y a des feuilles aux platanes; — l'ombre est fraîche dans les allées, — et tout tressaille!...

O mon cœur, — pourquoi n'es-tu pas mort?

La rive est verte; sur la rive — je suis couché; cependant me viennent, — des grands arbres et des buissons, — chants et parfums. — Toutes les branches sont en fleur; — tout chante et rit, car la vie — est si charmante!

O mon cœur, — pourquoi n'es-tu pas mort?

De leurs *bastides*, les fillettes, — les jeunes filles gracieuses, — chantant avec le rossignol, — viennent par volées. —

CHANT D'AMOUR

Dins li pradoun i'a de violeto;
 Veici tourna li dindouleto;
 Tournamai veici lou soulèu,
 Plus rous, plus bèu;
 I'a de fueio sus li platano;
 L'oumbro èi fresco dins lis andano,
 E tout tresano!...

O moun cor,
 Perqué siés pas mort?

La ribo èi verdo; sus la ribo
 Siéu coucha; d'enterin m'arribo,
 E di grauds aubre et di bouissoun,
 Prefum, cansoun.

Touti li branco soun flourido;
 Tout canto, tout ris, car la vido
 Es tant poulido!

O moun cor,
 Perqué siés pas mort?

De si bastido li chatouno,
 Li chatouneto galantouno,
 Cantant emé lou roussignou,
 Vènon pèr vou.

Elles courent, foulent les fleurs, — et parlent de leurs amourettes : — elles ne sont pas seules...

O mon cœur, — pourquoi n'es-tu pas mort?

Ah! comme la joie ranime! — Allons, faites la farandole! — Allons, dansez avec les jouvenceaux, — la chevelure au vent. — Vives, empourprées, entre les rouvres, — allons, courez, car il fait bon courir; — riez, moi je pleure!

O mon cœur, — pourquoi n'es-tu pas mort?

Et, chacun avec son amie, — ils danseront jusqu'au clair de lune; — mais la tienne ne reviendra plus — danser avec toi. — Ah! mon Dieu! qu'elle était gentille! — et combien je l'aimais, la brunette! — Ores elle est nonne...

O mon cœur, — pourquoi n'est-tu pas mort?;

(*La Grenade entr'ouverte.*)

Courron, trapejon li floureto,

E parlon de sis amoureto :

Souu pas souleto...

O moun cor,

Perqué siés pas mort?

Ah! que la joïo reviscoulo!

Anen, fasès la farandonlo!

Anen, dansas'mé li jouvent,

Lou péu au vént.

Vivo, enflourado, entre li roure,

An! courrès, qu'èi brave de courre;

Risès, — iéu ploure!

O moun cor,

Perqué siés pas mort?

E, chascun emé sa chascuno,

Dansaran fin qu'au clar de luno;

Mais la tiéuno revendra plus

Dansa 'mé tu.

Ah! pecaire, qu'èro braveto,

Et que l'amave, la bruneto!

Aro èi moungeto...

O moun cor,

Perqué siés pas mort?

(*La Miougrano entreduberto.*)

ANSELME MATHIEU

(1828-1895)

Anselme Mathieu naquit le 21 avril 1828, à Châteauneuf-du-Pape, plaisant village du Vaucluse, d'une famille de paysans qui avaient conservé les coutumes et la langue de l'ancienne Provence. Il fut le condisciple de Mistral au collège, puis à l'école de droit d'Aix. Comme lui, il s'essaya, dès l'enfance, à chanter dans la langue des ancêtres, et l'on doit vraisemblablement faire remonter à cette époque ses jolies traductions provençales d'Horace. Il fut, en quelque sorte, le Catulle de la Renaissance méridionale. Membre fondateur du Félibrige, on ne l'appelait pas autrement que le « Félibre des Baisers » (*lou Felibre di Poutoun*). Ses premières poésies, tendres et voluptueuses à la fois, ont été recueillies et publiées en un petit volume, sous ce titre, *La Farandoulo* [La Farandole] (Avignon, Bonnet, 1862, in-12). Mistral en a écrit la préface. Anselme Mathieu fut proclamé majoral en 1876. A la suite de mauvaises spéculations et d'épreuves douloureuses, il revint vivre à Châteauneuf. C'est là qu'il s'éteignit « pauvre, humble et discret, mais l'âme illuminée des splendeurs de Sainte-Estelle », le 8 février 1895. Il laissait quelques nouvelles poésies, de jolis contes populaires, insérés dans l'*Armana provençau* et dans *Lou Prouvençau* (Le Provençal). Ses œuvres, en grande partie inédites, mériteraient d'être réunies et de former, avec ses premières compositions, un recueil complet et définitif.

BIBLIOGRAPHIE. — C. Hennion, *Les Fleurs Félibresques*, 1883. — Jan de Gounfaroun, *Biogr. de A. Mathieu*, Lou Viro Soulèu, mars 1895. — Clair Tisseur, *Une Visite à A. Mathieu*, Revue Félibréenne, 1895. — F. Mistral, Avant-propos de *La Farandoulo*, 1862; *Discours*, *Armana provençau*, 1896. — E. Gaubert et J. Véran, *Anthologie de l'amour provençal*, 1909. — A. Praviel et J.-R. de Brousse, *L'Anthologie du Félibrige*, 1909. — J. Bourrilly, A. Esclangon et P. Fontan, *Flourilège provençau*, 1909, etc.

LA FONTAINE DE SOUPIRON

Anciennement la fontaine de Soupiron, — qui coule dans sa conque, — était un surgen — enclos dans une muraille.

Il m'a été dit qu'au temps des Troubadours, — une fille jolie — comme la fleur — à peine épanouie,

Perle rose à ses dix-huit ans, — qui avait tresses blondes, — biais galant, — et qu'on appelait Mentine,

Un jour d'été se trouvait seule à la source. — La jeune fille épiait — son frais minois — que l'eau mirait.

Passé en sifflant un jeune troubadour — qui épanouissait la joie — et la gaillardise — sur son gai visage.

LA FONT DE SOUSPIROUN

Ancianamen la font de Souspiroun,
Que dins sa conco raio,
Ero un lauroun
Enciéucla de muraio.

M'es esta di qu'au têmes di Troubadour,
Une chato poulido
Coume la flour
Tout bèu-just espendido,

Perleto roso à si des-e-vuech an,
Qu'avié treno bloundino,
Un biais galant,
E ié disien Mentino,

Un jour d'estiéu souleto èro au lauroun.
La jouineto espinchavo
Soun fres mourroun
Que l'aigo miraiavo.

Passo en siblant un jouine troubadour
Qu'espendissié la joio
E la baudour
Sur sa caro galoio.

En plaisantant il lui parla ainsi : — « Voulez-vous, joli visage, — que je boive un coup — de cette eau claire ?

— Avec plaisir, » répond-elle en riant. — Là-dessus ils se regardèrent ; — et tout à coup — leurs joues s'empourprèrent.

Mais la jolie, après un moment, — met sa petite main — en conque, — et dans l'eau fraîche,

Adroitement, avec deux petits balancements, — elle écarte les feuilles — d'une façon charmante, — et lui dit : « Vite, vite, elle verse ! »

Lui boit aussitôt à la coupe d'amour — en baisant le verre, — sans bruit, — heureux comme on ne peut le croire.

Il aurait voulu tendre les lèvres toujours, — mieux qu'au jus de la vigne... — Mais adieu ! — la fille s'échappe.

En galejant ié venguè coume acò :

— Voulès, poulido caro,

Que begue un cop

D'aquelo eigueto claro ? —

— Emé plesi, — respond elo en risènt...

Aqui se regardèron

E tout d'un tèms

Si gauto s'empourprèron.

Mais la poulido, au bout d'un moumenet,

Fai faire à sa maneto

Lou coucounet,

E dins l'aigo fresqueto,

Adrechamen, pèr dous pichot balans

Fai escarta li pampo

D'un biais galant,

E dis : — Lèu, lèu, qu'escampo !

Eu béu tout d'uno à la coupo d'amour,

En poutounant lou vèire

Sènso clamour,

Urous qu'es pas de crèire.

Aurié vougu se i'amourra toujours,

Pire qu'au jus de vigno...

Oh ! mai, bon-jour !

La chatouno s'esbigno.

Et ce fut tout pour les pauvres jeunes gens. — Mentine, qui l'aimait, — depuis, souvent — vers la fontaine soupirait.

Lui, tous les jours que le bon Dieu fait, — désirait son amie. — Pour étouffer — l'amour qui le ronge,

Le dur baron, père de l'amoureux, — fait bientôt à son beau garçon — prendre la croix — en lui disant : « Je le veux ! »

En Terre Sainte il s'expatria, — et Mentine la blonde — bientôt s'éteignit — comme une lumière dans l'eau.

Depuis, la fontaine, en affleurant — doucement murmure — les doux soupirs — de lui et de Mentinette.

E sigué tout pèr li pàuri jouvènt.

Mentino que l'amavo,

Despièi, souvènt

Vers la font souspiravo.

Eu, tout lou jour que lou bon Diéu a fa

Belavo soun amigo.

Pèr estoufa

L'amour que lou rousigo,

Lou dur baroun, paire de l'amourous,

Fai lèu à soun bèu drole

Prene la crous

En ié disènt : — Iéu vole! —

En Terro-Santo éu se despaïsè,

E Mentino la bloundo

Lèu s'amoussè

Coume un calèu dins l'oundo.

Despièi, la font, dins si pichot trespìr,

Murmuro plan-planeto]

Li dous souspir

D'éu e de Mentineto.

FELIX GRAS

(1844-1901)

L'une des plus saisissantes figures de la Renaissance méridionale, Félix Gras, appartient à la seconde génération des félibres, qu'il domine en maître. Issu d'une famille de gros fermiers, il naquit à Mallemort, petit village du Vaucluse, situé sur la pente du Ventoux, le 3 mai 1844. Elève du séminaire de Sainte-Garde, près Saint-Didier, et du collège de Béziers, il s'adonna, dès l'enfance, à la poésie. Félix Gras se lia tout de suite avec les premiers représentants du Félibrige, notamment avec Roumanille, qui épousa sa sœur. Fixé en Avignon, il exerça la profession de notaire, puis celle de juge de paix.

« Après avoir débuté, en 1867, par des vers et des chansons, insérés dans l'*Armana provençau*, il publia, en 1876, *Li Carbounié* [les Charbonniers] (Avignon, Roumanille, in-18), épopée rustique, en douze chants pittoresques, savoureux et colorés, des montagnards et des charbonniers du mont Ventoux. Cette œuvre le plaça tout de suite à son rang. En 1881, il donna *Tolosa* [Toulouse] (Paris, Fischbacher, in-18, avec trad.), geste provençal, également en douze chants, où il célébra avec une éloquence émue et « grandiloquente » la lutte du Midi contre Simon de Montfort. Peu d'années après, parut son *Romancero provençal* (*Lou Romancero provençau*, trad. franç. et airs notés (Avignon, Roumanille, et Paris, Savine, 1887, in-18), sorte de « légende des siècles » où il ressuscita en courts épisodes, en petites chansons de geste et en cantilènes populaires, l'âme amoureuse et guerrière du moyen âge méridional¹. »

En prose, il donna *Li Papalino* [les Papalines] (Avignon, Roumanille, 1891, in-18, av. trad. franç.), charmant recueil de nouvelles « sur les Pontifes d'Avignon et la cité papale, au temps où les tartanes des cardinaux descendaient le Rhône, et où l'on récoltait les vins célèbres de Châteauneuf-du-Pape » ; puis *Li Rouge dou Miejour* [les Rouges du Midi] (Avignon, Roumanille,

1. A. Praviel et J.-R. de Brousse, *L'Anthologie du Félibrige*, 1909. Nous avons modifié légèrement le texte de cette citation.

1896, in-18; éd. française, Paris, Rouff, 1898-1900, 3 parties, in-8°), son dernier livre, roman historique virulent où sont mis en scène les Marseillais au temps de la Révolution naissante¹.

Félix Gras fut, avec Auguste Fourès, l'un des Rouges du Félibrige, dont la plupart des membres, on le sait, ont été jusqu'ici d'opinions nettement royalistes. En 1891, il succéda, comme capoulié, à Joseph Roumanille, et prononça à ce titre de nombreux discours d'une fougueuse éloquence. Sa belle physionomie soulignait à merveille, dit-on, sa prose d'écrivain héroïque.

Il mourut le 4 mars 1901, et fut inhumé en grande pompe au petit cimetière de son village de Mallemort, « qu'il aimait tant et où il voulait dormir son dernier sommeil ».

Son buste, œuvre de son fils Jean-Pierre Gras, a été inauguré en Avignon, le 6 août 1905.

« Fils de paysan, écrit M. F. Bertrand, Félix Gras a chanté les durs travailleurs de la terre, qui sont à l'humanité ce que la racine est à l'arbre, et de qui monte toute la sève qui avive une race; félibre, il a voulu conserver au peuple du Midi sa foi dans la mission d'enseigner aux races de la terre le chemin lumineux de la civilisation vers le beau et l'idéal; chef du mouvement provençal, il a été pendant dix ans le capoulié de la douce république félibréenne, le capoulié indépendant, soucieux de réformes, accueillant aux idées et aux tendances modernes... »

BIBLIOGRAPHIE. — Gaston Jourdanne, *Histoire du Félibrige*, Avignon, 1897. — Paul Mariéton, *Notice. Grande Encyclopédie*, t. XIX; *La Terre provençale*, etc. — Edmond Lefèvre, *Catalogue Félibréen*, Marseille, 1901. — E. Portal, *Biogr. littér.*, *Gazetta d'Arte* (Palerme), 15-30 avr. 1891. — C. Hennion, *Les Fleurs Félibresques*, etc. — L. Sabarin, *Notice biogr.*, *Petit Provençal*, 6 mai 1901. — P. Coffinières, *Notice biogr.*, *Provence illustrée*, 16 mars 1901. — F. Charpin, *Vie de F. Gras*, *L'Union Républ. d'Aix*, mars-mai 1901. — A. Tournier et F. Mistral, *Discours* (aux obsèques), *La Cornemuse*, avril 1901. — E. Gaubert et J. Véran, *Anthologie de l'amour provençal*, 1909. — J. Bourrilly, A. Esclançon et P. Fontan, *Flourilège prouvençau*, 1909. — Félix Bertrand, *F. Gras et son œuvre, 1844-1901*, Menton, Impr. Coopérative Mentonnaise, 1908, in-12.

1. Félix Gras est encore l'auteur d'un opuscule, *Lou Catechime d'un bon felibre* (Avignon, Roumanille, 1892, in-18), qu'il n'a jamais signé en raison même de la hardiesse d'idées qui en fait la curiosité. (E. Gaubert et J. Véran.)

LA ROMANCE DU ROI DON PIERRE

A Frédéric Mistral.

Le Roi don Pierre monte à cheval
 Et, comme un éclair, il arrive de là-bas,
 A cheval,
 Avec sa longue épée,
 Il arrive de là-bas.

Il a cuirasse d'argent, casque d'or,
 Bouclier d'airain qui pare la mort,
 Casque d'or
 Et lance bien pointue,
 Il n'a souci de la mort.

Le peuple brave et fier d'Aragon
 Se lève et le suit, l'arme au poing.
 D'Aragon,
 Tout le peuple se lève
 Et bondit, l'arme au poing!

LA ROUMANSO DOU RÈI EN PÈIRE

A Frédéric Mistral.

Lou Rèi En Pèire mouto à chivau
 E coum un lamp arribo d'avau,
 A chivau,
 Emé sa longo espaso
 Arribo d'eilavau.

A cuirasso d'argènt, casco d'or,
 Blouquiè d'aram que paro la mort,
 Casco d'or,
 E lanço bèn pounchudo
 Noun s'enchau de la mort.

Lou pople brave e fièr d'Aragoun
 S'aubouro e lou seguis, l'armo au poung.
 D'Aragoun
 Tout lou pople s'aubouro
 E boundo, l'armo au poung!

Les Dames et les troubadours ont pleuré :
Peut-être le Roi, au loin, mourra...

Ont pleuré

Les Dames si jolies !

Elles disent qu'il mourra.

Les Pyrénées sombres, gigantesques,
Tremblent devant Pierre le Grand.

Les monts géants

Ont salué l'armée

Du roi Pierre le Grand.

Aux portes de Toulouse, un matin,
Frappent les chevaliers latins.

Un matin,

Bannière déployée,

Arrivent les Latins.

Vite, les belles Dames, aux balcons,
Saluent le beau roi d'Aragon :

Aux balcons,

Meurent d'amour les Dames

Pour le roi d'Aragon.

Li dono e li troubaire an ploura :
Bessai lou Rèi alin mourira...

An ploura,

Li dono tant poulido !

Dison que mourira.

Li Pirenèu menèbre, gigant,
Tremolon davans Pèire-lou-Grand.

Monnt gigant

An saluda l'armado

Dón rèi Pèire-lou-Grand,

I porto de Toulouso, un matin,
Picon li cavaucaire latin.

Un matin,

Bandiero desplegado,

Arribon li Latin.

Vite, li bèlli dono, i balcoun,
Saludon lou bèu rèi d'Aragoun :

I balcoun,

Moron d'amour li dono,

Per lou rèi d'Aragoun.

Mais lui qui a le cœur tendre, aussitôt.
Il attache son cheval à l'anneau.

Aussitôt,
A la plus belle Dame
Il va offrir son anneau.

Il n'y a que les étoiles qui ont vu
Le couple amoureux dans le nid ;

Elles les ont vus
Se donner la becquée,
Comme oiseaux dans le nid.

Cependant, à la prime aube, il était debout
Devant les portes de Muret.

Il était debout,
Comme l'arbre des montagnes,
Et il bloquait Muret.

Montfort et ses croisés, soudain,
Sortent comme des loups, ne font qu'un cri.

Soudain,
Les lances s'entre-croisent,
Et on n'entend plus qu'un cri!

Mai eu qu'a lou cor tendre, autant-lèu
Estaco soun chivau à l'anèu.

Autant lèu
A la plus bello dono
Vai porge soun anèu.

Noun i'a que lis estello qu'an vist
Lou parèu amourous dins lou nis :

Lis an vist
Se douna la becado
Coume d'aucèu au nis.

Pamens, à la primo aubo, ero dre
De davans li pourtau de Muret,

Ero dre
Coume l'aubre di mourre,
E sarravo Muret.

Mount-Fort e si crousaire, subran,
Sorton coume de loup, fan qu'un bram.

Zou! subran
Li lanço s'entrecroson,
Et s'ausis plus qu'un bram!

Pierre a sa lance brisée. Ce n'est rien :
Sa longue épée fauche à la file.

Non, ce n'est rien !
Car son épée fauche
Douze têtes à la file !

Le sang lui jaillit au poing, cramoisi,
Et tache son cheval sarrasin.

Cramoisi,
Il se mêle avec l'écume
Du cheval sarrasin.

Mais quatre lances à la fois font leur trou,
Et Pierre laisse tomber sa hache.

Font leur trou
Les lances empoisonnées,
Et il laisse tomber sa hache !

Pleurez, dames et troubadours ! Il est tombé,
Le roi qui, pour Toulouse, se bat.

Il est tombé
Sur l'herbe fleurie...
Et finit le combat.

Peire a sa lanço routo. N'es rên :
Sa grando espaso sègo à-de-rèng !

Noun, es rên !
Car sour espaso sègo
Douge testo à-de-rèng !

Lou sang ié giselo au poung, cremesin,
E taco soun chivau sarrasin.

Cremesin,
Se mesclo emé l'escumo
Dou chivau sarrasin.

Mai quatre lanço au cop fan soun trau,
E Peire laisso ana sa destrau,

Fan soun trau
Li lanço empouisounado,
E lacho sa destrau !

Plouras, dono e troubaire ! Es toumba
Lou rèi que pèr Toulouso se bat.

Es toumba
Subre l'erbo flourido...
E finis lou coumbat.

FRÉDÉRIC MISTRAL

(1830)

Sa vie, jusqu'à ce jour, a été racontée maintes fois. On n'en trouvera ici que l'essentiel, Mistral ne représentant, selon nous, malgré sa popularité et son génie, qu'un des côtés multiples de l'âme française.

Frédéric Mistral, « poète et patriote provençal », comme l'a fort bien dit Paul Mariéton, est né au Mas-du-Juge, à Maillane, le 8 septembre 1830, des secondes noces de Maître François Mistral, riche propriétaire, et d'Adélaïde Pouliuet, fille du maire de son village. Sa famille, ancienne et anoblie, originaire du Dauphiné, était fixée à Saint-Remy-de-Provence depuis le xvi^e siècle. Son enfance s'écoula dans un milieu traditionnel, parmi les épisodes de la vie rustique. A dix ans, il fut mis à l'école primaire, puis envoyé dans un pensionnat d'Avignon, propre aux études classiques, où il eut pour professeur un jeune homme de son pays, Joseph Roumanille. Le maître et l'élève ne tardèrent pas à sympathiser, et les goûts de l'un décidèrent de la vocation de l'autre. Roumanille, qui avait fait ses premières armes dans un organe périodique de patoisants, *Lou Bouï-Abaïssò*, publié à Marseille, achevait alors les vers provençaux de *Li Margarideto* (1847). « Ses classes terminées, Mistral rentra dans la maison des siens et y rima sa première œuvre, *Li Meïsson* (La Moisson), poème virgilien, en quatre chants, dont il a conservé seulement des fragments, et où il s'essayait à donner à la Provence de nouvelles *Georgiques*. Son père, comprenant que le labeur intellectuel lui convenait mieux que les travaux de la terre, l'envoya à Aix conquérir sa licence en droit. Il y rencontra Anselme Mathieu, un des futurs artisans de la Renaissance méridionale. En ce temps (1852), Roumanille publiait *Li Prouvençalo* (*Les Provençates*), premier recueil collectif des nouveaux poètes de la langue d'oc. Deux ans après, le 21 mai 1854, au château de Fontségugne, près d'Avignon, le Félibrige était institué¹... »

1. H. D., *Frédéric Mistral* (Cf. *Anthologie des poètes du Midi*, 1908).

On sait le reste.

Tout en travaillant, avec ses sept amis, à la restauration et à la diffusion de la langue provençale, Mistral préparait son œuvre épique et dotait son pays d'une littérature originale. En 1859, parut *Mirèio* (Mireille), idylle tragique en douze chants, admirable tableau pastoral composé, semblait-il, par le dernier descendant spirituel de Théocrite. Sept ans après, le jeune écrivain donnait *Calendal*, récit lyrique des aventures d'un pêcheur de Cassis « qui accomplit de merveilleux exploits pour conquérir sa fiancée Esterelle, errante comme une fée dans les montagnes arides où son malheur l'a exilée. »

Dans *Mireille*, le poète avait immortalisé l'image de la Provençale; il exaltait, dans *Calendal*, celle du Provençal, « type d'une race harmonieuse et forte ». Il allait publier ensuite : *Lis Isclo d'or* (Les Iles d'Or), recueil de poésies où vibre, comme en un romancero héroïque, sentimental et populaire, l'âme de sa race et de son terroir. Son génie éclatait en toute sérénité.

« Peu après, écrit Paul Mariéton, le Félibrige s'organisait (Avignon, 1876), et le poète, proclamé grand maître (capoulié) de la fédération littéraire des provinces du Midi, devenait, au yeux des initiés, le chef incontesté d'une croisade de la patrie d'oc pour la reconquête de sa dignité historique¹. »

Sa vie se mêlait étroitement à son œuvre. « Un nouveau poème, dans le style des épopées chevaleresques de la Renaissance, *Nerto* (1884), chronique d'histoire provençale du temps des papes d'Avignon, ramenait soudain sur lui l'attention de la critique. Après s'être vu comparer à Homère, à Théocrite et à Longus, il évoquait maintenant le charme fuyant de l'Arioste². » Un voyage qu'il faisait à Paris mettait le sceau à sa notoriété, sans paralyser toutefois l'essor de sa production. Après avoir donné à la langue provençale l'instrument philologique qui lui paraissait propre à sa défense, *Lou Tresor dou Felibrige* (1876-1886), il mettait au jour la tragédie de la Reine Jeanne (*La Rèino Jano*, 1890), puis réalisait enfin ce fameux poème du Rhône (*Lou Poème dou Rose*, 1897), qu'on a considéré jusqu'ici comme le plus ingénument épique de ses ouvrages. En attendant de voir représenter sa *Reine Jeanne*, sur la scène réinstaurée du Théâtre d'Orange, Mistral rédigeait quelques chapitres de ses mémoires et créait, à Arles, ce musée unique de la vie provençale que la munificence des donataires du prix Nobel devait lui permettre de transformer, au cours de 1909, en « Palais du Félibrige ».

Chez Mistral, ce qui frappe le plus ce n'est pas seulement l'ampleur du génie, c'est l'audace de l'action. Ce rêveur à qui l'on doit les pages les plus significatives, les plus émouvantes, les plus

1. *F. Mistral*, Paris, éd. de la « Revue Félibréenne », 1909.

2. *Ibid.*

attendries d'une littérature, sut être un ardent combatif. Après avoir contribué, pendant quarante années, au succès de l'*Armana provençau* et présidé toutes les manifestations de la vie et de l'art félibréens, il se fit le rédacteur principal d'un petit journal d'Avignon, l'*Aiôli*, créé en 1890, et entraîna, par sa verve, collaborateurs et disciples de son œuvre rénovatrice.

« L'action aura été son plus beau poème, a-t-on écrit. C'est pour faire triompher cet idéal, le relèvement de sa Provence, qu'il a été tour à tour poète, orateur, philologue, mais surtout Provençal¹... »

« Je ne crois pas, ajoute un de ses compatriotes, qu'il y ait par le monde, à l'heure d'aujourd'hui, une renommée comparable à celle de cet homme : renommée faite de quelque chose de mystérieux, de surhumain, de la force attractive qu'il exerce sur ses disciples, de sa doctrine qui se dégage non de théories préconçues, mais de faits : les idées de Race, de pérennité du *Genius loci*, d'amour maternel pour la Terre, il les a ranimées et dépouillées de ce qu'elles avaient avant lui d'artificiel et de verbeuses apparences... Il a ému, — à l'âge trouble de l'adolescence, avec *Mirèio*, *Nerto*, — et plus tard, à l'âge où mûrissent les sentiments, où les enthousiasmes se font actes, avec *Calendau*, *Lou Pouèmo d'ou Rose*, tout ce qu'un long atavisme avait mis en nous d'aspirations, il a, lui, donné de la réalité à ces choses obscures ; il nous a révélés à nous-mêmes et, d'un mot précis, d'une chose décrite avec une justesse profonde et totale, il a donné une orientation à nos tendances vagues et les a définies²... »

Mais, objectera-t-on après cela, l'expression même de ses vertus, ce génie qu'on s'est plu à lui reconnaître, a-t-il servi à enrichir le patrimoine national ? Nous ne le croyons pas. Malgré la beauté et la grandeur de son œuvre, Mistral offre un exemple à peu près stérile, déconcertant, son art ne pouvant être entendu de tous. On a tenté un jour d'imposer son nom au choix de l'Académie française. Quelqu'un s'est alors écrié : « Pourquoi pas aussi Etchegaray et Carducci ? De ces mêmes qui louent l'heureux patoisant, quels cris si l'on proposait en compétition à ce Français qui écrit en provençal un « étranger » qui écrit en français ! » C'est aussi notre opinion. Frédéric Mistral a, de son vivant, sa statue en terre provençale. Cette consécration, unique dans l'histoire littéraire contemporaine, suffit à sa gloire.

M. Edmond Lefèvre a dressé une monumentale *Bibliographie mistralienne*. Nous y renvoyons le lecteur ; nous nous contenterons d'indiquer succinctement ici les éditions originales, ainsi que les principales réimpressions des œuvres du poète de

1. Paul Mariéton, *loco cit.* — 2. Cf. *Flourilège provençau*, 1909.

Mircille : *Mirèio*, pouèmo prouvençau, avec la trad. littér. en regard (Avignon, Roumanille, 1859, in-8°; *Mirèio*, Paris, Charpentier, 1860, 1862, 1864, 1866, 1872, 1873, in-18; *Mireille*, trad. franç. de l'auteur, accomp. du texte origin., avec 25 eaux-fortes, dessinées et grav. par E. Burnand, et 53 dessins du même artiste, etc. (Paris, Hachette, 1883, in-4°; 1884 et 1891, in-4°); *Mircille*, texte et trad. de l'auteur (Paris, Lemerre, 1888, in-16); *Mirèio*, éd. p. par E. Koschwitz, Marburg, Elwert, et Marseille, Ruat, 1900, in-8°); *Calendau* (Avignon, Roumanille, 1867, in-8°); *Calendau*, 2° ed. (Paris, Lemerre, 1887, petit in-12); *Lis Isclo d'Or* (Avignon, Roumanille, 1875 et 1878, in-8°); *Les Iles d'Or*, texte et trad. (Paris, Lemerre, 1889, in-12); *Lou Tresor dou Felibrige*, ou Dictionnaire provençal-français (Aix, Remondet-Aubin, et Paris, Champion, 1878-1886, 2 vol. in-4°); *Nerto*, nouvello prouvençalo (Paris, Hachette, 1884, in-8°); *La Rèino Jano*, tragèdi prouvençalo en cinq ate emai en vers, etc., texte et trad. (Paris, Lemerre, 1890, in-8°); *Lou Pouèmo dòu Rose*, texte et trad. (Paris, Lemerre, 1897, in-8° et in-12); *Mémoires et récits. Mes origines* (Paris, Plon et Nourrit, 1906, in-18); *La Genesi. traducho en prouvençau pèr Frederi Mistral*, etc. (Paris, Champion, 1910, in-8°), etc.

BIBLIOGRAPHIE. — A. de Lamartine, XL° entretien littér., *Cours familier de littér.*, VII, 1859. — A. Daudet, *Lettres de mon Moulin*, Paris, Hetzel, 1869, in-18. — Saint-René Taillandier, *La Renaissance de la poésie provençale*, Paris, Plon, 1881, in-18. — P. Mariéton, *La Terre provençale*, Paris, Ollendorff, 1890, in-18; *F. Mistral*, Extrait de la *Revue Encyclopédique*, s. l. n. d., in-8°. — Gaston Paris, *Penseurs et Poètes*, Paris, C.-Lévy, 1896, in-18. — G. Rodenbach, *L'Elite*, Paris, Fasquelle, 1899, in-18. — Edmond Lefèvre, *Bibliographie Mistralienne*, etc., Marseille, éd. de l'« Idèio prouvençalo », 1903, in-8°. — J. Aurouze, *Les Idées directrices de la Renaissance mérid. au dix-neuvième s.*, Avignon, Seguin, 1907, in-4°. — A. Albalat, *F. Mistral*, etc., Paris, Sansot, 1907, in-12. — R. Davray et H. Rigal, *Anthologie des poètes du Midi*, Paris, Ollendorff, 1908, in-18. — J.-R. de Brousse et A. Praviel, *Anthol. du Félibrige*, Paris, Libr. Nationale, 1909, in-18. — E. Gaubert et J. Véran, *Anthol. de l'Amour provençal*, Paris, Mercure de France, 1909, in-18. — J. Bourrilly, A. Esclangon et P. Fontan, *Flourilege prouvençau* (anthologie provençale), Toulouse, Au Fougau de La Targo, 1909, in-12. — *Correspondance inédite de Jean Reboul et Frédéric Mistral*, Mercure de France, 1^{er} sept. 1911, etc., etc.

Frédéric Mistral est mort à Maillane, le 25 mars 1914.

MAGALI

O Magali, ma bien-aimée,
Mets ta tête à la fenêtre!
Écoute un peu cette aubade
De tambourins et de violons.

Le ciel est là-haut plein d'étoiles,
Le vent est tombé,
Mais les étoiles pâliront
En te voyant.

— Pas plus que du murmure des branches,
De ton aubade je ne me soucie!
Mais je m'en vais dans la mer blonde
Me faire anguille de rocher.

— O Magali, si tu te fais
Le poisson de l'onde,
Moi, le pêcheur je me ferai,
Je te pêcherai!

MAGALI

O Magali, ma tant amado,
Mete la testo au fenestroun!
Escouto un pau aquesto aubado
De tambourin et de viouloun.

Es plen d'estello, aperamount.
L'auro es toumbado,
Mai lis estello paliran,
Quand te veiran!

— Pas mai que dou murmur di broundo
De toun aubado iéu fau cas!
Mai iéu m'euvau dins la mar bloundo
Me faire anguielo de roucas.

O Magali, se tu te fas
Lou péis de l'oundo,
Iéu, lou pescaire me farai,
Te pescarai!

— Oh! mais, si tu te fais pêcheur,
 Quand tu jetteras tes verveux,
 Je me ferai l'oiseau qui vole,
 Je m'envolerai dans les landes.

— O Magali, si tu te fais
 L'oiseau de l'air,
 Je me ferai, moi, le chasseur,
 Je te chasserai.

— Aux perdreaux, aux becs-fins
 Si tu viens tendre tes lacets,
 Je me ferai, moi, l'herbe fleurie
 Et me cacherais dans les prés vastes.

— O Magali, si tu te fais
 La marguerite,
 Je me ferai, moi, l'eau limpide,
 Je t'arroserai.

— Si tu te fais l'onde limpide,
 Je me ferai, moi, le grand nuage
 Et promptement m'en irai ainsi
 En Amérique, là-bas, bien loin!

— Oh! mai, se tu te fas pescaire,
 Ti vertoulet quand jitaras,
 Iéu me farai l'aucèu voulaire,
 M'envoularai dins li campas.

— O Magali, se tu te fas
 L'aucèu de l'aire,
 Iéu, lou cassaire me farai,
 Te cassarai.

— I perdigau, i bouscarido,
 Se vènes, tu, cala ti las,
 Iéu me farai l'erbo flourido
 E m'escoundrai dins li pradas.

— O Magali, se tu te fas
 La margarido,
 Iéu, l'aigo lindo me farai,
 T'arrousarai.

— Se tu te fas l'eigueto lindo,
 Iéu me farai lou nivoulas,
 E lèu m'enanarai ansiudo
 A l'Americo, perabas!

- O Magali, si tu t'en vas
Aux lointaines Indes,
Je me ferai, moi, le vent de mer,
Je te porterai.
- Si tu te fais le vent marin,
Je fuirai d'un autre côté :
Je me ferai l'échappée ardente
Du grand soleil qui fond la glace !
- O Magali, si tu te fais
Le rayonnement du soleil,
Je me ferai, moi, le vert lézard
Et te boirai !
- Si tu te rends la salamandre
Qui se cache dans le hallier,
Je me rendrai, moi, la lune pleine
Qui éclaire les sorciers dans la nuit !
- O Magali, si tu te fais
Lune sereine,
Je me ferai, moi, belle brume,
Je t'envelopperai.

- O Magali, se tu t'envas
Alin is Indo,
L'auro de mar iéu me farai,
Te pourtarai.
- Se tu te fas la marinado,
Iéu fugirai d'un autre las :
Iéu me farai l'escandihado
Dou grand soulèu que found lou glas !
- O Magali, se tu te fas
La souleiado,
Lou verd limbert iéu me farai
E te béurai !
- Se tu te rëndes l'alabreno
Que se rescound dins lou bartas,
Iéu me rendrai la luno pleno
Que dins la niue fai lume i masc !
- O Magali, se tu te fas
Luno sereno,
Iéu, bello nèblo me farai,
T'acatarai.

— Mais si la brume m'enveloppe,
Pour cela tu ne me tiendras pas ;
Moi, belle rose virginale,
Je m'épanouirai dans le buisson !

— O Magali, si tu te fais
La rose belle,
Je me ferai, moi, le papillon,
Je te baiseraï.

— Va, poursuivant, cours, cours !
Jamais, jamais tu ne m'atteindras :
Moi, de l'écorce d'un grand chêne
Je me vêtirai dans la forêt sombre.

— O Magali, si tu te fais
L'arbre des mornes,
Je me ferai, moi, la touffe de lierre,
Je t'embrasserai !

— Si tu veux me prendre à bras le corps,
Tu ne saisis pas qu'un vieux chêne ;

— Mai, se la nèblo m'enmantello,
Tu, pèr aco, noun me tendras ;
Iéu, bello roso vierginello,
M'espandirai dins l'epinas !

— O Magali, se tu te fas
La roso bello,
Lou parpaïoun iéu me farai,
Te beisaraï.

— Vai, calignaire, courre, courre !
Jamai, jamai m'agantaras.
Iéu, de la rusco d'un grand roure
Me vestirai dins lou bouscas.

— O Magali, se tu te fas
L'aubre di mourre,
Iéu lou clot d'èurre me farai,
T'embrassarai !

— Se me vos prene à la brasseto,
Rèn qu'un vièi chaîne arrapararas...

Je me ferai blanche nonnette
Du monastère du grand saint Blaise!

— O Magali, si tu te fais
Nonnette blanche,
Moi, prêtre, à confesse
Je t'entendrai!

— Si du couvent tu passes les portes,
Tu trouveras toutes les nonnes
Autour de moi errantes,
Car en suaire tu me verras!

— O Magali, si tu te fais
La pauvre morte,
Adoncques je me ferai la terre,
Là je t'aurai!

— Maintenant, je commence enfin à croire
Que tu ne me parles pas en riant :
Voici mon anneau de verre
Pour souvenir, beau jouvenceau!

Iéu me farai blanco moungeto
Dou mounastié dou grand Sant Blas!

— O Magali, se tu te fas
Mounjo blanqueto,
Iéu, capelan, counfessarai
E t'ausirai!

— Se dou couvènt passes li porto,
Touiti li mounjo trouvaras
Qu'à moun entour saran pèr orto,
Car en susàri me veiras!

— O Magali, se tu te fas
La pauro morto,
Adoune la terro me farai,
Aqui t'aurai!

— Aro coumence enfin de crèire
Que noun me parles en risènt :
Vaqui moun aneloun de veire
Per souvenèngo, o bèu jouvènt!

— O Magali, tu me fais du bien !
 Mais, dès qu'elles t'ont vue,
 O Magali, vois les étoiles,
 Comme elles ont pâli !

(*Mireille*, chant III.)

A LA RACE LATINE

Pièce dite à Montpellier, sur la place du Peyrou
 le 25 mai 1878.

Relève-toi, race latine,
 Sous la chape du soleil !
 Le raisin brun bout dans la cuve,
 Et le vin de Dieu va jaillir.

Ave ta chevelure dénouée
 Aux souffles sacrés du Thabor,
 Tu es la race lumineuse
 Qui vit d'enthousiasme et de joie ;
 Tu es la race apostolique
 Qui met les cloches en branle :

— O Magali, me fas de bèn !...
 Mai tre te vèire,
 Ve lis estello, o Magali,
 Coume an pali !

(*Mirèio*, cant III.)

A LA RAÇO LATINO

Peço dicho à Mount-Pelié, sus la plaço dou Peirou,
 lou 25 de mai de 1878.

Aubouro-te, raço latino,
 Souto la capo dou soulèu !
 Lou rasin brun boui dins la tino,
 Lou vin de Diéu gisclara lèu.

Emé toun péu que se desuouso
 A l'auro santo dou Tabor,
 Tu siés la raço lumenouso
 Que viéu de joie e d'estrambord ;
 Tu siés la raço apoustoulico
 Que sono li campano à brand :

Tu es la trompe qui publie,
Tu es la main qui jette le grain.

Relève-toi, race latine, etc.

Ta langue mère, ce grand fleuve
Qui se répand par sept branches,
Versant l'amour et la lumière
Comme un écho de Paradis,
Ta langue d'or, fille romane
Du Peuple-Roi, est la chanson
Que rediront les lèvres humaines
Tant que le Verbe aura raison.

Relève-toi, race latine, etc.

Ton sang illustre, de toutes parts,
A ruisselé pour la justice ;
Au lointain, tes navigateurs
Sont allés découvrir un monde ;
Au battement de ta pensée
Tu as brisé cent fois tes rois...

Tu siés la troumpo que publico
E siés la man que trais lou gran.

Aubouro-te, raço latino, etc.

Ta lengo maire, aquéu grand flume
Que pèr sèt branco s'espandis,
Largant l'amour, largant lou lume
Coume un resson de Paradis,
Ta lengo d'or, fiho roumano
Dou Pople-Rèi, es la cansoun
Que rediran li bouco umano,
Tant que lou Verbe aura resoun.

Aubouro-te, raço latino, etc.

Toun sang ilustre, de tout caire,
Pèr la justico a fa rajou ;
Pereilalin ti navigaire
Souu ana querre un mounde nou ;
Au batedis de ta pensado
As esclapa cènt cop ti rèi...

Ah! sans tes divisions,
Qui pourrait te dicter des lois?

Relève-toi, race latine, etc.

Allumant ton flambeau
A l'étincelle des étoiles,
Tu as, dans le marbre et sur la toile,
Incarné la suprême beauté.
Tu es la patrie de l'art divin,
Et toute grâce vient de toi :
Tu es la source de l'allégresse,
Tu es l'éternelle jeunesse!

Relève-toi, race latine, etc.

Des formes pures de tes femmes
Les panthéons se sont peuplés ;
A tes triomphes comme à tes larmes,
Tous les cœurs ont palpité ;
La terre est en fleur quand tu fleuris :
De tes folies chacun s'affole ;

Ah! se nouu ères divisado,
Quau poudrié vuei te faire lèi?

Aubouro-te, raço latino, etc.

A la belugo dis estello
Abrant lou mou de toun flambèu,
Dintre lou mabre e sus la telo
As encarna lou subre-bèu.
De l'art divin siés la patrio
E touto grâci vèn de tu :
Siés lou sourgènt de l'alegrio
E siés l'eterno jouventu!

Aubouro-te, raço latino, etc.

Di formo puro de ti femo
Li panteon se soun poupla ;
A ti triounfle, à ti lagremo
Touti li cor au barbela ;
Flouris la terro, quand fas flori ;
De ti foulié cadun vèn fou ;

Et, dans l'éclipse de ta gloire,
Toujours le monde a pris le deuil.

Relève-toi, race latine, etc.

Ta limpide mer, la mer sereine
Où blanchissent tant de voilures,
Crêpe à tes pieds son arène molle
En reflétant l'azur du ciel.

Cette mer toujours souriante,
Dieu l'épancha de sa splendeur
Comme la ceinture éclatante
Qui doit lier tes peuples bruns.

Relève-toi, race latine, etc.

Sur tes côtes ensoleillées
Croît l'olivier, l'arbre de paix,
Et de la vigne plantureuse
S'enorgueillissent tes campagnes :

Race latine, en souvenir
De ton passé toujours brillant,
Élève-toi vers l'espérance
Et fraternise sous la Croix!

E dins l'esclüssi de ta glori
Sèmpre lou mounde a pourta dou.

Aubouro-te, raço latino, etc.

Ta lindo mar, la mar sereno
Ounte blanquejon li veissèu,
Friso à ti pèd sa molo areno
En miraiant l'azur dou cèu.
Aquelo mar toujour risènto,
Diéu l'escampè de soun clarun
Coume la cencho trelusènto
Que dèu ligà ti pople brun.

Aubouro-te, raço latino, etc.

Sus ti coustiero souleiouso
Crèis l'oulivié, l'aubre de pas,
E de la vigno vertuiouso
S'enourgulisson ti campas :
Raço latino, en remembranço
De toun destin sèmpre courous,
Aubouro-te vers l'esperanço,
Afrairo-te souto la Crous!

Relève-toi, race latine,
 Sous la chape du soleil!
 Le raisin brun bout dans la cuve,
 Et le vin de Dieu va jaillir.

(*Les Iles d'Or, les Sirventes.*)

L'ARLÉSIENNE

Je vous le dis, et vous m'en croirez, — la jeunesse dont je parle — était une reine, car vous saurez — qu'elle avait vingt ans et qu'elle était d'Arles. — Je la rencontrai un beau lundi — dans le marais : — vraiment c'était dommage — qu'ainsi, par la chaleur, elle allât — ramasser des jones en fleur — pour les fromages.

« Ma belle amie, tes parents — veulent donc gâter tes fraîches joues?... — Eh! viens ici près de la source — où les herbes sont si hautes! » —

Aubouro-te, raço latino,
 Souto la capo dou soulèu!
 Lou rasin brun boui dins la tino,
 Lou vin de Diéu gisclara lèu.

(*Lis Isclo d'Or, li Serventés.*)

L'ARLATENCO

Vous lou dirai, e lou creirés,
 La jouventuro de quau parle
 Ero uno rèino, car sauprès
 Qu'avié vint an e qu'èro d'Arle.
 La rescountère un bèu dilun
 Dins la palun :
 Es grand daumage
 Qu'ansin anèsse à la calour
 En acampant de jounc en flour
 Pèr li froumage.

« Ma bello amigo, alor ti gènt
 Volon peri ti frèsqi gauto?
 Eh! vène eïça long dou sourgènt
 Ounte li sagno soun tant auto!

— Mon bel ami, terrain brûlé — porte bon blé : — ma capeline — me défend assez du mois d'août; — chercher l'ombre, c'est bon à vous — et aux chardonnerets.

— Ma belle amie, si tu as le cœur — tendre, tu as le verbe dur : — voyons, gentille face d'or, — es-tu de la Roquette ou du haut quartier? — Mon bel ami, je vous répondrai : — en effet, — je suis Arlésienne... — Mais vous, bien sûr, vous êtes Martigal, — quelque pêcheur d'anguilles — ou bien de tanches.

— Ma belle amie, apprends-moi, — puisque tu es d'Arles, où tu demeures, — car mon amour en toi se met — jusqu'à ma mort ou à la tienne! — Mon bel ami, je vends du lait; — je demeure à la — porte de l'Aure; — mon amant est un gardian — jaloux de moi comme un douanier, — toute pauvre qu'on soit!

— Moun bèl ami, terren uscla
Porto bon bla : ma capelino
M'aparo proun dou mes d'avoust;
De cerca l'oumbro es bon à vous
E i cardelino.

— Ma bello amigo, s'as lou cor
Tendroun, as la paraulo duro :
Vejan, poulido caro d'or,
Siés Rouquetiéro o de l'Auturo?
— Moun bèl ami, vous respoundrai :
Es bèn verai,
Siéu Arlatenco...
Mai vous, segur, sias Martegau,
Quauque pescaire de pougau
O bèn de tenço.

— Ma bello amigo, ensigno-me,
Perqué siés d'Arle, ounte demores,
Car moun amour en tu se met,
D'aquí que more vo que mores!
— Moun bèl ami, vènde de la;
Demore à la
Porto de l'Auro;
Moun calignaire es un gardian,
Jalous de iéu coume un gabian,
Pauro que pauro!

— Ma belle amie, hiver, été, — de ton gardian reste
amoureuse, — car tu es trop brave pour que — je veuille
faire ton malheur. — Vous avez raison, car mon gar-
dian, — foi de chrétien! — l'autre dimanche, — me jura
que dans le cirque — il percerait de son trident — le pre-
mier qui me lorgnera! »

(*Les Iles d'Or.*)

— Ma bello amigo, ivèr-estiéu
De toun gardian rèsto amourouso,
Car siés trop bravo, per que iéu
Te vogue rendre malurouso.
— Avès resoun, car moun gardian,
Fe de crestian!
L'autre diminche,
M'afourtigné que dins lou round
Traucara de soun ficheiroun
Quau que me guinche! »

(*Lis Isclo d'Or.*)

PAUL ARÈNE

(1843-1896)

Né à Sisteron, le 26 juin 1843, décédé à Antibes, le 17 décembre 1896, Paul Arène était un Provençal de vieille race. A l'en croire, il comptait parmi ses aïeux un poète du xvi^e siècle, le fameux Antonius Arena qui a laissé un poème macaronique, *La Maygra empresa*, sur l'invasion de la Provence par Charles-Quint. Maître d'études au lycée de Marseille, puis au lycée de Vanves, licencié ès lettres, Paul Arène quitta l'Université après le succès de son premier ouvrage, *Pierrot héritier*, un acte en vers, représenté sur la scène de l'Odéon, en 1865. Nous ne dirions peut-être rien de sa production, s'il n'avait consacré une partie de son œuvre à célébrer la terre natale. Dans sa jeunesse, il s'était lié d'amitié avec Mistral, Aubanel, Roumanille, Alphonse Daudet, etc. Il assista à l'aube du Félibrige.

« En compagnie de ces charmants et joyeux poètes, il courut la Provence et ses fêtes; et la légende veut qu'un jour, un beau dimanche, il ait dans les arènes de Saint-Remy, devant tout un peuple assemblé, et sous les yeux de Mireille, couru le taureau et enlevé la cocarde. Il enleva mieux que cela encore : le cœur d'une jolie *Chato*, Anaïs Roumioux, fille du félibre de ce nom.

« Toute sa vie il parla en riant de la cocarde, mais il pleura en pensant à la jeune fille. Cet amour fut une touchante histoire d'amour. Paul Arène se vit refuser la main de celle qu'il aimait, parce qu'il était pauvre ¹. »

Singulier jeu des destinées, le père de son Anaïs devait mourir dans le plus complet dénuement.

« A quelque trente ans de là, — trente ans de littérature et de boulevard, — lorsqu'il alla, inconsolé, finir sa mélancolique existence au soleil d'Antibes, il parlait encore de la jeune fille que ses vingt ans avaient désirée. « Comme la vie est cruelle ! disait-il à une amie. La mienne a été un enfer!... J'ai ri... j'ai chanté, mais mon cœur a toujours pleuré!... Les fêtes, les hon-

1. Ern. Gaubert et J. Vèran, *Anthologie de l'amour provençal*, p. 49-50. — Nous avons abrégé et modifié le texte de cette citation.

neurs, ne m'ont pas manqué; il m'a manqué la famille! » Des larmes tombaient de ses yeux. »

C'est à cet amour, a-t-on observé, que nous devons ses poésies provençales, au nombre d'une trentaine, traduites, pour la plupart, par M. Jules Vèran. Non recueillies en volume, elles ont été cependant groupées, presque toutes, en tête des *Souleiado*, recueil collectif des Félibres de Paris (Paris, Lucien Duc, 1904, in-8°). Elles avaient paru primitivement dans l'*Armana provençau*, la *Revue Lyonnaise*, la *Revue Félibréenne*, le *Viro soulèu* et l'*Aioli*.

Paul Arène avait été proclamé majoral du Félibrige en 1884. Indépendamment de sa production en dialecte provençal, on lui doit une série de romans, de contes et de récits de voyage qui ont fait plus pour la gloire de son pays que les pompeuses et vaines manifestations félibréennes; à savoir: *Jean des Figues* (Paris, Lacroix, 1870, in-12, et Paris, Lemerre, 1886, in-12); *La Gueuse parfumée* [*Jean des Figues, Le Tor d'Entrays, Le Clos des Ames, La Mort de Pan, Le Canot des six capitaines*] (Paris, Charpentier, 1876, in-18); *Au bon soleil*, contes provençaux (ibid., 1880, in-18); *Contes choisis* (ibid., 1880, in-32); *Contes de Paris et de Provence* (Paris, Lemerre, 1887, in-8°); *La Chèvre d'Or* (ibid., 1889, in-18); *Les Ogresses* (Paris, Charpentier, 1891, in-18); *Des Alpes aux Pyrénées*, en collab. avec A. Tournier (Paris, Flammarion, 1891, in-18); *Domnine*, roman sisteronnais (ibid., 1894, in-18); *Le Midi bouge* (ibid., 1895 et 1898, in-18); *Friquettes et Friquets*, œuvres posthumes (ibid., 1896, in-18). Ses *Poésies françaises*, réunies en un vol. par M. A. Mariani, ont été publiées chez l'éditeur Lemerre, en 1900, un vol. in-8°. Rappelons, en outre, qu'on lui attribue une part de la composition des premières *Lettres de mon Moulin* d'Alphonse Daudet, et qu'il traduisit, avec plusieurs contes de Roumanille, *Lou Pan dou Pecat* [*Le Pain du Péché*], drame en cinq actes de Théodore Aubanel qui fut publié en 1888 et représenté sur la scène du Théâtre Libre, en 1891.

BIBLIOGRAPHIE. — P. Mariéton, *La Terre provençale*, Paris, Lemerre, 1890. — A. France, *La Vie littéraire*, III, Paris, C.-Lévy, 1890, in-18. — A. Silvestre, Préface aux *Poésies de P. Arène*, 1900; *La Fête de Seaux en l'honneur de P. Arène*, Lou Viro-Soulèu, août-sept. 1897. — E. Pouvillon, *Notice sur P. Arène*, *Nouv. Revue Intern.*, 15 juillet 1897. — G. Jourdanne, *Hist. du Félibrige*, 1897. — Ch. Maurras, *Esquisse biogr.*, *Rev. Encyclopéd.*, 9 janvier 1897. — Michel Salomon, *Art et Littérature*, 1901. — F. Mistral, *P. Arène*, L'Aioli, 17 déc. 1896. — E. Jaubert, *La Côte d'Azur et la Provence dans les Œuvres de P. Arène*, *Annales des Basses-Alpes*, 1901. — Ed. Lefèvre, *Catalogue Félibréen*, 1909; *Bio-Bibliographie de P. Arène*, Paris, Duc, 1905, in-8°. — J. Vé-

ran, *Le Roman de Paul Arène*, Roman et Vie, 5 janvier 1909. — Ernest Gaubert et Jules Vèran, *Anthologie de l'Amour provençal*, 1909, etc.

FONT-FREDIÈRE

Sur la roche, au soleil, — luit un trou d'eau : on dirait — le miroir d'argent qu'une fée — aurait perdu dans les bruyères.

Le merle en sifflant s'y pose ; — et les filles, parfois, — au rebord fait d'une pierre plate — s'appuient pour s'y mirer ;

Mais tremblante entre les joncs, — comme l'oiselet dans son nid, — la pauvre petite eau de montagne, — l'eau claire toujours frémit.

Et les filles rient comme des folles, — de voir, même sans vent, — dans le clair miroir qui tremble, — leur image qui va et vient.

FONT-FREDIERO

Sus la roco, à la souleiado,
Lusis un trau d'aigo : dirias
Lou mirau d'argènt qu'uno fado
Aurié perdu dins li brugas.

Lou merle en siblant si ié pauso ;
E li chato, de fes que l'a,
Au releisset fa d'uno lauso
S'apielon pèr se miraia ;

Mai, tremoulanto entre li sagno,
Coume lou piétoun dins soun nis,
La pauro eigueto de mountagno,
L'aigo lindo sèmpre fernis.

E rison pièi coume de folo,
De vèire, emai fague pas vènt,
Dins lou clar mirau que tremolo,
Soua image que vai e vèn.

« Joli trou d'eau, d'où coulent — deux ruisselets le long du coteau, — pourquoi ne veux-tu pas que se mirent — dans ton miroir les jeunes filles ?

— Je te le dirai, bel amoureux ; — la reine Jeanne, un jour d'été — qu'elle chassait de ces côtés-ci, — eut soif en passant près de moi ;

Entre ses doigts couleur d'aube, — elle prit mon eau et me but ; — un page tenait sa robe... — Et mon eau a tressailli.

O Jeanne, que tu étais jolie ! — Après toi, reine de clarté, — dans mon eau troublée — personne ne se mirera plus !

En m'entendant la reine Jeanne — pencha sur moi son visage doré, — et depuis mon eau tressaille... » — « O petite source, ainsi fait mon cœur !

Depuis que ma mie, — rieuse aux cheveux blonds, — se mira dans la source, — aucune autre ne s'y est plus mirée. »

— Poulit tran d'aigo, d'ounte raïou
Dous raïoulet long dóu coutau,
Perqué vos pas que se miraïon
Li chatouno dins toun mirau ?

— Te lou dirai, bèu calignaire :
La rèino Jano, un jour d'estiéu
Que cassavo d'aquésti caire,
Aguè set en passant vers iéu ;
Entre si det coulour de l'aubo,
Prenguè moun aigo e me beguè ;
Un page ié tenié sa raubo...
E moun aigo trefoulguè.

O Janeto, qu'ères poulido !
Après tu, rèino dou trelus,
Dins moun eigueto treboulido,
Degun se miraiara plus !

E m'ausissènt la rèino Jano
Cliné sus iéu sa caro d'or,
E dempièi moun aigo tresano...
— O sourgueto, ansin fai moun cor !

E dempièi que moun amigueto,
Risènto emé si péu bloundin,
Se miraiè dins la sourgueto,
Ies se i'es plus visto dedins.

CLOVIS HUGUES

(1851-1907)

Fils d'un meunier, il naquit à Ménerbes (Vaucluse), le 3 novembre 1851. A peine au sortir de l'enfance, il vint à Marseille et commença le rude apprentissage de la vie. Successivement employé d'un petit courtier de commerce « aux appointements de vingt francs par mois », garçon de bureau au journal anti-impérialiste *Le Peuple*, dirigé par Gustave Rouanet, puis rédacteur à cette même feuille, il fit ses véritables débuts dans la presse marseillaise. Après le 4 septembre, il publia dans la *Jeune République* des poésies recueillies en 1875, sous ce titre : *La Petite Muse* (Marseille, Thomas, in-18). Il prit part ensuite au mouvement communiste de Marseille, en 1871, et fut condamné à trois ans de prison et 6.000 francs d'amende. Remis en liberté, en 1875, il épousa, en 1877, M^{lle} Royannez, fille d'un ancien proscrit de 1851 et, à cette occasion, eut un duel où il tua son adversaire, rédacteur au journal bonapartiste *L'Aigle*. Il fut acquitté par la cour d'assises d'Aix. Elu député de la 2^e circonscription de Marseille, réélu en 1885, il contribua au mouvement boulangiste et ne se représenta pas en 1889. En 1893, il rentra de nouveau dans la vie politique, comme député socialiste du XIX^e arrondissement de Paris (quartier de la Villette).

Ecrivain sonore, étincelant de verve et d'esprit méridional, il a donné, outre *La Petite Muse*, plusieurs recueils de poèmes : *Poèmes de prison* (Cavaillon, Grivot, 1875, in-18); *Les Soirs de Bataille* (Paris, Lemerre, 1882, in-18); *Les Jours de combat* (Paris, Dentu, 1883, in-18); *Les Evocations* (Paris, Charpentier, 1885, in-18); *La Chanson de Jeanne d'Arc* (ibid., 1900, in-18); *Les Roses du Laurier* (ibid., 1903, in-18), etc. On a encore de lui des romans : *La Vierge rouge* (Paris, Libr. Franç., 1881, in-18); *Madame Phaéton* (Paris, Charpentier, 1888, in-18); *Monsieur le Gendarme* (ibid., 1891, in-18); puis deux pièces de théâtre, *Une Etoile*, comédie en un acte, en vers, et *Le Sommeil de Danton*, cinq actes, en vers. Ses poésies provençales ont presque toutes paru dans l'*Armana provençau*. Elles le firent

proclamer majoral du Félibrige, en 1897, en remplacement de Paul Arène.

Depuis 1906, Clovis Hugues, qui s'était enfin évadé de la vie publique, espérait pouvoir revenir définitivement à la littérature. On lui avait promis une bibliothèque; elle se fit tellement attendre que le pauvre poète s'en alla, demandant comme suprême demeure le cimetière d'Embrun, « parce que, disait-il, les tombes, là-bas, sont toutes des jardins ». Il mourut le mercredi 12 juin 1907. Par une singulière ironie, il venait d'être nommé conservateur de la Bibliothèque Thiers.

Chez Clovis Hugues, il est presque impossible de séparer le poète du tribun populaire. Son œuvre se ressent de ses préoccupations politiques; mais il a montré dans ses vers, et, en particulier, dans ses compositions provençales, un goût charmant, une bonne humeur et une tendresse pour les choses du pays natal vraiment dignes de l'admiration que lui témoignaient ses compatriotes.

BIBLIOGRAPHIE. — A. Praviel et J.-R. de Brousse, *L'Anthologie du Félibrige*, Paris, Nouv. Libr. Nation., 1909, in-18. — G. Jourdanne, *Histoire du Félibrige*, etc. — P. Mariéton, *La Terre provençale*, etc. — Horace Bertin, *Bustes et Masques marseillais*, 1^{re} série, Marseille, Laveirarié, 1882, in-8°. — Félix Gras, *Clovis Hugues*, Armana prouvençau, 1895. — Ed. Lefèvre, *Catalogue Félibréen*, etc., 1901. — Jean des Figues, *Cl. Hugues*, La Cigale, mai-juin 1900. — Petrus Durel, *La Muse parlementaire*, etc., 1902.

LA PROVENCE

Notre Provence se soleille — au bourdonnement des abeilles — balançant l'essaim aux saules qui penchent; — elle a les grands troupeaux dans ses parcs; — et ses mains lissent la soie — des cocons roux.

LA PROUVENÇO

Nosto Prouvenço se souleio
 Dins lou vounvouna dis abeio
 Que balançon l'eissame i sause pendoulous;
 A li grands avé dins si cledo;
 E si man alicon la sedo
 Di coucou roux.

Lorsqu'elle lève la tête, et qu'elle lâche — ses taureaux sauvages dans la Camargue, — l'étang du Vacarès, pour mieux mirer les taureaux, — se déploie aux rayons étoilés — avec la grâce claire d'un écu neuf.

Le ciel de flamme baise — le front royal de ses filles, — si jolies avec leur ruban épinglé, — si belles avec leurs chairs dorées — qu'elles ressemblent au vol des fées — dans les blés.

Elle fait, notre Provence si calme, — jaillir le claret dans les caves, — parce que sur ses collines, où tout verdoie — en une seule journée, — il y a toujours quelque rayon de soleil — qui se répand.

Elle a, notre Provence si forte, — des tombeaux pour accoter ses portes, — lorsque la tempête souffle avec la neige. — Ils peuvent hurler, les fiers jumarts! — Il y a des morts tout vêtus de fer — dans les tombeaux!

Quand lèvo la tèsto, e que largo
 Si biou feroun dins la Camargo,
 Lou clar dóu Vacarès, pèr miraià li biou,
 Se desplego i rai dis estello
 Emé la gràci clarinello
 D'un escut nou.

Lou cèu tout flamejant poutouno
 Lou front reiau de si chatouno,
 Tant poulideto emé si ruban espingla,
 Tant bello, emé si car daurado,
 Qu'an l'èr d'èstre lou vòu di fado
 Dintre li blad.

Fai, nosto Prouvènço tant siavo,
 Giscla lou claret dins li cavo,
 Pèr-ço-que sus si colo, ounte tout reverdis,
 Dius uno souleto journado,
 L' a sèmpe quauco souleiado
 Que s'expandis.

A, nosto Prouvènço tant forto,
 De toumbèu pèr couta si porto,
 Quand la tempèsto boufo au travès de la nèu.
 Podon brama, li fièr gimerre!
 L' a de mort toui vesti de ferre
 Dins li toumbèu!

Elle a, notre Provence si douce, — le mûrier chanteur, qui croît — dans les terres pierreuses au bruit des vents marins ; — et puis, elle a aussi, la Provence, — pour faire danser la jeunesse, — les tambourins !

C'est pour cela, Provence aimée, — que nous allons par tous pays — en chantant ta chanson qui bruit dans l'air pur ! — Nous l'avons gardée dans l'oreille, — comme les coquilles gardent — un bruit de mer.

Et nous la dirons, la chanson, — l'aubade fraîche et rieuse, — tant que, Français, nous resterons Provençaux ! — tant que la famille paysanne — entendra souffler dans Maillane — l'autre Mistral !

Nous la chanterons sans colère, — dans la tempête, dans la bataille, — comme si toujours la paix régnait, — parce que, lorsque la paix manque, — nous pouvons, nous autres, couper des branches — aux oliviers !

(*L'Olivaison.*)

A, nosto Prouvènço tant douço,
L'amourié cantarèu, que pouso
Dins la terro peïrouso, au brut di vènt marin ;
E pièi, a peréu, la Prouvènço,
Per faire dansa la jouvènço,
Li tambourin !

Ei per acò, Prouvènço amado,
Qu'anan pèr tóuti li countrado
En cantant ta cansoun que bruis dins l'èr clar !
L'avèn gardado dins l'auriho,
Coume counservon, li cóuquiho,
Un brut de mar.

E la diren, la cansouneto,
L'aubado fresco e risouletto,
Tant qu'en estènt francés restaren prouvençau !
Tant que la famiho pacano
Ausira boufa dins Maïano
L'autre Mistrau !

La cantaren sènso coulèro,
Dins la chavano e dins la guerro,
Coume se sèmpre mai la santo pas vivié,
Pèr-ço-que, quand la pas nous manco,
Nautri poudèn coupa de branco
Is óulivié !

(*Lis Oulivado.*)

JEAN AICARD

(1848)

On connaît sa vie tout entière consacrée à la glorification de la Provence. Fils de Jean-François-Victor-Mathieu, qui fut un des collaborateurs de Pierre Leroux, et à qui l'on doit une Histoire de la littérature et des beaux-arts, Jean Aicard naquit, comme son père, à Toulon, le 4 février 1848. Il fit ses études successivement au lycée de Mâcon et au lycée de Nîmes. Accueilli les jeudis et les dimanches chez Lamartine, alors retiré près de Milly, il débuta fort jeune dans la littérature. Il n'avait pas achevé ses humanités lorsqu'il publia son premier recueil, *Les Jeunes Croyances* (Paris, Lemerre, 1867, in-18). Peu après, l'Académie du Var le recevait au nombre de ses membres, en séance publique, et l'éditeur Laurent, de Toulon, imprimait, en 1870, son discours de réception.

Depuis, il ne s'écoula guère d'année qu'il ne soumit quelque œuvre nouvelle à l'appréciation du public. Son second ouvrage, *Rébellions et Apaisements* (Paris, Lemerre, 1871, in-18) passa inaperçu, et ce ne fut qu'en 1874, avec ses *Poèmes de province* (Paris, Lemerre, in-18; réimpr., en 1879, chez Charpentier, in-18), insérés en partie dans la *Revue des Deux Mondes*, qu'il obtint son premier succès. « Paysages et tableaux de mœurs, écrivait alors André Lefèvre, c'est la vie telle qu'elle s'agite au bord du Rhône et de la Méditerranée. Le volume se termine par une série de petites pièces qui semblent tirées de l'anthologie grecque. Jamais les cigales, depuis Théocrite, ne reçurent plus délicat hommage. » Un an plus tard, paraissait *La Chanson de l'Enfant* (Paris, Sandoz et Fischbacher, 1875, in-8°; réimpr. à Paris, chez Chamerot, 1884, in-8°), un livre pour les mères, a-t-on dit, puis *Miette et Norée* (Paris, Charpentier, 1880, in-18; Paris, Ollendorff, 1885, in-18, et Paris, Flammarion, 1898, in-18), sorte d'épopée rustique de la terre provençale, que l'on a comparée parfois à *Hermann et Dorothee* de Goethe, et qui valut à son auteur le prix Vitet.

M. Jean Aicard a fait paraître encore : *Visite en Hollande* (Paris, Sandoz et Fischbacher, 1879, in-18); *Le Petit Peuple*

(Marseille, impr. Cayer, 1879, in-8°); *Lamartine* (Paris, Ollendorff, 1883, in-16); *Le Dieu dans l'Homme* (ibid., 1885, in-18); *L'Eternel Cantique* (Paris, Fischbacher, 1885, in-18); *Le Livre des Petits* (Paris, Delagrave, 1886, in-16); *Le Livre d'Heures de l'Amour* (Paris, Lemerre, 1887, in-18); *Maternités* (Paris, impr. P. Dupont, 1892, in-18); *Jésus* (Paris, 1896, in-18); enfin cet extraordinaire *Don Juan* (Paris, Dentu, 1889, in-18), sorte de drame satirique, considéré, malgré sa forme dialoguée, comme un poème lyrique. Dans le roman, il a donné : *Le Roi de Camargue* (Paris, Testard, 1890, in-18); *Le Pavé d'amour* (Paris, Ollendorff, 1892, in-18); *Fleur d'Abîme* (Paris, Flammarion, 1894, in-18); *Mélita*; *Le Diamant noir*; *Notre-Dame d'Amour*; *Tata*; *L'Ame d'un enfant*; *L'Ibis bleu*; *L'Été à l'ombre*; *Maurin des Maures*, etc., etc., soit toute une série d'ouvrages étincelants de verve, où vibre l'âme brûlante de la Provence. Au théâtre on lui doit : *Au clair de la lune*, comédie (Paris, Lemerre, 1870, in-18); *Smilis*, drame en 4 actes représenté sur la scène de la Comédie française le 28 janv. 1884 (Paris, Ollendorff, 1884, in-18); *Le Père Lebonnard*, drame en 4 actes, repr. sur la scène du Théâtre Libre, le 21 oct. 1889 (Paris, Dentu, 1889, in-18); *Le Manteau du Roi*, représenté sur la scène de la Porte-Saint-Martin, et une traduction de *Othello* de Shakespeare, jouée à la Comédie française (Paris, Charpentier, 1882, in-18).

On a tout dit, semble-t-il, de l'œuvre de M. Jean Aicard, et, certes, nous ne reviendrons pas sur les opinions contradictoires de la critique, touchant son labeur de poète lyrique. Adulé par les uns, desservi par les autres, M. Jean Aicard paraît être resté indifférent au jugement des cénacles. Peut-être a-t-il su faire, généreusement, la part de ce qui lui revient dans l'évolution littéraire contemporaine. La province ne lui a guère ménagé ses sympathies, voire même ses admirations, et plusieurs villes du Var, au dire de ses biographes, lui ont témoigné une gratitude non équivoque, en donnant son nom à quelqu'une de leurs rues. Le seul reproche qu'on s'aurait tenté de lui faire ici, c'est de n'avoir point célébré son pays dans le dialecte maternel. En reprenant la langue des ancêtres, il se fût fait une place au sommet du Parnasse régional, et son influence, dépassant les frontières de la petite patrie, eût balancé, sans doute, la gloire de nos plus bouillants félibres.

M. Jean Aicard a été élu au fauteuil de François Coppée, à l'Académie française, le 1^{er} avril 1909.

BIBLIOGRAPHIE. — A. de Pontmartin, *Nouveaux Samedis*, t. XIV, Paris, G.-Lévy, 1877, in-18. — Duclos, *Jean Aicard, notice sur sa vie et ses écrits*, Paris, Duc, 1894, in-16. — A. Albalat, *Le Mal d'écrire et le Roman contemporain*, t. II, 1895. — Jean Lo-

redan, *Notice biographique*, Paris, Flammarion, 1901, in-8°. —
J. Calvet, *La Poésie de Jean Aicard. Portrait littéraire et choix
de poèmes*, Paris, Hatier, 1909, in-8°.

LE TAMBOURIN

Celui qui fit le tambourin
Avait écouté les abeilles,
Et les voix du vent dans un pin,
 Au bruit des flots pareilles.

Celui qui fit le galoubet
Avait écouté l'alouette,
Quand à l'aurore elle jetait
 Sa voix perçante et nette.

De l'amandier creusé : trois trous
Dans une branchette odorante ;
Deux doigts dessus, l'autre dessous...
 On souffle, et le bois chante.

Le tambourin semble un tonneau
Très long et léger, mais sans ventre ;
Les fonds sont en peau de chevreau :
 Il faut taper au centre.

La peau d'en haut porte en travers
Une cordelette qui vibre.
Et le tambourin suit les airs...
 Le galoubet est libre.

Le tambourin se pend au bras,
Au bras gauche qui tient la flûte...
Bon toucheur, quand tu toucheras,
 Marque bien chaque chute.

Quand on est un toucheur adroit
Et qu'on sait souffler en mesure,
Celui qui vous écoute — croit
 Entendre la nature !

LE CŒUR AU VENT

CHANSON

J'ai fait de mon cœur trois morceaux,
Et pourquoi? Pour une parole!
Vole, vole, vole, ah! mon cœur, vole!
Le premier morceau qui s'envole,
Ce fut pour les nids des oiseaux.
Vole, mon cœur, en trois morceaux,
Vole, mon cœur, vers l'oiseau vole!

J'ai mis mon cœur en trois lambeaux
Pour un baiser qui me rend folle.
Vole, vole, vole, ah! mon cœur, vole!
Le second morceau qui s'envole
S'accroche aux buissons des tombeaux.
Vole, mon cœur, en trois lambeaux,
Vole, mon cœur, au tombeau, vole!

En trois lambeaux, en trois morceaux,
J'ai mis mon cœur et m'en désolé.
Vole, vole, vole, ah! mon cœur, vole!
Le troisième morceau qui vole
N'est pas pour vous, oiseaux, tombeaux.
C'est pour qui m'a fait tous mes maux!
Vers mon ami mon cœur s'envole!

(*Miette et Noré.*)

ALEXANDRINE BRÉMOND

(1865-1898)

Cette poétesse, qu'on désigne généralement comme la plus pure « félibresse » de la Provence, naquit à Tarascon en 1865. Mariée en 1886, à M. Joseph Gautier, écrivain régionaliste, elle mourut au mas de Darboussille, près d'Arles, le 22 juin 1898, laissant une œuvre dont la spontanéité et l'éloquence lyrique ont fait l'admiration de tous les critiques méridionaux. On lui doit : *Li Blavet de Mount-Majour* (Montpellier, Imprim. Centr., 1883, in-18); *Li Velo blanco* (Marseille, Trabuc, 1887, in-18); *Li Brut de Canèn* (ibid., 1891, in-18); enfin ce recueil posthume, — son meilleur livre, — *Lou Debanaire Flouri* (Avignon, Roumanille, 1908, in-18). Avec Philadelphie de Gerde, Alexandrine Brémond semble renouer la tradition des anciens troubadours. Elle apporte à sa petite patrie, en une langue châtiée, rompue à toutes les exigences du rythme et de la forme, un art charmant, douloureux et sincère, où sa sensibilité triomphe et l'apparente à nos muses romantiques d'expression française. C'est presque une Desbordes-Valmore provençale.

BIBLIOGRAPHIE. — J. Bourrilly, A. Esclangon et P. Fontan, *Flourilège prouvençau*, Toulon, 1909, in-18. — A. Praviel et R. de Brousse, *L'Anthologie du Félibrige*, Paris, Nouv. Libr. Nationale, 1909, in-18. — *L'Aioli*, 27 juin 1898.

LA FONTAINE

— Fontaine qui d'une voix douce — ris et sanglotes
sous la mousse, —

LA FONT

— Font que rises d'uno voues douço
E que senglutes sus la mouso,

tu parais en même temps d'humeur gaie et triste, — innocente folle d'amour.

De ton rire et de tes larmes, — de tes airs d'enfant et de femme, — oh! dis-moi le mystérieux — secret!

— Enfant, dès ma naissance, sous les pierres et les touffes d'herbes, mon cœur se cache... — Il n'y a pas de cœur sans douleur : — voilà le secret de mes larmes.

Mais de penser qu'aux yeux du monde — je puis cacher mon deuil sous les fleurs, — voilà le mystérieux secret de mon rire!

(*Le Dévidoir fleuri.*)

Sembles de gaïo et tristo imour,
Inoucénto folo d'amour.

De toun rire e de ti lagremo,
De toun biais d'enfant e de femo
Oh! digo-me l'escrèt
Secrèt!

— Enfant, sont li lauso e li mato
A peno na moun cor s'amato...
l'a ges de cor sènso doulour :
Vaqui lou secrèt de mi plour.

Mai de véire qu'is iue dou mounde,
Moun dou, souto li flour l'escounde,
De moun rire es l'escrèt
Secrèt!

(*Lou Debanairé fleuri.*)

CHARLOUN RIEU

(1850)

« Charloun », en français Charles Rieu, naquit au Paradou, près Arles, en 1850. « Tous les Provençaux connaissent ce paysan d'un village proche des Baux, dont Mistral a dit un peu emphatiquement : « Il est le seul paysan de France qui chante sa charrue et qui la sache chanter. » Ses chansons demeurent parmi les plus pures évocations du peuple. D'une inspiration toujours neuve, d'un rythme alerte et charmant, elles ont obtenu un succès inouï. « C'est la salubre senteur du terroir qu'on y respire, c'est le tableau de la vie diverse et pittoresque des champs qu'on a sous les yeux, c'est l'âme naïve et poétique d'un chanteur du sol, heureusement inspiré : c'est la chanson de la Race au repos, s'abandonnant, sous le soleil, au plaisir de vivre¹... »

M. Charles Rieu a publié : *Li Cant dóu terraire* [Les Chants du terroir]; *Li Nouveu Cant dóu Terraire*; *Li Darrié Cant dóu Terraire* (Marseille, P. Ruat, 1894, 1900 et 1907, 3 recueils in-12, avec la musique notée), et une traduction de l'*Odyssée* d'Homère en provençal (ibid., 1907, in-12).

BIBLIOGRAPHIE. — F. Mistral, Elzéard Rougier, J. Véran, préfaces aux recueils intitulés : *Li Cant dou Terraire*, etc. — J. des Alpilles, *La Fête de « Charloun »*, Rev. de Provence, juill. 1905. — El. Rougier, *Charloun et... Homère*, Rev. de Provence, déc. 1907. — E. Gaubert et J. Véran, *Anthologie de l'Amour provençal*, 1909. — J. Bourilly, A. Esclangon et P. Fontan, *Flourilège provençal*, etc., Toulon, 1909.

1. E. Gaubert et J. Véran, *Anthologie de l'Amour provençal*, p. 262.

LES PREMIÈRES VIOLETTES

Dans les genêts, — Tout est en fête, — Le gai serin —
Se met en train, — Avec la linotte, — Douce mignonne,
— De chansons en chansons — Bâtissant leur nid.

Refrain. — Ma mie, pourquoi donc n'es-tu plus sou-
riante, — A l'heure où les prés verts de fleurs vont se
parer; — Viens, je te cueillerai les premières violettes :
— Ton sourire d'enfant, — Je le verrai reflleurir.

De la montagne — Avec la rosée — Le berger — Vient
côte à côte — Avec sa bergère — En qui naît l'amour; —
Joyeux, ils jouent — De leur hautbois.

Loin des centaurees, — La coccinelle — S'en va voler
— Le long des fossés. — Fuyant les épines, — Elle rejoint
— Le vert hanneton, — Et tous deux s'en vont.

Des rochers nus — Le lézardeau — Part de concert —
Avec le lézard; —

LI PROUMIÈRI VIOULETO

Dins li genèsto,	'Mé la lignoto,
Tout es en fèsto,	Douço mignoto,
Lou gai serin	Soun cantadis,
Se met en trin,	Fasènt si nis.

Ma migo, coume vai que siés plus risouletto,
Aro que li prad verd de flour van s'embeli;
Vène, te culirai li proumièri viouletto :

Toun sourire enfantouli,
Lou veirai mai respeli.

De la mountagno	Ié vèn voula
Emé l'eigagno,	Long di valat.
Lou pastourèn	Pèr plus se pougne,
Vèn a parèu	Vai se rejougne
'Mé sa pastouro	Au verd tavan,
Que s'enamouro,	Alin s'envan.
Jogon, galoi,	Di roco nuso,
De son aut-boi.	La lagramuso
Liuen dis, auriolo,	Vai de councert
La parpaiolo	'Mé lou lesert;

Dans l'herbe folle — Ils attendent — Que le soleil —
Luise bientôt.

La belle fille — S'émoustille — Avec le garçon — De
son choix : — Ils cueillent des roses — Qu'un ruisseau
arrose, — Puis vont jouant — Le long des rives.

Ma douce amie! — Oh! dis-moi, dis-moi: — Si tu me
veux, — Laisse ton bois; — Et s'il te plait, — Dans la
prairie, — Viens avec moi; — Mon cœur est à toi¹.

Dins l'erbo fèro
Soun à l'espèro,
Que lou soulèu
Dardaie lèu.
La bello fiho
S'escarrabiho
'Mé lou jouvènt
Que ié counvèn;
Cueion de roso,
Qu'un riéu arroso;

Pièi van jougant
Ras di dougan.
Ma douço amigo!
Oh! digo, digo :
Tu, se me vos,
Laisso toun bos;
Se pièi t'agrado,
Dedins la Prado,
Vène emé iéu :
Moun cor es tiéu.

1. Traduction de M. Jules Vèran.

J.-GERMAIN NOUVEAU

(1852?)

L'auteur des plus beaux poèmes mystiques qu'on ait écrits depuis la publication de *Sagesse*, de Verlaine, Germain Nouveau — ou encore *Humilis*, du nom dont sont signés ses poèmes — est Provençal. Il naquit à Pourrières (Var), vers 1852. Condisciple de Jean Aicard à la Faculté d'Aix, il vint à Paris peu de temps après la guerre de 1870. Dessinateur et écrivain, ses premières relations se nouèrent dans le monde parnassien. Il fut le familier de Coppée, de Villers de l'Isle-Adam, de Verlaine et de Jean Richepin. Sa vie est à peu près ignorée, et nous ne connaîtrions guère que son œuvre de poète, sans les notes succinctes que M. Camille de Sainte-Croix a pris la peine de lui consacrer. Encore ne serions-nous pas sûrs d'en définir le sens réel, ni l'origine. Successivement rédacteur à la *Lune rousse* d'André Gill, employé au ministère de l'Instruction publique, professeur de dessin à Falaise, à Epinal et à Paris, il dut, comme tant d'autres, recourir à des besognes quotidiennes, peu conformes à ses goûts, pour acquérir des ressources que son art ne pouvait lui donner. Il en garda une mélancolie profonde, qui alla sans cesse s'aggravant, et des hasards de son malheureux destin naquit son génie créateur. Entre temps, il voyagea, puis revint du Liban, — où son humeur vagabonde l'avait conduit, — empreint d'une vocation mystique. Pendant des années on perd sa trace, et lorsqu'on le retrouve, c'est pour déplorer sa déchéance et son infortune. Mais ses dons demeurèrent intacts. Le voici, dès 1888, en proie à une exaltation morbide qui le pousse aux pires épreuves. Sa religiosité s'accroît ainsi que son délire. Il disparaît de nouveau, et nous le découvrons enfin, — véritable épave humaine, — vers 1900, tendant la main à la porte des cathédrales, dans cette Provence qui s'enorgueillira un jour de l'avoir vu naître. C'est le pèlerin qui s'achemine sur les routes de France « demandant son salut aux prières et son pain aux passants », nouveau Tannhauser qu'une soif d'idéal dévore, et qui se ressent moins de la détresse de la chair que des angoisses de l'âme. Voilà pour sa vie ; mais son

œuvre est haute. Le culte de la beauté a-t-il à ce point dégénéré dans ce pays naguère favorable aux muses, qu'on ne songe pas à donner au poète que la vie a meurtri, un foyer, sinon un refuge?

Grâce à la sollicitude de M. Léonce de Larmandie, et bien que l'auteur se soit refusé à en autoriser la publication, deux éditions des poèmes d'Humilis ont paru jusqu'ici : *Savoir aimer* (Paris, publié par les amis de l'auteur, sous les auspices de la Société des Poètes français, 1904, in-12), et *Les Poèmes d'Humilis*, avec des reprod. de dessins d'Aug. Rodin (Paris, Collection de la Poétique, 1910, gr. in-8°).

Germain Nouveau a écrit encore un recueil de pièces symboliques, *Les Valentines*, dédiées à la mémoire d'une jeune femme morte prématurément; mais ce livre n'a jamais paru.

BIBLIOGRAPHIE. — Léonce de Larmandie, *Histoire de J.-G. N., dit Humilis*, éd. des *Poèmes d'Humilis*, 1910. — Camille de Sainte-Croix, *Germain Nouveau*. Paris-Journal, nov. 1910.

MORS ET VITA

Souvenez-vous des humbles cimetières

Que voile, aux villages voisins,

Le pli d'un coteau pâle où pendent les raisins;

Qu'éveille, au point du jour, l'air du casseur de pierres.

Seuls, les vieux fossoyeurs ont d'eux quelque souci;

Et c'est à peine si —

Comme des brebis étonnées,

Loin des troupeaux fumant des douces cheminées,

Loin du clocher, ce pâtre amoureux d'horizons —

Quelques maisons

Abandonnées,

Toutes fanées

Par les saisons,

Du vide de leurs yeux, dans leur face hagarde,

Contemplant — par-dessus l'enclos au portail veuf

Parfois de l'auvent qui le garde —

La chapelle en ruine à la grande lézarde,

Les tertres anciens et les croix de bois neuf.

Mais l'été que l'ange envoie aux vallées,

Pour les églogues étoilées,

Aux grands blés roux buvant ses haleines de feu,

Et vers les rivières vermeilles, —
 L'été, sur un signe de Dieu,
 Fait, avec ses rayons, de sauvages corbeilles
 De ces asiles tout en fleurs où les abeilles,
 Dans l'herbe haute et drue ainsi que des remords,
 D'un long bourdonnement ensommeillent les morts.
 A midi, le soleil silencieux qui tombe,
 Grave, comme un chat d'or s'allonge sur la tombe,
 Dont la blancheur brûle, éclatant,
 Parmi l'argile rose ou les avoines folles,
 Pendant que le lézard entend
 Passer, dans les bruits vains et les vagues paroles,
 La robe, ayant l'odeur de nos amours défunts
 De la Mort, mère et reine des parfums.

Tramée avec les fils du rêve,
 Voici s'assombrir l'heure où la lune se lève,
 Et le lourd laboureur qui rentre, réfléchit,
 Sur la route où l'air pur fraîchit,
 Le long des murs sacrés, et son cœur croit entendre
 Une voix étouffée ou tendre,
 Dans la nuit bleue et noire ainsi que le corbeau...
 La nuit donne la vie aux choses du tombeau.

Cependant là-bas, dans les nécropoles,
 Sur qui la nue ardente ébauche des coupoles,
 Et qu'endorment les cris confus et les oiseaux
 Des villes, dont le vaste oubli pèse à leurs os,
 Une immobile multitude
 Poursuit le même rêve en la même attitude;
 Et depuis tant d'hivers que les soleils lassés
 Ne comptent plus les noms par les vents effacés,
 Malgré leur solitude qui s'ennuie

Au cantique filtré sur leur front par la pluie,
 Elles peuvent goûter encor des jours bénis,
 Ces pauvres âmes désolées,
 Vers la douce époque des nids,
 Sous les funéraires feuillées,
 Quand Mai, de sa main fine, aux grilles des caveaux
 Attache des bouquets et des regrets nouveaux,
 Ou quand leur commune patronne

Leur fête, fait éclore une triste couronne :
 Ce jour-là, plus d'un deuil charmant qui vient errer
 Dans les sombres jardins, tressaille à rencontrer,
 Sous les branches d'automne à peine encore vertes,
 L'impériale odeur des tombes entr'ouvertes.
 Et tous, ceux du village et ceux de la cité,
 Ceux qui sourient d'avoir été
 De gais bouviers dans la campagne,
 Et ceux dont la statue en marbre est la compagne,
 Ces morts que Dieu sema comme on sème le blé,
 Tous dorment d'un sommeil si peu troublé,
 Qu'il semble que la vie
 A ces mornes reclus,
 Lugubrement ravie,
 Ne doive jamais plus
 Monter ni redescendre
 Des yeux pleins de nuit noire au cœur tombant en cendre !
 Aucun orchestre en floraison
 Sous les bosquets royaux dans la chaude saison,
 Aucune orfèvrerie amoncelant ses bagues,
 Aucun océan soucieux
 Des perles qu'il charrie aux plis lourds de ses vagues,
 Aucun Messidor sous les cieus
 Qui couvrent la splendeur des terres éventrées,
 Ni le soleil de ces contrées
 Où son regard luit si lointain,
 Sur les monts que couronne une âpre odeur de thym,
 Qu'il semble à la stupeur physique
 Que le rayon fait la musique ;
 Ni lune en fleur d'aucun été,
 Ni comètes semant de diamants leur voie,
 Ne roulent plus d'ivresse en versant plus de joie,
 Que la solennelle clarté
 Qui, tenant de la rose et de la primevère,
 Jaillira par la fente en rumeur des cercueils,
 Comme un vin parfumé des blessures du verre,
 Quand, sonnante la fuite des deuils,
 L'ange du Jugement, sur le tombeau du Juste,
 Soulèvera la pierre avec un geste auguste !

(*Les Poèmes d'Humilis*, Paris, 1910.)

VALÈRE BERNARD

(1860)

Peintre et poète, M. Valère Bernard est né à Marseille, le 10 février 1860, de parents originaires de la Provence. Il fit ses études au lycée de sa ville natale, vint à Paris et entra, en 1881, à l'École des Beaux-Arts. Par la suite, il fut élève de Puvis de Chavannes et de Félicien Rops. Très épris de sa langue maternelle, il débuta littérairement en donnant un volume de poèmes, *Li Balado d'aram* [Ballades d'airain] (Paris, Richard, 1884, in-8°). De retour à Marseille, en 1887, M. Valère Bernard a fait paraître successivement plusieurs recueils : *Li Cadarau, sercentès* [Les Charniers, sirventes] (Montpellier, Imprim. Centrale, 1884, in-18) ; *La Pauriho* [Les Miséreux] (Marseille, Assoc. des éd. typographiques, 1899, in-8°) ; *Long la mar latino* [Au long de la mer latine], trad. française en regard (Marseille, éd. du « Feu », 1907, in-18) ; un ardent poème, *Guerro*, illustré de 14 eaux-fortes de l'auteur (Marseille, 1893, in-8°) et ces curieux romans de mœurs provençales qui firent sa réputation : *Bagatouni* (Marseille, Aubertin, 1894, in-18 ; trad. en français par Paul Souchon, Paris, éd. de « La Plume », 1902, in-18) et *Lei Boumian* [Les Nomades], ce dernier inséré, avec une traduction, dans la revue *Le Feu*, en 1907.

Élu majoral en 1893, M. Valère Bernard est, depuis 1909, capoulié du Félibrige. Il apporte à la poésie provençale ce don de bien voir et de bien sentir qu'il tient de son art de peintre et d'aquafortiste. Ses poèmes, ses romans, sont empruntés presque toujours à la vie méridionale. « S'il fallait lui trouver un devancier, observe M. Emile Ripert, ce serait cet extraordinaire Victor Gelu, dont les chansons font entendre à nos oreilles la clameur populaire qui s'élève des Carmes à Saint-Laurent. Comme lui, il est le représentant littéraire de ce Marseille, dont les plus sales quartiers, éclaboussés de soleil et baignés par la brise marine, ont une âpre beauté que ne connaît point la misère du Nord. »

BIBLIOGRAPHIE. — Elzéard Rougier, *Peintres de Provence*, etc.,

Revue de Provence, avril 1889. — Emile Ripert, *Valère Bernard*,
Le Feu (Marseille), 1^{er} déc. 1909.

LE VAGABOND

Comme une fille vendangeant, — le ciel, au couchant,
a les joues rouges. — Vous voyez rouler les nuages
bohèmes — que le vent disperse et fouette. — Les cyprès,
en murmurant, — penchent leurs tignasses ramues — en
longues allées tristes et nues.

Le chemin, qui semble un serpent — endormi dans la
campagne, — est d'un bout à l'autre désert... — Et l'om-
bre gravit la montagne. — Les bestioles font leur con-
cert — cachées sous les mottes. — En haut la nuit est aux
écoutes.

De par là-bas, du fond gris et nébuleux, — cheminant
comme une fourmi, — s'avance un vieillard étonnant : —
Pauvre ! la lassitude le brise ! —

LOU BARRULAIRE

Coumo uno chato vendumiant
Lou cieie, au tremount, a lei roneito.
Vias barrula lei niéu boumian
Que lou vènt escampaio e foueito.
Leis oucypès, en ramoumiant,
Clinon sei tignasso ramudo
En longuei léio tristo e nudo.

Lou camin que sèmblo uno serp
Endourmido dins la campagno,
Es d'un bout à l'autre desert...
E l'oumbro escalo la mountagno.
Lei bestiolo fan sei councert
Escoundudo souto lei mouto.
Amount la nuech es à l'escouto.

D'avau, dou founs gris e neblous,
Camiant coumo uno fournigo,
S'avanço un vièi espetaclous :
Paure ! lou lassùgi l'embrigo !

Vous l'entendez souffler comme un fiévreux; — son œil fouille l'étendue... — Il s'en va... il s'en va à la perdue!

Et il fait peur dans le crépuscule — avec sa grande limousine. — Il répand une odeur sauvage — de sueur et de vermine. — Sur sa tignasse de poils bruns — glisse la clarté douce et molle — du soleil qui, là-bas, disparaît.

Vous entendez sonner ses savates, — vous entendez le froissement des haillons. — S'arc-boutant sur son long bâton, — vous diriez un revenant qui passe; — vous diriez, tellement il va à tâtons, — une énorme chauve-souris — accroupie sur le sol.

Là-bas... au loin, en diminuant, — ses pas résonnent sur la route... — Il est loin, bien loin, vous ne voyez plus rien. — La lampe du jour est morte — en un long baiser de chaleur. — Le vent qui siffle dans les joncs, — semble apporter une triste plainte.

L'ausès boufa coumo un febrous;
 Sonn uei furno dins l'estendudo...
 S'en vai... s'en vai à la perdudo!
 E fa pou dins lou calabrun
 Emé sa grando limousino.
 Escampo uno oudour de ferun,
 De susour et de pevouïno.
 Sus sa tignasso de péu brun
 Glisso la clarta douço e mouelo
 Dou soulèu qu'eitalin trecouelo.
 Ausès souena sei ripatoun,
 Ausès lou fringouci deis estrasso.
 S'arvoutant sus soun long bastoun,
 Dirias un revenant que passo;
 Dirias, tant li va de-tastoun,
 Uno inormo rato-penado
 Subre lou sou agrouvassado.
 Alin... alin, en esmourènt
 Sei pas souenon long de la routo...
 Es luen, bèn luen, li vias plus rèn.
 La vihelo dou jour es routo
 Em'un long poutoun calourènt.
 Lou vènt que siblo dins lei sagno
 Sèmblo adurre uno tristo lagno.

La lune, derrière les cimes, — jette son pâle clair-obscur. — Le vent froid de la nuit — se lève et souffle, mélancolique, — vous sentez une angoisse qui tue — vous traverser comme une lame, — et vous vous en allez, la mort dans l'âme.

(*La Pauvraille.*)

La luno, de darrié lei pue,
 Jito sa palo entrelusido.
 L'auro jalado de la nue
 Si lèvo e boufo, adoulentido,
 Sentès uno angoueisso que tue
 Vous travessa coumo uno lamo,
 E v'enanans la mouart dins l'amo.

(*La Pauriho.*)

EMMANUEL SIGNORET

(1872-1900)

Emmanuel Signoret naquit le 14 mars 1872, à Lançon (Bouches-du-Rhône). Son enfance s'écoula, paisible, au village natal, « mélange de maisons blanches sur une colline, d'ormeaux et de pins, sous un ciel implacablement bleu. » Un long séjour à Aix-en-Provence, où il fit ses études, et de nombreux voyages en Italie (de 1896 à 1899) entretenrent en lui une exaltation qui alla croissant jusqu'à sa fin et qui forma, en quelque sorte, le fond de son génie lyrique. Il vint à Paris, et, avide de gloire, sensible aux amitiés célèbres, se mêla à tous les groupements. Les petites revues l'accueillirent. Il fonda, en janvier 1890, le *Saint-Graal*, périodique dont il fut à peu près l'unique collaborateur et où il recueillit la plupart de ses productions. Emmanuel Signoret mourut prématurément à Cannes, le 20 décembre 1900, laissant plusieurs volumes de vers et quelques pages de prose : *Le Livre de l'Amitié (Mirzaël et Myrtil)*, poèmes en vers et en prose (Paris, Vanier, 1891, in-18) ; *Ode à Paul Verlaine* (Paris, Vanier, 1892, in-18) ; *Daphné*, poèmes (Paris, Biblioth. artist. et littér., 1894, in-16) ; *Vers Dorés* (ibid., 1896, in-12) ; *La Souffrance des Eaux* (première partie, suivie du *Premier Livre des Sonnets, de trois Elégies et de cinq poèmes* (ibid., 1899, in-16) ; *Vers et Prose* (Bibliothèque du Saint-Graal, Puget-Théniers, février 1899, in-8°) ; *Le Tombeau de Stéphane Mallarmé*, poème, Bibliothèque du Saint-Graal, n° 2 [1899, in-8°] ; *Le Premier Livre des Elégies* (Bibliothèque du Saint-Graal, n° 4, Cannes [1900], in-8°).

Ses *Poésies complètes* ont été réunies après sa mort et publiées avec une préface de M. André Gide, au *Mercure de France*, en 1908 (un volume in-18). Quoique abondante en fausses joailleries et en images puérides, l'œuvre d'Emmanuel Signoret est riche, harmonieuse et colorée. Elle exprime, dans ses excès mêmes, certains côtés de l'âme provençale.

BIBLIOGRAPHIE. — André Gide, Préface aux *Poésies complètes*, etc. — Ad. Retté, *Le Symbolisme, Anecdotes et Souvenir*

(Paris, Messein, 1903, in-18). — Ad. van Bever et P. Léautaud, *Poètes d'aujourd'hui*, nouv. éd., II.

LANÇON

Dans tes prés, Cythérée, avec la rose, coupe
L'hyacinthe de pourpre et le lis blanchissant :
La lumière t'enivre, ô Lançon, et le groupe
De tes maisons couronne un mont resplendissant.

Sous tes ormeaux fleuris, j'ai rencontré la troupe
Des Bacchantes, aux sons des flûtes, bondissant.
A ton chaste horizon la mer brille en sa coupe
De rochers où, le soir, l'astre épuisé descend.

Toi de mes hauts destins berceau mystérieux,
Tes murs furent jadis bâtis des mains des dieux ;
Dante enfla de soupirs les vents de tes vallées.

Comme lui, par Phébus instruit dans l'art des vers,
Je chanterai sa flamme égale en tes hivers
Et les clartés d'argent de tes nuits étoilées.

TEMPLE A LA SPLENDEUR

Lançon, je veux bâtir sur ta colline austère
Un temple à la splendeur ; tes vallons d'églantiers
Y porteront le flot des peuples de la terre,
Et ses flancs contiendront les peuples tout entiers.

Ses hauts toits d'or perdus dans le ciel solitaire
Jetteront des torrents de flamme à tes sentiers :
J'ai taillé dans le marbre, instruit d'un vieux mystère,
Sa blanche colonnade aux chapiteaux altiers.

Sur l'autel le soleil trônera dans sa gloire ;
Là, le saint vendangeur tordra la grappe noire,
Le moissonneur aux vents lancera la moisson.

Phidias te chanta, Sagesse, un chant de pierre :
Des paroles de vie harmonieux maçon,
Moi, Splendeur, j'ai construit ton sacré sanctuaire.

LES OLIVIERS

L'aile en fureur, l'hiver sur les monts vole et vente ;
 Du sang glacé des fleurs se paissent les janviers :
 Votre pleine verdure étincelle vivante,
 Vous, oliviers que j'aime, oliviers, oliviers !
 Votre être fortuné, c'est Pallas qui l'enfante ;
 Sa mamelle est d'argent, jadis vous y buviez ;
 Vos fruits broyés trempaient de flamme et d'épouvante
 Les muscles des lutteurs par les dieux enviés.
 Les siècles garderont ma voix, et d'âge en âge
 Mon front resplendira sous un triple feuillage ;
 Car à mes beaux lauriers, à mes myrtes nouveaux,
 Vous dont le sang nourrit un peuple ardent de lampes,
 Sacrés oliviers d'or, vous joignez vos rameaux
 Pour courber la couronne immortelle à mes temps.

(Poésies complètes.)

CHANT D'UN MATELOT

A M. Mecistas Golberg.

Cereate dunque fonte più tranquillo ;
 Che'l mio d'ogni licor sostiene inopia,
 Salvo di quel che lagrimando stillo.

(PÉRRARQUE.)

L'épouse aux yeux de cygne est morte à ses fuseaux,
 Le miroir des étangs, morne et vide, étincelle
 Où la face des dieux luisait dans les roseaux :
 — Printemps ! ton tablier d'or de tes larmes ruisselle.
 Les lierres aux fruits noirs ont un parfum amer,
 Et la flûte s'épuise ainsi que l'eau s'écoule.
 — Les flancs de ma maison sont frappés par la houle,
 La voile s'enfle aux vents dangereux de la mer.
 Mon cœur battait d'amour pour les roses sauvages
 Et tremblait au courroux des astres furieux :
 En flots brûlants tombait mon âme de mes yeux,
 Et ce voile de pleurs me cachait les rivages.

Mais j'ai senti bondir mon poulx, comme les flots.
Mes flancs ont tressailli du tremblement des vagues.
La Mer a des douleurs immortelles et vagues,
Et devant ses effrois que sont mes vains sanglots!



J'épouse ta souffrance, ô Mer inconsolable :
Les larmes de la terre ont composé tes eaux...
— J'ai courbé des nefs d'or et de cèdre et d'érable,
Et je pars en faisant des signes aux oiseaux!

PAUL SOUCHON

(1874)

Provençal par l'esprit et par le cœur, M. Paul Souchon est né de parents paysans, le 15 janvier 1874, aux confins du Languedoc, à Laudun (Gard), sur la rive du Rhône qui fait face à Orange. Dès son jeune âge, il vint habiter, avec les siens, Aix-en-Provence, et il fit ses études au lycée Michelet, puis à la Faculté des lettres de cette ville. Depuis 1894, il s'est fixé à Paris. M. Paul Souchon a publié quelques recueils de vers : *Les Élévations poétiques* (Paris, Ed. Girard, 1898, in-18); *Nouvelles Élévations poétiques* (Paris, Bibliothèque artist. et littér., 1901, in-18); *Elégies parisiennes* (Paris, éd. de « L'Effort », 1902, in-18); et *La Beauté de Paris* (Paris, Soc. du Mercure de France, 1904, in-18). On lui doit, en outre, la traduction de *Bagatouni*, roman provençal de Valère Bernard (Paris, Biblioth. artist. et littér., 1902, in-18), et plusieurs ouvrages dramatiques : *Phyllis*, tragédie en cinq actes, représentée le 16 avril 1905, au Théâtre des Bouffes-Parisiens (Paris, Soc. du Mercure de France, 1905, in-18); *Le Dieu nouveau*, tragédie en trois actes, représentée le 3 juin 1906, au Théâtre antique de la Nature, à Champigny-la-Bataille (Paris, Soc. du Mercure de France, 1906, in-18); enfin : *Le Tasse*, drame représenté par la « Renaissance Tragique », sur la scène du Théâtre « Fémina », les 3, 4 et 5 déc. 1908 (Paris, Mercure de France, 1908, in-18).

Ancien collaborateur à *La Presse*, à la *Revue Hebdomadaire*, à *L'Effort*, à *L'Aurore*, secrétaire de la rédaction du journal *Le Siècle*, M. Paul Souchon rédige actuellement la chronique des lettres du Midi, au *Mercure de France*. « Sa caractéristique, a-t-on dit, est la netteté, une netteté qui n'exclut pas la fluidité; ses strophes sont lumineuses; elles rappellent ces collines dont la ligne onduleuse et précise se détache harmonieusement du ciel bleu. Une musicalité très pure y chante... »

Chose singulière, c'est dans un volume consacré à la gloire de la capitale, *La Beauté de Paris*, qu'on trouve ses meilleurs poèmes, tout frémissants du souvenir de la terre méridionale. M. Paul Souchon est le plus nostalgique des poètes provençaux contemporains.

BIBLIOGRAPHIE. — Louis Bertrand, *Paul Souchon*, La Revue Provinciale (Toulouse), 15 juillet 1901. — Paul Delior, *Paul Souchon*, poésie (Castres), avril-juin 1907. — Ad. van Bever et P. Léautaud, *Poètes d'aujourd'hui*, nouv. éd., t. II.

A LA PROVENCE

O toi qui m'as vu naître, ô ma seconde mère,
 Quand la vie à mon goût deviendra trop amère,
 Comme un fruit dont on a répandu la liqueur,
 Je descendrai vers toi, Provence, et sur ton cœur,
 Le vent et le soleil et la mer éternelle
 Me rendront cette vie encore douce et belle!
 Car ce n'est pas en vain que mes yeux ont gardé
 L'éclat de ton azur; et si tu m'as guidé
 Jusqu'au seuil ténébreux du temple de la gloire,
 N'est-ce pas pour t'unir, Provence, à ma mémoire?
 Je te consacrerai, dans ce temps, tous mes chants!
 Je dirai la splendeur qui plane sur tes champs,
 L'or des moissons qui bat les murs de tes villages,
 Tes coteaux couronnés sous leurs pâles feuillages,
 Tes femmes, tes marins, tes rudes laboureurs,
 Toute ta race antique aux soudaines fureurs,
 L'amour brûlant dans l'ombre et pareil à la haine,
 L'âme, comme un clairon vibrant, sonore et vaine!
 Je dirai tout cela! Mais la vie a voulu
 Que mon destin à d'autres cieus soit dévolu!
 C'est pourquoi je suspends encore ta louange
 Pour chanter une ville où la brume s'effrange
 Ainsi qu'un vêtement sur le dos des maisons,
 Où la pluie est un voile à toutes les saisons,
 Mais où l'esprit de l'homme exerce un tel empire
 Qu'il pénètre les murs et l'air qu'on y respire!

(*La Beauté de Paris.*)

POUR LA MAISON HEUREUSE

Toi, dont la lèvre parfumée est une fleur,
 O bien-aimée, entrons dans le sentier des roses;

Il guide à la Maison, où le dieu du bonheur
Nous attend, endormi sous les fenêtres closes.

Écarte le rideau des pampres, murmurant
D'abeilles, et franchis la pierre qu'illumine
Le doux matin d'été, dont le pas conquérant
Sonnait aux rampes d'or brûlant de la colline.

Voici les murs silencieux et le foyer,
Ame de la maison, la table, et, couvert d'ombre,
Le grand lit tentateur où s'est venu ployer,
Dans le vent de la porte, un frémissement sombre.

C'est là que ta beauté brillera sur mes jours,
O mon épouse rougissante, et que ta grâce,
Favorisant le jeu suprême des amours,
Sur la terre des morts prolongera ma race.

C'est là que des amis, attentifs à mes chants,
Mèleront ta louange à celle de la terre,
Et là que, dans le calme illuminé des champs,
Ils songeront, touchés par l'aile du mystère.

Et quand notre maison sera veuve de bruits,
Si l'amour t'inquiète ou l'ombre t'effarouche,
L'automne te tendra la clarté de ses fruits
Pour apaiser le feu de l'été sur ta bouche.

Et le ciel de Provence abondant en rayons,
Lui, l'ornement le plus divin de la nature,
Autour de la Maison répandra tous ses dons,
Comme des roses s'échappant d'une ceinture.

(*Les Élévations poétiques.*)

ROUSSILLON

VALESPİR, CONFLENT, CAPSİR, CERDAGNE FRANÇAISE,
VALLÉE DE CAROL

On ne sait point assez qu'il existe, à l'extrémité de cette ligne des Pyrénées, dont le décor varie à l'infini, un petit pays qui a gardé, de son contact même avec les races successivement maîtresses de son sol, une personnalité que les siècles et notre patriotisme officiel n'ont pu entamer. C'est le Roussillon, terre pittoresque de couleur, de mœurs et de langage. Fertile et brûlant à la fois, riant et sauvage, il offre un incomparable mélange de vallées profondes, de montagnes et de plaines, coupées, çà et là, par des sources abondantes et borné à l'orient par la mer latine. L'espoir de la conquête finit là et abolit cette conception fausse que nous nous faisons de la nationalité d'un peuple. Ce n'est déjà plus la France, et ce n'est point l'Espagne. C'est la Catalogne inconsciente des délimitations historiques. Il n'est peut-être aucun lieu, en terre française, où le caractère — je ne dis pas l'unité — géographique démente plus énergiquement toute idée de frontière politique. Son sol est divers, mais ses destinées apparaissent soumises aux lois ethniques qui régissent l'habitant et le différencient de ses frères méridionaux.

La région montagneuse qui constitue, à notre avis, la partie la plus attachante de son territoire, commence à une trentaine de kilomètres de la Méditerranée quasi somnolente dans l'échancrure de ses rives.

Aux confins de la plaine, les collines s'exhaussent peu à peu et dessinent comme les degrés d'un immense amphithéâtre, dont le Canigou et les Monts de Masset forment la dernière enceinte. La montagne domine tout, mais c'est, pour nous permettre de mieux pénétrer, de ses sommets, le centre même du monde pyrénéen. Ici le système est complet. Rien ne manque à la beauté du site. « La grande zone granitique qui s'étend depuis le Massif de Carlitte jusqu'à la Méditerranée, écrit substantiellement l'éminent géographe M. Vidal de la Blache¹,

1. *Tableau de la Géographie de la France* (Cf. *Histoire de France* d'Ernest Lavisse, 3^e éd. t. I, p. 335).

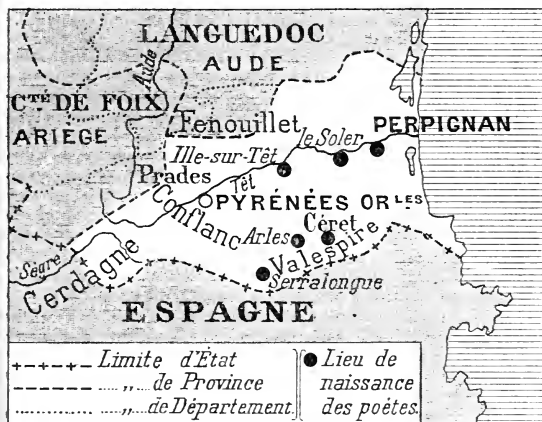
s'encadre entre les vallées roussillonnaises. Brusquement tranchées par les effondrements qui ont étalé à leur base une plaine basse, les Pyrénées qui viennent de culminer au Canigou expirent en pleine force. Entre les deux régions que les fractures ont fait tomber en profondeur, le Roussillon et l'Ampurdan espagnol, la barrière se réduit au mince écran des Albères. Encore même, comme il arrive souvent dans les parties pareillement disloquées de la Grèce orientale, la continuité des chaînes est atteinte.

« Cependant, il suffit de quelques heures en remontant l'étroite vallée par laquelle la Tet s'insinue au cœur de la chaîne pour atteindre à Montlouis un de ces grands plateaux granitiques qui sont particuliers à la partie orientale et centrale des Pyrénées. C'est comme un socle large et élevé, sur lequel à droite et à gauche se dressent des montagnes le surmontant d'un millier de mètres. Les glaciers n'y sont plus, mais aux échancrures demi-circulaires qui entaillent les cimes, à la multiplicité des vasques, des étangs, des petits lacs, leur ancienne présence se décèle. Ils ont sur le plateau granitique accumulé des moraines et entraîné des alluvions qui le recouvrent en partie et en amendent la stérilité. Sur ces dépôts meubles se sont établies des cultures dont, à défaut d'autres preuves, on devinerait l'ancienneté, à voir combien la forêt a presque partout disparu de ces hauteurs. D'étroites et sombres bandes de pins de montagne masquent çà et là sur les pentes les places qu'elle a pu encore conserver. Des bourgs formés de plusieurs hameaux, quelques-uns avec de vieilles fortifications, une ville, Puigcerda, bâtie sur une moraine dont le Sègre rase le pied, indiquent l'existence d'une sorte d'autonomie cantonale dont la frontière politique n'a pas tout à fait éliminé les traces. Et, de fait, lorsque les plaines de l'Ampurdan et du Roussillon étaient désolées par les invasions arabes; lorsque, pendant plus de deux siècles, elles servaient de champ de bataille aux Francs et aux infidèles, la Cerdagne échappait aux dévastations. La population de la plaine, au moment de la reconquête, fut entièrement renouvelée; là-haut était un refuge où elle subsista avec ses usages, ses institutions, ses relations propres. De ces antiques usages tout ne s'est pas conservé. Rares sont les cantons qui, comme l'Andorre, ont pu, par hasard, garder une autonomie politique. Toutefois, les différences entre Cerdagne et Roussillon, montagne et plaine, restent assez marquées pour faire saisir le contraste qu'une différence d'altitude d'un peu plus d'un millier de mètres peut introduire entre les destinées historiques des pays voisins. »

Tandis que la Cerdagne offre un aspect rude, quoique fertile, le pays va en s'amollissant vers la plaine. Le caractère du site change à mesure que se modifie la végétation. Aux chênes et aux

châtaigniers ont succédé la vigne, l'olivier et ces innombrables vergers qui, au printemps, jettent dans l'atmosphère vibrante une profusion de couleurs et de parfums. Ailleurs, dans les anfractuosités de la côte, se blottissent ces ports minuscules : Banyuls, Port-Vendres et Collioures, cependant que Perpignan projette le manteau d'ombre de ses tours historiques, calcinées par le soleil.

Tant de conquérants, Vandales, Suèves, Alains, Visigoths, Sarrasins, Normands, etc., ont foulé victorieusement ce sol, qu'on



ROUSSILLON

croit voir encore aux yeux de la race un reflet d'orgueil atavique. Mais c'est en vain que nous interrogeons le passé pour y découvrir la trace des anciennes civilisations. La légende seule, contrairement à ce qu'on observe trop souvent ailleurs, se mêle à l'histoire, dans les fastes roussillonnais. La chanson du troubadour tient lieu parfois de chronique, pour redire la geste des aïeux. Les rêveries de l'Islam sont à la base de la littérature catalane. Elles ont alimenté cette poésie populaire, à la fois sentimentale et tragique, que les filles de la vallée du Tech chantent aux fêtes de leur village.

C'est la seule qu'il conviendrait de signaler dans le présent ouvrage, si d'autres soins ne nous obligeaient à faire la part du mouvement littéraire contemporain.

Elle prit naissance, vraisemblablement, sous le règne d'Alphonse II, roi d'Aragon, avec ce Guillaume de Cabestanh dont le nom est resté entouré d'une légende romanesque dans laquelle nous retrouvons toutes les circonstances de la fameuse aventure de Raoul de Coucy et de Gabrielle Vergy. « Suivant la chronique, Guillaume s'était épris de la belle Saurimonde, femme du comte Raymond de Castel-Rosselló, dont il était page. Il célébrait son amour dans des vers qui excitaient l'admiration de tous, hormis du comte Raymond, et qui prouvaient que Saurimonde ne lui était point demeurée insensible. Un jour que cette dernière était à table, pensive, le comte l'invita à manger d'un plat préparé avec un soin extrême. Après qu'elle eut satisfait à ce désir, Raymond se leva tout à coup, avec un mouvement de joie féroce, et, faisant rouler sur la table la tête encore sanglante du malheureux page : « Ceci est sa tête, dit-il, et vous venez de manger son cœur. La tête est belle, Madame; dites-moi, vous qui le savez, si le cœur est bon. — Si bon, monseigneur, répondit Saurimonde en se levant, que jamais autre manger ne m'en ôtera le goût. » Et, passant dans une tour voisine, elle s'élança par la fenêtre. On ajoute que le roi d'Aragon, furieux de la mort du poète, qu'il protégeait, envoya des hommes d'armes qui mirent à mort Raymond de Castel-Rosselló, et brûlèrent son château, ne laissant subsister qu'une tour qu'on voyait encore il y a peu d'années¹. »

Bérenger de Palazol, Raymond Bistor, Pons d'Ortaffa, Formit de Perpignan, et quelques autres dont les noms ne sont pas parvenus jusqu'à nous, formaient alors une pléiade roussillonnaise qui prêta un éclat particulier au règne essentiellement chevaleresque d'Alphonse II. Nous n'assurerons pas qu'il y a un rapport, même lointain, entre l'art préconisé par ces précurseurs et celui de nos modernes troubadours. Les mœurs et les idées ont bien changé au cours des siècles qui suivirent ces temps heureux. Les préoccupations sont tout autres aujourd'hui. Longtemps, le beau parler catalan, qui avait évolué par delà les monts, sans rien perdre de sa grâce ni de sa vigueur, dégénéra en un patois lâche et inconsistant, propre tout au plus à exprimer les besoins de la vie courante. Faut-il dire qu'il retrouva depuis peu d'années, en quelques poètes ingénus, des heures dignes de son passé? Hélas! le romantisme avait déjà tout corrompu dans les lieux même les plus éloignés du centre où il brilla d'un éclat éphémère. Loin d'encourager les obscurs artisans du lyrisme provincial à s'exprimer en toute sincérité, il les engagea dans les pires aventures, et les poussa à l'imita-

1. Etienne Arago, *Histoire générale du Roussillon*, publiée dans l'*Histoire des Villes de France* de A. Guilbert, VI, p. 303. Nous avons resserré légèrement ce récit.

tion et au pastiche. Quelques-uns évitèrent ces erreurs, mais ils furent si peu nombreux que leur cas peut être considéré comme exceptionnel, et que la littérature dont ils se recommandent s'honore plus de leur mémoire qu'elle ne s'enrichit de leurs œuvres.

On a parlé de l'avenir des lettres catalanes, en terre française. Qu'en dirions-nous après ce qu'a écrit, avec tant de justesse et de précision, leur courageux défenseur, M. Jean Amade¹ ?

La Renaissance catalane donna ses premières manifestations il y a quelque vingt ans, mais si elle ne réalisa pas tout ce qu'on attendait d'elle, c'est que le public n'était pas prêt à l'entendre. Il est vrai que ses représentants ne surent malheureusement pas éviter ces deux dangers qui guettent les meilleurs écrivains du terroir : l'« archaïsme » et le « patois ». Les poètes se partagèrent en deux camps, et, par leurs querelles de clocher, provoquèrent l'indifférence générale. Tels, pour ne pas tomber dans l'archaïsme et risquer d'être incompris, n'usèrent que d'un idiome peu châtié, à peu près indigne d'être considéré comme un instrument littéraire. D'autres, malgré leurs louables desseins et des dons réels, jetèrent, par l'infériorité de leur conception, le discrédit sur la production dialectale. D'autres enfin, voulant s'inspirer trop servilement d'un art désuet, à la connaissance duquel ils n'étaient pas préparés, demeurèrent inintelligibles².

1. *Anthologie catalane*, 1908, *Introduction*.

2. Nous avons accordé la place la plus large aux poètes catalans de ces dernières années, mais nous n'avons pas cru devoir faire figurer ici leurs ancêtres directs, dont les œuvres, exclusivement consacrées à l'exaltation de la foi, n'ont plus, à proprement parler, aucun intérêt. « Pour trouver les premiers documents de la poésie catalane roussillonnaise, écrit M. J. Amade, — qu'on ne saurait trop citer, — il faut remonter jusqu'au xvii^e siècle. A ce moment, comme au siècle suivant, cette poésie n'est pas encore entièrement dégagée de la poésie populaire. Les différents recueils qui en sont venus jusqu'à nous ne nous ont guère transmis que des imitateurs de *goigs* (chants en l'honneur de la Vierge ou des saints), des proses, hymnes, cantiques religieux, en vers catalans. » Cette poésie sans prétention, trahissant d'humbles origines, et n'ayant aucun but artistique, n'a point de prix pour qui ne se soucie pas de connaître les premiers balbutiements de la littérature roussillonnaise. Elle ne produisit guère qu'un auteur digne d'être mentionné, Joseph Jaume, avocat au conseil souverain du Roussillon, professeur à l'Université de Perpignan, qui vécut de 1731 à 1809. Encore les œuvres de ce dernier sont-elles, pour la plupart, demeurées inédites. Après Joseph Jaume, il faut arriver à la seconde moitié du xix^e siècle pour trouver les éléments d'une sorte de renaissance lyrique. Nous avons cité ceux qui y participèrent, sauf quelques-uns d'entre eux, les moins caractéristiques ou les moins notoires, tels Antoine Jofre (?-1863), l'ancêtre de tous, dont les œuvres ont été publiées par l'abbé Joseph Bonafont (*Obras de Antoni Jofre*, Perpignan, Latrobe, 1882, in-8°) ; Pierre Courtais (1816-1888) ;

Oserons-nous ajouter que, pour ceux-là, l'exemple du Félibrige a été extrêmement néfaste?

C'est à la limite exacte des deux écoles qu'il eût fallu établir les bases de l'art nouveau.

Pour cela, un grand poète était nécessaire, et, malgré tant de séduisantes promesses, le Roussillon n'en a pas encore connu. Peut-on affirmer, d'autre part, que la poésie d'expression française fut mieux favorisée que le lyrisme catalan? C'est ce que nous ne saurions faire, bien qu'il y ait là de charmantes productions, trop peu goûtées de ceux qui font profession d'aimer les muses et de les servir.

BIBLIOGRAPHIE. — Dr Carrère, *Voyage pittor. de la France. Roussillon*, Paris, Lamy, 1788, in-18. — Stendhal, *Mémoires d'un touriste*, t. II. Paris, 1830, in-18. — J. Henry, *Hist. du Roussillon*. Paris, Imprim. Royale, 1835, 2 vol. in-8°. — Aristide Guilbert, *Histoire des Villes de France*, t. VI. Paris, Furne et Cie, 1848, in-8° (Notices d'Étienne Arago). — J. de Gazanyola, *Hist. du Roussillon*. Perpignan, Alzine, 1857, in-8°. — Bouis, *La Vallée de la Tet*. Perpignan, Alzine, 1858, in-8°. — Alart, *Géographie histor. des Pyrénées-Orientales*. Perpignan, Latrobe, 1859, in-8°. — H. Burgaud des Marets, *Bibliothèque Patoise*, catal. de livres rares et précieux. Paris, Maisonneuve, 1873, in-8°. — Pierre Vidal, *Guide histor. et pittoresque dans le départ. des Pyrénées-Orientales*, Perpignan, Morer, 1879, in-18; du même, *Perpignan depuis les origines jusqu'à nos jours*, Perpignan, 1899, in-8°. — Justin Pépratx, *La Renaissance des lettres catalanes*, discours prononcé à la fête littéraire de Banyuls-sur-Mer, Perpignan, Latrobe, 1883, in-8°; du même, *Discours de Gracias lus aux Jeux Floraux de Barcelone (Espigas y flors)*. Ibid., 1884, in-8°. — Lo Pastorellet de la Vall d'Arles [J. Bonafont], *Garbera catalana*, Perpignan, Latrobe, 1884, in-18). — Paul Joanne, *Itinéraire général de la France. Pyrénées*. Paris, Hachette, 1886, in-18. — Albert Saisset, *Grammaire catalane, suivie d'un petit traité de versification catalane*. Perpignan, Latrobe, 1894, in-18. — J. Delpont, *Flors rosselloneses*, Perpignan, Payret, 1899-1902. — E. Vilarem et H. Carcassonne, *Vingt Chansons populaires du Roussillon*, Perpignan, Pomès, 1903, in-8°. — Anton Busquets y Punset, *Aplech : models en vers y en prose del nostre Renaixement*, etc. Gerona, Dalmo, 1906, in-8°. — Pierre Vidal et Joseph Calmette, *Bibliographie roussillonnaise*. Perpignan,

François Rous (?-1897); Jacques Boher (?-1898); Jacques Boixéda (?-1898); Jules Delpont, etc. On trouvera des fragments de leurs ouvrages, ainsi que de ceux des derniers venus, dans l'excellente anthologie que M. Jean Amalé a consacrée tout récemment à la poésie catalane en terre roussillonnaise.

Latrobe, 1906, in-8°. — Jean Amade, *Anthologie catalane, 1^{re} série, Les Poètes roussillonnais*, avec introduction, bibliographie, traduction française et notes, Perpignan, Comet, 1908, in-18 (ouvrage capital); voyez encore, du même, *Etudes de littérature méridionale*. Toulouse, E. Privat, et Paris, A. Picard, 1907, in-18. — P. Vidal de la Blache, *Tableau de la Géographie de la France* (tome I de l'*Histoire de France* d'E. Lavisse), 3^e éd. Paris, Hachette, 1908, in-4°. — Marcel Lami, *Vers les Cimes*, Paris, Louis Michaud, s. d., in-18. — *La Revue Catalane*, organe mensuel de la Soc. d'études catalanes de Perpignan (Perpignan, Comet éditeur).

CHANSONS POPULAIRES

MONTAGNES DÉLICIEUSES

Montagnes délicieusement fraîches
Sont celles du Canigou,
Qui fleurissent tout l'été,
Le printemps et l'automne,
Donnez-moi l'amour, mignonne!
Donnez-moi votre amour!

Il y a une fillette
Qui m'a volé le cœur :
Elle est bien faite de taille
Et mincette de corps.
Donnez-moi, etc.

MONTANYAS REGALADAS¹

1

Montanyas regaladas
Son las del Canigó,
Que tot l'estiu floreixen,
Primavera y tardor.
Daume l'amor, minyona,
Daume lo vostre amor.

2

N'hi ha una donzelleta
Quem té robat lo cor :
N'es ben feta de talla,
Primadeta de cos.
Daume, etc.

1. Les deux pièces qui suivent sont extraites, texte et traduction, de *Vingt Chansons populaires du Roussillon*, par MM. E. Vilarem et H. Carcassonne (Perpignan, Pomès éditeur, 1903 (1 vol., in-4°, avec musique).

Elle a la figure bien faite,
 La bouche [telle] un petit pignon,
 Les sourcils agréablement épais,
 L'œil noir et assassin...
 Donnez-moi, etc.

Voyez! je la compare
 A la neige du Canigou.
 Regardez-lui la figure :
 Elle est blanche comme du coton.
 Donnez-moi, etc.

LE MOINEAU

Une chansonnette nouvelle,
 Je vous la dirai, je vous la dirai.
 Du moineau, quand il se couchait
 Sur l'oranger.

Le moineau, quand il se couchait,
 Faisait du bruit,
 Pour voir si elle l'entendrait,
 Sa bonne amie.

Mais l'amie est dans sa chambre
 Et n'entend rien,

3

Té la cara ben feta,
 La boca de pinyó,
 Las cellas remadetas,
 L'ull negre y matador.
 Daume, etc.

4

Mirau que la compari
 A neu del Canigó.
 Mirauvosli la cara,
 Blanca es com un cotó.
 Daume, etc.

LO PARDAL

1

Una cansoneta nova
 Vos la diré, vos la diré,
 Del pardal quant s'acotxava
 Sul taronger.

Feya remor

Per veurer si l'sentiria
 Lo seu amor.

3

2

Lo pardal quant s'acotxava

Lo seu amor n'es en cambra
 Que non sent ré,

Rien que le domestique de la maison,
Le muletier.

De la fenêtre la plus haute
Celui-ci s'écria :

« Onze heures ont déjà sonné,
Va te coucher !

— Je ne me couche pas encore,
Je vais en voyage :

J'ai fait une promesse
A Saint-Magi. »

Quand à Saint-Magi je fus,
Je suppliai

Qu'il me laissât revenir sur mes terres
Pour courtiser.

Trois galantes il avait,
Cet oiselet,

Marie-Anne, Pierrette
Et Isabelle.

La chanson, qui l'a dictée ?
Qui l'a composée ?

Ce sont trois garçons de la plaine
D'Ampurda.

Sino lo mosso de casa
Lo traginer.

4

De la finestra mes alta
Lin va parlar :
« Las onze horas son sonadas,
Ves t'acotxar ! »

5

— No m'acotxi pas encara,
Vaig de camí ;
So fet una prometensa
A Sant-Magi. »

6

Quant à Sant-Magi vaig esser,

Vaig suplicar
Quem deixés torna a mas terras
Per festejar. »

7

Tres galanas que tenia
Eix aucellet,
Mariagna y Petronilla
E Isabelet.

8

La cansó, qui l'ha dictada ?
Qui treta l'ha ?
Son tres fadrins de la plana
Del Ampurdá.

PIERRE TALRICH

(1810-1888)

Jean-Pierre-François Talrich naquit à Serralongues, le 16 janvier 1810, et mourut en février 1888. Il était fils de Pierre Talrich, de vieille souche catalane, et de Thérèse Durand. Orphelin dès son jeune âge, il fit ses études à Perpignan, et c'est dans sa patrie que se forma son goût des belles-lettres. Esprit ouvert aux idées généreuses, nature indépendante et fière, il voulut d'abord servir la cause de la liberté portugaise outragée par l'usurpateur Don Miguel, et il s'engagea parmi les volontaires français, sous les ordres de l'amiral Roussin. Il se battit en héros et revint avec le grade de sous-officier. Mais la vie militaire n'avait rien détruit de ses aspirations. Il rapportait de ses campagnes le sujet d'un drame historique, qu'il composa sous ce titre : *Vasconcellos*, mais qui ne fut publié qu'après sa mort, grâce aux soins éclairés et pieux de son petit-fils, M. Paul Brinquant (Paris, Plon, 1912, in-18). En 1831, Pierre Talrich se rendit à Paris et fit ses débuts dans la vie littéraire. Rédacteur au *Siècle*, de 1841 à 1865, il a laissé le souvenir d'un de ces écrivains probes et cultivés tels que le journalisme en comptait alors. On a parlé de son caractère ouvert et des relations qu'il entretenait avec ses compatriotes; il faut dire aussi que son culte de la terre natale ne faillit jamais. Il revint maintes fois en Roussillon, et c'est pour le célébrer, avec l'instrument propre à tout bon patriote, qu'il se fit poète et poète catalan. Il a écrit d'admirables pages. Un seul et assez mince recueil les contient : *Recorts del Rosselló, ab traducció a frances en front, il-lustració per L. Le Nain y P. Teyssonnières* [Souvenirs du Roussillon, avec la traduction française en face, etc.] (Perpignan, Ch. Latrobe, et Paris, Savine s. d. [1887], grand in-8°). C'est un livre luxueusement édité, qui fait honneur, à la fois, au goût et à la piété de l'auteur pour sa petite patrie. Pierre Talrich est incontestablement le meilleur, le plus suggestif des poètes catalans français. Sa science du rythme, ses dons de coloriste et de musicien, l'originalité de ses images, le caractère mélodique de ses strophes, tout, jusqu'à cette tristesse qu'on observe dans

l'œuvre des poètes qu'éprouvèrent les heures de l'exil, prête à son vers une signification et un charme inoubliables. Qui a lu des vers comme ceux-ci, que je traduis pour mieux les faire entendre :

Vallespir,
Doux soupir !
Quelle allégresse !
Mon cœur songe
Qu'un jour j'aurai pour dernier lit
Quatre dalles de ton granit...

qui a lu, dis-je, de tels vers, ne saurait méconnaître qu'il y a là, chez ce simple poète du terroir, un peu de l'inspiration divine de tous les peuples et de tous les temps.

BIBLIOGRAPHIE. — Paul Brinquant, *Pierre Talrich*, notice biogr. inédite (comm. par l'auteur). — J. Amade, *Anthol. catal.*

CORRANDE ROUSSILLONNAISE

CHANTÉE ET DANSÉE

CHŒUR.

La rose naît avec son épine ; parfois aussi la jeune fille.
Celui-là bientôt le verra qui ces rimes chantera.

La jeune fille qui me désespère a dû naître au printemps, et sa mère avait envié la fleur la plus jolie du pré.

CORRANDA ROSSELLONESA¹

CANTADA Y BALLADA

CHOR.

La rosa naix ab son espina ;
à vegadas també la nina.
Aquell aviat ho veura
qui' questas rimas cantara.

La fadrina que'm desespera
deu ser nada en la primavera,
y sa mare havia envejat
la més bonica flor del prat.

1. Cette pièce a été mise en musique par M^{me} Léonie Bonet.

Elle chante aussi frais que la fauvette qui, certainement, fut sa marraine, et, comparée à un autre oiseau, elle est légère comme passereau.

De sa gracieuse sveltesse on admire le port plein de noblesse; son teint, présent de Dieu, est soleil levant sur la neige.

Les yeux sont bleus, noirs les sourcils, tels des ailes de corneilles; le cou a la blancheur du lait, et chaque joue a sa fossette.

Les rayons que lancent ses paupières, elle les a volés aux étoiles; ils allumèrent, ô douleur! le feu de mon cruel amour.

L'oreille fine est dégourdie; le pied menu ne trouve mesure; la main non plus, et ses cheveux couronneraient vingt occiputs.

J'avoue n'être assez poète pour dire le charme de sa petite bouche.

Canta tan fresch com la cardina,
qui certament fou sa padrina,
y comparada amb àltre aucell,
es lleugera com passarell.

De sa graciosa esbeltesa
s'admira 'l port plè de noblesa;
lo seu color, present de Deu,
es sol llevant dessobre neu.

Los ulls son blaus, negras las cellas
aixis com alas de cornellas;
lo coll té l'albor de la llet,
y cada galta son clotet.

Los raïgs que llansan sas parpellas
los ha robat à las estrellas :
ells abrasaran, oh dolor!
lo foch de mon cruel amor.

L'orella, fina, es aixerida;
lo peu, menut, no troba mida;
la má tampoch, y 'ls seus cabells
coronarian vint clatells.

Confesso n'esser prou poeta
per dir l'encant de sa boqueta.

Non, jamais cerise, jamais œillet, n'aura le vermeil de ses lèvres.

Et ses grains rosés de grenade donnent envie d'y mordre! regardez : ses éclats de rire les montrent avec ses blanches dents.

On ne peut le nier, c'est une merveille, en sa beauté, la demoiselle; mais comme la rose en sa fraîcheur, elle a son épine... elle n'a pas de cœur!

Aussi ne sera-t-elle pas mon épouse. Mon amour veut fille amoureuse, car tendre herbelette vaut mieux qu'une belle fleur épineuse.

UNE VOIX.

Quand l'amoureux dit d'une belle qu'elle est sans cœur, qui ne devine qu'il est sûrement ou laid ou vieux, et que la belle ne veut de lui?

(Souvenirs du Roussillon.)

No, may cirera, may clavell
de sos llabis tindra 'l bermell.
;Y sos rosats grans de magrana
de mossegarhi donant gana!
mirau : sos esclafits rients
los mostran ab sas blancas dents.
No 's pot negar, es maravella
en sa bellesa, la donzella;
mes, com la rosa en sa frescor,
té son espina... no té cor!
Perço no sera mon esposa,
Mon amor vol nina amorosa,
que tendre herbeta val millor
qu'una espinosa guapa flor.

UNA VEU.

Quant l'amorós diu d'una nina
Que no té cor, qui n'endevina
Qu'es ben segur ó lletj ó vell
Y que la nina no vol d'ell!

(Recorts del Rossello.)

JUSTIN PÉPRATX

(1828-1901)

Justin Pépratx naquit le 6 mai 1828 et mourut à Perpignan, où il exerçait la charge de notaire, le 10 décembre 1901. Il a donné deux volumes de vers catalans : *Espigas y Flors* [Epis et Fleurs] (Perpignan, Latrobe, 1884, in-8°); *Pa de casa* [Pain de ménage] (Perpignan, Julia, 1888, in-8°); un recueil de maximes et de proverbes : *Ramallets de proverbis, maxims, refrans y adagis catalans* (Perpignan, Latrobe, 1880, in-8°), et un discours, partie en français, partie en catalan : *La Renaissance des lettres catalanes* (ibid., 1883, in-8°). On lui doit, de plus, des traductions, en vers, de *l'Atlantide*, et en prose, de *Lo Somni de sant Joan* (Le Sommeil de saint Jean); *Jésus infant* [Jésus enfant], *Las Flors del Calvari* (Les Fleurs du Calvaire), etc., de Jacinto Verdaguer.

Ses relations avec Verdaguer dataient de 1880. A l'époque terrible, nous dit-on, où ce dernier était abandonné de tous, considéré comme fou; où la plupart des littérateurs catalans avaient pris parti contre lui, Justin Pépratx le défendit courageusement et le soutint dans sa retraite, alors que, privé de la messe, ses livres saisis, le pauvre grand poète était dénué de ressources.

On a parfois qualifié Pépratx de père de la « Renaissance roussillonnaise ». Cela tint sans doute, selon M. Jean Amade, à ce qu'il veilla sur elle avec un soin jaloux et que son âge, la grande estime et le respect dont il était entouré, tout autant que son talent personnel, le désignaient d'avance comme son protecteur attitré et son maître.

BIBLIOGRAPHIE. — J. Massó Torrents, *Article biogr.*, La Veu de Catalunya (Barcelone), 13 déc. 1901. — J. Delpont, *J. Pépratx*, art. biogr., L'Âme française (Perpignan), mars 1907. — J. Amade, *Anthologie catalane*. I, *Les Poètes roussillonnais*, Perpignan, éd. de la Biblioth. Catalane, 1908, in-18.

LA LANGUE CATALANE

Langue que Rome nous donna, lorsque son aile couva le monde, quelle autre langue t'égale, ô toi que parla Cicéron?

Comme beaucoup, elle est la fille légitime de l'admirable latin; mais elle est sa fille aînée, et n'aura de fin qu'avec lui.

Chérie de Jacques I^{er}, elle le conduisit à la victoire; elle fut la gloire de Ramon Lull, d'Ausias, de Muntaner.

Faite aussi bien pour prier que pour l'amour et pour la guerre, on a voulu l'abattre, mais jamais l'on n'a pu y parvenir.

Les uns, pour lui ravir l'honneur et la faire tomber dans le mépris, l'ont traitée de grossière et partant d'insignifiante.

LA LLENGUA CATALANA

Llengua que Roma 'ns douà,
Quant covà 'l mon la seva ala,
Quina altra llengua t'igualà,
Tu, qu'en Cicero parla?

Com moltes del bell llatí
Es la llegítima filla;
Mès ella n'es la pubilla,
Y sols ab ell tindrà fi.

Prenda d'en Jaume primer,
L'encaminà á la victoria;
D'en Ramon Lull fou la gloria,
D'Ausias, de Muntaner.

Feta també per pregar,
Com per l'amor y la guerra,
L'han volguda tira ' à terra.
May ho han pogut lograr.

Uns, per llevarli l'honor
Y ferla menyspreada,
De grossera l'han tractada
Y pertant de poch valor.

D'autres, qui ne savent rien hors le manger et le boire, lui font du tort, parlant sans s'apercevoir que ce qu'ils disent c'est du français.

Ceux-ci la font bafouer, et, la voulant plus parfaite, la déforment en l'écrivant, au point qu'elle provoque les éclats de rire.

Ceux-là, plus malheureux encore, l'ont, en s'en servant, avilie, ternie et réduite à peu de chose. Que Dieu leur ait pardonné!

Et ainsi, pareille à un pur miroir qui se trouble avec l'haleine, cette langue claire comme le cristal n'est aujourd'hui que corruption.

Tout a semblé conspirer pour achever sa ruine, et elle s'est vue comme une pauvre rejetée de partout.

On l'a proscrite et arrachée de l'école avec acharnement;

Altres, que saben de res,
Sino de menjar y beurer,
Li fan dany, parlant sens veurer
Que'l que diuhen es francès.

Eixos la fan escarnir,
Y, volentla mès perfeta,
L'escruihen tota estrafeta,
Y fent lo riure'esclafir.

Aquells, mès degraciats,
Serviutsen l'han envilida,
Desllustrada y apoquida.
Deu los haja perdonats!

Y aixi com un pur mirall
Que tot ab l'alé s'entela,
S'ha feta una corruptela
Llengua clara com cristall.

Tot ha semblat conspirar
Per completar sa ruina,
Y s'ha vista com ruhina
De tot lloch foragitar.

De l'escola ab passió
L'han proscrita y arrancada,

on l'a exilée du temple saint, qui était sa demeure paternelle.

Et, après l'avoir lancée dans la rue, livrée sans guide à elle-même, quelle langue, au contraire, a-t-on recueillie? Laquelle?... Ou le tudesque ou l'anglais.

Voilà celles qu'il faut étudier; c'est l'*alma mater* qui l'ordonne, et ma langue, si belle pourtant, ne peut être enseignée par personne...

(*Pain de ménage.*)

Del temple sant desterrada,
 Que era sa payral mansió.
 Y llansada pels carrers,
 Y sens guia abandonada,
 Quina llengua han replegada?
 Quina?... O'l tudesch ó l'inglès...
 Eixas s'han d'estudiar,
 L'*alma mater* es qui ho mana,
 Y ma llengua tant galana
 Ningù la pot ensenyar...

(*Pa de casa. Introduccio.*)

ALBERT ET FRÉDÉRIC SAISSET

(1842-1894) — (1873)

Le plus populaire des poètes « patoisants » du Roussillon, Albert Saisset, naquit à Perpignan, le 10 novembre 1842, d'une famille qui a donné des notabilités à la magistrature et au barreau. Il commença ses études au collège de sa ville natale et les termina au lycée de Montpellier. Ancien élève de l'Ecole supérieure de commerce, il se destina aux affaires financières et acquit la maison de banque honorablement connue depuis sous la raison sociale de Berge et Saisset. Il mourut à Perpignan, le 14 août 1894, laissant, sous le pseudonyme de *Oun tal* (Un tel), une foule de plaquettes humoristiques, quelques poésies lyriques et une Grammaire catalane. Plusieurs de ces ouvrages ont été publiés posthument par ses fils, notamment par M. Frédéric Saisset, poète comme lui, mais en langue française. Voyez : *Oun pognat da Catalanades* (Perpignan, Latrobe, 1887, in-8°); *Coses y altres* (id., 1888); *Historis y Coumèdi* (id., 1888); *Bestis y Gen* (id., 1888); *L'Hourtoulana*, paroles et musique (ibid., 1888); *Proubem da rioure* (id., 1889); *Bingnas y Donas*, comédie en deux actes représentée, en 1889, à « La Poudrière », campagne de l'auteur, près de Perpignan (ibid., 1889); *Jamecs* (id., 1890); *Countas da l'altra moun y d'aquest* (id., 1890); *Fablas y Fabliots* (id., 1890); *Oun poc da tout* (id., 1891); *Passà-tems* (id., 1891); *Barrajadis* (id., 1892); *Cansóus* (id., 1893); *Pims y Pams!* (id., 1893); *Plors y Rialles* (id., 1893); *Grammaire catalane*, suivie d'un petit traité de versification catalane (ibid., 1894); *Poésies françaises* (ibid., 1895); *Pa la gèn fis* (id., 1895, œuvre posthume); *A tort y a trabès* (id., 1897); *Oun moun da coses* (id., 1898); *Bersous nóous* (id., 1900); *Lligiou* (id., 1900), etc., etc.

Pour comprendre ce qu'a voulu faire Albert Saisset, et ce qu'il a réalisé, il faut se reporter à certains passages caractéristiques de sa *Grammaire catalane* :

« Il (le catalan) est demeuré depuis [la guerre des albigeois] à l'état de langue populaire, et, en cette qualité, il ne saurait avoir la prétention de s'adapter à toutes les branches des con-

naissances humaines : étranger aux arts, aux sciences, aux spéculations de la philosophie, impropre à formuler des considérations abstraites et générales, il ne peut se mouvoir que dans le domaine du sentiment et des idées ayant un caractère matériel et concret. Mais il se recommande par d'autres mérites et par d'autres qualités. » Le catalan abonde « en expressions énergiques, en fortes onomatopées, en images d'une vive originalité, en métaphores hardies, en comparaisons qui frappent l'esprit par leur saisissante justesse, en termes qui, d'un seul trait, font une peinture, et que le français ne peut rendre que faiblement, au moyen d'une périphrase ».

On a reproché à Saisset d'avoir manqué à sa tâche d'écrivain populaire, en abaissant l'idéal de ses compatriotes. Nous ne reviendrons pas sur cette opinion quelque peu excessive de la critique. Ecrivain modeste, mais bien inspiré, il a tiré du parler vulgaire des accents si variés, si sincères, qu'on ne saurait lui faire un grief d'avoir méconnu les ressources philologiques du catalan. Poète essentiellement rustique, l'appareil scientifique ne convenait pas à sa nature un peu fruste. Ses vers recèlent néanmoins de tels trésors de bonhomie, de vérité, parfois même de pur lyrisme, qu'on est tenté de lui pardonner son ignorance de la technique moderne, et de lui faire, parmi les « patoisants », une place bien à part dans le Florilège des pays de France.



Frédéric Saisset, fils du précédent, est né le 9 septembre 1873, à Perpignan. Secrétaire de la rédaction de *La Clavellina*, revue d'art et de littérature roussillonnaise, il a collaboré à *L'Ermitage*, à *L'Hémicycle*, à *Gallia*, à *L'Effort*, à la *Revue Provinciale* (Toulouse), à *La Quinzaine*, à *La Coupe*, au *Courrier français*, à *L'Ame latine* (Toulouse), au *Journal des Pyrénées-Orientales*, etc. On lui doit plusieurs recueils de poèmes : *Au Fil des rêves* (Paris, Ollendorff, 1897, in-18) ; *Les Soirs d'ombre et d'or* (Paris, Soc. du Mercure de France, 1899, in-18) ; *Les Moissons de la Solitude* (Paris, Sansot, 1907, in-18) ; *Paysages de l'âme* (Paris, Jouve, 1912, in-18), et un acte en vers écrit en collaboration avec Clément Lanquine ; *Vers l'amour*, représenté au théâtre de Perpignan, en 1900.

M. Frédéric Saisset a donné en outre, avec M. Pierre Rameil, une adaptation française d'un drame catalan de Ignasi Iglesias, *Les Vieux* (Paris, Libr. Molière, 1909, in-16).

BIBLIOGRAPHIE — Pierre Vidal, *Perpignan depuis les origines jusqu'à nos jours*, 1899, p. 488. — J. Galaud, *Eloge de M. A. Saisset*, Perpignan, impr. Ch. Latrobe, 1895, in-8° (extr. du

XXXVI^e *Bullet. de la Soc. agr., scient. et littér. des Pyrénées-Orient.*) — Jean Amade, *Anthol. Catalane*, I, Perpignan, éd. de la Bibl. Calalane, 1908, in-18.

AU CANIGOU¹

PAR ALBERT SAISSET

TRADUCTION DE L. S.

Canigou, roi des montagnes, beau géant hérissé au-dessus de nos plaines, combien le Roussillon est fier de toi !

L'hiver, de pied en cap, tu te revêts de neige, et si le temps est clair et serein, de loin tu parais à nos yeux comme un immense fantôme blanc. Au retour du printemps, de ton sein éclosent des fleurs qui te font, pour l'été, une robe légère et de mille couleurs peinte. Et il naît de tes ravins des eaux pures comme le cristal, qui, entraînées par la pente, courent, en bondissant, s'épanouir dans la vallée.

AL CANIGOU

Canigou, rey de las mountáguas,
Bel jagán harissat sou las nostras campáguas.
Qu'es fier da tou
Lou Roussillou!

Da nèou, da cap a pèou, an hibern ta bastèchas,
Y, si lou tems es clart y franc,
Da llougn als nostras oulls parèchas
Coum oun immens fantásma blanc.
Y, couan tóurna lá primabèra,
Dal tèou sè aspallèchan flous
Qua ta fan, pa l'istiou, ouna roba llaoujèra
Y pintáda da mil couloús.
Y nèchan da tas courragádas,
Aygas pouças coum lou cristall,
Qua, pa la pènde anroussagádas,
Courran, an rassaltán, s'ascampá pa la ball.

Celui-là qui veut atteindre ta roche la plus haute trouve fatigant le voyage ; plus d'une fois, en chemin, le courage lui manque ; mais quand il est arrivé, adieu plaintes et douleurs ! Quel magnifique tableau ! Son œil jamais ne se lasse, tant il en a d'admiration : étendues devant lui, il a l'Espagne et la France, de Barcelone à Montpellier ; au fond, la mer, qui bleuit et qui s'unit avec le ciel, forme un long ruban qui borde notre Roussillon si beau. Partout, éparpillés, des villages qui blanchissent, des vignes, des prés, des potagers verdoyants, des bois que le vent incline sur les sommets, et, sinuant, comme des couleuvres d'argent au soleil torride qui sur la plaine éclate, des rivières, de gros ruisseaux, qui fuient, rapides.

Mais il n'en est pas chaque jour ainsi ; il arrive que le tableau change, et lorsque à l'extrême cime le pauvre touriste est parvenu, plus d'une fois au lieu de ce beau pays propre à enchanter la vue,

Aquey qua bol toncá ta pègna la mès alta
 Trápe al biátja cansadoús,
 Mès d'oun cop pal camí lou couratja li falta,
 Mè, couant es arribat, adiou plagns y douloús !
 Quiu magnific tablèou ! Lou séou oull may s'an cànça,
 Da tan d'admiraciou qu'au tè :
 Astèsas daban d'ell ten l'Aspagne y la França,
 Da Bargaloune a Mounpaliè ;
 Al foúnsou la mart que blabèja.
 Y qua sa counjounte ambe al cel,
 Semble oua llarc riban qua bourèja
 Lo nostra Roussilloú tan bel.
 Partout, ascampillats, bilátjas qua blanquèjan,
 Bingnas, prats, hórtas qua bardèjan,
 Y bósceus qua lou ben fa blingá sou'ls sarrats,
 Y ramingoulaján coum coulóbras da pláta
 Sota dal soun rouen qua sou la pláne ascláta,
 Ribéras, gróssous rees, qua foujan, acoussats.
 Mès achins es pas cáda dia ;
 Arriba qu'al tablèou cambia,
 Y, couant al bell eim ha poujat,
 Mès d'oun cop lou pobra turista,
 An lloc dal bel pahis qu'anfallèga la bísta,

il trouve un orage qui s'apprête. Il voit, à ses pieds, des nuages qui s'entre-choquent et, roulant sur les rocs abrupts, se traînent, cependant qu'un long grondement se fait entendre; puis, tout d'un coup, les nuages crèvent, des éclairs éblouissants luisent, et le tonnerre retentit à faire peur!

Et l'homme qui se trouve au milieu de ce désarroi, debout sur la roche solitaire, avec le ciel bleu sur la tête et l'orage à ses pieds, ressemble à ce chef du peuple hébreu allant chercher la loi de Dieu sur le Sinaï.

Canigou, montagne chérie de tout bon fils du Roussillon! Quand il fait séjour au dehors, toujours, toujours il pense à toi, le fils de tes sommets. Et quand vers le pays qui le vit naître il s'en revient, et qu'il voit tes hauts rochers apparaître, et resplendir au loin ton manteau de neige, avec quel bonheur il te contemple! Son cœur se gonfle d'allégresse,

Trápe ouu tampoural apountat :

Bèou sôta dals séous pèous, broumas qua s'aspatègan,
An roudoulán souls rochs raboussouts sa rousségau,

Y oun gran ramboulamen s'óou;

Y amprès, tout d'oun cop, las broúmas s'asplatèchan,
Rouchats cáouan, Houcets anllouarnans Houèchau,

Y lou tro ratrougn a fè pòou!

Y l'homa qua sa trápe al mitch d'aquey dasbári,

Dret sou la pègna soulitári,

Ambe al cel bláou sou l'cap, oun tampoural al pèou,
Seuble aquey chef dal pople habrèou

Anán sou l'Sinaï çarcá la lley da Déou.

Canigou, moutagne astimáda

Da tout bon fill dal Roussilloú.

Couan dafore ell fa oune astáda,

Sempre, sempre pense an a tou.

Y couau cap al pahis qua lou ba beoure a nècha

S'an tourna baní, y qua bèou

Tas pègnas altas aparècha,

Y blancajá da llougn lou téou mántou da néou,

Amba quin bounhouert ell t'aspía!

Loua séou cort s'ouñfla d'alagria,

comme s'il retrouvait enfin un de ses bons amis depuis longtemps regretté.

On sait, qu'en d'autres pays sont des montagnes plus renommées, mais de toutes, beau Canigou, la plus admirable à mes yeux, c'est toi!

(*Un peu de tout.*)

AIRS DU PAYS

PAR FRÉDÉRIC SAISSET

Lo Pardal s'est couché sur l'oranger, mignonne,
Et l'air du soir fraîchit sur les montagnes d'or;
Le Canigou neigeux dans du soleil s'endort,
N'est-ce pas ton amour qui se penche et se donne?

La Bèpe à la rivière agite l'eau sonore,
Frappant de son battoir expert son tablier...
Si longtemps qu'elle va sûrement oublier
Qu'on l'attend, pauvre Bèpe, et qu'on la cherche encore.

Mais voici *Jean del Riu*, le vigilant garçon
Qui va, faisant danser, de village en village,
Jeunes filles et jouvenceaux sur son passage,
Ce brave *Jean del Riu*, avec son violon!...

Et c'est, là-bas, un groupe où la flûte module,
Au son de la guitare, un air lent et rythmé
Où notre Roussillon natal s'est enfermé...
Goigs dels ous, chant du nostalgique crépuscule.

Mais *L'Hortolana* cueille au jardin des fruits verts.
Ventura de la mort de son âme soupire...
Pour le quadrille!... en place! ô couples en délire!
C'est tout le Roussillon qui passe dans ces airs!

(*Paysages de l'âme*, Paris, 1912, in-18.)

Coum aquey qu'anfin ha troubat
Oun dals séous bons amics dès da tems ragratat.

Ja sa sap qu'an d'altres countrádas
Soum mountágnas mès ranoummádas,
Mè da toútas, bel Canigou,
La qu'admíri lou mès, es tou!

(*Oun poc da tout.*)

ABBE JOSEPH BONNAFONT

(1854)

Celui que l'on nomme communément « Lo Pastorellet de la vall d'Arles », M. l'abbé Joseph Bonafont, actuellement curé d'Ille-sur-Tet, naquit d'une famille de cultivateurs, à Le Solers, près de Perpignan, le 18 avril 1854. Disciple préféré de Verdaguer, il a singulièrement ennobli sa mission de poète, en participant au réveil de l'âme roussillonnaise et en donnant à ses compatriotes, par des poèmes d'une grâce émouvante, le goût de la pure langue catalane. Editeur des œuvres du regretté Antoine Joffre (*Las Bruzas de Carança*, etc., avec cinq poésies, *Refladas*, de Lo Pastorellet, Perpignan, Latrobe, 1882, in-8°), puis d'une sorte d'anthologie, *Garbera catalana* [Gerbe catalane] (ibid., 1884, in-8°), il est l'auteur d'un charmant recueil d'élégies, *Ays*, elegias catalanas (Perpignan, Latrobe, 1887, in-8°), et d'une étude sur les *Goïgs* (Perpignan, Comet, 1907, in-8°). Enfin, il prépare un second volume de poèmes, *Flors de cemençerì* [Fleurs de cimetière], et un *Dictionnaire catalan*.

Très populaire dans sa région, « Lo Pastorellet est, selon M. Jean Amade, le poète le plus complet et le plus digne du nom de poète, c'est-à-dire à la fois le plus éloquent et le plus délicat, le plus vigoureux et le plus sensible qu'ait produit la terre roussillonnaise. Il personnifie, par ses œuvres, la renaissance catalane en Roussillon; il en est le point culminant, et son nom mérite de passer les étroites frontières de notre province. » Elégiaque à la manière d'un Millevoeye, mais avec moins d'apprêt et plus de vigueur, « il élargit parfois son inspiration jusqu'au poème évangélique, historique ou national, pour évoquer soit l'exil des fils de Sion ou l'agonie de Jésus au Mont des Oliviers, soit quelque dramatique épisode de l'histoire de sa patrie, ou la figure tragique de quelque héros régional... »

BIBLIOGRAPHIE. — Joseph Pons, *Lo Pastorellet et la Renaissance en Roussillon*, Revue Catalane, 15 nov. 1907. — J. Amade, *Anthologie Catalane*, I, *Les Poètes Roussillonnais*, Perpignan, éd. de la « Biblioth. Catalane », 1908, in-18.

SUR LE VERSANT DU CANIGOU

Que j'aime, lorsque le souffle glacé de l'hiver se berce et gémit dans le bocage en deuil, que j'aime, près de mon petit troupeau, au milieu du jour, m'étirer sur un oreiller de pierre, nonchalamment étalé en plein soleil !

Loin du bruit incommode, tout au haut des pâturages, comme mon cœur s'élargit, sous une brise odorante ! Liberté, liberté, quelle soif j'ai de toi ! Quand je me trouve à la ville, je ne comprends pas ta beauté : avec les autres que suis-je ? mais seul... comme je me sens grand !

Au pied de ces rochers, que les éclairs émettent sans cesse, sur son pic altier, et la tête dans la neige, se dresse le Canigou... Ses blancs cheveux jaunissent maintenant sous les derniers rayons du soleil, qui baisent le splendide vêtement du géant pyrénéen.

EN LA FALDA DEL CANIGO

O Liberté, fille des Solitudes !

(V. DE LAPRADE.)

Bé 'm plau, quan de l'hivern la freda alenada
 Se gronxola y se plany dins lo boscam en dol,
 Prop del meu ramadet, al mitx de la diada,
 Sobre un capsal de roch m'estirar que m'agrada !
 Tot espeternellat als repetells del sol !

Lluny del bruig enfados, al cim de la devesa,
 Com s'aixampla mon cor, baix un oreig flagrant !
 Llibertat, llibertat, de tu quin' ardalesa !...
 Quan som à la ciutat no comprinch ta bellesa :
 Ab los altres que som ? mes sol... que 'm sento grau !

Als peus d'eixos penyals que sempre 'ls llamps trossejan,
 En son puig altaner y lo cap dins la neu
 S'alsa lo Canigó... sos blancs cabells groguejan
 Ara que 'ls darrers raigs del sol ne petonejan
 L'hermosissim vestit del gegant pirineu.



— Toi, Palet de Roland, sur ta noire esplanade, te rappelles-tu ce temps où, de ta base, montait vers le ciel l'étrange et haute flamme qui, fantôme mortel, faisait, par une nuit glacée, rougcoyer les alentours de ta fournaise?

Le vent sifflait tristement dans les ronceraies, lorsque déjà, plus mort que vif, un adolescent, les membres liés, brûlait à petit feu... Sur le tas de roches, un prêtre chargé d'ans, à la chevelure blanche, fouillait un cœur de son couteau sacré.

Tout se tait et dort aujourd'hui sur tes pentes escarpées. Seul le murmure des torrents s'unit au bêlement des agneaux, et l'essaim des abeilles diligentes, qui vont folâtrant parmi les fleurs déjà écloses, bourdonne, et l'on n'entend que le chant des petits pâtres¹.



— Tú, Palet de Roland, en ta negre esplanada,
Te recordas d'eix temps hont, del teu sitial,
Pujava cap al cel l'estrauya flamarada
Que, fantasma mortal, per una nit gibrada,
Rojejava 'ls entorns de la teva fornal? —

Lo vent xiulava, trist, al bosch de romaguera,
Quan ja, més mort que viu, un jovenet lligat
Cremava à petit foch... Sobre la penyatera
Un sacerdot revell, de blanca cabellera,
Escorcollava un cor ab son coltell sagrat.

Tot calla y dorm avuy en tas faldas asprosas.
Sols lo mormoll dels rius ab lo bel dels anyells
S'agermana, y de las abellas delitosas
L'aixam, joguinejant ab las flors ja desclosas.
Brunzineja, y sols s'ou lo cant dels pastorells.

(*Ays, élégias catalanas.*)

1. La traduction de ce poème est empruntée à l'*Anthologie catalane* de M. Jean Amade.

HENRY MUCHART ET PIERRE CAMO

(1873)—(1877)

Ils sont tous deux originaires du Roussillon, et, quoique d'esprit et de goûts différents, ils appartiennent à une même souche provinciale. L'ainé, M. Henry Muchart, vit le jour à Arles-sur-Tech (Pyrénées-Orientales), le 4 mars 1873. Il fit ses études de droit à Toulouse, où il fut, avec MM. Maurice Magre, Jean Viollis, Emmanuel Delbousquet, Marc Lafargue, etc., un des fondateurs de *L'Effort*. Fixé successivement à Perpignan et à Paris, il n'a donné jusqu'ici que deux volumes : *Les Balcons sur la mer* (Paris, éd. de la Plume, 1904, in-16) et *Les Fleurs de l'Arbre de science* (Paris, B. Grasset, 1913, in-18), mais il a versé dans ces recueils toute son inspiration et traduit, en strophes colorées, quelques-uns de nos plus pittoresques paysages méridionaux. Dans les *Balcons sur la mer*, c'est tout le Roussillon qui revit avec ses mœurs traditionnelles, ses coutumes et ses sites familiers.

Son cousin, M. Pierre Camo, est de Céret. Il naquit le 16 décembre 1877. « Par mon père, nous écrit-il, ma famille est purement catalane, et j'ai pu m'assurer, grâce à des recherches faites dans nos papiers domestiques, qu'elle tenait déjà, au commencement du XVI^e siècle, du vicomté de Ros et de Serralongue les droits qu'elle possède encore sur une petite terre voisine de Céret où j'ai passé une partie de ma jeunesse. Devenue française, après le traité des Pyrénées, elle a reçu, au commencement du XVIII^e siècle, une sorte de notabilité, conférée par Louis XV à divers bourgeois et propriétaires du Roussillon, constituant la garde noble du duc de Noailles qui commandait l'armée du roi en Catalogne. J'ai été le premier de ma famille qui ait embrassé une carrière coloniale. Je suis magistrat depuis le 28 mai 1903, et, après trois années de fonctions à Tananarive, j'ai été envoyé comme juge de paix à Kayes, dans le Soudan. Par ma mère, j'ai du sang languedocien; néanmoins ma grand'mère maternelle était Roussillonnaise. »

M. Pierre Camo, lui aussi, n'a donné que deux livres : *Le Jardin de la Sagesse*, poèmes (Paris, Floury, 1906, in-18), et *Les*

Beaux Jours (Paris, Mercure de France, 1913, in-18)¹, mais il a mis là, semble-t-il, tout l'enthousiasme, et encore la mélancolie, de ses années juvéniles.

On a fait souvent un parallèle entre ces deux poètes.

« Tous les deux Catalans, a-t-on écrit, M. Pierre Camo se montre éminemment Français, et M. Henry Muchart Espagnol. » Le premier, par ses dons de coloriste, a parfaitement rendu le pittoresque de son pays, le second l'a célébré avec la voix du souvenir.

BIBLIOGRAPHIE. — Marc Lafargue, *Les Poètes du Midi*, Revue Provinciale (Toulouse), sept. 1902. — G. Casella et E. Gaubert, *La Nouv. Littérature*, Paris, Sansot, 1906, in-18. — R. Davray et H. Rigal, *Anthologie des poètes du Midi*, Paris, Ollendorff, 1908, in-18.

LA BÉNÉDICTION DES MULETS

PAR HENRY MUCHART

Passant qui viens de loin en menant tes mulets !
 Entre dans cette cour pavée, attache-les
 A ces anneaux fixés au mur, mais que la corde
 Soit lâche et leur permette, en allongeant le cou,
 De renifler l'eau claire à l'auge qui déborde
 Et fraternellement d'y mirer leurs yeux doux.

Vois ! j'ai fait disposer la grille d'une crèche
 Dans l'angle de la cour, à cette place fraîche ;
 Nous y mettrons du foin, et nous y mêlerons,
 Afin qu'il soit friand comme une herbe qu'on cueille,
 De la luzerne, avec l'étoile d'un chardon
 Et la rosée en perle au bout de chaque feuille.

Le soleil n'est pas haut encore, le cadran
 S'éclaire à peine, et c'est huit heures seulement
 Que marque en s'allongeant l'ombre de son aiguille.
 Tu peux donc, étranger ! te reposer un peu,
 Et, levant la carafe pleine et l'eau qui brille,
 En troubler l'anisette opalisée en bleu.

1. On observera que ce dernier contient les poèmes qui composaient *Le Jardin de la Jeunesse*.

Peut-être arrives-tu des frontières d'Espagne.
 Tu dois avoir suivi les sentiers de montagne,
 Quand scintillait la nuit profonde sur les toits.
 Ton espadrille neuve est souillée et tordue ;
 Mais tes mulets seront gardés par saint Eloi,
 Sur les mauvais chemins et les pentes des rues.

— Je fus, dans ma jeunesse, un ouvrier joyeux,
 Dormant des nuits sans rêve et préparant mes feux
 Dès l'heure où le brasier de l'orient s'allume ;
 Les muscles de mes bras modelés de reflets,
 Je faisais rebondir le marteau sur l'enclume
 Et chantais des chansons en ferrant les mulets.

Que c'était beau, les jours de fête patronale !
 Il dévalait des cavalcades de cavales,
 D'ânes enguirlandés, de mules à grelots ;
 Et le prêtre, escorté de foule et de bannières,
 Apparu sur la place où piaffaient leurs sabots,
 Invoquait saint Éloi et disait des prières.

Avec des fers luisants et nets à reflets bleus,
 Il en venait alors des hameaux montagnoux,
 Secouant la poussière et toutes leurs sonnailles,
 Parés de laine jaune et rouge et de bouquets,
 Et de harnachements qui grandissaient leur taille,
 Et de plaques de cuivre où leur nom s'inscrivait.

Depuis, on a laissé se perdre la coutume ;
 Ils sont rares, les muletiers en grand costume :
 Veste de velours noir, ceinture à vifs dessins,
 Baratine éclairant le front de lueurs rouges,
 Avec le fouet orné qui claque entre leurs mains
 Et dont les clous dorés ont des reflets qui bougent.

— Je suis riche à présent, car j'ai cette maison,
 Ce jardin, ce verger où, selon la saison,
 Mûrit la pomme rose et ronde à pulpe ferme
 Ou la grenade avec l'écorce qui se fend,
 Et ma treille en tonnelle au-devant de ma ferme
 Dessine un réseau d'ombre et de soleil tremblant.

Mais aussi, j'ai fait vœu de mettre, chaque année,
 A la bête la plus richement harnachée

Quatre fers neufs fixés avec des clous d'argent,
 Et d'ouvrir ma maison, mon cellier et ma huche
 A ceux qui, comme toi, pieux et diligents,
 Auront pris les chemins de nuit où l'on trébuche.

Passant qui viens de loin en menant tes mulets!
 Entre dans cette cour pavée, attache-les
 A ces anneaux rivés au mur, mais que la corde
 Soit lâche et leur permette, en allongeant le cou,
 De renifler l'eau claire à l'auge qui déborde
 Et fraternellement d'y mirer leurs yeux doux.

(Les Balcons sur la mer.)

POÈMES DU ROUSSILLON

PAR PIERRE CAMO

I

LA JEUNESSE

Je suis né au pays du soleil et du sang,
 Dans les murailles d'une ville catalane,
 Que des ruisseaux d'eau vive arrosaient longuement
 Et qu'abritaient de beaux ombrages de platanes.

Mes yeux d'enfant n'ont eu longtemps pour horizon,
 De la fenêtre ouverte aux campagnes heureuses,
 Que l'azur lumineux et doux de quelques monts,
 Où ne fondaient jamais les neiges radieuses.

Comme un dieu, j'ai vécu sous des soleils brûlants
 Qui faisaient éclater les grenades trop mûres,
 Et perler du miel d'or aux fruits des figuiers blancs!

Et mon âme adora tes suaves murmures,
 Heureuse de porter en soi tout l'univers,
 Voix puissance et mélodieuse de la mer!

II

LA DOUCEUR CATALANE

J'ai perdu pour toujours ma douceur catalane,
 Et ma maison de l'Aspre aux murs jaunes et blancs,

D'où mes yeux contemplaient, en la fleur de mes ans,
Les Albères avec la Tour de la Massane.

Alentour s'étendait un pays désolé
De lièges au tronc rouge et de stevas sauvages,
Où tintait le clocher d'un petit ermitage
Dans l'azur sec et chaud d'un grand plateau brûlé.

Le vent marin et le parfum des lauriers-roses
Baignaient d'effluves la terrasse du jardin;
L'odeur du miel et des bouquets de romarin
Pénétrait jusqu'au fond des grandes chambres closes.

Quand revenaient les longs après-midi d'été,
Sous le vieux catalpa, les branches coutumières
Abritaient les chapeaux à fleurs, les robes claires,
Et les propos légers nés de l'intimité.

Des coupes de raisin et de figes sucrées
Tentaient la guêpe d'or et le frelon rôdeur,
Et les alcarazas d'eau vive et de fraîcheur
S'évaporaient dans la lumière colorée.

Le malheur et la mort sont passés en ces lieux :
Il a fallu quitter le paisible domaine,
Et s'en aller tenter la fortune incertaine,
Un soir de grands départs et de sombres adieux.

Le vieux mas et les vieilles choses usuelles
Ne feront plus jamais ma joie et mon séjour,
Et j'ignore en quels bords ira sombrer un jour
Tout ce qui formera ma dépouille mortelle.

Le Roussillon, Bausil, dont vous goûtez les fruits,
Est devenu pour moi la terre de passage
Où fleurissent à peine, entre deux longs voyages,
D'anciennes amitiés sur un passé détruit!

(*Les Beaux Jours.*)

JEAN AMADE

(1878)

Catalan d'origine, de culture et de cœur. M. Jean Amade est né à Céret (Pyrénées-Orientales), le 30 août 1878. Il fit ses études en Sorbonne, acquit la licence de philosophie et l'agrégation de langues méridionales, puis, après un séjour à la Faculté des lettres de Toulouse, prit le titre et l'emploi de professeur au lycée de Montpellier. On lui doit un recueil de critiques : *Etudes de littérature méridionale* (Toulouse, Privat, 1907), et une *Anthologie catalane* (en cours de publication), dont le premier volume, uniquement consacré aux *Poètes roussillonnais*, a paru dans les éditions de la Bibliothèque Catalane (Perpignan, libr. Comet, 1908, in-18). C'est un livre de grande valeur, qui, sous une forme à la fois agréable et savante, résume tout ce qu'on a dit jusqu'à ce jour de la littérature catalane française.

Poète, historien, philologue, conférencier, M. Jean Amade, qui vient encore de révéler un des côtés multiples de son activité littéraire en donnant un charmant roman de mœurs locales, *Pastoure et son maître* (Paris, Bernard Grasset, 1909, in-18), est incontestablement un des plus ardeents ouvriers de la Renaissance méridionale et un pur lyrique d'expression française. Par des causeries populaires, par des publications, telle cette *Revue Catalane*, créée pour les besoins de la Société des Etudes catalanes, dont il fut lui-même le fondateur, il n'a cessé jusqu'à ce jour d'entretenir dans l'esprit de ses compatriotes le goût des choses et de la vraie langue du terroir.

M. Jean Amade a collaboré à la *Revue de Paris*, à la *Revue Bleue*, à la *Grande Revue*, à la *Revue provinciale*, à *La Cité d'Art*, à *L'Art et l'Action*, à *L'Effort*, à *L'Aube Méridionale*, à la *Clavellina*, etc.

BIBLIOGRAPHIE. — *L'Action régionaliste*, mai, juin et sept. 1906; *Revue de Gascogne*, juin 1907; *Revue Catalane*, 15 mai 1907.

VALLESPİR

C'est le val de l'amour, c'est le val de l'espoir
Dont rêvent les marins sur les blanches tartanes,
Alors qu'au souvenir berceur des Catalanes
Leur âme s'attendrit dans le calme du soir.

O grand val cher au cœur de l'exilé farouche,
Il nous vient un regret mélancolique et doux
Quand, par les jours d'accablement et de dégoûts,
Ton nom mélodieux chante sur notre bouche.

Vallespir où fleurit le romarin amer,
Où par-dessus les monts l'ardent soleil flamboie,
Tu vibres de parfums, de lumière et de joie
Comme une île riante au milieu de la mer!...

Avec l'enchantement du ciel qui te caresse,
Avec ton clair rivage, avec tes sommets bleus,
Tu fais renaître encore et vivre pour nos yeux
La divine beauté d'une petite Grèce...

Dans tes soirs purs toujours monte un chant de bergers,
Comme aux temps bienheureux de la vieille Sicile,
Et par tous les matins, pacifique et docile,
Quelque ruche bourdonne au fond de tes vergers...

Nous t'aimons d'un amour jaloux, comme une femme :
Il nous faut l'abandon sans retour de tes bras,
Tes baisers odorants qui seuls ne trompent pas,
Et la sécurité rustique de ton âme.

Aussi faisons-nous tous ce rêve, pauvres fous,
De confier un jour nos fronts à ta poitrine,
Tandis que d'une voix langoureuse et câline
Tu berceras notre sommeil sur tes genoux.

ANTOINE ORLIAC

(1880)

M. Georges-Antoine Orliac est né à Perpignan, le 6 juin 1880. Il fit ses études au collège de sa ville natale et à l'Ecole nationale des Industries agricoles de Douai (Nord), puis suivit les cours de la Sorbonne et de l'Institut Pasteur. M. Antoine Orliac appartient à la dernière génération des poètes roussillonnais. Il a collaboré à de nombreuses publications, et il a fait paraître une étude intéressante d'art : *Hubert Ponscarme et l'Évolution de la Médaille au dix-neuvième siècle* (Paris, Hessèle, 1907, in-16). Ses vers expressifs et colorés ont la saveur des bucoliques catalanes.

L'INVITE AU POTIER

O Potier, qui soumets à ton art glorieux
La terre et le feu clair, lance ton tour mobile
Avec l'inflexion d'un geste harmonieux ;
Mêle au quartz hyalin le calcaire et l'argile
Et triture la pâte avec tes doigts nerveux.

Je ne désire point l'amphore translucide,
Ni le vase où l'acanthé infléchi jusqu'aux bords
Glorifie Atalante ou les exploits d'Alcide,
Mais une cruche simple, avec pour seuls décors
Les jeux vivants d'émaux qu'épanouit l'oxyde.

Dédaignant tout caprice ou contour maladif,
Pétris rustiquement la masse inerte et dense ;
Sur le ventre renflé fixe un col primitif,
Ajuste le goulot et la courbe de l'anse
Et fais stable ton œuvre avec un pied massif.

Que le vin savoureux de Salanque ou d'Espagne,
Dont l'ivresse pesante a coulé du pressoir,
Puisse y vieillir longtemps son bouquet, pour qu'il gagne
Ce fin relent d'éthers ou le goût de terroir
Pris aux âcres senteurs des glèbes de montagne.

Donc, fais que l'or cuivré des soleils près de fuir,
Les oeres des coteaux qu'ensanglantent les vignes,
Les labours qu'ont couverts les bœufs sanglés de cuir,
Soient figés par l'éclair de ton génie insigne
Aux flancs vitrifiés d'une cruche de Thuir.

JOSEPH PONS

(1886)

Le plus jeune et le mieux doué des poètes bilingues du Roussillon, M. Joseph Pons, est né à Ill-sur-Tet, le 5 novembre 1886. De vieille souche catalane, il commença ses études à Perpignan et vint les achever à la Faculté des lettres de Toulouse. Aux heures de loisir, il voyagea, visita en partie l'Espagne et Madrid, prit le goût de la Corrida et des faïences hispano-mauresques, puis demanda à la terre natale l'inspiration et la puissance des anciens maîtres. Professeur à Guéret et au collège de Foix, il n'a donné qu'un seul recueil, *Roses y Xiprers* (Perpignan, imprimerie de J. Comet, 1911, in-16), mais il a mis dans ce livre, débordant de lumière et d'harmonie, une réconfortante promesse d'art. Traditionnel par la conception, original par la forme, sensible à l'excès, M. Joseph Pons est le prolongement des poètes de la renaissance catalane.

BIBLIOGRAPHIE. — J. Amade, *Un Nouveau Poète catalan roussillonnais*, etc., Revue Catalane, 15 juin 1911. — Eugénie d'Ars, *Glossari : De les Roses et dels Xiprers*. Veu de Catalunya (Barcelone), 11 mai 1911.

LES AIRS DE NOËL

A mon épouse.

Le chœur des oiseaux chante dans la nuit ; — doucement la neige a couvert les hauts plateaux. — Voici maintenant la Noël, la Noël vêtue de blanc, — qui donne de la joie aux gens des métairies.

AYRES DE NADAL

El chor dels aucells canta dins la nit ;
la neu ha cobert dolsament els rasos.
Are vé Nadal, Nadal blanc-vestit,
que dona alegria á la gent dels masos.

Le vent s'est tu; je ne sais pourquoi — mon cœur d'enfant reprend son essor. — Le brouillard s'efface; le ciel est serein, — et là-haut brillent toutes les étoiles.

Je chanterai les airs des pauvres bergers; — couvert d'un manteau, je cheminerai, — pour voir dans la grotte, parmi les clartés, — l'enfant dont accoucha la Vierge Marie.

C'était dans la Judée; c'était au crépuscule... — Marie tissait dans le soir bleu, — tissait la toile, et son rêve clair — après la bonne nouvelle que l'ange lui apportait.

C'était au crépuscule; le palmier d'or — étendait ses palmes mobiles; — un joyeux ruisselet filtrait dans le jardin; — et, heureuse, la Vierge Marie souriait.

O toi, mon épouse, mon jardin fermé, — ma fontaine scellée, ô mon épouse, viens; — notre Noël s'approche, neigeux; — les cloches chantent dans la nuit divine...

El vent s'ha parat; jo no sé perquè
el meu cor de nin repren sa volada.
La bruma s'esborra; el cel es seré,
y brilla damunt tota l'estelada.

Cantaria els ayres dels pobres pastors;
vestit am samarra, jo caminaria,
per veure en la cova, entre resplendors,
l'infant qu'ha parit la Verge Maria.

Era'n la Judeya; era cap-al-tart...
Maria teixia en la tarde blava,
teixia la tela y 'l sen somni clar,
per la bona nova que l'angel portava.

Era cap-al-tart; la palmera d'or
aixamplava sa rama movediça;
un gay rierol rajava dins l'hort;
somreya la Verge Maria feliça.

Oh tú, mon esposa, el meu hort tancat,
ma font segellada, mon esposa, vina;
el nostre Nadal s'apropa, nevat;
les campanes canten en la nit divina...

SAVOIE

PAYS GENEVOIS, CHABLAIS, FAUCIGNY, TARENTEISE
MAURIENNE, ETC.

C'est une de nos plus pauvres provinces littéraires, bien qu'elle ait inspiré d'illustres écrivains et hospitalisé Jean-Jacques Rousseau. Placée à une des frontières de la terre française, comme une sentinelle vigilante chargée de garder notre civilisation, elle a, semble-t-il, sacrifié sa propre personnalité au rôle ingrat que les événements lui ont fait jouer pendant des siècles.

Son histoire se confond, à ses débuts, avec celle du Dauphiné.

« Au XI^e siècle, observe Michelet¹, elle fit partie, comme ce dernier, de l'Empire de Charlemagne. Quand cette Babel tomba en pièces, ces deux petits pays, que leur faiblesse livrait en proie aux convoitises des puissants armés, échurent au roi de Bourgogne. Au commencement du XI^e siècle, la Savoie, réunie à l'Empire germanique, fut érigée en comté. C'est l'origine des comtes, des ducs de Savoie et de Piémont.

« Petit Etat qui grandira rapidement et se fera bientôt le *portier* incommode des Alpes, ouvrant ou fermant la porte au midi, au nord, selon son intérêt, son caprice.

« Mais alors il n'y aura plus de Savoie. Le pauvre petit pays ne sera plus qu'une annexe du Piémont, étouffé par sa tyrannie. Celui-ci lui défendra, tout à la fois, l'industrie, le commerce et le forcera d'émigrer. C'est à cette époque que les Savoyards prirent la coutume de venir chercher leur vie en France. »

Il en fut ainsi jusqu'à l'annexion de 1860, laquelle, en modifiant d'anciens usages, permit à l'habitant de prendre conscience des ressources offertes par sa patrie. Mais telle avait été jusque-là l'attraction exercée par la grande France sur la petite, qu'on a pu dire que les ducs eux-mêmes n'y échappèrent point.

Pendant plus de cinq siècles nous assistons à ce singulier spectacle de deux unités politiques apparemment dissemblables — la province française et la Savoie — mêlant sans cesse leur destinée et dirigeant leurs efforts vers un idéal commun. C'est si vrai que lorsque les commissaires de la Convention, en 1792,

1. *Notre France.*

entrèrent à Chambéry pour lui porter la délivrance, ils furent profondément émus de découvrir là une vieille France naïve qui, selon l'expression de l'historien, bégayait encore la langue de Henri IV. Le peuple, en acclamant ses libérateurs, fit mieux que montrer sa gratitude pour un régime respecté; il s'adapta à tel point qu'on ne saurait dire aujourd'hui que cette province n'appartint pas toujours au domaine national.

« Cette pauvre population savoyarde si longtemps éprouvée par le Piémont, écrit encore Michelet, écrasée par les persécutions religieuses, les armées qui lui passaient sur le dos pour atteindre l'ennemi, n'a pas moins gardé, à travers tant d'épreuves et de larmes, l'indestructible gaieté de la France. Quand celle-ci, devenue taciturne, perdit la voix, les airs, la petite musique nationale qu'elle oubliait, sa sœur les reprit, les garda pour elle, comme un viatique.

« Vous l'entendez, la rustique chanson, sur les hautes prairies de l'Alpe où la promène, l'été, le berger solitaire. Chant de ton naïf et juste, plus que l'*iaulement*, l'*alp singer* de la Suisse allemande.

« Le canton de Vaud, qui touche à la France, comme la Savoie, ne chante plus. Si, en septembre, vous entendez quelques rares chants dans les vignes, c'est que le petit peuple savoyard est là, il a passé le lac, s'est engagé pour faire la vendange.

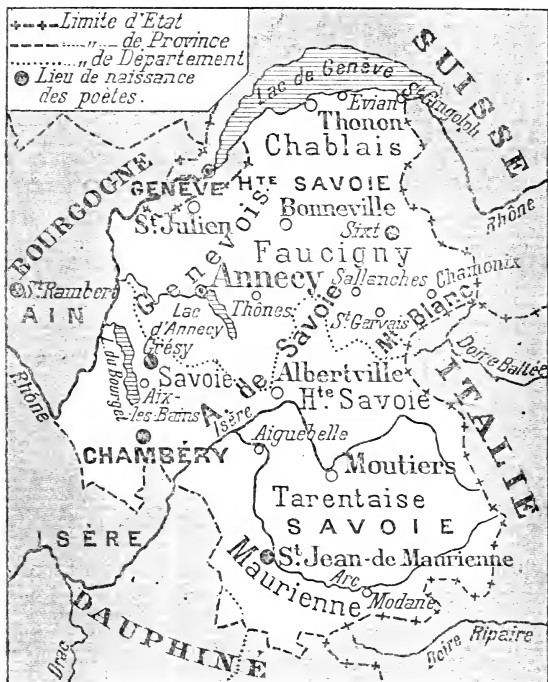
« Comparez cependant les deux rives. Le côté suisse, inondé de lumière, monte en amphithéâtre ses vignobles sobres en bois, en feuilles, d'autant plus productifs. C'est la richesse. Sur l'autre rive, la *fraîche* Savoie, sous ses ombrages, n'a que sa pauvreté poétique; ses vignes lui donnent une luxuriante moisson de feuilles, mais si peu de fruits!... La population, abritée, ici, de l'âpre vent des glaciers, n'a pas moins une pauvre mine, je ne sais quoi qui attendrit. Grâce souffrante du petit Savoyard, de Fanchou la vieilleuse. La maigre récolte de châtaignes pourrait rendre pensif; et cependant, si loin que l'ouïe puisse porter, vous entendez retentir les chants. »

Eh bien, malgré son allégresse coutumière et son humeur indépendante, la Savoie n'a pas, à proprement parler, de littérature. Quel qu'ait été jusqu'ici son vif amour pour notre langue, elle ne connaît guère que les sons de ses rustiques pipeaux.

C'est en vain qu'on interrogera son passé.

L'écrivain n'a que faire sur ce sol ingrat. S'il veut subsister, il lui faudra, comme l'artisan, son compatriote, se chercher une autre patrie. Ici le poète est exceptionnel, alors même qu'il est né au milieu des fastes d'une cour, tel ce Claude de Buttet que d'aucuns s'étonnent de trouver en un si pauvre lieu. C'est en vain qu'on tentera de nous révéler l'existence d'une pléiade chambérienne en plein XVI^e siècle. La célébrité de ceux qui la com-

posèrent ne dépassa pas les murs de leur ville. Aussi bien la terre savoyarde n'inspira-t-elle que fort médiocrement ses



SAVOIE

enfants. Parce qu'elle a prêté, un jour, asile à Clément Marot fuyant la persécution¹, parce qu'elle a été glorifiée par Pelle-

1. C'était peu de temps avant la mort du grand poète, en 1543. Marot passa à Chambéry, en se rendant à Turin. Il a laissé du séjour qu'il fit dans cette ville une curieuse épître : *A un sien Amy*. On la bra dans ses *Œuvres*, éd. de Lenglet-Dufresnoy (1731), t. II, p. 218,

tier du Mans¹, il n'apparaît pas qu'elle fut touchée de la grâce que les Muses confèrent aux peuples heureux. Son destin fut tout autre. Jusqu'ici la pieuse sollicitude de ses historiens et de ses critiques n'a dupé personne. Ses jeux de rimes n'ont été, à proprement parler, que plaisirs de rhéteurs ou délassements d'humanistes. Sait-on ce qui subsiste des œuvres de J.-B. et Claude de Lambert²; Antoine Battendier³, E.-P. Pingon⁴, J. de Piochet⁵, Mordentière, Ramasse, C.-E. Novellet⁶, Claude Mermet, Cl. Guichard, Jean Menene⁷, Ant. Favre⁸, Jean de Boyssonné⁹, et de tant d'autres versificateurs, moins notoires encore¹⁰ ?

ép. lxi. Cette pièce, adressée à Montigny, nous fournit les noms de quelques gentilshommes « chambériens » épris d'art et de musique. C'est un curieux document que les historiens de la Savoie ont mis parfois à contribution.

1. Il était du Mans, mais il vécut dans les Alpes de 1569 à 1572. On sait qu'il composa un poème en l'honneur de la Savoie (Ancecy, J. Bertrand, 1572, in-8°). Cet ouvrage, assez médiocre, a été réédité par les soins de Charles Pagès, en 1897 (Moutiers-Tarentaise, Ducloux, in-8°). Voyez dans le présent volume, p. 31, la notice que nous avons consacrée à ce poète.

2. Ils appartenaient à une famille savoisiennne, et ils étaient liés avec Claude de Buttet. On trouvera leurs noms dans les poésies de ce dernier.

3. Autre ami de Buttet. Il exerçait, en 1559, les fonctions de juge-mage. Il dut mourir peu après 1571. Pelletier du Mans le cite, avec éloge, dans son poème sur la Savoie.

4. Emmannel-Philibert de Pingon, né à Chambéry, le 18 janvier 1525, mort le 18 avril 1582. Nous croyons qu'il fut plutôt un savant qu'un poète.

5. Jean de Piochet, né le 1^{er} mars 1532, mort en 1624. Buttet lui a consacré quelques rimes.

6. Claude-Etienne Novellet, né vers 1544, à Talloires. Il partagea son temps entre les études théologiques et la culture des mathématiques. La poésie fut pour lui un piètre délassement, à en croire la mauvaise qualité de ses productions. On n'a conservé de son œuvre que quelques pièces, entre autres : *Les Divinailles*, Lyon, 1578, in-8°; *Ode triomphale au roy* (sur la Saint-Barthélemy), Lyon, 1572, in-12 (réimpr. à Chambéry, chez la veuve Ménard, 1900, in-8°).

7. Il exerçait l'état de régent, au collège de Rumilly, vers la fin du xvi^e siècle. Il fit imprimer, en 1590, à Lyon, avec d'autres opuscules, *L'Image de science fort utile et profitable pour exciter les esprits à l'amour des bonnes lettres et de la vertu*.

8. Né à Bourg-en-Bresse (la Bresse appartenait alors à la Savoie), le 4 oct. 1557. On lui doit la fondation de l'Académie Florimontane. C'est le moins mauvais de ses ouvrages. Antoine Favre écrivit des tragédies et se fit l'éditeur des *Epîtres* d'Honoré d'Urfé.

9. Voyez : *La Vie et les Poésies de Jean de Boyssonné, conseiller au Parlement de Chambéry* (xvi^e s.), publiées par F. Mugnier, Paris, Champion, 1897, in-8°.

10. La plupart se trouvent cités dans l'ouvrage de Jules Philippe : *Les Poètes de la Savoie*, Ancecy, 1865, in-12. Dans son zèle à enri-

Que dire de la production contemporaine dans une province uniquement préoccupée de ses origines, et qui voit en Ducis¹ et en Veyrat, des précurseurs?

En dépit d'une conception originale, l'art populaire a tout envahi. Cent pages et plus nous paraissent dignes de retenir l'attention du lettré, dans le domaine des patois encore si mal connu! On en verra de curieux exemples par la suite².

chirle Parnasse savoyard, l'éditeur a fait place, dans sa galerie, à André de la Vigne, dont les origines n'appartiennent pas à cette province.

1. Né à Versailles, le 22 août 1733, Jean-François Ducis appartenait à une vieille famille savoisiennne. Son père, originaire de Hauteluce, exerçait un commerce lucratif de verrerie et de faïence. Ducis fit ses études au collège d'Orléans, dans sa ville natale, et devint secrétaire du maréchal de Belle-Isle. Plus tard, le comte de Provence se l'attacha et le conduisit, en 1775, à la cour de Victor-Amédée III. Malgré ses succès mondains, Ducis n'oublia pas la patrie de ses ancêtres. Il revint en Savoie, visita la Grande Chartreuse et donna une description en vers de ce site fameux. Il mourut à Versailles, le 31 mars 1816. Ses Œuvres ont paru à Paris, en 1813, en 1817, en 1819, en 1826, en 1829, en 1830, enfin en 1837 (7 vol. in-8°). Ducis avait conservé la maison des siens à Hauteluce, il occupait le fauteuil de Voltaire à l'Académie. Héritage lourd à porter pour un si débile écrivain!

2. Nous avons signalé, dans notre bibliographie, les recueils de chansons recueillies en Savoie. Nous donnerons ici une liste succincte des principaux ouvrages en patois inspirés par l'esprit populaire. Ce sont : *Le Mystère de la Vie de saint Martin, 1565* (Bulletin des Travaux de la Soc. d'hist. et d'arch. de la Maurienne, V° vol.); *Le Cruel Assiégement de la ville de Guis (Gex), qui a été fait et mis en rime par un citoyen de ladite ville, Lyon, 1594* (Cf. Eug. Ritter, *Recherches sur le patois de Genève, Genève, 1875, p. 5*); *Joyeuse farce d'un curiu qui trompa par finesse la femme d'un laboureur, Lyon, 1596*; *Prologue faict par un messuyier savoyard, Lyon, 1596*; *Le Plai ant Discours d'un médecin savoyart emprisonné pour avoir donné adris au duc de Savoye de ne croire son devin, 1668, s. indic. de lieu (Genève, Jullien, in-8°)*; *Le Plaisant Discours d'un corrier savoisien, 1600*; *La Plaisante Pronostiquation faite par un Astrologue de Chambéry, avec la Moquerie savoyarde, Chambéry, 1603* (réimpr. par A. Constantin, Annecy, F. Abry, 1884, in-8°); *Discours sur l'entreprinsse de Genève, tiré au vrai par un croquun saroyar, Chambéry, 1603* (Genève, Jullien, in-8°); *Discours de deux Savoyards, l'un charpentier et l'autre tailleur, lesquels changèrent de femme l'un l'autre, le premier jour de mai de l'année présente 1604, avec leurs disputes et cartels de deffi, en rithme savoyarde, Lyon, 1604* (Paris, Techener, in-8°); *Discours véritable d'un usurier de Remilly, en Savoye, lequel s'est pendu et estranglé avec le licol de sa jument le 16 mai 1604, avec sa complainte saroyarde, 1604, s. indic. de lieu* (Cf. *Revue Savoisiennne, 1867, n° 1*); *Le Plaisant Prologue d'un cuisinier savoyard, 1604, s. indic. de lieu*; *Chanson de l'Escalade, 1603* (Genève, 1845); *Les Faufares et Courrées abbaalesques des Roulebon-temps de la haute et basse coquigne et dépendances, Cham-*

La poésie savoyarde, il est temps de l'observer, réside intégralement, traditionnelle et caractéristique, dans les menus propos d'un peuple plein de bonhomie et de prévoyance, dans ces couplets que se transmettent d'âge en âge le pâtre et le paysan, et qui, pour exprimer sans cesse les mêmes choses, semblent se renouveler indéfiniment. Elle est aussi, dira-t-on, dans la page inspirée au voyageur par la beauté du site, laquelle, participant d'une commune émotion, vient enrichir le patrimoine de la langue maternelle.

BIBLIOGRAPHIE. — Grillet, *Dictionn. histor., littér. et statistique des départ. du Mont-Blanc et du Léman*. Paris, 1807, 3 vol. in-8°. — Stendhal, *Mémoires d'un Touriste*. II. Paris, 1830, in-18. — Cl. Genoux, *Histoire de la Savoie, de la Domination romaine à nos jours*. Annecy, 1852, in-12. — T. Chappéron, *Chambéry à la fin du quatorzième siècle*. Paris, Dumoulin, 1863, in-4°. — A. Despine, *Recherches sur les poésies en dialecte savoyard*. Annecy, 1864-1869, in-8°. — Jules Philippe, *Les Poètes de la Savoie*. Annecy, 1865, in-12; du même, *Manuel biographique de la Haute-Savoie et de la Savoie*. Annecy, 1883, in-8°; du même, *Histoire pop. de la Savoie*. Annecy, Perrisson, 1874, in-12. — F. Wey, *La Haute-Savoie, récits de voyage et d'histoire*. Paris, 1866, in-fol. — Florimond Truchet, *Les Noël de Bessans (Maurienne)*. Chambéry, F. Puthod, 1867, in-8°. — A. Perrin, *Chansons en patois savoyard*. Chambéry, Perrin, 1868, in-8°. — A. Raverat, *La Savoie, promenades hist. et artist.*, etc. Lyon, 1872, in-8°; du même, *La Haute-Savoie*, etc. Lyon, 1872, in-8°. — Abbé G. Pont, *Origine du patois de la Tarentaise*. Paris, 1872, in-8°. — A. Dessaix, *Traditions popul. de la Savoie et de la Haute-Savoie*. Annecy, 1875, 2 vol. in-32. — A. Constantin, *Menus faits de l'histoire littéraire de la Savoie vers 1600*. Rumilly, 1889, petit in-8°; du même, *Littérature orale de la Savoie*. Annecy, 1882, in-32. — Maurice-M. Dautand, *Gardo, soit recueil d'Histoires et légendes du pays de Thonon*. Thonon, Dubouloz, 1891, in-8°. — C. Berlioz, *La Savoie pittoresque et les feuilles poétiques de son histoire*. Albertville, 1892, in-8°. — V. Duret, *Grammaire savoyarde*, publiée par E. Kosechwitz. Berlin, 1893, in-18. — Ch. Marteaux et Max Bruchet, *Catalogue raisonné des ouvrages concernant la Savoie conservés à la Bibliothèque de la Soc. Florimontane*. Annecy, Abry, 1894, in-8°. — François Muguier, *Marc Claude de Buttet, poète savoisien*. Paris, Champion, 1896, in-8°. (Cet ouvrage contient une contribu-

béry, 1613 (Cf. *Revue Savoisienne*, 1865, n° 2); *Rinma savoyarda du zarayon de servante, neurrece et buyandire*, 1640; *Les Noël de Bessans en Maurienne*, trad. et annotes par Florimond Truchet (Chambéry, 1869), etc., etc.

tion à l'étude de la littérature française en Savoie, au XVI^e s.) — Ardouin-Dumazet, *Voyage en France*, 7^e, 8^e et 10^e séries. Paris, Berger-Levrault, 1896-1897, in-18. — J. Ritz, *Chansons populaires de la Haute-Savoie*. Annecy, Abry, 1900, in-8^o. — A. Perrin, *Hist. de Savoie, des orig. à 1860*. Chambéry, 1900, in-8^o. — Fenouillet, *Monographie du patois savoyard*. Annecy, 1902, in-8^o. — A. Constantin et J. Désormaux, *Dictionnaire savoyard*. Paris, Champion, 1902, in-8^o. — J. Tiersot, *Chansons des Alpes françaises*. Moutiers, F. Ducloz, et Grenoble, 1903, in-4^o. — A. de Beedelievre, *L'Escalade de 1602. L'Histoire et la Légende*. Annecy, Niérat, 1903, in-12. — J. Michelet, *Notre France*, 9^e éd. Paris, Colin, 1907, in-18. — Max Bruchet, *La Savoie, d'après les anciens voyageurs*. Annecy, 1908, in-18. — Henry Bordeaux, *Promenades en Savoie*. Paris, Nouv. Libr. Nationale, 1909, in-18. — T. Ritz, *Les Chansons popul. de la Haute-Savoie*. Annecy, Abry, 1910, in-8^o. — L. Vaillat, *La Savoie*. Genève, Boissonnas, 1910, in-4^o. — J. Desormaux, *Enquête sur les parlers savoyards*. Annecy, 1912, in-8^o; du même, *Essai de grammaire savoyarde*. Annecy, 1912, in-8^o. — Claudius Servetaz, *Chants et Chansons de la Savoie*, I. Annecy, Abry, et Paris, Leroux, 1910, in-8^o. — A. Van Gennep, *Religions, Mœurs et Légendes*, t. III et IV. Paris, Mercure de France, 1911 et 1912, in-18; du même, *La Savoie vue par les Ecrivains et les Artistes*. Paris, L. Michaud, 1913, in-12. — Ch. Dufayart, *Histoire de Savoie*. Paris, Boivin, 1913, in-18.

Voyez en outre : A. Perrin et Barbier, *Bibliogr. savoisiennne*, Chambéry, t. I^{er}, 1892, in-4^o (tout ce qui a paru); F. Bruchet, *Dictionnaire du Patois savoyard, tel qu'il est parlé dans le canton d'Albertville, etc.*, Albertville, 1889, in-8^o; E. Vuarnet, *Etude comparée des patois de la Savoie, du Dauphiné et de la Suisse*, Thonon, 1907, in-8^o; F. Miquet, *Répertoire biogr. des Savoyards contempor.*, 1^{re} et 2^e série; *Bulletin de l'Association Florimontane*, *Revue Savoisiennne littér. et artistique*; *Le Savoyard de Paris*, journal hebdomadaire, etc., etc.

POÉSIES POPULAIRES

LA MOQUERIE SAVOYARDE¹

Encre, papier, plume, aidez-moi pour mettre sur le blanc le noir et dépeindre (?) ces détraqués qui ne font rien que se moquer. Les femmes, qui sont des pies, ne se servent que de moqueries pour dire et redire mal

LA MOQUERIE S'AVOYARDE

Anchro papî ploma ede mey,
Per fich sou lo blan lou ney,
Et pintola cello detraqua,
Que ne fan ren que se moqua,
Lou fene que s'eu dejaquette
Ne serviren que de moquete,
Per dere et redere ma

1. Ce curieux poème, publié ici fragmentairement, est extrait de la plaquette suivante : *La Muse savoisiennne au dix-huitième siècle. La Plaisante Pronostiquation faite par un Astrologue de Chambéry, avec La Moquerie savoyarde, A Chambéry com licentia del Superiori, MDCIII.* — Annotée et traduite par A. Constantin (Annecy, impr. François Abry, 1884, in-8°). « C'est dans cette pièce, écrit l'éditeur, que se trouve la plaisante histoire de Jacques Bo (Baud), de Rumilly, qui n'est autre que celle du *Meunier, son fils et l'Ane*, de La Fontaine (l. III, fable 1). Quoique cette fable soit de soixante-quatre ans postérieure au conte savoyard, on ne saurait considérer ce dernier comme la source à laquelle Malherbe et La Fontaine ont puisé, car il se trouve dans les *Facéties* de Pogge. Il est donc plus que probable que l'auteur n'a cité les noms de Jacques Baud, de Rumilly, et de son fils Benoit que pour donner à son récit un vernis d'authenticité et d'intérêt local. Afin de faciliter l'intelligence du texte qui a été écrit dans le patois d'une ville de Savoie que nous ne saurions déterminer, nous avons essayé d'en donner une traduction littérale. Les mots dont le sens est énigmatique, ou simplement douteux, sont accompagnés d'un point d'interrogation... »

de ceux qu'on devrait aimer. Restez toujours à la maison, pour cela vous ne laisserez pas d'être moqué ou de l'un ou de l'autre. Vous arrive-t-il un désastre, *c'est* de ceux à qui vous vous fiez *que tout* droit vous serez trahi. Croyez que c'est une grande pitié que de voir le monde si déchiré. Jamais, jamais dans Chambéry il ne crût tant de moqueries.

Pour en faire une comparaison, il me souvient d'une saison où Jacques Bo, de Rumilly, menait vendre son âne au marché; il le chassait devant lui, avec son garçon Benoît. Quand ils furent au (dre?) de plâtre, une douzaine d'opiniâtres commencèrent à caqueter; c'était merveille de les entendre: Voilà un âne qui se porte bien; il a *tant* mangé d'avoine et de son, *il est* si gras qu'il ne peut plus péter. L'un ou l'autre ne peut-il pas monter dessus,

De celo qu'on derrey ama,
 Demoura tou jour à l'outa,
 Per s'en vo ne lessery pa
 D'etre moqua ou don ou d'atro :
 Vo arrive t'ey un desastro,
 De celo de qui vo vo fia
 Drey vo s'en sery desfia.
 Crei de quo e a gran pedia
 De vey lo mondo se deressia.
 Gaime, gaime d'en Chambéry
 Ne creissy tan de moquery.

Per en fare compareson,
 Me souvente donna seson,
 Que Jaque Bo de Remilly
 Meney son Ano vendre o marchy,
 Et lo chassave devan sey
 Avoy son motet Beney.
 Quan ou fouren ou dre do platro,
 Onna douzaina d'apiniatro
 Commenciren à quacotta,
 Etey miraclo d'ou acotta,
 Veitu on Ano que se porte ben
 L'a migea d'aveyna et de bren
 Tan gra, qu'o ne pou ple peta,
 L'on ou l'atro n'y pou ti pa monta

soit le fils, soit le père? Il vaudrait mieux faire cela que de marcher de cette façon.

Jacques, entendant ce propos, dit à son fils Benoît : Garçon, il faut que tu montes sur l'âne; tu iras gentiment, nous n'aurons point de ces propos.

Ils n'eurent pas fait quatre pas, après que Benoît fut monté, que voici une troupe de fillettes, de moqueuses et de bavardes, qui, voyant monté (?) sur l'âne, Benoît, gras comme un (peliar?), dirent : « Voilà ce garçon bien gras, bien frisé (?), bien réveillé. Ne marcherait-il pas gaillardement à pied? Il irait gentiment, et laisserait monter son père. » Le fils, entendant ces choses, se jeta aussitôt à bas de l'âne, puis aida son père à monter.

Aussitôt qu'ils furent au premier village, voilà un grand rassemblement

Ou bin lo fio, ou bin lo pare?
 Ou vadre bin mio s'en fare
 Que de marchi de la façon.

Jaque accottan cela reison
 Desi à son fio Beney,
 Motet, he'fo que te montey
 Dessu l'Ano turet gentamen,
 No n'auron gin de parlamen.

Ho n'ouren pa se quatre pa,
 Apre que Beney fou monta,
 Veissia onna troupa de fillete,
 De moquouse, et de jaquette,
 Que quetien sur l'ano coillar,
 Beney gra comme un peliar,
 Desiren vei tu sou motet
 Bin gra, bin chat, bin frequet,
 Marchere ty pa galliardemen,
 A pi, et iret gentamen,
 Et lessi monta son pare,
 Lo fiou acoutan celo afare
 Se geti drey de l'Ano ba,
 Poi edi à son pare à monta.

Drey que fouren ou premi vilagio,
 Veitia un gran comparagio

de gens, qui venaient de se divertir. Ils commencèrent à dire tout droit : Voilà un vieux malappris à son aise, et son garçon marche en mal-aise.

Ne vaudrait-il pas mieux que ce jeune garçon montât sur le petit âne, et le père les chasserait au mieux, *ou* au plus mal, qu'il pourrait. Jacques, qui écoutait tout, fit monter Benoît derrière soi afin d'empêcher, s'il se pouvait, que personne ne se moquât de lui, ni de son âne bien chargé. Ils ne furent pas plus tôt au marché que voilà une troupe de gens qui regardaient Benoît en croupe. « Voyez-vous? se disaient-ils l'un l'autre; que ne montent-ils l'un après l'autre sans gâter de cette manière ce pauvre âne en pure perte; n'en ont-ils pas du regret? — Père, se fit-il (dit) le garçon, notre âne a ici des parents; n'entendez-vous pas ce que disent les gens? Que ne descendons-nous tous deux à terre, pour que personne ne nous fasse *plus* la guerre? »

De gen venan de rigola
Commenciren drey à parla,
Vei tu un vio petar à son ezo,
E son motet marche en ma lezo.

Vadre t'ey pas mio que sou tendron
Montisse dessu l'Anichon,
Et lo pare l'ou chaserey
Ou miou ou ma qu'o porey.
Jaque, que tou acotey
Fi monta Beney derri sey
Afin dempechi, so se puise
Que guon de luy ne se moquise,
Ne de son Ano bin chargia.
Ho ne furen pa on marchia
Que veitia de gen ouna troupa
Que quetavon Beni en croupa :
Vei vo, se disau-ti l'on l'atro,
Quene monton ti l'ou apres l'atro,
S'en guata de cela façon
Celi pouro Ano s'en reson,
Ne n'an ti giu de regret?
Pare, se fi tey lo motet,
Notron Ano à ice de paren,
Ne senti vo que dion le gen,
Qu'alleu no tui dou per terra,
Que guon ne no fassen la guerra?

Ils se mirent tous deux à bas, et commencèrent à porter l'âne, l'un par derrière, l'autre par devant. Cela ne leur servit de rien; une grosse troupe de femmes commencèrent à débagouler : « Commère, m'amie, voyez-vous ? Cela se fait-il chez vous ? Avez-vous jamais vu, de connaissance un tel savoir-faire ? Ont-ils donc tous perdu la raison ? Porter son âne comme un corps saint ? J'ai bien vu des choses, mais jamais je ne vis faire cela. Le père dit à son enfant : Garçon, voici *une* triste saison ; on ne sait comment se conduire pour empêcher les gens de rire. Le monde est si bien d'humeur gouailleuse qu'il ne fait rien que se moquer alors même qu'on se gouverne comme il faut.

Afin qu'entièrement je (notey?) et que j'empêche les gens de rire, mon âne ira à la rivière avec une pierre au cou, qui lui servira de licou.

Ho se miren tui dou à ba,
 Et l'Ano comensiren à porta,
 L'on per derry, l'âtro per devan;
 S'en ne lo servi de ren,
 De fene onna groussa trouplela
 Commensiren à debagola,
 Comare ma mia, veidevo,
 Celay ce fa te verchivo?
 Avi vo vio de coneissance
 Giame una tala sciance?
 An tydou to perdu le san
 Porta son Ano come un cor san
 Gey bin vio prou de zafare,
 Me giame ge ne vi s'en fare.
 Lo pare desi à son garçon :
 Motet, veicia pouira seison,
 On ne sa comen se conduire
 Per empechi le gen de rire,
 Lo mondo é si bin en guoquete,
 Qu'o ne fan ren que de moquete,
 Et poi qu'on se governe bin drey.

Afin que du tou ge, notey
 Et empechey le gen de rire,
 Mon Ano ira à la revire
 Avoi onna pirā ou cou,
 Que li servira de licou.

Jacques Bo, de cette manière, perdit son âne, afin d'ôter au monde le pouvoir de se moquer de son fils Benoit et lui, comme il l'avait fait, et afin qu'on vécût en paix. Le monde est tant immonde que si Dieu revenait au monde, il aurait quelque brocard ou de quelqu'un serait moqué. Allez aussi droit que vous voudrez, vous ne sauriez ni empêcher, ni défendre ceux de chez vous et le monde de parler de vous.

BERGERONNETTE SAVOYSIENNE¹

« Berg'ronnette Savoysienne,
 Qui gardes moutons aux praz,
 Dy moy si veulx estre myenne :
 Je te donray uns soulas² (*bis*)
 Et ung petit chapperon ;
 Dy moy se tu m'aymeras
 Ou par la merande³ ou non.

« Je suis la proche voisine

Jaque Bo en cela façon
 Perdi son Ano per raison,
 Douta ou mondo lo povei
 De se moqua de son fio Benci,
 Ne de ly come y lavien fe,
 Afin qu'o vequisse en pe :
 Lo mondo e bin tant immondo,
 Que se Di tornave ou mondo,
 Ho l'arey quaque broqua,
 Ho de quaquon sari moqua.
 Alla tan drey que vo vodri,
 Vo ne saria ni empechi,
 Ne tuy celo de verchivo,
 Lo mondo de parla de vo.

1. Les deux pièces qui suivent sont extraites des *Chansons du quinzième siècle*, de Gaston Paris. Elles ont été réimprimées déjà dans le recueil de J. Tiersot : *Chansons des Alpes françaises*, Moutiers et Grenoble, 1903, in-4°.

2. Des souliers.

3. Nous ignorons le sens de ce mot.

De monsieur nostre cura,
 Et pour chose qu'on me die
 Mon vouloir ne changera (*bis*)
 Pour François ne Bourgoignon.
 — « Par le cor Dë si fera
 Ou par la merande ou non. »

TOUSJOURS DE CELLE ME SOUVYN

Tousjours de celle me souvyn
 Qui a la teste envelopat
 D'in covrechef ensaffrenat¹.
 La merande! je l'ama bin.
 Elle s'assist sur ung toppin²,
 Et le toppin s'est esclasa³ :
 A la renverse s'en alla.
 La merande! je l'ama bin.
 Elle m'a conviat à dign'⁴,
 Digne pesse de bes sala⁵
 En ung topin mal escura
 La merande! n'en vouллоis gyn⁶,

LA BERGÈRE ET LE MONSIEUR
 OU
 PETITE SYLVIE

PATOIS D'ANNECY⁷

— Petite Sylvie, servante à Monsieur,
 Dis-moi donc, la bell', que fais-tu en ces lieux?
 — Dë filö ma colonyë, dë gärdö mö meuton,
 E can la né vin, dë rënr' à la mëson.
 (*Je file ma quenouille, je garde mes moutons,
 Et quand la nuit vient, je rentre à la maison.*)

1. Couleur de safran. — 2. Pot. — 3. S'est brisé. — 4. A diner. — 5. D'une pièce de bœuf salé. — 6. N'en voulait point.

7. Les trois pièces qui suivent sont extraites du recueil intitulé *Chansons pop. de la Haute-Savoie, rec. par Jean Itiz, Annecy, Abry, 1900, in-8°.*

— Petite Sylvie, quels sont tes amus'ments?

Qu'est-ce qu'une fille qui n'a pas d'amants?

— ' Tout quë vö më dëtë? ' T-ou q'ë q'on-n aman?

Jame ma mare m'e-n a fe semblan.

(Qu'est-ce que vous me dites? Qu'est-ce qu'un amant?

Jamais ma mère ne m'en a fait semblant.)

— Petite Sylvie, les mèr's n'en parlent pas,

Mais l'Amour aux filles ne le dit-il pas?

— ' T-ou quë vö më dëtë! ' T-ou q'ë quë l'amour?

Jamé dë ma viä d'è-n-é avwi parlä.

(Qu'est-ce que vous me dites? Qu'est-ce que l'amour?

Jamais de ma vie je n'en ai ouï parler.)

— Petite Sylvie, tu me fais bien souffrir,

Oui, de vrai, ma fille, tu me fais mourir.

— ' T-ou q'ë vö fou prendrë pë vö fër' gari?

Chi l'apotiquérö dë vrë vo-z i cri.

(Qu'est-ce qu'il faut prendre pour vous faire guérir?

Chez l'apothicaire j'irai vous le chercher.)

— De l'apothicaire je n'ai pas besoin,

Mon cœur et mon âme sont entre tes mains.

— ' T- ou quë vö më dëtë? Dë në tönyö rën,

Rën quë ma colonyè dë ritä dë lin.

(Qu'est-ce que vous me dites? Je ne tiens rien,

Rien que ma quenouille de filasse de lin.)

LA-HAUT SUR LA MONTAGNE

Là-haut sur la montagne,

Il y a un pré;

Les perdrix et les cailles

Y vont chanter.

J'ai pris mon arbalète,

J'y suis allé;

Croyant en tuer quatre,

J'ai tout manqué.

C'est le cœur de ma mie

Que j'ai blessé.

Mie, ma douce amie,
T'ai-je fait mal ?

Un petit peu, pas guère.
Si j'en mourais,
Un baiser de ta bouche
Me guérirait.

ROSSIGNOLET DES BOIS .

Rossignolet des bois, rossignolet sauvage,
Apprends-moi ton langage,
Apprends-moi-z-à parler,
Apprends-moi la manière comment l'on doit s'aimer.
« Garçon qui fait l'amour doit avoir bonne grâce,
Doit avoir bonne grâce,
Et n'être point trompeur ;
A sa chère maîtresse, il doit garder l'honneur. »
Belle, dans ton jardin, il y a de belles roses,
Il y a de belles roses
Qui ont si bonne odeur.
Permettez-moi, la belle, d'en cueillir une fleur.
Non, je ne permets pas que l'on touche à mes roses ;
Apportez-moi la lune,
Le soleil à la main,
Vous cueillerez les roses qui sont dans mon jardin.
Le jeune amant s'en va, là-haut sur la montagne,
Croyant prendre la lune,
Le soleil à la main.
La chos' fut impossible, la belle le savait bien.

NICOLAS MARTIN

(xvi^e siècle)

Le plus sûr témoignage de l'existence de ce poète, c'est son unique livre, un mince recueil de noëls et de chansons composés tant en vulgaire français qu'en patois savoisien. M. Joseph Orsier l'a fort bien dit, on ne connaît presque rien de la biographie de Nicolas Martin. Il naquit en Savoie, probablement à Saint-Jean-de-Maurienne, sur la fin du xv^e siècle. Il appartenait, par son nom, assez répandu dans la contrée, à une famille anciennement fixée sur cette terre, et l'on assure qu'il possédait, dans sa patrie, une maison sur la place de l'Officialité. Ses dispositions pour les belles-lettres et la musique le firent admettre, sous l'épiscopat de Louis II de Gorrevod, à la maîtrise de la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne. Plus tard, au temps de l'évêque Jean-Philibert de Challes, il se mit à composer, paroles et musique, des cantiques, puis des noëls et chansons qui lui assurèrent une célébrité bien au delà de ses montagnes. Mais ces chansons, « qu'on jugera au vray estre follettes », il l'avoue lui-même, lui attirèrent bientôt, du pouvoir ecclésiastique, des remontrances telles qu'il dut résigner ses fonctions. Il erra quelques mois à Chambéry, puis alla chercher fortune dans le Lyonnais « auprès de quelques châtelains qu'avait amusés jadis son gay savoir ». A partir de cette époque, on perd sa trace. On sait, néanmoins, grâce à ses vers, qu'il était de retour dans sa patrie en 1565. Il y mourut vraisemblablement dans l'intervalle des années 1566 à 1577. Ses poésies avaient eu tant de vogue que, pour complaire à ses amis, il en donna, en 1555, chez l'imprimeur Macé Bonhomme, un petit recueil sous ce titre : *Noëls et Chansons nouvellement composez tant en vulgaire François que Savoysien dict Patoyz, etc.*, un vol. in-12¹.

1. On n'en connaît, en France, que deux exemplaires : l'un, à la Réserve de la Bibl. Mazarine, sous le n^o 21673, l'autre, à la grande Bibl. de Lyon, cat. Coste, n^o 17351. Un troisième figura, en 1836, sous le n^o 947, au catalogue de la vente Heber et fut vendu à Paris, au prix de 120 francs.

Cette première édition fut si promptement enlevée qu'on en fit une réimpression l'année suivante.

Rien n'est plus plaisant, plus savoureux que ce livret où la verve poétique s'allie à un goût très vif des choses de la nature et du terroir. Nicolas Martin est un ancêtre de nos noëllistes les plus réputés. Sa place est au premier rang du parnasse populaire de la France.

M. Joseph Orsier a donné en 1889, à Paris, chez Th. Belin, une charmante réédition, in-12, des *Noëls et Chansons* de Martin¹. Il les a fait suivre — vingt ans après — d'un subtil commentaire qui renferme tout ce qu'on peut connaître sur la vie et l'œuvre de ce vieil auteur.

BIBLIOGRAPHIE.— Joseph Orsier, *Un Poète musicien au seizième siècle, Nicolas Martin, ses Noëls et ses Chansons*, Revue de la Renaissance, 1909.

ADIEU A SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Adieu, adieu, noble cité
 De Saint-Jean-de-Maurienne,
 Où il fait meilleur habiter
 Qu'à Chambéry et à Vienne,
 Adieu jusqu'à une autre fois,
 Adieu bon vin du Rocherey.
 Seigneurs d'Eglise, adieu je vous dis,
 Mes bons seigneurs et maitres,

A D I O Z

A dioz, a dioz nobla cita,
 De Sant Jehan de Moriena
 Ouey fet meillour hab'tar
 Qua châbery nya vye naz,
 A dioz tanque a la travey,
 A dioz bon vin du rocherey.
 Seyguours desglisis adioz vos dio,
 Moz bons seignours et metre

1. Ces noëls et chansons avaient été réimprimés déjà dans la *Revue Savoisiennne*, en février et juin 1879.

Pardonnez-moi, je vous en prie,
 Chanoines, clercs et prêtres,
 Avec vous plus ne chanterai.
 Adieu bon vin du Rocherey.

Adieu nobles, adieu gentilshommes,
 Adieu fleur de noblesse,
 Adieu docteurs grands et petits.
 Adieu votre sagesse,
 Adieu bon conseil sous bon droit;
 Adieu bon vin du Rocherey.

Adieu procureurs, praticiens,
 Adieu à vous, clercs de basoche,
 Gais musiciens de la Cité,
 Et parfaits en la danse
 Qui chantent à quatre et à trois (temps),
 Adieu bon vin du Rocherey.

Adieu tretsous les habitants,
 Adieu le populaire,
 Adieu mercantis et artisans

Perdona mey, ie voz oz prioiz,
 Chanoynoz, clers et prebstre,
 A uoy voz ply ne chanterey,
 A dioz bon vin du rocherey.

A dioz nobloz a dioz genty,
 A dioz fleur de noblessiz
 A dioz doctours, grandz et péty,
 A dieu vostras sagessiz,
 A dioz bon conseil soub hô drey,
 A dioz bon vin du rocherey

A dioz procurours praticienz,
 A dioz loz clers de blanchiz,
 En vaoz de villaz musiciens
 Et perfetiz en la dancyz
 Ey chanton a quatruz et a trey,
 A dioz bon vin du rocherey.

A dioz trestos los habitanz
 A dioz los populeyros,
 A dioz gagnours et mesterans,

A moi tant nécessaires,
 Adieu marchands, adieu bourgeois,
 Adieu bon vin du Rocherey.

Adieu troupe de bons compagnons,
 Adieu enfants de la ville,
 Adieu eau-de-vie, adieu déjeuner,
 Adieu chère incroyable,
 Adieu tous batteurs de pavés,
 Adieu bon vin du Rocherey.

Adieu parangon de l'honneur,
 Dame et damoiselle
 Dont la Cité en a l'honneur
 De vertueuse et belle,
 Adieu plus de quarante fois,
 Adieu bon vin du Rocherey.

Adieu bourgeoises de valeur
 Belles et gracieuses,
 Adieu vous, filles sans rigueur.
 Ressemblant à nos muses,

A mey tan necesseyroz,
 A dioz marchanz adioz borgey,
 A dioz bon vin du rocherey.

A dioz meyna bon compaignô,
 A dioz enfanz de vellaz,
 A dioz gota a dioz deion,
 A dioz cheraz incrediblaz,
 A dioz toz batieurs de pauey,
 A dioz bon vin du rocherey.

A dioz parangon en honneur :
 Dame et damoiselle
 Dont la cita en ha lhonneur
 De vertuousez et belle,
 A dioz ply de quarantaz vey,
 A dioz bon vin du rocherey.

A dioz borgeysez de vallour,
 Bellez et gratiousez,
 A dioz voz fillie seu rigour
 Ressemblâ à noz musez,

Chantant, dansant par contredanse.
Adieu bon vin du Rocherey.

Adieu lingères de Saint-Jean,
Adieu belles coiffeuses,
Adieu, vous dont on parle tant,
Adieu belles chambrières,
Adieu tavernes et logis,
Adieu bon vin du Rocherey.

Adieu courtils, adieu vergers,
Fleurs de toute manière,
Adieu giroflées et rosiers,
Adieu prunes à enfiler¹,
Adieu lieux où tant de bien croit,
Adieu bon vin du Rocherey.

Adieu bon vin blanc d'Hermillion
Et celui de l'Argentière,
Adieu Ripes et l'Echaillon,
Bonrieux et la Fredière,

Chantan, dansan per contrapey,
A dioz bon vin du rocherey.

A dioz lingierez de Sainet Jehâ,
A dioz bellez coyffyez,
A dioz de que on parle tan,
A dioz bellaz chambriere,
A dioz tauernez et logey,
A dioz bon vin du rocherey.

A dioz curty, a dioz vergiers,
Fleurs de toute maniere,
A dioz girofliers et rosiers,
A dioz, prumez flyere,
A dioz ou tâ de be bin crey
A dioz bon vin du rocherey.

A dioz bon vin blanc darmeilliô,
Et cez de largentieriz,
A dioz ripez et leschaillon,
Bon rioz et la freydieryz,

1. Prunes dont on fait des chapelets en les nouant à un long fil ; de là le nom de filières.

Margillan et Pontamafrey¹,
Adieu bon vin du Rocherey.

Villard-Gondran a très bon vin,
Surtout aux Senières,
Villard-Clément et Saint-Julien,
Rodours sous les Rossières,
Princens est, sur les autres, roi,
Adieu bon vin du Rocherey.

A la Pentecôte et à la Saint-Jean
Vous aviez l'eau chère,
A Ghallandez (à Noël) et à carnaval
On y faisait bonne chère,
On y triomphait autrefois.
Adieu bon vin du Rocherey....

(Trad. de J. Orsier.)

Margillâ et pont a ma frey,
A dioz bon vin du rocherey.
Villard gondrà a tresbon vin,
Siatoz a lez senyere,
Villard clemen et saint ielin
Roudour soub le rossiere,
Prinsea est sus loz atroz rey,
A dioz bon vin du rocherey.
Pentecostez et a la Saint Jehan
Voz auye legaz cheraz,
Ghallandez et cataramentran
On y faceyt grand cheraz,
On y trionfauet atre vey.
A dioz bon vin du rocherey.

(*Les Noëlés et Chansons...* de Nicolas Martin, éd. publiée par M. Joseph Orsier.)

1. Désignation des meilleurs crus des environs de Saint-Jean-de-Maurienne.

MARC-CLAUDE DE BUTTET

(1529 ?-1586)

Marc-Claude de Buttet naquit à Chambéry — vraisemblablement à Saint-François, près de l'Hôtel-Dieu, — vers 1529 ou 1530. Son père, Claude de Buttet, exerçait des fonctions à la Chambre des Comptes du duc de Nemours, à Annecy. Sa mère, Jeanne-Françoise de la Mar, — ou Delamare, — était fille d'un syndic de Genève. Son éducation se fit en Savoie, puis à Turin, et c'est en ce dernier lieu qu'il prit le goût de la poésie. On a prétendu qu'il eut des amours précoces, que ces amours l'entraînèrent à Paris, et qu'il célébra, sous le nom d'Amalthée, quelque grande dame de la Cour. Mais nous savons aujourd'hui à quoi nous en tenir sur cette soi-disant passion de jeunesse, et sur la sincérité de sa poésie, dont les accents ne furent, le plus souvent, que de purs exercices de rhétorique. Claude de Buttet tenta, avec Jodelle et quelques autres, d'appliquer à la poésie française le rythme et la mesure des vers grecs et latins. Mal lui en prit, car il fut dédaigné par ceux-là mêmes qui devaient se réjouir de son innovation.

Après la publication d'un Epithalame (*Epithalame ou les Nosses* (sic) *de très-illustre et magnanime Prince Philibert Duc de Savoie et de très-vertueuse Princesse Marguerite de France, Duchesse de Berri, sœur du Roy*, Paris, R. Estienne, 1559, in-4°), il vécut presque constamment à la cour de Savoie, s'occupant de sciences, de philosophie et de belles-lettres. Il mourut à Genève, le 10 août 1586, dans sa cinquante-sixième année. Il avait entretenu de cordiales relations avec quelques écrivains lyriques de sa génération, et, pendant un temps, Marguerite de Valois s'était montrée sa protectrice. On a dit que vers sa fin il avait embrassé la religion réformée, mais c'est là une assertion que rien n'est venu confirmer. Les poésies de Claude de Buttet ont eu plusieurs éditions. Voyez : *Le Premier Livre des vers de Marc-Claude de Buttet, savoisien, auquel a esté ajouté le second ensemble Damalthée* (sic) ; Paris, Fezandat, 1560, petit in-8° ; — *L'Amalthée de Marc-Claude de Buttet, gentilhomme savoisien : nouvellement par lui reveue, mise en ordre et de la meilleure part*

augmentée. Lyon, B. Rigault, 1575, in-8°; *Les Œuvres poétiques*, etc. Paris, Hierosme de Marnef et V^o Guill. Cavellat, 1588, in-8°. On en a donné, au xix^e siècle, deux bonnes réimpressions, l'une exécutée sur l'édition originale, par l'imprimeur Jouaust, et accompagnée d'une notice et de notes du Bibliophile Jacob (Paris, Libr. des Bibliophiles, 1880, 2 vol. in-12); l'autre publiée sur le texte de 1588, par Philibert Soupé, à Lyon, chez N. Scheuring, en 1877, in-8°.

Claude de Buttet a laissé de plus une *Apologie pour la Savoie, contre les injures et calomnies de Bartholomé Aneau* (Lyon, A. Benoit, 1554, in-8°).

BIBLIOGRAPHIE. — Eug. Ritter, *Recherches sur le poète C. de Buttet et son Amalthée*, Genève, H. Georg, 1887, in-8°. — Fr. Mugnier, *Marc-Claude de Buttet, poète savoisien*, Paris, Champion, 1896, in-8°.

AUX BERGERS

Dieu vous gard, gentils pastoreaux,
 Qui près de ces vertes coudrettes
 Faites danser sous les musettes
 Vos chevrettes et vos toreaux.

Avez-vous point veu traverser
 Par ce trac¹ qui aux bois se mesle,
 A cheval une demoiselle
 Qui ores ne fait que passer?

Ils sont trois noirs chevaux à cours,
 Et elle sus un blanc se hâte,
 Ayant un manteau d'ecarlante,
 Et un haut chapeau de velours.

Un peu d'avant s'en va dispos
 Le laquais, qui court de vitesse,
 Menant une levrière en lesse,
 Marquée de noir sur le dos.

Ne l'avez-vous donques point veu?
 L'appetit vous a fait entendre

1. Sentier.

A bucheter¹ parmi la cendre
 Voz châtaignes dedans ce feu.

O bergers, qu'heureux je vous voi!
 Que le Ciel vous a fait de grace,
 N'ostant des plaisirs vostre face,
 Et mesme dust passer le roi.

Jamais d'ennui ne vous souvient,
 Ains² contans fables et sornettes,
 Ici avec vos bergerettes
 Vous prenés le tens comme il vient.

Mais moi, las! serf de l'amitié
 A qui j'obéi trop fidelle,
 Je cours après cette cruelle,
 Qui n'a ni merci ni pitié.

Et languis, sans esperer rien
 Que la mort, sous le dur empire
 D'une maitresse qui m'est pire
 Qu'un Turc à ung pauvre Chrestien.

ODE SUR SON RETOUR DES CHAMPS

Desja l'hiver, qui tout tremblant frissonne,
 Des mons tous blancs droit nous darde ça-bas
 Une froideur tant aspre qu'elle estonne
 Mes champs aimés, mes soulas, mes esbas.

Les dous ruisseaux clair-courans aux campagnes,
 Par l'aquilon arrestés et trancis,
 Font et refont, aux froids pieds des montagnes,
 Un roch scabreux de glaçons endurcis.

Puis les forests, dont les testes brottues
 Faisoient épés les feuilles verdoier,
 De leurs cheveux orendroit dévestues
 Sous neige et glas se deulent de ploier.

Tous les plaisirs des champs mornes se taisent,
 Que tout lascif je soulois savourer

1. Enterrer. — 2. Mais.

Au nouveau tems qu'oiseaux gais se degoisent,
Et que l'on sent les rochers murmurer.

Des doctes Socurs celle bande celeste
Vers vous, mes champs, me piqua de venir;
Mais, puisque jà decembre m'y moleste,
Plus prisonnier ne me pouvez tenir.

Philophe¹, avant! que mon cheval on selle!
Muses, pourquoi venez-vous m'empescher?
Attendu suis d'une troupe fidelle,
Qui par vos dons toujours m'a tenu cher.

Long tens au bord de cette eau azurine
Ai bataillé, comme vostre souldart,
Allors qu'Amour, entré dans ma poitrine,
Me saccageant, y mit le feu qui m'ard.

Mais à ce coup mon Chamberi m'appelle,
O Paradis de ma felicité,
Que n'est desja cette plume immortelle
Pour tracer vif ton honneur mérité.

Si je vais là, tous mes plus favorables
En m'embrassant, me viendront caresser,
Me faisant voir leurs labeurs memorables,
Que les longs jours ne pourront ranverser.

De Battandier la joiuseté brave
Ses mots fleuris soudain desgorgera,
Et mon Lambert, Pallas, ton doux esclave,
De Ciceron les thresors versera.

Ramasse y est, et Pingon à la trace
Des anciens ses vers fera bôndir,
Qui sont venus freschement de Parnasse,
Où Apollon les lui a fait ourdir.

Mais ma cruelle en cent graces friande,
D'un doux regard, las! me vient rallumer :
O malheureux qui, par beauté trop grande,
En vain espoir ne se soule d'aimer!

(*Œuvres poétiques de M. C. de Buttet,*
publ. par le Bibliophile Jacob, 1880,
t. II. *Poésies diverses.*)

1. Valet de l'auteur.

CLAUDE MERMET

(XVI^e SIÈCLE)

On ignore la date de sa naissance. Il était de Saint-Rambert, ville et marquisat du pays de Valromey, aux confins de la Bresse. Du Verdier le qualifie de « Notaire Ducal et escrivain de Saint-Rambert, demeurant à Lyon ». On voit, en effet, par ses vers, qu'il quitta, dans un âge mûr, le lieu natal pour venir se fixer dans la capitale du Lyonnais, où il était encore en 1585. Que devint-il ensuite? Quand et en quel lieu mourut-il? Nous ne saurions le dire. Il traduisit en vers français la *Sophonisbe* du Trissino (Lyon, 1585, in-8^o) et donna, la même année, un mince recueil de poésies intitulé : *Le Temps passé de Claude Mermet, de Saint-Rambert, en Savoye. Œuvre poétique, sentencieuse et morale : pour donner profitable recreation à toutes gens qui aiment la vertu* (Lyon, F. Arnoulet, 1585, in-12). Quelques biographes lui attribuent encore un traité : *Pratique de l'Orthographe françoise, avec la manière de tenir livre de raison* (Lyon, 1583, in-16). Mermet aimait la vie rustique. Son goût pour les sentences, son esprit naturellement enclin à la satire, son gros bon sens populaire, prêtent à ses petites compositions un caractère burlesque et grave des plus réjouissants.

BIBLIOGRAPHIE. — A. du Verdier, *Bibliothèque française*. — Abbé Goujet, *Biblioth. française*, t. XII.

L'ADIEU A LA VILLE DE SAINT-RAMBERT

Or je m'en vay, plus ne feray demeure
A Saint-Rambert, voicy maintenant l'heure
De mon depart, je puis bien dire adieu
Aux Citoyens demeurans audit lieu :
A vous, messieurs les Ecclésiastiques,

Qui lottez Dieu de vos voix autentiques,
 Gens tant benins, pleins de devotion,
 Je dis adieu de grand'affection.
 Adieu, Messieurs et Dames qui sans cesse
 Par vos vertus faictes florir Noblesse,
 Adieu, Bourgeois adieu, Marchans aussy,
 Adieu, soldats et enfans sans soucy...
 Adieu les Clercs, Notaires et Sergents.
 Adieu vous dy, adieu donc bonnes gens,
 Adieu, soyez, vous, hostes et hostesses,
 Vous merciant vos tant chères caresses :
 Adieu barbiers, cordonniers, couturiers,
 Adieu bouchers, mareschaux, serruriers,
 Adieu pecheurs de truictes, et dormilles,
 Adieu jōteurs de cartes et de quilles,
 Adieu massons, charpentiers, artisans,
 Gens de mestier, travailleurs, païsans,
 Adieu varlets, chambrières et musnieres
 Et celles là dont le nom fine¹ en yeres :
 Adieu rivière, adieu le bié qui court
 Par le milieu de deux rues tout au tour :
 Adieu sur tout, secourable fontaine,
 Doux murmurant, de belle eau claire pleine,
 Qui as de quoy, liberale, pourvoir
 De ta liqueur tous ceux qui te vont voir,
 Qui es tousjours hosteliere opportune
 Des alterez, qui n'ont point de pecune,
 Je te supply, quand les filles viendront
 Puiser en toy, et que propos tiendront
 De cil qui est ton voisin ordinaire,
 Incite-les avoir de luy memoire,
 En l'excusant s'il n'a eu le loisir,
 De demeurer, pour leur faire plaisir.

(*Le Temps passé de Claude Mermet,*
 1585.)

1. Dont le nom se termine en : yères

J.-F. DUCROS

(1775-1824)

Fils d'un maître d'école de village, Jean-François Ducros naquit le 29 janvier 1775, au village de Naut-Bride, commune de Sixt (Haute-Savoie). Il commençait ses études chez les religieux lorsque éclata la Révolution. Incorporé dans l'armée du général Montesquiou, il fit campagne en 1792. A son retour, il suivit les cours de droit, à Chambéry. Reçu avocat au barreau de Grenoble, le 11 mars 1809, il alla se fixer en Suisse, où il fut nommé, en 1812, professeur de droit à l'Académie de Fribourg. Il mourut d'apoplexie dans cette ville, en 1824, laissant quelques chansons en patois savoyard qui témoignent de l'amour qu'il avait voué à sa petite patrie. Elles furent publiées tout d'abord par les soins de son frère, Jean-Pierre Ducros, en 1836. On les a réimprimées depuis, sous ce titre : *Chansons en patois de Jean-François Ducros de Sixt, avec traduction française et notice sur l'auteur, par Hippolyte Tavernier* (Annecy, Louis Thesio, 1863, plaquette in-8°).

BIBLIOGRAPHIE. — H. Tavernier, *Notice sur F. Ducros*, publiée en tête de l'édition de ses *Chansons*, 1863.

CHANSON

Veux-tu aller au Grand Village¹ gagner deux ou trois sous, n'y va guère plus d'une fois : ceux qui courent sont des fous.

THANPHON

Air à volonté.

Vu-t'allé ù Gran Velliathe
Affane dôu u treaï sou,

N'y fà guère mé d'on viathe
Hlaou ke koran san dé fou;

1. Paris.

Portes-y ton scapulaire; prie la nuit, le jour et le matin : si tu n'égrènes quelques rosaires, tu es tantôt un homme de moins.

Si tu y vas toucher *une fantôme* que celui qui a les cornes a parée, tu es, pour ta vie, au chômage, jaune, flétri et puant; mais si tu peux faire bon profit, retourne-t'en en haut avec ton sac, un visage joli et rose qui n'ait rien touché d'impur.

Pour te marier, s'il y a une fille qui ait le consentement des siens, qui chasse les balayures et la misère de dedans, prends-la seulement, quoiqu'elle n'ait guère de bien : femme économe ramasse mousse, pourvu qu'elle ait, avec bon air, l'œil tourné du côté du bois.

Mais souviens-toi que, si elle met au monde un bâtard..., si elle a les doigts crochus, ou autre défaut, c'est un bouquet pour son berceau. L'oiseau dit : Fuis, fuis, beau meuble habitué aux bons morceaux, eût-elle autant de roubles qu'il y a des pierres au Greneairon¹.

Fuis demi-dame de la plaine qui rejette les *dos cousus*² :

Purta-z-ai ton scapulère,
Pri la né, thor et matin :
San kokè kake rojère
T'é ach-tou na than de moïn.
S't'y va tossi na faoutaouma
K'sé k'a lé coèrue a dossâ,
T'é pé ta via à la thaouma
Thâne, flappi et iléra mà;
Mé s'te pu fare bon frothe
Returna amme aoué ton sè
On vzathe brave é rothe
Ke n'osche pas tossia ma nè.
Pé te marié, s'i a n : fellie
K'osse le kemman de sé than,
K'épaouffeaï le-z-ékevellie

Et la rosta de dezan,
Pran-la pi, poué k'il n'a guére;
Fenna éparman moffa koué,
Ma k'il osse aoué boué ére
L'oué veria devé le boué.
Svinte pi, s'il a na désse
De batère u de tempouri
Deaï crochu, u atra blésse
K'i é-t-on boké pé son bri;
Lizé dit : fouï, fouï biò moubl'e
Achhantu é bon bocon
Poué k'il arre atant de rouble
K'i a de greme u greneairon,
Fouï dameta de la *pl'annaz*
K'akoué-lai lou kus kojus

1. *Greneairon*, chaîne et éboulis de rochers, au levant de l'abbaye de Sixt.

2. Dans le texte *kus kojus*, sorte de jupe ancienne, à fronces serrées, masquant la taille, faite de toile du pays et teinte en noir avec une préparation d'écorce d'aulne et de couperose. C'est parce qu'elle est comme cousue au dos qu'on l'appelle de ce nom pittoresque.

ce n'est pas pour manger l'avoine, elle fait déjà la moue aux gruaux. A cette libertine, à cette virago, à cette dévergondée, il faut sucre, vin, viande et pain blanc; être à la noce et ne rien faire, voilà tout son passe-temps.

Pauvre simple, après tes noces, tant de parents, tant d'amis iront-ils pour payer l'étoffe que tu n'as pas prise sur tes brebis? Fifre, violon, boîte, poudre : train de sourds et d'aveuglés qui voulaient faire la foudre! — La misère les a grillés.

La misère de chez la Ouïvra¹ se montre en allongeant sa mine d'enfer : le poids, la mesure, la livre, l'ont mis plus bas que son terrain. Heureux qui fuit ces taudis de débauchés et de goulus; heureux qui sait ménager ses pommes de terre, son fruit gras, son lait pur.

Heureux qui n'a pas le reproche de manger son bien : femme, enfants, tout fait bon profit; ils ont tous la crainte de Dieu. Bienheureux qui n'a de querelles, ni avec ses maîtres, ni avec personne; qui fait son devoir sans dommages, assignations, procès-verbaux ni serments.

Bon saint Ponce² qui faites, au Ciel, une place aux pauvres Sizérets,

N'y é pas pé lliandi la vannaz
Il fa pi la potta é grus :
Matta, veragou, terare.
Socre, vin, thère pan *plian*
Etre à nofe et ne ran fare
Vat liai tò son passa tau.

Poure himple, apré té nofe
Tant de parens, tant d'amis
Iran té paï l'étofe
K'te n'a pas preaï su té fis?
Fifre, violon, bouaita paoudra
Tran de hors et d'aouailla
Ke vollian fare la faoudra
La rosseta lous a sepla.

La rosseta de vé la Ouïvra
Sourtai sa'enfer de bè prin

Le peaï, la moura, la livra
L'an mé ple bes que son terrin
Iraou ke fouï c'le bougannes
De kolliandre, et de golu,
Ke cha s'aouai sé bourdannes
Son frouï grais, son laffé pu.

Iraou k' n'a pa la replothe
De liandi son movairu
Fenna, enfan, to fa bon frothe
Ian touïï la cranta de Dïu
Beniraou k'n'a min de rôhhes
N'aoué métre, n'aoué gnion.
Ke fa son déveai san blohhes
Coupie, verbo. ne zzeron.

Bon san Ponce que fade u Chire
Ou larthe é poure Hejans

1. Sobriquet d'un ancien cabaretier de Sixt.

2. *Bon san Ponce*, Ponce de Faucigny, fondateur et premier abbé

ne nous laissez plus persécuter par cette clique de quémandeurs ; conjurez-nous ces Houppelandes par delà le pont de Clévieu ; qu'elles s'en aillent expier leurs fautes, là-bas dessous, avec le cornu !

(*Chansons en patois de J.-F. Ducros de Sixt, etc.,
Annecy, 1863, in-8°.*)

Ne nô lahhi pamé alfire
Pé c'le rutlle de kedans
Kanzera-nô c'le Zepannes

Dava le pan de Tliavïu
K'al s'an allan trare laou pannes
Lai de jo aoué kornu !

du monastère de Saint-Augustin de Sixt, érigé en abbaye dès 1144. Il y est mort en odeur de sainteté, en 1178, à l'âge de 78 ans environ. Le premier, il défricha ce désert et le colonisa. Aussi est-il regardé comme le patron de la vallée.

PIERRE VEYRAT

(1810-1844)

Jean-Pierre Veyrat naquit le 1^{er} juillet 1810, à Grésy-sur-Isère (Savoie). Il appartenait à une famille nombreuse, mais aisée. Il commença ses études au collège de Conflans, passa ensuite à celui de Saint-Pierre-d'Albigny et les acheva chez les Jésuites, à Chambéry. On a peu de détails sur sa vie; on sait seulement qu'il vint à Paris avec l'espoir de se rendre illustre. Là, il se lia avec deux autres poètes, dont il partagea l'infortune, Louis Bertrand et Hégésippe Moreau. Il habitait alors, avec ces derniers, au n° 3 de la rue des Beaux-Arts, un assez pauvre logis. Etrange association que celle de ces trois jeunes hommes! On avait mis tout en commun, voire même les habits. Cependant, las des jours de privation et des nuits sans sommeil, déjà guetté par la terrible maladie qui devait l'emporter, tourmenté enfin par un incessant désir nostalgique, Veyrat résolut de retourner dans sa province. Il partit. Il revint en Savoie, et c'est là qu'il mourut, quelques années plus tard, le 9 novembre 1844, non sans avoir pris la peine de publier les poésies qui devaient, croyait-il, assurer à son nom une gloire discrète, mais sûre. Il laissait plusieurs recueils : *Les Italiennes*, publié sous la signature de Camille Saint-Helena (Paris, 1832, in-8°); *La Coupe de l'Exil* (Grenoble, 1844, in-8°); *Stations poétiques à l'Abbaye de Haute-Combe* (1847, in-8°).

Pierre Veyrat est un poète extrêmement médiocre, qui sut cependant trouver des accents pour émouvoir ses compatriotes. Son poème du *Retour*, dont on trouvera ici un court fragment, est encore l'œuvre la plus populaire de la littérature savoyarde.

BIBLIOGRAPHIE. — Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. X. — Louis Pillet, *Documents inédits sur Veyrat*, Chambéry, 1887. — Jules Philippe, *Les Poètes de la Savoie*, Annecy, 1865. — Henri Lardanchet, *Les Enfants perdus du Romantisme*, Paris, 1905.

LE RETOUR

Allons : je veux revoir mes montagnes aimées,
Mes vallons caressés des brises embaumées,
Mes pics illuminés des premiers feux du jour,
Et mes bois, et mon lac aux vagues amoureuses,
Et ma rivière errante, et ses rives heureuses,
Et tout ce que j'aimais dans mon premier amour.

J'irai m'asseoir encor sur les hautes falaises,
Aux flancs de rochers nus, à l'ombre des mélèzes,
D'où l'on voit à ses pieds les aigles tourner,
Sous la charmille sombre où la brise murmure,
Au bord de la fontaine où bouillonne une eau pure,
Au seuil de la maison qu'ombrage un vieux noyer.

Oiseaux qui revenez à vos amours fidèles,
Vous me devancerez, rapides hirondelles!
Comme vous je reviens, mais, hélas! triste et seul,
Semblable au voyageur étranger sur la terre
Qui dans l'éternité retourne solitaire,
Et qui pour le chemin n'emporte qu'un linceul.

Mais d'où vient qu'en voulant chanter comme la lyre
Qui s'exhale joyeuse en triomphants accords,
Mon âme s'assombrit et que ma voix soupire
Comme l'orgue des morts?

Ah! partons : déployez la voile triomphale,
Que le vent du bonheur souffle après la rafale;
Je veux sentir encor, dans un transport brûlant,
Tous les cœurs que j'aimais contre mon cœur tremblant,
Et remontant les jours de mon adolescence,
Mon pied effacera les traces de l'absence.
Il est un doux sentier où j'ai souvent marché,
Entourant de mes soins un ange au front penché;
Le sauvage églaïtier et la verte aubépine
En dessinaient les bords au flanc de la colline,
Et nous allions, son bras appuyé sur le mien,
Epanchant nos amours dans un doux entretien.
Nous disions à la nuit, à la forêt profonde,

Nos secrets qu'emportaient les murmures de l'onde ;
 Nous rêvions le bonheur, ce vain rêve des jours,
 Et le sentier perdu savait seul nos amours.
 Peut-être a-t-il gardé quelque trace chérie,
 Quelque vieux souvenir à mon âme attendrie !
 Le long des églantiers peut-être bien souvent
 A-t-il revu la vierge errer seule en rêvant,
 Et, s'asseyant, émue à sa propre souffrance,
 Regarder tristement du côté de la France !
 Peut-être... Oh ! si l'amour me gardait ce bonheur !
 Si je la revoisais comme elle dans mon cœur,
 Si tous les souvenirs de ma verte jeunesse
 Refleurissaient au souffle ardent de sa tendresse,
 Si l'amour... mais silence ! Espoir, rêve insensé,
 Oh ! tais-toi, l'avenir est l'enfant du passé.
 Qui peut planter la ronce et recueillir l'olive ?
 Le temps flétrit les cœurs, le flot ronge sa rive ;
 L'arbre chargé de fleurs que la foudre a touché
 Ne porte point de fruits, et se meurt desséché.
 Qui sondera jamais le cœur et ses abîmes,
 Ce qu'il contient naissant d'espérances sublimes,
 Et, quand il a passé par le monde et le temps,
 Ce qu'il roule d'écume et de débris flottants... ?

Oui, quand même la vierge au céleste sourire
 Serait encor l'enfant de mon premier délire,
 Quand je retrouverais à mes désirs rendus
 Tous mes beaux rêves d'or et mes espoirs perdus ;
 Quand, renouant ma vie à sa chaîne brisée,
 Le ciel ramènerait ma jeunesse épuisée,
 Ce bonheur tant cherché vainement aurait lui,
 Mon cœur n'en voudrait plus, il ne croit plus à lui.

Mais d'où vient qu'en voulant chanter comme la lyre
 Qui s'exhale joyeuse en triomphants accords,
 Mon âme s'assombrit, et que ma voix soupire
 Comme l'orgue des morts ?

Le front penché longtemps sur le cours de la vie,
 J'ai vu la vanité de tout ce qu'on envie.
 Chaque amour, ici-bas, dans son sein en naissant,
 Porte un serpent caché qu'il nourrit de son sang.

Il grandit sourdement sous les chaudes caresses
Et les soupirs brûlants des premières tendresses ;
Puis quand le cœur, lassé de ses jeunes transports,
Sous le poids de l'ennui sent fléchir ses ressorts,
Quand survient le retour, du fond de son repaire
L'on voit poindre soudain la tête de vipère.
Dès lors tout est perdu ; le bonheur s'est enfui,
Et l'hôte de malheur reste seul après lui.
Laissons les souvenirs dans leur doux sanctuaire,
N'éveillons pas les morts dans leur pâle suaire ;
Nos amours immolés renaîtront quelque jour,
Mais pour ne plus mourir, dans l'éternel séjour.
Je n'irai pas chercher au flanc de la colline,
Le long du vert sentier où fleurit l'aubépine,
Ce qu'il peut y rester de nos amours passés,
Et nos vieux entretiens, et nos pas effacés ;
Je ne demande rien que l'ombre et la retraite,
Qu'un asile où cacher ma blessure secrète,
Et si je dois mourir, que de dormir aux lieux
Où mon père repose auprès de ses aïeux.
Oh ! partons : que la nuit me couvre de son ombre ;
Comme le ciel, mon cœur est orageux et sombre ;
Pour un proscrit qui rentre à ses foyers déserts,
La nuit n'a pas trop d'ombre, et l'orage, d'éclairs.
Mais d'où vient qu'en voulant chanter comme la lyre
Qui s'exhale joyeuse en triomphants accords,
Mon âme s'assombrit, et que ma voix soupire
Comme l'orgue des morts ?

AMÉLIE GEX

(1835-1883)

Celle que ses compatriotes ont surnommée la Muse de Chambéry, Amélie Gex naquit à la Chapelle-Blanche, canton de la Rochette, le 24 octobre 1835. Elle vécut dans sa province, laissa résolument passer l'heure du mariage et mourut à Chambéry, le 17 juin 1883. On a d'elle plusieurs recueils de prose et de vers en français ou en patois savoyard, la plupart publiés posthument par ses admirateurs et ses amis : *Le Long de l'An*, rimes et « fanfournes » (Chambéry, imprimerie Vve Ménard, 1878, in-8°); *Los Reclans de Savoué*, poème (ibid., 1879, in-8°); *Poésies, 1875-1877* (ibid., 1880, in-8°); *A une âme sincère*, poème (ibid., 1882, in-8°); *Vieilles Gens et Vieilles Choses, histoires de ma rue et de mon village* (ibid., 1885, in-8°); *Feuilles mortes*, poésies françaises (ibid., 1895, in-16); *Poésies en patois savoyard*, avec trad. française [*Le Long de l'An, Reclans de Savoué, Contios de la Bora, Fables, Seblets, Lo Cent Ditons*] (ibid., 1898, in-8°). Quelques-unes de ses œuvres patoises avaient paru, sous le pseudonyme de *Dian de la Jednna*, dans l'Almanach de ce nom, créé par elle, et dans un petit journal, *Le Père André*.

Amélie Gex mérite bien sa gloire locale. Nul écrivain n'a célébré mieux qu'elle les vertus domestiques, les mœurs simples, les légendaires et pittoresques coutumes de ses compatriotes. Ses vers ont le parfum violent et sauvage des fleurs cueillies dans les montagnes du pays natal.

BIBLIOGRAPHIE. — Iolando, *Il Bardo della Savoia*. Cœnobium (Lugano), 1909, fasc. II. — H. Bordeaux, *Promenades en Savoie*, etc., s. d., in-12, p. 47.

LES NOILLEURS¹

Chez nous, la bise en poste arrive,
 Les feuilles, en rond, dansent dans l'air;
 Sur les sapins, les pauvres grives
 Sifflent la chanson de l'hiver;
 Le long du feu chacun s'étend,
 Le jour, pour se réchauffer mieux;
 Mais pour raccourcir les nuits trop longues,
 Filles, apprêtez vos lampes,
 Voici venir les *noilleurs*.

Arrangez les bancs, clouez les tables;
 Il vient deux troupes de garçons :
 Ceux d'en haut sont désagréables,
 Ceux d'en bas sont sans façons;
 Les beaux brunets, les jolies blondes
 Vont se donner des coups d'yeux (œillades),
 Sans trop faire parler le monde;

LO GREMAILU

Tié no la bise èin pôste arrive,
 Le fôllie èin riond danchont dièn l'air,
 Chù lo sapins le poàre grive
 Sùblont la çanson de l'hiver;
 Le long du fouà çacon s'allonze,
 Le zor, pe se reçarfâ miù;
 Mais p'accorci le né trôp lonze,
 Feilles, aprestâ voutro eruéjù,
 Veca veni lo gremailù!

Eguâ lo bancs, cloutrâ le tables,
 Y vint dué coble de garçons :
 Rlo de d'amo sont décevéables,
 Rlo de d'ava sont sèin façons;
 Lo biaux brunets, le brâves blondes
 Vont se baillé de coups de jù,
 Sèin fâre trop blaguâ le monde;

1. Casseurs et mondeurs de noix.

Filles, apprêtez vos lampes,
Voici venir les *noilleurs*.

Ils vont conter, pour nous faire rire,
Les vieilles histoires d'autrefois.
Le gros Nicolas sait si bien dire :
« Chez nous, enfants, il y avait une fois... »
On va chanter chansons de guerre,
Celle du soldat qui est revenu.
Dehors la neige blanchit la terre,
Filles, allumez vos lampes,
Voici venir les *noilleurs*.

Il faudra se distinguer un peu
Pour leur faire une collation :
Pommes et pommes de terre qu'on fait cuire
Font déjà la plus grosse ration ;
On fera rôtir des châtaignes,
On tirera du vin bourru (vin blanc nouveau) ;
Les mets à pleines corbeilles,
Le vin à pleins arrosoirs
Pour contenter les *noilleurs*.

Feilles, aprestâ voutro cruéjù,
Veca veni lo gremaillù !
Y vont contâ, p'no fâre rire,
Le villie rime d'autrefâi.
Le grou Colas sâ si bièn dire :
— « Tié no, z'aifants, y avai'na fâi. » —
On va çantâ çansons de guerra,
Cé'la du seudard qu'est revenu.
Dihors la nâi blançâi la terra ;
Feilles, allomâ voutro cruéju,
Veca veni lo gremaillù.

Fadra se distinguâ 'na vouére,
Pe lo z'y fâre collachon ;
Pomme et tartiflle qu'on fâ couére
Font za la plus groussa rachon ;
On brezolera la çâtagne,
On triera le vin borru,
Le fricot à plène cavagne
Et le vin à plein z'arrojù.
Per contéintâ lo gremaillù.

C'est une occasion qui ne se répète
 Jamais qu'une fois tous les ans ;
 Il n'y a pas déjà tant de fêtes
 Dans la maison des paysans !...
 A force de rire et de boire,
 Nous nous prendrons pour des messieurs ;
 Afin de pouvoir vous le faire croire,
 Filles, éteignez vos lampes
 Quand partiront les *noilleurs*.

(*Poésies en patois savoyard*,
 1898.)

Y est 'n'òceageon que se repète
 Jamais qu'ona fâi tò lo z'aus.
 Y n'y pas déza tant de fête,
 Dièn la maison d'lo paysans !...
 A force de rire et de bére,
 On se prêindra pe de monchi.
 Pe pogeâi vo z'y fâre accrére,
 Feilles, amortâ voutro cruéjù...
 Quand môderont lo gremailù.

FIN

INDEX

DES NOMS ET DES LIEUX CITÉS DANS LES QUATRE VOLUMES

NOTA. — On ne trouvera dans cet index que les noms les plus importants, notamment ceux des poètes qui, dans le présent ouvrage, ont nécessité une notice. Les noms et les chiffres en caractères gras désignent, à la fois, les poètes auxquels nous avons réservé une place spéciale, et les provinces. Les lieux cités sont en italique, et les titres des pièces anonymes en petites capitales.

A

- Abberville* (Somme), IV, 132.
Adam de la Hale, IV, 85.
Ader (Guillaume), II, 182, 238-240.
Adour (l'), rivière, II, 354.
Agar (Paul-Ant. d'), IV, 281.
Agen (Lot-et-G.), II, 254.
Aicard (Jean), IV, 423-426.
Aigueperse (P.-de-D.), I, 96.
Alais (Gard), III, 148.
Albalat (Antoine), IV, 301.
Albert (Henri), I, 1, 2.
Al Cartero (L.), I, 167-169.
Alexandre (Charles), I, 339.
Alexis (Guillaume), III, 377.
Allier (Achille), I, 213, 215.
ALSACE, I, 1-28.
Altouvitis (Marseille d'), IV, 282.
Amade (Jean), IV, 451, 473, 479-480.
Ambert (Cantal), I, 118.
Ambly (Ardennes), I, 527.
Amboise (Catherine d'), IV, 4.
Amboise (Michel d'), IV, 5.
Amerval (Eloy d'), IV, 87.
Amiens (Somme), IV, 138.
Amilha (le P.), III, 10, 15.
Ancenis (Loire-Inf.), I, 446.
Andichon (Henri d'), I, 127, 146-148.
Andrieux (François), I, 3.
Aneau (Barthélemy), III, 239.
Angellier (Auguste), IV, 141-145.
Angers (M.-et-L.), I, 42.
Angier, III, 371.
Angot de l'Esperonnière (Robert), III, 369, 415-419.
ANGOUMOIS, IV, 165-269.
ANJOU, I, 29-76.
Anonyme (l') de Cahors, II, 181.
Arago (Etienne), IV, 450.
Arbaud (Damase), IV, 301.
Archu, II, 251.
Arcussia (Charles d'), IV, 282.
Arène (Paul), IV, 415-418.
Arnaud de Salette, I, 124.
Arras (Pas-de-Calais), IV, 147.
Ariège (l'), rivière, II, 230.
ARTOIS, IV, 79-164.
Assoucy (d'), II, 370.
Astros (Géraud d'), II, 178, 260-263.
Aubanel (Louis), III, 12.
Aubanel (Théodore), IV, 287, 379-388.

- Aubert (Guillaume), IV, 172.
 Aubigné (Agrippa d'), IV, 170, 171.
 Aubin Gautier, III, 374.
 Auger Gaillard, III, 37-39.
 Augier (Emile), II, 5, 6.
AUNIS, IV, 165-269.
Aure (l') rivière, III, 462.
 Aurigny (Gilles d'), IV, 87.
 Ausone, III, 175.
Autran (Joseph), IV, 285, 361-363.
AUVERGNE, I, 76-122.
 Auvray (Jean), III, 369.
Auxerre (Yonne), I, 250, 254.
Auxois (l'), I, 314.
Aveyron (l') rivière, III, 154, 155.
 Avost (Jérôme d'), IV, 6.
 Avril (Pierre), III, 371.
Aygaldes (Les) (B.-du-Rh.), IV, 358.
 Aynard (Ed.), III, 249, 296.
 Azaïs (Gabriel), III, 78-85.
 Azaïs (Jacques), III, 12, 78-85.
- B**
- Babu (Jean), IV, 174.
 Babochi, III, 248.
 Bachaumont (G. Le Coigneux de), II, 370.
 Bachelin (Henri), III, 331, 356-358.
 Bacilly (Bénigne), III, 374.
 Bach-Sisley (Madame Jean), III, 247.
Bagnères-de-Bigorre (H.-P.), II, 319.
 Baif (J.-Antoine de), I, 48-51; IV, 171.
 Banville (Théodore de), I, 210, 224-227.
 Barbey d'Aurevilly (J.), III, 380, 473-479.
 Barbier (Auguste), II, 372, 461-464.
 Baro (Balthasar), II, 5.
Baron (Louis), II, 179, 264-270.
 Barrès (Maurice), I, VII, XV; III, 184.
 Barthélemy (Auguste), IV, 285-286.
 Barutel (Grégoire de), III, 8.
BARZAZ-BREIZ, voyez : La Villemarqué.
Basselin (Olivier), III, 364, 395-400.
Bataille (Frédéric), II, 157-158.
 Balcave (Louis), I, 124; II, 237.
 Baltendier (Antoine), IV, 488.
 Baude (Henri), I, 210, 216-220.
 Baudelaire (Charles), I, VI; II, 372, 473-479.
 Baudouin (Alph.), I, 564-563.
 Baudrillart, IV, 80.
Baugé (M.-et-L.), I, 53.
 Baur (Albert), III, 237.
Bayeux (Calvados), III, 521.
 Bazin (René), I, 32.
BÉARN, I, 123-169.
 Beaucourt (Raymond), IV, 92
Beaufils (Edouard), I, 503-506
Beaulieu (Eustorg de), II, 517, 527-529.
 Beauquier (Charles), II, 123.
 Beauvaisis (le), IV, 108.
 Bedouin (F.-Samson), IV, 21-26.
Bédout (Gérard), II, 179, 182, 271-274.
Belland de la Bellaudière (Louis), IV, 280, 309-315.
 Belleau (Remy), IV, 85, 38-41.
 Belleforest (F. de), II, 183.
 Belliard (Guillaume), IV, 8.
 Bellone (Jean de), IV, 8.
 Bellot (Pierre), IV, 286.
 Benoît (Robert), II, 181.
 Benserade (Isaac de), II, 370.
Béranger (Pierre-Jean de), II, 372, 457-460.
 Bérat (Frédéric), III, 394.
 Béreau (Jacques), IV, 172.

- Bergier (Nicolas), I, 522.
 Bergouin, III, 6.
 Bernard (Catherine), III, 376.
 Bernard (Valère), IV, 436-439.
 Bernier de la Brousse (Joachim),
 IV, 170, 227-229.
 Bernis (F.-J. de Pierre de),
 III, 16.
BERRY, I, 171-207.
 Bertaut (Jean), III, 373, 377.
 Berthelot, II, 369.
 Berthet (Jean), IV, 283.
 Berthier (François), III, 328.
 Berthod, II, 442-445.
 Berthou (Yves), I, 487-490.
 Berthrand (François), IV, 3.
 Bertrand (Aloysius), I, 301-305.
 Bertrand (Fr.-Séraphique), I,
 339.
 Bertrand de Born, II, 514.
 Bertrand de la Tour, II, 515.
 Besançon (Doubs), II, 150, 151.
 Besançon (Etienne), II, 116.
 Besnard (Paul), IV, 70-72.
 Bessou (abbé J.), II, 181, 309-
 311.
 Betholaud (Roland), IV, 172.
 Beuve (Louis), III, 529-534.
 Béziers (Hérault), III, 63, 140.
 Bidassou (la), rivière, II, 297.
 Bigot (Hippolyte), III, 112-117.
 Billaut (Adam), III, 328, 337-
 342.
 Billy (Jacques de), IV, 8.
 Binet (Claude), IV, 88, 113-115.
 Birat, III, 12.
 Bitaubé (P.-J.), I, 127.
 Bizot (Louis), II, 115, 125-129.
 Bladé (J.-F.), II, 169, 190,
 193.
 Blanc (Louis - Etienne), III,
 276-278.
 Blanc la Goutte, II, 4, 26-32.
 Blanchon (Joachim), II, 517,
 530-533.
 Blan Lacombe (le P.), II, 516.
 Blarru (Pierre de), III, 175.
 Blémont (Emile), II, 480-482.
 Blessebois (P.-Corneille), III,
 376.
 Bleton (Auguste), III, 216.
 Blot de Chauvigny, I, 211.
 Bocquet (Léon), II, 45, 46, 47,
 50, 99-102.
 Bodet (Jean), IV, 85.
 Boiceau (Jean), IV, 174.
 Boileau (Nicolas), II, 436-441.
 Bois-Robert (abbé de), II, 362;
 III, 374, 377, 452-457.
 Boissy (Louis de), I, 81.
 Boissy d'Anglas (F.-A.), III, 17.
 Bombal (Eusèbe), II, 518, 553-
 557.
 Bonnafont (abbé Joseph), IV,
 471-473.
 Bonnard, I, 235.
 Bonnefon (Jean), I, 81.
 Bonnelye (François), II, 518.
 Bonnet, III, 6.
 Bordeaux (Gironde), II, 233.
 Borderie, III, 371.
 Bordes (Ch.), II, 189.
 Bordeu (Théophile), I, 127.
 Bornier (Henri de), III, 18.
 Bosc (Joseph), III, 154-155.
 Bossu (Antonia), III, 217.
 Bouchaud (Pierre de), III, 217,
 319-321.
 Bouchet (Jean), IV, 170, 210-
 214.
 Bouchet (René), IV, 173.
 Bouchot (Henri), II, 150-153.
 Boudat (J.-L.), I, 128.
 Boudet (François), III, 8.
 Boufflers (Stanislas, marquis
 de), III, 178, 179.
 Bouilhet (Louis), III, 380.
 Bouillet (J.-B.), I, 81, 88.
 Boulay-Paty (Evariste), I, 385-
 389.
 Boulén (Charles), III, 526-528.
 Bourbon-l'Archambault (Allier),
 I, 213.
BOURBONNAIS, I, 209-230.

- Bourdeilles (Pierre de), II, 182.
 Bourdigné (Charles), I, 32, 37-39.
 Bourgeois (Emmanuel), IV, 92.
Bourges (Cher), I, 182, 183.
 Bourget (Paul), IV, 92.
 BOURGOGNE, I, 231-330.
 Bournier (Estienne), I, 221-223.
 Boursault (Edme), I, 522.
 Bouteroue (Michel), IV, 8.
 Boyer d'Agen, II, 184, 294.
 Boyssière (Jean de), I, 89-90.
 Boyron (Maître), III, 248.
 Boyssoné (J. de), IV, 488.
 Brach (Pierre de), II, 182, 232-235.
Braconne (la), rivière, IV, 216.
 Branchet (L.), II, 522.
 Brandt (Sébastien), I, 3.
 Brayat (J.-B.), I, 82.
 Brébeuf (Guillaume de), III, 375.
 Brémond (Alexandrine), IV, 427-428.
 Bret, I, 235.
 BRETAGNE, I, 331-546.
 Bretin (Philibert), I, 234.
 Breton (Jules), IV, 92, 133-136.
 Bretonnayau, I, 32.
 Briand (François), IV, 6.
 Briquel (Paul), III, 229-232.
 Brizeux (J.-A.-P.), I, 334, 335, 338, 373-384; IV, 286.
 Brodeau (Victor), IV, 4.
 Brondex (Albert), III, 182, 195-199.
 Bruant (Aristide), II, 492-493.
 Brugié (Antoine), II, 181.
 Brûle-Maison (François Cottignies, dit), II, 48, 59-67.
 Brun (Charles), I, XIII, XV, III, 143-146.
 Brunet (Jean), IV, 288.
 Brueys (Claude), IV, 346-348.
 Bucher (Colin), I, 32, 40-42.
 Buchon (Max), II, 144-146.
 Bugeaud (Jérôme), IV, 187.
 Bugnyon (Philibert), I, 233.
 Bullandre (Simon de), IV, 88.
 Burgaut des Marets, IV, 174, 238-240.
 Bussy-Rabutin (Roger, comte de), III, 328.
 Buttet (Marc-Claude de), IV, 488, 507-510.

C

- Caen* (Calvados), III, 460, 499.
Cahors (Lot), II, 206, 219.
 Caillé (D.), I, 468.
 Cailly (Jacques de), IV, 3.
 Camélat (Michel), II, 181, 332-336.
 Camo (Pierre), IV, 474-475, 477-478.
 Campion (Alexandre de), III, 376.
Canigou (le) (Pyrénées-Orient.), IV, 454, 467-470, 472-473.
 Canu de Bailleul (Henry), III, 376.
 Carneau (Etienne), IV, 8.
Carcassonne (Aude), III, 18.
 Carcassonne (H.), IV, 454.
 Cardailhac (Xavier de), II, 336.
Carnac (Morbihan), I, 439.
 Carrel (J.), III, 258.
 Casaux, I, 127.
 Cassaignau (abbé J.-B.), II, 179.
 Cassanéa de Mondonville, III, 11.
 Casse (E.), II, 197.
 Cassier (l'abbé), III, 328, 330.
 Castélat (Jean), II, 181, 304-305.
 Castiaux (Paul), II, 50.
 Cauvigny (François de), III, 376.
 Cazalet (Nicolas), I, 127.
 Cazotte, I, 235.

- Cernay* (Alsace), I, 25.
Chabaneau (Camille), II, 515.
Chabans (Loys de), IV, 8.
Chaingenai, I, 234.
Chambéry (Savoie), IV, 510.
Chaminade (E.), II, 197.
CHAMPAGNE, I, 517-572.
Champier (Symphorien), III, 239.
Champmas (X.-L.), II, 179.
Chandeville, III, 374.
CHAN HEURLIN, voyez : **Bron-**
dex (Albert).
CHANSONS POPULAIRES, *Alsace*,
 I, 7-10; *Angoumois*, IV, 187;
Anjou, I, 34-36; *Artois* (voy. :
Picardie); *Aunis*, IV, 188-191;
Auvergne, I, 84-88; *Basque*
(Pays), II, 188-190; *Béarn*, I,
 131-134; *Berry*, I, 176-179;
Bourbonnais, I, 212-215;
Bourgogne, I, 239-243; *Bre-*
tagne, I, 343-350; *Champagne*,
 I, 525-528; *Comtat Ven-*
naïsin (voy. : *Provence*); *Comté*
de Foix (voy. : *Languedoc*);
Comté de Nice (voy. : *Provence*);
Dauphiné, II, 9-11; *Flandre*,
 II, 52-58; *Franche-Comté*, II,
 121-124; *Gascogne et Guyenne*,
 II, 188-203; *Ile-de-France*,
 II, 378-383; *Languedoc*, III,
 22-26; *Limousin*, II, 522-
 526; *Lorraine*, III, 187-191;
Lyonnais, III, 253-258; *Maine*,
 IV, 14; *Marche* (voy. : *Limou-*
sin); *Nivernais*, III, 333-336;
Normandie, III, 385-394; *Or-*
léanais, IV, 14-20; *Picardie*,
 IV, 97-102; *Poitou*, IV, 190-
 196; *Provence*, IV, 295-308;
Roussillon, IV, 453-456;
Saintonge, IV, 190-195; *Sa-*
voie, IV, 497-500; *Touraine*
 (voy. : *Maine et Orléanais*).
Chapelle (Claude-Emm. Lhuil-
 lier, dit), II, 370.
Chapelou (Jean), III, 273-275.
Charles-Brun, voyez : **Brun**
 (Charles).
Charles d'Orléans, I, 31.
Charleval (Ch. Faucon de Ris,
 sieur de), III, 374, 377.
Charleville (Ardennes), I, 565.
Chartier (Alain), III, 377.
Chassignet (J.-B.), II, 116.
Chastanet (Auguste), II, 180.
Chateaubriand (Fr. R. de), I,
 365-368.
Château-Thierry (Aisne), I, 552.
Chatillon (Auguste de), II, 469-
 472.
Chaubard de Roquebrune, III,
 10.
Chaulieu (abbé de), III, 378,
 464-468.
Chaurigny (Poitou), IV, 212.
Chénédollé (Ch.-J. Lioult de),
 III, 469-472.
Chénier (André), II, 373.
Chéruel (Ad.), III, 359, 361.
Chevalier (Guillaume), III,
 327.
Chevigné (comte de), I, 523.
Cheveau (Urbain), IV, 171.
Cherremorte (Côte-d'Or), I, 305.
Chèze (J.-B.), II, 522.
Cimiez (Alpes-Marit.), IV, 352-
 354.
Cladel (Léon), II, 182.
Clain (le), rivière, IV, 225.
Claveçon (Charles de), II, 5.
Clerc de Troyes (le), I, 518,
 520.
Cléric (abbé Pierre), III, 11.
Clermont (P.-de-D.), I, 86.
Cluse (la), rivière, IV, 155.
Cocquard, I, 235.
Cognac (Charente), IV, 204, 266.
Colardeau (Charles-Pierre),
 IV, 4.
Collé (Charles), II, 371.
Collerye (Roger de), I, 252-
 254; II, 362.

- Colletet (Guillaume), II, 397-399.
- Colletet (François), II, 429-432.
- COMTAT VENAISSIN, voyez : PROVINCE, IV, 271 et ss.
- COMTÉ de NICE, voyez : PROVINCE, IV, 271 et ss.
- Contant (Paul), IV, 172.
- Contejan (Ch.), II, 121.
- Coppée (François), II, 372, 483-488.
- Coquillart (Guillaume), I, 521, 529-531.
- Corblet (l'abbé Jules), IV, 82, 85, 97, 98.
- Corbière (Tristan), I, 339, 433-437.
- Cormeau (Henry), I, 32.
- Cormys (Joseph), IV, 280.
- Corneille (Pierre), III, 374, 377.
- Corneille (Thomas), III, 374.
- Cornu (Pierre de), II, 5.
- Corrozet (Gilles), II, 368.
- Cortète de Prades, II, 178, 252-258.
- Cosnard (Charles), IV, 8.
- Coste (abbé Jean), III, 11.
- Colignon (Pierre de), sieur de la Charnays, III, 327.
- Courcelles (Pierre de), IV, 6.
- Courchinoux (abbé), I, 82.
- Courmont (J.-B., dit Louis de), III, 330, 347-349.
- Courtin de Cissé (J. de), IV, 5.
- Courval-Sonnet, III, 370, 374, 420-426.
- Coussmaker (E.), II, 53.
- Coye (J.-B.), IV, 284.
- Creuse* (la), rivlière, I, 185.
- Crignon (Pierre), III, 371.
- Crinon (Ilector), IV, 92, 123-127.
- D**
- Daffrans (Christofle), IV, 172.
- Dageville (G.), IV, 284.
- Daix (François), IV, 282.
- Dalibray (Charles de Vion, sieur de), II, 449-452.
- Darcieux (Fr.), III, 256.
- Dardignac (Dr Joseph), III, 56.
- Dardy (Léopold), II, 194.
- Daubasse (Arnaud), II, 181, 277-278.
- Daubian de Lisle, III, 11.
- Daudet (Alphonse), III, 18.
- Dauguet (Marie), II, 160-164.
- DAUPHINÉ, II, 4-44.
- David (abbé), II, 516.
- David (Edouard), IV, 92, 151-153.
- David (Gaston), II, 518, 568-569.
- Davignon (Hugues), III, 16.
- Davit (Pierre), II, 5.
- Daynard (Joseph), II, 203.
- Deimier (Pierre de), IV, 282.
- Delarue-Mardrus (Lucie), III, 541-544.
- Delavigne (Casimir), III, 379.
- Delbousquet (Emmanuel), II, 184, 340-344.
- Delisle de la Drevetière, II, 5.
- Dellevaux (François), III, 248.
- Delille (Jacques), I, 81, 94-97.
- De Loy (Aimé), II, 138-140.
- Delprat (Guillaume), II, 179.
- Delthil (Camille), II, 184, 306-308.
- Demesmay (Auguste), II, 117.
- Demolins, I, 81.
- Denisot (Nicolas), IV, 5.
- Depont (Léonce), IV, 264-265.
- Derennes (Charles), II, 129, 180, 184, 356-358.
- Désanat, IV, 286.
- Désaugiers, II, 372.
- Des Autels (Guillaume), I, 232.
- Des Biefs (J.), II, 116.
- Desbordes - Valmore (Marceline), II, 68-74.
- Descallis (François), IV, 282.
- Deschamps (Emile), I, 189-194.

- Deschamps (Eustache), I, 518, 520.
- Des Cordeliers (C.), I, 78.
- Desforges-Maillart (P.), I, 360-364.
- Deshoulières (M^{me}), II, 433-435.
- Des Jardins (Hortense), III, 376, 377.
- Desmahis (François de Corsembleu), II, 373.
- Desmoulins (Laurent), IV, 6.
- Despax (Émile), II, 184, 353-355.
- Des Périers (Bonaventure), I, 232, 255-258.
- Desplanches (Jean), IV, 172.
- Desportes (Philippe), IV, 3, 44-48.
- Despourrins (Cyprien), I, 127, 139-145.
- Des Roches (Catherine), IV, 172, 173.
- Des Roches (Madeleine), IV, 172, 173.
- Desrousseaux (Alexandre), II, 48, 52, 75-79.
- Destrade (François), I, 128.
- Deubel (Léon), I, 24-25.
- Devau (F.-E.), III, 177.
- Dévoluy (Pierre), II, 5, 44-44.
- Dewachter (J.), II, 48.
- Nieppe* (Seine-Infér.), III, 527.
- Dijon* (Côte-d'Or), I, 302, 303.
- Dinaux (Arthur), IV, 90.
- Diouloufet (J.-J.), IV, 284, 347-350.
- Divry (Jehan), IV, 87.
- Dolet (Étienne), IV, 3.
- Domergue (l'abbé), IV, 304-308.
- Douges* (Loire-Infér.), I, 386.
- Donnadien (F.), III, 87.
- Donnay (André), I, 522.
- Dorchain (Auguste), II, 50, 89-90.
- Dordogne* (la), rivière, II, 223.
- Dornier (Charles), II, 167-168.
- Douai* (Nord), 69, 70, 71, 72.
- Doublet (Jean), III, 372, 406-409.
- Douarnenez* (Finistère), I, 450, 461.
- Dovalle (Charles), I, 69-71.
- Droin (Alfred), I, 523.
- Dronne* (la), rivière, III, 462.
- Drouhet (Jean), IV, 174.
- Du Bartas (Saluste), II, 178, 179, 182, 224-231.
- Du Bellay (Joachim), I, 32, 43-47; IV, 171.
- Du Boccage (M^{me}), III, 378.
- Du Bois-Hus, I, 338.
- Du Bourg (Nicolas), I, 81.
- Du Buys (G.), II, 182.
- Duchapt (Théophile), I, 172.
- Du Chesne (Joseph), II, 183.
- Ducis (J.-F.), II, 372; IV, 489.
- Du Colombier (Gabriel-Robert), IV, 172.
- Ducros (J.-F.), IV, 543-546.
- Dufay (Pierre), IV, 17.
- Du Fouilloux (Jacques), IV, 172.
- Duguay (Dominique), II, 179.
- Du Guillet (Pernette), III, 240.
- Duhamel (Maurice), I, 331, 332, 335.
- Du Hecquet (A.), IV, 86.
- Du Lorens (Jacques), IV, 5.
- Dumay (Pierre), I, 234, 235.
- Du Monin (Jean-Edouard), II, 115.
- Du Moulin (Antoine), I, 233.
- Du Perron (cardinal), III, 372, 377.
- Du Peyrat (Guillaume), III, 242.
- Duplain (Louis), II, 165-166.
- Du Plessys (Maurice), II, 505.
- Du Poey (Bernard), I, 124.
- Dupont (Pierre), III, 279-286.
- Dupouy (Auguste), I, 507-508.
- Du Pré (Jean), II, 182.
- Dupuys Nicole, III, 371.

Durand (Gilles) de la Bergerie,
I, 31.
Durandeu (J.), I, 230, 313-314.
Durieux (A.), II, 57.
Durocher (Léon), I, 491-492.
Durrieux (Alcée), II, 217.
Du Sable (Guillaume), II, 183.
Du Tronchet (Etienne), III,
244.
Duvauchel (Léon), IV, 92, 137-
140.
Du Verdier (Antoine), III, 244.

E

Edelestand du Ménil, III, 365.
Ellain (Nicolas), II, 368.
Elis de Bons (Charles), III, 376.
Erckmann-Chatrion, III, 183,
184, 209-212.
Espagnet (M.-A. d'), IV, 280.
Espilly (Claude), II, 5, 17-18.
Espinay (Charles d'), I, 353.
Estagnol (L. d'), III, 6.
Esternod (Claude d'), II, 115.
Estieu (Prosper), III, 139-142.
Erreux (Eure), III, 445.

F

Fabié (François), II, 184, 315-
317.
Fabre (Jean-Henri), IV, 289.
Fabre d'Eglantine, III, 17.
Fabre d'Olivet, III, 12, 75-77.
Fage (André), I, 571-572.
Fallot, IV, 84.
Faucompré (F.-F.), II, 48.
Faucon (Amable), I, 81, 82.
Faucon (Maurice), I, 82.
Faure Maurice), II, 4, 36-37.
Favre (Antoine), IV, 488.
Favre (abbé Jean-Baptiste), III,
11, 67-69.
Favre (L.), IV, 169, 195.
Fécamp (Seine-Infér.), III, 510.

Ferrand (David), III, 431-435.
Féret (Charles-Théophile), III,
518-522.
Ferrier (Louis), IV, 283.
Fertiault (François), I, 310-312.
Fidil (Georges), II, 48.
Figon (Alex.), II, 5.
Filleul (Nicolas), III, 372.
Fizes (Nicolas), III, 6.
FLANDRE, II, 45-110.
Fleuret (Fernand), III, 545-548.
Florent Chrestien, IV, 6.
Florentin-Loriot, III, 497-499.
Florian (Jean-Pierre Claris de),
III, 11, 70-72.
FOIX (COMTÉ DE), III, 1-172.
Foncin (Pierre), I, v, vi.
Fondeville (J.-H. de), I, 126,
135-138.
Fons (Pierre), III, 18.
Fontaine (Charles), II, 368;
III, 241.
Fontainebleau (S.-et-M.), II,
500.
Fontenai (Eure), III, 466.
Fontenailles (J.-P. de P. de),
IV, 9.
Fontenelle, III, 378.
Forez (le), III, 289.
Forget (Pierre), IV, 8.
Fornier (Jean), II, 182.
Fort (Paul), I, 523.
Fortunat, II, 362.
Foucaud (J.-B.), II, 547-549.
Fougeray (I.-et-V.), I, 349.
Fourès (Auguste), III, 12, 130-
135.
Franeau (Jean), IV, 116-118.
FRANCHE-COMTÉ, II, 111-168.
Francheville (abbé de), I, 338.
Frémine (Aristide et Charles),
III, 491-496.
Frêne (Roger), II, 350-352.
Fresnay (Pierre de), III, 328,
330.
Froissart (Jean), II, 48.
Froment (Paul), II, 345-349.

- Furetière (Antoine), II, 419-428.
- G**
- Gacon, III, 243.
 Gaguiu (Robert), II, 48.
 Galaup de Chasteuil (Louis), IV, 282.
 Galleton (Joseph), I, 235.
 Gamon (Christophe de), III, 40-41.
 Gamon (Joseph), III, 17.
 Garnier (Robert), IV, 5, 6.
 Garonne (la), fleuve, III, 149.
 Garros (Jean de), II, 178.
 Garros (Pey de), II, 177, 178, 213-217; IV, 279.
 GASCOGNE, II, 169-358.
 Gassion (Jacob de), I, 125.
 Gastine (forêt de), IV, 30.
 Gaston-Phébus, I, 123, 133.
 Gaubert (Ernest), III, 46, 68, 168-170; IV, 336, 350.
 Gauchet (Claude), II, 373, 393-396.
 Gaud (Auguste), IV, 183, 183, 255-263.
 Gaudin, IV, 174.
 Gaulle (J. de), II, 359.
 Gaut (J.-B.), IV, 287.
 Gauthier (François), II, 115.
 Gauthiez (Pierre), II, 494-495.
 Gautier de Lombes, II, 170; III, 8.
 Gautier (Théophile), II, 183, 295-297.
 Gautier-Garguille, III, 370.
 Gelu (Victor), IV, 289, 364-374.
 Gémarenc (Julien), III, 8.
 GENTE POITEVINNE (la), IV, 175, 180-186.
 Gentil Bernard, II, 5.
 Genton (Adèle), II, 5.
 Genty (Pierre), IV, 10.
 Gerde (Philadelphie de), II, 181, 337-339.
 Germain (J.-B.), IV, 283.
 Germain-Nouveau (J.), IV, 432-435.
 Gex (Amélie), IV, 521-522.
 Giéra (Paul), IV, 288.
 Gilbert (Nicolas), III, 179, 180.
 Gindré de Nancy, II, 117.
 Ginguéné (Pierre), I, 339.
 Girardeau (abbé), II, 180.
 Giraud (Claude-Marie), II, 116.
 Glatigny (Albert), III, 488-490.
 Godard (Jean), II, 368.
 Godeau, II, 372.
 Godefroy de Strasbourg, I, 3.
 Gody (Philémon), II, 116.
 Gombault (Jean-Ogier de), IV, 170, 171.
 Goncourt (Ed. et J. de), I, 231.
 Gondoin (A.), II, 5.
 Gontard (Anselme), I, 81.
 Gossez (A.-M.), II, 59, 107-110.
 Goudelin (Pierre), III, 7, 8, 47-58.
 Gourcuff (Olivier de), I, 466-467.
 Gourmont (Remy de), I, XII; III, 514-517.
 Grandidier (abbé), I, 3.
 Grandmougin (Charles), II, 154-156.
 Grangeneuve (Antonin), II, 5.
 Granjacquet (abbé), II, 116.
 Gras (Félix), III, 13; IV, 393-398.
 Grécourt (abbé de), IV, 4.
 Grégoire (abbé), III, 11.
 Grenier (Edouard), II, 147-149.
 Grenoble (Isère), II, 13, 20, 21, 22, 23, 27-32.
 Gresset (Jean-Baptiste-Louis), IV, 89, 90.
 Grèsy (cascade de), II, 31.
 Grévin (Jacques), IV, 88, 107-112.

- Grignon de Montfort (le P.), I, 358-359.
 Grimaud (Albert), I, 236; II, 4, 5.
 Grimaud (le P.), III, 10.
 Gringore, II, 363, 364; III, 176.
 Grisel (Jean), III, 372.
 Grivel (Roch), II, 4.
 Grognet (Pierre), I, 249-250.
 Gros (Toussaint), IV, 283, 337-343.
 Guérin (Charles), III, 222-225.
 Guérin (Dom), de Nant, II, 181.
 Guérin (Maurice de), III, 18.
 Guerne (Vicomte A. de), II, 85-87.
 Guesdou (Adrien de), IV, 5.
 Guide (Philibert), voyez : Hégémon.
 Guilbert (Aristide), II, 512, 514.
 Guillaumin (Emile), I, 228-230.
 Guillon (Ch.), I, 242.
 Guillot, II, 362.
 Guiot (l'abbé), III, 368.
 Guitard (Jean-Louis), III, 8, 9.
 Gустeau (l'abbé), IV, 174, 230-233.
 Gay de Tours, IV, 4, 49-50.
 GUYENNE, II, 169-358.
 Gay-Ropartz, I, 501-502.
- H**
- Habert (François), I, 180-181.
 Hainaut (le), II, 108.
 Halgan (Stéphane), I, 425-426.
 Haraucourt (Edmond), III, 217-219.
 Harel (Paul), III, 500-503.
 Hatoulet (Jean), I, 128, 129.
 Haze Jean), III, 372.
 Hégémon (Philibert), I, 265-267.
 Hellis (Pierre), III, 11.
- Hémard (René), IV, 9.
 Hennion (Constant), III, 119.
 Héraudel, III, 191-194.
 Hérault (l'), rivière, III, 138.
 Hermite (J.-B. l'), II, 518.
 Hermite (Tristan l'), II, 518, 534-540.
 Hestean (Clovis), IV, 8.
 Hodic (Charles de), IV, 86.
 Hoffmann (F.-B.), III, 178.
 Hortala (Pierre), III, 18, 24.
 Houcastremé (Pierre), I, 127.
 Hubert (Paul), III, 151-153.
 Hue (Sophie), I, 340.
 Huet (Pierre-Daniel), III, 375, 376.
 Hugo (Victor), II, 115, 373, 374.
 Hugues (Clovis), IV, 419-422.
 Huillé (M.-et-L.), I, 57.
- I**
- ILE-DE-FRANCE, II, 259-510.
 Imbert (Gérard-Marie), II, 182.
 Isaure (Clémence), III, 9.
- J**
- Jaclot de Saulny, III, 182, 183.
 Jaffrennou (François), I, 511-514.
 Jammes (Francis), I, 128, 157-164.
 Jamyn (Amadis), I, 536-537.
 Jarnac (Charente), IV, 239.
 Jasmin (Jacques), II, 179, 284-294; IV, 286.
 Jasseron (Ain), I, 306.
 Jaubert (comte), I, 172.
 Jaubert (Alexis), II, 518, 519.
 Jaume (Joseph), IV, 451.
 Javerzac (Nicolas-Bernard de), IV, 173.
 Jean de Borie, I, 521.
 Jeandel (Abel), I, 232.
 Jeanne d'Albret, I, 121.

Jeantet (Félix), II, 159.
 Jodelle (Estienne), II, 368.
 Joffre (Antoine), IV, 451.
 Jourdanne (Gaston), III, 14.
 Julien (Jean), III, 180, 183.

K

Kastner (Georges), II, 378.
 Kerambrun (G.-R. de), I, 336.
 Kerviler (René), I, 431-432.
 Koeberlé (Elsa), voyez : Sybil.

L

Labaig-Langlade (abbé), I, 128.
 La Baume (Jean de), II, 114.
 Labé (Louise), III, 265-269.
 La Boétie (Estienne de), II, 222-223.
 Laborieux (Claude), I, 81.
 Lacouaret (Dr), voyez : Al Cartéro.
 Lacuve (Edouard), IV, 245-247.
 Ladière (Ch.), I, 128.
 Laënnec (Th.-M.), I, 339.
 Lafagette (Raoul), III, 124-127.
 La Fare-Alais (marquis de), III, 12, 86-88.
 Lafargue (Marc), III, 149-150.
 Lafenestre (Georges), IV, 66-69.
 Laffargue (J.-B.), II, 179.
 La Fayette (Olivier Caemard de), I, 120-122.
 La Fizelière (Albert de), III, 183.
 La Fons (Jacques de), I, 32.
 La Fontaine (Jean de), I, vi, 551-553.
 La Fresnaye (J. Vauquelin de), III, 369, 373, 410-414.
 La Grange-Chancel, II, 183.
 Laisnel de la Salie, I, 177.
 Laisnez (A.), I, 523.
 La Jessée (Jean de), II, 183.
 La Louptière (J.-Ch. de Re-longue de), I, 554-556.

Lamulou (Hérault), III, 66.
 Lamarque de Plaisance, II, 196.
 Lamartine (A. de), i, 236, 291-300.
 Lambert (Claude de), IV, 488.
 Lambert (Louis), III, 22, 26.
 La Mesnardière (H. de), II, 183; IV, 173.
 La Monnoye (Bernard de), I, vi, 234, 235, 279-286.
 La Morlière (Adrien de), IV, 89.
 La Morvonnais (H. de), I, 369-372.
 La Motte-Messemé (Le Poulchre de), II, 182.
 Lamy (Charles), II, 48, 49.
 Lançon (B.-du-Rh.), IV, 441.
 La Neuville-Vault (Oise), IV, 161.
 Langlade (Alexandre), III, 104-109.
 Langres (Haute-Marne), I, 525.
 LANGUEDOC, III, 1-172.
 Lannion (Côtes-du-N.), I, 342.
 Lapaire (Hugues), I, 171, 174, 177, 198-204.
 La Péruse (Jean de), IV, 215-217.
 Lapparent, IV, 79.
 Laprade (Victor de), III, 287-294.
 La Pujade, II, 183.
 Larade (Bertrand de), II, 181, 236-237.
 La Revellière-Lépeaux, IV, 170.
 Larguier (Léo), III, 161-164.
 Larivey (Pierre de), I, 521.
 La Roque (G. de), IV, 88.
 Larrébat (Justin), II, 181.
 La Rue (abbé de), III, 363.
 La Tailhède (Raymond de), II, 184.
 La Taille (Jacques de), IV, 4.
 La Taille (Jean de), IV, 4, 42-43.

- Latouche (Henri de), I, 184-188.
 La Touraille (comte de), I, 339.
 Laugier de Porchères (II.), IV, 282.
 Laujon (Pierre), II, 371.
 Laurent de Briançon, II, 4, 12-16.
 Laval (Claude de), I, 211.
 Laval (Pierre de), II, 182.
 La Vallée-trye, IV, 173.
 La Vigne (Anne de), III, 376.
 La Villehervé (R. de), I, 458-459.
 La Villemarqué (II. de), I, 335, 338, 403-417; IV, 286.
 Lebas (G.), III, 368.
 Lebesgae (Philéas), IV, 100, 158-164.
 Leblond (Jean), III, 371.
 Le Braz (Anatole), I, 335, 339, 347, 475-484.
 Le Cardonnel (abbé Louis), II, 6.
 Le Chevallier d'Aigieux (Anthoine), III, 372.
 Le Chevallier d'Aigieux (Robert), III, 372.
 Leclerc (Jacques), IV, 89.
 Leclerc (Marc), I, 36.
 Lécluse (N.), II, 371.
 Le Cordier (II.), III, 375.
 Lectoure (Gers), II, 215.
 Le Doyen (Guillaume), IV, 6.
 Le Duc (Philibert), I, 306-309.
 Le Fèvre (Jean), I, 233.
 Le Fèvre de la Boderie (Guy), III, 371.
 Lefranc de Pompignan (J.-J.), II, 183.
 Le Goffic (Charles), I, 339, 493-497.
 Le Gonidec, I, 335, 337, 338.
 Le Goust (Philippe), II, 515.
 Le Guenn (Jean), I, 336.
 Léquillard (Pierre), III, 371.
 Le Guyader (Frédéric), I, 438-443.
 Le Harre (Seine-Infér.), III, 538.
 Le Houx (Jean), III, 401-405.
 Le Jean (J.-M.), I, 337.
 Le Lasseur de Ranzay (Louis), I, 469.
 Le Loyer (Pierre), I, 55-57.
 Lemaître (M^{me} Claude), IV, 101.
 Le Masle (Jean), I, 52-54.
 Le Metel (François), voyez: Bois-Robert (abbé de).
 Le Mouël (Eugène), I, 470-474.
 Lemoigne (Lucas), IV, 174, 197-200.
 Lemoyne (André), IV, 241-244.
 Le Moyne (le Père), I, 541-546.
 Le Nobletz de Kéroden (Michel), I, 335.
 Le Noir (Philippe), I, 338.
 Le Paulmier de Grentemesnil (Jacques), III, 374.
 Le Pays (René), I, 356.
 Le Petit (Claude), II, 400-406; III, 370.
 Le Rocquez (Robert), III, 372.
 Le Sage (Daniel), III, 42-46.
 Le Savoyard, II, 446-448.
 Le Scour (J.-P.), I, 337.
 Le Sieutre (Maurice), III, 538-540.
 Lessay (lande de), III, 531.
 Lestourgie (Aug.), II, 518, 558-559.
 Levailant (Maurice), III, 381.
 Leroucourt (Alsace), I, 7.
 Le Vasseur (Jacques), IV, 89.
 Le Vavasseur (Gustave), III, 380, 480-487.
 Lezai-Marnesia (marquis Adr. de), II, 116, 130-133.
 Lille (Nord), II, 52, 62, 93.
 Limagne (la) (Auvergne), I, 95, 122.

- Limoges* (Haute-Vienne), II, 530-533, 570.
- LIMOUSIN**, II, 511-573.
- Lingendes* (Jean de), I, 210.
- Loches* (Indre-et-Loire), IV, 74.
- Loir* (le), rivière, I, 51; IV, 32, 77.
- Loire* (la), fleuve, IV, 68, 69.
- Longnon* (Auguste), II, 389.
- Longuerue* (abbé de), II, 170.
- Loret* (Jean), III, 375.
- Lorrain* (Jean), III, 508-513.
- LORRAINE**, III, 173-232.
- Lortigue* (Annibal de), IV, 281, 282.
- Loth* (J.), I, 333, 334.
- Loudun* (Vienne), IV, 225.
- Louvencourt* (François de), IV, 87.
- Loyson* (Charles), I, 65-68.
- Lucas* (Hippolyte), I, 394-396.
- Lud Jan*, I, 498-500.
- Lugnier* (Ant.), III, 248.
- Lulle* (Raymond), II, 514.
- Luzel* (F.-M.), I, 334, 335, 347, 424-424.
- Lyon* (Rhône), III, 253, 255, 267, 282, 307.
- LYONNAIS**, III, 233-324.
- M**
- Macé* (Gilles), III, 375.
- Maclou de la Haye*, IV, 87.
- Macqueron* (H.), IV, 85.
- Madeleine* (Jacques), voyez : Jacques Normand.
- Maffre de Baugé* (Fr.-Marie-Achille), III, 136-138.
- Magny* (Olivier de), II, 182, 218-221.
- Mage* (Antoine), IV, 173.
- Magre* (Maurice), III, 156-160.
- Mailliet* (Marc de), II, 183.
- Mailly* (Nicolle de), IV, 86, 87.
- MAINE**, IV, 1-78.
- Mairet* (Jean de), II, 115.
- Malfilâtre*, III, 378.
- Malherbe* (François de), III, 374, 436-441.
- Malo* (Henri), IV, 154-157.
- Marbeuf* (Pierre de), III, 374.
- Marc* (Gabriel), I, 100-102.
- Marchadier* (François), IV, 186, 248-254.
- MARCHE**, II, 511-573.
- Margontier* (P.), II, 180.
- Marguerite de Valois*, IV, 168.
- Mariéton* (Paul), II, 177; III, 5, 247, 313-318; IV, 272, 277, 338, 346, 386.
- Marigny* (J.-C. de), III, 328.
- Marion* (Jehan), III, 327.
- Marmier* (Xavier), II, 117.
- Marmontel* (J.-E.), II, 518.
- Marolles* (Michel de), II, 362, IV, 5.
- Marot* (Jean), III, 378.
- Marot* (Clément), II, 182, 204-212, 362; III, 241; IV, 487-488.
- Marpillat* (Alfred), II, 519.
- Marquet* (Anne de), III, 372, 373.
- Marquiset* (Alfred), II, 119.
- Marratuech* (Francis), II, 184.
- Marseillan* (Hérault), III, 138.
- Marseille* (B.-du-Rh.), IV, 320, 357, 358.
- Martial d'Auvergne*, II, 363.
- Martin* (Jean), I, 233.
- Martin* (le Père Jean), III, 11, 62-66.
- Martin* (Nicolas), IV, 504-506.
- Marty* (Frédéric), III, 247.
- Mary* (André), I, 327-328.
- Mary-Lafon*, II, 183; III, 39, 57; IV, 312, 318.
- Maryllis* (Paul), II, 184, 330-334, 349.
- Masson de Morvilliers*, III, 180.
- Massy* (Paul-Auguste), IV, 146-148.

- Mathieu (Anselme), IV, 288, 389-392.
 Mathieu (Gustave), III, 330, 343-346.
 Mathieu (Pierre), II, 115.
 Maucroix (François), I, 547-560.
 Mauduit (le Père), III, 377.
 Maupassant (Guy de), III, 381.
 Maurer (Théodore), I, 324-322.
 Maynard (François de), III, 16.
 Mazelle (Jean de), III, 197.
 Ménage (Gilles), I, 58-64.
 Mengaud, III, 12.
 Mennechet (Ed.), I, 339.
Mennerat (Eure), III, 490.
 Mérat (Albert), I, 523; II, 489-494.
 Mercier (Louis), II, 118.
 Mercier (Louis), III, 248, 322-324.
 Mercœur (Elisa), I, 340, 397-399.
 Mermet (Claude), IV, 544-542.
 Méry (Joseph), IV, 285, 355-360.
 Meschinot (Jean), I, 354-352.
 Mespès, I, 127.
 Métiévier (J.-L. de), II, 182.
 Metz-Noblat (Alexandre de), III, 226-228.
Meudon (S.-et-O.), II, 494.
 Meung (Jean de), IV, 3.
 Meunier (abbé J.-M.), III, 326.
 Meyrac (A.), I, 527.
 Michalias (Régis), I, 403-406.
 Michaud (Edouard), II, 518, 570-574.
 Michault (Pierre), II, 114.
 Michel (Guillaume), IV, 4.
 Michel (Jean), III, 59-64.
 Michelet (J.), II, 240, 263, 270, 274.
 Michelet (Jules), I, 3, 78, 79, 209, 516, 521; II, 1, 2, 46, 47, 112, 171-176; III, 2-4, 173, 174, 364; IV, 2, 81, 167, 168, 273-276, 277, 278, 485-486.
 Michelet (Victor-Emile), I, 485-486.
 Mignon (Maurice), III, 329.
 Millet (Jean), II, 24-25.
 Millevoye (Charles-Hubert), IV, 119-122.
 Millien (Achille), III, 325, 330, 334, 350-355.
Milly (S.-et-O.), I, 292.
 Mimeure (marquis de), I, 235.
 Mir (Achille), III, 110-111.
 Mistral (Frédéric), III, 13; IV, 287, 288, 290, 399-444.
 Moiré (Isaac), IV, 9.
 Molinet (Jean), IV, 86, 403-406.
 Monchrestien (Antoine), III, 372.
 Monenc (Jean), IV, 488.
 Monestier (N.), II, 179.
 Monfuron (J.-N., abbé de), IV, 282.
 Monselet (Charles), I, 340.
Montauban (T.-et-G.), II, 193.
 Montesquiou (comte Robert de), II, 496-498.
Mont-Ferrand (P.-de-D.), I, 88.
 Montgaillard (Faucheran de), II, 5.
 Montigny (J. de), I, 338.
Montpellier (Hérault), III, 22, 137.
 Montplaisir (René de Bruc de), I, 354-355.
 Montreux (Nicolas de), IV, 6.
Montrevel (Ain), I, 240.
Mont Saint-Michel [le] (Manche), III, 492.
 MOQUERIE SAVOYARDE (la), IV, 492-497.
 Moquin-Tandon, III, 12.
 Moreau (Hégésippe), I, 557-560.
 Morel (Hyacinthe), IV, 284, 344-346.

Morel (Mathieu), II, 516.
 Morel-Payen (Lucien), I, 523.
 Moreri, II, 111.
 Morice (Charles), III, 247.
 Morteau (Doubs), II, 124.
 Mory (Didier), III, 182.
 Motin (Pierre), I, 182-183; II, 369.
 Moulins (Allier), IV, 313.
 Mousseron (Jules), II, 48, 95-98.

Moutier (abbé Louis), II, 5.
 Muchart (Henry), IV, 474-476.
 Muret (Marc-Antoine de), II, 518.
 Musset (Alfred de), II, 372, 465-468.

N

Nadaud (Gustave), II, 80-81.
 Napian (le P.), II, 182.
 Navarrot (Xavier), I, 128, 149-153.

Navières (Raoul de), I, 520, 538-540.

Née de la Rochelle, III, 326.

Nèrac (Lot-et-G.), II, 226.

Nerval (Gérard de), II, 372, 381.

Nesmy (Jean), II, 572-573.

Nesson (Pierre de), I, 210.

Neufchâteau (François de), III, 179, 200-205.

Nigond (Gabriel), I, 205-207.

Nîmes (Gard), III, 93.

NIVERNAIS, III, 325-358.

Noailles (comtesse de), II, 374.

Nodier (Charles), I, VIII; III, 114, 134-137.

Nogaret (Félix), II, 373.

Nolhac (Pierre de), I, 117-119.

Nomésy (Nicolas), III, 175.

Normand (Jacques), II, 373.

NORMANDIE, III, 359-548.

Nostredame (César de), IV, 280.

Nostredame (Charles de), IV, 280.

Noulens (Joseph), II, 179.

Noulet (Dr J.-B.), III, 5, 6, 9.

Novellet (C.-E.), IV, 488.

Nystroem (A.), I, 2.

O

Oihenart (Arnault d'), II, 181, 249-254.

Oloron (Basses-Pyr.), I, 152.

Onillon (René), I, 34.

Orain (Ad.), I, 350.

Orbize (l'), I, 324.

ORLÉANAIS, IV, 1-78.

Orliac (Antoine), IV, 481-482.

Orsier (Joseph), IV, 506.

Orthez (Basses-Pyr.), I, 168.

Oltfrid de Vissembourg, I, 3.

P

Pader (Jean-Antoine), III, 8.

Palay (Simin), I, 165-166.

Palerne (D.), III, 245.

Paliau, IV, 174, 175.

Panard (Charles-François), IV, 3, 59.

Panussac (Gers), II, 190.

Papillon (Almaque), I, 232.

Papillon de Lasphrise, IV, 5.

Papon (Loys), III, 244.

Paradin (Claude), I, 233.

Paradin (Jean), I, 233.

Paris (Ile-de-Fr.), II, 362-372,

378, 388, 399, 401-406,

409-418, 420-428, 430-432,

438-441, 443-445, 450-

452, 454-456, 459-460, 462-

464, 467-468, 471-472, 477-

479, 481-482, 485-488, 490-

491, 493, 495, 505, 508.

Paris (Gaston), III, 15.

Parker (Jos.), I, 463-465.

- Parmentier (Jean), III, 371.
 Pascal (Françoise), III, 243.
 Passerat (Jean), I, 521, 532-535.
 Pasturel (Gabriel), I, 81, 82, 90, 92, 93.
 Pasturel (Joseph), I, 81, 82, 90, 91, 92.
 Paté (Lucien), I, 323-326.
 Patris (Pierre), III, 376, 377.
 Pau (Basses-Pyr.), I, 136.
 Pavie (Victor), I, 72-74.
 Payen (Louis), III, 147-148.
 Peanger, I, 29.
 Péhant (Emile), I, 400-402.
 Pellejay (Claude), IV, 172.
 Pelletier du Mans (J.), IV, 5, 51-52, 488.
 Pelluchon - Destouches, IV, 174.
 Penguern (J.-M. de), I, 339.
 Penmarch (Finistère), I, 401.
 Pépratx (Justin), IV, 464-464.
 Perbosc (Antonin), II, 182, 301, 324-329.
 Perdriel-Vaissière, I, 340, 515-516.
 Perdrix (François), I, 82.
 Périgord (de), II, 172.
 Périn Cécile), I, 569-570.
 Péronne (Somme), IV, 131.
 Perrin (Pierre), III, 270-272.
 Petit (Louis), III, 374, 427-430.
 Peyrat (Napoléon), III, 15, 97-103.
 Peyrot de Pradinas, II, 181, 182, 279-283.
 Peyrottes, III, 12.
 Pezant de la Bantusse, I, 81.
 Pezay (marquis de), IV, 3, 4.
 Pibrac (Guy du Faur de), III, 30-36.
 Picard (Hélène), III, 165-167.
 PICARDIE, IV, 79-164.
 Pierquin de Gembloux, III, 12.
 Pierre Paul, IV, 281.
 Pierrevive (Catherine de), III, 240, 241.
 Pilon (Edmond), II, 507-510.
 Pinchesne (Martin de), IV, 5, 6.
 Pingon (E.-P.), IV, 488.
 Piochet (J. de), IV, 488.
 Pionis (Paul), I, 75-76.
 Piron (Alexis), I, 235, 287-290.
 Piron (Aimé), I, 234, 235, 274-278.
 Plantadis (Johannès), II, 511, 522.
 Plessis (Frédéric), I, 460-462.
 Plomeux (Morbihan), I, 481.
 Pluquet (Frédéric), III, 363.
 Poirier (J. - Em.), I, 509-510.
 POITOU, IV, 165-269.
 Pomairols (Ch. de), II, 184, 312-314.
 Pons (Joseph), IV, 483-484.
 Pons de Verdun, III, 180.
 Ponsard (François), II, 5, 33-35.
 Pontavice de Heussey, I, 339.
 Pontaymery (A. de), II, 5.
 Pontoux (Claude de), I, 234, 259-260.
 Pontus de Tyard, I, 232, 263-270.
 Porché (François), IV, 266-269.
 Potez (Henri), IV, 149-150.
 Pottecher (Maurice), III, 220-221.
 Poueigh (Jean), III, 26.
 Poupel (Franche-Comté), II, 125.
 Pourrat (Pierre), III, 245.
 Poylevé (Simon), II, 515.
 Pradon, III, 376.
 Prarond (Ernest), IV, 128-132.
 Praviel (Armand), III, 18.
 Prévost (Jean), II, 517.
 Priézac (Salomon de), II, 541-543.
 Prost (le P. Christin), II, 115.

- Prouvost (Amédée), II, 50, 103-106.
 Proux (Prosper), I, 336.
PROVENCE, IV, 271-446.
Provins (S.-et-M.), I, 554.
 Puech (Louis), IV, 330-336.
Puy de Dôme (le), I, 101.
 Puymaigre (comte de), III, 190.
- Q**
- Quarré (Antoinette), I, 236.
 Quellien (Narcisse), I, 335, 448-452.
Quercy (le), II, 171.
 Quignon (G.-H.), IV, 81.
Quimperlé (Finistère), I, 481.
 Quinault (Ph.), II, 371.
 Quirielle (Roger de), I, 210.
- R**
- Rabastens* (Tarn), II, 199.
 Rabet (Claude), IV, 6.
 Racan (Marquis de), IV, 5, 53-58.
 Racine (Jean), II, 372.
 Rameau (Jean), II, 184, 321-323.
 Rancher (J.-R.), IV, 284, 351-354.
 Rapin (Nicolas), IV, 218-223.
 Ratier (Charles), II, 180.
 Raymond (Louis), III, 247.
 Raynaud (Ernest), II, 502-504.
 Raynier de Briançon, IV, 283.
 Reboul (Jean), III, 92-96.
 Regnault, III, 377.
 Regnier (Jehan), I, 244-248.
 Régnier (Henri de), II, 373, 381.
 Régnier (Mathurin), II, 369; III, 370; IV, 3.
Reims (Marne), I, 530.
 Remberviller (Alphonse de), III, 175.
 Rempnoux (F.), II, 515.
- Renault (A.-Th.), I, 567-568.
 Renaud (Nicolas), IV, 281.
 René d'Anjou, I, 30, 31, 32.
Rennes (I.-et-V.), I, 359.
 Resneville (N. de), III, 377.
 Rességuier (Jules de), III, 89-91,
 Retté (Adolphe), II, 499-501.
 Reynaud (Ch.), II, 5.
 Riboutet (Ch.-H.), III, 177.
 Ricard (Xavier de), III, 13, 14.
 Richard (abbé François), II, 516. 544-546.
 Richepin (Jean), IV, 92.
 Rieu (Charloun), IV, 429-431.
 Rigaud (Auguste), III, 12, 73-74.
 Rigaud (David), II, 5, 19-23.
 Rigaud (Jean-Cyrille), III, 12, 73.
 Rimbaud (J.-A.), I, 564-566.
 Ristelhuber (Paul), I, 11-14.
 Rivarol, IV, 83.
 Rivarès (F.), I, 133.
 Rivaudeau (Jacques de), IV, 172.
 Rivet (Fernand), III, 18.
 Rivoire (André), II, 6.
 Robbé de Beauveset, IV, 4.
 Robby (abbé J.-B.), II, 516.
 Robespierre (Maximilien), IV, 91.
 Robillard de Beaurepaire (E. de), III, 366, 368.
 Rocher (Edmond), IV, 76-78.
 Roinard (P.-N.), III, 504-507.
 Rolland (E.), III, 333; IV, 15.
 Rollinat (Maurice), I, 174, 192-197.
 Roman (Paul), IV, 300, 303.
 Romieu (Jacques de), III, 27-29.
 Romieu (Marie de), III, 16, 27.
 Romilly (Jean de), III, 183.
 Ronchard (Louis de), II, 117.
 Rondier (François), IV, 234-237.
 Ronsard (Pierre de), I, XIII; IV, 27-34.

- Roque-Ferrier** (Alphonse), III, 128-129.
Roques (Mario), I, VIII.
Roquille (Guillaume), III, 249.
Rossant (André de), III, 242.
Rossat (Arthur), II, 126.
Rosset (P.), III, 16.
Rostand (Edmond), IV, 290.
Rotrou, II, 372.
Roubaix (Nord), II, 103.
Roucher (Antoine), III, 17.
Rouen (Seine-Infér.), III, 423, 520.
Rouergue (le), II, 316.
Rougé (Jacques), IV, 73-75.
Rouget de l'Isle, II, 116.
Roumanille (Joseph), IV, 287, 374-378.
Roumieux (Louis), III, 118-123.
Rousse (Joseph), I, 427-428.
Rousset (Pierre), II, 180, 275-276.
ROUSSILLON, IV, 447-484.
Roux (abbé Joseph), II, 517, 560-567.
Rouzeau (Simon), IV, 8.
Royer (L.-B.), IV, 284.
Ruffy (Robert), IV, 280.
Rutebeuf, I, 518; II, 362, 363.
- S**
- Sabatier** (Antoine), III, 247.
Saboly (Nicolas), IV, 325-329.
Sacaze (P.-G.), I, 128.
Sadoul (Charles), III, 189.
Sage (l'abbé), II, 516.
Saint-Amant, II, 369; III, 370, 374, 442-448.
Saint-Aulaire (marquis de), II, 518.
Saint-Evremond, III, 375.
Saint-Gelais (Melin de), IV, 206-209.
Saint-Gelais (Octovien de), IV, 201-205.
- Saint-Jean-de-Maurienne** (Savoie), IV, 502-506.
Saint-Lambert, III, 177.
Saint-Louis (le P. Pierre de), IV, 283.
Saint-Malo (I.-et-V.), I, 388.
Saint-Pavin, II, 370.
Saint-Point (Valentine de), I, 329-330.
Saint-Pol-de-Léon, I, 503.
Saint-Rambert (Ain), IV, 511-512.
Saint-Salvy (Bernard de), II, 181.
Saint-Simon (Haute-Garonne), III, 150.
Sainte-Beuve, IV, 92.
Sainte-Marthe (Scévole de), IV, 170, 224-226.
Sainte-Odile (Alsace), I, 27.
SAINTONGE, IV, 165-269.
Saisset (Albert), IV, 465-470.
Saisset (Frédéric), IV, 466-470.
Salel (Hugues), II, 183.
Sallabery (J.-D.), II, 188.
Salles (Isidore), II, 181, 298-300.
Samain (Albert), II, 91-94, 373, 374.
Sancoins (Cher), I, 199.
Sand (George), I, 78, 171, 172, 173, 334.
Sarasin (J.-F.), III, 375, 449-451.
Sardou (A.-L.), IV, 354.
Sarthe (la), rivière, IV, 36.
SAVOIE, IV, 485-522.
Scarpe (la), rivière, II, 72.
Scarron (Paul), II, 369, 407-418.
Scève (Maurice), III, 239, 240, 259-264.
Schelandre (Jean de), III, 176.
Schuré (Edouard), I, 17-20.
Scudéry (Georges de), III, 374; IV, 282, 319-324.
Scudéry (Madeleine de), III, 374.

- Sébillot** (Paul), I, 429-430.
Séché (Léon), I, 444-447.
Sedan (Ardennes), I, 538.
Segrais (J. Renaud de), III, 375, 458-463.
Semoy (la), rivière, I, 567.
Senecé (Antoine), I, 235.
Sens (Yonne), I, 250.
Siebecker (Edouard), I, 15-16.
Siefert (Louisa), III, 247.
Signoret (Emmanuel), IV, 440-443.
Simon de Troyes, I, 523.
Simond (Charles), I, 123.
Sivet (Daniel), III, 311-312.
Soleville (Emm.), II, 199.
Sos (Lot-et-Gar.), II, 341.
Souchier (Adèle), II, 6.
Souchon (Paul), IV, 304, 308, 329, 444-446.
Soulary (Joséphin), III, 305-310.
Soultrait (George de), III, 333.
Souvestre (Emile), I, 334, 335, 337, 390-392.
Souvestre (Olivier), I, 337.
Spetz (Georges), I, 21-23.
Sponde (Jean de), II, 183.
Stendhal (Henry Beyle), II, 2.
Strasbourg (Alsace), I, 27.
Sybil (Elsa Kœberlé), I, 26-28.
Sygognes (le sieur de), II, 369; III, 370.
- T**
- Tabourot** (Estienne), I, 232, 261-264.
Tahureau (Jacques), IV, 5, 35-37.
Tailhade (Laurent), II, 184, 318-320.
Taillefer, III, 363.
Taillemont (C. de), III, 242.
Talbert (abbé Fr.-X.), II, 116.
Talrich (Pierre), IV, 457-460.
Tandon (Auguste), III, 12.
Tarbé (Prosper), I, 520, 525.
Tarn (le), rivière, III, 171.
Tastu (M^{me} Amable), III, 179, 206-208.
Tavan (Alphonse), IV, 288.
Tellier (Jules), III, 523-525.
Térain (le), rivière, IV, 115.
Ternin (le), rivière, I, 322.
Teysier (Jean), II, 515.
Theuriet (André), III, 213-216.
Théophile, voyez : Viaud.
Thuriet (Emilien), II, 118.
Tiercelin (Louis), I, 334, 339, 453-457.
Tierenbach (Alsace), I, 22.
Tiersot, II, 9, 10.
Tisseur (Clair), III, 246, 297-304.
Tisseur (Jean), III, 295-304.
Toulouse (H.-Gar.), II, 320; III, 90, 159.
Touny-Lérys, III, 171-172.
TOURAINÉ, IV, 1-78.
Tourcoing (Nord), II, 62.
Tourtoulon (Ch. de), I, ix, x.
Toutain de la Mazurie (Charles), III, 372.
Tourre (la), rivière, IV, 215.
Trébos (J.), II, 179.
Tressan (comte de), IV, 6.
Tristan l'Hermite, voyez : Hermite (l').
Trolliet (Emile), II, 38-40.
Trompillon (Léonard), II, 516.
Tronc (Michel), IV, 280.
Troyes (Aube), I, 533, 553.
Truchet (Michel de), IV, 285.
Tschudy (J.-B.), III, 180.
Tulle (Corrèze), II, 528, 529, 550.
Turquety (Ed.), I, 392-393.
Turrin (Claude), I, 233.
- U**
- Uchard** (Bernardin), I, 236.
Urfé (Honoré d'), II, 245; IV, 282.

V

Vadé (J.-J.), II, 371, 453-456;
IV, 89, 90.
Valancier (Etienne), III, 244.
Valbelle (Honorat), IV, 279.
Valès (Jean), de Montech, II,
181.
Vallespir (Pyrénées-Orient.),
IV, 480.
Valogne (Manche), III, 477.
Vanière (le P.), III, 15.
Vannes (Morbihan), I, 432.
Vaquette (Jean), IV, 89.
Vasselier (Joseph), I, 523.
Vaucluse (Vaucluse), IV, 381.
Vauquelin de la Fresnaye (Jean),
III, 410-414.
Vauzelle (Jean de), III, 243.
Venance Dougados, III, 17.
Ventadour (Bernard de), II,
515, 563.
Véran (Jules), IV, 431.
Verdié, de Bordeaux, II, 180.
Verdun-sur-le-Doubs (S.-et-L.),
I, 311.
Vergier (Jacques), III, 243.
Verlaine (Paul), II, 373; III,
183.
Vermesse (Louis), II, 48.
Vermenouze (Arsène), I, 82,
106-116.
Verrier (A.-J.), I, 31.
Versailles (S.-et-O.), II, 497-
498, 503-504.
Versepuy (Marius), I, 82.
Vestrepain (Louis), III, 12.
Veyrat (Pierre), IV, 489, 517-
520.
Veyre (J.-B.), I, 82, 98-99.
Vialle (Anne), II, 517, 550-552.
Viançin (Charles), II, 117.
Viaud (Théophile de), II, 182,
183, 241-248.

Vicaire (Gabriel), I, 236, 239,
316-320.
Vidal de la Blache (P.), II,
176, 512, 513, 514; IV, 80,
166, 447-448.
Viel (Morice), II, 6.
Vielles (Cantal), I, 115.
Viennet, III, 2, 4, 18.
Vignère (Blaise de), I, 211.
Vignancourt (Emile), I, 154-
156.
Vigne (l'abbé N.), IV, 284.
Vigny (Alfred de), IV, 5, 60-65.
Vilarem (E.), IV, 454.
Villiers (Pierre de), IV, 174.
Villon (François), I, VI; II,
363, 384-389.
Vingtrinier (Aimé), I, 242, 246.
Vingtrinier (Emmanuel), III,
233-236.
Violeau (Hippolyte), I, 418-420.
Vion (Hubert), III, 183.
Vire (Calvados), III, 470, 483.
Vissac (Marc de), I, 81, 82.
Vitel (Jean de), III, 372.
Voiture (Vincent), IV, 88.
Voltaire, III, 176.
Voulzie (la), rivière, I, 559.

W

Wace (Robert), III, 362.
Waldor (Mélanie), I, 340.
Watteuw (Jules), II, 48, 82-84.
Weckerlin (J.-B.), I, 4, 10.
Wey (Francis), II, 112.

Y

Yard (Francis), III, 535-537.
Yves (Jean), III, 371.

Z

Zola (Emile), II, 373.

TABLE DES MATIÈRES

MAINE, ORLÉANAIS, TOURAINE

Perche, Sonnois, Fertois, Brulonnais, Charnie, Champagne, Corbonnois, Bellesmois, Thimerais, Blésois, Sologne, Beauce, Pays Chartrain, Dunois, Vendômois, Haute et Basse Touraine, Chionais, Lochois, Gâtine, Véron, Brenne, etc.

<i>Notice</i>	1	Jacques Peletier (1547-1582)...	51
<i>Chansons populaires</i>	14	Racan (H. de Bueil, seigneur	
F. Samson Bédouin (?-1563) ...	21	de) (1589-1670)	53
P. de Ronsard (1524-1585)	27	Ch.-Fr. Panard (1694-1765).....	59
Jacques Tahureau (1527-1553) .	35	Alfred de Vigny (1797-1863)...	60
Remy Belleau (1528-1577)	38	Georges Lafenestre (1837).....	66
Jean de la Taille (?-1611).....	42	Paul Besnard (1849).....	70
Philippe Desportes (1546-1606) .	44	Jacques Rougé (1873).....	73
Guy de Tours (1562-?)	49	Edmond Rocher (1873).....	76

PICARDIE ET ARTOIS

Boulonnais, Amiénois, Ponthieu, Vimeu, Thiérache, Vermandois, Marquenterre, Laonnais, Soissonnais, Valois, Beauvaisis, Santerre, etc.

<i>Notice</i>	79	Jules Breton (1827-1896)	133
<i>Chansons populaires</i>	97	Léon Duvauchel (1850-1902) ...	137
Jean Molinet (1435-1397)	103	Auguste Angellier (1848-1911) .	141
Jacques Grévin (1538-1570).....	107	P.-A. Massy (1849)	146
Claude Binet (xv ^e s.).....	113	Henri Potez (1863)	149
Jean Franeau (1577-?)	116	Edouard David (1863)	151
Ch.-H. Millevoye (1782-1816)....	119	Henri Malo (1868)	154
Hector Crinon (1807-1870)	123	Philéas Lebesgue (1863).....	158
Ernest Prarond (1821-1909)	128		

POITOU, SAINTONGE, AUNIS ET ANGOUMOIS

Haut et Bas Poitou, Mirebalais, Loudunois, Gâtine, Niortais, Thouarsais, Luçonnais, Olonnais, Haute et Basse Saintonge, Brouageais, Ile d'Arvert, etc.

<i>Notice</i>	165	Jean Bouchet (1476-1557?).....	210
<i>Poésies populaires</i>	180	Jean de la Péruse (1529-1554) ..	215
Lucas Lemoigne (xv ^e s.).....	197	Nicolas Rapin (1535-1608)	218
Oetov. de St-Gelais (1466-1502) .	201	Scévole de Sainte-Marthe (1536-	
Melin de St-Gelais (1487-1558) .	206	1623).....	224

J. Bernier de la Brousse (xvii ^e s.)	227	Edouard Lacuve (1828-1899) ...	245
Abbé Gusteau (1699-1761).....	230	François Marchadier (1830-1898)	248
François Rondier (1788-1872) ..	234	Auguste Gaud (1857)	255
Burgaul des Marets (1806-1873) ..	238	Léonce Depont (1862-1913)	264
André Lemoyne (1822-1907) ...	241	François Porché (1877).....	266

PROVENCE

Haute et Basse Provence, Comtat Venaissin, Comté de Nice.

<i>Notice</i>	271	Joseph Roumanille (1818-1891) ..	374
<i>Poésies populaires</i>	295	Théodore Aubanel (1829-1886) ..	379
Louis Bellaud de la Bellaudière (1532-1588).....	309	Anselme Mathieu (1828-1895) ..	389
Claude Brueys (1575-?)	316	Félix Gras (1844-1901)	393
Georges de Scudéry (1601-1667) ..	319	Frédéric Mistral (1830-1914).....	399
Nicolas Saboly (1614-1675 ?) ...	325	Paul Arène (1843-1896)	415
Louis Puech (xviii ^e s.).....	330	Clovis Hugues (1851-1907)	419
Toussaint Gros (1698-1748)	337	Jean Aicard (1848)	423
Hyacinthe Morel (1756-1828)	344	Alexandrine Brémond (1865-1898).....	427
J.-J. Diouloufet (1771-1840).....	347	Charloun Rien (1850)	429
J.-R. Rancher (1785-1843).....	351	J.-Germain Nouveau (1852 ?) ..	432
Joseph Méry (1798-1865).....	355	Valère Bernard (1860).....	436
Joseph Autran (1813-1877).....	361	Emmanuel Signoret (1872-1900) ..	440
Victor Gelu (1806-1885).....	364	Paul Souchon (1874)	444

ROUSSILLON

Valespir, Conflent, Capsir, Cerdagne française, Vallée de Carol.

<i>Notice</i>	447	Abbé J. Bonnafont (1854).....	471
<i>Chansons populaires</i>	454	Henry Muchart (1873).....	474
Pierre Talrich (1810-1888).....	457	Pierre Camo (1877)	474
Justin Pépratx (1828-1901).....	461	Jean Amade (1878).....	479
Albert Saisset (1842-1894)	465	Antoine Orliac (1880)	481
Frédéric Saisset (1873).....	465	Joseph Pons (1886)	483

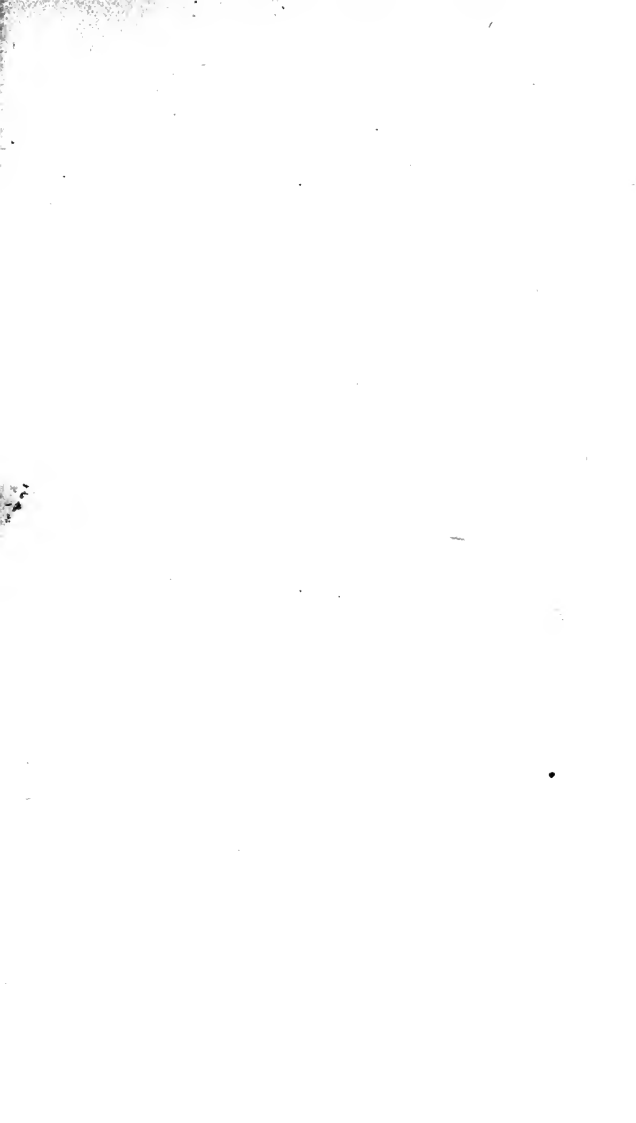
SAVOIE

Pays Genevois, Chablais, Faucigny, Tarentaise, Maurienne, etc.

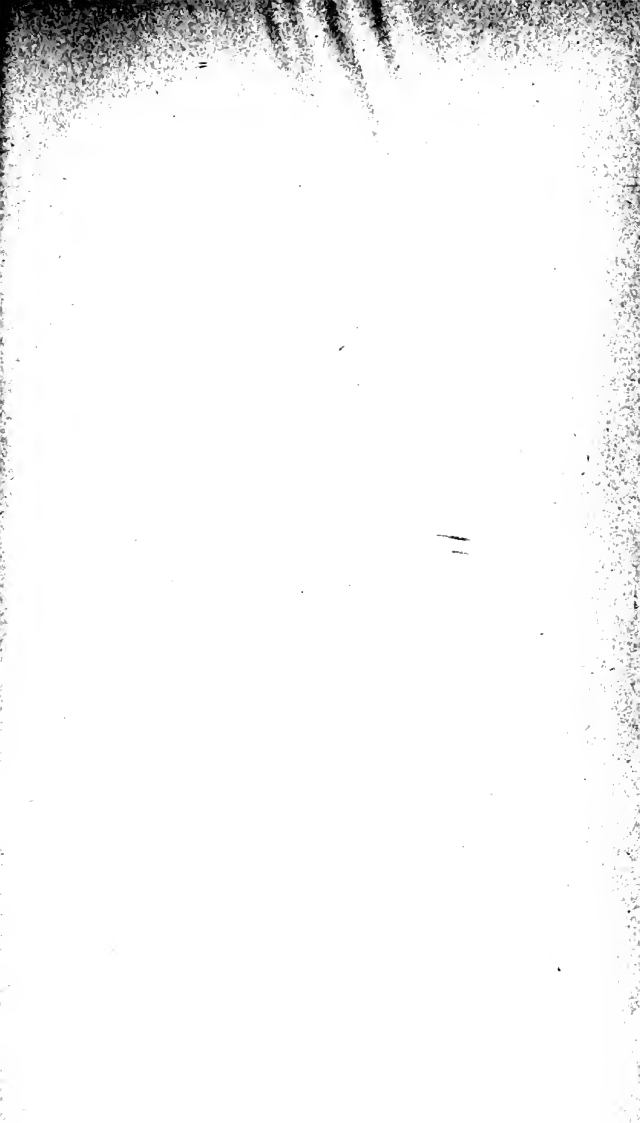
<i>Notice</i>	485	Claude Mermet (xvi ^e s.).....	511
<i>Poésies populaires</i>	492	J.-F. Ducros (1775-1824)	513
Nicolas Martin (xvi ^e s.).....	501	Pierre Veyrat (1810-1844).....	517
Marc-Claude de Buttet (1529 ?-1586).....	507	Amélie Gex (1835-1883).....	521
INDEX DES NOMS ET DES LIEUX CITÉS.....			525

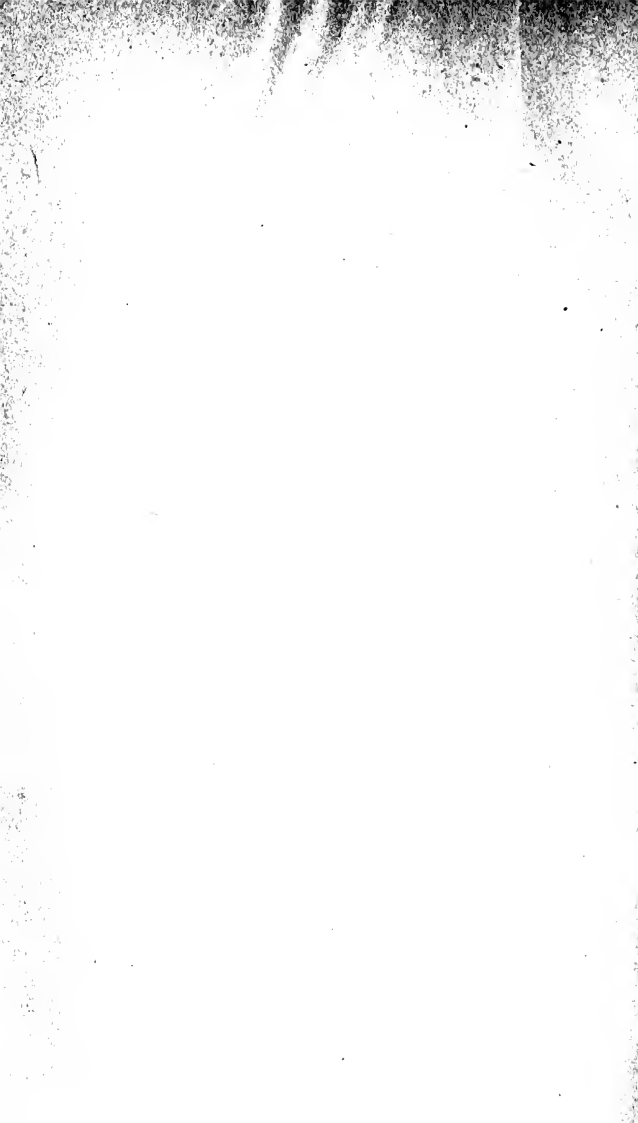
CARTES

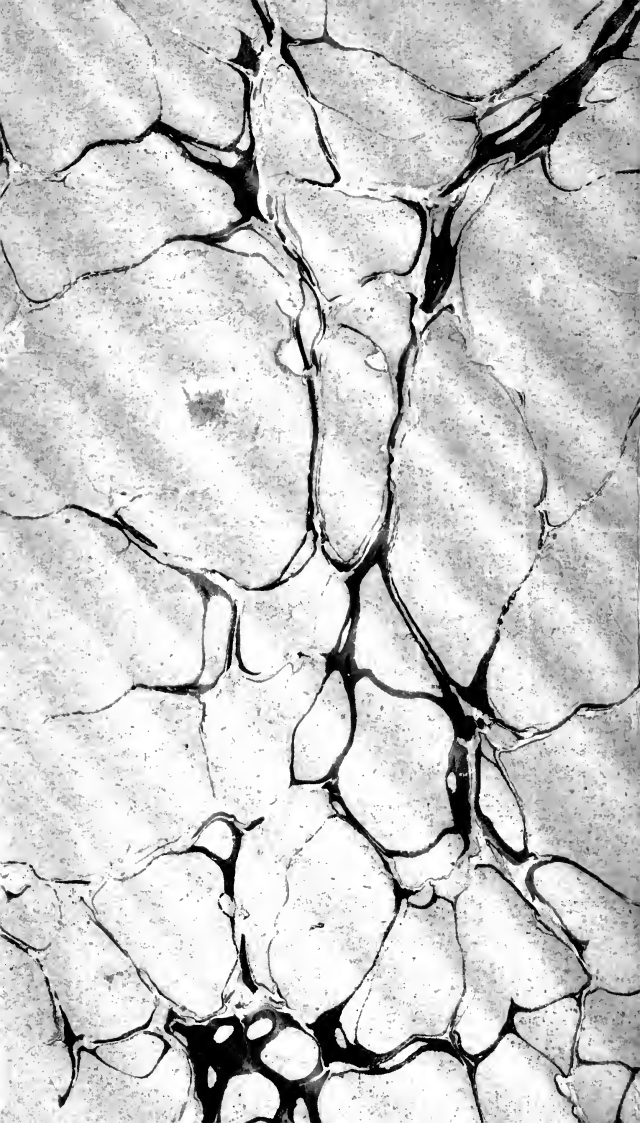
<i>Maine, Orléanais et Touraine.</i>	7	<i>Provence, Comtat Venaissin et</i>	
<i>Picardie et Artois</i>	83	<i>Comté de Nice</i>	270
<i>Poitou, Saintonge, Aunis et</i>		<i>Roussillon</i>	449
<i>Angoumois</i>	171	<i>Savoie</i>	487











PQ
1165
B48
t.4

Bever, Adolphe van
Les poètes du terroir

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

